UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA)

UFR DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES ET HUMANITÉS - ED 481

CENTRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES ÉCONOMIQUES

GESTION DE LA MIGRATION DE RETOUR DE LA DIASPORA MAROCAINE DE FRANCE ET CRÉATION DE PROJETS NOVATEURS AU MAROC : ENJEUX & PERSPECTIVES

THÈSE

pour l'obtention du titre de

Docteur ès Sciences Économiques

(Arrêté du 07 août 2006)

présentée et soutenue publiquement par

Mohamed Anouar BENAISSA

devant le jury de thèse composé de :

Monsieur le Directeur de Recherche :

Jamal BOUOIYOUR, Maître de Conférences HDR, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Messieurs les Rapporteurs :

Alain ALCOUFFE, Professeur, Université de Toulouse 1 - Capitole.

Mohamed KHACHANI, Professeur, Université Mohammed V - Agdal, Rabat.

Madame et Messieurs les Suffragants :

Driss AJBALI,
Directeur du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (C.C.M.E.), Rabat.

Jean-Baptiste MEYER,
Directeur de recherche, Institut de Recherche pour le Développement (I.R.D.), Montpellier.

Jean-Michel UHALDEBORDE,
Professeur et Conseiller au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ex Président de l'UPPA.

Catherine WIHTOL DE WENDEN,
Directrice de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) – C.É.R.I. de Sciences Po., Paris.

26 novembre 2012

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Pour toutes remarques ou demande de complément d'information, prière d'envoyer un courriel à l'adresse E-mail ci-après, en veillant à préciser dans son objet la référence suivante [THZV3] :
anouar@benaissa.net

Pour des informations à jour sur le sujet de la thèse et l'essentiel de son contenu, rendez-vous sur le site Internet suivant :
http://www.diasporamarocaine.fr

Pour citer cette thèse :

BENAISSA, Mohamed-Anouar, (2012), « Gestion de la migration de retour de la diaspora marocaine de France et création de projets novateurs au Maroc : enjeux et perspectives ». Thèse de doctorat ès sciences économiques, Pau, Université de Pau, 2012, 300 p. et annexes. Disponible sur le site de l'auteur [en ligne]: <www.diasporamarocaine.fr> (consultée le jj-mm-aaaa).

Résumé

La présente thèse aborde la question de la migration de retour sous l'angle peu commun du transfert de connaissances, au travers de la création d'entreprise, susceptible d'être novatrice, dans l'hypothèse où l'expatriation du migrant qualifié, aux fins de formation supérieure dans un pays comparativement plus développé, peut être l'occasion pour celui-ci de maîtriser un savoir ou un savoir-faire profitable à la mise en place d'affaires à plus forte valeur ajoutée dans son pays d'origine. De plus, notre travail ambitionne de pouvoir au final renseigner sur des approches opportunes pour la mobilisation des compétences diasporiques, –en faveur d'investissements servant par exemple les plans d'émergence industrielle de ce pays d'origine qu'est le Maroc– au travers de recommandations basées sur notre revue de la littérature théorique et empirique, appuyée par une étude de terrain originale et une analyse formalisée de ses résultats, suivant une démarche hypothético-déductive prédictive. Ceci, en vue de contribuer à faire face à cette rareté des études qui, comme la nôtre, font appel aux variables qualitatives (ouvertes) plus riches –pour une compréhension en profondeur du sujet– mais aussi plus complexes à traiter et à interpréter que celles se limitant aux variables quantitatives.

Il s'agit ainsi, d'étudier une tranche de la diaspora marocaine de France et son degré de contribution au développement socio-économique du Maroc, de par son potentiel entrepreneurial souvent synonyme d'une plus grande valeur ajoutée à ce pays en développement, grâce aux qualités propres à cette tranche. La problématique a, en effet, pour population cible : les diplômés et étudiants originaires du Maroc qui préparent ou qui ont fait des études supérieures et/ou disposent d'une qualification professionnelle acquise en France, et dont l'éventuel projet de retour serait associé ou pas à une création d'entreprise.

L'objectif recherché est donc l'étude du retour, lié à la probable intention d'entreprendre, et delà celle des variables explicatives pouvant affecter cette décision et/ou ce choix positivement ou négativement, en en repérant les incitations et les freins par l'examen d'un échantillon représentatif qui nous permettra de faire ressortir les motivations et contraintes mais aussi les opportunités qui se présentent à un candidat au retour au pays et qui serait éventuellement porteur d'un projet de création d'entreprise innovante ou non au Maroc.

Mots-clés :

Entrepreneuriat et innovation au Maroc, Migration de retour, Diaspora marocaine de France, Mobilisation des compétences marocaines, Gestion de la diaspora, Codéveloppement.

La démarche suivie repose sur un plan en trois étapes :

La **1**ère partie de la thèse étudie l'aspect théorique de la problématique du retour et la question identitaire de la diaspora (le concept de projet migratoire, les éléments contextuels des pays d'origine et d'accueil, et la notion de durée du séjour, entre autres). Elle s'intéresse également à la dimension attractive de l'idée du retour tout en rappelant l'importance du balisage de terrain (économique et politique) qui a été mis en place pour encourager ce retour et favoriser une réinsertion des membres (hautement) qualifiés de cette diaspora marocaine de France et en mettant en exergue les différentes mesures prises par le Maroc à ces fins. Cette partie examine ensuite au travers des quelques études existantes, le profil du migrant marocain de retour, la part de la qualification et/ou de la formation professionnelle dans son projet migratoire, ses attentes, mais aussi ses déceptions.

La **2**ème partie fait le tour d'horizon des expériences internationales les plus marquantes, en matière de gestion du retour et des relations scientifiques et économiques avec la diaspora de pays devenus des références en la matière. Ceci à travers une analyse comparative mais aussi critique de leurs différentes approches et politiques de migration et de développement. Cette seconde partie traite également de la fuite des (cerveaux) compétences, tout en renseignant sur des pistes de solutions novatrices à même de capter ces migrants qualifiés, d'autant plus qu'ils sont assez souvent synonymes d'investisseurs ou d'entrepreneurs dans leur pays et contribuent au transfert de fonds mais aussi de connaissances nécessaires au capital humain du pays d'origine pour l'accompagnement de ses stratégies d'émergence et de développement.

La **3**ème partie de la thèse offre une lecture pragmatique de la problématique du retour au travers des résultats d'une enquête menée en France et au Maroc auprès des migrants de retour et des candidats au retour qualifiés -par un enseignement supérieur français et/ou une expérience professionnelle- et porteurs de projets novateurs pour certains. Enquête dont les objectifs assignés sont de faire ressortir les caractéristiques les plus notables concernant la décision et les motivations du retour, le profil socio-économique, le choix éventuel de la voie entrepreneuriale au Maroc et le potentiel innovant de l'investissement de ces migrants, ainsi que les différentes contraintes rencontrées.

De par sa construction, cette thèse vise à souligner outre l'importance de cette migration de retour pour le pays d'origine, le fait que ses candidats doivent être encouragés et appelés par leur pays à être des vecteurs de développement. Le Maroc ne peut prétendre à la récupération d'une partie de l'élite de son capital humain –en quête de succès, n'importe où– sans un sérieux engagement dans la construction d'un véritable projet migratoire, en considérant la réelle faisabilité d'un tissage de liens étroits avec sa diaspora et qui soit basé sur un accord gagnant-gagnant clairement profitable à chaque partie.

Abstract

This thesis addresses the issue of return migration, in the unusual terms of knowledge transfer through business creation, which may have the potential to drive innovation from the host to the home country, in the event that the expatriation of skilled migrant, for the purpose of achieving higher qualification in a comparatively more developed country, may be an opportunity for this migrant to master knowledge or know-how beneficial to value added businesses development in its country of origin. Our work also aims to provide guidance on formulating appropriate approach for mobilizing diaspora entrepreneurship to promote economic growth and development (that could, for example, be in harmony with the Moroccan national plan for industrial emergence) through recommendations, based on critical review of the theoretical and empirical literature, supported by an original field study and its formal analysis results, using an hypothetico-deductive approach, associated with econometric modeling for predictive purposes by simulations. In an attempt to contribute to fill the lack of studies, like ours, that take the challenge of making use of (open-ended) qualitative variables richer –for a deeper understanding of the subject– but also more complex to treat and interpret than quantitative variables.

So, we study a portion of the Moroccan diaspora of France and its degree of contribution to the socio-economic development of Morocco, through its entrepreneurial potential, that may be synonymous with greater added value in this "developing" country thanks to the unique qualities of this portion. The problem statement, or thesis, has indeed as target population: graduates & students originating from Morocco who prepare or have completed graduate studies and /or have a professional qualification acquired in France, and whose return project may or may not be associated with starting a business in Morocco.

The aim is the study of return linked to the probable intention to undertake a business project, and therefore the examination of explanatory variables that could affect, positively or negatively, this decision and/or choice, by identifying its incentives and brakes through the analysis of a representative sample that will allow us to highlight motivations and constraints, but also the opportunities that present themselves to a candidate for return who is possibly bearer or not of an innovative business creation project in Morocco.

Keywords:

Entrepreneurship and innovation in Morocco, Return migration, Moroccan diaspora of France, Mobilisation of moroccan competencies, Diaspora management, Codevelopment.

The approach is based on a three steps plan:

The **1**st part of the thesis investigates the theoretical aspect of the problem statement of return migration and the question of diaspora identity (migratory project concept, contextual elements of origin and host countries, and the notion of the stay duration, among others). It focuses on the attractive dimension of the idea of return. It recalls the economical and political dispositions made to encourage the return and favor reintegration of (highly) qualified members of the Moroccan diaspora in France by highlighting the various measures taken by Morocco for these purposes. Then it examine, through the few existing studies, the profile of Moroccan return migrant, the part of education and/or qualification in its migratory project, its expectations, but also its disappointments.

The **2**nd part offer an overview of the most significant international experiences in managing return and scientific & economic relations with the diaspora by countries that became worldwide references in this field, through a comparative and critical analysis of their different approaches of migration and development policies. This part also raises the issue of "human capital flight", also known as "brain drain", and some interesting ways to solutions able to attract back qualified migrants that are sometimes also investors or entrepreneurs and contributes to funds and knowledge transfer needed by their originating country's human capital development policies and emergence strategies.

The **3**rd section of the thesis offer a pragmatic reading of return migration issue, through the results of a survey conducted in Morocco & France among qualified –by the French higher education and/or a professional experience in France– returnees and Moroccan migrants that are potential candidates for return to Morocco and bearer of innovative projects for some. Survey whose objectives are to highlight the most notable characteristics & factors affecting return decision-making process, its motivations, the migrant socio-economic profile, the eventual choice of taking the entrepreneurship road, the possible innovative nature of the investment of these migrants in Morocco and the various constraints encountered.

By its construction, this thesis aims to highlight besides the importance of this return migration for the home country, the fact that its applicants must be called by their country and encouraged to become vectors of development. Morocco is not entitled to recover a part of the elite of its human capital –in quest of success, wherever it is– without a serious commitment to build a true migratory project, considering the real feasibility of weaving ties with its diaspora based on a win-win agreement approach, clearly beneficial to each party.

A ma mère Khadija BEY ;

A mes deux frères Achraf et Nabil ;

A ma conjointe ;

Et à tous mes amis, en particulier Mounir.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus vifs vont, en premier lieu, à mon Directeur de recherche, Monsieur Jamal BOUOIYOUR qui, tout au long des années de thèse, m'a prodigué ses conseils et ses orientations pertinentes. Sa rigueur intellectuelle et son caractère perfectionniste m'ont offert la chance d'en être là aujourd'hui. Son œil critique m'a été précieux pour structurer le travail et améliorer la qualité des différentes sections. Il m'a accordé sa confiance en me laissant une grande liberté de pensée et d'action, tout en me faisant part de ses avis et suggestions. Que ces quelques mots soient pour lui le témoignage de ma profonde gratitude.

Je tiens également à remercier Madame WIHTOL DE WENDEN C. et Messieurs ALCOUFFE A., KHACHANI M., AJBALI D., MEYER J.B., UHALDEBORDE J.M. pour m'avoir fait l'honneur de prendre part à mon jury de thèse et de soutenance, pour leurs remarques judicieuses et leurs encouragements.

Qu'il me soit en outre permis de remercier les enseignants/chercheurs de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et ceux de l'Université de Paris-Dauphine, dont CASSIER M., POIX M., FORAY D., DAVID A., BLONDEL D., RALLET A., ALTER N., qui ont tous contribué à ma formation doctorale et MOUHOUD E.M. pour m'avoir fait bénéficier lui aussi de conseils éclairés, ainsi que MARKOWSKI K. pour la qualité de son équipe et de la formation en management de projets innovants –dont j'ai bénéficié– qu'il dirige brillamment depuis 20 ans. Et enfin, Professeur BENMIMOUN F. pour m'avoir offert l'occasion de m'initier, à ses côtés, à l'enseignement de ce nouveau module –introduit récemment au Maroc, dans les facultés scientifiques– qu'est « la culture entrepreneuriale » et qu'elle assure avec succès et anime de manière moderne (ouverte sur le monde de l'entreprise et ses acteurs qu'elle invite régulièrement dans son cours, à l'image de ce qui se fait en France).

L'aboutissement de cette thèse a aussi profité de critiques constructives par de nombreuses discussions avec des collègues et chercheurs –de disciplines variées– y compris celles à l'occasion de débats, séminaires et communications dans le cadre de colloques nationaux et internationaux.

Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de mon enquête de terrain, et en particulier les enquêté(e)s qui m'ont accordé leur temps, mais aussi leur confiance. De même pour les hauts responsables qui ont fini par m'accorder une autorisation –exceptionnellement– afin d'étendre mon enquête aux aéroports de Paris. Et enfin, Monsieur le Ministre chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger –ainsi que ses précieux collaborateurs– pour sa lettre de recommandation qui m'a ouvert bien des portes, au Maroc et en France, dans le cadre de la poursuite des objectifs de cette étude académique aux finalités bien concrètes et bénéfiques à tous, tant pour mon pays d'accueil (la France) que pour mon pays de naissance (le Maroc). Puisqu'il est –in fine– question de promouvoir des investissements matériels et immatériels, à plus forte valeur ajoutée, par la collaboration économique et le partage scientifique entre les deux pays.

Mes remerciements finaux et non les moindres vont à ma conjointe qui a supporté mes humeurs au gré de cette thèse, qui m'a aidé sur les nombreux fronts de la vie quotidienne, qui m'a encouragé jusqu'au bout, qui a été mon appui tout simplement.

Sommaire

Résumé iv
Abstract viii
Remerciements xiv
Sommaire xvi

Introduction générale 02

I- Première partie
La Migration de Retour, la Diaspora et le Maroc 12

1 L'approche théorique de la migration de retour et Diaspora 16

1.1 L'approche théorique de la migration de retour 17

1.1.1 La migration de retour selon l'économie néo-classique et la NELM 17
1.1.2 L'approche structurelle de la migration de retour 20
1.1.3 Le transnationalisme et la migration de retour 24
1.1.4 La théorie du réseau social et la migration de retour 26

1.2 Le concept de diaspora 29

1.2.1 L'évolution du concept de la diaspora dans le temps 30
1.2.2 Emergence des diasporas scientifiques 33
1.2.3 Développement et politiques de retour 37

2 Migration de Retour Marocaine : Contexte national, Tendance et Apport 44

2.1 Economie marocaine et système national d'innovation : forces et faiblesses 45

2.1.1 L'environnement économique au Maroc 45
2.1.2 Cadre institutionnel de la politique d'investissement au Maroc 55
2.1.3 Le système national d'innovation marocain 59

2.2 Le migrant de retour marocain 73

2.2.1 Les tendances du phénomène migratoire au Maroc 73
2.2.2 Le migrant de retour marocain : profil socio-économique 76
2.2.3 La réintégration des migrants de retour marocains 79

II- Deuxième partie
Gestion des Retours : Expériences Internationales, Diaspora Marocaine de l'Hexagone et Création des Projets Novateurs au Maroc 88

3 Expériences Internationales dans la Gestion du Retour 92

3.1 La diaspora Chinoise 93

3.2 La diaspora Colombienne et Indienne 102

4 Diaspora Marocaine de l'hexagone et Création de Projets novateurs au Maroc 116

4.1 Capital humain et gestion du retour au Maroc 117

4.1.1 La fuite des cerveaux 117
4.1.2 Les déterminants de la fuite des cerveaux 120
4.1.3 Le retour des compétences marocaines 128

4.2 Gestion du retour au Maroc : vers un entrepreneuriat innovant 132

4.2.1 L'entrepreneuriat, innovation et création de la valeur ajoutée 132
4.2.2 L'entreprise innovante 134
4.2.3 L'entrepreneuriat et l'innovation au Maroc 139

III- Troisième partie
Compétences Marocaines de France, Retour et Création de Projets Novateurs au Maroc: Méthodologie empirique de l'Etude, Résultats de l'enquête de Terrain, et Perspectives issues de l'Analyse 152

5 Approche Méthodologique 158

5.1 Méthodologie de collecte des données et choix de l'échantillon 158

5.1.1 Le questionnaire 158
5.1.2 La construction de l'échantillon 159

5.2 La mise en oeuvre du questionnaire 163

5.2.1 Rappel des hypothèses de recherche 163
5.2.2 Le questionnaire en ligne : version numérique 165
5.2.3 Evaluation du questionnaire : version papier 170
5.2.4 Approche méthodologique 172

6 Analyses Préliminaires 174

6.1 Analyse descriptive : Univariée 174

6.1.1 Situation au pays d'origine : le Maroc 174
6.1.2 Expériences et conditions de vie au pays d'accueil : la France 180
6.1.3 La possibilité d'un retour au pays : retour au Maroc 183
6.1.4 Compétences, emploi et/ou projet entrepreneurial au Maroc 188

6.2 Analyse croisée : Bivariée 199

6.2.1 Croisement de la variable d'intérêt avec des variables explicatives qualitatives 200
6.2.2 Croisement de la variable d'intérêt avec des variables explicatives quantitatives 212
6.2.3 Croisement des variables explicatives les plus pertinentes 213

7 Analyse approfondie : Explicative ou causale (résultats, projections et recommandations) 220

7.1 Classification TwoStep 222

7.1.1 Le concept de l'analyse TwoStep Cluster 222
7.1.2 Comparaison générale des classes 224
7.1.3 Profil de chaque classe 228
7.1.4 Comparaison des deux classes 230

7.2 *Régression logistique binaire* : 1er Modèle : Intention entrepreneuriale au Maroc au retour 231

7.2.1 Présentation de la méthode d'analyse suivie & élaboration du premier modèle 231
7.2.2 Proposition de modèles économétriques de prévision selon les quatres axes de l'analyse 235
7.2.3 Modèle globale 1 : Intention de création d'entreprise au Maroc au retour 240
7.2.4 Interprétation des résultats 243
7.2.5 Simulation des projections 245

7.3 *Régression logistique binaire* : 2ème Modèle : Réalisation de l'Intention entrepreneuriale 249
7.3.1 Elaboration du second modèle 249
7.3.2 Proposition de modèles économétriques de prévision selon les quatre axes de notre analyse....250
7.3.3 Modèle globale 2 : Réalisation d'une création d'entreprise au Maroc au retour 256
7.3.4 Interprétation des résultats 258
7.3.5 Simulation des projections 261

Conclusion générale 274

Bibliographie 290

Annexes 302

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau 01 : Classement du Maroc selon l'indice général de l'innovation en 2012 71
Tableau 02 : Migrants de retour au Maroc par tranches d'âges selon la nature du retour 77
Tableau 03 : Situation professionnelle des retournés au Maroc au retour selon la nature du retour 77
Tableau 04 : Niveau d'instruction acquis en France des retournés selon la nature du retour 78
Tableau 05 : Projets d'investissement réalisés au retour au pays 79
Tableau 06 : Principaux programmes d'aide au retour des universitaires chinois 100
Tableau 07 : Raisons incitant à choisir la France comme principal pays d'immigration 179
Tableau 08 : Répartition du niveau d'étude atteint en France par sexe 181
Tableau 09 : Niveau d'étude atteint en France 181
Tableau 10 : Fréquence des transferts et affectation réservée aux transferts 187
Tableau 11 : Questions relatives au potentiel innovant 192
Tableau 12 : Principales aides apportées par ces institutions selon les porteurs de projet 197
Tableau 13 : Intention de créer un projet selon le poste en France 202
Tableau 14 : Intention de créer un projet selon l'incitateur majeur du retour 204
Tableau 15 : Intention entrepreneuriale selon les compétences acquises en France 206
Tableau 16 : Intention de créer un projet selon les compétences permettant d'innover 207
Tableau 17 : Intention entrepreneuriale selon le secteur d'activité de l'innovation 209
Tableau 18 : Intention de créer un projet selon le nombre d'employés 210
Tableau 19 : Intention de créer un projet selon les contraintes à l'introduction d'une innovation 211
Tableau 20 : Réalisation d'un projet au Maroc selon l'utilité des compétences acquises 215
Tableau 21 : Réalisation d'un projet au Maroc selon le principal avantage incitant à investir 215
Tableau 22 : Type d'innovation et Montant de l'investissement initial 216
Tableau 23 : Type d'innovation et compétences permettant d'innover 217
Tableau 24 : Classification automatique 224
Tableau 25 : Distribution des classes 225

Modèle 1 : Intention entrepreneuriale

Tableau 26 : Ensemble des variables retenues pour le 1er modèle : l'intention entrepreneuriale 233
Tableau 27 : Variables significatives (relatives à la situation au pays d'origine) 235
Tableau 28 : Variables significatives (relatives à l'expérience au pays d'accueil) 237
Tableau 29 : Variables significatives (possibilité d'un retour au Maroc) 238
Tableau 30 : Variables significatives (intention entrepreneuriale au retour au Maroc) 239
Tableau 31 : Tableur/Simulateur : Intention entrepreneuriale 247

Modèle 2 : Réalisation d'une création d'entreprise

Tableau 32 : Ensemble des variables retenues pour le 2ème modèle : la concrétisation de l'intention. 249
Tableau 33 : Tableau des variables significatives (relatives à la situation au pays d'origine)..... 251
Tableau 34 : Tableau des variables significatives (relatives à l'expérience au pays d'accueil) 252
Tableau 35 : Tableau des variables significatives (possibilité d'un retour au Maroc) 253
Tableau 36 : Variables significatives (concrétisation de l'intention entrepreneuriale) 254
Tableau 37 : Tableur/Simulateur : Réalisation d'une création d'entreprise 263

Liste des figures

Figure 01 : Evolution des IDE au Maroc de 2000 à 2011 47
Figure 02 : Répartition sectorielle des IDE au Maroc en 2010 et 2011..... 48
Figure 03 : Répartition des IDE au Maroc en 2010 et 2011 par pays d'origine..... 48
Figure 04 : Les principaux éléments des systèmes nationaux d'innovation..... 64
Figure 05 : Evolution du nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur marocain (1980 à 2010).. 66
Figure 06 : Répartition des dépenses de la R&D marocaine par source de financement en 2011 68
Figure 07 : Evolution des dépôts de brevets d'invention au Maroc de 2010 à 2012..... 69
Figure 08 : Evolution des dépôts de brevets marocains par nature du déposant de 2010 à 2012..... 70
Figure 09 : Illustration de la répartition de la diaspora marocaine dans le monde en 2012 74
Figure 10 : Principaux pays d'accueil la diaspora marocaine dans le monde en 2012..... 75
Figure 11 : Niveau d'éducation des colombiens expatriés : pays de l'OCDE et d'Amérique latine.. 103
Figure 12 : Principales utilisations des transferts privés en Colombie..... 104
Figure 13 : Répartition géographique de la diaspora indienne (2010) 108
Figure 14 : Comparaison entre la répartition de la diaspora chinoise et indienne (2011) 109
Figure 15 : Principaux pays de la diaspora indienne..... 109
Figure 16 : Présentation du questionnaire en ligne..... 165
Figure 17: Répartition de notre échantillon de migrants marocains par sexe et âge 175
Figure 18 : Régions d'origine des deux cents personnes qui ont complété notre questionnaire 176
Figure 19 : Leur niveau d'étude atteint au Maroc par nos questionnés..... 177
Figure 20 : Filières d'études poursuivies au Maroc..... 177
Figure 21 : Raisons incitant à quitter le Maroc..... 179
Figure 22 : Secteurs de formation professionnelle suivie en France 182
Figure 23 : Situation professionnelle et de stabilité en France..... 182
Figure 24 : Possibilité et nature du retour au Maroc 183
Figure 25 : Sources d'information favorisant le retour au Maroc..... 184
Figure 26 : Raisons incitant au retour au Maroc..... 185
Figure 27 : Raisons incitant à ne pas rentrer au Maroc 186
Figure 28 : Type de poste occupé au retour au Maroc 188
Figure 29 : Domaines d'activités professionnelles des migrants de retour au Maroc 189
Figure 30 : Intention de création de projets au Maroc au retour 190
Figure 31 : Répartition des porteurs de projet par sexe..... 190
Figure 32 : Freins et motivations pour la création de projets au Maroc au retour..... 191
Figure 33 : Type d'innovation dans les projets des migranst de retour marocains 193
Figure 34 : Domaines de l'innovation 194
Figure 35 : Contraintes liées à l'introduction d'une innovation 194
Figure 36 : Montant de l'investissement initial..... 195
Figure 37 : Source de financement..... 195
Figure 38 : Nombre de personnes employées..... 196
Figure 39 : Aide et Soutien apportés par les institutions marocaines aux investisseurs..... 196
Figure 40 : Etat d'avancement des projets engagés par les entrepreneurs de retour au Maroc 197
Figure 41 : Incitations majeures à l'investissement au Maroc 198
Figure 42 : Avis des porteurs de projets (dont ceux MRE) sur les Mesures en leur faveur 198
Figure 43 : Intention de créer un projet selon le sexe..... 200
Figure 44 : Intention de créer un projet selon la nationalité 201
Figure 45 : Intention de créer un projet selon l'option du diplôme obtenu au Maroc 202
Figure 46 : Intention de créer un projet selon l'investissement en France 202

Figure 47 : Intention de créer un projet selon la fréquence des transferts d'argent au Maroc 203
Figure 48 : Intention de créer un projet selon l'utilité des transferts.....203
Figure 49 : Intention de créer un projet selon le retour au Maroc.....203
Figure 50: Intention de créer un projet selon la nature du retour 204
Figure 51 : Intention de créer un projet selon Frein majeur au retour.....204
Figure 52 : Intention de créer un projet selon la principale motivation de création.....205
Figure 53: Intention de créer un projet selon Freins à la création 205
Figure 54 : Intention de créer un projet selon la réalisation d'un projet au Maroc 206
Figure 55 : Intention de créer un projet selon l'existence ou pas d'un aspect original 207
Figure 56 : Intention de créer un projet selon le secteur de l'aspect novateur dans le projet.....207
Figure 57 : Intention de créer un projet selon le type d'innovation dans les projets.....208
Figure 58 : Intention de créer un projet selon montant d'investissement initial 209
Figure 59 : Intention de créer un projet selon la source de financement.....210
Figure 60 : Intention de créer un projet selon les difficultés dans la réalisation 210
Figure 61 : Intention de créer un projet selon les types de contraintes liées à l'innovation.....211
Figure 62 : Intention de créer un projet selon les avantages incitant à investir au Maroc 211
Figure 63 : Intention de créer un projet selon l'âge 212
Figure 64 : Intention de créer un projet selon la durée du séjour en France 212
Figure 65 : Intention de créer un projet selon le montant envoyé au Maroc.....213
Figure 66 : Rentrer au Maroc selon le frein majeur au retour au Maroc.....213
Figure 67 : Fréquence des transferts selon l'utilité 214
Figure 68 : Réalisation d'un projet au Maroc selon la principale motivation de création 214
Figure 69 : Réalisation d'un projet au Maroc selon les difficultés dans la réalisation.....215
Figure 70 : Type d'innovation et source de financement de cet investissement 216
Figure 71 : Croisement des types d'innovation avec les contraintes à l'innovation 217
Figure 72 : Taille des classes.....225
Figure 73 : Ajustement Bonferroni appliqué à la classe 1 226
Figure 74 : Ajustement Bonferroni appliqué à la classe 2 226
Figure 75 : Les variables les plus contributives 227
Figure 76 : Les variables les moins contributives 227

INTRODUCTION GENERALE

Cadrage de la recherche

La migration de retour –qui relève de la littérature sur les migrations internationales– est, selon Gmelch[1] (1980), *le mouvement des migrants* (qui s'opère depuis le pays d'accueil) *vers leurs pays d'origine en vue de s'y réinstaller*. Un retour qui peut également être temporaire, tout comme il peut être question de migration circulaire, laquelle traduit un engagement permanent tant dans le pays de naissance que d'adoption, d'où un retour supposé répété ou continu, selon Newland[2], Agunias et Terrazas (2008).

L'étude du mouvement, décrit par Gmelch, a permis un renversement dans l'analyse des conséquences de la migration sur les pays d'origine. Du fait que si cette migration pénalise ces derniers par une perte en capital humain et ses nombreuses retombées négatives. La migration de retour peut quant à elle inverser cette tendance par de sérieux gains, à savoir ceux liés notamment à la création d'entreprises, au transfert de connaissances nouvelles acquises ailleurs (au potentiel à la fois novateur et générateur tant d'emploi que de formation dans leurs pays en développement), mais aussi aux transferts de fonds qui accompagnent ces deux sortes d'investissements ou encore les possibles envois d'argent émis depuis le pays d'accueil au profit de leur proches restés au pays. Ce troisième type d'avantage est cependant –bien que paradoxalement très présent dans la littérature et l'actualité– plus limité en matière de retombés positives, à moyen et long terme, car le plus souvent voué essentiellement à la consommation.

S'il existe une multitude de travaux de recherche valorisant l'apport incontestable de cette migration de retour à la croissance économique et au développement du pays d'origine, la question du retour des migrants, ainsi que celle de leur devenir suite à ce retour au pays, demeurent cependant peu renseignées, notamment en l'absence de données actualisées et précises. Ainsi, plusieurs interrogations méritent d'être éclaircies, dont celles relatives à la typologie des migrants qui retournent, les facteurs qui influencent le retour, la façon dont les migrants vivent leur retour et les différentes formules proposées à ces derniers pour réussir leur réintégration dans la société d'origine.

Les migrants de retour qualifiés, voire hautement qualifiés, demeurent une catégorie particulièrement interpellante qui suscite l'intérêt d'un certain nombre de chercheurs qui l'ont abordée de diverses façons.

[1] GMELCH, G., 1980, "Return Migration", *Annual Review of Anthropology*, vol.: 9, no.: 1, p.: 136. www.annualreviews.org/toc/anthro/9/1
[2] NEWLAND, K., AGUNIAS, D.R. and TERRAZAS, A., 2008, "Learning by doing: Experiences of circular migration". *MPI Insight*. Washington, DC, Migration Policy Institute, p.: 2. http://www.migrationpolicy.org/pubs/Insight-IGC-Sept08.pdf

En fonction de l'angle ou de l'approche adoptée pour l'étude du retour de ce type de migrants, nous avons, d'une part, un certain nombre de recherches qui ont soulevé ce phénomène à travers la qualification et l'emploi, dont celles de Razum[3] (2005) puis Christou[4] (2008). Et d'autre part, dans le souci de comprendre l'incidence de ce créneau en matière de transferts de savoir-faire et de compétences sur l'économie du pays d'origine, certains auteurs qui se sont penchés sur la question de la catégorisation de ce type de retour, laquelle a eu à son tour divers traitements.

Effectivement, la littérature économique sur le sujet s'est véritablement enrichie par les différentes interprétations qui ont été associées au retour des migrants, lesquelles ont donné lieu à plusieurs sortes de classifications qui varient de par leurs critères allant des aspects légaux (retour contraint, rapatriement et retour volontaire) ou géographiques (retour au lieu de provenance ou vers une nouvelle région dans le pays) à ceux temporels (d'une visite ponctuelle au retour définitif) signalés par King[5] (2000) ou encore motivationnels comme ceux soulignés par Cerase[6] (1974) –cité d'ailleurs par King (2000)– qui répartit les retours de migrants, sur la base de ces dernières, en quatre :

1) le retour pour motif d'échec, ou comme il le note "return of failure" et qui implique donc une défaillance du migrant dans l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés au départ ; 2) le retour conservateur ou "return of conservatism", motivé par le souhait de rejoindre et renouer avec ses proches, en préservant ou en perpétuant le contexte social quitté, en vue de se faire accepter et de faciliter sa réintégration dans sa société d'origine ; 3) le retour s'expliquant par la fin de vie professionnelle, autrement-dit le passage à la retraite ou "return of retirement" ; 4) le retour innovateur ou "return of innovation" qui, à l'inverse du retour conservateur, vient insuffler quant à lui –après le retour– changement et modernité au niveau socioéconomique et scientifique, souvent en rupture avec les schémas traditionnels existant et débouchant de ce fait sur des gains en compétitivité au (et pour le) pays.

Il est d'ailleurs question au niveau de cette dernière catégorie de "brain gain", littéralement gain de cerveaux, au sens arrivée de nouvelles compétences ou citoyens (hautement) qualifiés. Ceci, en contraste avec la notion plus commune de « fuite des cerveaux », puisque ce retour innovateur est à l'origine du transfert aussi bien de capacités améliorées acquises à l'étranger (sur le plan capital humain) que de réseaux de contacts utiles (sur le plan capital social et économique ou financier) lesquels contribuent tant à la mise en place d'activités novatrices au pays qu'à son repositionnement, par ce biais, du rang de pays en voie de développement à celui de pays émergent, une fois que le changement insufflé gagne les principaux acteurs de son développement.

[3] RAZUM, O. and al., 2005, "Health, wealth or family ties? Why Turkish work migrants return from Germany", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, no. 4, pp.: 719-739. http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13691830500109894
[4] CHRISTOU, A. and KING, R., 2008, "Cultural geographies of counter diasporic migration: The second generation returns 'Home'", *Sussex Migration Working Paper*, no 45, January, p.: 16, University of Sussex: http://www.sussex.ac.uk/migration/publications/workingpapers
[5] KING, R., 2000, "Generalizations from the History of Return Migration," in Gosh, B., "Return migration: Journey of hope or despair?", *International Organization for Migration*, Geneva, pp.: 7-55. http://business.highbeam.com/2165/article-1G1-100807858/bimal-ghosh
[6] CERASE, F.P., 1974, "Expectations and reality: A case study of return migration from the United States to Southern Italy", *International Migration Review*, vol. 8, no. 2, pp.: 245-262. http://www.jstor.org/stable/3002783

Dans cette recherche, nous nous situons dans le cadre du retour innovateur (de Cerase) que nous examinerons dans le contexte des migrants marocains hautement qualifiés de France.

Il nous parait utile de souligner que migrants et transfert de connaissances ne vont pas toujours de pair. En effet, une large part des travailleurs migrants est souvent non-qualifiée. Et ces migrants peu qualifiés ne rapatrient pas de capital humain puisque les métiers sous-qualifiés qu'ils exercent, ne leur sont que rarement utiles dans leur pays d'origine.

C'est aussi pour cela que plusieurs auteurs, tel que De Haas[7] (2005), ou bien Vertovec[8] (2007), ou encore Portes[9] (2009), ont considéré que la forme de migration qui répond le mieux à l'équation « migration et développement » est celle dite de la "migration circulaire" où le retour au pays d'origine n'est pas définitif.

De par l'intérêt croissant exprimé à la fois du côté des pays d'origine que de ceux d'accueil, à l'égard des migrations de type transnational et circulaire, une meilleure compréhension du phénomène du retour des migrants qualifiés (qu'il soit temporaire ou permanent) s'avère nécessaire, au vu du rôle que jouent leurs apports économiques et scientifiques pour ces pays.

La décision personnelle du migrant est, par ailleurs, très influente dans le processus du retour comme expliqué par Bovenkerk[10] (1974). Ainsi, d'après cet auteur, elle découle du rapprochement opéré par ce migrant entre ses intentions initiales, ses motivations de départ et l'instant opportun pour son retour.

Les points que nous avons énoncés, dressent ainsi les premières balises de notre démarche de recherche, aux fondements tant théoriques qu'empiriques. En effet, l'objectif de formulation d'une synthèse des principaux éléments qui déterminent le parcours –et jalonnent le vécu personnel– des migrants qui choisissent de retourner et/ou de s'engager pour le développement de leurs pays d'origine, s'appuie à la fois sur la littérature spécialisée que sur les données que nous avons recueillies auprès d'un échantillon de la population ciblée.

Cette population regroupe aussi bien celles et ceux parti(e)s à des fins académiques que professionnelles. Notre objectif de recherche s'inscrit dans une démarche compréhensive de l'Autre afin de retranscrire un ensemble de réalités communes, mais surtout en vue de mieux renseigner sur les leviers décisionnels qui peuvent encourager davantage (tant sur place qu'à distance) l'investissement de cette population expatriée au profit de sa patrie.

La construction de l'objet de notre recherche s'est bâtie à la croisée de deux axes : migration de retour des marocains hautement qualifiés de France et leur potentiel entrepreneurial susceptible d'être vecteur d'innovation –et donc de rentabilité accrue– dans leur pays d'origine.

---

[7] DE HAAS, H., 2005, "International migration, remittances and development: myths and facts", *Third World Quarterly*, vol. 26, no. 8, pp.1269-1284. http://www.jstor.org/stable/4017714

[8] VERTOVEC, S., 2007, "Circular migration: the way forward in global policy?", International Migration Institute *Working Paper*, no. 4, University of Oxford, 9 p. http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/imi-working-papers/wp4-circular-migration-policy.pdf

[9] PORTES, A., 2009, "Migration and Development: Reconciling Opposite Views", *Ethnic & Racial Studies*, vol. 32, no. 1, January, pp. 5-22.

[10] BOVENKERK, F., 1974, "The Sociology of Return Migration: A Bibliographic Essay", publications of the Research Group on European Migration Problems, no. 20, The Hague: Martinus Nijhoff, In: CHEREDNICHENKO M., 2012, "Employment outcomes of Mexican return migrants in 1997", Master's thesis, *Lund University*, p.: 11. http://lup.lub.lu.se/student-papers/record/2760019/file/2760020.pdf

Genèse de la problématique

Sur les trois millions et demi[11] de Marocains vivant à l'étranger, la France, l'Espagne et l'Italie en concentrent[12] près de 45%. Et, la France, à elle seule, réunit un peu plus d'un million[13] (plus exactement 1 146 652 marocains d'après les postes consulaires[14] marocains sur place). Ce million de marocains établis en France, représenteraient le un cinquième de l'ensemble des étrangers vivant dans ce pays et qui constituent 8% de sa population. Cette part, malgré une actualité qui parfois se veut alarmiste, est toute de même restée relativement constante sur les trente dernières années, comme le soulignent les rapports[15] de l'INSEE, qui notent au passage une amélioration dans leur composition à savoir un immigré sur quatre est diplômé de l'enseignement supérieur.

Il convient de parler de "diaspora" pour désigner une communauté expatriée œuvrant dans une optique de synergie entre son pays d'accueil et son pays d'origine. La population du Maroc étant estimée à près de 32 millions[16] d'habitants, la taille de sa diaspora en représente donc près de 10%, mais son poids économique est de plus en plus important puisqu'elle participe activement à l'économie nationale à travers les transferts en devises et les investissements directs. A titre d'exemple, les Marocains Résidents à l'Etranger ou MRE ont rapporté pour l'exercice 2007 ce qui correspond à peu près à 9% du PIB national[17]. (Ces derniers ont par ailleurs représenté pour l'année 2006, à eux seuls, près de 50% d'un total de 6 millions de touristes comptabilisés[18]). Toujours selon le rapport de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) d'avril 2013, au niveau de la balance des paiements, l'excédent de la balance des transferts pour l'exercice 2012 a atteint 63,8 milliards de dirhams, et s'est consolidé entre 2005 et 2012 de 4,2% l'an pour s'établir sur cette période à 8,2% du PIB. Cette note positive est expliquée par les recettes nettes des transferts privés, composées principalement des transferts des MRE qui s'élèvent en 2012 à 56,3 milliards de dirhams.

Il importe aussi d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène isolé dans le temps ou ponctuel, mais bien d'une tendance qui s'inscrit dans la durée, se maintient et s'intensifie depuis 2001 sous l'effet conjugué de la mise en place de l'euro, de ces événements qu'a connus le monde et surtout d'une volonté politique nationale offensive qui se traduit par des offres incitatives de nature à pérenniser et encourager cette tendance. Car l'attachement culturel ou affectif de cette "élite" n'est pas –ou n'est plus– suffisant comme le fait remarquer Khachani (2010). D'où des tentatives d'incitations et d'appuis d'ordre économique qui sont à améliorer, et l'exigence que des mesures pour un environnement institutionnel plus favorable

[11] Environ 3 371 529 marocains, selon le Ministère en charge des marocains du monde, publié le 05/06/2012, http://goo.gl/n9s7U
[12] DAOUD A., 2007, « Une stratégie touristique pour MRE », article du journal l'Economiste du 05/04/2007, http://goo.gl/etJ8E
[13] MIGNOT A., 2006, Interview de SIJILMASSI, F., Ambassadeur du Maroc en France, au Journal La Gazette du Maroc, http://goo.gl/nIAij
[14] Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger, http://www.marocainsdumonde.gov.ma/ministère-des-mre/mre-en-chiffres.aspx
[15] BORREL C., 2006, INSEE Première (d'août) no 1098 : www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1098/ip1098.html
[16] CIA, 2012, The World Factbook, July, https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mo.html
[17] DEPF du Ministère de l'économie et des finances marocain, avril 2013, « Tableau de bord des indicateurs macro-économiques », p.: 14, histogramme des "Recettes MRE en % du PIB": http://www.finances.gov.ma/depf/publications/en_chiffres/bord_annuel/tableau_annuel.pdf
[18] Office du tourisme marocain: http://www.tourisme.gov.ma/francais/5-Tourisme-chiffres/ArriveeTouristes.htm

à l'investissement soient mises en place, mais surtout respectées. Cela suppose une révision par les diverses institutions de la perception du rôle actuel de cette diaspora et du potentiel de ses membres pour l'économie du pays. Ces derniers doivent être considérés à la fois dans les pays d'accueil et d'origine, comme des acteurs et des partenaires appuyant les efforts de développement.

En effet, leurs transferts de fonds constituent avec le tourisme la principale source de devises du royaume. Pour illustrer ce propos, continuons sur notre rappel en précisant qu'entre 2001 et 2006 les transferts des MRE ont représenté 7,8% du PIB du Maroc ; ils ont couvert presque 60% du déficit commercial et ont constitué la première source de devises devançant le tourisme, les investissements et prêts privés étrangers. En 2010, ils sont la deuxième source de devise du Maroc après le tourisme, totalisant pour l'année en question un montant avoisinant les 5 milliards d'euros (près de 9% du PIB) dont 70% dédiés à leurs familles.

En 2012, les transferts des marocains résidents à l'étranger et les recettes du tourisme atteignent respectivement 5,2 et 5 milliards d'euros, soit respectivement moins 3,5% et un peu moins de 2% par rapport à 2011, ceci toujours selon les offices nationaux concernés (celui des changes et du tourisme). Enfin, au cours de la décennie passée, de 2000 à 2010, les marocains de l'étranger ont transféré pas moins de 41,5 milliards d'euros. L'évaluation des transferts en nature, quant à elle reste difficile.

Les envois d'argent des MRE installés dans l'UE ont gardé –en dépit des baisses (liées à la crise mondiale) entre 2008 et 2009– une tendance haussière et totalisent 43,7 milliards de dirhams au titre de 2012, soit 74,6% de l'ensemble des transferts des expatriés marocains. La ventilation de ces recettes par pays de provenance fait ressortir une prépondérance des transferts effectués depuis la France (50,6%), puis l'Espagne (13,5%) et l'Italie (13,4%)[19].

Pour ce qui est des investissements des MRE, un bon nombre de paramètres peuvent intervenir dans le choix du secteur par le migrant, telle que la connaissance de ce secteur et la présence ou non de ses relations dans ce dernier pour l'y "introduire". Quoi qu'il en soit, l'impact de l'investissement MRE sur le tissu économique marocain semble évoluer (tant au niveau de l'ampleur que de la nature) au vu des nouveaux secteurs qu'ils ont investis. Les plus avisés ont d'ailleurs pris part aussi bien aux privatisations qu'aux offres de la bourse des valeurs de Casablanca.

Ceci dit, d'autres secteurs (habituels) « moins risqués » intéressent davantage ces migrants, c'est le cas notamment de l'immobilier au Maroc. Les champs investis couvrent également l'achat et la mise en valeur des terres agricoles, la création d'unités modernes d'élevage, l'investissement dans le secteur touristique, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, les galeries commerciales, la petite et moyenne industrie notamment dans la confection, l'agroalimentaire et les matériaux de construction, entre autres. (Khachani, 1996)

Cette situation, bien que plutôt positive, laisse néanmoins à désirer, compte tenu des opportunités offertes par l'économie marocaine. Aussi, le problème est de savoir comment

[19] Ministère de l'économie et des finances marocain, octobre 2012, « Projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2013 : Rapport économique et financier », p.: 16, http://www.finances.gov.ma/depf/publications/rapport/ref_2013_fr.pdf

mieux drainer les potentialités décrites et celles entrepreneuriales, combinant savoir-faire et finances, vers le pays d'origine pour permettre son développement dans la durée.

Le Maroc, pleinement conscient de l'importance de sa diaspora marocaine de France et de l'impact qu'elle a, et qu'elle peut avoir, sur son économie et sur son développement –compte tenu de la manne financière qu'elle représente et du vivier d'expertises et de compétences générant ses richesses– se trouve confronté à plusieurs questions, notamment :

Comment stimuler ces flux financiers, ou au moins maintenir leur niveau ? Quel est l'impact économique des retours –même limités– et des actions de la diaspora de France en faveur du développement au Maroc ? Comment encourager un rapatriement non seulement du capital financier mais aussi humain ? Comment faire face à la réticence de ces potentiels investisseurs et transformer les fonds de ces migrants en investissements aptes à véhiculer technologie et savoir-faire acquis dans le pays d'accueil (en l'occurrence la France) ?

L'étude que nous avons menée, à l'inverse d'une approche par l'attirance ou "pull" qui laisse venir, s'inscrit quant à elle, à contrario dans une démarche proactive approche "push" qui consiste à aller vers la diaspora marocaine soit directement, soit en prenant contact avec elle, par le biais de réseaux intermédiaires[20]. Dans les faits, c'est bien les contacts directs qui prennent, et de loin, le dessus.

La question de l'impact du retour en termes de capital humain sur l'économie nationale susmentionnée est à examiner de plus près sur la base de réflexions portant sur :

Que représente l'argent de la diaspora au Maroc ? Dans quel secteur est-il investi ? Qu'est-ce que les différentes formations supérieures –académiques et professionnelles– capitalisées par cette diaspora, en France, apportent à ce pays d'origine qu'est le Maroc ?

Il existe véritablement un vide informationnel sur le sujet que nous essayons de combler par notre étude de terrain. Cette dernière a été orientée prospection ou étude de marché pour repérer les compétences diasporiques marocaines avec l'ambition de pouvoir au final estimer les retours (sur investissements) d'offres ciblées qui seraient élaborées en adéquation avec les attentes sondées auprès des enquêtés et des interlocuteurs ou partenaires visés.

De ce fait, l'enquête que nous avons menée auprès des migrants marocains de retour –qualifiés et porteurs de projets (éventuellement novateurs au Maroc)– en France ou retournés au Maroc (d'une façon définitive ou provisoire) avec pour objectifs assignés : faire ressortir les caractéristiques les plus marquantes relatives aux facteurs, freins et motivations de retour, au profil socioéconomique de cette catégorie de migrants, au choix ou non de mener un projet au retour, le caractère innovant de l'investissement des migrants, s'il existe. Et ceci, avec différents niveaux d'analyse : répartition sectorielle et géographique, modalités de financement, nombre d'emplois créés, conditions de marché, contraintes rencontrées, ...etc.

Une fois l'ensemble des éléments recueillis, et en fonction des données traitées, une analyse de ces dernières est opérée, en vue d'apporter des éléments de réponses aux questions

[20] Tel que le réseau d'agences bancaires marocaines présentes en France, ou –quand cela est possible– via les contacts de la diaspora.

précitées, en nous basant sur des modèles théoriques et des analyses économétriques, lesquels sont traduits en préconisations, en vue de renseigner sur les éléments que le Maroc pourrait ou devrait développer pour orienter les investissements de la diaspora vers des projets plus rentables (des créations d'entreprises, idéalement innovantes, pour plus de valeur ajoutée).

Pour ce qui est de notre approche, nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive prédictive qui se caractérise par le recours à un questionnement à partir d'un cadrage théorique provisoire, puis confronté à notre enquête empirique sur le terrain, donne lieu ensuite à une modélisation économétrique aux fins prédictives par des simulations et la construction d'enseignements sous forme de recommandations.

A cet égard, notre étude vise à dresser un état des lieux sur la question des transferts –de capital humain et/ou financier– et à apprécier l'importance de la diaspora marocaine de France, en termes d'apports et nature des investissements possibles pour le Maroc, entre-autres. Une évaluation servant de base à la formulation de recommandations, visant à souligner les leviers permettant une meilleure orientation du potentiel de cette diaspora et une plus grande implication dans le développement de son pays d'origine, le Maroc.

L'intérêt de la recherche

L'objectif de notre thèse est donc d'étudier, de décrire, d'analyser et de comprendre, mais aussi d'essayer de prédire, dans ce cadre d'étude qu'est la migration de retour, les possibles apports (de la diaspora) en capital humain, par les deux axes que sont : l'intention entrepreneuriale d'une part et sa concrétisation d'autre part. Deux faces de cette même pièce qu'est la création d'entreprise et qui peut d'ailleurs contribuer à la pérennisation des transferts financiers, outre ceux de connaissances que cette diaspora est apte à assurer.

De cet objectif, découle ainsi le souhait de construire et tester par les résultats de notre enquête un modèle explicatif de l'intention d'entreprendre au Maroc, mais aussi des chances qu'elle puisse se réaliser ou qu'il y ait tout simplement création d'entreprise. Ceci, dans l'optique d'offrir un moyen qui pourrait renseigner les instances marocaines sur le bien-fondé de leur investissement dans des mesures liées à la stimulation de cette intention, dont la réalisation apporte grandement à l'économie mais aussi à la société marocaine.

Les résultats escomptés pourront donc être d'un appui à la détermination de facteurs influant positivement ou négativement cette intention d'entreprendre au retour, par les compétences marocaines de France hautement qualifiés. Et delà, la possibilité de proposer une feuille de route qui retrace les freins et/ou les mobiles qui stimulent les retours économiques et contribuent à la valorisation de l'entrepreneuriat diasporique au Maroc. Une activité qui dispose d'un fort potentiel innovant dans ce pays.

La présente thèse est structurée autour de trois parties, comme suit :

La **1**ère partie étudie l'aspect théorique de la problématique du retour et la question identitaire de la diaspora (le concept de projet migratoire, les éléments contextuels des pays d'origine et

d'accueil, et la notion de durée du séjour, entre-autres). Elle s'intéresse aussi à la dimension attractive de l'idée du retour ; tout en rappelant l'importance du balisage de terrain (économico-politique) qui a été déployé pour l'encourager et favoriser une réinsertion des plus qualifiés de cette diaspora marocaine de France ; et en mettant en exergue les différentes mesures prises dans ce sens par le Maroc. Cette partie examine ensuite au travers des quelques études existantes, le profil du migrant marocain de retour, la part de la qualification et/ou de la formation professionnelle dans son projet migratoire, ses attentes et ses déceptions.

La **2**ème partie fait le tour d'horizon des expériences internationales les plus marquantes en matière de gestion du retour et des relations scientifiques et économiques avec la diaspora de pays devenus des références en la matière. Ceci à travers une analyse comparative mais aussi critique de leurs différentes approches et politiques de migration et de développement. Cette seconde partie traite également de la fuite des (cerveaux) compétences tout en renseignant sur des pistes de solutions novatrices à même de capter ces migrants qualifiés, d'autant plus qu'ils sont assez souvent synonymes d'investisseurs ou d'entrepreneurs dans leur pays et contribuent au transfert de fonds mais aussi de connaissances nécessaires au capital humain du pays d'origine pour l'accompagnement de ses stratégies d'émergence et de développement.

La **3**ème partie de la thèse offre une lecture pragmatique de la problématique du retour au travers des résultats d'une enquête de terrain originale que nous avons réalisée en face-à-face et menée en France et au Maroc auprès des migrants de retour et des candidats au retour qualifiés -par un enseignement supérieur français et/ou une expérience professionnelle- et porteurs de projets novateurs pour certains. Cette étude empirique se distingue par une analyse formalisée de ses résultats, suivant une démarche hypothético-déductive[21] prédictive. Enquête dont l'originalité est de tenter de palier à la quasi-inexistence d'études recourant aux variables qualitatives (ouvertes[22]), pourtant plus riches –pour une compréhension en profondeur du sujet– mais aussi plus complexes à traiter et à interpréter, eu égard aux habituelles études qui se limitent aux variables quantitatives. Les objectifs assignés à notre étude de terrain furent l'identification et l'analyse des caractéristiques déterminantes pour la décision et les motivations de retour, le profil socio-économique, le choix éventuel de la voie entrepreneuriale au Maroc et le potentiel innovant de l'investissement de ces migrants sondés, ainsi que les différentes contraintes rencontrées par les diverses personnes questionnées.

De par sa construction, cette thèse vise à souligner outre l'importance de cette migration de retour pour le pays d'origine, le fait que ses candidats doivent être encouragés et appelés par leur pays à être des vecteurs de développement. Le Maroc ne peut prétendre à la récupération d'une partie de l'élite de son capital humain –en quête de succès, n'importe où– sans un sérieux engagement dans la construction d'un véritable projet migratoire, en considérant la réelle faisabilité d'un tissage de liens étroits avec sa diaspora et qui soit basé sur un accord gagnant-gagnant clairement profitable à chaque partie.

[21] Questionnements à partir d'un cadrage théorique provisoire, enquête empirique sur le terrain et construction d'enseignements en proposant des concepts, pratiques ou recommandations, associés à une modélisation économétrique aux fins prédictives par des simulations.

[22] "Une donnée qualitative est par essence une donnée complexe et ouverte" d'après PAILLE P. et MUCCHIELLI A. (2005). "L'être essentiel de l'analyse qualitative" 7-36. In: « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* ». Ed. Armand Colin, p. 20.

Première partie

La Migration de Retour, la Diaspora et le Maroc

Migration de Retour et Diaspora dans la littérature économique

La migration de retour est un concept qui relève de la littérature sur les migrations internationales. Il s'agit d'un processus transnational qui renvoie à l'action de retourner vers son pays d'origine, que ce soit de façon permanente ou temporaire.

Diverses écoles de pensée se sont penchées sur ce phénomène et ont contribué, par différentes approches scientifiques, à sa conceptualisation. Le sujet, bien que d'actualité, remonte jusqu'aux années soixante. Au-delà des divergences méthodologiques d'analyse qui les séparent, elles conviennent toutes que la migration de retour ou la réintégration au pays d'origine varie de mode selon trois principaux éléments:

- *L'environnement au pays de retour;*
- *La nature et la durée du projet migratoire mené à l'étranger;*
- *Le contexte et les raisons incitant au retour au pays d'origine.*

L'examen respectif de l'impact des trois éléments précités est un préalable nécessaire à toutes réflexions sur des solutions ou politiques ayant pour finalité le renforcement du lien entre migration de retour et développement dans le pays d'origine.

Paradoxalement, les trois éléments susmentionnés ne sont pas pris en compte dans le cadre de la politique de retour élaborée par l'Union Européenne pour la maîtrise des flux migratoires car cette politique est essentiellement un instrument inclus dans son programme de lutte contre l'immigration clandestine.

Mais aussi, elle ne s'inscrit pas suffisamment dans le cadre de la politique européenne de coopération au développement avec les pays tiers.

Il s'agira pour nous d'identifier les facteurs liés au parcours des migrants retournant au pays d'origine, depuis les motivations de retour en passant par les modalités de réintégration des migrants de retour, jusqu'à leur capacité contributive au développement de leurs pays d'origine.

CHAPITRE 1.

L'approche théorique de la migration de retour et la Diaspora

Une brève revue des principales écoles de pensée sur la migration de retour permet de comprendre comment le retour a été abordé, depuis les années soixante à nos jours, par des spécialistes issus de différentes disciplines et comment plusieurs écoles de pensée sont apparues afin de proposer de nouveaux cadres et outils d'analyse visant à mieux comprendre les enjeux liés à la migration de retour.

Bien que les écoles de pensée, ayant traité de la migration de retour, remontent aux années soixante, c'est essentiellement dans les années quatre-vingt que la stimulation de débats scientifiques entre les chercheurs a eu lieu avec l'émergence du phénomène de retour et de son impact sur les pays d'origine. Ce débat a abouti à la production de plusieurs volumes et essais critiques, et à l'organisation de conférences (Kubat, 1984).

Il ne fait aucun doute que de tels débats ont activement contribué à l'élaboration de la littérature sur la migration de retour avec des réflexions croissantes sur le co-développement, le retour volontaire des ressortissants de pays tiers, l'émergence et la mise en œuvre d'accords bilatéraux de réintégration entre pays émetteurs et récepteurs, et le lien entre migrations internationales et développement économique dans les pays d'origine des migrants.

Il faut dire que la diversité croissante des analyses d'écoles de pensée, avec la forte politisation des mouvements migratoires internationaux, ont eu des incidences sur la manière dont les migrations de retour et les « migrants de retour » ont été compris et analysés.
Tout comme le souligne Mary KRITZ (1987), plusieurs problèmes théoriques ont trait aux définitions de l'immigré, de la migration de retour, et des « migrants de retour » qui jouent un rôle crucial dans l'orientation, voire le façonnement des perceptions, taxonomies et politiques adoptées par les gouvernements et les organismes intergouvernementaux.

Il importe de souligner –comme préalable à l'étude de la manière dont a été traitée le retour par les théoriciens des migrations internationales– que les idées théoriques examinées ci-après ont, à des degrés différents, intégré la migration de retour en tant que sous-composante de leurs approches analytiques. Bien que certaines de ces idées soient le résultat d'études empiriques, d'autres découlent d'une collection de fragments de données quantitatives officielles basées sur des critères définissant le « migrant de retour ».

1.1 L'approche théorique de la migration de retour

La migration de retour : hypothèses de base

La revue critique, que nous dressons ici, se focalise essentiellement sur les théories qui ont essayé de proposer un ensemble de variables visant à mieux comprendre l'ampleur et la dynamique de la migration de retour au pays d'origine. Quels que soient leurs points de vue et interprétations, les théories présentées ci-après offrent toutes des idées ou contributions intéressantes dans la mesure où elles diffèrent les unes des autres en termes de niveau d'analyse eu égard à l'importance de la question du retour dans leurs cadres d'analyse respectifs.

Les différentes contributions des cinq écoles de pensées à savoir celles de : l'économie néo-classique ; la nouvelle économie de la migration du travail (ou NELM : The New Economics of Labor Migration) ; le structuralisme ; le transnationalisme ; les réseaux sociaux-économiques transfrontaliers (ou cross-border social and economic networks) tiennent compte de cinq variables, allant de la manière dont est perçue la migration de retour au rôle du « migrant de retour », à ses motivations, puis l'impact du capital financier et humain qu'il représente pour son pays d'origine.

1.1.1 La migration de retour selon l'économie néo-classique et la nouvelle économie des migrations de travail (NELM)

- **La migration de retour et l'échec du projet migratoire**

D'après la conception néo-classique, la migration de retour comprend exclusivement les travailleurs migrants qui ont mal estimé les coûts de migration et n'ont pas atteint les bénéfices de revenus plus élevés. Le retour survient en conséquence de l'échec de leurs expériences à l'étranger ou du fait que leur capital humain n'a pas été récompensé à la hauteur de leurs attentes. En outre, et contrairement à l'école de pensée de la nouvelle économie des migrations de travail –New Economics of Labour Migration, NELM (voir ci-après)–, l'économie néo-classique de la migration considère le migrant comme une personne qui non seulement maximise ses revenus mais aussi la durée de son séjour à l'étranger en vue d'une installation définitive et un regroupement familial.

Dans ce cadre d'analyse néo-classique de la migration de retour, l'échec d'une expérience de migration en termes de revenus, d'emploi, et de durée ne peut motiver le retour.
Cependant, la nouvelle économie des migrations de travail ou NELM perçoit la migration de retour comme le résultat escompté d'une "stratégie calculée" définie au niveau du ménage du migrant, et résultante de l'atteinte réussie d'objectifs ou de cibles.

En fait, comme mis en avant dans l'ouvrage référence d'Oded STARK, l'approche de la NELM "déplace le centre d'attention de la théorie de la migration, de l'indépendance individuelle [...] vers l'interdépendance mutuelle" (Stark, 1991), c'est-à-dire, au niveau de la

famille ou du ménage. En outre, le retour est considéré ici comme le résultat naturel d'une expérience réussie à l'étranger au cours de laquelle le migrant a atteint son objectif (à savoir, des revenus plus élevés et une accumulation de son épargne), tout en envoyant naturellement une part de son revenu à son ménage (au pays d'origine).

- **Le transfert de fonds**

Les envois de fonds sont une partie intégrante d'une stratégie visant à diversifier les ressources de la famille ou du ménage en vue de palier aux risques liés à l'absence de marchés efficaces d'assurance au pays d'origine. Ils constituent en outre, avec celui de l'attachement au pays d'origine, un facteur explicatif de la décision de retour.

Amélie CONSTANT et Douglas MASSEY, en analysant des données relatives à la migration de retour de "travailleurs-invités" en Allemagne de 1984 à 1997, ont pu constater que les migrants qui envoient des fonds à leur pays d'origine, ont un taux d'emploi supérieur dans les pays d'accueil et que le fait d'avoir un conjoint dans le pays d'origine augmente leur risque de retour (Constant et Massey, 2002).

Contrairement au modèle néo-classique, pour Oded STARK et ses disciples (Taylor et al., 1996), la migration de retour apparait comme une étape planifiée dans un projet migratoire bien ficelé qui détermine non seulement la propension des migrants à « exercer un niveau d'effort supérieur au travail (dans les pays d'accueil) à celui exercé par les travailleurs natifs » (Stark, 1991) et à économiser plus d'argent que les travailleurs natifs (Stark & Galor, 1991), mais aussi leur niveau de socialisation dans les pays d'accueil ainsi que de leur degré de motivation quant à l'acquisition de nouvelles compétences ou formations professionnelles. En d'autres termes, les compétences acquises à l'étranger sont considérées comme étant affectées par la probabilité de retour.

D'après la NELM, la durée migratoire est limitée et cette limitation est conditionnée par la capacité du migrant à fournir à sa famille ou ménage la liquidité et les revenus attendus.
La planification du projet de migration a une incidence sur les modèles de comportement de l'immigré dans le pays d'accueil, ainsi que sur le développement professionnel.

Les approches de l'économie néo-classique et de la NELM diffèrent l'une de l'autre dans la mesure où elles conçoivent des interprétations contrastées en ce qui concerne la migration de retour. Ainsi, lorsque les économistes néo-classiques prônent l'idée selon laquelle les gens se déplacent en permanence en vue de maximiser leurs salaires dans les pays d'accueil, la migration de retour est vue comme un échec, voire même une anomalie. Les théoriciens de la NELM soutiennent, quant à eux, que les candidats à la migration se déplacent sur une base temporaire pour atteindre leurs objectifs ou cibles dans les pays d'accueil comme condition préalable pour rentrer chez eux. La migration de retour est considérée comme une réussite, voire même un résultat logique.

Ils sont catégoriques quant à leur rupture avec cette image véhiculée par la pensée néo-classique selon laquelle les migrants de retour sont en situation d'échec. La durée du séjour à l'étranger est calculée en fonction du besoin du ménage ou de la famille du migrant, en termes d'assurance, pouvoir d'achat et épargne. Autrement dit, l'approche de la migration de retour par la NELM va "au-delà d'une réponse à un différentiel de salaire négatif " (Stark, 1996).

Les deux écoles de pensée ont certainement chacune contribué à l'enrichissement de la théorie migratoire notamment la migration de retour. Malgré leurs interprétations contrastées, toutes les deux considèrent unanimement que la décision des migrants, tant d'aller à l'étranger que de retourner chez eux, s'opère dans le cadre de projets ou stratégies définies avant, pendant et après leurs expériences migratoires.

- **Les limites des approches néo-classiques et de la NLEM**

Les limites des deux approches théoriques précitées se situent aussi bien au niveau du statut - in fine- des migrants que de leurs mobiles pour le retour qui ne seraient déterminés que par les seuls facteurs économiques ou financiers, et n'offrent ainsi que peu d'explications sur la manière dont les envois de fonds et les compétences sont utilisés dans les pays d'origine. Mais aussi, au niveau de l'image réservée au migrants de retour qui les confinerait au rôle de porteurs de revenus étrangers ou, selon Edward TAYLOR, celui d'"intermédiaires financiers".

Par ailleurs, alors que les deux écoles s'interrogent sur le « quand » et le « pourquoi » de la prise de décision du retour, elles semblent faire fi de la question de l'espace du retour, et donc du « où ». Mais aussi, il y a absence dans leur réflexion de références à l'environnement ou au contexte socioéconomique et politique ou institutionnel propre au pays d'origine, et delà outre la question du lieu c'est une réflexion sur le cadre favorable au retour des migrants qui n'apparait pas dans leur analyse. Ainsi, par exemple, l'optique que les expériences migratoires (certes individuelles, mais souvent répétées) de retour au pays vers une région en particulier puissent avoir bien plus que ce dénominateur commun, n'est pas considérée par ces deux écoles dont la vision apparait limitée au niveau micro-économique.

D'autre part, nous soulignons l'imprécision se rapportant aux stratégies planifiées et/ou modifiées lorsque le retour se produit, ainsi que la non prise en compte de l'interaction au-delà du ménage ou de la famille du migrant de retour et qui demeure donc inconnue.

Enfin, comme le montrera l'axe suivant, plusieurs études empiriques ont démontré de manière convaincante que le paradigme binaire « succès / échec » ne peut être entièrement explicatif du phénomène de la migration de retour. Ce paradigme tend en fait à isoler les décisions et stratégies des « migrants de retour » de leur environnement social et politique, sans les corréler avec les facteurs contextuels au pays d'origine.

1.1.2 L'approche structurelle de la migration de retour

- **La migration de retour et les facteurs contextuels**

Nul doute que les résultats empiriques et théoriques produits par les anthropologues, sociologues et socio-géographes ont grandement contribué à l'affinement de l'approche structurelle de la migration de retour qui a su intégrer dans l'analyse du retour les facteurs sociaux, contextuels et institutionnels dans les pays d'origine.

Tout comme la NELM, l'approche structurelle de la migration de retour montre à quel point les ressources économiques et financières ramenées aux pays d'origine sont déterminantes quant à la décision du retour et à la réinsertion du migrant. Le succès ou l'échec du migrant de retour est analysé en corrélant la "réalité" économique et sociale du pays d'origine avec les attentes du migrant.

Francesco CERASE, dans son article sur les migrants de retour italiens revenant des Etats-Unis, fournit de nombreux exemples emblématiques mettant en exergue la complexité des relations entre, d'une part, les attentes des migrants de retour et d'autre part, le contexte social et économique (c'est-à-dire, la "réalité") au pays d'origine. Cerase, en étudiant ces migrants, identifie quatre types différents de retour en mettant l'accent sur leurs aspirations, attentes et besoins :

- Le premier type correspond au "Retour d'échec" et se rapporte aux migrants de retour qui n'ont pas pu s'intégrer dans leurs pays d'accueil en raison des préjugés et stéréotypes qu'ils ont rencontrés à l'étranger. Leurs difficultés à prendre une part active dans les pays d'accueil ou à s'adapter à ces sociétés ont été suffisamment fortes pour motiver leur retour.

- Le second dit : "Retour de conservatisme", comprend les migrants qui, avant d'émigrer, avaient prévu de rentrer chez eux avec assez d'argent pour acheter des terres en vue de "leur affranchissement d'un méprisable assujettissement aux propriétaires fonciers" (Cerase, 1974). En raison de ces aspirations et stratégies, les migrants de retour conservateurs sont animés seulement par leurs besoins personnels, ainsi que ceux de leurs proches et n'aspirent guère à changer le contexte social du pays d'origine mais aident plutôt à le conserver.

- Le troisième type est celui du "Retour des retraités" et renvoie donc aux migrants retraités qui décident de retourner à leur pays d'origine et d'acquérir un terrain et une maison où ils passeront leurs vieux jours.

- Et enfin, un quatrième type qualifié de "Retour d'innovation", qui est certainement la catégorie la plus dynamique des migrants de retour dans la typologie de Cerase. Ce type désigne des acteurs "prêts à utiliser tous les moyens et toutes les compétences nouvelles qu'ils ont acquis durant leur expérience migratoire" (Cerase, 1974) en vue d'atteindre leurs objectifs dans leur pays d'origine qui, selon eux, offre de bien meilleures opportunités pour la satisfaction de leurs attentes. Cerase note que ces migrants de retour se voient comme des

innovateurs, car ils croient que les compétences acquises à l'étranger tout comme leurs épargnes auront fait d'eux des "porteurs du changement". Néanmoins, Cerase observe que ces migrants de retour ne peuvent vraisemblablement être acteurs du changement dans leur pays d'origine en raison de la rigidité des "rapports de pouvoir" et des intérêts particuliers ou "droits acquis", qui relèvent de la tradition ou de la spécificité de ces pays, et qui empêchent les innovateurs d'entreprendre toutes initiatives qui pourraient compromettre la situation ou l'ordre établi et la structure traditionnelle du pouvoir.

La typologie des retours, ou des migrants de retour de Cerase constitue une tentative visant à montrer que la situation ou les facteurs contextuels dans les pays d'origine doivent être pris en compte comme conditions essentielles quant à l'appréciation d'une expérience de retour en tant que succès ou échec.

Il ne fait aucun doute que les observations de Cerase ont été cruciales pour la suite des approches portant sur les questions relatives aux migrants et à la migration de retour et qui ont été étayées, quelques années plus tard, par George GMELCH qui a souligné la nécessité de corréler l'intention de retourner (au pays d'origine) des migrants avec leurs motivations pour le retour.

Les retours ou intentions de retour semblent, en effet, guidés par les opportunités que les migrants s'attendent à trouver dans leurs pays d'origine (Richmond, 1984), mais aussi par les possibilités déjà offertes dans leur pays d'accueil respectif. Et comme les facteurs structurels et ceux contextuels ou conjoncturels ont une certaine incidence sur la décision du retour, cette dernière ne peut être planifiée correctement, d'après Gmelch, puisque ces facteurs ne peuvent être évalués ou appréciés qu'à posteriori par les migrants.

En effet, dans la mesure où les facteurs conjoncturels sont évalués à posteriori, les migrants sont considérés comme étant "mal préparés pour leur retour" (Gmelch, 1980), du fait qu'il leur est difficile de recueillir les renseignements nécessaires pour sécuriser leur retour et mieux prendre en compte les changements de la situation sociale, économique et politique qui ont, entre temps, eu lieu dans leur pays d'origine.

L'approche structurelle corrobore l'idée selon laquelle quel que soit le niveau des attentes des migrants de retour, ces dernières subissent un réajustement aux réalités locales en raison de la résistance des "traditionnels droits acquis" dans les pays d'origine. Elle souligne aussi que si un réajustement des attentes ne s'opère pas, il est tout à fait possible que le migrant de retour puisse envisager de ré-émigrer. Dans ces conditions, les migrants de retour ont une influence innovante limitée dans leurs sociétés d'origine.

- **La décision de retour et la capacité d'innover et d'investir**

Les compétences et le capital financier n'influencent pas seules les expériences de retour. Les relations de pouvoir locales, les traditions et les valeurs dans les pays d'origine ont également une forte incidence sur la capacité des migrants de retour d'investir leurs expériences de migration dans leur pays d'origine.

Contrairement aux approches théoriques de l'économie néo-classique et de la NELM, l'approche structurelle de la migration de retour a centré sa réflexion au tour de la question de l'impact d'un éventuel retour des migrants vers leurs pays d'origine. Comme expliqué ci-dessus, leur cadre d'analyse se réfère aux conséquences que la migration de retour peut générer dans le pays d'origine, avec référence à deux variables : le temps et l'espace.

Le temps a trait à la durée du séjour à l'étranger et au changement qui s'est produit avant et après la migration, avec référence à la situation des migrants de retour et à leurs pays d'origine.

Selon W. Dumon, "le migrant de retour peut être défini comme une personne qui, afin d'être acceptée, doit se réadapter à l'évolution du modèle culturel et comportemental de sa communauté d'origine, et c'est cela la resocialisation" (Dumon, 1986). Ce processus de réajustement nécessite un certain temps qui est fonction de la durée de l'expérience de migration. En même temps, la durée du séjour à l'étranger doit être optimisée afin de permettre aux migrants d'acquérir et de diversifier leurs compétences dans la perspective de les investir une fois que le retour aura lieu (Dustmann, 2001).

Comme Russell KING suggère:

"Si [la durée de séjour à l'étranger] *est très courte, disons inférieure à un ou deux an, le migrant aura gagné trop peu d'expérience pour pouvoir être d'une réelle utilité dans la promotion de la modernisation une fois de retour dans son pays d'origine. Si la période d'absence est très longue, les migrants de retour peuvent être tellement déconnectés de leur société d'origine, ou si vieux, que de nouveau leur influence sera faible. Quelque part entre les deux, une durée d'absence optimale pourrait être trouvée dans la mesure où l'absence serait suffisamment longue pour avoir influencé le migrant et lui avoir permis d'absorber certaines expériences et valeurs, tout en étant suffisamment courte pour qu'il ait encore le temps et l'énergie, une fois de retour, d'utiliser ses nouveaux acquis de compétences et d'attitudes"* (King, 1986).

En ce qui concerne l'espace, les structuralistes affirment que la zone d'installation (rurale ou urbaine) détermine le processus de réinsertion des migrants de retour et façonne ou change leurs attentes.

L'étude de Nora COLTON sur les migrants de retour yéménites en provenance d'Arabie saoudite est un cas type. L'enquête, qu'elle a menée dans les zones rurales du Yémen, a montré que malgré le fait que les migrants de retour ont pu améliorer leur niveau de vie ainsi que ceux de leurs familles, ils n'ont pas « changé de façon significative les anciens principes et valeurs » (Colton, 1993), mais ont plutôt eu tendance à les renforcer.

Colton associe ce phénomène au fait que les attentes des migrants de retour sont considérablement marquées par la hauteur des attentes de l'environnement de retour (c'est-à-dire, la famille et les amis qui sont restés au pays).

Comme les migrants de retour adaptent leurs attentes et leurs comportements aux habitudes ou ordres sociaux locaux, en vue d'être "ré-acceptés", ils ont tendance à orienter leurs habitudes de consommation vers des investissements improductifs (Byron et Condon, 1996).

Ces modes de consommation reproduisent et accroissent les rapports d'inégalités entre le noyau (ou pays d'accueil) et la périphérie (les pays d'origine), un élément fondamental de l'approche structurelle de la migration internationale en général, et de la migration de retour en particulier.

Grâce à l'approche structurelle, le retour n'est plus considéré comme étant exclusivement affecté par l'expérience de la migration de l'individu dans les pays d'accueil.

Comme l'on mit en évidence Lewis et Williams, dans leur article sur les migrants de retour Portugais, le «local» (c'est-à-dire, le contexte local, dans les pays d'origine des migrants) a une grande influence sur l'impact des migrants de retour » (Lewis & Williams, 1986). Un contexte institutionnel favorable aux affaires ainsi que des progrès économiques dans les pays d'origine sont indispensables pour permettre la mise en place d'investissements productifs. Les caractéristiques institutionnelles existantes dans les pays d'origine affectent aussi (positivement ou négativement) l'impact de la migration de retour sur le développement économique et le progrès social.

Les structuralistes se sont en fait davantage focalisés sur la manière dont les initiatives des migrants de retour peuvent favoriser le développement économique face aux structures de pouvoir local que sur le phénomène de la migration de retour en soi. Ils ont tendance à limiter l'expérience de la migration des migrants de retour à la "simple" acquisition de compétences – qui le plus souvent, sont perdues en raison des contraintes structurelles inhérentes au pays d'origine– et à l'utilisation des revenus de leur travail à l'étranger. En d'autres termes, il semble n'y avoir aucune continuité entre les expériences des migrants de retour dans leur ancien pays d'accueil et leur situation dans leur pays d'origine.

En outre, l'impact des ressources, qu'elles soient financières ou humaines, matérielles ou immatérielles, demeure extrêmement limité en raison du fait que celles-ci sont intégrées dans un contexte familial traditionnel qui définit le cadre symbolique et les types de comportement que les migrants de retour devront respecter, afin d'être ré-acceptés une fois de retour au pays. La gestion des fonds envoyés au pays d'origine est confiée aux membres de la famille qui en font une consommation improductive au lieu d'affecter cette épargne à la modernisation (des machines agricoles, par exemple).

Les adeptes de l'approche structurelle se sont davantage focalisés sur la manière dont les initiatives des migrants de retour peuvent favoriser le développement économique face aux structures de pouvoir local que sur le phénomène de la migration de retour en soi.

Les structuralistes évaluent d'un œil pessimiste les initiatives des migrants de retour et présentent une vision partielle de la migration de retour dont l'impact est intégré dans un cadre d'analyse « top-down » (du haut vers le bas), du fait que l'état du pays d'origine apparaît

comme l'acteur qui structure les relations de pouvoir local, propose plus d'opportunités et de mobilité.

Même les migrants de retour innovateurs, représentés par Cerase, offrent une image de désillusion du potentiel humain et financier des migrants de retour au pays:

«Deux choses sont à l'origine de son [il est question ici du migrant de retour innovateur] *échec: la première est l'économie du village ou la ville de rapatriement, la seconde, les relations de pouvoir entre les différentes classes qui constituent ces communautés »* (Cerase, 1974).

Selon cette vision, les migrants de retour échouent –in fine– dans la poursuite de leurs intérêts, parce qu'ils sont restés trop longtemps en dehors « des modes de pensée traditionnels» de leurs sociétés d'origine, et ont également perdu leurs réseaux de relations sociales. Ce qui voudrait dire que les migrants à l'étranger ne maintiendraient pas de liens avec leur pays d'origine.

Il est à rappeler qu'une dichotomie noyau/périphérie trace une ligne de démarcation entre deux mondes : le pays d'immigration « moderne » et le « traditionnel » pays d'origine des migrants de retour. Cette dichotomie structurelle, fortement critiquée par Rachel MURPHY (2002), est basée sur l'hypothèse que peu d'informations et de rares échanges existent entre ces deux mondes et que les migrants de retour ne seront jamais en mesure de mobiliser les ressources adéquates et les compétences nécessaires pour faire face aux conditions « réelles » au pays d'origine, en vue de faciliter la réinsertion (Velikonja, 1984).

Comme nous essayerons de montrer dans les points suivants, ces hypothèses sont fortement remises en cause par les transnationalistes et les théoriciens du réseau social.

1.1.3 Le transnationalisme et la migration de retour

Cette sous-section ne vise pas tant à conceptualiser le transnationalisme qu'à mettre en évidence les hypothèses sur lesquelles il se base lorsqu'il est question de migration de retour et de migrants de retour.

- **Le retour et les liens avec le pays d'origine**

La fin des années quatre-vingt a connu l'émergence du transnationalisme grâce à divers chercheurs portés sur la migration qui empruntèrent cette terminologie des chercheurs spécialistes des relations internationales. Cette naissance fut le fruit d'une réflexion (soulignant la dynamique et le maintien de liens réguliers entre pays d'origine et d'accueil de la migration. Un fait souvent négligé par les structuralistes) et d'une tentative d'interprétation de l'accroissement des allers/retours de personnes circulant entre les frontières.

L'approche transnationaliste cherche à formuler un cadre théorique et conceptuel visant une meilleure compréhension des conséquences sociales et économiques des liens entre les migrants des pays d'accueil et ceux des pays d'origine.

Les activités transnationales sont mises en œuvre, selon Alejandro PORTES, par « des contacts sociaux réguliers et soutenus au fil du temps à travers les frontières nationales » (Portes, 1999). Il explique également combien de tels liens peuvent être influents sur l'identité des migrants. Contrairement aux structuralistes et aux partisans de la NELM, le retour ne constitue pas la fin d'un cycle migratoire.

D'après le courant transnationaliste, l'histoire de la migration se poursuit. La migration de retour est partie intégrante d'un système circulaire de relations sociales et économiques mais aussi d'échanges qui facilitent la réinsertion des migrants tout en transmettant connaissance, information et adhésion. L'une des principales différences entre le transnationalisme et le structuralisme réside dans le fait que, selon les transnationalistes, les migrants de retour préparent leur réinsertion au pays par le biais de visites périodiques et régulières dans leur pays d'origine. Ils conservent des liens forts avec ces derniers et envoient périodiquement des fonds à leurs familles ou ménages.

Identités et mobilité sont deux champs d'investigation autour desquels s'articule le cadre conceptuel transnational.

Les identités transnationales résultent de la combinaison entre les origines des migrants et les identités qu'ils acquièrent dans leur pays d'accueil. Cette combinaison favorise davantage le développement d'une "double identité" que l'apparition de conflits d'identités. Autrement dit, les migrants sont à même de négocier leur place dans la société, tant dans les pays d'accueil que d'origine, afin d'en faire partie sans pour autant abandonner les identités acquises à l'étranger. Toutefois, les contacts réguliers entretenus avec leurs familles ou ménages dans les pays d'origine, ainsi que les mouvements d'aller/retour qui caractérisent la mobilité transnationale (Portes, 1999), permettent que leur retour soit mieux préparé et organisé.

Bon nombre de gouvernements des pays d'origine ont su mettre à profit les prises de pouvoir politique et économique de leurs diaspora et ont "reconstruit les liens entre les émigrés et la mère-patrie", selon Brand ou encore Leichtman (2002), par la création d'institutions étatiques et d'organismes para-étatiques qui visent avant tout à répondre aux préoccupations économiques, sécuritaires et politiques des pays d'origine bien plus qu'à promouvoir le retour à la patrie.

L'approche transnationale des migrations internationales a tendance à voir l'action des migrants comme le résultat direct de leur appartenance à leur propre communauté (dispersée) de migrants. Ainsi, la solidarité de groupe et les ressources sont définies en fonction de la communauté transnationale dans laquelle sont intégrées leurs initiatives et attentes. D'autant plus que les pratiques transnationales sont considérées comme étant perméables à l'ingérence de l'État au fur et à mesure que leur niveau d'institutionnalisation s'accélère. Surtout que dans le domaine de l'identité transnationale, ils sont considérés comme étant le résultat direct de

pratiques qui évoluent dans un "double espace" d'identification couvrant les États-nations des pays d'accueil et d'origine.

Par ailleurs, si certains d'entre eux affirment que « le transnationalisme immigrant n'est pas motivé par des raisons idéologiques, mais par la logique même du capitalisme mondial » (Portes, 2001), d'autres affirment à l'inverse que «les communautés transnationales peuvent avoir des engagements politiques, économiques et de pouvoir social » (Al-Ali et Koser, 2002).

Au-delà de ces interprétations divergentes, il importe de noter que, dans le domaine des migrations de retour, le transnationalisme permet de souligner les liens transfrontaliers existant entre migrants de retour et leurs communautés de migrants à l'étranger. Le retour a lieu une fois que suffisamment de ressources (financières ou informationnelles) ont été réunies et lorsque les conditions au pays (d'origine) sont considérées comme étant assez favorables.

En dépit de ces précieuses contributions, il est difficile de comprendre comment le maintien de liens étroits avec leurs communautés de migrants à l'étranger permet aux migrants de retour de mieux faire face à la tradition des droits acquis et aux pressions sociales qui caractérisent leurs sociétés d'origine.

Enfin, la vision transnationale de la migration de retour semble enfermer leurs initiatives et leurs projets au pays dans une série d'obligations mutuelles, opportunités et attentes qui découlent d'une ethnicité commune (la diaspora) et de liens de parenté (la famille, le ménage).

1.1.4 La théorie du réseau social et la migration de retour

Les apports théoriques découlant de la théorie des réseaux permettent une meilleure exploration du cadre d'analyse des migrations de retour en allant au-delà de l'inclusion de la diaspora et des liens de parenté.

En effet, la théorie du réseau social considère le migrant de retour comme un acteur qui réunit les ressources nécessaires pour garantir et préparer son retour au pays (ou à la patrie) par la mobilisation de ressources issues de la communauté « d'intérêts » et disponibles au niveau des réseaux tant sociaux qu'économiques transfrontaliers. Alors que pour les transnationalistes, ces ressources découleraient plutôt d'une communauté « d'attributs » ou de caractéristiques (tels l'appartenance ethnique, religieuse, etc.)

- **La disponibilité des ressources et le dynamisme du réseau**

Tout comme l'approche transnationale de la migration de retour, la théorie du réseau social conçoit les migrants de retour comme détenteurs de ressources tangibles et intangibles.

Dans sa définition du migrant de retour, la théorie du réseau social, comme pour l'approche transnationale de la migration de retour, le considère comme un migrant qui entretient des liens étroits avec son ancien lieu d'installation ou de résidence à l'étranger. Toutefois, ces liens ne sont pas le résultat direct de cette communauté « d'attributs », au sens où ils ne dépendent pas forcément des diasporas comme expliqué par les transnationalistes.

Les théoriciens du réseau social affirment à contrario que les liens, les contacts ou les relations traduisent une expérience de migration qui peut fournir un atout ou complément significatif aux initiatives des migrants de retour au pays. Les ressources nécessaires pour garantir le retour au pays sont aussi le fruit de modes de relations interpersonnelles qui peuvent découler des expériences passées de migration.

Par ailleurs, ces théoriciens ne voient pas l'adhésion au réseau comme acquise. D'une part, parce que les réseaux sont organisés de manière sélective (Church et al., 2002) et d'autre part, parce que l'adhésion requiert un acte volontaire de l'acteur lui-même ainsi que le consentement des autres membres afin de garantir à la fois le flux de ressources, l'efficacité et le maintien de liens transfrontaliers.

En fait, les réseaux sociaux et économiques transfrontaliers correspondent à « une entité sociale [qui] existe en tant que conscience subjective partagée collectivement » (Laumann et al., 1983). En outre, la formation et la maintenance de réseaux nécessitent des relations interpersonnelles de longue date ainsi que l'échange régulier d'objets de valeur mutuelle entre les acteurs.

Toutefois, il convient de noter que d'autres ressources sont également importantes pour le succès de leurs initiatives et leurs projets après leur retour. D'abord, l'expérience passée de migration, à elle seule, n'est pas à même d'expliquer complètement les initiatives des migrants de retour. Ensuite, en termes de capital social, les migrants de retour ne représentent pas un groupe homogène.

Le capital social, qui, selon les termes de James COLEMAN, « est inhérent à la structure des relations entre acteurs et parmi les acteurs » (Coleman, 1988) doit être vu comme une ressource fournie par la famille du migrant de retour.

Il est raisonnable de penser que le capital social et la participation potentielle des migrants de retour dans les réseaux sociaux transfrontaliers peuvent être considérés comme des ressources qui se complètent et forment l'une l'autre.

Les réseaux sociaux dans lesquels sont impliqués les migrants de retour constituent des systèmes de relations sociales qui peuvent avoir une base communautaire ou associative. Le premier renvoie à des relations de longue date entre membres du réseau dont les relations d'échange sont influencées par leur contenu relationnel. Le second fait référence à un groupe sélectif d'acteurs dont les relations sont définies en termes d'adhésion associative.

Qu'elles aient une base communautaire ou associative, les caractéristiques organisationnelles des réseaux sociaux et économiques transfrontaliers restent sensibles à la situation économique, sociale et politique dans les pays d'accueil et d'origine.

- **Examen du réseau social**

Les réseaux sociaux et économiques transfrontaliers diffèrent des réseaux de relations transnationaux en termes de systèmes ou modes d'organisation, d'objectifs, et de configuration. Ils se rapportent à "un type spécifique de relation entre un ensemble défini de personnes, objets ou événements [...] L'ensemble des personnes, des objets ou des événements sur lesquels un réseau est défini [...] possèdent certains attributs qui les identifient comme membres de la même classe d'équivalence aux fins de déterminer le réseau de relations parmi eux "(Knoke et Kuklinski, 1982).

En fait, le réseau de relations peut être basé sur le principe de « complémentarité » (Laumann et al. 1978) qui peut se produire dans une situation où les acteurs, –qui diffèrent les uns des autres en termes d'accès aux ressources, de caractéristiques personnelles et d'attributs–, décident d'entrer dans un partenariat qui sera bénéfique aux deux parties. Mais aussi, il faut également prendre en compte la conscience des migrants de retour de leur réseau de participation ou d'implication. Et d'un certain caractère distinctif qui se traduit d'une part, par une conscience subjective des acteurs impliqués dans les réseaux sociaux et économiques transfrontaliers, et d'autre part, par un désir de faire partie de relations sociales communautaires qui, à la fois, délimite les frontières du réseau (entre ceux qui y sont inclus et ceux qui ne le sont pas) et peut générer une compréhension mutuelle.

Afin de mieux appréhender la disposition des réseaux sociaux transfrontaliers, une attention particulière doit être portée à la pertinence de l'implication –pour les acteurs– dans les structures de réseau et à la perception de leur position dans les modes de partenariat. Celle-ci, semble avoir une certaine incidence sur la mesure dans laquelle ces acteurs s'identifient subjectivement avec leurs réseaux de relations sociales.

Les cinq approches théoriques, que nous venons de passer en revue critique, toutes contribuent à une meilleure compréhension du phénomène de la migration de retour.

Que ces approches aient trait essentiellement aux aspects économiques de la migration de retour, au niveau de l'individu ou des ménages (l'économie néo-classique et la NELM) ou aux dimensions micro et macro de la migration de retour (le structuralisme, le transnationalisme et la théorie du réseau social), les diverses manières dont le retour a été analysé et les migrants de retour décrits diffèrent les unes des autres en termes de niveaux d'analyse et cadre de recherche.

En fait, cette analyse comparative des théories de la migration de retour permet de mettre en évidence les motivations économiques et non-économiques du retour, et la nécessité de conceptualiser le retour de manière ad hoc.

Tout comme, il existe plusieurs facteurs demande/pull (qui tirent ou attirent) et offrent/push (qui poussent ou incitent) qui tiennent compte de la dynamique des migrations internationales, il existe aussi divers facteurs micro et macro qui motivent le retour et forment sa configuration dans des circonstances particulières. Il est de la tâche de l'observateur d'identifier les facteurs qui motivent principalement le retour et forment sa préparation.

Le concept particulier de "diaspora", que nous abordons plus loin avec toute l'attention qu'il mérite, a gagné en importance au cours des dernières années tant dans le discours identitaire des migrants que dans le débat sur les politiques de développement et de retour. Divers sens et classifications du concept « Diaspora » se sont forgés au fil du temps (Cohen, 1997 ; Sheffer, 2003) et ce qui découle de toutes ces interprétations, se décline sous diverses catégories comme : État à créer, peuple, nation, région, langue ou culture.

De par les différentes définitions sémantiques et autres que peut revêtir ce concept, la diaspora incorpore plusieurs dimensions et intègre à la fois un capital humain, financier et social utile au développement de la communauté dans le pays d'origine.

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer tant pour canaliser les initiatives, les potentiels et les ressources de la diaspora vers l'économie et la société que pour créer des liens institutionnels entre la diaspora et les activités socio-économiques du pays d'accueil.

Afin de mieux appréhender la force créatrice de richesse dont dispose cette catégorie de migrants, nous procédons tout d'abord, dans la section suivante, à un tour d'horizon de la notion de diaspora qui détaillera les différents sentiers sémantiques et autres empruntés par les chercheurs qui ont contribué à la construction du concept de « Diaspora » ainsi qu'aux différentes interprétations y afférentes.

1.2 Le concept de diaspora

La diaspora signifie dispersion, elle désigne un groupe vivant dispersé loin de sa terre d'origine, et qui maintient des liens institutionnalisés, objectifs ou symboliques, par-delà les frontières des États-nations (Schnapper, 2001).

Pour longtemps, l'appellation « diaspora » a été réservée au peuple juif dispersé depuis deux mille ans et ayant réussi à maintenir un sentiment d'appartenance à travers les siècles. Aujourd'hui, son usage a été élargi à d'autres communautés : on parle ainsi de diaspora arménienne, africaine, latino-américaine, indienne, etc.

Dans la présente section, la lumière sera mise sur ce concept de « Diaspora » –un concept clé dans notre recherche– afin de mieux comprendre l'évolution de son utilisation à travers les différents contextes et circonstances mais aussi pour dissiper la nuance existant entre le migrant et le migrant diasporique.

1.2.1 L'évolution du concept de la diaspora dans le temps

La signification du mot « diaspora » a connu une évolution à travers le temps. Trois principales périodes nous permettront de cerner ce concept: l'Antiquité, le 19è siècle et la décennie 1970 à 1980.

- **L'antiquité**

Jadis, l'expression « diaspora » était associée au colonialisme grec, celui des contrées méditerranéennes et d'Asie mineure (vers 700 av. J.C.). Autour du bassin méditerranéen, la diaspora grecque présentait deux caractéristiques fondamentales, à savoir : une culture communément partagée par l'ensemble de ceux qui vivaient donc loin de leur patrie d'origine, d'une part, et des liens étroits avec Athènes, d'autre part.

Cette dispersion était désignée à l'époque par le terme Apoikia qui signifie s'installer loin de sa terre natale ou plus précisément coloniser des territoires d'outre-mer ("overseas settlement"). Un terme, qui à l'inverse de celui de diaspora, n'avait pas de connotation négative et véhiculait des idées d'expansion commerciale et de conquête. Deux cents ans plutard, ce terme céda la place à celui de diaspora.
En effet, ce dernier fut employé par des Juifs pour la première fois vers trois cents ans avant Jésus-Christ, suite à une traduction de la Bible[23] en grec. « Diaspora » acquiert un sens négatif celui de déracinement et châtiment divin (d'après Cohen, 1997) et renvoie au bannissement de l'élite juive vers Babylone suite à l'anéantissement de la ville et du premier temple de Jérusalem en 586 av. J.C.

Puis, par-delà les siècles et avec la libération de la Palestine et l'établissement des Juifs hors de celle-ci, cette appellation vint à désigner dans le monde gréco-romain la dispersion et non plus ce fait d'avoir été chassé ; le terme retrouve ainsi une valeur positive (selon Paul, 1981 et Lenoir-Achdjian, 2001). La dévastation de la région de Judée par les Romains puis du deuxième temple en soixante-dix après J.C. entérine cette désignation (celle de dispersion).

- **Le 19ème siècle**

A cette période, l'emploi du sens dispersion –pour Diaspora– réapparait mieux que par le passé comme une réaffirmation des liens d'une communauté avec sa nation ou Etat d'origine et apriori sans association au "religieux".

Le concept d'un État grec, qui a commencé à prendre forme depuis le seizième siècle au sein des groupes grecs ne vivant pas sur les terres de l'Empire ottoman, finit par émerger au bout de trois siècles. En effet, durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le principe des nationalités est adopté par les grandes puissances de ce temps là pour assurer l'existence de groupes culturels et/ou linguistiques et garantir aux minorités nationales le droit à un État.

[23] Les juifs de l'époque gréco-romaine parlent et lisent *la lingua franca* de jadis, le grec ; ceux de la diaspora mésopotamienne l'araméen.

Avec l'apparition, dans les années cinquante, de l'Etat chinois et son communisme d'une part, puis l'intensification des conflits coloniaux d'autre part, notamment ceux en Asie du Sud-Est (à savoir en Malaisie et Indonésie), l'appellation « diaspora chinoise » –dynamisée par le sens accentué donné au nationalisme– gagne en charge sémantique pour désigner une nation supposée être sans subordination nationale locale, soudée par de forts réseaux économiques et entretenant une loyauté envers la Chine communiste naissante [24], selon Helly [25] (2006).

Ce sens donné au terme diaspora pour parler donc d'une population dispersée insensible tant aux principales religions, cultures et nations qu'aux frontières des Etats et empires reste d'usage –sans susciter de débats– jusqu'aux années soixante où une claire distinction sera introduite entre diasporas d'une part, et flux migratoires induits par l'expansion capitaliste et la mise en place de nouveaux États aussi bien en Europe centrale que du Sud (au dix-neuvième siècle) puis dans le reste du monde (au vingtième siècle) d'autre part.

- **La décennie 1970 à 1980**

Cette décennie fut marquée par l'avènement de la mondialisation, des changements de statuts de diverses nations et des opérations de restructurations géopolitiques.

Aussi et parallèlement à ces évolutions, géographes et politologues ont noté l'apparition de diverses diasporas dans plusieurs régions de la planète sous la double influence de facteurs tant techniques, telle la réduction des distances et l'accélération des communications, que politiques, tel l'affaiblissement des identités nationales et l'échec de politiques d'assimilation, ainsi que l'apparition du multiculturalisme dans le monde anglo-saxon[26].

William SAFRAN[27] est, dans ce contexte, un des rares à maintenir la signification de dispersion –pour le terme diaspora– et qui n'est avérée que pour la diaspora juive. De par la délimitation qu'il associe à cette définition au travers de six critères exigeant que la dispersion se fasse d'un centre donné vers deux régions au moins, qu'il y ait une mémoire collective relative au lieu d'origine et la conviction qu'une acceptation par le pays d'accueil soit impossible, mais aussi un attachement à l'objectif de retour au pays d'origine, et au devoir de s'engager pour la sécurité, la perpétuation ou restauration du lieu d'origine, ainsi que la préservation de liens avec ce dernier.

S'inscrivant dans la durée, l'évolution de ce concept de diaspora continua. Au milieu des années soixante-dix, J.-A. Armstrong (1976) la définit comme « toute collectivité ethnique ne disposant pas d'une base territoriale au sein d'une société politique donnée, c'est-à-dire qui demeure une minorité relativement faible sur l'ensemble de cette société politique ». Certes, beaucoup moins restrictive que celle de W. Safran, elle est néanmoins trop large. Ne faisant pas référence à l'unité du groupe et au lieu d'origine, elle ne permet pas de distinguer parmi les groupes migrants la spécificité des diasporas.

[24] La diaspora chinoise représente 30 millions (M) de personnes, exclus Taiwan (22 M) et Hong Kong (6 M).
[25] HELLY, D., 2006, « Diaspora: un enjeu politique, un symbole, un concept ? "Diaspora: a political issue, a symbol, a concept ?" Un article publié dans la revue *Espace populations sociétés*, no 1, 2006, pp. : 17-31.
[26] BRUNEAU, M, (1995), « Espaces et territoires de diasporas », *Diasporas*, Montpellier, p. 6
[27] SAFRAN, W., (1991), "Diasporas in Modern Societies: Myth of Homelands and Return", *Diasporas: a Journal of Transnational Studies*, vol.1, no.1, p.83-99.

C'est pourquoi, dix ans plutard, Gabriel SHEFFER[28] complète cette définition par un élément fondamental à savoir le maintien du lien avec l'origine. Joignant aux critères de durée et de forme d'organisation communautaire dans la société d'accueil celui du lieu, il aboutit à une définition qui présente la diaspora en tant que résultat d'une migration volontaire ou forcée, dont les membres se considèrent de même origine nationale ou ethnique et résident de manière permanente –comme minorités– dans un voire plusieurs pays.

Au long de la décennie quatre-vingt-dix, le concept de diaspora et les incidences qui lui sont attribuées relatives aux questions de pouvoir lui font gagner un intérêt grandissant en matière de relations internationales. Au sens où les diasporas sont capables de créer des réseaux d'influence politique dépassant les frontières de par la qualité transnationale inhérente à la communauté ethnique qu'ils représentent. Leur double identité leur permet, tout en gardant des ponts avec leur société d'origine et le reste de la diaspora dans la société d'accueil, de s'intégrer dans cette dernière avec un potentiel d'action tant en sa faveur que pour l'un et l'autre (des Etats et le reste de sa diaspora ailleurs).

La compréhension des enjeux de la gestion des intérêts entre Etats et diasporas nécessite que l'on s'arrête sur la question cruciale du retour et qui est souvent au cœur des réflexions des migrants en général et ceux diasporiques en particulier.

L'identité diasporique et l'idée du retour

L'identité sociale relève d'un processus dynamique et change constamment en fonction des contextes. Elle découle de la rencontre et de la comparaison avec autrui offrant à un individu la possibilité de s'identifier ou non comme membre d'un groupe de personnes. Ainsi, comme le souligne Patrick CHARAUDEAU (2009), la perception de la différence de l'autre constitue une preuve de sa propre identité, du fait que l'individu se voit valorisé quand il fait partie des groupes valorisés dans la comparaison entre ces derniers et les autres.

Bien que, dans l'espace sociétal, les différentes identités ne soient pas traitées selon la même dimension et ne bénéficient pas d'une estime sociale égale puisque les rapports entre les groupes rentrent dans un cadre de pouvoir et d'inégalité, imprégnant par-là les identités sous forme d'identités majoritaires d'une part, et minoritaires d'autre part. Lesquelles sont des groupes qui –d'un point de vue économique– disposent de moins de pouvoir politique ou juridique, eu égard à la majorité qui dispose elle d'une position souveraine, par des ressources symboliques et matérielles (Guillaumin, 1992).

Reconnaissants leur place d'acteurs dans la mondialisation, les États cherchent à mobiliser les diasporas, d'autant plus que cette globalisation s'accélère et que les flux migratoires s'amplifient et se complexifient.

Aussi, et face à ce contexte contemporain, les technologies de l'information et de la communication (TIC) se présentent comme une voie opportune à cet objectif de mobilisation

[28] SHEFFER, G., 1986, "A new field of study: modern diasporas in international politics", in Sheffer G., (ed), "Modern diasporas in international politics", *Croom Helm*, London, pp. 1-15'". http://books.google.fr/books?id=Ac8OAAAAQAAJ

tout en participant à cette fusion permanente des visions du monde et à l'apparition de nouveaux modèles identitaires. Les TIC facilitent aussi bien la mobilisation transnationale autour d'objectifs et enjeux spécifiques locaux que l'organisation d'actions locales fondées sur des valeurs et principes plus généraux. Cette communication ou dialogue, si elle s'avère adaptée, n'est pas sans revivifier –sur la base des notions d'identité et de valorisation, mais aussi d'enjeux mutuels– les liens entre les Etats et leurs diasporas et d'entrainer des retours de diverses natures, forts utiles pour les pays d'origine et leur développement surtout qu'entre les mains de migrants hautement qualifiés disposant d'un capital culturel et humain élevé, ou ceux de "diasporas techniques et scientifiques", ces TIC donnent lieu à des pratiques et usages novateurs (Nedelcu, 2009).

1.2.2 Emergence des diasporas scientifiques

- **Aperçu théorique :**

Opter pour l'option diaspora telle que vue par Brown[29](2002) et Meyer[30](1999), nécessite d'une part, d'identifier les difficultés théoriques contraignant l'imaginaire socio-historique (Castoriadis[31], 1975), mais aussi les actions, politiques, normes ou principes, dispositifs et outils (Foucault[32] et al., 1971) qui entravent la visibilité du véritable rôle des diasporas, y compris celles scientifiques à l'échelle mondiale.

Analyser la diaspora (dont celle scientifique) sous l'angle du pouvoir permet de souligner l'importance du potentiel d'action et de création scientifique et politique[33] qu'elles sont susceptibles d'amener par une vision renouvelée de cette politique, tant celle du développement, de l'éducation et des sciences que de la migration.

L'expérience des diasporas grecque et juive offre un modèle intéressant bien que leur construction ne découle d'aucune motivation en particulier. Leur apparition, leur mode de gestion et d'organisation venaient en réponse tant à leur disposition à partager pour la dissémination des connaissances qu'à leurs besoins économiques.

Comme le souligne Bouoiyour, J. (2006), bon nombre d'États ont très tôt compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer de leurs diasporas et n'ont pas hésité à promouvoir ce genre d'organisation. En effet, dix ans plutôt, Meyer, J.-B. (1996), faisait justement valoir dans une fiche[34] d'actualité scientifique de l'époque, que certains pays avaient réussi à rapatrier et essayé de réintégrer systématiquement l'essentiel de leurs scientifiques installés à l'étranger. Mais que ces politiques de retour supposaient la mise en place de fortes infrastructures locales pour les accueillir. Une capacité qui faisait et continue de faire défaut dans la majeure partie

[29] BROWN M., 2002, "Intellectual diaspora network: their viability as a response to highly skilled emigration", *Autrepart*, no.: 22, p.: 167.
[30] MEYER, J.B., BROWN M., 1999, "Scientific diasporas, a new approach to the brain drain", World Science Conference, Budapest. Disponible aussi sous la référence: MOST (Management of Social Transformation), Discussion Paper no. 41, June 99, UNESCO, Paris.
[31] CASTORIADIS C., 1975, « L'institution imaginaire de la société », *Ed. Seuil*, Paris. in : CALOZ-TSCHOPP, M.C. (2009).
[32] FOUCAULT, M., CHOMSKY N. & ELDERS, F. (Interviewer), 1971, "Human Nature: Justice versus Power", *online transcript* of Michel Foucault & Noam Chomsky TV debate : http://www.chomsky.info/debates/1971xxxx.htm
[33] CEFAÏ, D, 2007, « Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective », *la Découverte*, Paris.
[34] MEYER, J.-B., 1996, Fiche d'actualité scientifique n° 27, *DIC-IRD*, décembre 96, « Fuite des cerveaux : comment mobiliser les compétences expatriées ? », réalisée avec M.-L. SABRIE.

des pays en développement et qui sont loin de pouvoir mener une telle stratégie de manière notable.

La Colombie et la Grèce mais aussi l'Inde et la Chine sont les cas les plus emblématiques. Il est clair que les développements qu'ont connus les technologies de communication d'une part, et la mondialisation d'autre part, ont formé un cadre favorable à l'apparition de ce type d'organisation.

Ceci étant, les premiers germes de ce genre d'organisation viendraient du Japon et de l'ère Meiji située à la fin du XIXe siècle, tel que rapporté par Bouoiyour[35], J. (2001), où les étudiants japonais envoyés en Europe étaient vivement encouragés à faire bénéficier leur pays d'origine du savoir-faire et des connaissances acquises en Europe.

Il n'en reste pas moins que les pays en voie de développement, de manière générale, n'ont pas suffisamment de moyens pour rapatrier leurs élites mais aussi ils sont dans l'incapacité de leur garantir un environnement de travail similaire à celui proposé dans les pays industrialisés, comme le note Bouoiyour (2006), rejoignant ainsi Meyer sur cette réalité qui demeure inchangée.

Des tentatives ont, par ailleurs, été menées dans des pays tels que la Corée du Nord pour inciter cette élite à revenir au pays. Et, il en ressort –toujours selon Bouoiyour– que « le retour n'est efficace que si le pays d'origine connaît une croissance économique soutenue et un développement palpable. Dans ce cas, les expatriés sentent que le climat est propice aux affaires, ou à la recherche »[36].

Enfin, et en alternative à l'option du "retour" (physique), il nous parait utile de souligner que "des retours" de la part des membres qualifiés de la diaspora –retours entendus au sens contribution à la création de richesses, accompagnement du développement et stimulation de tous types de transferts ou de collaborations servant la croissance du pays d'origine, même à distance– seraient à escompter si stimulés, au-delà des effets d'annonce ou mises en valeur d'initiatives ou d'efforts par de réelles facilités qui les traduiraient en étant véritablement synonyme de bénéfices mutuels.

Ainsi, et pour reprendre les termes de Gaillard (1998), il s'agit aussi d'explorer et de « *Créer des voies à travers lesquelles ces personnes pourraient être connectées effectivement et productivement au développement de leur pays d'origine, sans qu'il y ait la nécessité d'un retour physique définitif* ».

Il est là question d'un "brain gain", littéralement "gain de cerveau", ou plutôt « gain de compétences » au travers d'un scénario selon lequel un expert ou une personne hautement qualifiée –appartenant à la diaspora– mobilisée (par son pays) concentrerait en elle-même un

[35] BOUOIYOUR, J., 2001, « Migrations des personnels scientifiques qualifiés et réseaux de transfert de technologie : Quelques enseignements de l'expérience marocaine ». *Colloque international Migration Sud – Nord*, La problématique de l'exode des compétences, Rabat, le 27 et 28 Avril 01, in Bouoiyour, J., 2003, "National Innovation System In Morocco", *MPRA* Paper 29303, University Library of Munich, Germany.

[36] BOUOIYOUR J, (2006), rapport sur le développement humain, « Migration, Diaspora et développement humain », in *Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc*, pages: 457-483.

ensemble de qualités (en termes de savoirs, expériences et compétences, mais aussi de contacts ou relations dans le pays d'accueil, etc.) qui ferait d'elle ce "cerveau" utile à sa communauté ou à son pays d'origine et à leur développement.

Diasporas, diasporas scientifiques et développement

Il importe de distinguer les principales notions afférentes à celle de diaspora qui selon[37] les chercheurs de l'IRD –dont Jean-Baptiste MEYER (2003) notamment– sont au nombre de quatre, comme suit :

- La notion générale d'*expatriés*, ou ensemble de personnes ayant ou non des liens entre elles, qui vivent définitivement ou temporairement (mais durablement plusieurs années) hors de leur pays d'origine.

- Celle de *diaspora*, au sens de collectifs auto-organisés d'expatriés.

- La notion particulière de *diasporas scientifiques et techniques* qui serait l'ensemble des collectifs auto-organisés de chercheurs et ingénieurs expatriés œuvrant au développement de leur pays ou de leur région d'origine, en priorité dans les domaines scientifiques, techniques et de l'enseignement supérieur.

  Les chercheurs de l'IRD notent au passage que les expressions « diasporas du savoir », « diasporas intellectuelles » ou « diasporas hautement qualifiées » sont synonymes.

- Et enfin, la notion de *réseaux diasporas* qui seraient des collectifs auto-organisés composés essentiellement d'expatriés et identifiés en tant que tels, avec une dénomination, et disposant d'une structure organisationnelle. Ces réseaux diasporas peuvent comprendre également des personnes qui ne sont pas des expatriées. Ces réseaux peuvent se préoccuper de développements commerciaux ou autres.

Fort de ses définitions, ils soulignent que l'émergence des *diasporas scientifiques et techniques* reste tributaire de l'importance démographique des expatriés, de la qualité de leur profil (hautement qualifié) et de celle de leur insertion dans les sociétés d'accueil. Cette émergence se voit dynamisée par les capacités d'auto-organisation et de partage rendues possible par l'évolution des technologies de communication et de transport et révèle que celles-ci constituent le plus souvent l'élément fédérateur de leurs compétences et structurant de l'espace diasporique. Delà, ces médias seraient bien plus que de simples instruments d'expression d'une identité diasporique préexistante.

Ce qui permet à Meyer (2003) d'avancer aussi d'une part, que cet environnement sociotechnique légitime l'existence des diasporas, et de constater d'autre part, que ces groupes d'expatriés se mobilisent autour d'un projet parfois ponctuel mais concret. Outre le fait que l'attention portée à un projet ou un objectif donné rassemble, fédère, tout comme elle

[37] MEYER, J-B. (2003), « Diasporas : concepts et pratiques », in BARRE, R., HERNANDEZ, V., MEYER, J-B., VINCK, D., « Diasporas scientifiques : Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ? », Coll. *Expertise collégiale*, IRD Éditions, Paris, p. : 17.

reconfigure bon nombre d'identités. Et par ailleurs, la naissance d'un réseau diasporique peut être motivée tant par une initiative gouvernementale que par une simple auto-convocation des expatriés.

Aussi, l'illustre-t-il par deux exemples, celui de l'Afrique du Sud et de son réseau SANSA (South African Network of Skills Abroad) qui est un des dispositifs mis en place par le gouvernement pour réaliser un transfert de compétences vers les secteurs du pays qui ont besoin de personnes très qualifiées. Puis, celui de la Colombie qui, quant à elle, s'est engagée dans une voie plutôt originale et a bénéficié du suivi scientifique d'une équipe de sociologues de l'IRD[38] (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et de l'UNC (Université nationale de Colombie).

Si la diaspora scientifique se distingue des autres diasporas, cela est dû au fait que chaque membre de sa communauté, lui est lié directement et sans média communautaire ou institutionnel. Alors que la diaspora traditionnelle est galactique, se regroupant en communautés connectées tant entre elles qu'avec le centre, à savoir son pays d'origine (Gaillard J. et Gaillard A.M., 1998).

En vue de tirer parti de cette synergie diasporique, diverses initiatives furent engagées par bon nombre de pays au long de la dernière décennie afin d'organiser et mobiliser ou répertorier dans l'optique de renouer et créer des liens entre leur diaspora scientifique à l'étranger et leur compétences scientifiques locales.

En évoquant quelques cas, en l'occurrence ceux de la Corée du Sud, de Taïwan et Singapour, de l'Erythrée, la Hongrie, du Venezuela et du Chili, sans oublier la Roumanie et l'Inde évidemment, mais aussi la Tunisie, et le Maroc, on notera que les diasporas de ces pays, si elles ont toutes connu au sein d'elles la formation de sous-ensembles scientifiques et intellectuels, ces derniers sont différents par leur degré d'aboutissement et mode d'organisation. Ainsi, l'université Érythréenne d'Asmara a limité son ambition à répertorier – en vue de solliciter– ses quelques quatre cents scientifiques installés aux États-Unis pour prendre part à la consolidation et la mise à niveau de son système éducatif.

Certains États, quant à eux, ne sont pas allés au-delà du simple listage de l'essentiel de leurs scientifiques à l'étranger, un listing permettant à ces pays (dont l'Inde, qui fût un des pionniers de cette approche) de recourir à cette élite de sa diaspora selon ses besoins. Et bien que l'approche en question puisse paraitre aisée, sa mise en place est loin de l'être. Repérer et trouver les individus convoités qui figureront dans de tels fichiers ou réseaux de contacts ciblés et les maintenir à jour, n'est pas chose évidente.

Il importe de noter, in fine, qu'une stratégie de mobilisation des experts et scientifiques expatriés, demeure dépendante du contexte, des critères de mise en place et des prérequis nécessaires à la pérennisation des diasporas scientifiques mais aussi de l'efficience des politiques du pays d'origine visant à favoriser leurs retour(s).

[38] Institut de recherche pour le développement (IRD), http://www.ird.fr

1.2.3 Développement et politiques de retour

L'incidence positive de la migration de retour sur le développement des pays d'origine ne peut être ressentie que si les décideurs dans les pays d'origine s'engagent aussi bien à instaurer un environnement propice au retour et à la réintégration qu'à offrir des opportunités permettant aux migrants rentrés au pays de contribuer à son développement.

Une contribution qui peut prendre différentes formes : transfert de connaissances ou de compétences, de technologies et d'investissements, mais aussi, dissémination d'une autre culture ou esprit d'entreprise, renforcement et élargissement de réseaux sociaux, professionnels et scientifiques et aide au développement des ressources locales, notamment humaines.

D'autre part, il est utile de distinguer, sur le plan d'impacts que peuvent engendrer les retours sur le développement, entre les migrants rentrés dans leur pays suite à une décision personnelle et ceux dont la situation était tellement contraignante pour les y obliger.

Par ailleurs, la réduction des distances par les technologies de la communication et les moyens de transports mènent la migration à évoluer vers de nouvelles dynamiques transnationales ou circulaires au sens où les allers/retours d'une part, les résidences alternées entre pays d'origine et pays d'accueil (ou plusieurs pays d'accueil) d'autre part, permettent le maintien de liens socioéconomiques et politiques forts avec chaque pays (et notamment celui d'origine).

Fort de ces nouveaux concepts, si des politiques concertées et basées sur le dialogue étaient pensées conjointement par les pays récepteurs et émetteurs, dans un esprit de collaboration triplement-gagnante (Win-Win-Win, tenant compte des attentes de chacune des parties prenantes : pays d'accueil, d'origine et celles des migrants), celles-ci auraient certainement plus de retombées en matière de maitrise des flux migratoires puisqu'elles conduiraient à mutualiser suffisamment le développement pour qu'il puisse impacter et traiter les causes de la migration.

Quant à la gestion migratoire, et qui s'inscrit dans une démarche d'ensemble qui tient compte tant des problèmes politiques que de ceux de développement, les pays de départ et de destination des migrants sont loin de l'avoir optimisé ou maitrisé, et encore moins de profiter de ses apports positifs puisque « le développement et ses effets d'entrainement » ne sont pas pris en compte lors de la mise en place d'une ou de « politique(s) traitant la migration ».

Même s'il n'a pas de stratégie migratoire claire, depuis son indépendance, le Maroc était plutôt en faveur de l'émigration de ses ressortissants à l'étranger (Iskander, 2005), avec pour avantages aussi bien les recettes des migrants que la baisse du poids démographique. Ce n'est que dernièrement, en réponse aux requêtes de l'Union Européenne et grâce à son aide que les flux de clandestins subsahariens mais aussi maghrébins et marocains ont pu être ramenés à la baisse par le renforcement et la multiplication des contrôles aux frontières d'une part, et la signature ou l'activation d'accords dans ce sens d'autre part.

L'économie marocaine dépend des remises de fonds des MRE qui ont progressé fortement au cours des dernières décennies et constituaient jusqu'à il y a quelques années le premier poste de recettes de sa balance des paiements.

Du côté des pays d'accueil, les autorités publiques ont engagé des actions pour encourager les retours dans les pays d'origine dès le milieu des années soixante-dix, particulièrement aux Pays-Bas et en France. A cette époque, les politiques publiques de la France ont fait du retour des migrants travailleurs (notamment les secteurs des mines et de l'automobile) leur priorité. Des programmes d'aide « au retour » et « à la réinsertion » furent ainsi mis en place, respectivement sur la période 1977-80 et à partir de 1983. Ils proposaient des soutiens financiers et des ateliers de formation dédiés à consolider et concrétiser des projets économiques viables (initiatives entrepreneuriales) de migrants prêts à retourner dans leur pays d'origine.

Face à l'échec de cette politique de retour, les décideurs Français, au milieu des années quatre-vingt, ont privilégié l'aide au développement pour réduire le flux migratoire. En effet, c'est dans ce contexte qu'est introduit, vers la fin des années quatre-vingt-dix, le concept de « co-développement » qui se traduit par une politique ayant concédé aux migrants un rôle dans le développement de leur pays d'origine. Expérimenté avec divers pays (notamment le Maroc, le Mali, le Sénégal, les îles Comores et Haïti), la France a veillé à séparer le « codéveloppement »[39], des politiques de gestion de flux migratoires en le rapprochant des politiques de développement. Ceci, en nommant dès 2002 un ambassadeur à ce titre relevant du Ministère des affaires étrangères en charge de la coopération. Delà, la question du retour n'est plus liée au codéveloppement, mais aussi les migrants sont vus en tant qu'acteurs ou médiateurs pouvant contribuer au développement de leur pays d'origine.

Sur le volet développement, les priorités de la politique migratoire française sont la facilitation des transferts financiers, la recherche d'incitations pour canaliser les transferts vers des projets productifs, et la mobilisation des diasporas et notamment les diasporas scientifiques en faveur du développement du pays d'origine.

Face à une implication mitigée des migrants, le codéveloppement n'a pu ni servir pleinement ses objectifs et mettre en relief ce dont les migrations sont capables en matière de contribution au développement et à la création de richesses, ni s'imposer comme une politique d'aide suffisante ou efficace. C'est pourquoi, seule une meilleure formation (professionnelle entre autres) et delà une réelle intégration des migrants dans les pays d'accueil restent à même de garantir de véritables chances, à cette tranche de la population, pour des initiatives entrepreneuriales réussies dans leurs pays d'origine (et peut-être même d'accueil) au profit des deux pays.

Aussi, il faut signaler que la migration des personnes qualifiées peut avoir des effets bénéfiques sur les pays d'origine, plus particulièrement les pays les plus dynamiques. La circulation des migrants est primordiale tant pour le suivi des projets de co-développement, le

[39] GODFRAIN J., CAZENAVE R., 2007, « Rapport sur le codéveloppement », Ministère des Affaires étrangères, France.

transfert de connaissances, la formation des migrants, y compris dans le pays d'accueil, que pour mieux répondre aux attentes des marchés du travail dans les pays d'origine et d'accueil. Ces pays doivent organiser cette circulation des migrants (double nationalité, visa à entrées multiples…).

Un rapport[40] de la commission européenne concernant la migration daté de Mai 2011 vient justement appuyer les propos qui précédent. Il y est question de doter l'Union d'un cadre juridique relatif à la migration qui serait dans ses toutes premières phases de discussion et d'élaboration. En outre, la stratégie « Europe 2020 » souligne à juste titre qu'une politique migratoire rationnelle doit reconnaître le dynamisme économique et les nouvelles idées que les migrants peuvent apporter ainsi que leur contribution à la création d'emplois.

Il va donc de soi qu'une bonne gestion migratoire repose nécessairement sur un cadre légal qui répond –comme signalé– aux besoins et aux contraintes des migrants souhaitant un retour qui n'est pas forcément définitif. Ainsi, les migrants peuvent se rendre à leurs pays d'origine sans perdre leur statut dans le pays d'accueil et circuler ou rentrer en fonction de l'évolution de la situation de leur pays d'origine et ailleurs dans le monde. Une telle conception inciterait les immigrés à prendre part au développement de leur pays d'origine non seulement en envoyant des fonds aux membres de leur famille mais aussi en créant et soutenant financièrement des projets de développement chez eux qui bénéficieraient à leur entourage et donc à ceux qui, faute de ce type d'initiative, auraient été candidats à l'immigration.
Que l'investissement diasporique puisse contribuer à la maitrise des flux migratoires est une piste tout à fait viable.

En outre, l'épargne des migrants et qui constitue une ressource indéniable, demeure insuffisamment bien exploitée. Et les objectifs de développement auraient tout à gagner s'ils faisaient mieux appel à elle au travers de sa captation vers des investissements productifs. D'autant plus qu'à l'échelle du globe, les transferts financiers des travailleurs migrants vers leur pays d'origine se chiffreraient à 100 milliards de dollars par an[41], soit plus que le total de l'aide publique au développement des pays développés vers les pays du sud.

Les fonds transférés par les travailleurs migrants sont destinés aux familles restées au pays. Si l'on considère que chaque migrant aide en moyenne cinq à six personnes dans son pays natal, ce serait donc quelques 200 à 250 millions de personnes qui bénéficieraient de ce soutien financier. Par ailleurs, ces chiffres ne prennent pas en compte la part des transferts financiers qui ne passent pas par les canaux officiels. Les sommes peuvent ainsi être transportées par les migrants eux-mêmes, les envois peuvent prendre la forme de biens en nature tels des vêtements ou autres biens de consommation.

Pour stimuler, canaliser et injecter ces transferts financiers dans l'économie des pays d'origine, il importe de soutenir l'installation de systèmes financiers transnationaux, d'assurer plus de transparence et de diminuer les coûts de transferts. Mais aussi, d'encourager la

[40] Commission européenne, 2011, « Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions », COM(2011) 248 final, datée du 4 mai 2011, Bruxelles, p. : 13.
[41] GODFRAIN J., CAZENAVE R., 2007, op. cit.

création de réseaux bancaires tant dans les pays d'origine que d'accueil et de diversifier l'offre de produits sur mesure répondant aux besoins des migrants et de leurs familles au pays.

Quant aux transferts de compétences et les échanges scientifiques, ils exigent la mise en place de programmes stratégiques (aux objectifs atteignables et mesurables) et des structures en faveur d'une mobilité des personnes qualifiées ainsi que l'amélioration des dispositifs visant le maintien et l'élargissement des liens entre les Etats des pays d'origine et les communautés de migrants, tout en renouvelant à ces derniers –en permanence– les propositions et invitations à collaborer et contribuer au développement de leur pays (moyennant des avantages concrets) et en veillant à ce que les personnes qualifiées retournant dans leur pays d'origine, soient soutenues voire entretenues pour servir de "success stories" ou exemples de réussite à suivre d'une part et/ou de relais vers celles toujours expatriées, d'autre part.

L'encouragement des projets de développement passe par des incitations à l'auto-organisation des migrants et la promotion de partenariats entre ces derniers et les acteurs du développement dans les pays d'accueil (telles que les ONG, communes, régions et villes) de manière à permettre à cette population convoitée de s'engager au profit de l'économie du pays tout en mobilisant des partenariats et collaborations internationales ou d'autres types d'investissements étrangers.

Il est largement reconnu que le retour des migrants disposant de différents types de ressources (tangibles et intangibles) peut concourir au développement des pays d'origine par le "gain de compétences", le transfert de technologies, l'investissement et la mise en valeur conjointe des ressources humaines, indépendamment de la nature du retour.

En conséquence, de nombreux facteurs opportuns, tant dans les pays d'origine que dans ceux d'accueil, contribuent à renforcer le potentiel de développement de la migration de retour, et les décideurs sont de plus en plus conscients de l'attention qu'il convient d'accorder à ces facteurs dans l'élaboration de politiques de migration de retour favorisant le développement. Ces facteurs concernent non seulement les caractéristiques des migrants eux-mêmes, mais aussi les politiques mises en place dans le pays d'accueil et l'environnement socio-économique et institutionnel que trouvent les migrants à leur retour.

Le Maroc, comme d'autres pays en voie de développement, est soucieux aujourd'hui de moderniser son appareil de production pour intégrer le commerce mondial, procède à des réformes socioéconomiques et institutionnelles et au renforcement des systèmes de recherche et d'innovation en y consacrant des budgets qui vont croissant.

Conscient de l'importance de cette démarche, le gouvernement marocain devient de plus demandeur de coopération pour inciter ses expatriés qualifiés à prendre part à la locomotive de son développement.

Le cadre du retour des migrants marocains

Le Maroc est un bon exemple pour illustrer l'impact tant de la migration sur le développement que celui de la contribution d'une diaspora à l'économie de son pays d'origine. Le retour ou plutôt les retours peuvent prendre différentes formes : transfert de fonds, stimulation du commerce et des investissements, transfert de compétences et de technologie, etc. Mais, ces bénéfices ne peuvent être tirés que si des politiques appropriées sont mises en place pour créer un environnement favorable au(x) retour(s). Le pays se doit de déployer de sérieux efforts pour "toucher et accrocher" véritablement sa diaspora par le biais de canaux de communication adaptés, une mise en place de mécanismes institutionnels les facilitant et une étude des besoins, attentes et avantages à offrir pour avoir ces retours (ou bénéfices escomptés).

L'intégration réussie des migrants dans leurs communautés d'accueil, tout comme la réintégration dans leurs communautés d'origine contribuent à une stabilité, une cohésion sociale et un respect mutuel par une cohabitation enrichissante de cultures différentes et donc potentiellement complémentaires si ce n'est qu'au vu des considérations économiques.

Aussi, pour réussir l'intégration, les migrants doivent-ils avoir accès aux services sociaux de base (à savoir l'éducation, la santé et le travail). La réintégration des citoyens retournant dans leurs pays d'origine, quant à elle, peut aussi exiger des mesures spéciales pour leur assurer une réinsertion adéquate et bénéfique dans leurs communautés d'origine. Il en va sans dire que l'amélioration des cadres tant administratifs et juridiques que de bonne gouvernance dans le pays d'origine est nécessaire pour la création d'un climat favorable au développement économique et à l'investissement étranger et local.

Au Maroc, de nombreuses réformes ont été engagées en vue d'atteindre une stabilité macroéconomique. Ces mesures ont, en effet, stimulé le développement du secteur privé tout en augmentant les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers sont évidemment très convoités par le Maroc qui porte un intérêt visible à l'investissement, néanmoins l'environnement juridique qui lui est lié est toujours à assainir.

Quelle est l'importance des retours des migrants marocains et ont-ils tendance à augmenter ou à diminuer ? Qui retourne et quelles sont les motivations et conditions du retour ? Quelles sont les politiques engagées par le Maroc pour réussir le retour ?

L'objet du présent chapitre serait d'essayer de répondre à ces questions. Interrogations à la lumière desquelles, l'objectif est de sensibiliser les instances économiques et institutionnelles marocaines à l'importance d'une amélioration de leurs capacités à attirer des investissements et de créer des conditions propices pour permettre le retour et la réintégration des marocains de l'étranger et plus particulièrement les plus qualifiés d'entre eux pour une contribution au développement de leur pays d'origine.

CHAPITRE 2.

Migration de Retour Marocaine : Contexte national, Tendance et Apport

Depuis les années 2000, l'environnement des affaires marocain a été marqué par l'ouverture, la libéralisation et la conduite de réformes structurelles. Un climat qui a contribué au renforcement de sa stabilité socio-économique et politique nationale et lui a permis de résister en 2011 malgré un contexte international et national difficile.

Le Maroc, comme d'autres pays, a connu –voici presque deux ans– un ensemble de revendications sociales et politiques attisées par ce qui a été qualifié de « Printemps arabe » et qui a donné naissance à une nouvelle constitution marocaine et à la mise en place de nouveaux dirigeants à la tête du gouvernement (ceux du Parti Justice et Développement).
Quant au principal partenaire économique du pays, à savoir l'Europe, elle a connu à son tour une série de tensions internes et une conjoncture économique instable.

Face à cette situation mitigée, le Maroc a réussi tout de même à atteindre un taux[42] de croissance réel de 4,6% en 2011 grâce à une bonne campagne agricole et au dynamisme de la demande intérieure qui ont permis d'atténuer l'effet du repli de la demande extérieure sur l'économie nationale. Ceci s'inscrit dans le cadre d'une croissance marquée par un rythme relativement[43] rapide avec un taux annuel moyen de 4,6% le long de la période 2005 à 2011, contre 4,7% de 2000 à 2004. La quasi-stabilité de ce taux découle de la bonne tenue du secteur non agricole et de la hausse de la valeur ajoutée du secteur primaire qui gagne 4,1%.

En 2012 et 2013, le taux de croissance de l'économie marocaine devait et devrait se consolider autour de 4,5 et 4,8 % respectivement (la loi de finances 2013 table[44] sur un taux de croissance de 4,5 % du PIB). Des chiffres, qui parfois peuvent s'avérer assez optimistes puisque le ministre de l'économie et des finances Nizar BARAKA a revu à la baisse le taux de croissance 2012 de l'économie marocaine à près de 3% contre les 4,2% prévus initialement dans le budget en raison notamment de la sécheresse[45].

Ce qui est certain c'est que le Maroc a de nombreux défis sociaux à relever –pour stimuler la performance de son économie– notamment ceux relatifs à la persistance des disparités et inégalités sociales auxquelles s'ajoute un taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes diplômés et les femmes.

Le présent chapitre vise à renseigner sur l'environnement économique du Maroc, son cadre juridique, réglementaire et institutionnel en matière d'investissement notamment, mais aussi à présenter son système national d'innovation.

[42] D'après les données du CIA World Factbook, https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mo.html
[43] DEPF - Ministère des finances marocain, avril 2013, www.finances.gov.ma/depf/publications/en_chiffres/bord_annuel/tableau_annuel.pdf
[44]"Le Quotidien du peuple" du 26/10/2012, agence de presse Xinhua, http://french.peopledaily.com.cn/96852/7991883.html
[45] http://www.aufaitmaroc.com/actualites/economie/2012/3/28/le-taux-de-croissance-du-maroc-en-2012-revu-a-la-baisse#.USPOVqVOVKA

2.1 Economie Marocaine et Système National d'Innovation : Forces et Faiblesses

2.1.1 L'environnement économique au Maroc

L'adhésion, en novembre 2009, du Maroc à la déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales, en tant que 42e pays, témoigne des efforts consentis pour la consolidation de ses mesures structurelles et la réforme de ses politiques pour l'investissement. De plus, le rapport de Bank Al Maghrib (Banque du Maroc) relatif à l'exercice 2011 –présenté le 09 août 2012– atteste des progrès réalisés en termes de croissance, de maîtrise de l'inflation, de soutien à l'équilibre budgétaire et de rationalisation des dépenses publiques. La résilience de l'économie marocaine et sa capacité à dépasser la crise malgré les écueils à l'international ont marqué l'actualité économique. Des résultats relativement positifs en 2011 ont réaffirmé la vigueur de la demande intérieure face à une conjoncture extérieure instable et une forte dépendance des matières premières. Enfin, le Maroc s'est vu attribué la note A4 de la Coface[46] –tel que précisé dans sa publication de Juin 2012–. Cette note serait l'une des meilleures de la région. Toujours selon cette agence de notation, l'éducation, la santé et la corruption restent néanmoins de sérieux défis à relever notamment au vu des protestations ayant conduit à la mise en œuvre de la nouvelle constitution marocaine (de Juillet 2011).

- **L'économie nationale dans son environnement mondial et régional**

Selon le rapport économique et financier 2012 du Ministère de l'Economie et des Finances marocain (MEF), la croissance économique mondiale a marqué un ralentissement en 2011, passant de 5,2% en 2010 à 3,8% en 2011 et à 3,2% en 2012 (au lieu des 4% prévus par le Fonds monétaire international ou FMI en raison notamment de la crise qui sévit dans la zone euro, d'après la même institution). Aux Etats Unis d'Amérique, malgré une nette reprise en 2010 (de quasiment 3%), la croissance économique y a également ralenti au terme de l'année 2011, affectée en particulier par la flambée des cours de matières premières, les mauvaises conditions climatiques et les effets perturbateurs de la crise au Japon. Ceci dit, dans un récent rapport[47] du FMI –une mise à jour datée du 23/01/2013– la croissance mondiale serait en train de reprendre de manière progressive. Le fonds souligne –pour appuyer cette perspective d'accroissement progressif en 2013– que l'intervention des pouvoirs publics européens a eu le mérite de minimiser les risques d'une sérieuse crise dans la zone euro et aux États-Unis et que la récession que connait le Japon ne risque pas de s'inscrire dans la durée, étant donné qu'elle serait essentiellement liée à des facteurs temporaires, tels que qualifiés par le FMI, selon lequel la croissance tant dans les pays en voie de développement que dans ceux dits émergents devrait se poursuive grâce à leur demande intérieure (comme c'est le cas pour le Maroc) et qui se maintiendrait –même à un rythme sensiblement plus bas que par le passé– pour atteindre 5,5% de taux de croissance au titre de 2013, sans pour autant égaler les taux relativement importants atteint par ses pays au cours des deux dernières années (respectivement 6,2% et 7,3% pour 2011 et 2010)[48]. Ceci dit, cette institution reste prudente et signale que des risques subsistent aussi bien dans la zone euro qu'aux Etats-Unis. Dans la première, un nouveau recul n'est pas à écarter, et chez les seconds, un rééquilibrage excessif à court terme –en matière budgétaire– reste à craindre.

[46] www.coface.fr/CofacePortal/ShowBinary/BEA%20Repository/FR_fr_FR/documents/Panorama/Panorama-pays-Maroc.pdf
[47] World Economic Outlook Update, www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2013/update/01/pdf/0113f.pdf
[48] Fonds Monétaire International (FMI), 2012, « Perspectives de l'économie mondiale », bulletin du 24/01/2012 pour : Mise à jour des principales projections, *IMFPress Release*, http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2012/update/01/pdf/0112f.pdf

Des mouvements sociaux et/ou politiques ont fait l'essentiel de l'actualité, début 2011, et ont mené au changement du paysage arabo-maghrébin de par la décadence dans certains pays des régimes oppressifs, nourris certes par un climat socio-économique peu enviable dans ces derniers, mais aussi par des enjeux stratégiques. Cependant, grâce à des réformes notables, quelques Etats, à l'exemple du cas marocain, ont pu néanmoins y faire-face. Et ce, en dépit d'un environnement économique international marqué par la récession susmentionnée du principal partenaire économique du Maroc, qu'est la zone euro (dont la France en particulier), et la flambée des cours du pétrole et des produits agricoles qui ont impacté négativement certains secteurs économiques nationaux. Ainsi, et selon le rapport économique et financier 2012, le tourisme marocain a subi les conséquences de la crise qui a touché l'Europe (la France certes, mais surtout l'Espagne, ainsi que l'Italie, etc.) lesquelles se ressentent clairement dans le secteur du textile et du cuir qui connaissent des difficultés découlant de la baisse des commandes européennes. Et delà, une part non négligeable des exportations marocaines est concernée puisque ces deux secteurs à eux seuls avoisinaient le un cinquième (17,8%) de l'ensemble des exportations. Une part ramenée à presque le tiers de cet un cinquième (soit 6,8 %) au titre de l'année 2012, d'après la direction[49] des études et des prévisions financières (Ministère des finances marocain).

Le Maroc, même s'il fait face à des circonstances socio-économiques peu avantageuses, reste fidèle à sa politique d'ouverture pour appuyer son modèle de développement et de croissance économique. En effet, le Maroc a connu des évolutions notables dans bon nombre de secteurs liés tant au plan d'action UE/Maroc qu'à ses engagements internationaux en matière de libre-échange avec les Etats partenaires (hors-UE). Aussi, la ratification d'un ensemble d'accords de libre-échange entre le Maroc et ses partenaires privilégiés –que sont l'Union européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange ou AELE, les pays arabes, les États-Unis et la Turquie– visait la promotion des produits marocains à l'export grâce à de meilleures conditions d'approvisionnement en inputs importés (ou intrants produits à l'étrangers), moyennant une intégration plus poussée de ses filières de production et la diversification des débouchés de leurs outputs (ou extrants), tout en bénéficiant de l'accompagnement de grands projets et programmes d'investissement. Mais, au vu de la fragilité des comptes extérieurs du pays et du déficit commercial du Maroc vis-à-vis des partenaires précités qui se creuse au fil de l'accroissement des importations –dont le poids ne fait que s'accroitre de par une facture énergétique à la hausse et une dépendance de l'économie nationale des inputs et investissements étrangers– l'on peut se demander si les accords susmentionnés sont vraiment profitables pour l'économie marocaine.

Selon le Rapport économique et financier 2013[50], le déficit de la balance commerciale du pays s'est accru en 2011 de plus de cinq milliards de dirhams eu égard à 2010 en s'accentuant de 1,7 milliards avec les Etats-Unis (déficit porté à -7,5 milliards de dirhams) et de 1,3 milliards avec la Turquie (déficit de 3,2 milliards de dirhams). Et si les effets de la crise n'ont pas eu de conséquences notables sur les échanges Maroc-UE, de par une amélioration des exportations (+34,7%), ceux avec l'AELE font ressortir un déficit de -48,1 millions de dirhams),

[49] Rapport de la direction des études et des prévisions du Ministère des Finances: www.finances.gov.ma/depf/publications/rapport/ref.html
[50] Ministère de l'économie et des finances marocain, octobre 2012, http://www.finances.gov.ma/depf/publications/rapport/ref_2013_fr.pdf

–bien qu'excédentaires auparavant– en raison de l'important repli des exportations. Pour ce qui est des échanges relevant de l'accord d'Agadir, ils ont enregistré un déficit de trois milliards (-541,6 millions de dirham au terme de 2011). Quant aux échanges commerciaux qu'entretient le pays avec les Etats africains, ils voient leur part annuelle croître –depuis bientôt huit ans– d'environ 15%, atteignant un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2010 –d'après les rapports du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) marocain, publiés en 2012–soit 6,4% des échanges extérieurs marocains.

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI) note –dans ses rapports 2010 et 2011 parus respectivement début et fin 2012– que la question de l'attrait du Maroc pour les investissements[51] directs étrangers (IDE) connait un regain au terme de deux ans de repli en raison de la crise économique et financière mondiale (qui, pour rappel, remonte à l'automne 2008 et est considérée comme la plus grave depuis la grande dépression de 1929), puisque l'analyse des entrées d'IDE au Maroc sur la décennie 2000-2011 laisse transparaitre un semblant de reprise depuis 2010 (comme l'illustre la figure ci-après), avec un certain accroissement de ces flux financiers (en provenance essentiellement des pays européens) qui passent de 25,25 (au creu de la crise en 2009) à 25,65 milliards de dirhams en 2011, sans oublier les 32 milliards en 2010 qui s'expliquent par quelques opérations exceptionnelles (augmentation du capital de BMCE Bank réservée au groupe Crédit Mutuel-CIC et puis acquisition par FranceTelecom[52] de 40% du capital de Méditel), ce qui permet à l'AMDI de dire que la baisse marquant 2011 n'est que de "5,5% seulement" et non 26,9%. Par ailleurs d'après le World Investment Report[53] de 2012, publié par la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), les flux nets d'IDE entrant au Maroc –à savoir les recettes des investissements moins les désinvestissements–, au terme de l'exercice 2011, ont connu une hausse remarquable de +60% laquelle est soulignée par la CNUCED comme la plus importante de tous les pays nord-africains.

Figure 1 : Evolution des IDE au Maroc de 2000 à 2011 (en Millions de DH)

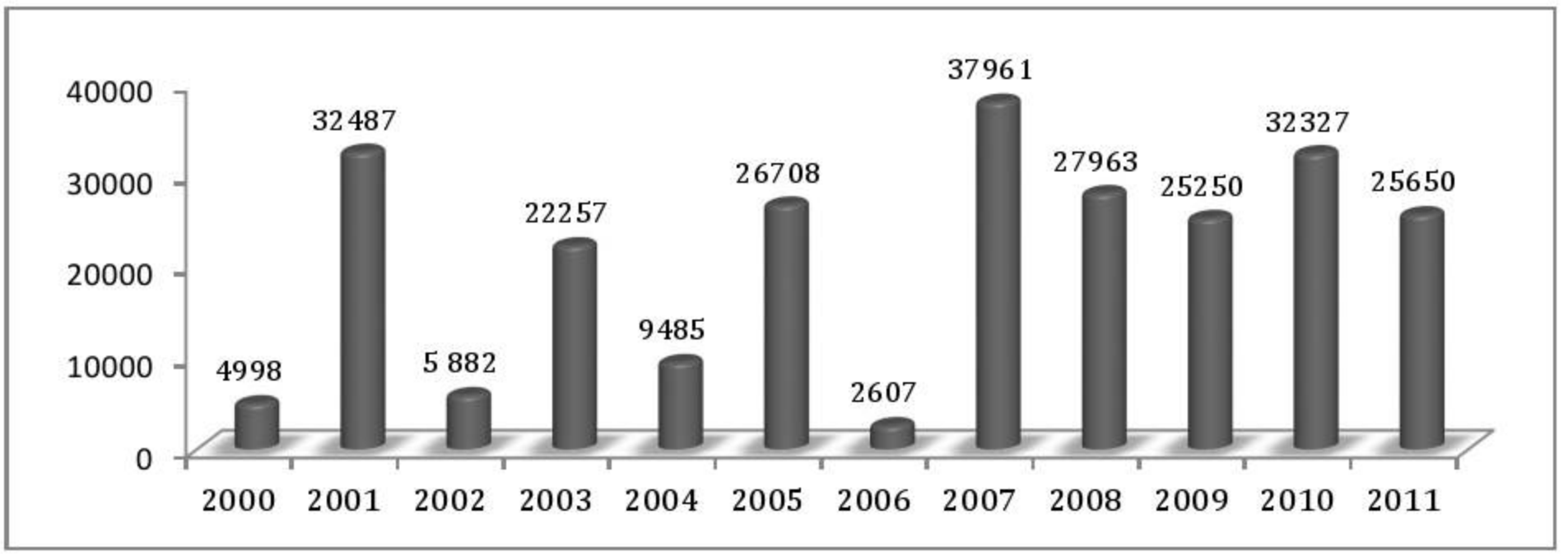

Source : Chiffres des deux derniers Rapports de L'AMDI (exercices 2010 et 2011) sur l'investissement.

[51] Rapports d'activité 2010 et 2011 de l'AMDI, respectivement parus début et fin 2012, http://www.invest.gov.ma/?lang=fr&Id=51
[52] Pour rappel, en 2001, "35% du capital de Maroc Telecom sont cédés au groupe Vivendi, resté seul candidat pour la privatisation de l'opérateur historique suite au retrait de FranceTelecom, Telecom Italia, l'Allemand Deutsche Telekom ou encore l'Américain SBC Communication qui jugeaient MarocTelecom trop cher", Mehdi Michbal, www.telquel-online.com/archives/428/actu_economie1_428.shtml
[53] CNUCED, 2012, "World investment report 2012", online: http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Full-en.pdf

Sur la figure ci-après, la ventilation sectorielle de ces IDE "dopés" –atteignant donc les 32 milliards de dirhams (32237MDH)– et qui montre que le secteur des télécoms bien sûr, de l'immobilier et du tourisme ont capté le plus d'IDE avec respectivement 32%, 23% et 22%.

De par son ouverture, la croissance des IDE au Maroc reste –in fine– tributaire de l'évolution économique et financière mondiale et en particulier celle européenne puisque l'essentiel des programmes d'IDE proviennent de l'UE qui demeure le partenaire historique du Maroc.

Figure 2 : Répartition sectorielle des IDE

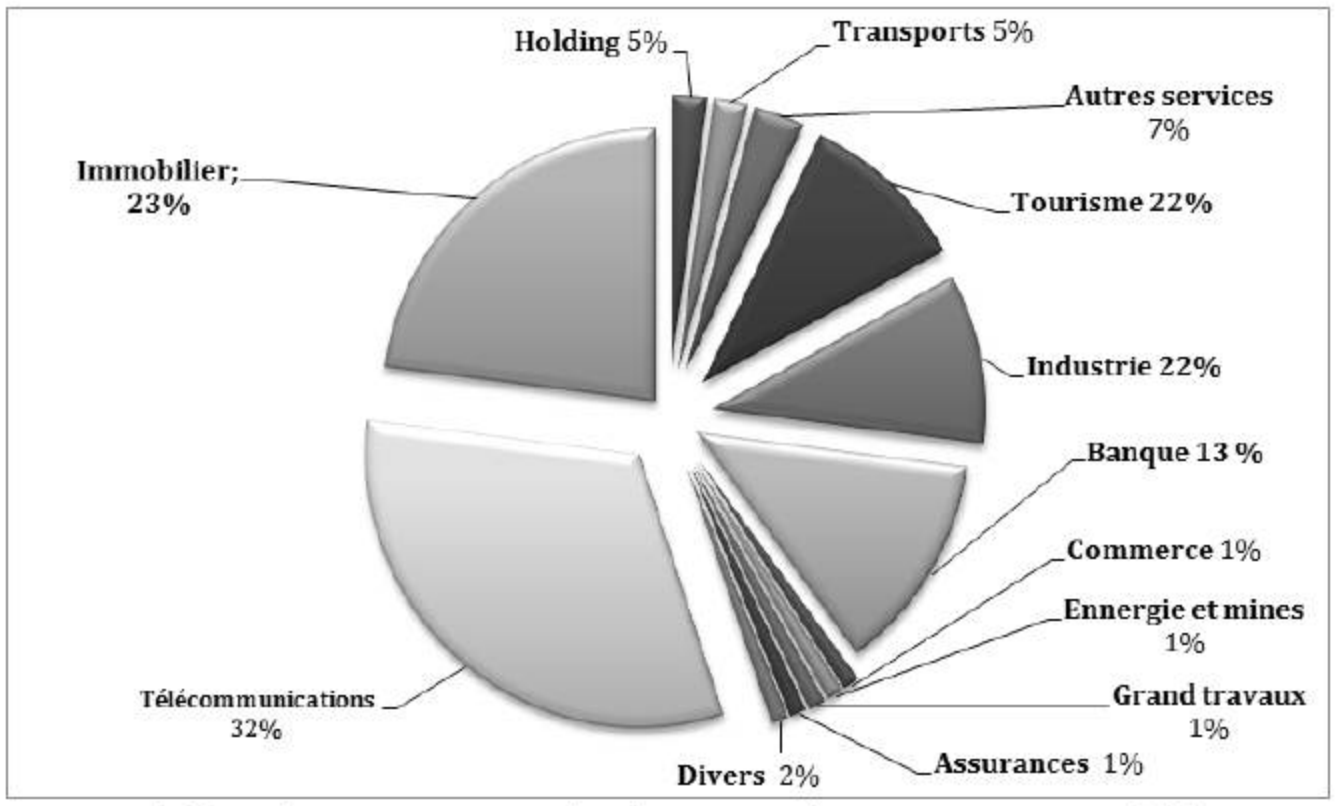

Source : Chiffres du Rapport 2010 de L'AMDI sur l'investissement, publié en 2012.

Les chiffres parus en 2012 concernant l'exercice 2010 montrent que les Émirats arabes unis, l'Espagne, la France et la Suisse se présentent comme les quatre premières sources d'IDE au Maroc. Leurs investissements sont en hausse respectivement de +80%, +76%, +49% et +38%. Toujours selon le rapport AMDI, le retour des IDE des pays arabes s'est confirmé en 2011. Ainsi, sont présents parmi les dix plus grands pays investisseurs : Koweït et Arabie Saoudite.

Figure 3 : Répartition des IDE par pays d'origine

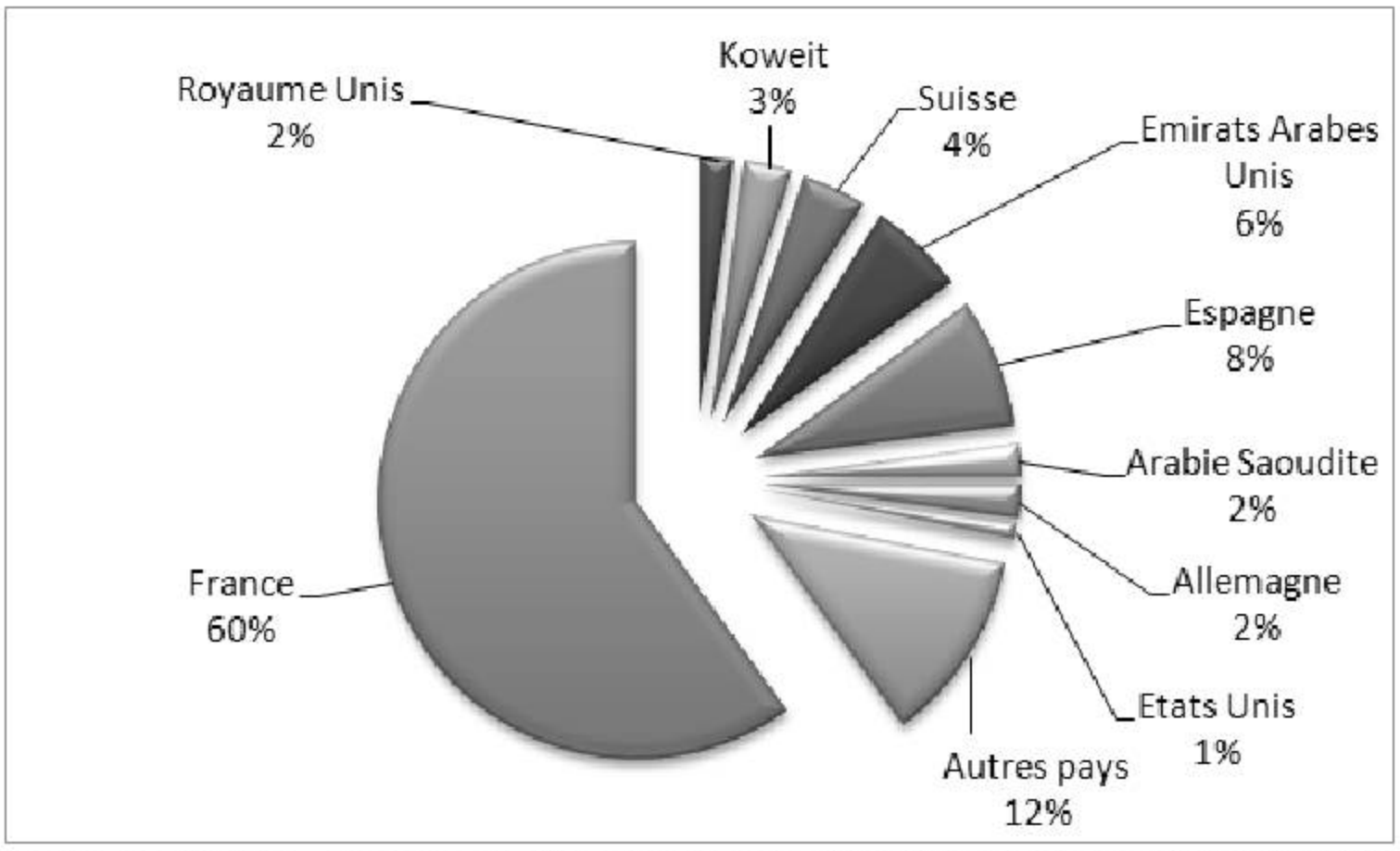

Source des Chiffres : Rapports sur l'investissement en 2010-11 publié par L'AMDI fin 2012.

Le Maroc est classé en deuxième position sur son continent après l'Afrique du Sud et devant le Kenya en termes d'attrait des investissements étrangers directs (IDE) –au cours de l'année 2011– selon un rapport publié par FDI Intelligence, filiale de Financial Times Limited[54].
Selon la même source, le Maroc a attiré 70 nouveaux projets contre 154 pour l'Afrique du Sud et 55 nouveaux projets pour le Kenya. A noter que le Maroc est l'un des pays les plus performants dans la région en 2011, avec une augmentation de 40% du nombre de projets et plus de 50% de croissance des investissements en capital.

- **Développement économique et social du Maroc**

Conciliant l'ouverture économique, la libéralisation financière et les réformes structurelles, l'économie nationale a tiré ses enseignements des expériences précédentes et a réussi le plan de stabilisation macroéconomique suite à la modernisation de l'appareil productif, à une discipline budgétaire appropriée et à une politique monétaire de plus en plus crédible.

L'appareil productif marocain tend progressivement vers une tertiarisation conjuguée à une participation des secteurs à forte valeur ajoutée (services dits de nouvelle génération).
En effet, la ventilation par branche d'activités de la valeur ajoutée totale montre une prépondérance du secteur tertiaire avec en moyenne 55,6% de part sur la décennie passée. L'activité du secteur en question a connu une accélération de la croissance de 3% au cours de la décennie 90 à près de 5% sur la décennie 2000 (Rapport[55] économique et financier 2012).

Ce rapport estime que le couple offre et demande intérieure a connu une impulsion notable au cours de la décennie passée. La croissance économique, motivée par les dépenses de la consommation finale (principale composante de la demande), aurait réalisé sur cette période un taux moyen de 4% de croissance annuel, incité par l'amélioration du pouvoir d'achat dûe au dynamisme du marché du travail, à la réduction de l'impôt sur les revenus, à la maîtrise de l'impact relatif de la sécheresse et de l'inflation sur les rentrées des ménages et grâce à une revue des salaires à la hausse. Sans oublier l'incidence de la consommation finale des administrations publiques en perpétuelle croissance annuelle de 3,5% en moyenne sur la décennie écoulée contre 2% sur celle qui l'a précédée et 5% pendant les années quatre-vingts.

Le renforcement des investissements publics dans des domaines stratégiques comme les télécommunications, les activités portuaires, le transport aérien, ferrovier et routier, l'habitat, mais aussi dans le secteur de l'éducation, a permis à la seconde composante de la demande, à savoir la formation brute du capital fixe, de réaliser un accroissement notable passant d'une moyenne annuelle de 3,8% durant les années 90 à celle de 6,4% au cours de la décennie 2000.

La participation à la croissance économique et à l'emploi, du secteur financier, gagne en présence et se traduit par l'importance de l'épargne qu'il collecte et du capital qu'il affecte vers les secteurs productifs (augmentation de l'épargne nationale brute de 6,3% en 2010).

[54] Rapport publié enmai 2012, par FDI Intelligence (www.fdiintelligence.com) filiale de Financial Times Limited. Source : http://www.northafricaunited.com/FDI-Morocco-ranks-2nd-in-Africa-in-2011_a1540.html
[55] Rapport du MEF (Ministère des Finances Marocain), 2012, http://www.finances.gov.ma/depf/publications/rapport/ref.html

Cette épargne s'est élargie par une hausse des transferts d'argent des marocains expatriés qui se sont accrus de +8% atteignant 54,1 milliards de dirhams contre -5,4% en 2009 lié à la crise. Il est à noter que des réalisations remarquables au Maroc traduisent une certaine évolution économique et ont permis l'amélioration de ses indicateurs de développement humain. Comme l'attestent ses résultats pour les objectifs[56] du Millénaire –fixés par les nations unies– pour le développement en Afrique, et où il s'est distingué en particulier en matière d'amélioration des niveaux de vie, de généralisation de l'accès à la santé et à la scolarisation.

Pour ce qui est du chômage, tous les trois mois, le Haut Commissariat au Plan[57] mène une enquête auprès de quinze mille marocains en vue d'avoir une vision représentative de la situation du marché national de l'emploi. Le déséquilibre entre demande et offre semble s'aggraver puisque l'effectif des chômeurs entre le mois d'avril 2011 et celui de 2012 a gagné près de cent mille individus (deux tiers en zone urbaine et le reste en zone rurale). Le taux de chômage au Maroc touche ainsi près de 10% de la population en 2012, contre 9% l'année précédente. Malgré ce déséquilibre et en dépit des handicaps du marché marocain de l'emploi (inadéquation qualitative et quantitative, dysfonctionnement au sein des institutions intermédiaires chargées de sa promotion), une vision optimiste reste possible si l'on considère la diversité de la production économique marocaine et les grands chantiers que connait le Maroc ces dernières années, ainsi que l'émergence de nouveaux secteurs d'emploi (activités portuaires, aéronautiques, automobile, etc.) qui offrent de nouvelles opportunités d'insertion.

L'Etat marocain souhaite encourager son économie productive à faire appel à l'épargne financière nationale et à recourir aux marchés financiers nationaux. De ce fait, il continue une série de réformes enclenchées dans ce secteur afin que l'épargne à long terme se développe, qu'un régime avantageux pour les sociétés disposant d'un agrément pour exercer sur la bourse de Casablanca soit institué et que la réforme du marché des capitaux se poursuive.

La réforme sociale, qu'a connue le Maroc entre 2008 et 2010, a visé la promotion du pouvoir d'achat des citoyens moyennant la révision du barème de l'impôt sur le revenu, l'élargissement de la proportion annuelle réservée aux promotions de grade passant de 25% à 28% et la suppression des échelles de rémunération allant de 1 à 4 au profit d'un nouveau seuil à savoir l'échelle 5 pour les fonctionnaires, le relèvement du montant des pensions minimales de 500 à 600 dirhams (54 €) /mois et l'augmentation du SMIG de 10% en deux tranches, pour atteindre 2231 en juillet 2011 puis 2333 dirhams en juillet 2012 (soit respectivement 200 et 210 €/mois. C'est-à-dire +10 cts d'euros de l'heure entre 2010 et 2011 et +5 cts en 2012), entre autres. Aussi, elle a priorisé l'emploi décent en impliquant différents partenaires ce qui a débouché sur la mise en place des contrats CIAM et CIP, à savoir Contrat d'Insertion Améliorée, et Contrat d'Intégration Professionnelle.

A travers diverses mesures, notamment celles ayant marqué la période 2008 à 2012 et en particulier l'enclenchement de la gouvernance de la santé et de l'éducation, ainsi que le déploiement du Plan d'Action Stratégique ou PAS.

[56] PNUD, Rapport OMD 2012 : Évaluation des progrès en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, http://www.undp.org/content/dam/undp/library/MDG/english/MDG%20Regional%20Reports/Africa/MDG%20Report%202012_FRE.pdf
[57] http://www.hcp.ma/La-Situation-du-marche-du-travail-en-2012_a1126.html

Dans la perspective d'accompagner le développement sectoriel, plusieurs grands projets dans diverses régions du pays (dont celles éloignées) ont été mis en place, particulièrement dans les domaines porteurs tels l'énergie (éolienne et solaire notamment), les télécommunications, la logistique et l'eau. Ce qui dynamisera tant l'opération de réduction de la pauvreté et des inégalités, que le soutien à l'intégration régionale au Maroc et le développement des échanges commerciaux.

- **Stratégies d'accompagnement**

Le Maroc a mis en place le programme « Emergence » visant sept secteurs clés -où il dispose d'avantages comparatifs- appelés à être des moteurs de croissance au service d'une production orientée exportations pour l'essentiel et sources de nouveaux emplois. Un programme qui devrait se traduire à l'horizon 2015 par une plus grande valeur ajoutée nationale estimée à près de 90 Milliards de dirhams, soit une augmentation annuelle du PIB de 1,6% et une réduction du déficit de la balance commerciale vers 2015[58] de 50% (une baisse équivalente à 34 Milliards de dirhams en 2013). L'aboutissement de cette stratégie permettra une accélération de la croissance et la création d'environ 440.000 emplois au terme de 2013.

Si ces secteurs clés visent essentiellement l'export, cela est dû au fait qu'ils se destinent à répondre au phénomène des délocalisations en provenance des pays développés, et qui donne lieu à de nouveaux métiers dits de l'Offshoring, ainsi qu'au développement de zones de sous-traitance industrielle. Dans ce sens, le Maroc aspire à se positionner comme destination principale pour l'Europe et la France notamment (et table sur le secteur de l'automobile, l'aéronautique et l'électronique). Le programme Emergence s'étend à la transformation des produits de la mer, la modernisation de l'agroalimentaire et l'artisanat industriel. A ceci, vient s'ajouter le Contrat Progrès 2006-2012[59] qui allie gouvernement et secteur privé dans le déploiement d'un plan de développement du secteur des technologies de l'information et de la communication. Ce dernier représente un chiffre d'affaires de plus de 42 Milliards de dirhams au titre de l'année 2012 (dont 35 pour les télécoms et 7 pour l'industrie locale : distribution, hardware et services) un bassin d'emploi total de près de 32.000 personnes, selon le ministre[60] de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville, Mohammed Nabil Benabdallah.

L'offre Offshoring au Maroc bénéficie de zones spécialement dédiées (comme Casa Near Shore à Casablanca, Technopolis à Salé, etc.) aux activités d'externalisation des services informatiques et d'affaires, en l'occurrence ceux de Business Process Outsourcing (BPO) et Information Technology Outsourcing (ITO) avec une panoplie de mesures financières et fiscales compétitives. Par ailleurs, en matière d'artisanat marocain, le pays dispose désormais du label « Made in Morocco » qui lui permet aussi bien de se forger une image que d'asseoir sa notoriété en local et à l'international par de nouveaux circuits de distribution relevant justement des objectifs du projet « Rawaj 2020[61] » qui appuie ce dispositif et a pour objectif

[58] http://www.fondationinvest.ma/investisseursmdm/documents/assist_invest/pre_invest/envir_des_affaires_macro-eco_du_maroc/la_strategie_de_developpement_sectoriel.pdf
[59] Contrat progrès 2006-2012 secteur TIC, www.leconomiste.com/sites/default/files/Contrat%20Progr%C3%A8sTIC%20VDEF2292006.doc
[60] Tel que rapporté par la MAP, le 27/04/12, dans "Assurer l'aménagement numérique du territoire", www.lematin.ma/journal/-/165824.html
[61] Plan du Projet Rawaj vision 2020, http ://www.fondationinvest.ma/Boiteaoutis/Documentation/Rawaj2020.pdf

tant d'apporter une touche de modernité et rénover les espaces et lieux de commercialisation au niveau des centres urbains que de permettre une amélioration qualitative de leurs services pour accompagner les évolutions que connait le commerce intérieur –à l'ère de la globalisation– tout en veillant à préserver le petit commerce de proximité.

En partenariat avec les opérateurs privés et publics, le ministère de l'habitat poursuit une stratégie qui ambitionne d'assurer un habitat décent tenant compte de la situation et des besoins des catégories à revenu limité ou irrégulier grâce à un plan d'action qui comporte un ensemble de mesures, ayant conduit à la création du holding d'aménagement « Al Omrane[62]», visant l'aménagement du foncier public de manière à proposer aux promoteurs immobiliers privés des conditions préférentielles, la création d'un fonds de garantie adapté aux catégories à revenus irréguliers et le lancement de nouveaux chantiers en vue de l'allégement de la pression urbaine dans les grandes agglomérations via le programme « villes nouvelles », dont "Tamansourt" à Marrakech, "Tamesna" à Rabat, "Zenata" à Casablanca, etc.

De nouveaux dispositifs réglementaires pour le secteur bancaire

S'inspirant des meilleurs dispositifs légaux et réglementaires bancaires adoptés par les pays développés, deux nouvelles lois relatives à la Banque Centrale et à l'activité bancaire ont été instaurées. Le principal apport de la loi n° 76-03[63], portant réforme des statuts de la Banque Centrale, réside dans le renforcement de l'autonomie de cette institution en matière de conduite de la politique monétaire, d'indépendance vis-à-vis du ministère chargé des finances et des établissements de crédit et de supervision du système bancaire. Ainsi, l'ensemble des institutions financières a été soumis au contrôle de Banque Al Maghreb (Banque du Maroc)[64].

En outre, certains organismes exerçant une activité financière ont été concernés par cette loi bancaire, telle la Caisse de dépôts et de gestion, la Caisse centrale de garantie, les services financiers de la Poste au Maroc, les banques Off-shore et les associations de micro-crédit.

Pour réformer le système de supervision du secteur bancaire, la nouvelle loi bancaire a tout d'abord remis en cause les compétences et attributions des organes de consultation et a renforcé la mission des Commissaires aux Comptes qui doivent dorénavant contrôler les établissements de crédit ; s'assurer que des mesures sont prises en vue du respect par ces établissements des dispositions comptables, prudentielles et de contrôle interne ; de rendre compte de leur mission à la banque centrale à laquelle ils doivent rapporter tout fait ou décision en violation des dispositions législatives ou pouvant affecter la situation financière de l'établissement de crédit ou porter atteinte à la profession.

Nouvelles mesures relatives à la propriété intellectuelle

Le dispositif réglementaire relatif à la protection de la propriété industrielle au Maroc s'est vu consolidé par une réglementation entrée en vigueur le 18 décembre 2004, laquelle a été mise à

[62] http://www.alomrane.ma
[63] Dahir n° 1-05-38 du 23 novembre 2005 portant promulgation de la loi n° 76-03 relative au statut de Bank Al-Maghrib (Bulletin Officiel n° 5400 du 02 Mars 2006).
[64] Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

jour[65] en 2006 à travers l'introduction d'une opposition[66] à une demande d'enregistrement d'une marque auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC). Et ceci, durant un délai de 60 jours à compter de la publication de la demande d'enregistrement de la marque, une opposition à l'enregistrement de celle-ci peut être introduite par certaines personnes habilitées à cet effet selon des modalités prévues par la loi n° 31-05 (selon le rapport[67] « IDE dans le monde et au Maroc », 2007), réglementation qui est venue donc compléter la loi[68] n° 17-97 pour s'adapter aux accords de libre-échange maroco-américain. De ce fait, la protection de la propriété intellectuelle s'est élargie aux signes sonores et marques olfactives, et a introduit une possibilité de dépôt, sous forme électronique, du dossier de dépôt de marque de fabrique, de commerce ou de service auprès de l'OMPIC, selon les conditions et formalités prévues par voie réglementaire. Par ailleurs, toute libre circulation des marchandises soupçonnées de contrefaçon sur demande du propriétaire d'une marque déposée ou du bénéficiaire d'un droit exclusif d'exploitation ou à sa propre initiative est suspendue par les services de douanes et des impôts indirects.

La protection des droits d'auteurs et des droits voisins a connu une refonte[69] qui a touché la protection du patrimoine folklorique marocain, les rééditions des œuvres sous forme électronique bénéficiant dorénavant de la protection des droits patrimoniaux et le prolongement de la durée de la protection des droits patrimoniaux sur une œuvre à 70 ans après la mort d'un auteur au lieu de 50 ans.

Principaux défis à ces stratégies, dispositifs et mesures

Toutes les mesures précitées montrent que l'économie marocaine s'adapte et cherche à développer une capacité d'amortissement des chocs, ce qui suscite l'appréciation des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui soulignent la nécessité de poursuivre les réformes afin de gagner davantage la confiance des investisseurs et bailleurs de fonds. Les récents rapports du centre marocain de la conjoncture vont d'ailleurs dans ce sens puisqu'ils concluent que le Maroc « peut mieux faire » sous réserve qu'il réussisse à gérer ses habituels ou traditionnels handicaps qui proviennent essentiellement de ses performances en matière sociale, politique fiscale et d'infrastructures, lesquelles laissent à désirer.

D'autre part, le Maroc peine à garantir un seuil de croissance en mesure de pérenniser son développement économique bien qu'il se soit doté de stratégies industrielles et de plans sectoriels qui semblent contribuer progressivement à l'amélioration de sa gestion des équilibres macroéconomiques et de l'inflation. Ceci, en raison de la dépendance de son économie de l'agriculture, des caprices climatiques et épiphénomènes qui y sont liés. Cet état

[65] Dahir n° 1-05-190 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 31-05 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle (Bulletin Officiel n° 5400 du 2 Mars 2006) ;Décret n° 2-05-1485 du 20 février 2006 modifiant et complétant le décret n° 2-00-368 du 07 juin 2004 pris pour l'application de la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle (Bulletin Officiel n° 5400 du 02 mars 2006).

[66] http://guidesurlesmarques.com/c.-le-r-le-de-l-ompic.html

[67] Document relatif au bilan des investissements directs étrangers dans le monde et au Maroc : http://www.ccsm.ma/news.asp?id_news=18

[68] http://www.ompic.org.ma/ressource_pdf_loi1797.pdf

[69] Dahir n°1-05-192 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-05 modifiant et complétant la loi n° 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins (Bulletin Officiel n° 5400 du 2 Mars 2006).

de choses s'aggrave par une prolifération du chômage et une pauvreté intergénérationnelle s'ajoutant à d'autres défaillances qui se traduisent par un système de santé pauvre en ressources et une gouvernance handicapée par des pratiques de bureaucratie et de corruption.

Convaincu de l'importance de la composante de l'éducation dans l'équation de croissance, l'Etat lui réserve 25% de son budget général et mène des réformes visant à en relever le niveau pour faire face aux carences en termes de savoir et savoir-faire qui se font ressentir de plus en plus et se reflètent sur les qualifications professionnelles des demandeurs de travail qui n'arrivent guère à convaincre les offreurs d'emploi de leurs compétences.

La création d'emplois productifs pour les jeunes est certes un immense défi mais c'est aussi un gage pour la revitalisation de l'économie nationale. Les instances publiques sont appelées à revoir la cartographie de l'emploi pour inclure plus de jeunes, sans oublier ceux du monde rural, souvent passés sous silence. D'autant plus qu'il n'existe pas de mesures en faveur de la réduction des inégalités.

Bon nombre de programmes publics, bien que voués à l'emploi des jeunes, se révèlent dans les faits peu efficaces. Les systèmes d'information sur l'emploi et les agences publiques qui lui sont dédiées en constituent un bon exemple. Ainsi, l'ANAPEC (Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences) ne place que 9% de ses adhérents, d'après Barbier (2006) et selon un rapport de la Commission européenne (2010). Mais aussi, cette agence reste méconnue de la part de son public cible, de par le peu d'effort qu'elle déploie pour sa médiatisation. Dans ce sens, et selon une récente étude de la Banque mondiale résumée dans un document[70] de l'OCDE (et al., 2012), au Maroc, moins de 1% des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés connaissent l'existence de l'ANAPEC, contre 6,5 % des jeunes ayant un niveau d'étude primaire et 92,3 % des diplômés d'universités. Delà, parmi ceux qui connaissent son existence, moins de 1/10 recourt à cette agence pour obtenir de l'aide ou des informations.

Tout programme qui aspire à insérer les jeunes dans le marché du travail, doit nécessairement s'adapter à leurs attentes et capacités, mais aussi prévoir les obstacles à l'emploi des jeunes et trouver les pistes permettant d'y faire face. Et ce n'est pas avec une planification inefficace conjuguée à un manque de suivi, d'encadrement et l'absence d'une évaluation de qualité que ces programmes vont atteindre cet objectif. Par ailleurs, les programmes les plus ambitieux, qui atteignent –tant bien que mal– les résultats attendus, ne peuvent échapper à une question objective et légitime, à savoir : « oui, mais à quel prix ? ». En effet, l'analyse du rapport coûts/efficacité est nécessaire, si l'on entend concevoir des programmes qui produisent des résultats optimaux pour un coût adapté, non seulement aux résultats escomptés mais aussi, aux moyens pouvant être concédés par une économie toujours en développement.

Sur le plan du commerce international, les avantages compétitifs dont dispose le Maroc ne lui permettent guère d'élargir ses marchés au-delà des partenaires historiques. Plus de 50% des échanges se font avec les habituels partenaires commerciaux européens.

[70] OCDE, AFDP, UNDP et ECA (2012), document « Emploi des jeunes : cinq défis pour l'Afrique du Nord », pour la conférence: "Promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique du Nord", à Tunis, 16/07/12, *OECD*, p. :14

Quant au commerce national, il souffre de précarité, d'archaïsme et d'un manque de structuration. A titre d'exemple, au terme de quatre ans de mise à l'épreuve, le nombre de commençants ayant effectivement adhéré au volet précédent (s'étalant de 2008 à 2012) du programme « Rawaj » –programme que nous avons déjà évoqué plus haut (au niveau des stratégies)– reste loin des 25.000 bénéficiaires escomptés pour fin 2012. En effet, doté de 900 millions de dirhams (quelques 81 millions d'euros), les avantages du programme ont été accaparés par une poignée d'opérateurs spécialisés dans le commerce de proximité en lieu et place de la population visée. De plus, la démarche suivie à l'attention des commerçants ambulants, figure également parmi les limites de cette formule commerciale, qui sur ce dernier point s'est soldée par leur absence d'adhésion.

Malgré les faiblesses signalées, il reste à espérer que toutes les potentialités du Maroc seront mises à contribution et tiendront leurs promesses à travers la série de réformes qu'il a lancées. Avec son statut avancé (octroyé à ce pays en 2008, par l'Union européenne), l'économie nationale réussira-t-elle à élargir le cadre des échanges commerciaux, et au-delà ouvrir de nouvelles perspectives, particulièrement dans le domaine des investissements ?

Assurer le développement d'un pays repose nécessairement sur un consensus tenant compte toutes les dimensions politiques, économiques, sociales,…

Une réforme institutionnelle permet de répondre à divers impératifs de croissance et d'équité sociale. La nouvelle constitution adoptée par référendum en juillet 2011 est une concrétisation de ce processus de réformes institutionnelles et législatives engagé par le Maroc qui aspire à une gouvernance qui, outre la lutte contre la corruption, prioriserait tant l'accès à la santé, à l'éducation et la justice, que le pluralisme des médias, le bon fonctionnement des parlements et une gestion saine et transparente des comptes publics et des ressources naturelles.

2.1.2 Cadre institutionnel de la politique d'investissement au Maroc

Le législateur marocain n'a pas spécifié l'investissement étranger et a régi à la fois l'investissement national et étranger à travers la loi-cadre n°18-95 formant la charte de l'investissement[71]. Celle-ci s'est distinguée des neufs codes qui régissaient l'investissement sectoriel (et qu'elle a abrogés) par son aspect unificateur –visant à harmoniser la législation– et simplificateur de l'acte d'investir puisque la plupart des avantages qu'elle annonce sont garantis par le droit commun.

Un rapport[72] de la CNUCED, daté de 2007, qualifie cette charte d'instrument "bicéphale" regroupant en même temps des dispositions de droit commun et celles de droit dérogatoire, applicables notamment pour certains investissements tels ceux du régime conventionnel. Ce rapport considère par ailleurs que l'unification promise par la charte n'a pas été honorée, puisque la politique du gouvernement a privilégié une évolution sectorielle en faveur de certains secteurs, ce qui rend la charte incohérente par rapport à ses objectifs de départ.

[71] Loi-cadre no 18-95 formant charte de l'investissement : http://www.sgg.gov.ma/CHARTE_INVES_FR.pdf
[72] CNUCED, 2007, rapport, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, « Examen de la Politique de l'Investissement du Maroc », *Investment Policy Review*, UNCTAD/ITE/IPC/2006/16, p. : 24.

Il reste à souligner que la liberté d'entreprendre est constitutionnellement garantie (Art. 35 de la constitution du 1er Juillet 2011). Les étrangers jouissent en matière d'investissement des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations que les nationaux, sauf pour les activités réglementées nécessitant une autorisation, comme l'agriculture par exemple et l'acquisition du foncier agricole.

Les organismes chargés de l'investissement

Ces établissements interviennent directement ou indirectement dans la promotion de l'investissement. Cependant, ils ne partagent pas une stratégie nationale unifiée.

Le CNEA

Le comité national de l'environnement des affaires a été créé fin 2009. Il a pour objectif de consolider le dialogue public-privé et la coordination interministérielle afin de permettre une conduite stratégique des réformes. Son programme d'action stratégique se base sur les quatre objectifs suivant : modernisation du droit des affaires, renforcement et simplification de la transparence des règlements administratifs, amélioration de la communication et la concertation sur les réformes et de même pour la résolution des contentieux commerciaux.

Les CRI, le CI, et l'AMDI

Le Comité de l'investissement de l'OCDE[73] a approuvé l'adhésion du Maroc à sa déclaration sur les entreprises multinationales et l'investissement international.

L'AMDI ou agence marocaine de développement des investissements, sous l'égide du ministère marocain du commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies, a remplacé la Direction des investissements dès 2009 en vue d'appuyer la stratégie du Maroc visant à promouvoir les investissements, et à générer des synergies avec les seize CRI(s) ou Centres régionaux d'investissement, mis en place depuis 2002 et qui jouent le rôle de guichets uniques avec pour vocation la simplification des démarches des investisseurs et celles pour la création d'entreprise.

Le CI ou Commission des investissements est présidée par le Chef du gouvernement, a pour mission de trancher dans les problèmes gênant la concrétisation de projets d'investissements, de régler les contentieux et d'octroyer les agréments aux contrats et conventions d'investissement engageant l'État dans des projets d'envergure.

Les institutions de support à l'investissement

L'acte d'entreprendre s'accompagne le plus souvent par le recours à des mesures de protection ou de défense tant en amont qu'en aval, à savoir celles de la propriété intellectuelle et contre la contrefaçon, mais aussi contre tout autre type de délits. Ainsi, pour :

La protection industrielle et contre la contrefaçon : diverses lois portant sur la protection de la propriété intellectuelle ont été mises en place, actualisées ou complétées. La création de l'OMPIC ou office marocain de la propriété industrielle et commerciale, date de 2000, à celui-ci s'est

[73] OCDE (2011), « Compétitivité et développement du secteur privé: Maroc 2010 », *OECD*. http://10.1787/9789264091436-fr.

adjoint depuis le printemps 2008 le CONPIAC ou comité national pour la propriété industrielle et l'anti-contrefaçon.

L'ADII ou administration des douanes et des impôts indirects a reformé ses procédures et appliqué l'accord de l'organisation mondiale du commerce visant l'évaluation en douane de 1996 à 2003 et a amélioré et réduit les démarches et délais de contrôles et de dédouanement. La douane s'est également engagée dans un processus de modernisation et d'informatisation qui a donné lieu à l'inauguration en 2009 du second pilier de son système d'information BADR (Base automatisée des douanes en réseaux). Elle envisage par ailleurs la mise en place d'un guichet unique.

L'arbitrage et les juridictions commerciales : le cadre juridique lié au champs des affaires a connu des améliorations notables tant au niveau législatif qu'exécutif pour gagner en simplicité et efficacité, certaines sont d'ailleurs toujours en cours. Toutefois, la réglementation concernant l'arbitrage élaborée en 2005 et appliquée en 2007, a étendu son cadre d'application aux contentieux financiers et aux établissements et entreprises publiques, a fixé les personnes ayant le droit d'exercer l'arbitrage et les mesures qui y sont associées, et comprend la médiation conventionnelle. La réforme de la justice, encore en gestation, a permis dès juin 2009 la mise en place du centre euro-méditerranéen de l'arbitrage et de la médiation.

Le secteur financier a connu à son tour une série d'améliorations le modernisant aussi bien au niveau institutionnel que technique pour accroitre sa transparence et efficacité et conforter sa sécurité. Un système de supervision et surveillance bancaire a été mis en place pour asseoir le processus de restructuration du secteur bancaire en particulier pour l'institution bancaire étatique (en l'occurrence Bank Al Maghrib, ou Banque du Maroc).

La protection de la concurrence : dans l'optique de s'aligner sur la réglementation internationale régissant les libertés de concurrence et des prix, tout en préservant les intérêts du consommateur marocain, l'Etat vise en particulier une harmonisation avec les standards européens. Un conseil de la concurrence a vu le jour en 2009 pour veiller à l'application de la loi sur la concurrence. Et en juillet de la même année fut créée, au sein du ministère marocain des affaires générales et de la gouvernance, la direction de la concurrence, placée sous la tutelle du Chef du gouvernement.

La réglementation fiscale rentre dans le cadre des autres réformes et efforts consentis par le Maroc pour la simplification et la modernisation du cadre entrepreneurial, et qui mérite d'être cité. Ainsi, dès 2007, avec la production d'un code général des impôts, un nouveau paysage fiscal marocain a pris forme, marqué par diverses incitations, notamment celle relative à la réduction de la pression fiscale sur les sociétés via le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) qui a été ramené de 35% en 1996 à 30% à compter de 2008, comme le soulignait un[74] des rapports de l'OCDE (2011). A noter que le taux de l'IS est actuellement de 36,15% en France, (il aurait augmenté de +5% entre 2009 et 2012, selon le cabinet Ernst & Young).

[74] OCDE (2011), « Compétitivité et développement du secteur privé: Maroc 2010 », *OECD*. http://10.1787/9789264091436-fr

Les IDE et les challenges à relever

Nul ne peut ignorer le rôle essentiel que joue l'investissement étranger dans la croissance économique et dans le développement d'un pays, de par sa capacité à canaliser non seulement des capitaux mais aussi des technologies et savoir-faire depuis le pays d'accueil vers celui d'origine, mais aussi à optimiser et moderniser la productivité et delà permettre l'accès à de nouveaux marchés et une meilleure intégration dans l'économie internationale.

Opter pour des stratégies attractives (visant les investissements directs étrangers ou IDE, dont ceux de la diaspora) est un impératif pour les Etats qui souhaitent tirer profit du type d'avantages précités. Le Maroc espère bénéficier de la contribution des IDE pour sa croissance économique en misant davantage sur les potentialités marocaines et en amplifiant l'intérêt apparent que portent les investisseurs étrangers au pays, en continuant à développer un cadre plus propice à la réalisation des investissements.

Aussi, les diverses réalisations ou progrès (et leurs conséquences) dont ont bénéficié les organismes chargés de l'investissement ne doivent pas occulter les avancées à réaliser et la fragilité caractérisant l'économie marocaine (son secteur agricole, par exemple et qui fait vivre près de 40% de la population, reste fort dépendant des aléas climatiques). Economie qui n'a pas échappé aux incidences de la crise économique mondiale affectant les flux d'IDE qui sont passés de près de 2,5 milliards de dollars en 2008, à 1,95 en 2009 puis 1,57 en 2010 et enfin 2,52 milliards de dollars en 2011, soit deux fois plus que la Tunisie. Les flux d'investissement en Tunisie ont, effectivement, connu la baisse de leur moyenne annuelle passant de 1,9 milliard de dollars sur la période 2005 à 2007, à 1,14 milliard de dollars en 2011, d'après la CNUCED (2012).

Une évaluation de la politique d'investissement et du climat des affaires marocain par l'organisation de coopération et de développement économique a souligné les faits suivants:

La Charte d'investissement, remontant au milieu des années quatre-vingt-dix et pensée initialement pour dix ans, serait incomplète et ne traduit plus les nouvelles orientations politiques du gouvernement y compris celles sectorielles.

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements resterait sans impact visible de par la prédominance de son caractère promotionnel et la rareté ou l'absence de ses services d'aide ou de suivi des investisseurs étrangers, et de même pour une « coordination institutionnelle rationnelle » de cette agence avec les Centres Régionaux d'Investissement.

La question de la complexité et de la lourdeur des procédures administratives conjuguées au manque de transparence sont toujours à l'ordre du jour et entravent tant la concrétisation que la poursuite des investissements. Les moyens consacrés à l'application de la législation sont insuffisants, en particulier pour ce qui est de l'immatriculation foncière et la propriété intellectuelle.

Enfin, l'ambition du gouvernement d'appuyer le développement des zones économiques ou d'étendre celui des « plates-formes industrielles intégrées » annoncées par le pacte national

pour l'Émergence industrielle, semble être ramenée à la baisse et ne pas tenir toutes ses promesses, y compris celles des délais de réalisation. Mais aussi, l'objectif de visibilité de ces développements pour les investisseurs –un point pourtant critique– ne paraît pas atteint.

L'économie marocaine a certes franchi de nouveaux paliers ces dernières années et cela augure de bonnes perspectives d'évolution. Mais, plusieurs chalenges restent à relever essentiellement ceux ayant trait à la justice, à la corruption, au marché du travail ainsi qu'à la protection et l'encouragement des investisseurs, de l'innovation et de la Recherche et Développement (R&D).

2.1.3 Le système national d'innovation marocain

Dans un contexte de concurrence exacerbée, les organisations sont contraintes d'innover pour (continuer d'exister ou) survivre et à se différencier (par des produits novateurs) pour échapper à une compétition qui ne serait axée que sur les prix.

L'économie du Maroc, dans son ensemble, se doit de moderniser tant ses ressources humaines que technologiques pour passer du stade de l'attractivité à celui de la viabilité dans la perception qu'ont les marocains expatriés et les étrangers, mais aussi les nationaux vis-à-vis de ce pays en termes d'opportunité d'investissement. De manière à "accrocher" durablement les compétences (y compris celles de la diaspora) et les multinationales. Toutes les deux sont à la recherche du profit et des meilleures conditions ou encore une division optimale du travail entre leurs opérations localisées dans diverses régions du globe.

- **Aperçu sur le concept d'innovation**

Dans la littérature managériale portée sur l'innovation, il existe essentiellement deux tendances, qui chacune vise à sa façon à répondre à la question de savoir comment faire pour innover par deux visions opposées : celle de la « contingence de l'innovation » et celle des « facteurs-clés de succès ». En effet, la grande partie des travaux existant aborde l'innovation en termes de contingence (comme un événement non-programmé) et ce depuis les années soixante. Ses principaux théoriciens sont Lawrence & Lorsch (1967) qui contestent l'idée de facteurs généraux de succès, mais adhèrent à celle de facteurs de réussite variables selon le contexte.

Une vision contingente de l'innovation suppose une relecture de l'histoire de l'innovation, selon Pesqueux (2001), laquelle prend en compte les contextes spécifiques des organisations qui innovent pour une meilleure compréhension de leur action. Une vision managériale, quant à elle, tend par des lectures systématiquement généralisantes (pour trouver des facteurs-clés de succès) à sous-estimer la complexité du processus d'innovation.

Dans la continuité de cette vision managériale, bon nombre de travaux et de recherches décrivent des facteurs-clés de succès de l'innovation et prônent que leur mise en application permettrait l'accès à l'innovation réussie et répétée. Les facteurs-clés du succès découlent d'une standardisation des "best practices" ou pratiques vues comme excellentes, mais

semblent négliger ce point essentiel –qui fait que chaque cas de réussite ou "success story" d'innovation est unique– qu'est le "contexte" (géographie, histoire, stratégie, dirigeants). Ceci dit, Cooper (2001) a souligné l'existence d'une corrélation statistique entre certains facteurs-clés de succès et le succès de l'innovation. Il cite, en particulier, les facteurs suivants : l'élaboration d'une étude de marché visant à permettre une réponse optimale du produit à la demande, la qualité du produit en question, l'intégration anticipée de solutions à d'éventuels soucis techniques et sociologiques, et enfin l'existence d'équipe projet comme facteur prépondérant.

La double orientation (technico-sociale) est considérée comme cruciale et se trouve favorisée par la présence d'équipe-projet puisqu'elle permet la rencontre d'experts issus tant de la R&D que du design ou du marketing. Cooper avait ainsi relevé que l'innovation organisationnelle correspondant au travail en « groupe-projet », optimisait la cohérence des produits novateurs. Dans ce sens, Eisenhardt (1997) elle aussi, a montré le rôle que joue une organisation par projet quant au succès dans l'élaboration de produits innovants tout en précisant les bienfaits d'une concurrence entre « équipes-projet » pour stimuler la créativité. Enfin, le "time to market", à savoir la commercialisation du produit élaboré dans des délais record (à compter du début de son développement) est un autre facteur-clé du succès.

Ce bref tour d'horizon aura permis de confronter deux approches visant à pérenniser ou capitaliser sur les expériences réussies d'innovation. Avec d'un côté, une approche managériale à la rationalité prononcée d'où des incohérences (non prise en compte du "contexte" de la réussite d'un processus d'innovation donné qui le rend unique, tout comme l'est un projet par exemple) et d'un autre côté, une approche plus prudente qui postule pour des facteurs de réussite variables selon le contexte en raison de l'aspect contingent de l'innovation. Cette dernière vision est –comme nous l'avons vu– celle qui est la plus répondue dans la littérature mais, avec l'intensification de la concurrence entre les grandes entreprises et les contraintes financières (maintien de la croissance), il devient de plus en plus difficile d'admettre cette incertitude associée à l'innovation (qui est donc vue comme contingente).

Même le père de l'innovation et de l'entrepreneuriat, J. A. Schumpeter, qui dans ses premiers écrits vantait en quelques sortes la "bravoure" de l'entrepreneur (face à l'incertitude) qui prend des risques pour mener le changement de la société, revoit sa position et écrit dans ses dernières publications –en parlant de l'activité innovante de l'entrepreneur– que celle-ci perdait déjà de son importance, et de plus en plus à une cadence accélérée, puisque l'innovation elle-même est ramenée à la routine. Le progrès technique devenant de plus en plus l'apanage de spécialistes entraînés qui se révèlent aptes à déployer ces techniques en fonction d'orientations prédictibles, d'après Schumpeter[75](1942).

En effet, face à un environnement à concurrence accrue et progrès technologique fréquent, compter –pour le succès de l'innovation– juste sur l'intuition ou le hasard est inadmissible

[75] In BAUMOL, W. J. (2002), "The Free-Market Innovation Machine: Analyzing the Growth Miracle of Capitalism". *Princeton University Press*, New Jersey, p.:30.

pour les dirigeants. Aussi, ces derniers exigent et encouragent leurs « spécialistes entraînés » (pour reprendre donc les termes de Schumpeter) à tenter tant bien que mal de formaliser et de contrôler le processus d'innovation par des approches mêlant procéduralité et bureaucratie dans l'optique de minimiser l'aspect aléatoire de l'innovation et la « routiniser ». Il s'agit bien de tenter de réduire et non pas d'espérer éliminer l'incertitude liée à l'innovation et ceci grâce à une « organisation » adaptée qui permettrait que quelques innovations puissent régulièrement réussir sur des périodes plus ou moins courtes. L'approche de routinisation de l'innovation donne généralement lieu à des innovations de type incrémental. Ceci dit, on ne peut toutefois négliger l'innovation contingente (non routinière) qui découle de l'incitation de l'entrepreneur (à prendre des risques) et qui s'avère à contrario des innovations de rupture (souvent plus conséquentes en termes de valeur ajoutée que celles incrémentales).

Les entreprises marocaines doivent former la pierre angulaire du système national d'innovation marocain puisque ce sont elles qui, dans leur production, sont amenées à innover et intégrer de nouveaux procédés et/ou technologies.

En effet, c'est les initiatives d'entreprises nationales Taïwanaise ou Coréenne, par exemple, qui dans l'un comme l'autre cas ont servi d'appui dans le cadre des efforts déployés par ces pays pour moderniser leurs recherche et développement le long de la chaine de production (de la simplification ou du "simple" montage jusqu'à l'élaboration de produits entièrement nouveaux ou novateurs).

Aussi, le Maroc devrait emprunter le pas de ces pays et encourager l'extension de son secteur privé et l'inciter à s'impliquer de manière à pouvoir compter sur lui pour insuffler ce type de dynamique. Ceci suppose la mise à niveau des infrastructures du pays et la mise en place d'un cadre opportun au développement des technologies de l'information et de la communication et à la modernisation de la structure de l'appareil productif et commercial national, mais aussi à l'implantation de sociétés étrangères ou leurs représentations (spécialisées dans des technologies non-maitrisées localement) pour assurer transfert de connaissances, formation et partenariats –y compris ceux de recherche et développement– avec les structures nationales dont celles relevant du système national d'innovation marocain.

- **Le dynamisme du système national d'innovation**

Investissement à forte valeur technologique et Innovation

Selon John Stanley METCALFE (1995), un système national d'innovation est un ensemble d'institutions distinctes qui contribuent tant conjointement que séparément au développement et à la diffusion de nouvelles technologies et fournissent le cadre dans lequel les gouvernements formulent et mettent en oeuvre des politiques visant à stimuler le processus d'innovation. Il s'agit ainsi d'un système d'institutions interconnectées pour créer, stocker et transférer les connaissances, compétences et artéfacts qui définissent ces nouvelles technologies.

L'une des premières institutions marocaines orientée vers la recherche (et le développement)

n'est autre que le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) dont la création remonte à 1976 –accompagnant la pluralité des universités nationales– et le démarrage des activités à 1981 avec le lancement des Premières Assises de la Recherche Scientifique. Par ailleurs, au début des années quatre-vingt-dix, furent crées les cinq premiers centres de recherche du pays en parallèle à la création des premières facultés scientifiques et techniques dans diverses villes. Un Secrétariat d'État[76] relevant du ministère de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique a été chargé de concevoir une stratégie pour la R&D et de mettre sur pied les programmes et projets. En 1993, l'Académie Hassan II des sciences et techniques a vu le jour afin de promouvoir la R&D et relayer (vers l'université) la politique gouvernementale visant à la développer. Aussi, un comité interministériel de la recherche scientifique et du développement technologique a été mis en place en 2001 (à la suite de réformes dont celle de l'académie précitée, ainsi que le lancement des cinq premiers pôles de compétences en 2000) afin de coordonner les différentes activités menées par le secteur public. Les grandes entreprises parmi le secteur privé, ont donné lieu quant à elles à l'association « R&D Maroc » avec pour double vocation la valorisation de la recherche, notamment celle scientifique et technique issue de l'université et puis l'ouverture de cette dernière sur le monde de l'entreprise.

Selon l'Anima investment[77], le Maroc maintient la confiance des investisseurs et se place juste derrière la Turquie et Israël en termes de nombre de projets détectés, confirmant ainsi la dynamique plutôt encourageante enregistrée en 2010 en réalisant une augmentation de 23 % des projets d'investissements directs étrangers eu égard au premier semestre 2010. Dans une autre publication (plus récente) de l'Anima[78] datant de décembre 2012, outre Israël et la Turquie qui demeurent prépondérants en matière de captation du type d'investissements mentionnés, il est question d'une concentration de 58 projets d'innovation au Maroc dans des secteurs Hi-Tech tels que les biotechnologies, l'énergie solaire, l'aéronautique, ou encore les technologies de l'information et de la communication. De plus, il est à signaler que cette dynamique ne date pas de ces dernières années mais remonte, au moins, jusqu'au printemps 2004. En effet, il est intéressant de citer quelques exemples des principales conventions de collaboration signées entre l'État et quelques entreprises étrangères pionnières au Maroc dans le domaine de l'investissement, l'innovation et le transfert de technologies, telles que : ST Microelectronics –qui évolue dans le secteur des composants électroniques– est une des premières signataires de ce type de convention, en date du 6 avril 2004, donnant lieu à 100 M DH (millions de dirhams) investis et cinq cents postes crées ; Suivie de Matra Automobile Engineering, dans le secteur du design automobile, investissant 34 M DH et offrant soixante postes au terme de la convention qui a été signée deux jours après celle avec ST ; La start-up Lead Design du secteur de la réalisation et de la R&D de Microprocesseur investit quant à elle 17 M DH et permet la création de 100 postes (26 octobre 2004) ; Puis c'est Teuchos, succursale du groupe européen Safran, spécialiste de la production et Recherche/Développement de composants d'avions et d'engins spatiaux qui apporte sa signature début juillet 2005, traduite par 120 M DH investis et 400 postes.

[76] Secrétariat d'Etat à la recherche. Créé en 1998, il sera érigé en Ministère délégué en 2002, puis dissous en 2004. Subsistent deux directions, à savoir Science et Technologie, au sein d'un grand Ministère de l'Education.
[77] http://www.animaweb.org/uploads/AlBayane9August.pdf (Aout 2011)
[78] http://www.animaweb.org/uploads/AIN_Revue%20de%20presse_D%C3%A9cembre%202012.pdf (Décembre 2012)

Ainsi, et d'après le rapport de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement ou CNUCED (2007) examinant le climat des affaires au Maroc, l'investissement technologique commençait à porter ses fruits dès la moitié de la première décennie deux mille. La part des exportations de produits de haute technologie était déjà plus forte dans ce pays que dans ceux du bassin méditerranéen et d'autres comme la Pologne, Lituanie, Slovaquie ou encore la Lettonie.

Certes, le Maroc a réussi à capter des investissements directs étrangers de haute technologie et exporte des produits manufacturés technologiques. Néanmoins, pour en profiter pleinement, beaucoup reste à faire, entre autres sur le volet capital humain. Car, comme le suggèrent les résultats de Bouoiyour J., Hanchane H., Mouhoud E.M. (2009) : « le capital humain a un impact positif sur la productivité. L'évolution récente du type de flux des IDE, précités, vers des pays comme le Maroc, pour importants qu'ils soient, ces flux ne peuvent être bénéfiques que s'ils s'accompagnent de changements internes importants. En effet, ces pays peuvent profiter d'externalités technologiques que favorise leur politique d'ouverture en termes de capital étranger à condition de développer le capital humain ».

Il importe de souligner que la valorisation du capital humain passe nécessairement par des réformes institutionnelles profondes non seulement via une qualité supérieure de formation et d'éducation mais également par une remise en cause des facteurs répulsifs qui incitent les diplômés et les qualifiés à s'expatrier, d'après ces auteurs.

Présentation du système national d'innovation

Comme indiqué plus haut, le Système National d'Innovation ou SNI est un ensemble d'interactions entre différents acteurs. Il nous parait utile de rappeler comment ceux-ci, et cette dynamique, ont été pensés, par une illustration (Figure ci-après) du cadre qui fût proposé (2005) à l'occasion du rapport sur l'investissement (CNUCED). Et comment sont imaginées les interactions entre sociétés transnationales (STN) étrangères, leurs filiales et les sociétés locales avec les institutions nationales, dans l'optique de favoriser les IDE en R&D par diverses mesures ou politiques.

Exemples de filiales étrangères pionnières dans la collaboration R&D au sein du système national d'innovation : ST Microelectronics, Teuchos Maroc, Aircelle Maroc, Labinal Maroc, Snecma Morocco ; Matra Automobile Engineering, Engine Services, Matis Aerospace, Valeo.

Ministères et services gouvernementaux : ceux de l'industrie ; de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche scientifique ; de l'investissement ; de l'équipement et des routes, de l'énergie ; de l'agriculture.

Institutions non liées aux sociétés : toutes les écoles d'ingénieurs et universités, l'Académie Hassan II, le Comité de l'éducation nationale, l'Asso. R&D Maroc, la Fédération marocaine des entreprises, le Centre national pour la recherche scientifique et technique, l'Association marocaine des investisseurs en capital, le Fonds Hassan II, les CTI et le FINCOME.

Figure 4 : Les principaux éléments des systèmes nationaux d'innovation au Maroc

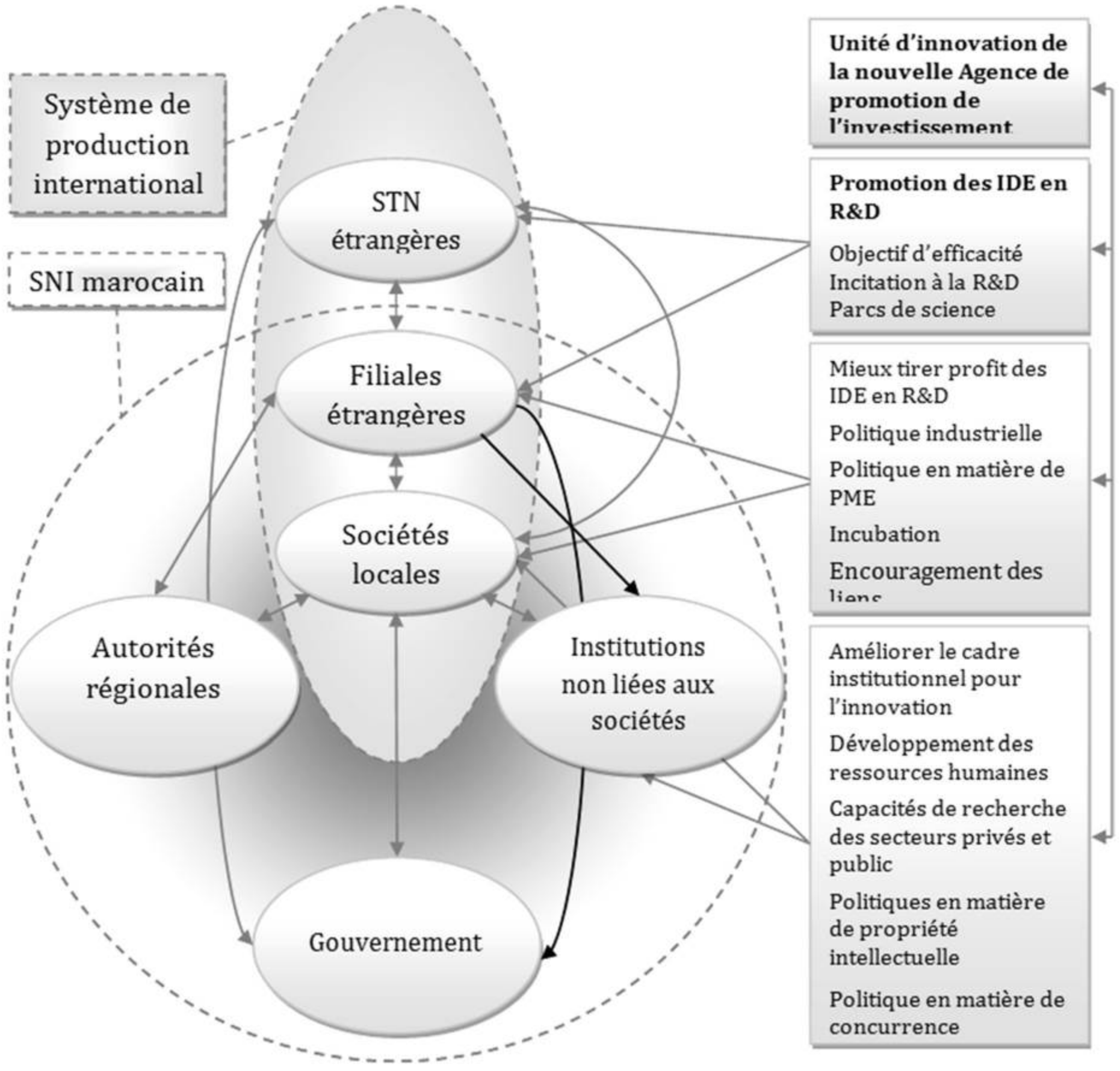

Source : Cadre proposé dans le Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED 2005.

Les Centres techniques industriels ou CTI[79] et le FINCOME[80] sont des instruments mis en place par le gouvernement marocain pour consolider et mobiliser les potentiels technologiques et scientifiques et permettre la création de cellules d'innovation opérant principalement dans les domaines suivants : énergie, eau et environnement, technologie de pointe, sciences de l'agriculture et de la vie et enfin celui des sciences sociales. Les champs précités mobilisent un nombre conséquent de chercheurs dont un bon nombre est issu de la diaspora.

[79] Les Centres Techniques Industriels (CTI) assurent l'assistance technique et la veille technologique au profit des entreprises de différents secteurs. Il convient de citer quelques exemples dans ce sens, tel que le : Centre des techniques et matériaux de construction (CETEMCO) ; Centre technique des industries agro-alimentaires (CETIA) ; Centre technique du textile et habillement (CTTH) ; Centre d'études et de recherche des industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques (CERIMME) ; Centre technique des technologies de l'information et de la communication (CETIC).

[80] Une part active du programme marocain FINCOME (Forum INternational des COmpétences Marocaines à l'Etranger) fut réalisée par le CNRST, qui construit une base de données sur les ressources marocaines dans les universités, écoles et organismes de recherche français.

Les composantes du Système National de l'Innovation

- ***Recherche et Développement (R&D)***

La recherche scientifique marocaine est perçue comme étant dans une dynamique positive, bien qu'elle soit véritablement très modeste. Pour ce qui est de ses acquis, même s'ils sont minimes, ils resteraient significatifs. Ainsi, alors que tant l'université que les instituts reconnaissent officiellement qu'elle relève de leur mission principale, ils peinent à la faire valoir en termes de production (nombre de publications, de brevets, etc). Quant à sa structure organisationnelle, elle s'est historiquement vue consolidée par quelques mesures marquantes au fil du temps, telle que la création au début de ce siècle du comité permanent interministériel de la R&D technologique, la nomination d'un secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des sciences et des techniques, ou encore la formulation de nouvelles orientations au Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, ainsi que la création de directions des sciences et de la technologie au département de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique.

Le renforcement de cette recherche scientifique, sur le plan financement, s'était traduit en 2004 par une minuscule augmentation pour atteindre un total dérisoire de 0,8%[81] du PIB et qui n'a connu aucun accroissement au long des huit dernières années, malgré les contestations qui font toujours l'actualité, de par le ridicule de ce pourcentage qui laisse à désirer. Alors même que l'année qui avait suivi, un bilan[82] dressé dans le rapport de la Commission[83] Spéciale pour l'Education et la Formation érigeait la nécessité de poursuivre les efforts pour le développement de la recherche scientifique en condition sine qua non dans le cadre de la réforme ou plutôt la relance du système éducatif marocain. Un rapport qui tenait donc à préciser –à juste titre– que cette recherche scientifique n'était ni un luxe ni un gadget pour le Maroc, mais une réelle nécessité. Ceci dit, dans le cadre du plan de développement 2000-2004, une somme non négligeable de 400 millions de dirhams (dont un peu plus de 35 millions pour les équipements scientifiques des universités) a été affectée à la recherche scientifique. Ce qui permet de rapprocher, à un certain point, le cas du Maroc de quelques autres pays en développement comme la Turquie, la Pologne et l'Argentine.

Pour la fin de la décennie deux mille, trois axes étaient retenus comme décisifs et traduits en politiques, à savoir celle scientifique fondée sur la spécification de champs de recherche prioritaires[84], celle dédiée au capital humain et enfin celle de la valorisation de la recherche tant par la mise à contribution du secteur privé dans la R&D qu'une redéfinition des modalités de mobilisation des compétences et ressources qui lui sont allouées.

La participation du secteur privé dans le montant global des moyens financiers affectés à la Recherche et Développement est, en effet, très faible (les instituts de recherche publics sont à

[81] Selon le Département de l'enseignement supérieur, information publiée Mars 2006. http://www.enssup.gov.ma
[82] Rapport: « Réforme du système éducatif. Bilan d'étape, conditions d'une relance », Juin 2005. p.:4. http://goo.gl/tUIhz
[83] Commission dite aussi COSEF.
[84] 7 thèmes fédérateurs majeurs avaient été désignés en 1998 lors d'une consultation nationale : une meilleure qualité de vie ; les difficultés de l'agriculture ; maîtrise, valorisation et protection des ressources naturelles ; développement culturel et socio-économique ; technologies de communication et sciences de l'information ; compétitivité et capacité d'innovation des entreprises ; soutien de la recherche fondamentale.

l'origine de près de 90% de l'ensemble de ses dépenses et qui ont, pour l'essentiel, vocation à remplir des finalités scolaires). Delà, le rôle escompté du secteur privé dans la dynamisation du Système National d'Innovation n'est pas assuré. Alors que dans des pays plus avancés, telle la Corée du Sud, ce dernier couvre jusqu'à la moitié des fonds engrangés par la R&D.

Toutefois, il convient de noter une exception, à savoir que pendant quatre ans, jusqu'en 2003, le groupe industriel et financier privé marocain ONA (Omnium Nord Africain) a dépensé en R&D un peu plus de seize millions de dollars. Les dépenses principales se rapportent au secteur agroalimentaire, à celui du cuir, du textile, des industries mécaniques et électriques[85].

Le défi pour le Maroc ne se limite pas à augmenter la part du secteur privé dans les dépenses pour la R&D. Le gouvernement marocain est à la fois appelé à relancer ce secteur pour qu'il participe davantage dans le Système National de l'Innovation mais aussi à stimuler la concurrence dans les universités afin qu'elles fassent de la recherche une clé de voûte.

- ***Les ressources humaines***

Figure 5 : Evolution du nombre d'étudiants (en milliers) inscrits dans l'enseignement supérieur au Maroc de 1980 à 2010

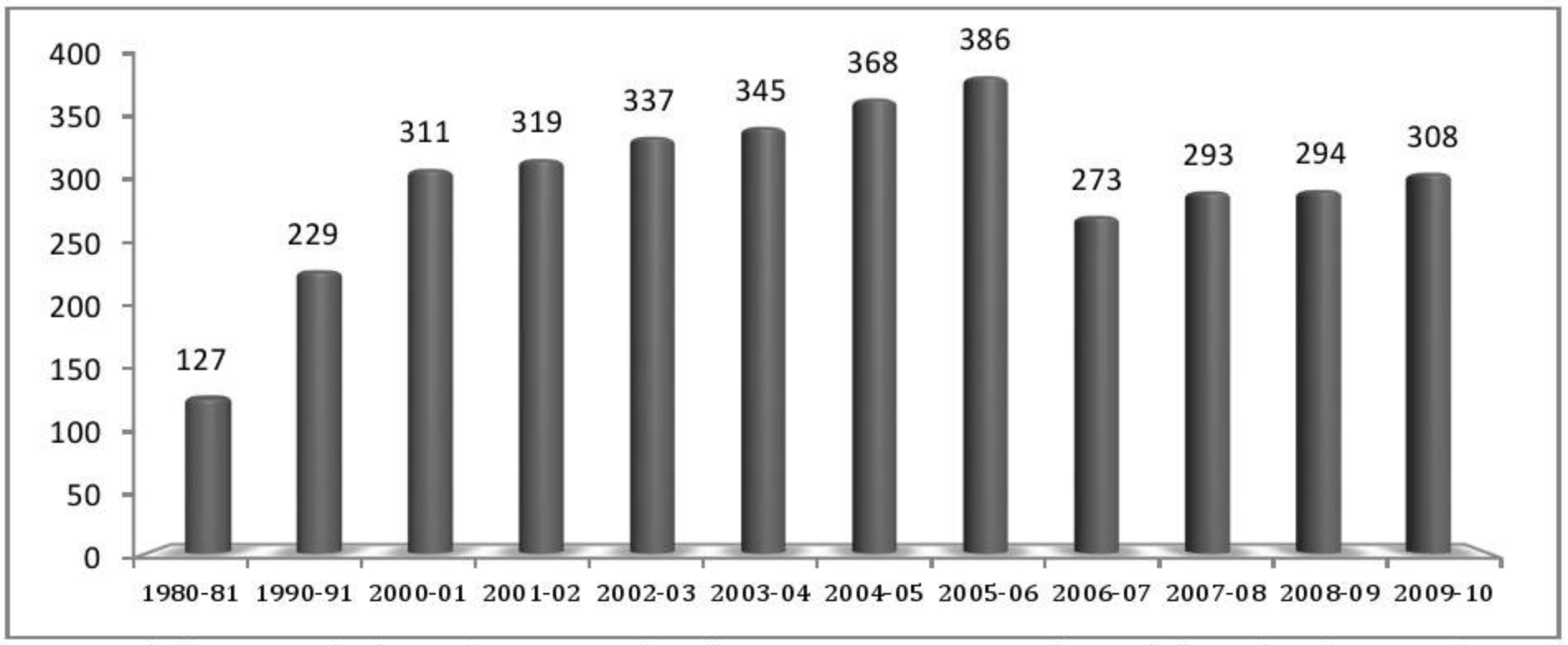

Source : Chiffres issus de divers documents, dont le rapport « Pour une relance de la recherche scientifique et technique au service du développement du Maroc » de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, mars 2009. Et les deux rapports disponibles en cette fin 2012 (ceux de 2009 et 2010) sur le site du Ministère de l'éducation nationale marocain : http://www.enssup.gov.ma/index.php/statistiques/statistiques-universitaires.

Diverses réformes de l'enseignement au Maroc se sont succédées, et ont impacté le système éducatif du pays. Du doublement du taux d'inscription (de ceux ayant entre 19 et 23 ans) sur les vingt dernières années à l'évolution du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur (qui passe de 127000 au début des années quatre-vingt à plus de 385000 en 2005). Ce dernier chute gravement l'année qui suit où, avec moins de 275000 inscrits, il n'atteint même plus le nombre enregistré dix ans auparavant (en 1996) qui lui était d'environ 285000 étudiants.

Cette chute (une réduction de plus de 75 000 étudiants dans l'enseignement supérieur, pour la seule année 2006) est due à l'opération « Intilaka » (littéralement "départ"). Lancée par le

[85] BOUOIYOUR J, (2003), « Le système national d'innovation au Maroc », *Critique économique*, numéro 9, Rabat, page 6.

gouvernement fin 2005, cette "arme" s'est avérée à double tranchant, puisque si elle a effectivement permis un « départ volontaire » massif (près de 39000 départs sur les 51000 demandes de départ anticipé) de la fonction publique, elle a aussi gravement impacté[86] l'éducation nationale qui fût concernée par cette opération à hauteur de 34% (13 206 départs) et l'enseignement supérieur à 7% (2875 départs en 2006).

A ce jour, les conséquences se font encore ressentir. En effet, parmi les mesures prises[87], l'an dernier, pour faire face à une qualité de l'éducation nationale en déclin, le gouvernement a repoussé l'âge de retraite à 65 ans (et signale, entre autres, que parmi les résultats "positifs" de ce changement : au lieu des 101 départs de professeurs universitaires prévus pour fin 2011, il n'y en aura au final que 47) tout en promettant une centaine de postes budgétaires pour les jeunes professeurs. Ce qui reste à vérifier, puisque les promesses, de 2008 pour 2010, visant à rehausser le niveau de la recherche scientifique, n'ont –par exemple– pas été tenues.

Un renforcement de l'offre de formation professionnelle technique est essentiel pour permettre des alternatives de formation aux étudiants afin qu'ils puissent disposer de plus de chances sur le marché de l'emploi en vue de leur insertion. Les entreprises étrangères investissant au Maroc se trouvent d'ailleurs de plus en plus impliquées dans ce type de formation pour une meilleure adéquation à leurs besoins, ceci outre les stages professionnels.

Ces investisseurs déplorent, en effet, l'insuffisance de l'offre de la main d'œuvre qualifiée d'une part, et la difficulté de trouver en local des candidats aux compétences suffisantes et avérées pour des postes à haute responsabilité ou d'encadrement. Ce pourquoi, ils sont souvent amenés à recourir à celles de la diaspora. Selon un rapport publié par le ministère marocain de l'enseignement supérieur mi-2008 et à l'instar de certaines initiatives comme « trois mille trois cent médecins » et « dix mille ingénieurs » à former par an, d'autres types de formation feront l'objet de conventions spécifiques liant les universités et secteurs visés. Des outils de coordination entre les différentes structures impliquées dans les programmes de formation professionnelle et technique sont en phase de déploiement dans les diverses régions concernées.

A noter que si les objectifs des initiatives précitées ont été atteints et même dépassés (treize mille ingénieurs formés annuellement de 2006 à 2010) et que le gouvernement marocain s'est depuis fixé un objectif plus ambitieux, à savoir quinze mille ingénieurs par an, jusqu'en 2015 et vingt-cinq mille à 2020. Si l'absorption de ces effectifs a été assurée en 2011, elle risque cependant au terme de 2012, et par la suite, de devenir de plus en plus délicate puisque l'offre deviendra assez rapidement supérieure à la demande, ce qui ne signifie pas pour autant que la/les qualités des formations et/ou des formés sont et seront au rendez-vous et/ou garanties, ni que les attentes des entreprises -de plus en plus exigeantes- ne préféreront pas des compétences déjà formées ailleurs et plus expérimentées de par l'option migration de retour par exemple.

---

[86] Rapport KPMG pour le Ministère de la modernisation des secteurs publics, 2006, « Etude relative à l'évaluation de l'opération départ volontaire de la fonction publique », page 38 pour l'effectif des départs de l'enseignement supérieur. Disponible sur: www.mmsp.gov.ma/uploads/documents/RapportglobalDVversion.pdf

[87] Article de BENCHERKI S., pour le quotidien "l'Economiste" du 15/09/2011, « La retraite à 65 ans contre le sous-effectif des professeurs », article en ligne sur : http://www.leconomiste.com/print/886994

Le budget affecté à la recherche scientifique marocaine est assez faible, le secteur privé n'y contribuant pas assez et l'essentiel des fonds viennent de l'Etat, comme souligné plus haut. L'examen de l'évolution de ce budget au fil d'un peu plus d'une décennie, laisse paraitre les quelques éléments marquants suivants : une légère croissance à compter de 1998 (où elle représentait moins de 0,4% du PIB, ensuite 0,7% en 2001) et depuis, elle n'a jamais dépassé le 0,8% du PIB à ce jour –contre 2,26% en moyenne pour les pays de l'OCDE– (soit une stagnation depuis plus de dix ans, voire même un léger recul, puisqu'elle passe de 0,8% en 2007 à 0,79% en 2011), contre un objectif initial de 1% pour 2010 fixé par la Charte Nationale d'Education et de Formation (article 128) avec même l'ambition de passer quasiment au double du montant qui lui est consacré, en arrivant à 1,5% du PIB en 2015.

Ceci n'est pas sans affecter sa production en termes de publications scientifiques (de brevets, etc.). En 2006 et 2009, le Maroc recule à la sixième place (en perdant trois points par rapport à 2001 et 2003) dans le classement africain, tant derrière l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie que le Nigeria et le Kenya. En 2010, il recule encore, et se retrouve huitième. En 2011, il est septième. L'enquête de l'agence Thomson Reuters, résumée dans un rapport global sur la recherche en Afrique en 2009, affirme par ailleurs que le nombre des publications scientifiques marocaines n'a guère dépassé les 3100 publications, très loin derrière l'Afrique du Sud (14000), mais aussi l'Egypte (10100), la Tunisie (4300) et l'Algérie (3200).

Selon le directeur, par intérim, du CNRST, la faiblesse des infrastructures de recherche représente la principale difficulté pour les chercheurs marocains et souligne que ces derniers nécessitent dans les universités marocaines, à l'image de leurs confrères à l'étranger, des ressources pour demeurer compétitifs, notamment en matière de technologies et d'ingénierie.

En outre, la coopération internationale n'est pas assez bien exploitée et n'assure que 3% du budget R&D marocaine. Elle est donc à élargir au même titre que les partenariats (privés).

Figure 6 : Répartition des dépenses dédiées à la R&D marocaine par source de financement (2011)

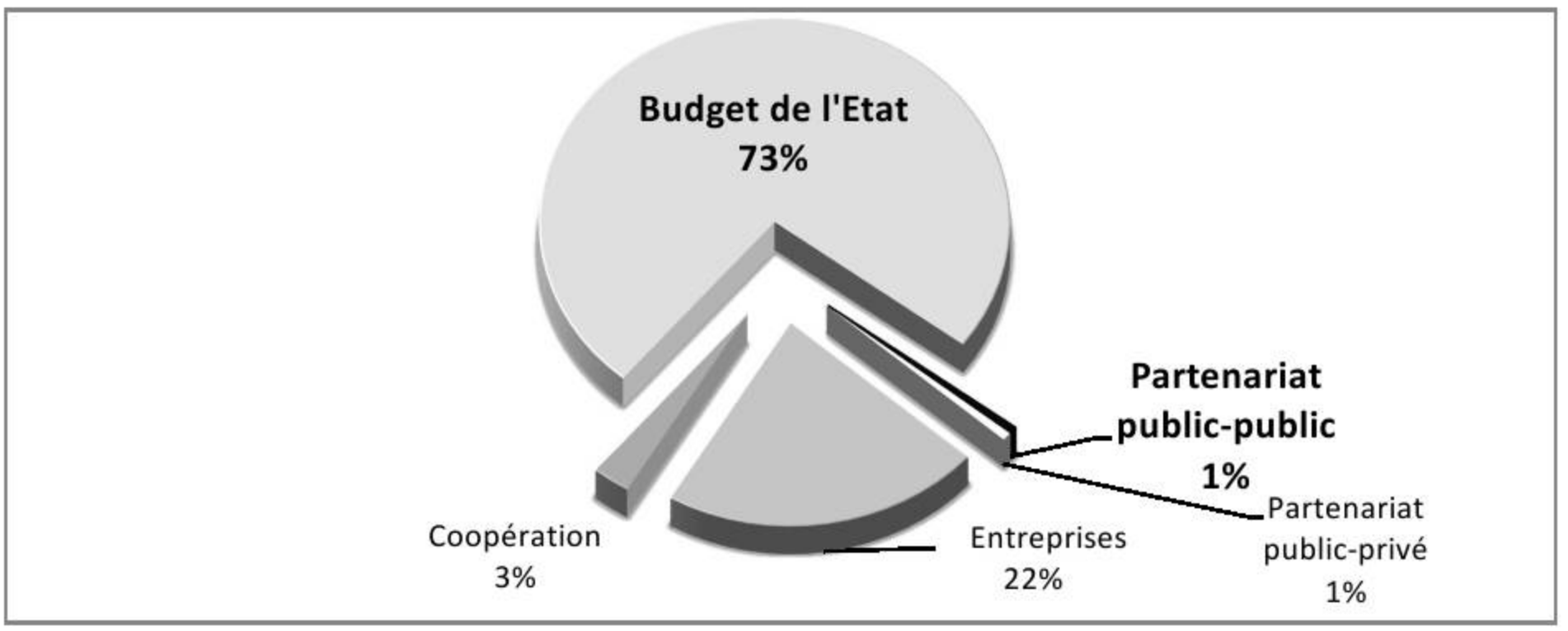

Source: Présentation[88] officielle de M. Slimane MEHDAD, Chef de Division à la Direction des Sciences, représentant le Ministère marocain de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Formation des

[88] Présentation du mardi 03 mai 2011, intitulée « Recherche scientifique au Maroc: Etat des lieux et perspectives de développement », de M. MEHDAD S., Chef de Division des Sciences, au Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, au Maroc, pour le CODIST-II. Accessible en ligne sur : http://goo.gl/UxMRO

Cadres et de la Recherche Scientifique, à la 2ème Session du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement (CODIST) au siège de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba, sous le thème "l'innovation au service du développement industriel de l'Afrique", du 2 au 6 mai 2011, reprenant les chiffres les plus récents qui datent de 2006.

A ce qui précède, s'ajoute la faible valorisation des résultats produits –par la recherche scientifique marocaine– dans leur environnement socioéconomique. Au sens où, il n'existe pas de ponts entre cette production et cet environnement dont elle devrait pourtant respecter les exigences, et par le biais duquel les efforts, qu'elle engrange, devraient être rentabilisés.

En effet, les programmes de recherche marocains ne prévoient pas, dans leur définition, une quelconque démarche institutionnalisée de consultation systématique ou concertation avec le monde socioéconomique, laquelle pourrait pourtant les faire bénéficier de conseils, sous forme d'études de marchés potentiels où ses programmes sont supposés ou susceptibles d'avoir des débouchés. Par une telle démarche au sein des universités, l'on pourrait aboutir à des lignes directrices claires et spécifiques encourageant davantage les partenariats et projets de recherche appliquée, et permettant aux cellules d'interface universités-entreprises de gagner en efficacité d'une part, et à la recherche universitaire de ne plus être dominée au Maroc par la recherche fondamentale, d'autre part.

Certes, compte tenu du manque de ressources (aussi bien en termes de matériels scientifiques que de personnel) et de compétences appropriées qui demeurent à combler. Et, face à une gestion financière et administrative des universités peu favorable pour garantir à la recherche la réactivité suffisante eu égard aux requêtes de l'entreprise (multiplicité des contrôles et des procédures, etc.). L'approche précitée ne sera évidemment pas aisée à déployer, mais les liens avec le monde socioéconomique doivent être raffermis afin d'assurer, à moyen terme, des résultats de recherche (rentables) aptes à répondre aux besoins nationaux et régionaux en orientant de plus en plus la recherche scientifique marocaine vers la recherche appliquée, et en protégeant ses résultats par plus de dépôts de brevets, de la part des universités notamment.

- ***Dépôt des brevets***

Figure 7 : Evolution des dépôts de brevets d'invention au Maroc de 2010 à 2012

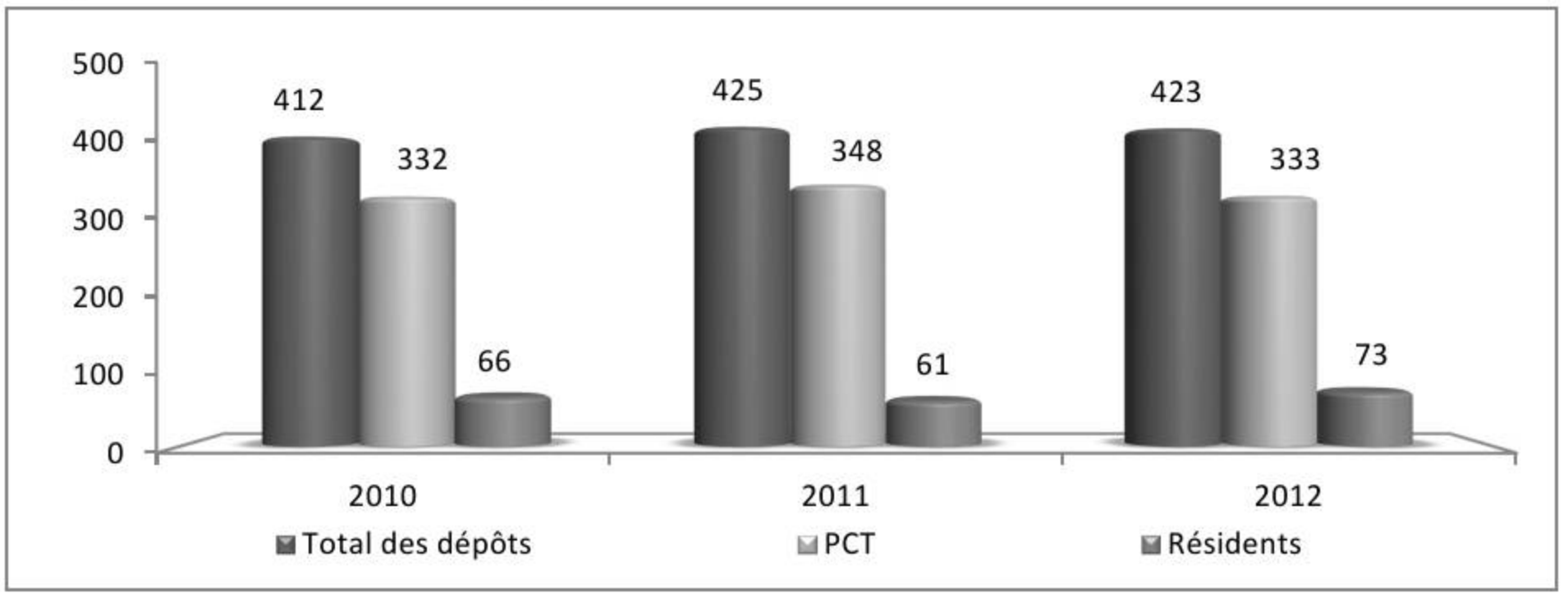

Source : Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) : http://www.ompic.org.ma.

Les "PCT" renvoient aux dépôts de brevets internationaux par des non-résidents grâce au "Patent Cooperation Treaty". Un traité de coopération qui permet par le dépôt d'une seule demande dans un pays membre (auprès d'une sous-division de l'OMPI) de revendiquer une invention dans tous les Etats membres (146 Etats membres, dont le Maroc, à la fin 2012).

Selon le dernier rapport d'activité de l'OMPIC[89], les dépôts de brevets d'invention ont connu une quasi-stagnation au cours des cinq premiers mois de l'année 2012 par rapport à la même période de l'année 2011(423 demandes contre 425 l'année précédente).

Figure 8 : Evolution des dépôts de brevets d'invention d'origine marocaine par nature du déposant de 2010 à 2012

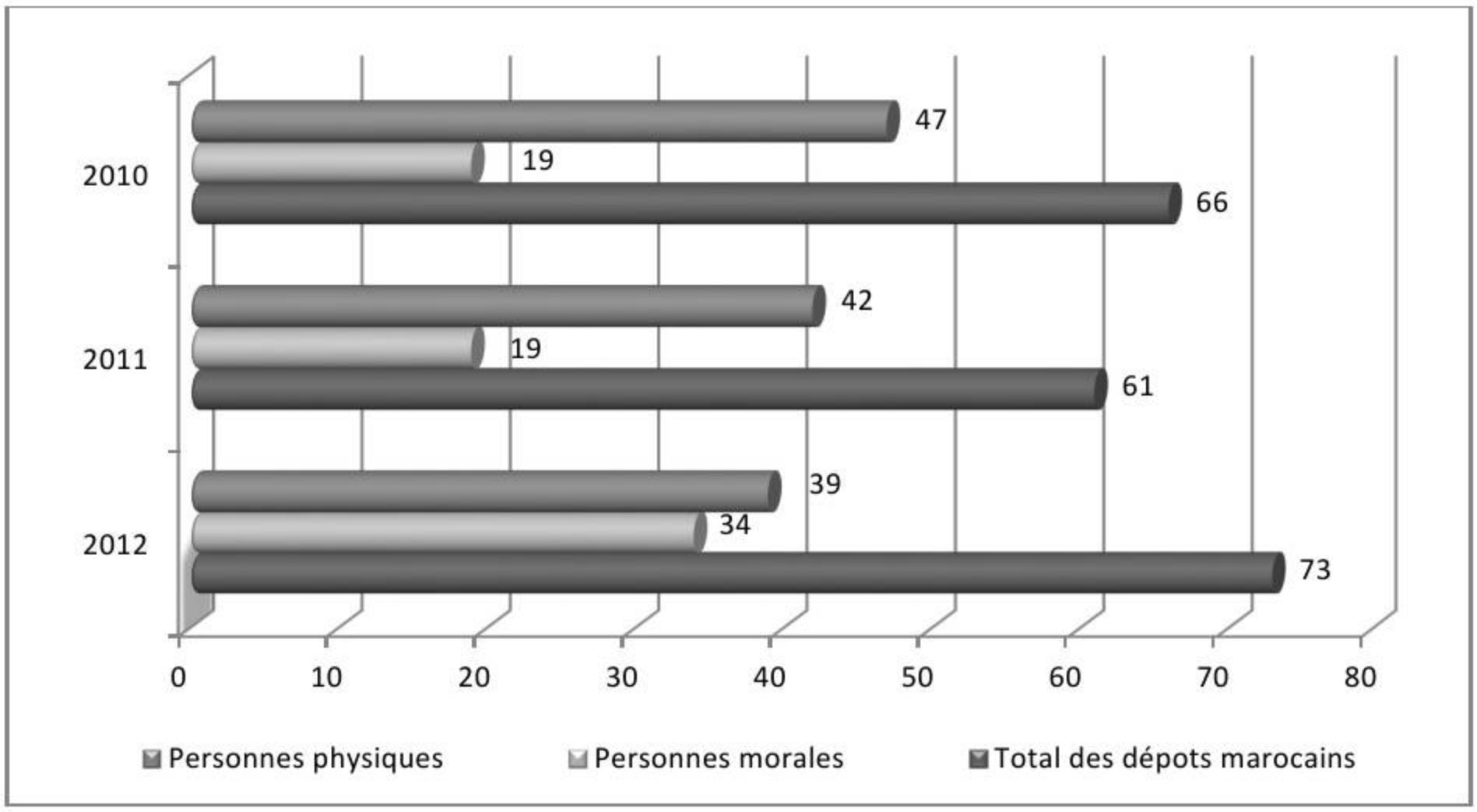

Source : Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) : http://www.ompic.org.ma.

Les dépôts des personnes morales, dont la part est de 47% du total des dépôts d'origine marocaine, ont enregistré une évolution considérable de +79%. Ceux émanant des universités ont connu une hausse en passant de 7 dépôts en 2011 à 20 dépôts en 2012. Toutefois, les dépôts des personnes physiques ont connu une légère baisse de 7% par rapport à 2011, soit 39 demandes de brevets durant les 5 premiers mois de l'année 2012 contre 42 durant la même période de l'année 2011.

Le nombre de certificats négatifs (relatifs aux intentions de création d'entreprises) délivrés par l'OMPIC au cours des cinq premiers mois de 2012 a connu une hausse de 12% par rapport à la même période de 2011, pour atteindre ainsi une part de 83% du total des demandes. Quant à la création effective des entreprises, elle a connu une hausse importante de 10%, soit 11750 nouvelles immatriculations (au cours des quatre premiers mois de 2012) contre 10690 durant la même période de 2011. L'évolution est en faveur de la partie « personne morale » au détriment de la personne physique, ce qui indiquerait que le secteur se structure de plus en

[89] Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) http://www.ompic.org.ma/ressources/upload/semestre_2012(1).pdf

plus. Encore faut-il dynamiser l'entreprise marocaine par la promotion de la culture de la propriété industrielle et l'intensification des actions menées à divers niveaux comme les nouvelles citées[90] de l'innovation, les centres d'information technologique ou dans le cadre de stratégies sectorielles, comme le souligne le directeur générale de l'OMPIC.

- ***Indice d'Innovation***

Tableau 1 : Classement du Maroc selon l'indice général de l'innovation en 2012

(Global Innovation index : GII)

Pays	2012 avec échantillon pays 2012	2012 avec échantillon pays 2011	2011	Evolution 2012/2011		Classement IEI (Innovation Efficiency Index)
Suisse	1	1	1	0	-	5
Suède	2	2	2	0	-	18
Singapour	3	3	3	0	-	83
Chine	34	33	29	-4	↘	1
Afrique du Sud	54	52	59	7	↗	116
Jordanie	56	54	41	-13	↘	21
Tunisie	59	57	66	9	↗	59
Turquie	74	72	65	-7	↘	40
…						
Maroc	88	83	94	11	↗	94
…						
Egypte	103	97	87	-10	↘	78
Algérie	124	114	125	11	↗	136

Source : OMPI ; Au classement GII, le Maroc est passé en 2012 à la 88e position gagnant 11 positions par rapport à 2011, mais reste loin derrière la Jordanie (56), la Tunisie (59) et la Turquie (74).

D'après le rapport bisannuel de l'OCDE, de septembre 2012, intitulé "Science, Technology & Industry Outlook 2012", le Maroc aurait réalisé un saut qualitatif de onze places sur l'Indice Général de l'Innovation (GII) atteignant cette année la 88ème place. Il n'obtient cependant que la 94ème place pour ce qui est de l'indice d'efficacité d'innovation (IEI) qui correspond au ratio du sous-indice d'output de l'innovation sur celui d'input. Autrement dit, le rapport entre les résultats produits (extrants) et les ressources mobilisées (intrants) n'est pas optimal. Il est donc impératif de veiller à ce que les efforts en innovation se concrétisent (notamment en aval de la chaîne d'innovation).

L'analyse du tableau, ci-dessus, montre que la Chine est à la tête du classement mondial GII de l'efficacité du système d'innovation, et alors que la Jordanie y est à la 21ème place, la Turquie 40ème, la Tunisie 59ème et l'Egypte 78ème, le Maroc lui est bel est bien à la 94ème place.

La promotion de la Recherche & Développement ainsi que celle de la culture entrepreneuriale et de l'innovation, au service (pour) et au travers (par) d'un système éducatif marocain plus adapté et qualitatif, sont aussi bien le moyen que le gage d'aptitudes nouvelles propices tant à la création de produits novateurs plus intégrés qu'au développement et à l'accompagnement de projets ou stratégies visant une plus forte valeur ajoutée pour le pays.

[90] Les quatre citées de l'innovation programmées sont adossées aux universités (Mohammed V Agdal de Rabat, Cadi Ayyad de Marrakech, Hassan II Ain Chok de Casablanca et Med Ben Abdellah de Fès) avec pour objectif d'être des pôles scientifiques et technologiques abritant centres de recherche, entreprises spécialisées et pépinières d'entreprises.

Cette dernière n'est plus réservée aux seuls pays développés mais provient désormais aussi de ceux émergents, et assez souvent par le truchement de leur diaspora.

La notion d'innovation doit être démystifiée et vulgarisée car elle ne peut être réduite à la technologie de pointe, elle couvre aussi bien des technologies de base que l'innovation sociale et les industries de service, entre autres. Et c'est leur ensemble qui contribue au développement. Ainsi, l'innovation peut naître aussi bien de la recherche de solutions efficaces à des problèmes socioéconomiques ponctuels que pressants ou essentiels tel l'accès à l'eau ou l'électricité (l'électrification d'un village isolé par des énergies renouvelables, par exemple). Evidemment, l'impact des innovations bénéficiant à tous est plus direct, puisqu'elles impliquent des prix plus accessibles –pour ces nouveautés– aux ménages à faible revenu, ce qui peut se traduire par une amélioration de leur niveau de vie ou moyens de développement. Ceci dit, l'apparition de l'innovation dépend fortement du cadre et du contexte.

Donc autant trouver des voies, élaborer des politiques ou mettre en place des stratégies permettant de faire converger les différents types de transferts (tant immatériels que tangibles) de la diaspora vers des projets innovants ou novateurs au Maroc et pouvant permettre un maximum d'externalités positives (spillovers), à travers des mécanismes existant tel le système national d'innovation (à revitaliser pour y permettre l'intégration de la diaspora scientifique) ou en créant de nouveaux cadres et modes de partenariats –mutuellement bénéfiques– entre cette diaspora et l'université marocaine visant à permettre des spillovers de la recherche universitaire (par ce type de partenariats et des collaborations avec le tissu socioéconomique national, à savoir les entreprises locales) vers l'innovation industrielle.

Ainsi, il importe que le système national d'innovation puisse jouir de toutes ses prérogatives pour stimuler la recherche et permettre l'innovation. Des objectifs qui restent tributaires de la capacité des parties prenantes à percevoir ce système comme un espace de coopération où toutes les institutions ou entités se rencontrent et oeuvrent ensemble pour créer le contexte favorable à des résultats de recherche innovants et fort valorisables au profit de l'économie nationale.

Dans ce sens, et comme le souligne ALCOUFFE (1997), « le concept de système national d'innovation conduit à l'idée que l'innovation apparaît dans un contexte particulier en rapport avec la production, l'éducation et l'organisation de la R&D dans l'économie nationale ». Aussi, faut-il que cette organisation puisse donner lieu à un cadre où l'université collabore avec l'entreprise en symbiose pour permettre des synergies et bénéfices mutuels.

Les opportunités qui découleraient de ce genre de démarche impacteraient positivement le développement d'un entrepreneuriat au potentiel novateur et contribueraient à un climat favorable à plus de retours (sur investissement) et au retour des expatriés marocains dont l'étude (préalable) du profil peut s'avérer pleine d'enseignement pour saisir les enjeux et perspectives possibles grâce à ces derniers.

Ce dernier point sera mis en exergue dans la section suivante.

2.2 Le Migrant de Retour Marocain

Le choix du retour peut être un corolaire des changements et réformes menés dans le pays d'origine et/ou lié à un attrait ou motif particulier tel l'opportunité d'un emploi mieux rémunéré et/ou une qualité de vie meilleure selon la perception du migrant concerné, laquelle n'est pas toujours objective ou rationnelle au sens économique du terme.

Plusieurs questions méritent d'être clarifiées, telle la relation entre le niveau d'instruction des migrants et leur décision de retour au pays d'origine, ou l'incidence que peut avoir leur capital humain et/ou financier quant à la réussite de leur réintégration au Maroc, entre autres.

Cette section a pour vocation de permettre une vision préliminaire partielle du profil socio-économique du migrant de retour marocain, et qui sera approfondie et complétée dans les derniers chapitres de la thèse. Pour ce faire, la section se base sur diverses sources d'information et notamment quelques-uns des résultats d'une étude menée sous l'égide de l'Union européenne, dans le cadre d'un programme de recherche collective, désignée par l'acronyme MIREM (MIgration de REtour au Maghreb), dont les résultats sont relatés dans le rapport dirigé par Cassarino J.P. (2007). L'étude fut lancée fin 2005 et achevée fin 2007. Nous y recourons dans la perspective de faire ressortir les tendances migratoires marocaines et renseigner sur l'alternative du retour engagée par nos expatriés (pas forcément qualifiés et encore moins portés sur l'entrepreneuriat). L'étude MIREM ne s'est pas consacrée aux seuls migrants originaires du Maroc ni à sa diaspora de France. D'où l'intérêt de notre étude de terrain, plus récente, volet empirique de la présente thèse et objet de sa troisième partie.

Notre intérêt portera, parmi les résultats de l'étude décrite, plus sur ceux en rapport avec la situation socioprofessionnelle et les qualifications des migrants de retour marocains, ainsi que ceux concernant leur réintégration au Maroc.

2.2.1 Les Tendances du phénomène migratoire au Maroc

Le phénomène migratoire au Maroc manque de précision quant à la question de l'effectif de par le nombre important de personnes naturalisées, mais aussi en raison de la composante migration clandestine qui demeure méconnue des sources officielles des statistiques publiques

Selon les sources officielles marocaines[91], le nombre d'immigrés marocains dans le monde dépasse 3 millions (3 371529), soit un peu moins de 10% de la population résidant au Maroc.

- **Niveaux et caractéristiques de l'émigration marocaine**

L'émigration marocaine est un fait structurel de la société marocaine marquant les différentes régions du pays, aussi bien les villes que les campagnes, quoique à différents degrés et à des phasages historiques différenciés. Et alors que cette migration était essentiellement masculine et peu qualifiée dans les années soixante et soixante-dix, sa féminisation et sa montée en qualification caractérisent la nouvelle tendance qui prévaut depuis lors. A celles-ci, s'ajoute une répartition géographique qui n'est plus concentrée uniquement sur trois ou quatre pays européens, la couverture est désormais bien plus large.

[91] *Ministère marocain des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales, 21/03/2012.*

Ainsi, selon Abdellatif CHAOUITE (2001), jusqu'aux années 1970, l'émigration marocaine avait d'abord une origine rurale (moyen Atlas, Rif oriental et régions du Souss) et quelques villes secondaires, majoritairement minières (Jerada, Oued-Zem, Khouribga, etc). Les motivations de départ mêlent tant la dureté des conditions de vie et la faiblesse des revenus dans ces milieux (où les emplois agricoles étaient peu prospères et l'activité des mines en déclin –au fil du temps– menant, in fine, à des fermetures et licenciements) qu'une certaine tradition d'émigration (vers les villes et l'étranger) typique notamment de la région du Souss.

Une mobilité qui avait donc comme fondement des finalités micro-économiques pour les ménages (mais aux conséquences macro-économiques non-négligeables sur l'économie du pays) et s'appuyait sur des liens étroits avec la région d'origine (laquelle est soutenue financièrement par des aides familiales, pour l'essentiel).

Avec l'avènement des années soixante-dix et comme énoncé plus haut, l'émigration a connu des changements de tendances notables (parité, qualité, etc). Comme le relate un sondage[92] réalisé en 1973 et qui constatait que le un cinquième de la diaspora marocaine installée en France, provenait alors de grandes villes et près du double était originaire de villes moyennes.

Le stock des migrants marocains à l'étranger n'a cessé de croître ces dernières décennies. Celui en Europe était à peine de 300.000 au début des années 1970 (De Haas, 2009), puis de 1,55 millions en 1993, et presque 2,7 millions en 2010, et désormais 3.058.484 en 2012.

Figure 9 : Illustration de la répartition de la diaspora marocaine dans le monde en 2012

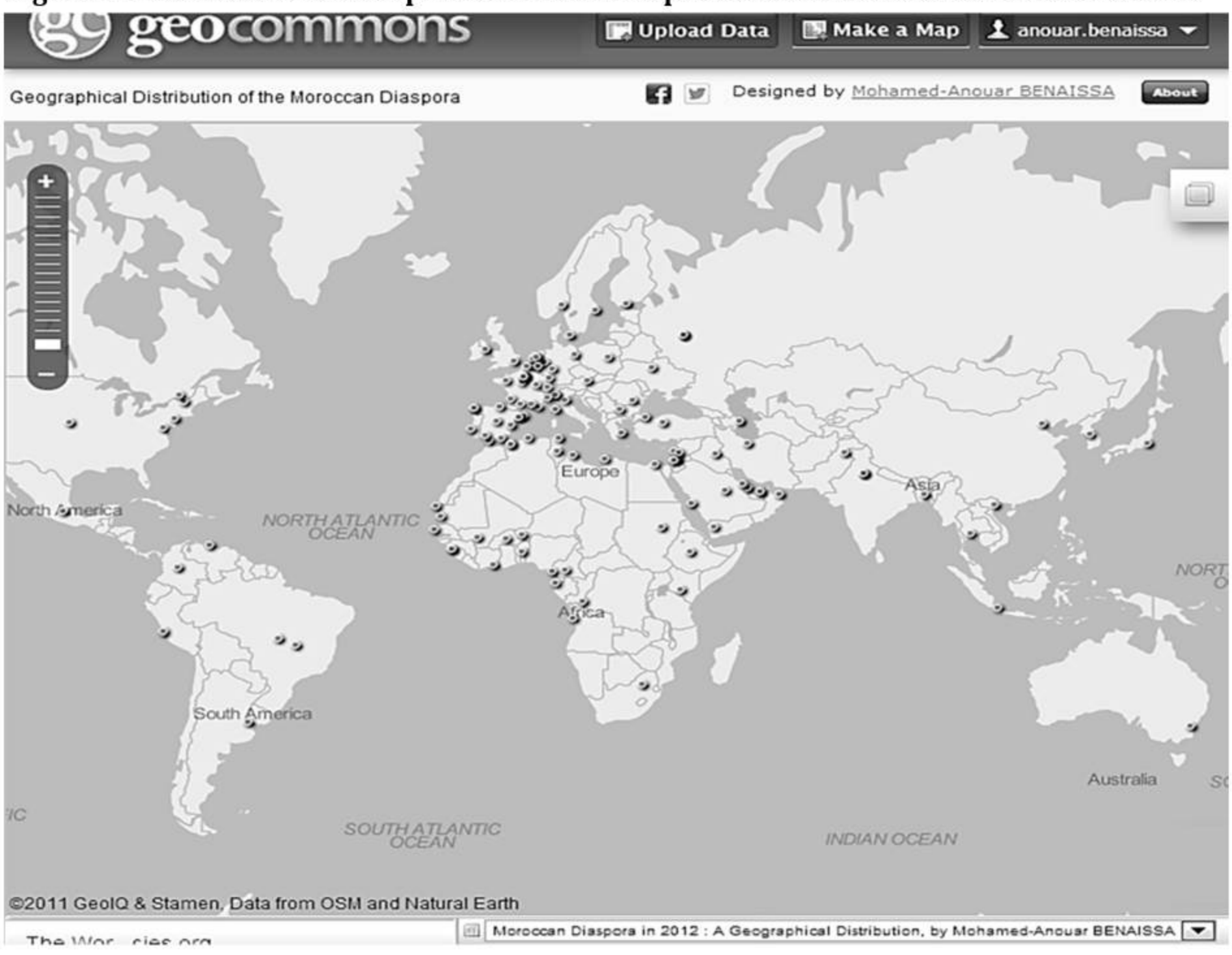

Source : Carte réalisée par l'auteur sur la base des chiffres officiels. Lien web: ***http://geocommons.com/maps/191888***

[92] CHAOUITE, A., (2001), « L'immigration marocaine, une esquisse », *Ecarts d'identité*, no 95-96, p. 47, en ligne sur : http://goo.gl/G9eIy

L'histoire a façonné la manière dont s'est constituée la diaspora marocaine. En effet, elle a pris de multiples formes en passant d'une migration individuelle masculine à une migration dans le cadre de regroupements familiaux, et d'une migration saisonnière de main d'œuvre à une migration estudiantine et de compétences sur de plus longs termes, sans oublier sa féminisation croissante. La migration marocaine est donc le produit à la fois d'évolutions historiques, de changements socioéconomiques et de stratégies institutionnelles tant dans les pays d'accueil qu'au Maroc.

Il importe de rappeler qu'au début de la décennie quatre-vingt-dix du fait de la signature de la convention d'application des accords de Schengen et des mesures qui l'ont suivie, l'émigration régulière fut davantage ramenée à la baisse –de par des exigences toujours plus restrictives et sélectives– (ce qui n'est pas sans accroitre celle irrégulière) avec bien sûr une incidence sur la tendance migratoire (moins concentrée dans les pays d'accueil historiques, et composée de plus en plus de personnes qualifiées) outre celle découlant de l'encouragement de ce flux inverse qu'est la migration de retour.

- **Répartition géographique plus diversifiée**

L'Union Européenne est la destination privilégiée des migrants marocains, mais pas la seule.

Figure 10 : Principaux pays d'accueil de la diaspora marocaine dans le monde en 2012

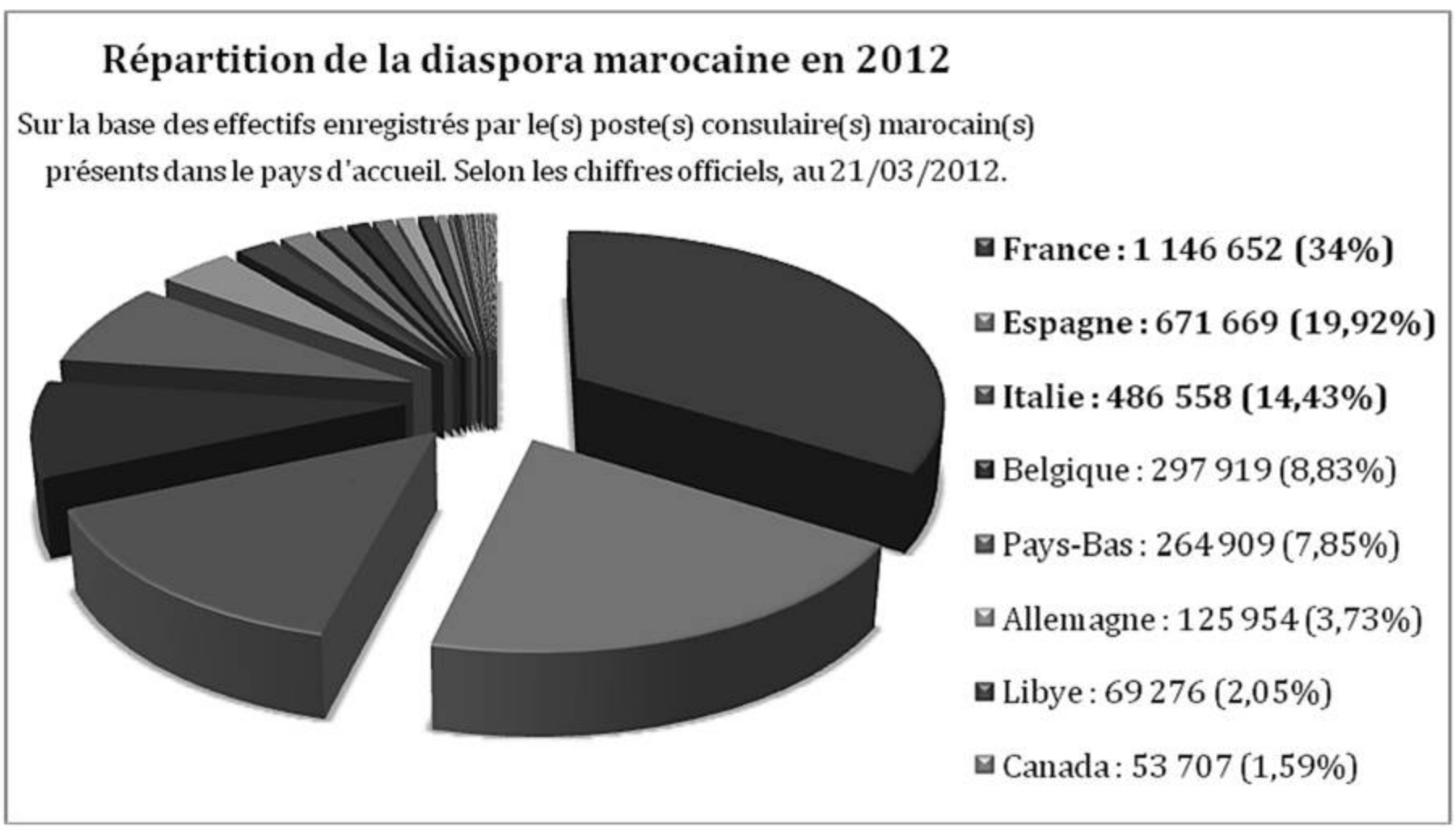

Sources : Ministère marocain des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales, 21/03/2012

En effet, les MRE sont aujourd'hui concentrés essentiellement dans cinq pays : la France (34%), l'Espagne (20%), l'Italie (14,5%), la Belgique (9%) et les Pays-Bas (8%). Les raisons historiques de cette concentration sont connues et liées tant à la proximité géographique, aux politiques migratoires des pays européens et du Maroc, qu'aux liens de dépendance économique, etc. Les cinq pays précités représentent à eux seuls 85,5% de l'ensemble des marocains en Europe. Ces derniers constituent d'ailleurs, après les turcs, la deuxième diaspora étrangère en Europe et la troisième en France après celles portugaise et algérienne.

Outre l'UE, parmi les autres destinations visées par l'émigration marocaine figurent les pays arabes, notamment ceux pétroliers comme la Libye, les Emirats et l'Arabie Saoudite. Aidé en cela par les accords et conventions signés entre ces derniers et le Maroc (et remontant jusqu'au début des années quatre-vingt, à la suite des chocs pétroliers) pour répondre à leurs besoins en main d'œuvre, mais aussi par la suite, grâce au renforcement de la politique migratoire de l'union européenne au travers des accords Schengen susmentionnés. Une politique qui, cependant et a bien des égards, a des longueurs d'avance sur celles des pays du golf moins propices à une immigration hautement qualifiée et paradoxalement moins ouverte sur les étrangers, en dépit de similitudes culturelles, ce qui se traduit par exemple, par l'impossibilité d'un regroupement familial dans ces pays.

Si l'émigration marocaine, pour des raisons historiques, a été une émigration de main-d'œuvre peu qualifiée, le niveau d'éducation des MRE s'est ensuite amélioré. Les statistiques indiquent ainsi (dans les pays de l'OCDE) une baisse assez nette des émigrés de bas niveau d'éducation au profit des MRE de niveaux d'éducation moyen et haut.

Comprendre les rapports existant entre migration de retour et développement dans le pays d'origine repose surtout et à la fois sur le contexte macroéconomique offert dans ce pays et dans celui d'accueil, et du profil du migrant entreprenant ce retour (son âge, sa situation socioprofessionnelle et financière au moment du retour, ses expériences et niveau de qualification, etc.)

Les quelques éléments statistiques présentés dans la sous-section suivante, ont été empruntées à l'enquête MIREM (2006-2007), laquelle a essayé de couvrir tant le Maroc que l'Algérie et la Tunisie. Elle nous permet d'avoir quelques éléments d'information généraux pour situer le migrant de retour marocain, comprendre partiellement les conditions de son retour et sa réintégration au pays d'origine (bien qu'elle n'ait pas ciblé les migrants qualifiés et/ou porteurs de projets, encore moins leur potentiel innovant au pays d'origine par le biais de l'entrepreneuriat).

2.2.2 Le migrant de retour marocain : profil socio-économique

- **Structure par sexe et âge**

La répartition par sexe des 330 migrants de retour questionnés[93] au Maroc, dans le cadre du programme de recherche collective MIREM, avait fait ressortir un retour majoritairement masculin. Ainsi, la part des femmes parmi les sondés de l'étude précitée n'était que de 12,7%, du fait aussi bien des inégalités classiques face à la migration que des difficultés inhérentes à l'approche des migrantes de retour au Maroc pour la participation à l'étude.

Par ailleurs, le retour contraint (imposé ou forcé) a concerné près du tiers des enquêté(e)s et le retour décidé plus du double.

[93] CASSARINO J.P. (dir.), 2007, rapport général, MIREM, « Migrants de retour au Maghreb: réintégration et enjeux de développement », *European University Institute*, Florence.

Quant à la part des jeunes dans l'échantillon des migrants de retour marocains, il dépassait la moitié. Plus précisément, 55,1% avaient moins de la quarantaine (31,8% se situaient dans la tranche 31 à 40 ans et 23,3% n'atteignaient pas la trentaine). Quant aux séniors, ils constituaient respectivement 15,2% de part, pour la tranche 50 à 64 ans et 7% pour celle des 65 ans et plus.

La prise en compte de la nature du retour montre que le retour contraint concerne davantage les jeunes (et les hommes en particulier), alors que celui décidé est plus significatif dans les tranches d'âge supérieures. Ainsi, et comme sur le tableau ci-après, les trois-quarts (75,7%) des migrants contraints au retour n'ont pas la quarantaine, contrairement à un peu plus de la moitié (53,6%) de ceux qui ont choisi ou décidé de retourner.

Tableau 2 : Migrants de retour au Maroc (en %) par tranches d'âges selon la nature du retour

Tranches d'âges	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Jusqu'à 30 ans	15,6	41,4	**23,3**
31-40 ans	30,7	34,3	**31,8**
41-50 ans	24,2	19,2	**22,7**
50-64 ans	19,9	4,0	**15,2**
65 ans et plus	9,5	1,0	**7,0**
Total	100	100	**100**

Source: MIREM, European University Institute (EUI), 2007.

- **La situation professionnelle au moment du retour**

Les résultats MIREM relatifs à la nature aussi bien de l'activité professionnelle dans le pays d'accueil que celle du retour au Maroc (tableau ci-après), indiquent que le retour concernait en premier lieu (à 18,2% de l'échantillon questionné) les actifs aux chômages dont 34% étaient des contraints au retour et 9% des volontaires. Résultats qui soulignent d'une part, le développement d'activités libérales et indépendantes chez les migrants de retour marocains, puisque la part des employeurs/chefs d'entreprises initialement de 3,3% lors du séjour à l'étranger a atteint 11,5% au moment du retour au Maroc, et que c'est surtout les migrants ayant choisi (décidé) de retourner au Maroc qui sont les plus entreprenants, d'autre part.

Tableau 3 : Situation professionnelle (en %) des migrants de retour au Maroc au moment du retour selon la nature du retour

Situation professionnelle	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Actif au chômage	9,1	39,4	18,2
Occupation salariale à durée indéterminée	20,3	4,0	15,5
Occupation salariale à durée déterminée	4,3	4,0	4,2
Occupation salariale à temps partiel	1,3	0,0	0,9
Travailleur saisonnier	2,6	18,2	7,3
Employeur/chef d'entreprise	16,0	1,0	11,5
Travailleur autonome régulier	14,3	6,1	11,8
Travailleur autonome irrégulier	3,9	5,1	4,2
Aide familial	0,0	2,0	0,6

Etudiant	2,2	2,0	2,1
Femme au foyer	3,9	2,0	3,3
Retraité/pensionné	6,5	2,0	5,2
Autre	13,0	9,1	11,8
Réponses manquantes	2,6	5,1	3,3
Total	**100**	**100**	**100**

Source: MIREM, European University Institute (EUI), 2007.

- **La situation financière, qualification et formation professionnelle**

Parmi les autres résultats de l'enquête menée dans le cadre du MIREM, il s'avère que l'expérience migratoire à l'étranger aurait largement bénéficié, en termes de formation, aux migrants de retour de l'échantillon, au sens où les deux tiers (65,8%) d'entre eux ayant poursuivi des études, auraient atteint un niveau supérieur. Et cela concerne davantage ceux retournés de gré que ceux qui y ont été contraints, respectivement 67% et 29,4%.

Tableau 4 : Niveau d'instruction acquis en France des migrants de retour au Maroc selon la nature du retour

Quel niveau d'instruction avez-vous atteint en France ?	Nature du retour		Total (en %)
	Décidé	Imposé/forcé	
Collège et assimilé	2,0	5,9	2,6
Secondaire	2,0	29,4	6,0
Supérieur 1 (DEUG) et 2 (Maîtrise)	26,0	23,5	25,6
Supérieur 3 (3ème cycle)	41,0	5,9	35,9
Autre	29,0	35,3	29,9
Total	**100**	**100**	**100**

Source: MIREM, European University Institute (EUI)

Quant à la question de savoir s'ils ont suivi une formation professionnelle durant leur séjour au pays d'accueil, seuls 16,1% des sondés affirment en avoir bénéficié. Et cela s'avère le cas surtout de ceux ayant choisi de rentrer.

Pour ce qui est de l'usage réservé aux transferts d'argent vers le Maroc, 80% des participants à l'enquête ont indiqué que la finalité était de subvenir aux besoins de leurs familles restées au pays (à savoir 25% visaient l'achat/construction d'un logement, 24% la scolarisation de leurs enfants, 14% l'investissement dans un projet économique,…). Ceci est dû au fait que la migration marocaine est une migration essentiellement économique, où la satisfaction des besoins primaires –physiologiques et de sécurité (épargne/investissement) si l'on se réfère à la pyramide de Maslow– est l'affectation première des revenus du migrant marocain. La partie épargnée/investie vise, quant à-elle, à permettre une réinsertion en cas de retour au pays.

Par ailleurs, la fréquence des envois d'argent est à même de renseigner, dans une certaine mesure, sur la situation financière du migrant. Aussi, au cours de la dernière année –précédant le retour– près du quart de l'échantillon (23%) n'aurait pas envoyé d'argent à sa famille au Maroc et seul un peu plus du un cinquième (22%) l'aurait fait mensuellement, dont 19% concernés par le retour forcé. Enfin, parmi les 72,2% des migrants marocains qui avaient

effectué des transferts d'argent vers le Maroc, 28% auraient envoyé plus de mille euros par an et ceux ne dépassant pas les deux cents euros par an, auraient été 16,5% de l'échantillon.

2.2.3 La réintégration des migrants de retour marocains

L'investissement au pays d'origine est pour les migrants marocains à la fois une assurance et une voie d'intégration dans l'éventualité d'un retour. C'est aussi pour le Maroc une des formes principales que peuvent prendre les apports de la diaspora à son économie, puisqu'ils contribuent ainsi au développement local et à la création d'emplois. Cependant, dans les faits, ces migrants rencontrent bon nombre d'obstacles quant à la réalisation de leurs projets d'investissement.

- **Investissements des MRE de retour au Maroc**

- ***La fréquence des projets d'investissements***

Une fois de retour au pays d'origine, moins de 43% auraient réalisé au moins un projet d'investissement au Maroc, contre 57% qui ne l'ont pas fait.

Tableau 5 : Projets d'investissement réalisés au retour au pays

Projets réalisés	Nature du retour		Total (en %)
	Décidé	Imposé/forcé	
Non	48,5	76,8	57,0
Oui, un seul projet	30,3	18,2	26,7
Oui, deux projets	15,2	5,1	12,1
Oui, trois projets	3,9	0,0	2,7
Oui, plus de trois projets	1,7	0,0	1,2
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	**100**	**100**	**100**

Source: MIREM, European University Institute (EUI)

D'après le MIREM, la prépondérance de la part des migrants qui n'ont pas investi, de retour au Maroc, serait dû à la : faiblesse de l'épargne d'où un capital initial insuffisant, difficulté de la voie entrepreneuriale au Maroc et/ou une intégration réussie dans le pays d'accueil d'où un mode de vie et de consommation proche de ceux des natifs de ce dernier.

Par ailleurs, 62% de ceux qui ont investi au Maroc se seraient limités à un seul projet, 28% en auraient réalisé deux, et moins de 10% ont affirmé avoir réalisé au moins trois projets. Et en croisant ces réponses avec la nature du retour, il s'avère que plus de la moitié (51%) des migrants retournés de leur propre chef au Maroc, ont entrepris des projets d'investissement.
Il importe de rappeler que l'immobilier continue d'être le principal secteur d'investissement au Maroc, pour les MRE, tout comme l'ont montré[94] d'autres études auparavant (comme celles conduite par Khachani).

[94] HAMDOUCH B. (2000) : « Les Marocains résidant à l'étranger, une enquête socioéconomique », Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée, *INSEA*, Rabat.

- **Financement des projets d'investissement**

La source de financement principale des projets reste l'épargne du migrant. Ainsi, 88% des sondés citent l'autofinancement en premier lieu. Quant au financement bancaire, il n'aurait concerné que 16,3% de l'échantillon.

Le soutien institutionnel aux investisseurs parmi les migrants de retour est assez faible et n'aurait bénéficié qu'à 8,5% parmi eux et dont aucun n'a été contraint au retour. Les explications possibles avancées penchent pour un manque d'efficacité de la communication officielle et de ses circuits.

- **Les conditions d'installation des projets au Maroc**

Le Maroc a pris un ensemble de dispositions incitatives au retour des migrants marocains et à l'investissement MRE, augmentant delà leur chance de réintégration économique. Ce qui n'empêche pas certains migrants de retour de voir leurs projets voués à l'échec avant même d'avoir vu le jour et ce à cause de trois principaux éléments :

- La faiblisse de l'épargne et des capitaux initiaux (57% des enquêtés dans le cadre du MIREM), cela est davantage (plus de 80%) le cas de ceux dont le retour fut contraint (forcé ou imposé) par rapport aux 41% de ceux qui ont choisi de retourner au Maroc.
- L'insuffisance du niveau de formation et d'expérience est avancée par près du tiers des questionnés (30,3%).
- Les contraintes administratives et institutionnelles sont évoquées par près du quart de l'échantillon, et davantage par ceux ayant été sujets au retour forcé ou imposé (27,6%).

- **La réintégration des migrants de retour**

Nous ne pouvant parler de réintégration sans rappeler que les enjeux de développement socioéconomique au pays d'origine, via la diaspora qualifiée, ont trait d'abord à la qualité du profil des membres de cette communauté expatriée, puis à la nature des projets porteurs d'investissement et créateurs d'emploi que ses membres sont en mesure d'amener ou mener.
Delà, l'adjonction de leurs potentialités à celles du pays au sein de structures adaptées, est stratégique pour créer des synergies profitant à la modernisation des pratiques professionnelles dans les principaux secteurs clés de l'économie nationale. Il en va sans dire que l'orientation et le cadrage de leurs projets d'investissement par des incitations favorisant ceux à forte valeur ajoutée et accompagnant graduellement les efforts de leurs porteurs, est à même d'induire à son tour des effets d'entrainement substantiels pour l'ensemble du secteur entrepreneurial local, et de même pour sa promotion à l'international, à commencer par les autres membres de la diaspora qui hésitent à franchir le pas.

Aussi, il est capital de mettre en place un espace structuré (impliquant une organisation fondée sur des cellules de communication ou de coordination et de suivi, mais aussi de veille) favorable tant à l'amélioration de l'accueil et à la réintégration des migrants qualifiés retournés qu'à l'attraction de ceux qui ne le sont pas encore par des opportunités spécifiques

aux compétences diasporiques qui choisissent de rentrer au Maroc pour participer à son développement par leurs savoirs et/ou ressources et contacts.

En effet, parmi les moyens par lesquels les membres de diasporas étrangères rentrés à leur pays ont pu favoriser son développement, figurent le développement conjoint de ressources humaines (connexe au transfert de savoir-faire/compétences et souvent corrélé à celui de technologies), la dissémination de l'esprit ou de la culture d'entreprise, puis la mise à profit de leurs réseaux sociaux, professionnels et scientifiques, mais aussi grâce aux investissements qu'ils ont permis, tant ceux qu'ils ont porté que ceux qu'ils ont aidé à capter, notamment ceux relevant des délocalisations (opérées bien sûr par les sociétés internationales du pays d'accueil, mais parfois grâce à un aiguillage des membres de la diaspora et du pays d'origine receveur de ce transfert d'activités, de capitaux et d'emplois).

L'évaluation de la réintégration des migrants de retour passe par deux aspects : d'une part, les conditions socioéconomiques ou matérielles qui déterminent la situation du migrant au retour (elle englobe des indicateurs liés à son activité économique et sa situation professionnelle, puis ceux renseignant sur son niveau intellectuel et son capital financier) et d'autre part, le degré de réinsertion sociale et économique du migrant et de sa contribution à la vie communautaire locale par son appui à la création de projets à caractère économique générateur d'emploi, notamment dans sa région de réinstallation, mais aussi son implication dans des structures associatives au service du développement national.

- **Les migrants de retour et la diversité des liens avec le pays d'origine**

Les réussites de bon nombre de pays dont l'Inde, le Brésil ou encore la Chine et la Colombie, en matière d'émergence économique (et scientifique), fondées sur leurs compétences diasporiques, renseignent sur les enjeux qu'un pays peut escompter de par une démarche de mobilisation (convaincante) de sa communauté d'experts expatriés et de migrants qualifiés dans des pays d'accueil comparativement plus avancés.

Par ailleurs, les entreprises nationales marocaines pourraient trouver dans le réseau diasporique de migrants marocains, notamment ceux implantés en Europe et particulièrement en France, une source de contacts commerciaux et financiers mais aussi de relais potentiels.

A noter que, selon le dernier rapport de l'OCDE (2012a) –sur l'importance de la migration qualifiée dans les pays d'accueil et pour les pays d'origine, intitulé « Resserrer les liens avec les diasporas »– "*la France n'est en tête* [des statistiques en matière de migration qualifiée] *que pour les émigrés marocains qualifiés –qui représentent 20% de la population marocaine établie en France– un pourcentage similaire à celui des immigrés tunisiens et algériens dans ce pays.*"

Ainsi, le programme FINCOME (Forum international des compétences des marocains résidents à l'étranger) associant le CNRST et l'association R&D-Maroc et soutenu financièrement par le Ministère marocain de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique a été mis en place pour

faire appel à la diaspora dans le cadre d'une initiative politique particulière. Ceci étant, et comme d'autres pays de la région MENA[95], le Maroc n'a hélas pas de politique migratoire générale et cohérente lui offrant entre autres la possibilité de tirer pleinement avantage ou garantir une implication de sa diaspora au service de la consolidation de son économie nationale. Ceci, en dépit du fait qu'une stratégie de mobilisation structurée et une gestion réfléchie des compétences de la diaspora marocaine et du retour de ses membres qualifiés n'est pas sans avoir un ensemble d'impacts positifs sur le développement du pays et l'orientation des investissements directs étrangers vers ce dernier, comme déjà souligné.

Les nouvelles perspectives de partenariat et coopération entre le Maroc et sa diaspora doivent s'inscrire dans le cadre de politiques de mobilisation étudiées où tant le profil que les attentes de la partie sollicitée, trouveraient des opportunités adéquates et des solutions convaincantes.

Les membres qualifiés de la diaspora marocaine (tel donc, le un cinquième de ceux en France) peuvent être d'un réel apport au renforcement des capacités au Maroc, tant à travers la migration de retour que par des retours que l'on pourrait qualifier de virtuels via les techniques de l'information et de la communication (par exemple la téléformation ou le téléapprentissage en ligne, etc.). L'offre de formation comme d'expertise ou encore la recherche, peuvent bénéficier de ces nouvelles voies pour le transfert de savoirs techniques et scientifiques maitrisés dans les pays d'accueil au profit des compétences à développer au pays. Ceci traduirait un certain degré d'implication de la communauté scientifique marocaine expatriée dans le devenir du pays d'origine et celui de son capital humain, qui ne peut s'envisager ou se pérenniser que dans le cadre de conventions ou partenariats bénéfiques au pays et aux parties prenantes à ce type de projets de transfert de connaissances.

L'offre d'expertise assurée par des nationaux expatriés hautement qualifiés est d'ailleurs déjà en train de se développer au Maroc tant par les cabinets internationaux, qui recrutent les meilleurs profils marocains établis dans les pays d'accueil et les envoient pour des missions au Maroc, que par les experts MRE eux-mêmes qui créent leurs propre sociétés en France et des antennes dans leur pays d'origine. Le Maroc pourrait développer davantage ses propres structures pour s'affranchir à moyen terme d'une intermédiation coûteuse.

A noter que ce sont les migrants hautement qualifiés (disposant d'une formation avancée) qui sont les plus réceptifs aux incitations à l'investissement au pays d'origine. En revanche, ils quittent, le plus souvent leur pays accompagnés de leurs familles (dès le départ ou en recourant à des regroupements familiaux par la suite) et delà leurs transferts d'argent peuvent baisser ou cesser à moyen ou long terme. En outre, ce type de migrant suit de près l'actualité politique et économique de son pays et tend souvent à privilégier la conservation de son épargne au pays d'accueil. C'est pourquoi, en plus de faire appel à son expertise, l'autre alternative –pour garantir aussi bien une pérennité de ses transferts (de fonds) que ceux de son savoir-faire (de manière plus avantageuse)– est son incitation à une implication dans l'économie de son pays, par des formules d'encouragement adaptées, mettant en relief les avantages spécifiques dont pourrait bénéficier son entrepreneuriat au Maroc dans ses champs

[95] La région Middle East-North Africa (MENA).

de compétences ou encore dans des secteurs stratégiques pour le pays, et où ses qualités particulières seraient mises à profit.

Le retour sur l'investissement du pays vis-à-vis des efforts consentis pour de telles formules d'incitations ou avantages spécifiques, visant donc à impliquer durablement cette population particulière, eu égard aux gains escomptés d'elle, serait rapidement assuré et plus rentable que de recourir à ces compétences de manière ponctuelle sans les pousser à retourner.
En effet, les investissements diasporiques dans l'économie marocaine (notamment dans l'industrie et les services, mais aussi le tourisme et le commerce, entre autres) sont à même de garantir tant la création d'emplois nouveaux et productifs que de contribuer à la résorption du chômage touchant de plus en plus les jeunes.

Le Maroc, bien plus que les autres pays du Maghreb a su anticiper l'intérêt d'une stratégie d'intégration de sa communauté à l'étranger et les opportunités liées au renforcement des liens de la diaspora marocaine avec son pays d'origine, qui passe par la prise en compte du phénomène migratoire comme un des leviers de l'économie nationale (Bouoiyour, 2008).

Dans ce sens, et au vu du poids de la manne financière qu'offre la communauté marocaine à l'étranger, il est impératif qu'une politique migratoire organisant (et orientant) ces flux par des prérogatives économiques soit élaborée de manière à répondre aux attentes de cette diaspora par des avantages en matière de droits et obligations dans son pays d'origine et de telle sorte que le maintien de la fibre affective et identitaire qui la lie à son pays soit assuré face à l'érosion dont elle pourrait souffrir dans les pays d'accueil si elle n'était pas entretenue sur les bases de quelques privilèges au Maroc.

Toutefois, un certain nombre d'initiatives à caractère institutionnel et économique a été engagé par le gouvernement marocain. Ainsi, divers établissements au service de la communauté marocaine à l'étranger ont été créés depuis quelques décennies déjà, comme la Fondation Hassan II (Dahir du 13 Juillet 1990) qui vise à préserver les liens avec le Maroc et aide les MRE face aux difficultés liées à leur émigration via une panoplie de programmes culturels, juridiques et socioéconomiques notamment au pays et lors des transites. Ceci rejoint et complète l'action du MCMRE ou département ministériel chargé de la communauté marocaine à l'étranger (ministère délégué auprès du chef du gouvernement dont la création remonte au 31 juillet 1990) qui centralise le dossier de la migration marocaine et met en oeuvre également des programmes éducatifs, religieux et culturels dans les pays d'accueil au profit de la diaspora, et se charge de relayer et communiquer sur la stratégie du gouvernement en sa faveur lors de rencontres dans ces pays et auprès des responsables d'associations MRE dont il espère coordonner l'action au service du Maroc. Et enfin, le Conseil de la Communauté Marocaine résident à l'Etranger (Dahir du 21 Décembre 2007) dont le rôle consultatif est de veiller à ce que la mise en place de cette stratégie d'intégration de la communauté marocaine et le renforcement des liens puissent permettre une meilleure représentation et une réelle implication de ces marocains dans le développement de leur pays.

A l'écoute de cette clientèle prisée que sont les MRE, les banques marocaines ont rapidement compris l'étendue de l'épargne des migrants marocains. Dès 1971, certaines institutions bancaires ont usé d'un ensemble de moyens juridiques (réglementation de change),

logistiques (installation dans les bureaux des services consulaires) et marketing pour approcher et répondre aux attentes de cette communauté (Bouoiyour et al., 1998). Par ailleurs, d'autres formules ont été mises en place pour étoffer la palette des initiatives prises par l'Etat Marocain tel que le dispositif (ou Fonds) MDM-Invest visant à encourager les investissements de cette diaspora au Maroc en leur proposant une subvention financière à hauteur de 10% du capital d'investissement à condition que le porteur de projet prenne en charge 25% du capital initial libellé en devises sans oublier le concours financier des banques à hauteur de 65%.

- ***Diaspora et Gouvernance***

Certes, la plupart des politiques visant à resserrer les liens de la diaspora marocaine avec son pays d'origine, et à servir cette communauté établie à l'extérieur, a atteint globalement ses objectifs dont notamment le renforcement de l'identité culturelle et religieuse qui est omniprésente dans toutes les stratégies migratoires. Mais, cela semble se faire au détriment de cette participation politique, pourtant si chère à ces RME ou MRE (au vu du mécontentement de certains d'entre eux, à la suite de la mise en place de la nouvelle constitution nationale qui a suivi le dit printemps arabe). Une nouvelle constitution qui a tout de même bon nombre de mérites, même si une bonne partie des associations MRE ne sont satisfaites que partiellement sur cette question. En effet, si ces insatisfaits saluent d'une part, en tant qu'avancée nouvelle, le fait que les modalités du droit de vote et d'élection des MRE soient inscrites dans cette constitution et définies par une loi organique (la loi 27/11), ils médiatisent d'autre part, leurs réserves sur ces mêmes modalités, notamment à propos du vote par procuration (car selon eux, le fait que l'électeur MRE ne puisse voter lui-même depuis son pays de résidence, est inacceptable).

Ainsi, et bien qu'elle souhaite contribuer économiquement via les transferts en nature et en numéraire, –et nous l'espérons plus par un entrepreneuriat novateur, vecteur d'un transfert de connaissances et gage de la pérennisation des transferts– la diaspora marocaine (hautement qualifiée) aspire à exercer ses pleins droits politiques et prendre part à la locomotive de la gouvernance. Mais, l'assimilation des droits et valeurs universelles de justice, de transparence et de démocratie acquis dans les pays d'accueil, notamment la France, agit comme un facteur répulsif qui empêche ces qualifiés, voire hautement qualifiés, de s'engager dans la vie économique (entrepreneuriale entre autres) et politique de leur pays.

Les migrations qualifiées peuvent avoir une incidence sur la (qualité de la) gouvernance, la corruption, les situations de rente et la discrimination ethnique. Sur ce dernier point, et selon Docquier et Rapoport (2003), une discrimination est rapprochée par un prélèvement financier pénalisant les individus appartenant à une minorité éduquée et qui sera redistribué aux membres de la majorité d'une façon égale. La discrimination, dans leur modèle, est une source d'inégalité car elle limite le rendement du capital humain pour la tranche minoritaire. Ce qui entraîne une réduction du nombre des personnes de cette minorité qui investissent dans l'éducation. […], ils trouvent que [les] perspectives de migration [sont susceptibles de protéger] la minorité via une diminution du niveau de discrimination (Bouoiyour, 2012), à condition que les coûts de migration soient suffisamment bas.

Autrement dit, si l'on suit ce raisonnement, les pays d'origine –comme le Maroc– devraient considérer la possibilité de faire bénéficier les hautement qualifiés, qui se sont expatriés pour mieux se former, d'un allégement fiscal en vue d'en attirer le plus grand nombre (et permettre une compensation du coût de leur formation que le pays d'origine n'a pas eu à charge).

Par ailleurs, la corruption est reconnue tant par les nationaux que par les expatriés comme l'un des goulots d'étranglement de l'administration publique marocaine et un frein majeur à l'investissement. Malgré, l'échec de certaines politiques (ou programmes tels Tokten et Fincom) qui n'ont pas été menées à bon escient pour une mobilisation ou action efficace auprès de (et avec) la diaspora, et en dépit de la montée de la corruption et du clientélisme discriminant, cette communauté prône une bonne gouvernance où toutes les composantes du peuple marocain sont représentées et refaçonnent effectivement le paysage politique national selon les critères de concertation et coopération, en privilégiant des partenariats clairement gagnant-gagnant.

Plusieurs tentatives à caractère associatif ou s'appuyant sur le principe du "réseautage" se sont concrétisées sans qu'elles puissent réussir pleinement leur mission faute d'organisation, de structuration et de manque d'envergure. Il faut reconnaître également que les pouvoirs publics n'ont pas su prendre en charge et accompagner à temps cet engouement de la diaspora marocaine pour la participation politique. D'autant plus que plusieurs membres de la diaspora digèrent mal une certaine frustration et du déni suite à de nombreuses déceptions accumulées depuis les années quatre-vingt-dix.

Aujourd'hui, le panorama politique et économique qui n'est pas totalement alarmiste, cherche à s'étendre davantage en incluant de nouvelles idées et de nouveaux potentiels et commence à s'inscrire dans une politique volontariste. Bien que cette évolution soit optimiste, la concrétisation reste très tributaire de la véracité et l'efficacité des discours politiques ainsi que de celles des dispositifs économiques mis en place par les organismes chargés de servir cette diaspora.

De manière plus générale, les enseignements d'autres pays montrent que les mesures financières d'incitation visant à attirer les (hautement) qualifiés –qu'il soit question d'étrangers, de rétention de la main-d'oeuvre nationale ou de faire revenir les migrants– doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie concertée en matière de migrations, de ressources humaines, d'IDE et d'innovation.

Les systèmes d'innovation nationaux peuvent tirer de nombreux avantages du retour de la diaspora nationale qualifiée –comme nous l'avons déjà souligné– sous réserve que les perspectives économiques et sociales du pays d'origine puissent offrir le cadre et le contexte qui seraient propices à leur développement..

Deuxième partie

Gestion des Retours :

Expériences Internationales, Diaspora Marocaine de l'Hexagone et Création de Projets Novateurs au Maroc

Les expériences réussies en gestion des retours, ou "Success Stories" de pays émergents

La migration de retour est avantageuse pour le pays d'origine, qu'il s'agisse des travailleurs peu qualifiés ou de migrants hautement qualifiés, à condition que les premiers aient acquis dans le pays d'accueil des expériences et compétences susceptibles d'accroître la productivité nationale.

Les travaux de Saxenian, au début de la décennie deux mille, ont montré que le retour des ingénieurs et scientifiques, une fois leurs diplômes obtenus et/ou suite à l'acquisition d'un certain nombre d'années d'expérience en Amérique du Nord, a eu un réel impact sur l'évolution des industries high-tech sud-coréennes et chinoises[96]. Cependant, le gain de compétences acquis dans le(s) pays d'accueil peut s'avérer assez limité dans celui d'origine si le gap technologique entre les deux pays est trop grand.

Ceci dit, les apports de la diaspora au développement du pays d'origine sont nombreux et passent par divers moyens, parmi lesquels –outre le transfert de technologies, de connaissances et de compétences– figurent aussi l'investissement et les transferts de fonds, aidant à la consolidation de la balance des paiements et les réserves de devises étrangères, les échanges culturels, sociaux et politiques, ainsi que les activités entrepreneuriales et le commerce.

Le cas chinois l'illustre bien. Sa diaspora a eu un rôle prépondérant en Asie de par la force des liens familiaux la caractérisant et leur implication dans l'efficacité des réseaux financiers basés sur ceux commerciaux et contrôlant une part majeure du capital privé dans les pays où elle s'est établie, tels la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines ou Singapour.

De l'expérience chinoise, colombienne et autres réussites, le Maroc doit s'inspirer pour ce qui est de sa gestion des retours et des compétences diasporiques. Ces pays ont réalisé des prouesses, dont l'élargissement de la part de l'investissement étranger dans leurs économies. Et cela a eu l'effet d'un coup d'accélérateur sur la croissance et le développement tant économique que social de ces pays d'origine. Et les compétences diasporiques en sont donc les acteurs clés.

Nous essayerons dans cette seconde partie de la thèse de mettre en relief les différents facteurs contributifs aux performances remarquables –et distinctives– réalisées par les principales diasporas, à savoir : Chinoise, Colombienne et Indienne, ainsi que de répondre aux questions suivantes : sur quoi repose leur succès ? Comment cette réussite a été atteinte ? Et quels enseignements doit-on tirer des diverses démarches, en matière de gestion des retours, des pays respectifs ? Par ailleurs, nous serons évidemment amenés à répondre à d'autres questions liées à l'expérience marocaine en matière d'accompagnement et gestion du retour de ces énergies et potentialités expatriées, notamment celles de France.

---

[96] SAXENIAN A, (2000), "Silicon Valley to Taiwan Xinzhu connection – Gijutsu Community to Sangyou no Koudoka" in Wang Jin "Chinese engineers and information technology in Japan" : http://chinaperspectives.revues.org/524

CHAPITRE 3.

Expériences Internationales dans la Gestion du Retour

Compte tenu de la morosité de l'économie mondiale, les pays en voie de développement en quête de solutions pour assurer leur émergence, ont pris conscience ces dernières années –et plus que jamais– du rôle joué par les diasporas dans le développement des pays qui ont atteint cet objectif. D'où l'intérêt et l'effervescence que suscitent les différents modèles de réussite de ces derniers.

Or, et comme nous l'avons souligné –à la fin de la première partie de cette thèse– le degré de contribution des diasporas au développement des pays d'origine dépend largement des cadres institutionnels, des stratégies et de l'environnement économique et sociopolitique de ces pays, mais aussi de ceux des pays d'accueil.

C'est en 2005 que l'Organisation Internationale de la Migration (OIM) a mené la première étude[97] dressant le bilan des politiques de quelques 49 pays en matière d'incitation de leurs diasporas à prendre part à leurs efforts de développement, et dont les résultats avaient montré un intérêt croissant –de la part de ces pays d'origine– pour des moyens novateurs aptes à mobiliser leurs compétences expatriées en vue d'accélérer leur développement national. Et grâce à leurs dispositifs d'incitation au retour (définitif ou non), certains de ces gouvernements ont réussi, mieux que d'autres, à intéresser et rapatrier une part de leurs diasporas et à en tirer profit.

Nous essayons dans ce troisième chapitre de mettre la lumière sur le pourquoi de la réussite des diasporas Chinoise, Colombienne et Indienne, et donc de répondre à la question : sur quoi repose le succès de ces diasporas ? Comment se traduit cette réussite ? Et quelles leçons tirer de ces différentes approches de la gestion des retours ?

Ce qui est déjà évident, c'est que le "réseau" constitue l'élément essentiel de ce succès. La diaspora est devenue un outil naturel d'expansion économique, aidée en cela par un partage fédérateur entre ses membres de valeurs et préoccupations communes.

La construction, le soutien et l'appui ainsi que la promotion des réseaux diasporiques est un préalable indispensable en vue de la mobilisation des capitaux humains et financiers des compétences expatriées. C'est sur ces bases que les gouvernements des diasporas précitées ont pu réussir leur pari du développement et de l'émergence.

[97] OIM, International Organization for Migration, (2005), "Mainstreaming migration into development policy agendas", *International Migration Dialogue Series*, IDM no.8, incluant les résultats de l'étude "Engaging Diasporas for Development".

3.1 La Diaspora Chinoise

La Chine est, de plus en plus, vue comme la prochaine grande puissance mondiale. Ceci est dû à la bonne santé de son économie et à une croissance qui, au cours de la décennie passée, a avoisiné une moyenne annuelle de 10%[98]. La croissance économique chinoise est ainsi une des plus rapides au monde et impacte les prix de nombreuses matières premières, tout comme le soulignait le rapport "Trade and development" de la CNUCED déjà en 2009.

Dans la perspective de pérenniser cette croissance et face à la crise économique mondiale, la Chine a entrepris, fin 2008, un plan de relance de son économie, dit programme de stimulation. Ce dernier a mobilisé quelques 600 milliards de dollars, d'après Tasse (2010). Une démarche qui s'avère assez judicieuse puisque le Fonds monétaire international (FMI) – dans son World Economic Outlook (WEO) d'avril 2012 intitulé "Growth resuming, dangers remain"– a justement souligné que même si la grande récession économique de 2008 fait désormais partie du passé, des risques demeurent. Le plan de relance chinois s'est poursuivi en 2011 (et s'étalera jusqu'en 2015), avec un soutien notamment aux « PME qui auraient souffert plus que les autres de la crise »[99], mais aussi dans une moindre mesure aux autres sociétés chinoises qui, par ailleurs, sont de plus en plus présentes de par le monde.

Le programme de stimulation susmentionné a permis d'assez bons résultats et cela se traduit par des taux de croissance (en pourcentage du PIB réel) de 9,2 %, de 10,4% et 9,3% respectivement pour 2009, 2010 et 2011 (les prévisions tablaient même sur une croissance de 16% en 2010[100]. Des prévisions certes fortes optimistes, mais qui n'ont heureusement pas empêché la prise d'autres mesures, outre celles de fin 2008). Par ailleurs, les notes consécutives du FMI redoublent de vigilance et envisagent des taux de 8,2% puis de 8,8% pour 2012 puis 2013[101].

Il est utile de noter que le système bancaire en chine où il n'y a quasiment qu'une seule banque privée, est un système qui appuie fortement ses entreprises nationales et delà contribue à leurs possibilités d'extension à l'étranger.

Technologie et science sont deux domaines où cette future puissance mondiale a fait le plus d'avancées. Il suffit de rappeler par exemple qu'en octobre 2003, elle a, à son tour, envoyé pour la première fois un homme dans l'espace, comme d'autres puissances l'ont fait plus d'une génération auparavant.

La chine avec ses progrès technologiques et scientifiques s'octroie par l'innovation des avantages économiques incontestables qui donnent lieu à des profits importants au travers du commerce extérieur et des recettes fiscales qui permettent entre autres la mise en place et le

[98] AMSILI S., « La croissance chinoise ralentit », article pour le Journal le Figaro du 15/07/2010, en ligne sur : http://goo.gl/dqrMb
[99] Selon TASSE L. (2010), en première page d'un résumé de la présentation de sa conférence du 26/01/2010 : « La Chine de la prochaine décennie », disponible en ligne sur : http://www.cfaquebec.org/Linked%20Files/Resume_Presentation_L_Tasse_Janv2010.pdf
[100] Mais par la suite, Selon "Le Monde" économie, du 20 janvier 2011, Pékin a confirmé une croissance du PIB de 10,3% en 2010. http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/01/20/pekin-confirme-que-la-croissance-chinoise-a-ete-de-10-3-en-2010_1467957_3234.html
[101] Tel qu'indiqué sur le tableau page 195 du PDF du WEO 2012 cité en corps de texte, et dont le lien Internet figure ci-après, et qui n'a pas été affecté par les corrections du FMI au 15 août 2012 qui sont mentionnées sur : www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2012/01/index.htm ; www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2012/01/pdf/text.pdf

financement de plusieurs centaines d'institutions ou laboratoires voués à la recherche et développement (R&D) et équipés des moyens les plus récents pour être des plus compétitifs dans des champs de recherches stratégiques à fortes retombées et d'une rentabilité escomptée proportionnelle aux efforts consentis.

Si la Chine ne forme pas assez de chercheurs de niveau international, un peu comme le Maroc, elle propose cependant aux membres de sa diaspora formés au-delà de ses frontières et qui seraient disposés à retourner à leur pays d'origine pour y exercer une activité professionnelle, des conditions de travail des plus avantageuses. De plus, le gouvernement a mis en place depuis déjà quelques années des « grappes technologiques » dans bon nombre de domaines d'avenir. Ce concept est apparenté à Schumpeter, qui les a définies –dans "Business Cycles", son ouvrage de 1939– en tant qu'« intrusion dans une structure productive, de nouvelles combinaisons commerciales » tel que rapporté par Peeters et Stokkink (2002).
Il s'agit, pour simplifier, d'un regroupement d'entreprises de tailles diverses, unies par des intérêts communs (des d'activités liées par une même technologie, par exemple). Des entreprises, mais aussi des centres de formation et de recherches, etc.

Quelques données chiffrées sont à même de renseigner sur l'effort réalisé par la Chine en matière de recherche. Laquelle lui réservait 1,5% de son produit national brut en 2008 (c'est-à-dire quasiment ce que le Maroc disait entendre réserver à la recherche scientifique à l'horizon 2015, depuis déjà près de dix ans), puis 2% en 2010 du côté chinois et 2,5% du PIB comme objectif à l'horizon 2020, soit un budget en croissance de 15 à 20% par an[102].

Selon l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, la Chine se positionne en première place pour ce qui est de l'indice mondial de l'efficacité de l'innovation (IEI : Innovation Efficiency Index) qui se base sur un score qui prend en compte un ratio renseignant sur la capacité du pays à transformer les "inputs" (ou intrants, telle la part en pourcentage du PIB réservée à la recherche scientifique) pour l'innovation en "outputs" (ou extrants, comme les brevets par exemple). La Chine est suivie dans ce classement par l'Inde. Alors que les Etats-Unis ne figurent même pas dans les dix meilleurs de ce classement, et se positionnent suivies du Canada, respectivement à la 26ème et 28ème place[103]. Quant au Maroc, il est à la 94ème position, alors que l'Egypte est 78ème, la Tunisie 59ème et la Jordanie 21ème.
Ceci laisse présager que la Chine a de forte chance d'atteindre le rang de première puissance mondiale aussi bien sur le plan économique que technologique et scientifique.

Il importe pour nous de souligner que si cette perspective est viable, c'est aussi en raison du rôle et de l'importance de la diaspora chinoise disposée à aider dans ce sens. La chine ne cache pas ses ambitions et sait bénéficier –probablement plus que n'importe quel autre pays d'origine– des qualités propres à sa diaspora (et que nous allons essayer de passer en revue).

Les Chinois d'outre-mer représentent sans doute une des plus importantes diasporas de notre monde contemporain, en raison d'abord de leur effectif, du potentiel scientifico-économique

[102] Comme dans l'article de BARI, D., daté du 10/11/2012, intitulé « Chine : le grand bond de l'innovation », du quotidien " *L'Humanité* ". Visible sur : www.humanite.fr/monde/chine-le-grand-bond-de-l-innovation-508252
[103] DUTTA, S. (ed.), "The global innovation index 2012: stronger innovation linkages for global growth", *INSEAD & WIPO*, Geneva. P.: 22 : http://www.wipo.int/export/sites/www/freepublications/en/economics/gii/gii_2012.pdf

qu'ils sont en mesure d'offrir, ainsi que des capacités liées à la croissance économique de leur pays d'origine.

L'histoire de l'émigration chinoise située entre la fin du 19e et le début du 20e siècle, a été marquée par plusieurs étapes et stimulée tant par le facteur économique qu'éducatif.
L'Asie du Sud-Est fut la première destination des émigrés chinois qui se sont répandus par la suite dans le monde entier et se sont assignés l'objectif de conquérir culturellement et particulièrement économiquement la Chine continentale.

Dotée d'un système de valeur fondé sur le confucianisme, la diaspora chinoise a su renforcer les liens et développer toutes les qualités requises pour gouverner selon la loi des moeurs et de l'autorité parentale. Ainsi, elle a réussi à se distinguer de toutes les diasporas en intégrant les sociétés d'accueil et exerçant le rôle économique escompté.

Les activités entreprises par la diaspora chinoise « sont essentiellement privées, personnelles et informelles. Elles commencent par la famille et s'étendent petit à petit aux institutions qui soutiennent la famille –comme par exemple les écoles, les églises ou les temples–, passant progressivement d'envois de fonds aux parents à un investissement social dans les communautés d'origine, avec un accent spécial mis sur l'éducation ».[104]

D'après le sociologue d'origine chinoise Ma Mung[105] (2000), l'entrepreneuriat est une activité prisée de la diaspora chinoise et lui permet d'étendre son emprise économique et culturelle.
Le processus de la gestion des entreprises chinoises repose essentiellement sur le principe des « réseaux », ce qui assure la cohésion du groupe et la réussite de cette « entreprise collective », une organisation qui, toujours selon Ma Mung, se profile comme un "pôle entrepreneurial"[106].

La diaspora chinoise, vecteur de développement

Le retour des chinois a été stimulé par l'engagement de leur gouvernement dans des politiques de réformes et d'ouverture.

La région d'origine était la première destination de ces retournés motivés par plusieurs raisons, notamment la nostalgie familiale ou même la création d'entreprises rentables, gage d'une forte reconnaissance des expatriés vers la famille et la région de provenance[107].

Notons que les liens familiaux et la maîtrise des dialectes ont contribué essentiellement à renforcer le climat de confiance et à le traduire en transactions rentables. Ainsi, les autorités

[104] YOUNG, N. & SHIH, J., 2003, "The Chinese Diaspora and Philanthropy: Global Equity Initiative", Kennedy School of Government, Harvard University Press, (en ligne sur : http://www.kictanet.or.ke/wp-content/uploads/2012/01/Phil_Chinese_Diaspora.pdf), in: Banque mondiale, 2007, « Note conceptuelle : Mobiliser la diaspora africaine pour le développement ». Banque mondiale, Washington DC. En ligne sur : http://siteresources.worldbank.org/INTDIASPORA/General/21686696/conceptnote.pdf ; Page 20.
[105] GUERASSIMOFF E. et C. P., 2003, « Emmanuel Ma Mung, La Diaspora chinoise, géographie d'une migration », *Perspectives chinoises*, numéro 79, septembre-octobre 2003 ; en ligne sur : http://perspectiveschinoises.revues.org/195; Page 3, (paragraphe 6).
[106] Comme dans la référence citée, ci-haut, (la note de bas de page précédente), Ma Mung –dans un de ses textes publiés en anglais(indiqués en bleu dans son dossier)– parle de « entrepreneurial pole », à la dernière ligne de la page 181 de son dossier pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, intitulé « Autonomie, Migrations et Altérite », présenté à l'université de Poitiers en septembre 1999 et disponible en ligne sur : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/76/79/PDF/MA_MUNG-HDR-1999.pdf
[107] BAOCHENG, H., 1994, Beijing Information, vol. 52, no. 26, p. 17, in FRANCHINEAU H., mai 2005, essai de recherche, « De la régionalisation au régionalisme : la diaspora chinoise et l'intégration de la Chine en Asie du Sud-est », pour le séminaire de M. BACH «Régionalismes et Régionalisation : analyses comparées», en ligne : www.lam.sciencespobordeaux.fr/pageperso/franschineau.pdf ; Page 12.

chinoises se sont fixées l'objectif d'attirer les porteurs de projets expatriés en leur offrant une panoplie d'avantages en matière d'investissement.

A un moment où, entre la Chine et l'ASEAN une zone de libre-échange devient réalité, où les flux d'investissement vers la Chine atteignent 124 milliards de dollars (soit +17% pour 2011, malgré la crise), et où –selon l'enquête WIPS de la CNUCED (World Investment Prospects Survey) entamée après la crise et achevée en 2011, citée dans son récent rapport sur l'investissement dans le monde en 2012– c'est la première fois que les flux d'investissement étrangers vers les industries manufacturières sont dépassés par ceux à destination des services. On est en droit de se demander si la Chine, qu'on appelle communément « l'usine du monde », ne pourrait pas à moyen terme devenir plutôt un laboratoire qu'une usine.

Ceci dit, cela n'est pas sans s'accompagner d'un autre revirement signalé dans ce rapport qui est la tendance haussière des coûts de production en Chine qui continuent d'augmenter[108] par des salaires qui ne cessent de grimper progressivement, ce qui n'est pas sans profiter à toute la zone et notamment à l'Asie du sud-est. En effet, deux simples exemples sont susceptibles d'appuyer la question susmentionnée, à savoir : d'une part, la confirmation début octobre 2012, du concerné par l'annonce[109] du cabinet américain d'expertise et conseil en nouvelles technologies, le cabinet « Gartner », que le constructeur chinois « Lenovo » venait de détrôner le leader américain du marché de l'ordinateur personnel (le marché des PC), et d'autre part, la délocalisation depuis l'an dernier par la firme « Nike », de l'essentiel de sa production en Chine vers le Vietnam.

Il faut dire que même les chinois investissent de plus en plus en Asie du Sud-Est, que cela se caractérise dans les faits par des mouvements de capitaux ou bien par un nombre grandissant d'entreprises qui s'y installent pour rester compétitives. Paradoxalement, cela n'empêche pas pour autant des entreprises asiatiques à venir s'installer en Chine pour profiter de sa croissance. Le marché chinois, avec ses millions de consommateurs dont la classe moyenne continue de s'élargir, constitue un débouché naturel de par les complémentarités régionales des économies en développement de l'ASEAN, mais aussi de pays plus développés.

La puissance économique grandissante de la Chine lui octroie un statut particulier dans la zone par le biais de relations de partenariats stratégiques en tant qu'investisseur. Ainsi, tout comme vient de le déclarer le premier ministre malaisien « La Chine est devenue une "influence positive" sur la croissance et la coopération économique de ses voisins d'Asie du Sud-Est »[110]. D'autre part, « le paradoxe, c'est que l'influence de l'ASEAN se développe grâce au soutien de la Chine, alors que l'ASEAN veut précisément se rapprocher des États-Unis et de la Russie pour endiguer l'influence chinoise »[111].

[108] CNUCED, 2012, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2012 » de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, page 14 de la version en ligne : www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Overview-fr.pdf

[109] Communiqué de presse du cabinet Gartner, daté du 10/10/2012, titré "Lenovo Takes Slight Lead Over HP for No. 1 Global Position" : www.gartner.com/it/page.jsp?id=2194017 (confirmé jeudi 08/11/2012 par Lenovo)

[110] Selon le communiqué de l'agence de presse nationale chinoise XINHUA repris par le quotidien chinois "People Daily" dans sa version française du 07/11/2012, en ligne : http://french.peopledaily.com.cn/Chine/8007648.html

[111] Selon l'article de l'ambassade de France en Chine, intitulé « La puissance seule », paru le 25/09/2012, et qui relate une enquête sur la politique extérieure de la Chine parue dans la revue hebdomadaire chinoise « Phoenix Weekly » du 5 septembre 2012. Visible sur : www.ambafrance-cn.org/La-puissance-seule-%E5%AD%A4%E7%8B%AC%E7%9A%84%E5%A4%A7%E5%9B%BD.html

Après cette mise en contexte, intéressons-nous maintenant à un autre angle de la politique extérieure chinoise, plus en phase avec notre problématique de thèse à savoir celui de la gestion de sa diaspora.

- **Diaspora chinoise et politique de retour**

Les politiques publiques destinées à faire revenir les chinois d'outre-mer à leur pays d'origine, relèvent de politiques d'incitation au retour qui remontent selon le co-directeur[112] de la revue française dédiée à l'analyse économique, politique et à l'évolution culturelle du « Monde chinois », jusqu'aux années cinquante et visaient les industriels qui avaient fui les milieux d'affaires de Shanghai avec l'avènement du régime communiste. Les résultats de ces premières politiques de retours se sont avérés peu probants en raison d'abord du contexte historique et ensuite politique marqué tant par une certaine oppression qu'une instabilité du discours et du régime.

Aujourd'hui, les choses semblent avoir bien changé, et le public visé ou privilégié par les politiques de retour est tout autre. Il s'agit désormais des étudiants chinois à l'étranger qui bénéficient donc de formations acquises dans des pays comparativement plus avancés. Et ce sont ceux d'Amérique du nord, qui sont les plus convoités par les politiques d'attraction vers la patrie. Des politiques qui s'accompagnent de campagnes de promotion du pays et de communication associant ce retour à des références communes ou à des images culturelles nationales des plus positives pour favoriser une certaine acceptation et dans une moindre mesure leur intégration.

Le directeur de la Chaire des Etudes chinoises contemporaines note par ailleurs, l'apparition progressive d'une communauté interculturelle chinoise, sur les voies de passage des flux de biens et de migrants chinois entre Taïwan, Hong-Kong, San Francisco et Los Angeles. Favorisée par une certaine "propagande" au sens positif du terme, qui ne daterait pas de cette décennie, mais remontait déjà à une génération, du temps de Deng Xiaoping successeur de Mao Zedong. Un successeur qui fût d'ailleurs à l'origine d'autres politiques comme la réforme du code de la nationalité chinoise, par une non-reconnaissance de la double nationalité (tout comme l'Inde) –une mesure censée permettre un attachement plus grand des chinois expatriés à leur nationalité d'origine– d'une part, et une politique de retour depuis fin 2010 permettant d'organiser un retour des descendants de migrants n'ayant plus la nationalité d'autre part (sur ce dernier point, la Chine semble s'inspirer des mesures prises par l'Inde).

Nous signalons ici que l'ex-Ministre en charge de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger (MCMRE), M. Ameur, avait annoncé le 15 janvier 2011, lors d'une intervention à la maison du Maroc à Paris –à laquelle nous avons assisté en compagnie de notre encadrant– que son ministère avait fait rentrer en vigueur[113] l'octroi gracieux, au profit des enfants

[112] Selon les propos avancés à l'antenne par LINCOT, E., co-directeur de la revue « Monde Chinois » et directeur de la Chaire des Etudes chinoises contemporaines à l'Institut Catholique de Paris lors de son intervention radiophonique dans l'émission « Question d'époque », sur France Culture, intitulée : « Le retour au pays de la diaspora chinoise ? » enregistrée le 01/10/2010 à 11h, audible (disponibilité de la source vérifiée le 13/11/2012) sur : http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=3022461.

[113] Une entrée en vigueur qui a suivi une annonce datant (elle aussi) de fin 2010 comme le confirme le communiqué de l'Agence Marocaine de Presse (MAP) publié sur le site du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), le 28/11/2010, est visible sur :

mineurs de Marocains Résidents à l'Etranger (MRE), de passeports biométriques marocains. Il s'agit là, selon ses propos, d'une initiative qui devrait aider à « renforcer le sentiment d'appartenance » au Maroc. Une mesure, qui nous parait assez similaire à celle chinoise (ou plutôt indienne, à en juger par l'antériorité de la mesure en question) et sur laquelle, il est utile de s'arrêter pour souligner que le Maroc (comme d'autres pays) cherche sans doute à bénéficier des expériences internationales en matière de politiques de gestion du retour de la diaspora pour consolider la sienne qui reste à développer.

Pour revenir aux dispositions prises par la Chine dans le cadre de sa politique pour le retour de ces compétences, les mesures précitées en faveur des descendants de migrants chinois furent à même de rapprocher certains chinois de l'extérieur de leur patrie. Cependant, une bonne partie de l'élite chinoise n'a pu être encouragée au retour que par des arguments d'ordre économique à travers des propositions de salaires dépassant souvent ceux des universités américaines (d'ailleurs non limitées aux chinois, mais ouvertes aussi aux universitaires étrangers dans certaines disciplines) et d'importantes positions (à responsabilité pour les chinois) dans leur pays d'origine. De bons revenus, mais pas seulement, des efforts en matière de qualité de vie et d'accès à certaines libertés, bien que des blocages existent malgré tout -en Chine- surtout pour les chercheurs, en raison notamment de la nature du régime chinois qu'on ne peut pas qualifier de démocratique. Contrairement à Taiwan, par exemple –qui reste bien plus attractif que la Chine– pour certains chinois. Ces derniers, s'ils retournent, ne reviennent donc pas forcément s'installer en Chine.

Ce constat a poussé le gouvernement chinois à repenser sa politique et promouvoir le retour temporaire ou même « virtuel » (à l'instar de l'expérience Colombienne en matière de gestion de sa diaspora, et que nous verrons plus loin) au travers de projets de collaboration, pour reprendre ainsi l'expression de B. Xiang[114] qui précise d'ailleurs que le gouvernement avait officiellement proposé dès 2001 le slogan « servez le pays (de l'étranger) » en lieu et place de « retournez et servez le pays » impliquant ainsi un délaissement du concept de retour physique.

Nous avons noté ce même type de changement dans le discours officiel marocain pour ce qui est donc de la politique de mobilisation des compétences MRE. En effet, cela se décèle déjà dans un changement de terminologie. Ainsi, RME a cédé place à MRE dans tous les discours officiels, privilégiant le M de marocains sur le R de résident (à l'étranger). Et puis dans un second temps, c'est le message véhiculé qui a changé et se résume par un jeu de mots cher à l'ancien ministère M. Ameur à savoir « l'enracinement sans déracinement »[115], répété quasi-systématiquement à chaque intervention, dont toutes celles auxquelles nous avons été présents.

---

http://www.ccme.org.ma/fr/Presse-et-migrations/Articles-de-novembre-2010/les-enfants-mineur-des-mre-exoneres-des-frais-des-passeports-biometriques-a-partir-de-janvier.html

[114] XIANG, B, 2007, "A new mobility regime in the making: What does a mobile China mean to the world?", texte présenté lors d'une session du séminaire « Pays émergents et aide publique au développement », du 13 février 2007 au 29 mai 2007, à Paris, organisé par l'Iddri, avec le soutien du ministère des affaires étrangères (DgCID), page 16. En ligne sur : http://www.iddri.org/Evenements/Seminaires-reguliers/061017_seminaireAPD_BiaoX_workingpaper.pdf

[115] Tel que le rapporte la MAP, dans son communiqué repris sur le site du journal marocain « Al bayane » www.albayane.press.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=5634:m-ameur-plaide-pour-qlenracinement-sans-deracinementq-des-mre-&catid=55:news

Le constat mitigé dans le cas chinois rappelle que parmi les conditions majeures favorisant la réussite des politiques de retour, figurent celles sociopolitiques et/ou institutionnelles. En effet, si le Maroc se démarque -de la Chine- par sa stabilité politique et sa démocratie saluée par bon nombre de pays, le climat d'affaires qu'il propose, bien qu'encourageant, reste tributaire de la qualité de ses institutions, de leur accueil et surtout de leur suivi et efficacité dans le déploiement des mesures élaborées en faveur des MRE. Ce qui pourrait permettre un drainage des investissements, leur aboutissement et delà -pourquoi pas- le recensement progressif de programmes ou d'expériences réussies pouvant servir de références ou jalons (comme celles –du cas chinois– que nous listons dans le tableau figurant sur la page suivante).

Enfin, sans pouvoir continuer ce rapprochement entre les mesures chinoises et celles marocaines pour le retour de leur diaspora puisque les réalités rapprochées ne sont ni transposables, ni de même ordre, si ce n'est que du fait que contrairement à la Chine qui se donne les moyens de réussir le pari de s'élever en tant que puissance scientifique à moyen terme (elle se classe déjà première, nous l'avons vu, en matière d'indice d'efficacité de l'innovation, ou IEI, en 2012 et réserve 2% de son PIB à la recherche). Le Maroc (94ème dans cet IEI), avec un financement d'à peine 0,8% du PIB pour le développement de sa recherche scientifique se trouve incapable de fédérer ou mobiliser ses chercheurs (dont ceux expatriés) autour de priorités stratégiques (techniques et scientifiques) nationales.

Dans son dernier Rapport[116] daté de 2010 sur la science, l'UNESCO précise que plus de 10% de la production scientifique mondiale en 2008 était chinoise. Un pourcentage qui est, sans aucun doute, amené à croitre, à en juger par l'indice précité et les moyens mis en oeuvre, dont ceux impliquant sa diaspora. En effet, si le gouvernement de Pékin encourage avec tant d'ardeur le retour de ces étudiants chinois de l'étranger (d'outre-mer), c'est pour répondre à ses besoins nationaux en compétences pour le développement de pôles de recherches stratégiques dans des domaines aussi variés et sensibles que le nucléaire, les énergies éoliennes, ou encore les biocarburants, entre autres.

Un peu comme ce qu'il en est pour le Maroc, en raison des grands projets entamés et des plans d'émergence industriels adoptés par le royaume. Mais hélas, les encouragements sont, et c'est sans surprise, loin d'être de même calibre, et de mêmes pour les arguments des approches et mesures existantes qui sont peu convaincants : le gouvernement chinois va jusqu'à proposer un accès prioritaire à un logement, à d'importantes majorations de salaire et à un choix élargi en matière d'emploi en Chine. Il est donc question de conditions de vie mais aussi d'un traitement particulier réservé aux expatriés (incluant leurs familles, leurs projets et/ou investissements) qui acceptent de retourner. Ceci pour que la patrie puisse bénéficier en retour de leurs fonds (via leurs investissements, etc.) et surtout de leurs compétences et connaissances et indirectement de leurs contacts. C'est cela une politique de retour gagnant-gagnant, à même de profiter à chacun et à tous. Pourvu que le Maroc en prenne de la graine.

Outre les mesures décrites, nous citons ci-après quelques exemples de dispositifs marquants dans le cadre de ces politiques en faveur de la mobilisation des compétences chinoises.

[116] UNESCO, 2010, « Rapport sur la science 2010 », page 10, en ligne sur : http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001899/189958e.pdf

- **Des programmes attractifs pour les compétences**

Parmi les dispositifs relevant de la stratégie suivie par la Chine pour renforcer et développer sa recherche en recourant à ses compétences expatriées, celui de l'Académie chinoise des sciences propose un programme intéressant baptisé "Cent talents" qui offre aux étudiants chinois dans les disciplines technologiques et scientifiques qu'ils étudient à l'étranger une dotation financière et des postes dans les centres de recherche scientifique nationaux.

En outre, d'autres institutions régionales offrent même des aides et subventions en espèce à ceux qui reviennent au pays en tant qu'entrepreneurs, selon la dernière publication[117] de l'OCDE sur les perspectives des migrations internationales, parue en juillet 2012.

Le programme "Cent talents" a été intégré depuis 1998 à celui dénommé « The Knowledge Innovation Programme » (Savoir et Innovation), qui a pris la relève sur la décennie passée (2000-2010).

Tableau 6 : Principaux programmes d'aide au retour des universitaires chinois d'outre-mer retournés ou envisageant le retour en Chine au cours de la décennie 1990-2000

Programme	Date de lancement	Institution en charge	Effectif atteint
Programme Cent Talents **(devenu partie intégrante en 1998 du programme Savoir et Innovation qui a pris fin en 2010, et dont l'extension s'appelle désormais Innovation 2020)**	1994	L'académie Chinoise des Sciences	800 (+839 *en* 2002 *dont* 74% *rentrés directement de l'étranger et le reste ayant déjà fait des études à l'étranger*)
Le Fonds National pour la Science pour jeunes chercheurs primés	1994	La Fondation Nationale des Sciences Naturelles de Chine	1200
Les Programmes Cent, Mille et Dix mille Talents	1995	Ministère Chinois en charge du Personnel	10000
Programme Chunhui	1996	Ministère chinois de l'Education (et son précurseur : la Commission d'Etat pour l'Education)	10000
Programme Cheung Kong	1998	Idem.	800

Source: Tableau traduit et complété sur la base de celui de Cong Cao, dans "China's brain drain at the high end: Why government policies have failed to attract first-rate academics to return," Asian Population Studies, vol. 4, no. 3, November 2008, à la page 336.

[117] OCDE, (2012b), « Perspectives des migrations internationales 2012 », *OECD Publishing*, p.: 197. En ligne : http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2012_migr_outlook-2012-fr

Le Programme Innovation 2020[118] annoncé début 2011 se veut la continuité des deux principaux programmes précités, à savoir « Cent Talents » puis « Savoir et Innovation ». Un programme qui précise que l'académie chinoise des sciences se fixe comme objectif de faire aboutir les recherches dans des domaines clés y compris l'aérospatial, les technologies de l'information, l'énergie et la santé. Ceci en faisant appel à ses plus brillants scientifiques qui seront répartis sur une série de centres de recherche et trois grands "Science Parks" sur Beijing, Shanghai et Guangdong, avec comme objectif principal transformer les résultats de la recherche scientifique et technologique en produits disponibles sur le marché.

La revue[119] Russe "Homme et Travail" a signalé déjà en décembre 2010 que sur un million d'étudiants et chercheurs chinois partis se former à l'étranger, la chine aurait réussi à convaincre le un cinquième à retourner au pays.

En somme, la Chine est bien partie pour réussir son pari de devenir une superpuissance. En 2010, elle était déjà la deuxième puissance économique mondiale devant le japon. Et à terme, elle pourrait tout à fait détrôner les Etats-Unis, dès 2025[120].

Il est vrai que la diaspora chinoise, par son poids démographique, financier et commercial a su de façon lente mais sûre, et sans grands discours, tirer profit de ses spécificités, moyens et atouts et les mobiliser pour imposer la Chine comme interlocuteur incontournable pour les autres pays de l'Asie du Sud-Est, influencer le paysage économique de la région et poser les rails qui détermineront son évolution.

Par leurs activités dans les domaines académiques, professionnels, économiques, socioculturels, les membres de la diaspora chinoise et les chinois de retour de l'étranger dressent progressivement des ponts (en matière de coopération scientifique, commerciale, etc.) entre la Chine et d'autres pays et valorisent ainsi l'image globale de la Chine.

Nous avons essayé dans cette sous-section de présenter les moyens par lesquels la Chine arrive à bénéficier d'un certain nombre d'effets positifs rendus possibles par le(s) retour(s) des chinois expatriés.

A l'instar de la diaspora chinoise qui contribue avec détermination à la valorisation de l'économie chinoise, la diaspora marocaine pourrait être amenée à aller dans ce sens.
Mais pour cela, le Maroc est appelé à capitaliser cette ressource en créant l'environnement nécessaire à sa collaboration et en instaurant les mesures incitatives pour accompagner ce flux inverse, comme c'est le cas en Chine, en Colombie, en Inde et dans d'autres pays.

[118] Annonce Xinhua du 28/01/2011 reprise sur le site de l'académie Chinoise des Sciences, intitulée « China's Leading Science Organ Announces Decade Goals » qui précise que l'objectif décanal est de faire travailler le top 5000 des scientifiques chinois sous l'égide de l'académie Chinoise des Sciences : http://english.cas.cn/Ne/CASE/201101/t20110128_64907.shtml

[119] Dernier paragraphe de l'article russe intitulé « La politique d'innovation: l'expérience internationale » (Инновационная политика: международный опыт), paru dans la revue russe « Homme et travail » (Человек и Труд), numéro 10, de décembre 2010, l'auteur de l'article n'est pas précisé. En ligne sur : http://chelt.ru/2011/1-11/innovaci_kitai_1-11.html

[120] Selon Thureau-Dangin, P., dans un article intitulé « Les ambitions d'une superpuissance », pour l'hebdomadaire « Le Courier International », du 13 janvier 2012. En ligne : http://www.courrierinternational.com/article/2012/01/13/les-ambitions-d-une-superpuissance

3.2 La Diaspora Colombienne et Indienne

La Colombie et l'Inde offrent des approches alternatives à celle chinoise, quant à la façon de gérer l'expérience migratoire et en particulier celle du « Retour » par des voies originales visant à organiser et re-connecter la communauté scientifique de leur diaspora dans les pays d'accueil avec celle de leurs chercheurs nationaux, autour d'activités scientifiques d'intérêt commun. Ainsi, la diaspora scientifique colombienne, par exemple, a pris l'initiative de s'organiser à travers un réseau en ligne baptisé "la Red Caldas" et avec pour objectif de réunir et mobiliser ses membres, où qu'ils soient, pour le développement de leur pays. La Red Caldas se veut un modèle de communauté scientifique se revendiquant d'émaner d'un pays du Sud et fédérée autour d'un projet scientifique national. Ceci rejoint les propos de Jean-Baptiste MEYER, Jacques GAILLARD et Bernard SCHLEMMER (1995).

3.2.1 Diaspora Colombienne

La Colombie a connu sous l'effet conjugué des conflits intérieurs –remontant au milieu du siècle passé– et d'une situation économique peu favorable une montée sans précédent du taux d'émigration de ces nationaux qui est passé entre fin 2007 et fin 2012 d'un peu moins de 5% à près de 9 ou 10%, soit 4,7 millions de colombiens expatriés, selon le directeur des affaires migratoires, consulaires et des services aux citoyens au Ministère des relations extérieures de la Colombie. Cette part a trouvé refuge essentiellement au Venezuela et en Amérique du Nord, mais aussi en Équateur, au Panama et en Espagne[121].

En effet, la première vague de cet émigration est enclenchée dès la fin des années soixante vers le Venezuela et les USA, impulsée respectivement par le boom du pétrole et un certain décollage industriel ayant incité ce pays à l'attraction de main-d'oeuvre, puis les opportunités ouvertes par la législation américaine de 1965 sur l'immigration. Un phénomène qui s'est accentué à compter du milieu des années quatre-vingts suite aux premiers signes de récession économique en Colombie et l'augmentation du taux de chômage. D'où une seconde vague avec de nouvelles destinations, dont notamment la Grande-Bretagne qui avait adopté des programmes en faveur des travailleurs étrangers peu qualifiés.

A l'aube du vingtième siècle, les déséquilibres macro-économiques enclenchent et plongent la Colombie dans la crise. La situation s'aggrave avec de nouveaux conflits intérieurs qui n'épargnent pas les civils. Cette instabilité économique et politique conduit de plus en plus de colombiens aux exodes et une fois de plus à l'émigration.

Malgré la résorption des déséquilibres de l'économie colombienne, une nette évolution des conditions de sécurité et en dépit des politiques migratoires plus contraignantes que par le passé dans les pays développés, les flux au départ de la Colombie n'ont pas connu de baisse de régime. Ainsi, pendant dix ans, jusqu'en 2006 la moyenne des colombiens qui ont émigré vers des pays de l'OCDE est de 46 000 par an (OCDE, 2010).

[121] OCDE, (2010), rapport « Perspectives économiques de l'Amérique latine 2010 », *OCDE*.

En vue de contrebalancer cette situation de fuite massive des nationaux, le gouvernement colombien s'est engagé dans une politique de maintien de liens étroits avec les diverses communautés de sa diaspora. Ainsi, le "ColombiaNosUne" (littéralement : la Colombie nous unit) est un programme dont l'ambition est l'identification, l'aide des émigrés colombiens et l'appui aux réseaux d'entrepreneurs.

Figure 11 : Niveau d'éducation des colombiens expatriés dans les pays de l'OCDE et d'Amérique latine (effectif des immigrés en Colombie et des émigrés colombiens)[122]

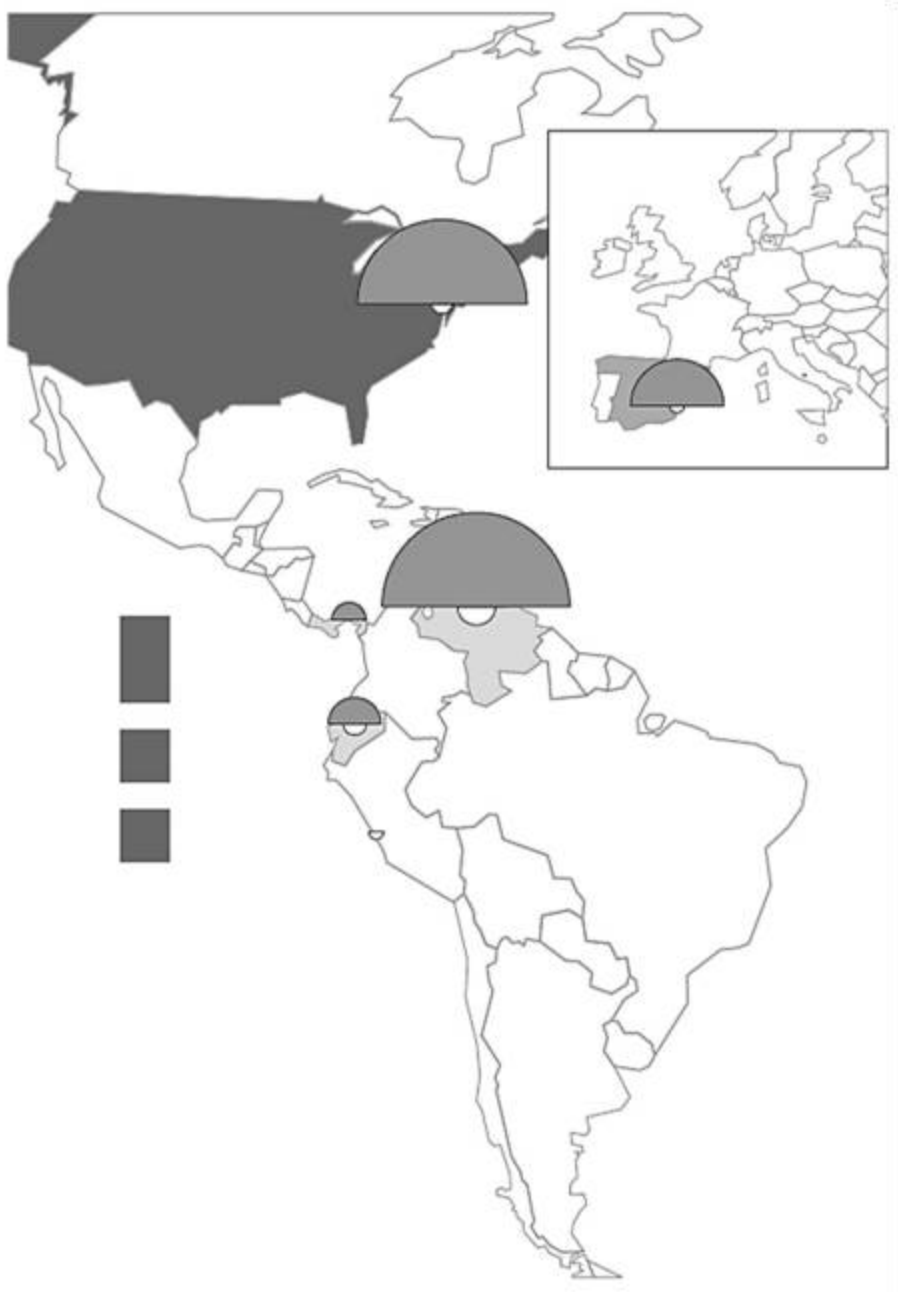

	Effectif d'immigrants en Colombie (personnes âgées de 15 ans et plus, *circa* 2001)
23.939	Venezuela
9.332	Equateur
6.785	Etats-Unis
3687	Pérou
3.565	Espagne
29.120	Autres
76.428	**Total**
	Stock d'émigrants colombiens dans les pays de l'OCDE et de l'Amérique latine (personnes âgées de 15 ans et plus, 2000)
581.060	Venezuela
472.027	Etats-Unis
143.500	Espagne
45.346	Equateur
19.118	Panama
99.935	Autres
1.360.986	**Total**
Proportion des émigrants colombiens ayant achevé un cycle secondaire ou supérieur (personnes âgées de 25 ans et plus, *circa* 2000)	
	62 % - 100 %
	46 % - 62 %
	0 % - 46 %

Transferts de fonds des travailleurs expatriés (en millions USD)

	2007	2008	2009
Entrées	4.493 (2.2% du PIB)	4842	4145
Sorties	66 (0.03% du PIB)	-	-

Note : sont représentés les effectifs des migrants recueillis lors des recensements nationaux et les transferts privés relatés dans la balance des paiements. Les flux formels et informels non-consignés ne sont pas indiqués et peuvent être conséquents.

Source de la figure: Perspectives économiques de l'Amérique latine 2010, OCDE.

- **L'émigrant Colombien : Profil et Intégration**

Le niveau d'éducation des émigrés colombiens varie en fonction du pays de destination. Aussi, et comme le souligne le rapport de l'OCDE (2010), les colombiens établis en Amérique du Nord ont un niveau d'éducation supérieur à celui constaté dans le reste des pays d'accueil. En effet, en Espagne et au Venezuela, seuls respectivement 47 et 22% d'entre eux

[122] http://www.oecd.org/fr/ameriques/45664881.pdf

ont accompli un cycle secondaire ou supérieur, alors qu'aux Etats-Unis ils sont 72% à l'avoir achevé. Et ceci se reflète évidemment sur le secteur d'activité professionnelle.
Quand les premiers se concentrent au Venezuela et en Espagne dans une poignée d'activités qualifiées, les seconds en Amérique du Nord sont présents un peu partout et dans des secteurs où le niveau de qualification est plus élevé : des services sociaux, à la santé, en passant par le commerce et les activités de fabrication, etc.

Devant la nécessité de permettre également l'insertion professionnelle des émigrés avec peu ou sans connaissances techniques, le gouvernement colombien a lancé des programmes de formation dans ce sens visant ses compatriotes installés dans les pays d'accueil. Delà, les colombiens installés en Espagne, par exemple, ont pu bénéficier de cours co-certifiés par le ministère de l'enseignement espagnol et son équivalent colombien, à savoir le Service national d'apprentissage ou el SENA (el Servicio Nacional de Aprendizaje).

Figure 12 : Principales utilisations des transferts privés en Colombie

(En pourcentage des dépenses courantes totales)

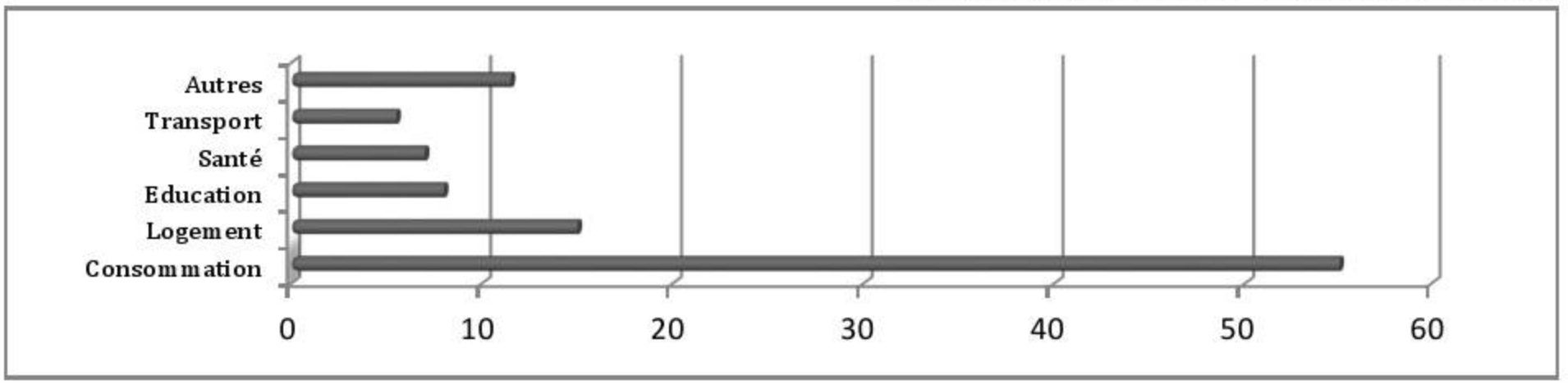

Source des chiffres : Departamento Administrativo Nacional de Estadistica (DANE). Enquête auprès des ménages, zone métropolitaine centre-ouest (2004), in « Latin American Economic Outlook 2010 », OCDE.

Selon l'enquête[123] citée dans "Latin American Economic Outlook" (OCDE, 2010), les ménages sondés[124] indiquent que les transferts privés qu'ils perçoivent mensuellement et qui sont de l'ordre de 173 USD en moyenne (soit 133 Euros), environ 10% du revenu moyen en Colombie, représentent pour eux une source de revenu nécessaire. Plus de la moitié de ces transferts (55%) sont destinés à la consommation et un ménage sur dix bénéficiant de ces transferts les consacre à l'achat d'un bien immobilier contre 40% qui les ont investis au cours des cinq dernières années dans l'amélioration de leurs habitations.

- **Le Réseau Caldas (la Red Caldas)**

La création de ce réseau, que nous avons déjà mentionné, remonte à 1992. Ce dernier se veut donc une extension de la communauté scientifique nationale hors des frontières, comme le notent Bernard SCHLEMMER, Jacques GAILLARD, Dora BERNAL et NARVAEZ (1996).
D'après ces auteurs, il découle de la conjonction de l'outil Internet, des chercheurs expatriés, d'une instance politique/administrative nationale en charge de la recherche (en l'occurrence la Colciencias qui souhaitait initialement le retour de ces chercheurs) et enfin d'une personne en

[123] *Enquête auprès des ménages, zone métropolitaine centre-ouest, 2004*, in « Latin American Economic Outlook 2010 », OECD
[124] OECD, (2010), rapport op. cit.

particulier, à savoir le directeur de l'instance en question, Clemente Forero-Pineda, qui est considéré comme le "père" de ce réseau et grâce à qui cette idée de la Red Caldas s'est formalisée et imposée.

Au cours de sa concrétisation, cette idée a rencontré de nombreuses contraintes que nous pouvons ramener à deux principales difficultés : d'une part, l'identification et la localisation des intellectuels colombiens expatriés et d'autre part, le regroupement de cette élite par "noeuds" locaux et l'organisation de leurs relations avec la Colombie. Et comme le relataient Meyer, Gaillard et Schlemmer (1995), en dépit de ces contraintes, la mise en place du réseau s'est poursuivie et a donné lieu à 21 "noeuds" constitués d'associations locales colombianistes (d'intellectuels colombiens) jouissant de la personnalité juridique dans les pays d'accueil. Ces divers noeuds diffèrent non seulement de par l'historique ayant mené à leur composition mais surtout par le champ de compétence caractéristique du groupe de membres constitutif de leur communauté (scientifique).

Ainsi, Meyer et al. (1995), citaient l'exemple du noeud helvétique comme étant l'un des plus actifs en matière de mise en oeuvre de projets scientifiques internationaux portés sur les « sciences dures », liant donc les chercheurs colombiens oeuvrant dans ce domaine au sein des laboratoires suisses, à leurs confrères restés au pays, et aux chercheurs étrangers, furent-ils suisses ou autres. Ce domaine des « sciences dures » étant spécifique à ce noeud, les autres avaient chacun sa spécialité.

Pour Gaillard et Meyer (1996), qui étudièrent cette initiative pionnière pour un pays du Sud, Red Caldas était donc essentiellement une liste de diffusion ou forum électronique, dont le mérite était de permettre la circulation des informations parmi tous ses membres qui avaient un accès en ligne au réseau, que ce fût l'accès au Web –à compter des années quatre-vingt-dix (et qui est donc l'aspect le plus connu d'Internet aujourd'hui)– ou à BITNET (un des "ancêtres" d'Internet) qui était un réseau informatique coopératif d'universités américaines, mis en place dès 1981 et qui avait commencé par relier l'université de Yale à celle de la City University de New York (CUNY) qui l'a fondé. Ces précisions visent à situer l'apparition du réseau Caldas dans son contexte d'origine, ce qui permet de rappeler qu'à ces débuts une mise en communication à distance des instances et des personnes (qui vivaient dans des mondes distincts ou s'ignoraient) avant la création du réseau fut très contrariante, comme le soulignent ces auteurs.

Delà, et faute d'accès au réseau (notamment au courrier électronique), Internet étant un service relativement coûteux en Colombie, à l'époque. Un symposium mondial de la "red Caldas" fut organisé en Juillet 1994 à Bogota, comme relaté par Meyer, Gaillard et Schlemmer (1995), en vue de permettre la rencontre des représentants des noeuds et une conversation directe avec ceux de la communauté académique en Colombie. Ce colloque avait concouru à la formulation de projets conjoints et à faire avancer cette initiative qui se heurtait à des contraintes d'ordre technique et financier.

Plus de seize ans plutard, le "père" de cette initiative audacieuse et originale pour un pays du Sud, revenait sur le pourquoi de ce réseau et son devenir, pour préciser que ce dernier :

"offrait aux Colombiens de l'étranger la possibilité de faire quelque chose pour leur pays sans les contraindre à prendre la difficile décision du retour", selon Clemente Forero[125] qui est donc l'ancien directeur de la Colciencias (appellation réservée au département administratif de la science, de la technologie et de l'innovation) et qui annonçait par la même occasion, mi-2010, la participation de plus de deux mille scientifiques aux noeuds (dits aussi nodules) états-uniens, européens et japonais crées, mais soulignait en même temps sa crainte –qui s'avèrera justifiée– de voir les revirements politiques, les lourdeurs administratives et le manque de moyens venir à bout des premières initiatives.

Cependant, même si Red Caldas (réseau Caldas) a cessé d'exister tel que pensé initialement par Forero, le flambeau a été repris par « Redes Colombia » (réseaux Colombie) avec une vocation similaire, mais d'autres orientations.

- **Redes Colombia**

A l'initiative désormais du ministère des relations extérieures, avec le soutien financier de l'office international des migrations (OIM) et l'appui de l'Union Européenne, Redes Colombia a été conçu comme une réponse aux insuffisances de l'ancienne formule (Red Caldas) et ambitionne d'étendre des ponts vers toutes les communautés de la diaspora colombienne. Autrement dit, s'ouvrir au-delà de celle scientifique, grâce à une plate-forme technologique qui permet de *"mettre en réseau les réseaux de Colombiens" (expatriés)*.

Ce nouveau réseau permettrait ainsi de créer des synergies entre les scientifiques, le monde de la recherche et celui des entreprises. Promouvoir la recherche cède ainsi place à valoriser la recherche et à maintenir des liens avec tous les expatriés et compétences colombiennes (et delà, une ouverture à davantage de sources potentiels à divers types de transferts vers le pays).

Ainsi, et selon les propos rapportés par Marie Delcas, correspondante pour le Journal français le Monde à Bogota, (dans un article daté du 29 mars 2010 et intitulé « La Colombie cherche à renouer les liens avec ses cerveaux expatriés ») le portail Internet www.redescolombia.org est ouvert à tous les types de réseaux, des colombiens du monde, du réseau des fans de football colombien aux États-Unis à celui des spécialistes en nanotechnologie.

Le réseau Redes Colombia compterait, aujourd'hui, plus de 36 000 membres, dont cinq cents organisations.

[125] Article de Marie Delcas, 29/03/2010, site officiel du réseau RedesColombia.org (ex Red Caldas), intitulé : La Colombie cherche à renouer les liens avec ses cerveaux expatriés, http://www.redescolombia.org/content/colombia-busca-reanudar-lazos-con-sus-cerebros-fugados

3.2.2 La Diaspora Indienne

La politique publique indienne en matière de gestion des retours et de mobilisation de sa diaspora est résolument volontariste et s'est traduite, via son ministère des affaires étrangères, par la constitution dès septembre 2000 du Haut Comité sur la diaspora indienne ou "High Level Committee on Indian diaspora (HLC)". Le comité en question a visité plusieurs pays où sa diaspora était concentrée, ce qui a donné lieu à un rapport début 2002 apportant un ensemble de préconisations à l'attention et sur demande du gouvernement, dans la perspective de répondre à un certain nombre d'attentes et pouvoir bénéficier en retour d'avantages tangibles et durables issus d'une collaboration avec les compétences indiennes expatriées.

- **Les principales phases d'émigration indienne**

Selon Gérard-François DUMONT (2008), économiste, démographe et géographe français, l'émigration indienne n'a gagné en ampleur qu'à compter du 19ème siècle. Aux deux principales destinations que sont celles africaines et sud-asiatiques, va s'ajouter au bout d'une génération celle des territoires de l'empire britannique, sous l'effet à la fois d'une augmentation de la demande de main-d'œuvre bon marché dans ces territoires, puis celui du "Slavery Abolition Act 1833" qui abolit l'esclavage dans la plus grande partie de cet empire. Et enfin, la mise en place par ce dernier au Nord de l'Inde de l'indenture (contrat de servitude ou travail temporaire avec des obligations réciproques) et au Sud d'un système de contremaîtres où la main-d'oeuvre dans les villages se trouvera dirigée par ses derniers, essentiellement vers la Birmanie-Myanmar voisine et la Malaisie.

Plus d'un siècle plutard, et suite à son indépendance (1947), la migration vers les pays développés est plus l'apanage d'indiens disposant d'une certaine qualification. Puis au bout de deux décennies, une tierce phase de migration est déclenchée vers de nouvelles destinations, suite aux changements de contexte juridique marquant ces destinations au début des années soixante-dix et surtout l'accroissement des besoins des pays pétroliers d'Asie occidentale en termes de travailleurs temporaires peu qualifiés.

Le flux migratoire indien a persisté jusqu'à « l'éveil » de l'Inde au milieu des années quatre-vingt et sa prise de conscience du potentiel de son vivier de compétences, en l'occurrence sa diaspora indienne et de sa capacité contributive au développement du pays.

- **La répartition géographique**

Dans la perspective de mieux comprendre la diaspora indienne et sa répartition géographique, il convient de rappeler d'une part, que cette diaspora compte environ 28 millions de personnes selon Ajay DUBEY (2012) rédacteur en chef de "Diaspora Studies" et président de l'ODI[126], et que d'autre part, le gouvernement indien distingue entre les Indiens Non-Résidents (NRI) qui sont des citoyens indiens ayant migré vers un autre pays, et les Personnes d'Origine Indienne (PIO) qui sont donc les descendants de NRI nés à l'étranger.

[126] Selon Pr. DUBEY Ajay, rédacteur en chef de "Diaspora Studies" et président de L'ODI (Organisation pour les initiatives de la diaspora indienne), lors du colloque international "Engagisme, diaspora et culture indienne dans les anciennes colonies", organisé par l'ODI et qui s'est tenu à l'Université de la Réunion, les 5, 6 et 7 avril 2012. "Indian Diaspora as a Heritage Resource", page 9 du résumé d'interventions du colloque: http://ufr-lsh.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/LSH/BTCR/Manifestations/Colloques/ResumesColloqueODI.pdf

Par ailleurs, et comme l'Inde (à l'instar de la Chine) ne reconnaît pas la double nationalité (indienne et étrangère), elle a pris des mesures permettant d'accorder ce qu'elle appelle la citoyenneté (et non la nationalité) indienne d'outre-mer ou OCI (Overseas Citizenship of India) qui offre un visa à vie pour l'Inde ne nécessitant pas de s'enregistrer auprès des autorités indiennes pour les séjours supérieurs à 180 jours par visite (contrairement aux PIO et dont le visa pour l'Inde est limité à quinze années). Ces deux points constituent l'ensemble des avantages offerts par l'OCI et qui ne permet donc ni de travailler en Inde, ni d'avoir un passeport indien, ni de voter ou devenir élu, ni de postuler auprès de l'administration publique, ou d'acquérir des terres agricoles à moins d'en hériter, etc.

Figure 13 : Répartition géographique de la diaspora indienne (2010)

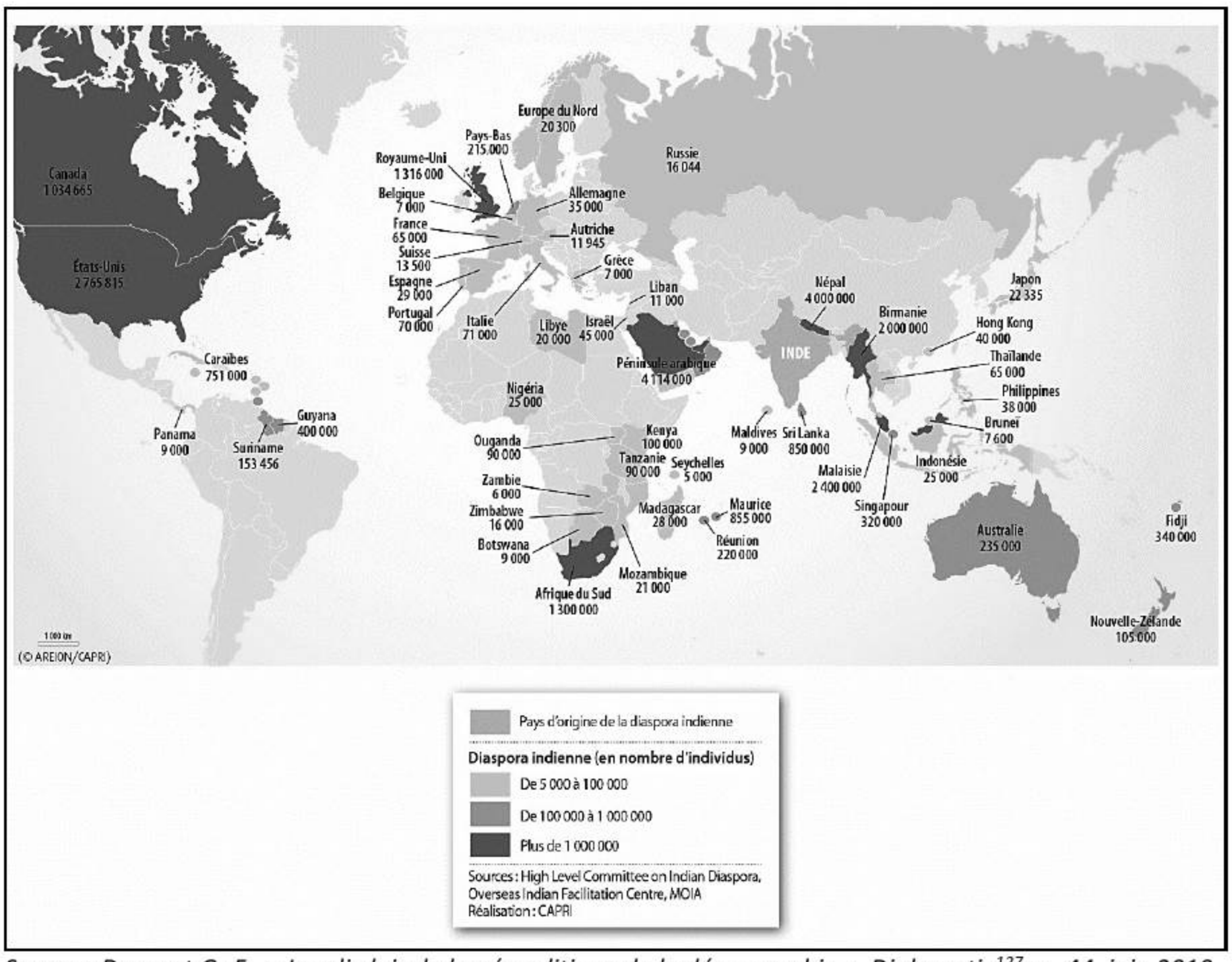

Source : Dumont G.-F., « Les dix lois de la géopolitique de la démographie », Diplomatie[127] no. 44, juin 2010.

N'excédant pas les 30 millions à l'échelle mondiale, et comparée à la diaspora chinoise qui totalise aujourd'hui entre 50 et 80 millions (selon que l'on inclut les Chinois de Hong Kong et Taiwan, ou non), celle indienne est donc moins imposante en termes d'effectif, mais bien plus dispersée de par le monde, comme le notaient Rai[128] & Reeves (2008) et illustré ci-après.

La figure qui suit montre la répartition de ces deux grandes diasporas au niveau mondial dans ses vingt principaux pays d'accueil. Et on constate que la diaspora chinoise a en effet une plus forte présence (de par la supériorité du nombre) et sa nature groupée contrairement à celle indienne plus faible et éparpillée.

[127] Diplomatie est un Magazine publié sous le contrôle scientifique du Centre d'Analyse et de Prévision des Risques Internationaux (CAPRI).
[128] RAI, R.and REEVES, P. (dir.), 2008, Introduction. In "The South Asian diaspora: Transnational networks and changing identities", *Routledge*, London and New York.

Figure 14 : Comparaison entre la répartition de la diaspora chinoise et indienne (2011)

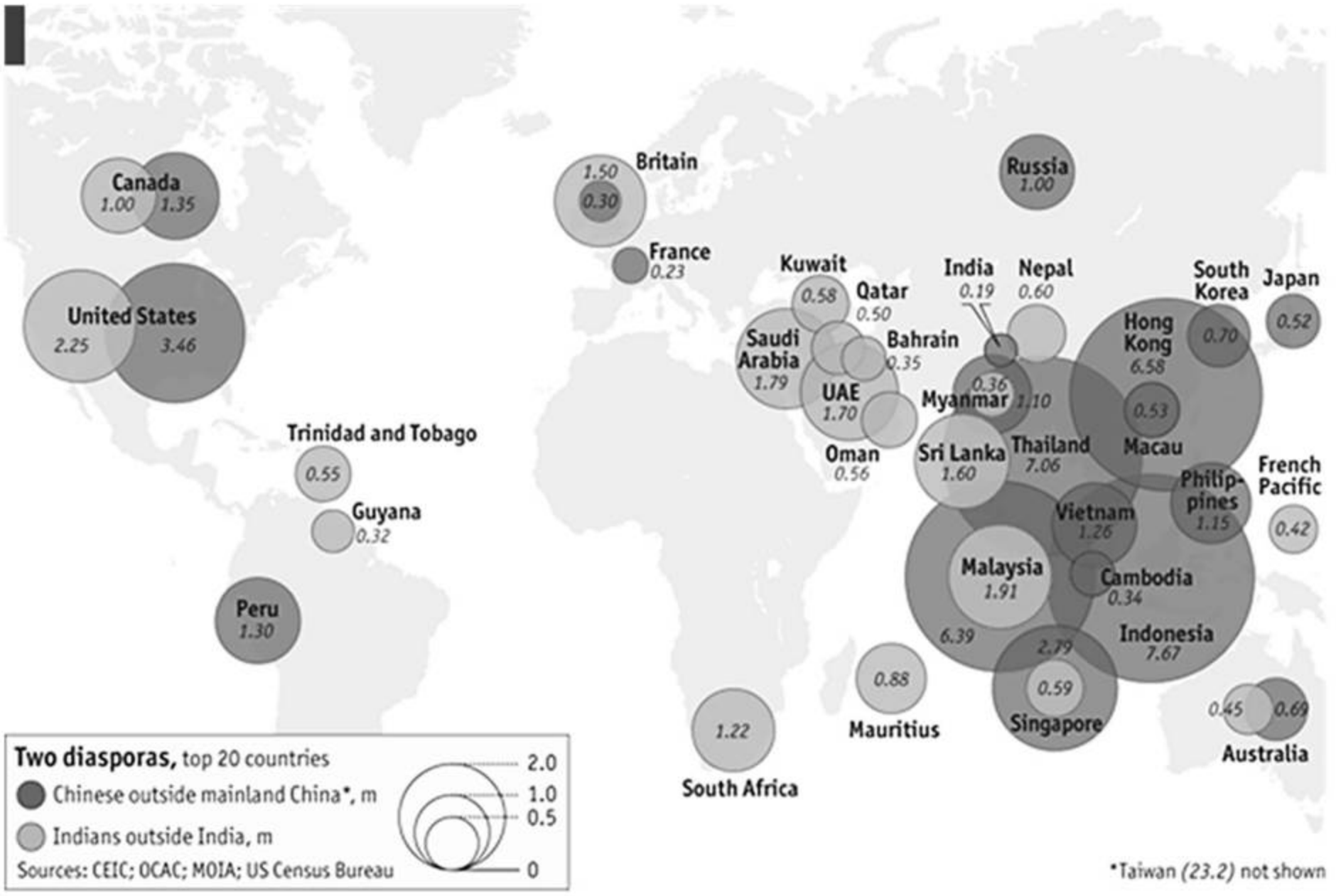

Source: The Economist, du 19 au 25 novembre, 2011, "Weaving the world together", page: 73.

Figure 15 : Principaux pays de la diaspora indienne

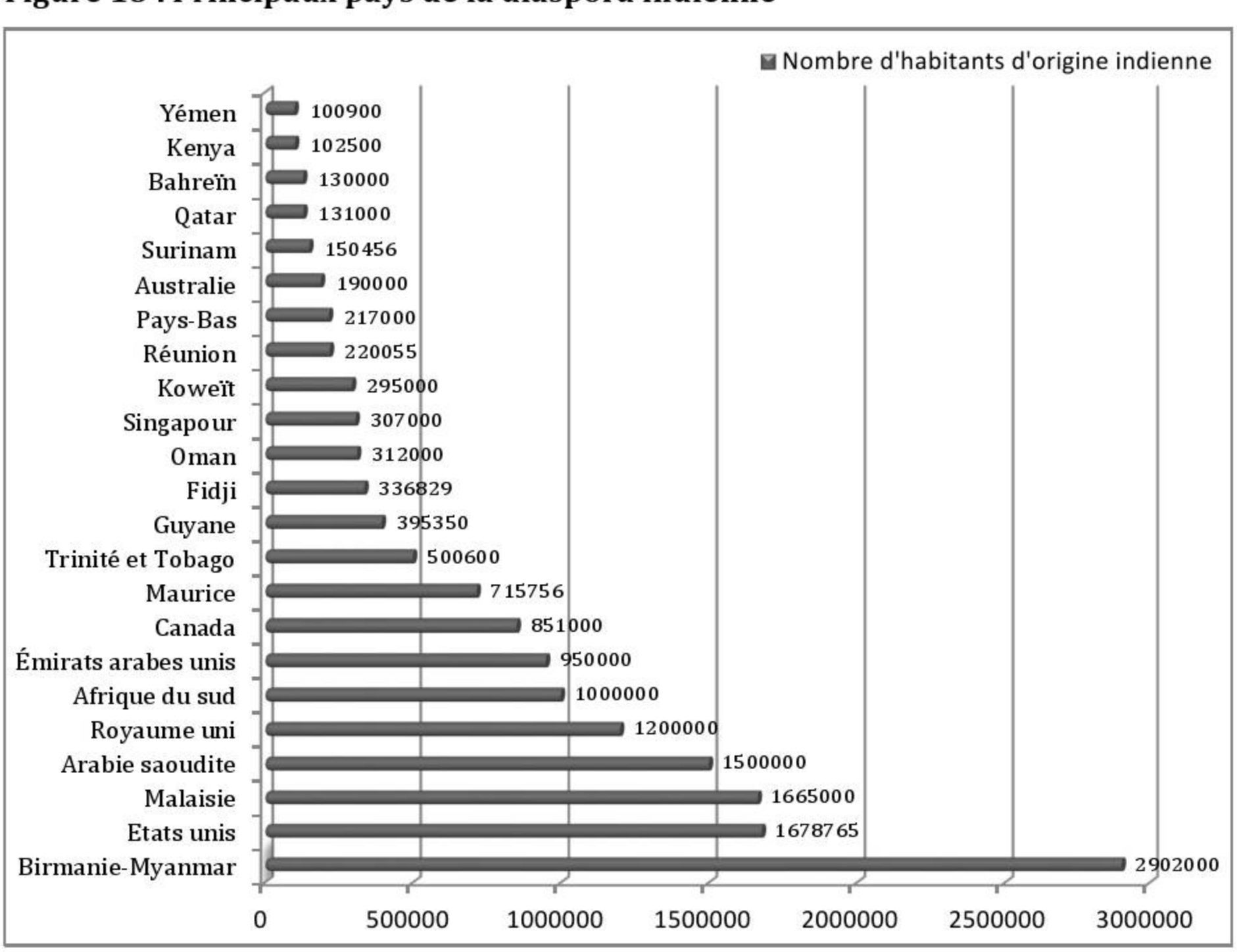

Source (des données) : Dumont G-F., « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », Géostratégiques, no. : 19, avril 2008.

Comme le souligne la figure ci-après, réalisée sur la base des statistiques réunies par G.F. Dumont, la Birmanie-Myanmar arrive en tête vue sa proximité géographique, et pour des raisons historiques liées au système de contremaîtres déjà évoqué. Ce pays concentre ainsi à lui seul près de 10% de la diaspora Indienne. En seconde place figurent les États-Unis bien que les flux vers cette destination ne datent que des années quatre-vingt-dix sous l'effet de la mondialisation, et les opportunités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication entre autres, en Amérique du Nord qui accueillent à peu près 1,7 millions d'indiens. La troisième place revient à la Malaisie dans le classement, dans des proportions similaires, et pour les même raisons historiques que le principal pays d'accueil.

Il est à souligner que l'île Maurice est l'unique pays au monde à avoir une population essentiellement constituée (à 70%) de Personnes d'Origine Indienne (PIO). Cette île a d'ailleurs toujours été menée depuis son indépendance (il y a 45 ans) par des chefs de gouvernement originaires de l'Inde, à quelques exceptions près.

- **Les politiques migratoires et développement**

Au terme de la présentation des principales phases d'émigration indienne, nous avons évoqué son « éveil » et sa prise de conscience de l'importance de sa diaspora. Cet éveil a été accompagné d'un ensemble de mesures (dès 1986). Le gouvernement a constitué donc un Haut Comité sur la diaspora indienne ou "High Level Committee on Indian diaspora (HLC)" chargé de formuler des recommandations en vue de l'élaboration de la politique publique visant sa population expatriée et dont la tâche est de renseigner, in fine, (le premier ministre) sur les modalités organisationnelles opportunes et les programmes à mettre en place en vue d'impliquer les compétences indiennes dans le développement technique et socioéconomique du pays. Le rapport[129] du comité en 2002, remis au premier ministre de l'époque, avait soulevé la prédisposition de la diaspora indienne à contribuer au développement de son pays mais aussi, la nécessité de débureaucratiser pour l'aider à mener ses initiatives et d'entamer des réformes de fond.

Parmi les recommandations du comité précité : la création d'une université pour les PIO et des établissements professionnels offrant des enseignements aux standards internationaux dans les domaines de la gestion, des technologies de l'information, des médias, la recherche agricole, la médecine et l'industrie agroalimentaire, entre autres. Le ministère des affaires indiennes d'outre-mer (créé en mai 2004) a approuvé la proposition de mise en place d'une université privée de premier rang sur l'échelle mondiale (World Class University) où la capacité d'accueil ou nombre de places serait divisée égalitairement entre PIO/NRI d'un côté et la population indienne locale de l'autre. Selon le site officiel[130] du ministère des affaires indiennes d'outre-mer, la construction de l'université en question serait confiée, après approbation, à un organisme privé dans le cadre de la « réglementation sur la mise en place des universités de l'innovation » ou "Innovation Universities Act". Le projet de loi indien sur les universités de l'innovation, déposé mi-2012, est cependant toujours en discussion. Il est

[129] Évoqué dans BARRE, R., MEYER J-B., HERNANDEZ V., VINCK D., 2003, « Diasporas Scientifiques », *les éditions de l'IRD*, visible en ligne sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-04/010031566.pdf

[130] Site officiel du ministère des affaires indiennes d'outre-mer: http://moia.gov.in/services.aspx?id1=50&id=m6&idp=50&mainid=23

question d'accorder un degré de liberté sans précédent à cet organisme eu égard aux contraintes habituelles inhérentes aux établissements d'enseignement privé en Inde, mais aussi d'une aide publique indienne sous forme de bourses d'études pour les étudiants et de subventions pour la recherche à l'organisme en question.

Les initiatives entreprises (ou qui sont en passe d'aboutir) par le gouvernement, avec et sur conseil du HLC, couvrent également l'application de mesures en faveur de l'accueil des sommités de la diaspora scientifique indienne, mais aussi des post-doctorants indiens dans les laboratoires d'expatriés, ainsi que la constitution d'une base de données centralisées de ces compétences notamment celles opérant dans les secteurs scientifiques et technologiques. Cette dernière tâche serait confiée à une entité dédiée à la coordination et à la stimulation de leur collaboration, dans l'optique de permettre des transferts (dont ceux de technologies) vers l'Inde, en plus de la mise en place du réseau en ligne "The global Indian Knowledge Network (Global-INK)" pour les interconnecter à des fins de partage de connaissances.
Cet objectif serait atteint dans le cadre de groupes de réflexion ou "Think Tank" sur des problématiques nationales de développement de l'éducation et de la santé notamment, par des contributions et suggestions susceptibles de faire émerger des idées ou projets pouvant dynamiser le développement socioéconomique de l'Inde. Cette voie serait propice tant à des actes de philanthropie que à ceux liés à l'entrepreneuriat sous diverses formes de partenariats (dont celles consistant à recourir à des joint-ventures en matière de technologie de pointe).

Dans ce sens, Barre, Meyer, Hernandez et Vinck (2003) témoignaient, déjà au début de ce siècle, par divers exemples de la forte prédisposition de la diaspora indienne et de ses efforts, visant à dynamiser l'économie de son pays d'origine. Et en particulier des informaticiens originaires de l'Inde qui oeuvrent depuis la Silicon Valley à la création de Start-up(s) à Bangalore constituant ainsi, un bon exemple à suivre. Aussi, les instances publiques de cette ville, pour accompagner cette tendance, se sont montrées à l'écoute des besoins de ces expatriés et ont élaboré les dispositifs nécessaires pour la concrétisation de leurs idées, tant pour ce qui est de l'investissement public en infrastructure que pour l'environnement technique et offrant par la même occasion diverses facilités aux entrepreneurs innovateurs. Des investissements qui se sont avérés payants, puisque l'Etat indien a annoncé mi-2012 que c'est justement la ville de Bangalore qui est la plus à même d'accueillir la première université d'excellence dite de l'innovation, à l'issue de la discussion (en cours) de la loi sur ce type d'universités privées. Cette université de haut niveau serait d'ailleurs réservée à 50% pour les PIO/NRI et l'autre moitié pour les nationaux. Une autre façon d'impliquer/reconnecter et tirer parti de sa diaspora tout en misant sur des investissements durables, stratégiques/d'avenir et rentables, au profit des nouvelles générations.

Si les efforts de l'Inde (qui s'inspire aussi de la Chine) ont abouti et en passe de l'être, c'est qu'ils remontent (à quelques décennies déjà, mais pas aussi loin que la Chine) au milieu des années quatre-vingt. Nous essayons de retracer, ci-après, suite à une brève remise en contexte, un historique des principaux jalons de son parcours.

Le processus de réformes économiques est enclenché en 1991, il permettra progressivement une ouverture sur les marchés mondiaux assurant pendant quatre années consécutives un taux

de croissance annuel moyen de l'ordre de 5,5% à compter du milieu et jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix[131]. La décennie deux mille fut pour l'Inde synonyme d'une forte croissance, atteignant pendant trois années d'affilée, depuis le milieu de la décennie en question et jusqu'en 2008[132] des niveaux annuels record de 9 à 9,4%. Ceci, malgré la baisse accusée au creux de la crise entre 2008 et 2009 du fait de la grande récession mondiale où le taux a été évalué à 6,7% et qui est resté assez stable depuis, puisque la Banque mondiale a avancé un taux de croissance de 6,8% pour 2011.

Enfin, et pour appuyer ce processus de développement, l'Inde a essayé ces dernières années de suivre la voie chinoise ou du moins à s'inspirer de son expérience, tout comme d'autres pays (dont le Maroc) en mettant à contribution sa diaspora.

Dans ce sens, l'Etat indien s'est engagé à son tour dans des démarches susceptibles d'attirer et de canaliser les efforts de ses compétences expatriées au profit de son économie. La trajectoire[133] suivie peut se résumer ainsi :

- 1986 : l'Inde prend conscience de l'utilité probable de sa diaspora et change de politique en créant au sein du département de l'industrie, un service à l'attention des non-résidents visant à simplifier leurs procédures d'investissement au pays.
- Mars 1999 : une carte PIO est introduite en vue d'accorder un visa de long séjour et l'accès à la propriété aux personnes d'origine indienne.
- Août 2000 : création du HLC, le Haut Comité sur la diaspora indienne.
- 2002 : le comité du HLC remet son rapport (au terme de plus d'un an de consultation auprès de la diaspora indienne dans ses principaux pays d'accueil), lequel fixe parmi ses six objectifs[134] de faire des membres de la diaspora des ambassadeurs de l'Inde.
- 2003 : l'année est riche en événements pour la diaspora indienne du fait que d'une part, l'entrée en vigueur de l'Overseas Citizenship of India (OCI), par un amendement à la loi sur la citoyenneté, donne lieu à une « citoyenneté d'outre-mer » pour les nationaux d'autres pays originaires de l'Inde ; et d'autre part, le 9 janvier de chaque année (date commémorant le retour définitif de Gandhi d'Afrique du Sud en Inde en 1915), à compter de 2003, sera consacré journée des expatriés indiens. Sa première célébration a d'ailleurs bénéficié de la participation de 2000 NRI/PIO représentant 61 pays d'accueil.
- 2005 : le premier ministre défend la double nationalité pour sa diaspora (sans que cela n'aboutisse).
- Janvier 2008 : la 6ème édition de la Pravasi Bharatiya Divas (journée des expatriés indiens), à New Delhi, a pour thème "Une diaspora engagée : le moyen d'avancer", un message fort et révélateur. En outre, le « Pravasi Bharatiya Samman Award » qui est la plus haute distinction dont peut bénéficier un indien d'outre-mer, est accordée cette année-là au chef

[131] LECLERC, E., 2004, « L'invention d'une diaspora indienne: enjeux politiques et sociaux » in "Espaces et sociétés aujourd'hui (la géographie sociale dans l'espace et dans l'action)", 21-22 octobre, Rennes, UMR 6590, Univ. de Rennes 2. http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/le.pdf
[132] Présentation du Ministère des Affaires étrangères, www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/inde_538/
[133] DUMONT, G.F., 2008, « Un nouvel acteur géopolitique: la diaspora indienne », *Géostratégiques*, no 19, p.39-53
[134] Le rapport complet du HLC (5 parties et 38 chapitres) est visible à l'adresse : http://indiandiaspora.nic.in/contents.htm

du gouvernement de l'île Maurice (originaire de l'Inde) pour récompenser sa contribution exceptionnelle au développement de l'Inde.

Sur les pas du modèle indien, le Maroc pourrait à son tour s'engager sur le plan économique, dans un processus d'encouragement concret, accessible et pratique. Traduit dans un premier temps par la facilitation des démarches pour venir à bout de sa bureaucratie administrative qui mine la voie entrepreneuriale, dessert l'investissement et propage le fléau de la corruption.

Par ailleurs, outre le soutien à l'implantation des filiales de multinationales étrangères, ainsi que celles de sociétés MRE, c'est surtout leurs joint-ventures avec les entreprises locales nationales qu'il faudrait inciter et appuyer surtout dans les domaines à forte valeur ajoutée comme ceux de la high-tech (biotechnologie, informatique, etc.) qui permettent des synergies et une stimulation, tant des porteurs de projets que des scientifiques nationaux et migrants de retour, et créent un cadre adapté à l'accompagnement de leurs idées.

A noter qu'une approche aussi simple que la récompense au mérite et au degré de contribution au développement, tant pour les nationaux que pour les MRE, –qui peut paraître assez banale, si mise en pratique de manière juste et visible– peut avoir des conséquences phénoménales. Les membres de la diaspora scientifique marocaine dans les pays d'accueil sont par ailleurs le potentiel coordinateur en matière de coopération scientifique, technique et autres entre le Maroc et les différents établissements des pays d'accueil.

En s'inspirant tant des expériences chinoise et indienne que colombienne aux visions divergentes (de par l'histoire, les contextes et cadres mis en place dans les pays d'origine et d'accueil) mais aux finalités concordantes, l'économie marocaine peut drainer une part cruciale des énergies et ressources expatriées, qui lui sont nécessaires pour se hisser à l'échelle internationale sur tous les niveaux, à condition de savoir écouter et gérer de manière judicieuse ces/ses potentialités et leurs attentes. Et ceci, en dépit de leur dispersion et effectif, par le biais de nouveaux types de réseaux d'interconnaissances (impliquant les TIC) capables de canaliser efficacement une demande marocaine forte et bien définie vers les offres MRE les plus appropriées (aux effets d'entrainement bénéfiques et surtout durables) –dans le cadre d'appels d'offre publics transparents, via par exemple une plateforme Internet dédiée– pour des collaborations mutuellement gagnantes, de sorte à permettre au Maroc d'étendre ses passerelles et raffermir ses liens avec sa diaspora, relançant delà –par les qualités de cette façon de faire– les dynamiques socioéconomiques.

CHAPITRE 4.

Diaspora Marocaine de l'Hexagone et Création de projets novateurs au Maroc, vers une gestion managériale du projet de retour

La mobilité des compétences à l'échelle internationale a connu, comme nous l'avons vu, un ensemble d'évolutions. Et les expériences, citées précédemment, ont montré que la juste valorisation de la diaspora, notamment sa part qualifiée, par le biais de réformes –politiques en particulier (migratoires et de développement)– adaptées aux attentes de cette population, s'avère généralement bénéfique quant à la construction des économies des pays d'origine. Aussi, et comme le Maroc est entrain de gravir de cruciales étapes de développement et de mise à niveau économique, l'on comprend qu'il requiert désormais une bien plus grande implication de ses compétences expatriées qui, avec les autres potentialités du pays, représentent l'un des principaux leviers pour assurer sa croissance économique.

L'apport des MRE au développement du Maroc est indéniable, c'est un des piliers de l'économie marocaine (de par une contribution qui atteint les 10% de son PIB) et sa part y est amenée à gagner en importance –surtout si cette ressource sera sujette à une gestion améliorée relevant d'une stratégie visant l'ancrage de ces rentrées via de nouveaux types de partenariats et d'entrepreneuriat, à des investissements accompagnés plus efficients et durables au pays– pour appuyer ses plans d'émergence. Aussi, et outre la mobilisation des compétences marocaines déjà parties (expatriées), le fait de convenir (par des avantages ou des bourses) d'un « retour programmé » avec une partie de celles en devenir (s'apprêtant à partir), ne peut que stimuler et consolider les mécanismes conduisant aux objectifs que le Maroc s'est tracé, moyennant des mesures et dispositifs à élaborer avec les principaux pays d'accueil (sur le modèle du titre de séjour français pour les "compétences et talents" étrangers, par exemple).

D'autant plus que la contribution de ces compétences marocaines qualifiées, du moins pour celles de France, serait vue par ces dernières comme doublement rentable, puisque d'une part, le Maroc offre désormais de véritables opportunités d'affaires et d'autre part, investir dans son pays natal s'apparente souvent, pour ces porteurs de projets, à la réalisation d'un "rêve" de longue date (comme nous l'ont confié certains sondés dans le cadre de notre étude de terrain) et serait également l'occasion de se rendre utiles aux siens et de faire quelque chose pour le développement du pays. Ceci dit, cette contribution, tout comme « la réussite d'une politique de retour [sont] étroitement dépendante[s] de la densité et de la qualité des échanges existant entre le pays d'origine et la diaspora (scientifique) expatriée, selon GAILLARD J. et A.-M., (1998), ainsi que de la présence de conditions propices au développement (de l'économie et du système national de recherche) similaires à celles des pays d'accueil.

Ainsi, pour mieux cerner les facteurs donnant lieu à la décision et au projet de retour, il faut tout d'abord bien comprendre ceux qui déterminent le départ (ou la "fuite") en vue de limiter son envergure et gérer son flux inverse.

4.1 Capital humain et gestion du retour au Maroc

Le brain gain (ou le gain de compétences) est un concept qui propose de considérer l'existence d'avantages liés à l'expatriation des nationaux qualifiés, autrement dit, à la « fuite des (cerveaux ou des) compétences ». Et ainsi, en lieu et place de fuite ou de perte de ces potentialités, il conviendrait plutôt de parler de gains associés à divers types de transferts assurés par ces migrants (à moyen et long terme), depuis les pays d'accueil vers celui d'origine. Encore, faudrait-il que les décideurs de ce dernier aient conscience du rôle qui reviendrait à leur diaspora et delà à l'intérêt ou la nécessité de prendre les mesures, à même de garantir une gestion et une stimulation des retours de ces compétences diasporiques.

D'après les études menées par l'OCDE[135], le phénomène de la "fuite des cerveaux", et donc de l'émigration des populations hautement qualifiées (de niveau universitaire) affecte en particulier et de manière considérable les pays à revenu faible. Toutefois, ceux en voie de développement auraient, selon cette organisation, la possibilité de tirer profit de ce type de migration à condition que le pays d'origine et celui d'accueil oeuvrent ensemble dans le cadre d'un partenariat pour une circulation des compétences et leur rapatriement. Etant entendu que les bénéfices escomptés du résultat de ce type de migration ne sont optimaux que si le pays d'origine dispose de l'infrastructure et des conditions adéquates pour accueillir (l'exercice des métiers ou spécialités maitrisées à l'étranger) et encourager ainsi, les retours au pays de cette catégorie de migrants.

Essayer de comprendre le phénomène de la « fuite des cerveaux », ses causes, ses conséquences, mobiliser les migrants dans l'optique de rapatrier leur savoir et savoir-faire au pays, via des mesures incitatives, assurer les conditions garantissant la circulation des cerveaux, voire leur réintégration… tels sont les objectifs du présent chapitre au cours duquel, nous essayons de renseigner ce phénomène et tentons de suggérer des solutions pour l'atténuer et capter l'essentiel de ses retours possibles.

4.1.1 La fuite des cerveaux

- **Evolution du contexte**

Toutes les économies expriment des besoins de plus en plus spécifiques en termes de ressources humaines compétentes, en mesure d'assurer et d'accompagner l'évolution de ces économies et leurs transitions vers la société du savoir tournée plus vers les services et le développement des technologies. Ce qui contraint les pays d'origine d'une part, à investir davantage dans la qualité de leur système éducatif et d'autre part, à recourir de diverses

[135] Migration et la fuite des cerveaux : www.oecd.org/fr/dev/reductiondelapauvreteetdeveloppementsocial/migrationetlafuitedescerveaux.htm

manières et surtout via des recrutements en puisant en priorité dans le vivier que constituent leurs compétences expatriées.

- **Essai de définition :**

La migration de personnes hautement qualifiées des pays en développement vers ceux développés, est dite aussi « fuite ou exode des cerveaux ». Cette appellation revêt une connotation tantôt négative, tantôt positive. Ainsi, dans le premier cas, c'est le Brain drain qui est utilisé, avec donc une connotation négative, et dans le second cas, on parle aussi bien de Brain circulation ou exchange que de Brain overflow. Ce dernier concernerait les pays émergents et développés qui produisent beaucoup plus de personnes qualifiées qu'ils ne peuvent embaucher, ce qui pousse ces compétences à immigrer. Ce cas d'émigration est perçu comme bénéfique pour le pays d'origine qui, de toute façon, n'aurait pas pu employer cette ressource.

Outre le fait que les différentes connotations, significations et appellations (imprégnées d'une certaine dose de charges affectives, souvent associées à des prises de position) affectent la lisibilité des statistiques nationales et leur comparaison. La différenciation entre flux et stock de migrants qualifiés se trouve, elle aussi, biaisée par l'effet des naturalisations. A ces difficultés, s'ajoute celle de la mesure ou de l'appréciation de la nature et la durée des mobilités internationales de ce type d'expatriés, tout comme le soulignait Mohamed KHACHANI à l'occasion d'une table ronde sur « l'impact de la migration sur la société marocaine », lors d'un séminaire international à Tanger (les 15 et 16 septembre 2006).

Par conséquent, les pays d'origine souffrent tant de la rareté que du manque de pertinence des éclairages statistiques sur cette population expatriée et hautement qualifiée dont la migration au demeurant, reste perçue comme un gage de gains pour les pays d'accueil et synonyme de perte pour ceux d'origine, en dépit de la vision optimiste véhiculée par quelques un des concepts précités.

- **Aperçu théorique :**

La question de la « fuite des cerveaux » émerge et prend de l'ampleur à compter des années cinquante[136]. On doit d'ailleurs l'expression « brain drain », selon Mario CERVANTES[137] & Dominique GUELLEC (2002), à l'académie nationale britannique des sciences (The Royal Society) qui fût la première à l'employer pour décrire l'exode de ses scientifiques et technologues aux États-Unis et au Canada, séduits par les politiques (que la plupart des pays développés ont) menées en vers ceux (qu'ils ont formé) originaires de pays moins développés dans les années cinquante et au début des années soixante.

La littérature sur l'émigration internationale de la force de travail qualifiée, a été alimentée par les apports de Bhagwati (1974) qui a soutenu l'idée considérant la fuite des compétences ou « brain drain » comme néfaste au développement de l'économie du pays d'origine.

[136] CARRINGTON W.J., DETRAGIACHE E., 1998, « Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux? », *Finances & développement*, p.46-49.
[137] www.oecdobserver.org/news/archivestory.php/aid/673/The_brain_drain:_Old_myths,_new_realities.html

Bhagwati & Hamada ont d'ailleurs développé et appuyé cette théorie par leurs études faisant ressortir que l'émigration des plus qualifiés entraîne une externalité fiscale liée à une distorsion du système fiscal optimal. L'explication de ce résultat réside dans le fait que le pays d'origine perd en termes de revenu fiscal, suite à la fuite de ces compétences, lesquelles sont généralement les mieux rémunérées. Ceci affecte non seulement la taille potentielle de la redistribution des revenus mais aussi, l'importance des investissements consentis en matière d'éducation et de formation, et dont ont pu bénéficier ces expatriés avant leur départ, sans que le pays ne puisse en retour tirer parti de ces derniers, ce qui correspond à une double perte.

Aussi, l'émigration des compétences impose un effet externe –influant sur la situation des non-migrants– dont la source réside, selon Bouoiyour[138](2008), dans la réduction du stock de capital humain local disponible pour les générations présentes et futures. [Ce qui] implique alors un effet négatif sur le revenu des travailleurs non émigrés ou sur le taux de la croissance du pays d'origine.

La prépondérance des idées du « brain gain » a nécessité près d'une génération, puisque c'est vers la fin des années quatre-vingt, et compte tenu des faiblesses des solutions (non-viables ou à l'efficacité limitée) prônées par les défenseurs du « brain drain », que ce concept adverse – par les opportunités qu'il vante– gagne en intérêt, au vu des apports escomptés des types de transferts que cette expatriation des qualifiés rendrait possible, et dont la constitution de réserves de change ou en devises, n'est qu'un exemple.

Delà, les pays d'origine ont progressivement pris conscience de la manne considérable que peut représenter l'option diaspora et ses transferts espérés, ainsi que sa migration de retour, pour le développement de leurs économies. Aidé en cela, par de nombreuses études comme celles de Docquier et Rappaport (1997) ou Mountford (1997), puis Vidal (1998) ou Beine et al. (2001), qui ont tous essayé, chacun à sa manière, de démontrer que la migration du capital humain est associable à d'éventuels effets positifs nets sur l'accumulation du capital humain qui est un des principaux facteurs explicatifs de la croissance économique. De telle sorte à pouvoir dire que l'impact négatif du « brain drain » peut être entièrement contrebalancé ou dépassé par le gain de compétences, et ainsi convaincre les pays d'origine que laisser leurs cerveaux les plus brillants migrer, serait profitable. Cependant, la migration de retour reste le gage et la manifestation ultime des gains promis, et à laquelle peuvent s'ajouter les éventuels bénéfices possibles par le biais de la diaspora.

En effet, le "brain gain" serait atteignable par deux voies : l'alternative du retour ou celle de la diaspora. Dans le premier cas, il est question de garantir une migration de retour au pays d'origine. A l'image de ce que connaissent les NPI (nouveaux pays industrialisés) tel Taiwan (quand ce n'est pas Hong Kong), Singapour ou la Corée du Nord. Dans le second, il s'agit de mobiliser la communauté expatriée au service de son pays natal par le biais des associations les regroupant dans le pays d'accueil, à titre d'exemple. Ceci dit, et malgré les principes théoriques avancés notamment par Beine et al. (2001), les rares études empiriques disponibles sur le lien entre migration, croissance et capital humain rejettent l'idée plutôt saugrenue selon

[138] BOUOIYOUR .J, 2008, « Diaspora et développement Quelles interactions dans le cas marocain ? » Paru dans « Migration et Société » n° 120, novembre-décembre, http://mpra.ub.uni-muenchen.de/37216/1/Diaspora_et_developpement.pdf

laquelle la « fuite des cerveaux » serait favorable à la croissance économique des pays d'origine. Riccardo FAINI (2002), ne la valide d'ailleurs pas, dans l'étude qu'il a menée dans ce sens, et souligne que son impact négatif "peut ne pas être contrebalancé par des envois de fonds plus importants". Même sur le plan théorique, il nous paraît que la littérature n'est pas tout à fait aboutie, comme le signalait Bouoiyour (2008), étant donné que les modèles existant s'avèrent trop singuliers pour réussir à démontrer de façon généralisante la présence d'un impact positif avéré ou soutenu en matière de formation du capital humain sur la croissance économique des pays d'origine, "grâce" à la migration des plus qualifiés parmi leur population.

Néanmoins, les scientifiques chinois formés à l'étranger, ont bel et bien contribué de manière efficace à l'optimisation des standards académiques et scientifiques de la Chine et ont fait profiter leur patrie de nouvelles méthodes de travail (novatrices dans leur pays). Mais aussi, ils ont su employer les langues, outils et technologies qu'ils ont maitrisés dans les pays d'accueil, pour étendre et construire leurs réseaux de contacts (commerciaux et scientifiques) à l'international et surtout faire évoluer leur système national d'innovation et leur R&D.

Force est de constater que les retours (du moins dans le cas de la Chine) ont été motivés par la présence de réseaux diasporiques (et souvent scientifiques) aussi bien ceux formels qu'informels. Et, que bon nombre de pays se sont inspirés de l'exemple chinois et ont cherché à faire de leurs communautés expatriées (et en particulier celle scientifique) un levier majeur de leur stratégie de rattrapage et/ou de récupération de leurs compétences ("perdues").

Il importe de souligner, comme le précisaient J. et A.-M. GAILLARD (1998), que si les expériences asiatiques des NPI en matière de migration de retour, se sont régulièrement soldées par des réussites, il ne faut pas oublier que cela s'explique aussi par les projets de coopération internationale, impliquant le soutien financier de deux organisations mondiales, depuis près d'une génération, par des programmes d'aide au retour de leur migrants qualifiés (via l'OIM) et de transfert des connaissances à travers leurs expatriés (ou TOKTEN, par le PNUD).

4.1.2 Les déterminants de la fuite des cerveaux

Pour mettre en relief les éléments motivant l'expatriation des compétences, il est utile de rappeler que l'insuffisance en main d'oeuvre (tant celle peu qualifiée, que celle très qualifiée) que requièrent les pays développés, a entraîné des mesures de captation de ces compétences provenant généralement des pays en voie de développement, voire même de ceux émergents. Ceci, outre l'attrait évident qu'exerce déjà un ensemble de facteurs liés à l'environnement professionnel et socioéconomique (une certaine qualité de vie et la jouissance d'un certain nombre de droits) mais aussi politique, dans ces pays de destination.

En effet, l'histoire de la migration au tournant des années quatre-vingt, a été marquée par la diversification des formes de la mobilité internationale et des lieux ou milieux de provenance des migrants. Ainsi, les nouveaux arrivants provenaient désormais tant de l'Europe de l'Est,

que d'Afrique centrale, mais en particulier d'Asie orientale et centrale. Cette nouvelle tendance a été stimulée par des facteurs d'attraction devenus plus forts que ceux qui poussaient les gens à rester dans leur pays de naissance, comme le souligne WIHTOL DE WENDEN[139](2004) pour qui, les flux migratoires sont impliqués dans un processus de dimension globale, où le politique se conjugue tant à l'économique, qu'au social et au culturel, de nature à entraîner l'érosion du cadre étatique et l'apparition ou la recomposition d'autres réseaux multipolaires, transnationaux ou transcontinentaux, mais aussi régionaux.

Il est là question d'une mondialisation des flux migratoires, aidée en cela, par l'émergence de nouveaux canaux (qui parfois, échappent au contrôle des pays d'origine, tel Internet) médiatisant –et à grande échelle– la société de consommation et une certaine démocratie propre aux principaux pays d'accueil. Canaux qui ont touché et séduit essentiellement les migrants urbains scolarisés de classe moyenne, souhaitant bénéficier d'un meilleur environnement socioéconomique et politique dans ces pays plus développés.

Afin de cerner ce phénomène, bien plus complexe qu'il ne paraît, la réponse à la question pourquoi ces compétences émigrent, mérite d'être un peu plus étayée. L'intérêt de ce qui suit, vise à renseigner, outre sur les causes et l'ampleur de ce phénomène, sur les options qui s'offrent en matière de politiques tant pour les gouvernements des pays d'origine que d'accueil (via leur coopération) pour favoriser des retours du (ou liés à ce) capital humain qualifié (co-formé).

Mark ROSENZWEIG (2008), comme Jeffrey GROGGER & Gordon HANSON (2008) ont soutenu l'idée que la cause principale de la fuite des personnes très qualifiées, est surtout liée à la rémunération des compétences (plutôt qu'au salaire en valeur absolue)[140]. Ce phénomène s'accentue bien sûr quand les conditions de vie professionnelle et de bien-être sont en deçà de leurs aspirations. Ces dernières se trouvent attisées tant par l'accès à l'information (via les TIC ou Internet) que par les réseaux sociaux aussi bien ceux réels que virtuels et qui aident et facilitent la préparation de leur départ[141]. Un départ influencé donc aussi bien par le degré de développement du pays d'origine que d'accueil, en termes d'indicateurs de développement humain, dont celui du système éducatif, de la stabilité politique et des références historiques ou culturelles, sans oublier l'effet direct de la croissance économique sur le marché de l'emploi.

En somme, et comme le souligne Zimmermann (1996), ce phénomène est le résultat de la confrontation existante entre d'une part, des facteurs "pull" qui attirent vers tel ou tel pays d'accueil et ceux qui sont dits "push", et poussent au contraire les compétences à quitter leurs pays d'origine. Ces derniers vont selon Chang (1997), du faible niveau de vie, à l'instabilité économique et politique, ou encore l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi qui peuvent être dus aussi bien à des capacités éducatives insatisfaisantes, qu'à des limitations

[139] WIHTOL DE WENDEN, C. (2004), « Les frontières de la mobilité », *Migration Without Borders Series*, http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139147f.pdf

[140] ROSENZWEIG, M, (2008); « The Global Migration of Skill », presentation made in June at the Migration and Development Conference in Lille, France. Cité par DRECHSLER D., et GAGNON J., (2008).

[141] DRECHSLER, D et GAGNON, J (2008), « Les migrations, une source de développement à exploiter », *Annuaire suisse de politique de développement*, décembre, vol. 27, no 2, p. 73-89. http://aspd.revues.org/172

en matière de technologie. L'ensemble des éléments précités constitue autant de facteurs qui pousseraient à changer de pays et génère un climat d'incertitude vis-à-vis du lendemain.

En revanche, les facteurs d'attraction comportent d'après Hillman and Weiss (1999), en premier lieu une rémunération valorisante des compétences, associée à des opportunités de travail avantageuses, caractérisées par de meilleures conditions et synonyme de bien être pour ces potentiels émigrants. Et évidemment un cadre consolidant le tout, marqué par la stabilité et la sécurité, respectivement politique et de l'emploi dans les pays d'accueil visés.

Pour conclure, sur les déterminants de l'exode des compétences, il est nécessaire de revenir sur l'incidence que joue la mondialisation quant à l'accélération de la fuite des élites, et souligner que l'ouverture des marchés et le décloisonnement des économies ont eu, selon Khachani (2010), des conséquences importantes sur l'organisation du travail. Les restructurations des systèmes productifs accompagnant ce processus, où l'innovation joue un rôle central, ont amplifié la demande en personnel hautement qualifié. Ceci requiert «l'existence d'un important vivier » de compétences scientifiques pour permettre la réussite de ces nouvelles configurations organisationnelles (Bouoiyour, 2002).

- **Les perspectives pour le renversement de la tendance de la fuite des compétences**

L'expatriation des compétences, dans certains cas, serait bénéfique pour le pays d'origine, la fuite des cerveaux pouvant devenir alors un gain de compétences pour ce dernier.

En effet, Drechsler et Gagnon (2008) citent dans ce sens Mountford (1997) pour qui, les perspectives d'émigration peuvent impulser la productivité du pays d'origine à travers un accroissement des investissements dans le capital humain[142]. Ce qui donne lieu à deux effets bien distincts : l'« effet cerveau » où l'éventualité du départ conduit à un investissement en soi, autrement dit, dans son propre capital humain ; et puis l'« effet fuite » qui résulte de la perte que constitue l'expatriation massive de professionnels ou personnes qualifiées. Alors que le beneficial brain drain, ou la « fuite des cerveaux bénéfiques » découle de la prédominance de l'« effet cerveau », selon Beine et al. (2001).

Les nouveaux apports[143] au concept du brain gain, dont ceux de Batista et al. (2007), ont contribué à l'orientation des réflexions en matière de politiques migratoires, vers une formule originale, dite de migration circulaire au détriment des approches traditionnelles visant à lutter contre ce phénomène complexe de la fuite des compétences. Cette option de mobilité circulaire bénéficierait aux migrants souhaitant participer directement au développement économique de leur pays d'origine à travers les transferts tant de fonds que de connaissances.

Transfert des connaissances

La « circulation des cerveaux » entraîne la diffusion du savoir et le transfert de connaissances des pays plus développés vers ceux d'origine, moins développés. Ceci, grâce aux chercheurs,

[142] MOUNTFORD A, (1997), "Can a Brain Drain Be Good for Growth in the Source Economy?" *Journal of Development Economics*, vol. 53, no 2, pp. 287-303 et VIDAL, J-P., (1998) « The Effect of Emigration on Human Capital Formation », *Journal of Population Economics*, vol.11, no 4, pp. 589-600.

[143] BATISTA C., (2007) "Brain drain or brain gain? Micro evidence from an African success story", *IZA Discussion Paper*, n° 3035, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA).

scientifiques et professionnels expatriés ou retournés qui retransmettent vers leur pays les savoirs acquis dans ceux d'accueil et où ils disposent de divers réseaux et contacts.

Les lignes directrices des politiques et stratégies de développement, ne peuvent omettre l'allocation de rôle et de moyens aux vecteurs du changement que sont les migrants hautement qualifiés. En tant que personnes ressources, ces dernières peuvent, dans le cadre d'un maintien de relations étroites favorisées par les TIC, se voir confier des missions d'aide à la concrétisation d'objectifs spécifiques pour le développement des domaines scientifiques, technologiques et d'innovation au profit de leur pays d'origine.

Les retours virtuels, déjà évoqués, qui font appel à l'exploitation des possibilités de visio ou téléconférence, pour divers usages dont ceux éducatifs notamment, via le réseau Internet, peuvent apporter grandement au processus de transfert de connaissance.

Enfin, face à la fuite des cerveaux, et pour renverser la donne et remédier à la "déperdition" du stock de compétences nationales dans les pays d'origine, l'approche la plus bénéfique pour l'atteinte des gains liés à leurs retours, reste la « migration circulaire ». Celle-ci exige cependant, des pays d'origine mais aussi, d'accueil une collaboration sur les politiques migratoires et de mobilité internationale (assimilable à une aide ou à une coopération au développement) sous forme de facilités pour différents types de retours, dont ceux justement des aller/retour temporaires, qui contribuent tant au rehaussement des niveaux dans les pays d'origine qu'à l'apaisement des flux migratoires vers ceux d'accueil. Étant donné qu'une amélioration des conditions dans les premiers, réduirait sensiblement la propension à émigrer vers les seconds.

- **Politiques engagées par les pays d'origine**
  - ***Politiques de retour***

L'élaboration des politiques de retour (pour leurs réussites) doit tenir compte du profil des candidats potentiels dont le retour est souhaité, de telle sorte que ceux-ci puissent bénéficier de conditions de carrière adéquates dans leurs domaines respectifs au pays d'origine. Des conditions qui doivent être équivalentes, voire supérieures, dans certains cas, à celles offertes dans les pays d'accueil (à l'instar des politiques de retour chinoises que nous avons évoquées).

L'intéressement des candidats passe donc nécessairement par l'amélioration des conditions de l'enseignement et celles de la recherche, ce qui implique, par ailleurs, selon J et A-M Gaillard, (2006), l'amélioration des infrastructures, la remise en cause des modes de fonctionnement administratif, etc. Cela ne pourrait se faire sans moyens financiers, ni volonté politique[144]. D'où certaines initiatives, comme le programme RQAN ou "Return of Qualified African Nationals" mené par l'organisation internationale pour les migrations (OIM) qui supervise le retour de migrants qualifiés en Afrique par une politique d'aide financière.

[144] GAILLARD J. et A-M GAILLARD, (2006), « Les laboratoires de recherche marocains : caractéristiques, fonctionnement et production », in H. Khelfaoui (ed.), L'intégration de la science au développement : Expériences Maghrébines, *Publisud*, Paris, pp. : 124-166.

Ceci dit, il nous paraît qu'en sus de ce type d'initiative, des politiques de retours provisoires visant les expatriés (qualifiés et impliqués directement dans le développement de leurs pays d'origine) pourraient permettre bien plus de retours (notamment parmi ceux qui, autrement, ne retourneraient pas) et surtout une pérennité ou évolution du niveau de ces compétences et l'élargissement de leurs contacts, réseaux commerciaux et scientifiques (etc.) en faveur de l'amélioration des conditions dans leurs pays, dont celles de l'éducation et de la recherche.

D'autre part, même si la double nationalité demeure une option qui intéresse davantage les candidats au retour, de par les droits politiques ou avoirs financiers et/ou fonciers qu'elle octroie, cette option –n'en déplaise à bon nombre de migrants– ne paraît cependant pas opportune pour le développement des pays d'origine à en croire l'expérience chinoise et indienne en matière de gestion des retours. Ce pourquoi, ces deux principales références du développement réussi via leurs diasporas, s'y opposent catégoriquement.

Outre la migration de retour, définitive ou temporaire (circulaire), l'autre voie pour rentabiliser le capital humain des expatriés installés dans les pays d'accueil, comme suggéré par Brown (2000) et d'autres, est celle du réseau des réseaux, en l'occurrence Internet. Cette solution intermédiaire entre retour et non-retour est souvent désignée dans la littérature sur les migrations par « retour virtuel », et que nous avons mentionnée précédemment. La solution s'appuie donc sur cet outil de communication globale, généralement accessible à tout migrant qualifié et qui lui permet de participer, où qu'il soit, de diverses façons au développement de son pays d'origine, tel par le transfert de connaissances via l'enseignement ou le consulting à distance, la contribution à l'évolution de la recherche en tant que coordinateur en matière de coopération internationale ou superviseur de groupe/projet, etc.

L'idée de réseau est basée, d'après J. et A.M. Gaillard (2002) citant Meyer et al. (1997), sur le fait que « la présence de ces compétences à l'étranger est bénéfique en soi car elle doit permettre, d'une part, de constituer un réseau de veille et d'information scientifique et technique, et d'autre part, de contribuer à l'internationalisation des communautés scientifiques et techniques nationales, grâce à la reconnexion des élites autour d'intérêts communs avec les institutions nationales et les collègues des pays d'origine ». Ainsi, le réseau offre (au-delà du maintien de liens ou de la médiatisation) de réelles possibilités de "co-élaboration, d'orientation et de suivi, de telle sorte que les compétences expatriées puissent être profitables à leurs pays d'origine via les passerelles qu'elles peuvent créer, et qu'elles créent, en établissant des partenariats de recherche, des programmes spéciaux pour inciter des transferts de technologies et d'investissements dans des entreprises communes (par différents types de partenariats public-privé au pays d'origine).

La croissance économique, à elle seule, ne peut mobiliser les ressources (dont celles diasporiques) et assurer le changement escompté dans l'optique d'une émergence économico-scientifique du pays. Elle doit absolument s'associer à une stabilité politique et à une gouvernance responsable (comme souligné en fin de première partie de cette thèse). Aussi, tant que la gestion des affaires publiques dans les pays d'origine continuera à être marquée, par -ce que Khachani (2010) cite comme déterminants endogènes de la fuite des compétences,

à savoir- « la carence des mécanismes démocratiques assurant l'égalité des chances à tous les citoyens ; et l'incapacité de l'économie nationale à répondre aux aspirations de ceux, ayant acquis un haut niveau de qualification », les retours des compétences expatriées ne pourront atteindre l'ampleur ou l'envergure nécessaires à l'objectif d'émergence visé.

De prime abord, les gouvernements sont tenus de forger leur crédibilité et de ne pas compter sur le seul effet d'annonce de politiques nouvelles qui n'encourageront ni les investisseurs au pays ni ceux de l'étranger, lesquels adoptent généralement un comportement prudentiel, puisque rien ne leur garantit que ces programmes seront menés à terme et se traduiront en réussite. Les pays d'origine ne peuvent gagner la confiance des investisseurs qu'en capitalisant sur la qualité de leurs réalisations, et une réputation de maintien des promesses déjà à l'intérieur du pays, et ensuite vis-à-vis de l'extérieur.

En somme, et comme le font remarquer Martin & Straubhaar (2002), la viabilité des politiques économiques réductrices de pression à l'émigration, nécessite du temps pour aboutir à un impact.

- **Politiques engagées par les pays d'accueil**

La Commission européenne a présenté dès le début de la décennie deux mille un projet commun d'homogénéisation des mesures d'admission des migrants économiques visant à répondre aux besoins des pays de l'Union à la fois en main d'oeuvre et en travailleurs très qualifiés[145] dont les chercheurs et scientifiques des pays tiers (homogénéisation devant éviter par ailleurs une surenchère entres les pays de l'Union). Quant aux méfaits du Brain drain pour les pays d'origine, l'Union se proposait de mettre en place un programme d'accords de coopération et de partenariats (avec ces pays d'origine), lequel encouragerait les migrants à préserver et renforcer les liens avec leur pays natal. Le programme en question "promet" d'inciter les migrants à visiter plus souvent leurs pays d'origine (et stimuler ainsi, des retours, dont ce type de retour provisoire) sans que leur statut dans les pays d'accueil n'en soit affecté.

- ***Dispositions restrictives et mesures sélectives***

Le Royaume-Uni fut un des premiers à capter les travailleurs expatriés hautement qualifiés en enlevant cette barrière à l'entrée sur son territoire qu'était la promesse d'embauche préalable. Puis, en lançant un projet pilote qui laisse la liberté aux multinationales de remettre elles-mêmes des autorisations de travail pour leurs employés. L'Irlande avait pris des mesures visant à accélérer la remise de ce type d'autorisation à cette catégorie de travailleurs. Quant à l'Allemagne, elle avait d'une part, opté en 2000 pour la Carte Verte (inspirée de la Green card américaine, avec notamment pour objectif [146] de recruter 20.000 informaticiens étrangers et dont la moitié fut recrutée, dès l'année qui a suivi), puis d'autre part, elle avait légiféré de manière à ce que les étudiants étrangers, aux termes de leurs études, puissent rester et

[145] Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen sur une méthode ouverte de coordination de la politique communautaire en matière d'immigration, Bruxelles, le 11/7/2001, COM(2001) 387 final ; à la page : 9 (3.2. Admission des migrants économiques), Visible sur : http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0387:FIN:FR:PDF

[146] Cervantes M. et Guellec D., Janvier 2002, « Fuite des cerveaux : Mythes anciens, réalités nouvelles », *L'Observateur de l'OCDE*, no. 230. En ligne : www.observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/357/Fuite_des_cerveaux_:_Mythes_anciens,_r_E9alit_E9s_nouvelles_.html

prétendre à un emploi selon leur niveau de compétences. Cette seconde mesure fut d'ailleurs, celle retenue par la France.

La démarche d'harmonisation évoquée plus haut, en matière d'admission des migrants, initiée donc par la commission européenne, avait entre autres, parmi ses objectifs motivant cette proposition de projet d'adoption de conditions communes à ses pays membres, d'éviter la surenchère concernant les meilleurs profils migrants. Dans ce sens, des économistes tels que Thomas K. BAUER & Klaus F. ZIMMERMANN dans leur rapport[147] de recherche intitulé ("Assessment of Possible Migration Pressure and its Labour Market Impact Following EU Enlargement to Central and Eastern Europe", ou) « évaluation de l'éventuelle pression migratoire et son impact sur le marché du travail suite à l'élargissement de l'UE à l'Europe Centrale et de l'Est », –commandité par le département de l'éducation et de l'emploi du Royaume-Uni, daté de juillet 1999–, ont réfléchi sur les possibilités offertes en matière d'immigration sélective (déjà vis-à-vis des nouveaux membres de l'UE). Et leur réflexion a abouti à la proposition d'un système d'enchère (considérant que le système à point utilisé par le Canada par exemple, n'était pas adapté pour le cas de l'UE) où des visas d'immigration temporaires seraient mis aux enchères, soit à l'attention des entreprises nationales de l'Union européenne, soit aux migrants eux-mêmes sur la base de leurs degré de compétences et leur disposition à payer pour gagner le droit d'entrer et de travailler au sein de l'Union. Ils justifient l'intérêt de leur système par le besoin de se prémunir par rapport à la baisse tendancielle des salaires induite, selon eux, par l'augmentation du nombre de travailleurs hautement qualifiés (de plus, ils font remarquer que cette augmentation profitera aux travailleurs non-qualifiés qui se raréfieront et verront donc leur taux de chômage baisser et leur salaire revu à la hausse). Ils ajoutent que leur système d'enchère aurait le mérite de déceler les migrants ayant les aptitudes optimales et les moyens d'être efficients en termes de création de richesse au sein de l'Union.

Quel que soit la réelle visée des deux auteurs précités et/ou celle de ce rapport. Ce dernier, s'il a un mérite, c'est surtout de montrer combien la politique migratoire ou la mobilité des migrants en général et de ceux hautement qualifiés en particulier, est sujette à controverse.

Il reste à souligner que les pays tant d'accueil que d'origine, élaborent des stratégies variées, tant pour attirer que retenir aussi bien les travailleurs que la main-d'oeuvre la plus qualifiée, notamment dans le domaine des sciences et de la technologie, et qu'ils ont mis en place des politiques visant à encourager et soutenir la mobilité de cette tranche particulière de migrants. Ces stratégies s'appuient sur des incitations économiques au retour (et recrutement) de ce type de compétences (comme nous l'avons vu pour la Chine), des services d'aide à l'immigration (pour le Canada, par exemple), des procédures de reconnaissance des qualifications étrangères, des aides sociales et culturelles, ainsi que le financement de la recherche, ou l'incubation des projets à l'étranger. D'autres instruments sont utilisés en fonction de la catégorie ou du profil des candidats ciblés, comme les bourses d'études et de recherche, des

[147] BAUER, T. & ZIMMERMANN, K. (1999), IZA Research Report no. 3. (A Study for the Department for Education & Employment, UK). http://www.iza.org/en/webcontent/publications/reports/report_pdfs/iza_report_03.pdf

dispositions institutionnelles particulières, procédures facilitées, centres de services dédiés, subventions, etc.

Enfin, il est utile de noter que l'innovation est souvent portée par les migrants (hautement) qualifiés du fait aussi de leur mobilité internationale et de leur ouverture sur des sociétés et cultures différentes mais aussi, de par leur exposition à des expériences multiples et variées. En témoigne la nationalité d'origine, de bon nombre d'innovateurs, dont ceux dans les nouvelles technologies aux États-Unis (tel Sergueï Brin, co-fondateur de Google ou Jerry Yang co-fondateur de Yahoo !, et tant d'autres). Par ailleurs, la coalition de plusieurs leaders de la Silicon Valley, a permis fin novembre 2012, de faire passer un projet de loi, à savoir "The Science, Technology, Engineering, and Mathematics (STEM) Jobs Act", qui permet aux étudiants étrangers titulaires de diplômes supérieurs en sciences et mathématiques, d'obtenir un visa ou plutôt un titre de séjour de résident permanant (les autorisant par conséquent à travailler). Les démocrates ont en outre proposé d'y associer le regroupement familial pour ces migrants hautement qualifiés, mais les républicains ont rétorqué qu'ils exigeaient dans ce cas, la suppression de la "diversity lottery" qui offre chaque année 55.000 visa (Green cards) de manière aléatoire et qui bénéficie essentiellement au pays les moins développés.

Le débat actuel oppose, ainsi les partisans de l'égalité des chances et ceux pour une immigration sélective. Alors que la coalition précitée a donné lieu à un groupe pour la réforme de la loi américaine sur l'admission des travailleurs hautement qualifiés immigrés et cherche à fédérer le plus grand nombre (pour faire pression quant aux modalités de leur recrutement). Le portail de ce groupe (www.fwd.us) rappelle les quelques faits marquants suivants :

- 329 milliards de dollars pourraient venir s'ajouter à l'économie américaine à l'horizon 2030 via la main d'oeuvre étrangère et la régularisation des sans-papiers ;
- 57% des ingénieurs diplômés aux USA sont nés à l'étranger ;
- 40% des fortunes en 2010, soit 500 sociétés qui ont été fondées par des migrants ou leurs enfants. Et ces dernières ont contribué à la création de nouveaux emplois pour une grande partie des nationaux et ont permis à l'économie américaine de préserver son leadership à l'échelle internationale.

Les mesures qui seront prises par les États-Unis en matière de captation des migrants qualifiés et de la main d'oeuvre particulièrement dans les domaines scientifiques, impacteront très certainement les autres pays et leurs politiques migratoires, dont ceux de l'union européenne qui ambitionne de les concurrencer dans ces mêmes domaines.

Au fur et à mesure que les conditions en faveur des compétences expatriées se multiplient, la question des retours des individus constitutifs de cette élite (scientifique notamment) vers ses pays d'origine se complexifie et celle de la fuite des cerveaux s'exacerbe. Seul le retour temporaire ou virtuel paraît alors plausible pour les pays d'origine moyennant de réels avantages significatifs au profit de ces vecteurs du développement et du changement.

4.1.3 Le retour des compétences marocaines

Le Maroc, à l'instar de nombreux pays en développement, souffre de la fuite des cerveaux. L'émigration marocaine concerne une large part de compétences hautement qualifiées, néanmoins, une bonne part de ce potentiel est parfois difficilement exploitable au pays. Ce qui explique que plusieurs scientifiques marocains choisissent comme destination les pays développés où ils s'attendent à trouver de meilleures conditions de vie, de travail et d'épanouissement scientifique et socioculturel.

- **L'attrait des compétences**

L'histoire du Maroc montre que les études à l'étranger étaient encouragées et apparaissaient comme un des instruments gouvernementaux permettant de pallier à une offre d'enseignement supérieur faible ou peu attractive, en raison des contraintes économiques du pays, lesquelles ne l'empêchaient pas d'octroyer quelques modestes bourses aux étudiants les plus méritants (ces aides sont perçues par ces derniers, dans les pays d'accueil).

Au fil du temps, la palette des formations au Maroc s'est élargie et diversifiée et la migration est devenue de plus en plus l'apanage quasi exclusif des étudiants –de classe moyenne à supérieure, de "grandes familles" et/ou disposant de moyens matériels– désireux d'investir dans des formations pointues, plus valorisantes et de meilleure qualité, en optant pour l'étranger bien que l'essentiel des études y soient payantes, contrairement au Maroc.

La première destination des étudiants marocains est bien sûr la France. Mais, progressivement le Canada et les Etats-Unis sont devenus parmi les pays les plus convoités et synonyme d'un certain « prestige social », fondé néanmoins sur des réalités économiques, culturelles et scientifiques, dont celle de la suprématie anglo-saxonne croissante dans divers domaines et spécialités.

Ceci dit, plus la mise à niveau économique du Maroc se concrétise et plus le manque à gagner lié à l'indisponibilité des compétences et cadres qualifiés, se fait ressentir et engendre des déséquilibres, voire des situations de blocage, du fait d'une part, que ceux qui quittent le pays ne sont plus uniquement des diplômés voués au chômage (de par l'inadéquation de leur formation –ou de la stratégie passée de l'enseignement national au Maroc- aux exigences du marché du travail) mais aussi, ceux dont les spécialités sont demandées au niveau national. D'autre part, le pays fait face à des échéances décisives en particulier eu égard aux différents chantiers d'envergure, qui sont en cours (tel le programme d'émergence industrielle dont s'est doté le pays depuis 2006 et d'autres programmes sectoriels) et subissent de plein fouet les conséquences de la fuite des compétences. Alors même que cette mise à niveau et la réalisation de gains de productivité requièrent obligatoirement « des modes de gestion centrés sur la compétence »[148] comme le souligne Khachani (2004).

[148] KHACHANI, M. (2004), « Le Marocains d'ailleurs : la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro-marocain ». *AMERM*, Rabat.

Si l'exode offre bel et bien l'opportunité d'acquérir une expérience à l'international fort profitable déjà pour le migrant, de par tant son accès aux dernières connaissances et technologies que la possibilité pour lui de bénéficier de conditions professionnelles et scientifiques idéales. Cette immigration gène et limite le pays d'origine dans ses ambitions et plans pour la pérennisation de sa croissance, surtout dans les phases critiques pour son développement. Comme c'est le cas actuellement pour le Maroc, en raison de l'assèchement qu'elle entraine au niveau de son vivier de main-d'œuvre et de personnel qualifié et dont l'éducation et la formation "gracieuse" ont nécessité des investissements non négligeables de la part du gouvernement sans que ce dernier ne puisse garantir des retours, y compris pour les générations futures.

La problématique de l'émigration des scientifiques marocains est liée à une gestion défaillante sur le plan politique, économique et culturel du pays. La fuite des "cerveaux" marocains doit être gérée et approchée de manière plus appropriée en reconsidérant le droit à l'émigration comme celui à un avenir meilleur, et que la possibilité du retour tient à l'amélioration des conditions nationales et delà à la prise en compte des intérêts de chacune des trois parties prenantes à ce processus.

- **La démarche marocaine en matière de gestion des retours des compétences**

Les initiatives menées au Maroc, à compter du milieu de la décennie deux mille notamment, se sont inscrites dans le cadre d'une conception nouvelle et actualisée du rôle des migrants (prenant en considération les expériences antérieures peu probantes) et tenant progressivement en compte les besoins en termes de compétences, à la fois pour le Maroc et le pays d'accueil, ainsi que ceux des migrants marocains en question et leurs aspirations.

Une de ces premières initiatives, qui ont été relatées par Khachani (2010), fut le programme « Transfert de connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés » que nous avions mentionné, et qui relève du programme des nations unies pour le développement (PNUD). Il vise entre autres, à repérer les compétences scientifiques à l'étranger.

« L'objectif (de ce projet, désigné par l'acronyme TOKTEN) [fut] d'appuyer les efforts du gouvernement pour renforcer les capacités techniques dans les secteurs et les institutions clés, la mise en place d'un mécanisme qui permet à des spécialistes marocains de contribuer effectivement au développement économique et social du pays » [149].

Dans le cas marocain, selon Bouoiyour (2006), le manque de ténacité et de moyens humains et la récupération politique ont fait que ce programme est passé aux oubliettes malgré, quelques résultats timides qui, au demeurant, sont très en deçà des objectifs recherchés.

Parmi les autres initiatives notables relatées, figure celle du programme baptisé FINCOME[150](signifiant en dialecte marocain "où êtes-vous ?") et qui était un Forum International des Compétences Marocaines Résidant à l'Etranger, et se voulait « un espace [en ligne, permettant] d'instaurer des liens institutionnels avec les compétences marocaines à

[149] Le document du projet TOKTEN a été signé par la PNUD et le ministère des affaires étrangères le 8 janvier 1990. La première rencontre de TOKTEN s'est tenue en juillet 1993 à Rabat et la seconde en juillet 1994 à Casablanca (BOUOIYOUR, J & REY, S, 1995).
[150] http://www.fincome.ma

l'étranger». Parmi les objectifs de ce programme lancé en 2007, figure la constitution d'une base de données des compétences, aussi bien du secteur privé que public. Les principales prérogatives de la stratégie nationale de mobilisation des compétences marocaines résidant à l'Etranger étant : le soutien à la formation, à la R&D et au transfert de savoir-faire et de technologies (via l'encouragement des échanges et collaborations entre expatriés et nationaux) ; la création de synergies entre compétences locales et MRE, notamment à travers les réseaux de recherche ; l'aide à l'expertise, à l'évaluation des programmes et projets de recherche ; l'élaboration de stratégies sectorielles de développement ; l'attraction du partenariat d'affaires et de l'investissement ; et enfin, la participation à la consolidation de la coopération bilatérale.

Le succès de l'action de mobilisation des compétences diasporiques marocaines, nécessite outre l'action du Maroc, celle de leurs pays de résidence, par des accords qui donnent lieu à des mesures permettant l'implication de ces MRE dans le développement de leur pays d'origine via les voies institutionnelles qui combineraient dans le cadre de projets de coopération et de partenariat, les transferts de savoirs de ces migrants qualifiés.

L'appréciation de cette action de mobilisation des MRE, par les avantages qu'elle doit leur garantir en retour, est du ressort du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger[151] ou CCME, qui est, d'après son site officiel, une institution nationale consultative ayant pour mission d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques du Maroc envers ses ressortissants émigrés et leur amélioration, en vue de garantir la défense de leurs droits et d'amplifier leur participation au développement politique, économique, culturel et social du pays. Ce conseil est chargé par ailleurs, d'assurer des fonctions de veille et de prospective sur les problématiques migratoires et de contribuer au développement des relations entre le Maroc, les gouvernements et les sociétés des pays de résidence des émigrés marocains.

Le CCME, en tant qu'institution consultative, est compétent sur les points suivants :

- Les principales orientations des politiques publiques permettant d'assurer aux Marocains résidant à l'étranger le maintien des liens étroits avec leur identité marocaine, et plus particulièrement celle relative à l'enseignement des langues, l'éducation religieuse et l'action culturelle ;
- Les mesures ayant pour but de garantir les droits et préserver les intérêts des Marocains résidant à l'étranger, notamment ceux en situation difficile ou précaire ;
- Les moyens visant à inciter les citoyens marocains résidant à l'étranger à participer aux institutions et aux différents secteurs de la vie au niveau national et à la promotion des actions menées à leur profit ;
- Les moyens de renforcer la contribution des Marocains de l'étranger au développement des capacités de leur pays d'origine, au développement humain durable et à la modernisation de la société ;
- Le développement des stratégies modernes de communication, d'interaction et de coopération avec les pays d'accueil au niveau culturel, humain et économique.

[151] http://www.ccme.org.ma

A cette institution (le CCME que nous avions évoqué et) que nous venons de présenter un peu plus en détails, vu ses attributions particulières accompagnant nos présents propos, s'ajoutent celles déjà passées en revue (dans la partie précédente de cette thèse) et qui ciblent plutôt les compétences elles-mêmes et/ou leurs associations dans les pays d'accueil, que les institutions gouvernementales de ces derniers.

Bien que les trois principales institutions nationales (MCMRE, CCME et Fondation Hassan II pour les MRE) contribuent chacune à son niveau à la gestion des retours de cette tranche prisée, leurs actions et/ou leurs résultats demeurent modestes, en raison d'offres peu souvent élaborées en concertation avec le public concerné, et le plus souvent pensées "de haut en bas".

Les approches inverses, dites ascendantes ou "bottom-up" en vogue du côté asiatique, seraient bien plus bénéfiques, surtout si elles seront accompagnées de la mise en évidence du gain, pour chacun des publics visés, et que ce dernier soit proportionnel aux enjeux de la fuite des cerveaux. De plus, pour limiter les conséquences fâcheuses de cette fuite, le Maroc est appelé à améliorer son environnement professionnel, économique et social et le rendre compétitif, eu égard aux facteurs d'attraction existant dans les pays développés. Certes, il est dur d'imaginer la possibilité d'une offre égale néanmoins, une offre assez proche (pour ne pas dire similaire) pourrait permettre de bons retours.

Ainsi, devant cette tendance irréversible, beaucoup reste encore à imaginer, tel par exemple l'instauration de mécanismes et outils au service des flux de migrants qualifiés pour qu'ils deviennent synonyme de richesse mutuelle (pour les pays d'accueil et d'origine surtout que l'un comme l'autre, ont des moyens différents certes, mais complémentaires pour gérer et agir sur ce type particulier de flux migratoire "porteur").

En effet, à l'échelle mondiale, comme nous l'avons signalé dans la sous-section précédente, et comme le notent Cervantes M. et Guellec D., (2002), dans leur article pour le bimensuel « L'Observateur de l'OCDE », il est de plus en plus reconnu que les émigrés hautement qualifiés participent à la croissance économique et au progrès de leur pays d'accueil, surtout dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des compétences entrepreneuriales, comme le montrent tous les gagnants de prix Nobel américains nés à l'étranger ou les créateurs d'entreprises de haute technologie (eBay, Intel, et autres start-up à succès).

Les deux experts précités, soulignent par ailleurs que les « entrepreneurs de retour » au pays peuvent également apporter : une expérience précieuse du management, un accès à divers types de réseaux mondiaux (commerciaux, scientifiques,…) et même des capitaux à investir dans certains cas.

Enfin, ces deux économistes, –chargés (depuis 1995) auprès de l'OCDE de conseiller les (34) pays membres de l'Organisation et les pays émergents sur leurs politiques en matière de science, de technologie et d'innovation– concluent par quelques recommandations, à savoir : pour qu'un pays soit attractif pour les émigrés hautement qualifiés, la meilleure stratégie consiste à développer des pôles d'excellence pour la recherche scientifique et à créer un climat favorable au développement de l'innovation technique et à la création d'entreprises.

4.2 Gestion du retour au Maroc: vers un entrepreneuriat innovant

Comme nous l'avons souligné dans le second chapitre, le Maroc a réalisé des avancées significatives en consolidant davantage son système national d'innovation, et qui se sont traduites concrètement par la mise en oeuvre de plusieurs projets (Technopôles, mise en réseau des acteurs d'innovation locaux –dont les universités– et financements ciblés, entre autres). Ceci, dans l'optique de baliser le terrain en termes d'infrastructure, de structures et de mesures préalables et permettre -in fine- les prérequis à une gestion améliorant les retours des potentialités entrepreneuriales et scientifiques expatriées.

Mais, l'efficacité des efforts semble être limitée par une sorte de carence motivationnelle chez les chercheurs nationaux, en l'absence d'un soutien à la « culture du risque » dans l'université et par les institutions, y compris celles financières. Ce qui découle en partie de la faible valorisation économique des connaissances qui reste loin des préoccupations immédiates des chercheurs universitaires qui investissent leur temps et leur savoir dans la recherche fondamentale.

Au Maroc, les porteurs de projets (dont ceux MRE) souffrent de la rareté ou l'inadéquation des moyens et aides mobilisables en faveur de leurs aspirations et objectifs, parfois grandioses ou novateurs. Ils peinent à trouver des financements nécessaires ou à la hauteur des exigences des projets ambitieux qu'ils tentent par moment de mener dans un environnement plutôt conservateur, pour ne pas dire généralement réticent au changement et à l'originalité, surtout quand il est question d'investissements financiers.

Comment développe-t-on la science, l'innovation et l'entrepreneuriat ? Le contexte entrepreneurial marocain valorise-t-il le potentiel novateur chez les porteurs de projets ? Les compétences marocaines expatriées peuvent-elles induire un changement des habitudes entrepreneuriales au Maroc ? Telles sont quelques-unes des interrogations auxquelles, la sous-section suivante vise à apporter des éléments de réponse.

4.2.1 Entrepreneuriat, Innovation et Création de valeur ajoutée.

La créativité, parent pauvre du système éducatif marocain, est le dénominateur commun entre innovation et entrepreneuriat. Elle stimule l'économie et enrichie la production, et peut les restructurer à travers des modes d'organisations ou procédés de fabrication novateurs, pour donner lieu à de nouveaux produits et services. L'innovation découle et s'incite tant par les technologies issues de la recherche scientifique que par les entreprises qui élaborent ces mêmes technologies, de telle sorte qu'elles puissent trouver des débouchés sur le marché et assurer un retour sur l'investissement consenti pour la recherche.

De plus, il est intéressant de noter que ce sont les entreprises néo-créées et les petites et moyennes entreprises qui génèrent le plus d'emplois, tandis que les grandes entreprises en suppriment généralement. Et bien que le tissu économique marocain soit essentiellement constitué de PME, ces dernières, faute de niveau de qualification suffisant ou adéquat et de

moyens mais aussi, de goût du risque (et d'esprit d'entreprise) se confinent majoritairement dans des activités peu créatives, synonyme de rentabilité limitée et de faible valeur ajoutée. La tendance inverse existe mais reste minoritaire.

La Commission Européenne, dès le début de ce siècle, avait fait de l'entrepreneuriat un de ses vecteurs principaux pour atteindre les objectifs relevant de la stratégie Lisbonne pour 2010, fixés en 2002, à savoir un environnement favorable au démarrage et au développement des entreprises (Commission européenne, 2003).

Il convient de revenir sur quelques bases théoriques pour mettre en évidence les principes qui régissent la réflexion sur la problématique que nous traitons ici.

Au coeur de l'acte d'entreprendre, se trouve l'entrepreneur qui, est considéré comme un preneur de risque puisqu'il investit son argent, il achète une matière première à un prix certain pour la transformer et la revendre à un prix incertain, selon Cantillon. Autrement dit, il saisit une opportunité en vue de parvenir à un profit qui compense, outre les efforts consentis, les risques encourus. Say a distingué l'entrepreneur du capitaliste en l'associant à l'innovation de par sa fonction d'agent du changement.(Cantillon 1755 ; Say 1803 ; cités par Coster[152], 2003). En effet, l'innovation ou l'exécution de nouvelles combinaisons est portée par ce vecteur du changement, qu'est l'entrepreneur, dans le cadre de la transformation dont parle Cantillon.

L'aspect innovateur de l'entrepreneur a par ailleurs été souligné par Schumpeter (1928), lui-même, qui considère que « l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise… ». Sa définition de l'innovation ne peut se séparer de l'entrepreneur qu'il qualifie (sept ans plutard) de stimulus du progrès technique. L'approche schumpetérienne souligne la fonction de cet acteur du changement qui serait un "fournisseur" de nouvelles combinaisons des moyens de production. Ces dernières correspondent, selon cet économiste autrichien, à cinq situations distinctes[153] : la fabrication d'un bien nouveau, l'introduction d'une méthode de production nouvelle, la conquête d'un nouveau débouché, la maîtrise d'une source nouvelle de matière première et l'implémentation d'une nouvelle organisation de la production.

D'autre part, Schumpeter fait de l'innovation et de l'entrepreneuriat des synonymes en soulignant que ne peuvent prétendre à l'appellation d'"entrepreneur" que les personnes (faisant preuve d'initiative et de volonté et) aptes à innover. Il différencie l'innovation de l'invention, qui n'est pas forcément un processus motivé par le progrès économique. Les techniques qu'elle développe, sont (examinées en vue d'être acquises puis) recombinées par l'entrepreneur (innovateur) qui les "fait valoir" ou exploite de telle sorte à pouvoir en tirer bénéfice. Schumpeter aurait noté par ailleurs –comme rapporté par Tounes (2002)– qu'il existe deux types d'entrepreneur : les innovateurs et puis les imitateurs (qui vont au-delà de la "simple" copie). Ces derniers reprennent l'innovation des premiers, les ajustent et les adaptent à leur marché cible.

---

[152] COSTER, M., (2003), « Cadres et entrepreneuriat : mythes et réalités », *Les cahiers du GDR Cadres,* no. : 2003-3, p. : 7-18.
[153] TOUNES, A., (2002), « L'entrepreneur: l'odyssée d'un concept », IAE de Rouen, CREGO, *Cahier de recherche* no. : 03-73, visible sur : http://www.entrepreneuriat.auf.org/IMG/pdf/03-73.pdf

Ainsi, si les migrants marocains qualifiés de l'enseignement supérieur, Français par exemple, (via un retour –même temporaire– du type "retour innovateur" de Cerase) nous paraissent les plus à même d'être vecteurs du changement par la nature de leur entrepreneuriat au pays d'origine, c'est du fait que ces migrants hautement qualifiés, sont susceptibles d'avoir les qualités requises pour être l'un ou l'autre des deux catégories d'entrepreneurs précités et relever le chalenge de la voie entrepreneuriale au Maroc, par leur état d'esprit renouvelé via l'expatriation. Et par conséquent, assurer le transfert et la recombinaison adéquate des moyens de production et techniques scientifiques (ou inventions) développées dans les pays d'accueil, pour transformer ainsi, la réalité économique marocaine (par leurs innovations).

La motivation derrière la prise de risque associée à l'acte d'entreprendre est proportionnelle au degré d'innovation dans le projet porté par l'entrepreneur. En effet, le résultat du processus d'innovation, et de réflexion créative, –qui résulte donc de la combinaison efficiente de deux ou plusieurs idées, domaines ou "mindset" (façon de penser) n'ayant pas été combinés– peut octroyer des gains substantiels récompensant le courage de l'entrepreneur, notamment via la situation de monopole légitime que ce résultat permet surtout, s'il est sujet à une protection contre la contre-façon de type dépôt de brevet, par exemple.

Il s'agit donc de s'accaparer par l'innovation d'un sérieux avantage compétitif qui s'inscrit dans la durée. Cela n'est pas sans stimuler croissance économique et progrès technologique qui bénéficient à toutes les parties prenantes (le migrant qualifié entrepreneur/innovateur, son pays d'origine et son pays d'accueil, et en particulier dans le cas d'une migration circulaire).

Force est de constater, par ailleurs, que la compétitivité économique repose d'abord sur la capacité des entreprises à diversifier et pérenniser leurs portefeuilles d'activités en développant leur savoir-faire et en investissant dans la R&D (à la recherche de combinaisons optimales) dans le but de déboucher vers une innovation à forte valeur ajoutée, gage de compétitivité. Ceci, pour éviter une concurrence "rudimentaire" et peu profitable, qui ne serait axée que sur les prix et les coûts.

En somme, la viabilité économique de toute entreprise qui se veut innovante dépend de sa capacité à offrir, à intervalles réguliers, de nouveaux produits et services. La compétitivité par les prix reste certes, un enjeu majeur, y compris là où prédominent les activités à haute valeur ajoutée. Mais, la vocation première de l'entreprise innovante est d'abord d'arriver en pole position par son avancée technologique, de préserver son leadership, de réduire le "time to market" (être la première à introduire une nouveauté sur le marché pour prétendre à une prime de risque à travers un prix plus élevé), et de tabler sur la qualité et l'exclusivité, entre autres.

4.2.2 L'entreprise innovante

Depuis les années quatre-vingt-dix, et comme le souligne Haddad (2010), la création d'entreprises innovantes a fait l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux chercheurs, tels que Johannisson (1998), Pirnay et al (2003), Peters et al. (2004), puis Moreau (2005), entre autres. Ceci, en raison de la complexité du processus consistant à transformer une opportunité en entreprise.

En effet, repérer une opportunité d'affaires, saisir cette occasion et l'exploiter pour créer de la valeur, sont les trois phases caractéristiques du processus entrepreneurial accompagnant la création d'une jeune entreprise innovante, d'après William BYGRAVE et Charles HOFER (1991). Cette description a été enrichie et complétée par Marchesnay (2002), pour qui la démarche conduisant au développement de ce type de société est un processus[154] dynamique, interactif, heuristique, finalisé autour d'une vision, ouvert sur son environnement et créateur de valeur.

Définir ce que c'est qu'une entreprise innovante, n'est pas évident, notamment si on tient compte des nombreuses approches dans la littérature managériale, qui souvent l'assimilent à l'entreprise technologique ignorant ainsi, les autres formes d'innovations comme celles dans les services ou au niveau des "business models" (modèles économiques d'entreprise), etc. Néanmoins, si l'on considère que toute innovation est basée sur une invention, on peut effectivement dire que c'est une entreprise fondée sur le la recherche scientifique et technique et le développement technologique.

Ainsi, et comme le précise Cécile AYERBE[155], les projets de création d'entreprise innovante, selon la nature de l'activité, concernent généralement : la création et le lancement d'un produit basé, soit sur une amélioration de l'offre (autrement dit, une offre de continuité ou de différentiation, donnant lieu à une innovation de nature incrémentale), soit sur une offre de rupture (par des modifications plus radicales et menant à une innovation de rupture) ; les prestations de services utilisant des solutions technologiques avancées ; et enfin, les activités de recherche mettant en oeuvre une technologie de pointe, des savoir-faire d'excellence ou des équipements rares, selon Franck MOREAU et Michel BERNASCONI (2004).

L'entreprise innovante puise ses matières premières et son inspiration aussi bien dans les nouveaux secteurs que dans les milieux scientifiques et cherche ses sources de financement par des circuits spécialisés (experts financiers de type Business angels ou capitaux-risqueurs, etc.) capables de mobiliser les fonds conséquents qu'elle peut nécessiter. Elle choisit volontairement de faire face à la double incertitude économique qui découle tant de la « technique et/ou technologie » sur laquelle elle choisit de s'appuyer que sur le potentiel « concurrentiel » qu'elle en attend, d'après Albert Ph. et Mougenot Ph. (1988).

Par ailleurs, Gunnar HEDLUND (1994) a différencié entre ce type de sociétés (innovantes) et celles traditionnelles, notant que les premières sont bien plus en mesure de s'adapter aux changements et à l'imprévu que les secondes, du fait que les objectifs rationnels que se fixent ces dernières sont liés à un environnement qu'elles supposent ou considèrent stable. Albert Ph. (2000) a corroboré cette différenciation, en faisant du degré de (prise de risque ou) d'exposition à l'incertitude, le critère de distinction entre les entreprises traditionnelles d'une part, et celles innovantes d'autre part.

Ces dernières se démarquent également par certaines spécificités, comme la forte dépendance de moyens et de ressources conséquentes en particulier, celles technologiques et cognitives.

---

[154] MARCHESNAY, M. (2002), « Pour une approche entrepreneuriale de la dynamique ressources-compétences essai de praxéologie », *ADREG* (ed.), p.: 128, sur : http://web.hec.ca/airepme/images/File/Livres/adreg_MM.pdf

[155] AYERBE C., (2009), « Création et croissance des jeunes entreprises innovantes », en collaboration avec M. Bernasconi, in Stratégies de Croissance, O. Meier coord., *Dunod*, pp. : 10-18

Elles sont également confrontées à de grandes contraintes, quant à la conception et la mise sur le marché de leurs produits ou services –et dont l'élaboration fait par ailleurs, beaucoup appel au management par équipe, et par projet, ainsi qu'à divers types de partenariats (scientifiques, privé-public, etc.)– comme le relatent différents auteurs, dont Benavent et Verstraete, ou encore Bernasconi et Monsted, (2000).

Ce qui distingue l'entreprise innovante, ne se limite pas aux aspects caractérisant (l'acte ou) le processus entrepreneurial menant à sa création et son développement mais, provient aussi de son (auteur ou) fondateur, en l'occurrence l'entrepreneur innovant. Au sens Schumpétérien, la motivation pour une réalisation de bénéfices supplémentaires fait de l'entrepreneur une personne capable de remettre en cause l'évidence. C'est là, une des caractéristiques clés de l'entrepreneur innovateur de Schumpeter, qui est entre autres, audacieux et ambitieux. Ce qui lui permet d'introduire des innovations en dépit, de la résistance sociale et du scepticisme.

Loin d'être une rente ou un gain en capital, le profit, principal moteur de la création de l'entreprise, représente la valeur générée par l'entrepreneur en innovant. Ce dernier se confronte nécessairement –dans sa quête d'exploitation optimale et opportune des inventions ou avancées scientifiques aux fins d'aboutir à une offre à forte valeur ajoutée sur le marché– à des entraves ou complications impondérables. L'entrepreneur est ainsi, par essence, un preneur de risque, comme signalé.

Delà, le pari économique de l'entrepreneur entraîne plusieurs défis, aussi bien administratif, que financier et juridique, mais aussi, ceux liés à l'innovation elle-même et à sa recherche et développement, entre autres. Il est question de tellement de challenges aussi cruciaux, les uns que les autres, capables tant de l'amener à s'enrichir, qu'à le conduire vers sa ruine, s'il ne les relève pas.

- **L'entreprise innovante et la gestion du risque entrepreneurial.**

La création d'une société innovante est une aventure qui ne peut qu'être risquée, mais ses risques sont proportionnels aussi bien à l'innovation portée qu'aux gains et avantages qu'elle est susceptible de générer. Le risque entrepreneurial découle évidemment de ce climat d'incertitude dans laquelle "baigne" chaque projet, fut-il innovant ou non. Le succès des projets innovants découle de la bonne gestion des risques liés à l'innovation. Cette gestion s'avère tout aussi décisive que la nature du projet porté par l'entreprise, si non plus.

Afin de mieux appréhender le processus complexe de l'innovation et ses risques, il convient de s'arrêter sur ses éléments constitutifs, à savoir le type et l'intensité de l'innovation visée, puis son cycle de vie.

L'innovation peut concerner tant les procédés de production, de vente, et de management ; que la modernisation et l'amélioration des rendements ou des équipements ; ou encore le perfectionnement, voire la création de biens ou produits et services (associés) nouveaux.

Il peut s'agir de "simples" améliorations permettant de proposer une offre différente de la concurrence, ou bien de transition bien plus radicale via la mise sur le marché de produits et

services totalement novateurs. Du degré et de l'intensité de l'innovation dépend l'ampleur des risques qui lui sont associés. Lesquels sont plus fréquents dans les projets d'innovation de type procédés et/ou produits, du fait qu'ils incorporent généralement beaucoup d'actifs immatériels (veille informationnelle, acquisition de licences ou brevets, etc.)

Les projets innovants ont un cycle de vie qui se décline en quatre périodes. Depuis l'amont du processus d'innovation via la R&D –enclenché par l'étude de faisabilité et appuyé plutard par une "proof of concept" qu'est la démonstration ou le prototype– menant au début de la production de l'offre innovante (de continuité ou de rupture)– ; puis son introduction par une précommercialisation suivie de son industrialisation et sa mise sur le marché ; en passant par la phase de croissance de ce produit ; et enfin celle de maturité, à savoir la saturation du marché, puis le déclin de l'innovation par sa standardisation progressive jusqu'à ce qu'elle "sombre dans la banalité".

Les risques entrepreneuriaux accompagnent le cycle de vie d'un projet innovant, et ce n'est qu'au cours de sa période de croissance (bien que souvent courte) que le degré du risque technologique tend vers zéro et celui commercial s'affaiblit pour ne reprendre de l'ampleur qu'au fur et à mesure que le retour ou les réactions des concurrents s'accentuent.

La bonne gestion d'un projet innovant tient au juste dosage entre la protection (de l'idée au produit) d'une part, et à la maîtrise de la communication d'autre part. Elle découle aussi de l'aptitude à anticiper les points d'inflexion du cycle de vie de l'innovation, de telle sorte à allonger sa durée par des incrémentations. Il importe de souligner que c'est du contrôle et de la pertinence de l'information au sein de l'équipe projet et en particulier sa communication externe –vu son environnement dynamique et concurrentiel– que dépend la réussite de l'entreprise innovante.

En somme, le succès d'une innovation nécessite de considérer toute une série de variables associées aussi bien à l'environnement concurrentiel et réglementaire, qu'à l'approvisionnement (fournisseurs) et à la commercialisation (réseaux de distribution, attentes et feedback des clients vis-à-vis) de son produit, … comme l'observent Porter (1980), puis Tidd, Bessant & Pavitt (2005).

Quant au calcul des risques liés à ces éléments, il est loin d'être aisé ou pratique. En revanche, l'étude du potentiel de réussite –que traduisent souvent les business plans– des projets de création de ce type de sociétés, est primordiale. Par ailleurs, il importe de signaler que les aléas ou défaillances associés à la gestion de l'innovation, ont des retombées bien plus néfastes sur la continuité de leur initiateur que les risques inhérents aux projets innovants eux-mêmes (le projet pourra être mené à terme par un autre entrepreneur/innovateur et aboutir à l'innovation –in fine– moyennant une gestion améliorée).

Les risques associés à l'innovation, à l'entrepreneur et à sa structure entrepreneuriale

La taille de l'entreprise créée ou plutôt de son organisation, joue un rôle non négligeable quant à l'appréciation de l'étendue des risques entrepreneuriaux corolaires à l'innovation. En

effet, à l'échelle d'une petite ou moyenne entreprise, le niveau des risques augmente et ne se confine plus à ceux relevant du processus d'innovation, mais s'étendent pour inclure ceux propres à l'entrepreneur et plus particulièrement ses attributions. Delà, il devient lui aussi une entité à risque, comme le font remarquer Beaudoin et St-Pierre (1999). Cela est dû au degré de liberté dont dispose cet acteur principal dans l'exercice de son rôle, qui est plus large que dans le cas d'une grande entreprise, et ne se réduit pas à la supervision de la qualité, du coût et des délais.

D'autre part, Stephen R.T. (1998) note que les projets exécutés séparément de l'organisation principale, par des équipes restreintes d'experts, sont ceux qui présentent le moins de risques d'échec. Ceci, pour dire que plus l'équipe projet est large et l'organisation étendue et plus l'efficience des échanges –que ce soit la collaboration ou la coordination– baisse et les risques de défaillance augmentent. Si de plus, les connaissances en management des hommes de l'entrepreneur dirigeant cette organisation sont faibles, cela ne pourra qu'aggraver ces risques.

Pour ce qui est des risques commerciaux et technologiques, ils augmentent aussi en fonction de la teneur du projet d'innovation en technologie (sujette à une obsolescence rapide). Ce qui exige une gestion plus vigilante (eu égard notamment, aux délais tant pour le développement que le lancement) face à la concurrence et aux éventuels freins (comme ceux logistiques -liés à l'approvisionnement- ou réglementaires, voire sociaux, etc.) à l'introduction rapide et réussie sur le marché qui reste critique et déterminante pour garantir le succès du projet d'innovation et la poursuite de son cycle.

Les risques associés au financement de l'entreprise, sont élevés surtout en amont de sa création et en aval de son projet d'innovation principale, respectivement sa constitution et le lancement de son innovation majeure. Outre les risques financiers, s'ajoutent ceux juridiques qui sont généralement liés à l'absence d'une stratégie de protection maîtrisée de l'innovation. Ce manquement augmente certainement ce type de risques.

Ainsi, et après ce rapide survol des différents types de risques entrepreneuriaux qui guettent l'entreprise innovante et son promoteur. Mais aussi, suite à nos précisions se rapportant aussi bien au processus d'innovation qu'à son initiateur (en l'occurrence l'entrepreneur/innovateur) dans le cadre de cette sous-section et qui s'ajoutent à celles parsemant les parties précédentes de notre thèse. L'on peut vraisemblablement dire –partant du fait qu'entreprendre des projets d'innovation, n'est pas une mince affaire, et vu que la voie entrepreneuriale est déjà peu évidente au Maroc– que le profil des meneurs de projets innovants (donc plus complexes) qui doivent disposer de qualités et connaissances spécifiques (outre un "goût prononcé pour le risque" et une perception des enjeux justifiant les divers risques liés à ces projets), nous paraît plus correspondre à un profil migrant -que "sédentaire"- et plus précisément à celui d'expatriés accoutumés au changement et à la persévérance, ayant affronté divers obstacles chez eux et dans les pays d'accueil avec succès, jusqu'à atteindre le "statut" de migrant hautement qualifié. Une habitude à surmonter les obstacles qui peut avoir forgé en eux, les qualités requises pour conduire et gérer ces projets plus complexes.

Et comme le caractère novateur de ces projets au Maroc est le seul garant d'une plus grande valeur ajoutée dans ce pays et le catalyseur capable d'insuffler le changement dans son tissu entrepreneurial, nécessaire à son émergence économique et scientifique, il est capital que le gouvernement marocain, par un appui stratégique et un soutien financier adéquat, transforme cette thèse plausible en réalité.

Dans le point suivant, nous essayerons de renseigner sur la gestion de l'entrepreneuriat et l'innovation dans le contexte Marocain et de résumer ce que seraient les facteurs clés de succès et/ou d'échec de l'entreprise innovante dans ce pays.

4.2.3 L'entrepreneuriat et l'innovation au Maroc

L'essor de l'entrepreneuriat contemporain au Maroc coïncide avec le début des privatisations annoncées en 1988 et initiées depuis 1993.

Ceci s'inscrit d'une part, dans la continuité des mesures libérales prises par le pays au début de la décennie quatre-vingt (et l'abandon progressif des mesures économiques et douanières assez protectionnistes qui prévalaient depuis l'indépendance et protégeaient de manière plutôt efficace le marché intérieur contre la concurrence étrangère) et fait suite d'autre part, aux efforts des pouvoirs publics en matière de redressement et de mise à niveau, des structures économiques et institutionnelles marocaines, par bon nombre de réformes et de projets de modernisation (dont ceux que nous avons cités en première partie). Au terme de ces derniers, et en vue d'accompagner ce désengagement étatique et cette ouverture, le secteur privé national lui aussi, a été sollicité pour investir et assurer progressivement la relève, et notamment en matière d'embauche, vu que l'Etat marocain –qui était jusqu'à la fin des années soixante-dix, le principal fournisseur d'emplois, en créant toujours plus d'entreprises publiques et en multipliant la taille de son administration, mais au prix d'une forte dépendance des prêts étrangers– avait cessé d'être l'Etat-providence, contraint par le FMI et la Banque mondiale (la BIRD) à adopter -in fine- sous la pression de cette dette étrangère, une politique de rigueur et des mesures d'austérité (avec de lourdes conséquences sociales) via le programme d'ajustement structurel qui s'étala de 1983 à 1992.

Bien que l'entrepreneuriat marocain ait évolué, le long de ces deux dernières décennies, il demeure cependant, non seulement méconnu dans le sillage des données disponibles mais aussi, peu associé à la littérature sur le management et la conduite de projet. Dans la perspective de renseigner sur cette activité difficile (l'aboutissement des projets de création n'étant pas toujours assuré), nous essayerons dans un premier temps de tracer un bref aperçu sur ce "phénomène naissant" conjugué à l'innovation dans le contexte marocain.

Dans un second temps, notre attention se focalisera sur les principales limites ou goulots d'étranglement de ce processus de création d'activité(s) –et d'emploi déjà pour son initiateur, le plus souvent– pouvant certainement être "boosté" ou amplifié tant par des connaissances et valeurs entrepreneuriales que par un vivier qualitatif de candidats à l'entrepreneuriat au Maroc "rapatriables" ou revenant de l'autre rive de la méditerranée.

▪ Entrepreneuriat : un axe de développement au Maroc

Au Maroc, l'entrepreneuriat contemporain (impliquant une certaine culture managériale et la maîtrise de quelques connaissances et techniques) est un concept qui demeure récent. En effet, le profil de l'entrepreneur marocain, jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, ne correspond généralement pas à ce que Saïd TANGEAOUI (1993) désigne par « entrepreneur "lettré[156]" ». Cet entrepreneur s'était imprégné de valeurs, règles et pensées héritées de cette époque de l'Etat-providence postcoloniale, où il était conforté par le protectionnisme qui prévalait, guidé par un sens aigu de la prudence, il avait pris l'habitude de privilégier une économie de rente en investissant dans des secteurs à rentabilité modérée mais quasiment sans risque (le commerce, mais aussi l'immobilier, par exemple), ce qui n'a permis l'émergence d'aucune tendance entrepreneuriale remarquable pendant cette période. Ce n'est que sous l'effet de la mondialisation et d'une ouverture de plus en plus prononcée du marché intérieur à la concurrence étrangère, marquant la fin du siècle précédent, que la prise de conscience de la notion de compétitivité internationale, et du concept de risque de déclin qui menace une large part des PME composant le tissu économique marocain (faute de qualité et d'innovation), ont commencé à se faire sentir et à prendre du sens dans la mentalité des acteurs de cette économie entraînée vers plus de libéralisme.

Selon André ADAM[157], l'économie moderne en occident fut créée par l'entrepreneur capitaliste. Il observe que le Maroc, n'ayant pas opté pour le socialisme, devait avoir sa propre classe capitaliste pour la substituer aux étrangers, sauf que la classe des hauts fonctionnaires, comme la bourgeoisie marocaine, n'avait pas assuré cette fonction comme espéré. Bien que forte d'une vieille tradition du négoce, adaptée aux techniques commerciales modernes, elle ne s'est pourtant -quasiment- pas aventurée dans l'investissement industriel pourtant fort créateur de richesses mais risqué et synonyme d'investissement à long terme.

Être entrepreneur c'est disposer de compétences transversales et cela passe bien sûr par l'enseignement. Mais, c'est aussi un état d'esprit qui requiert des expériences et une éducation particulaire encourageant le profit, qui souvent était compris -à tort- comme "l'appât" du gain dans des conseils (ou des interprétations) peu éclairés des ainés qui tendaient à diaboliser le capitalisme et à vouloir l'opposer aux préceptes (moraux/religieux) islamiques qui imprègnent à des degrés différents, l'essentiel des marocains. Alors même que ces préceptes incitent bel et bien au travail et à la réalisation de bénéfices avec bien sûr, sérieux et ligne de conduite (ce qui correspond aux concepts modernes de fidélisation et d'image de marque).

Ceci dit, il semble que plus le niveau d'éducation et de qualification s'élève et que l'on avance dans l'échelle sociale marocaine, et plus la maîtrise des connaissances, préceptes, leur interprétation, et la qualité des perceptions augmentent (y compris celles des opportunités d'affaires et du bien-fondé du risque, compte tenu de l'ampleur du gain escompté).

[156] TANGEAOUI, S., (1993), « Les entrepreneurs marocains : pouvoir, société et modernité », Paris, *Karthala*, 1993, p.: 9.
[157] Cité in BOUSLIKHANE, A., MAJDOULINE, I. (2006), « Regards sur l'enseignement de l'entrepreneuriat au Maroc », Recueil de travaux, Workshops "*Pratiques entrepreneuriales*". http://www.p-entrepreneuriat.com

A partir des années quatre-vingt-dix, le Maroc à travers ses réformes, –et celles qui lui avaient été imposées– est parvenu à relancer sa croissance et à revenir sur les rails du développement au point où il aspire aujourd'hui avec confiance à l'émergence économique et scientifique. Ceci reste cependant, tributaire de sa capacité à améliorer davantage l'environnement des affaires et à impulser une véritable dynamique entrepreneuriale d'un nouveau genre (prônant l'innovation pour que le tissu productif national puisse être compétitif, qu'il perdure face à la concurrence internationale et soit créateur de forte valeur ajoutée pour atteindre le niveau de développement ambitionné).

D'autant plus que les pouvoirs publics marocains admettent que l'entrepreneuriat constitue un instrument efficace non seulement pour créer des emplois et augmenter la productivité et la compétitivité, mais aussi pour lutter contre la pauvreté et réaliser une certaine justice sociale puisqu'il aide certains segments de la population à se prendre en charge et à se valoriser.

Le Maroc dispose d'un vivier d'entrepreneurs potentiels disposés à contribuer au développement national. Et selon une enquête[158] menée par Guerraoui et Affaya (2009), qui a été conduite auprès de cent entreprises marocaines, la principale motivation qui explique le choix du statut "Entrepreneur" est la recherche de l'autonomie professionnelle et de la liberté d'agir pour 39% de leurs sondés. Ces auteurs notent, qu'il s'agit là d'"une des grandes mutations sociologiques et culturelles de l'entrepreneuriat au Maroc". Autrement dit, si ces dirigeants d'entreprise ont emprunté la voie entrepreneuriale, c'est du fait des circonstances actuelles -que ces questionnés jugent- favorables au développement du secteur privé au Maroc et non en raison d'une incapacité à devenir fonctionnaire de l'Etat (puisque cette dernière réponse ne concerne que deux dirigeants sur les cent interrogés).

Cette même enquête a souligné deux facteurs essentiels à la réussite de l'entrepreneur, que sont : outre son niveau de formation, une expérience dans le secteur où il compte mener son activité. Et, le financement initial que requiert le lancement de son entreprise. Cette réussite est aussi fonction du caractère décidé de l'entrepreneur et du soutien de ses proches.

- **Un environnement favorable**

Il est clair que le cadre des affaires au pays et son adéquation à la création d'entreprises sont décisifs. Il en va du succès du secteur entrepreneurial et son développement.

L'instauration de mesures destinées à promouvoir l'entrepreneuriat et à encourager l'esprit d'entreprendre, contribue grandement à ce succès. Cela relève néanmoins du challenge pour le gouvernement, étant donné que la création d'un climat propice à la naissance d'entreprise particulièrement innovante, exige un ensemble de mesures distinctes (allant de la réforme du système éducatif à l'incitation fiscale, en passant par les investissements en infrastructure).

Ce défi d'aide à l'apparition et à la continuité de l'activité de jeunes entreprises, doit être relevé par les institutions marocaines en créant un contexte macroéconomique stable,

[158] GUERRAOUI D et AFFAYA N (2009), « L'élite économique marocaine, Etude sur la nouvelle génération d'entrepreneur », Edition *L'Harmattan,* Paris.

s'appuyant entre autres, sur des politiques monétaires et budgétaires saines. D'ailleurs, au début de ce siècle, une conférence[159] de l'OCDE réunissant les Ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME) sur la problématique de la promotion de l'entrepreneuriat et des PME innovantes, faisait ressortir dans un rapport de synthèses d'interventions, un éventail de dispositifs structurels à cette fin. Ce dernier couvrait aussi bien l'élaboration de politiques concertées et de concurrence justes et transparentes, tout comme doit l'être le marché du travail national, lequel doit avoir comme caractéristiques souplesse et dynamisme. A ceci, s'ajoute l'ouverture du pays sur les marchés internationaux et une libéralisation des marchés financiers. Les dispositifs précités représentent autant d'éléments favorables à l'atteinte du résultat visé.

Dans ce sens, il apparait –tout comme le révèleront nos résultats d'enquête, dans la partie suivante– que l'essentiel des attentes des porteurs de projet concerne d'une part, la levée d'obstacles majeurs au développement de l'entrepreneuriat (tels les lenteurs administratives, menant souvent à la corruption), et l'appui technique et financier, via l'encadrement et le suivi de ces jeunes entrepreneurs d'autre part. Ce qui nécessite la mise en place d'une politique publique coordonnée et concertée comme signalé, faisant collaborer tous les partenaires et acteurs associés à la création d'entreprises et leur accompagnement.

L'environnement socioéconomique a une influence avérée sur le développement des initiatives visant à concrétiser des projets d'entreprise (dont ceux à caractère innovant). Toutefois, les entrepreneurs et notamment ceux souhaitant innover, rencontrent de nombreux obstacles entravant cette concrétisation et l'aboutissement de leurs démarches entrepreneuriales.

Aussi, et à la lumière des éléments précités, nous essayons dans le point suivant de présenter les principales difficultés qui croisent le chemin des entrepreneurs innovateurs au Maroc.

▪ L'Entrepreneuriat marocain et ses goulots d'étranglement

Notons tout d'abord –comme le fait ressortir un rapport[160] du groupe de travail « Innovation et Entrepreneuriat », par Frédéric BEDIN et Caroline MISCHLER (2010) à l'attention du ministère français de l'industrie– que les opportunités entrepreneuriales les plus prometteuses se trouvent essentiellement dans les domaines technologiques d'avenir, et en particulier les biotechnologies et les nanotechnologies (secteurs qui réclament cependant, des ressources initiales conséquentes), et puis ceux des technologies de l'information (où les moyens nécessaires au lancement de projets innovants sont bien plus accessibles), ainsi que dans la convergence de ces technologies. Mais aussi, dans l'évolution des usages, y compris dans les secteurs traditionnels, et dans les réponses apportées tant aux attentes des clients –aidé en cela

[159] OCDE, (2004), « Encourager l'entreprenariat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée », colloque, "2ème conférence de l'OCDE des ministres en charge des petites et moyennes entreprises sur le thème : "Promouvoir l'entreprenariat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée", *OCDE*, Istanbul, du 3 au 5 juin 04. http://www.oecd.org/fr/industrie/pme/31946162.pdf

[160] BEDIN F. et MISCHLER C., (2010), « Rapport du groupe de travail Innovation et Entrepreneuriat » pour les Etats Généraux de l'Industrie, (devenus Conférence nationale de l'industrie), à l'intention du Ministère français de l'Economie des finances et de l'industrie, http://www.donnerenviedentreprendre.com/documentation/spip.php?article347

par les "utilisateurs pilotes"[161](pour reprendre ainsi l'expression d'Eric VON HIPPEL)– qu'aux grands enjeux sociétaux.

Si l'innovation n'arrive pas à voler de toutes ses ailes au Maroc, cela tient à la concomitance de plusieurs facteurs, parmi lesquels : la faiblesse aussi bien du nombre de projets et de brevets (y compris ceux déposés par les universités marocaines) que des investissements tant privés que publics en recherche et développement et celle des financements des entreprises innovantes. Ces faiblesses donnent lieu à des projets innovants de faible valeur ajoutée et un retour sur investissement très limité. Ces propos concordent avec ceux de Hassan LAAZIRI, directeur général de CDG Capital Private Equity (société pionnière du Capital investissement au Maroc), et qu'il avait avancé dans son intervention mi-mars 2010, à Tunis, lors de la septième conférence FEMIP[162] organisée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Ces défaillances ou résultats ne sont que la conséquence d'un ensemble de contraintes en amont qui réduisent les chances et la performance de l'innovation et vont jusqu'à entraver l'acte même d'entreprendre au Maroc. Nous en listons, ci-après, les principaux, et cela dans l'ordre retenu habituellement par les porteurs de projets (dont ceux que nous avons sondés).

Le financement d'un projet innovant, s'il passe le plus souvent par des fonds propres, c'est que l'asymétrie d'information, existant entre les éventuels bailleurs de fonds et l'entité portant le projet novateur, représente une contrainte de taille quant à l'évaluation des risques projet.

Ainsi, non seulement il est difficile d'évaluer le potentiel de réussite de ce genre de projet, sans une certaine connaissance du secteur et maîtrise de l'information (technique et scientifique propre à l'objet du projet d'innovation), mais en plus, le gap informationnel en question s'aggrave et ne peut être comblé, en raison de la confidentialité qui entoure généralement ce type de projet (et en particulier dans la phase précontractuelle d'étude de ce dernier, en vue de son éventuel financement).

Face à cette asymétrie ou –comme le notent Bénédicte PLANÈS[163] et al. (2002)– « incertitude quant à la rentabilité de l'innovation », à ses chances de succès et à l'aptitude de l'entreprise à assurer le remboursement (et en honorer les échéances), les sociétés de financement ne peuvent que se montrer très réticentes pour la levée des fonds (qui peut s'avérer assez longue, notamment pour un capital d'amorçage). Ceci, compte tenu aussi bien des sommes mises en jeu pour ce type d'investissement que de son mode de financement, à savoir le crédit.

En effet, en cas de réussite de l'innovation, le financement par crédit peut souvent, s'avérer inadapté (peu rentable) pour le financeur, eu égard au fort rendement que permet l'innovation. Et, s'ajoute enfin le fait qu'en cas d'échec, puis de liquidation de l'entreprise, la valeur de la

[161] VON HIPPEL, E. (1988), "The Sources of Innovation", *Oxford University Press*, accessible en ligne sur le site du Massachusetts Institute of Technology (MIT) : http://mit.edu/evhippel/www/sources.htm

[162] La FEMIP ou Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, regroupe l'ensemble des interventions à l'appui du développement socio-économique des pays partenaires de la BEI, que sont l'Algérie, l'Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie (jusqu'en 2011), la Tunisie, et bientôt la Libye. La 7ème édition de cette conférence a eu pour thème : « La recherche-développement et l'innovation : clés d'un développement soutenu et durable en Méditerranée », Tunis, du 14 au 16 mars 2010. La communication de Monsieur LAAZIRI était en ligne sur: http://www.eib.org/attachments/general/events/7th-femip-conference-laaziri.pdf

[163] PLANES B., BARDOS M., AVOUYI-DOVI S. & SEVESTRE P., (février 2002), « Financement des entreprises industrielles innovantes : contraintes financières et risque », *Bulletin de la Banque de France*, no. 98, p.: 68. En ligne sur le site de la banque de France : http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_98_etu_3.pdf

société ne comportera pas l'élément intangible (essentiel) qu'est la composante recherche et développement. Dès lors, rien d'étonnant à ce que le financement des projets innovants soit souvent coûteux, partiel et proportionnel à l'apport du demandeur. Ainsi, par exemple, sur ce dernier point, le fonds[164] marocain "MDM-Invest" pensé pour l'encouragement de l'investissement MRE au Maroc, exige un apport personnel (en devises) de 25% du coût du projet (alors que généralement les banques demandent un apport de 40%).

L'infrastructure : l'offre marocaine en termes d'accueil et de locaux, tant pour les chercheurs (laboratoires et centres de recherche) que pour les porteurs de projets et entreprises innovantes, laisse à désirer. Les performances des nouveaux pôles intégrés que développe le Maroc, à savoir les technopôles, les incubateurs et entreprises en phase de démarrage, sont encore assez limitées. Cela est dû d'abord, à leurs modestes expériences et réalisations en termes de projets réussis. Et ensuite, à la rareté, au manque d'entretien et à la vétusté des équipements et matériels tant dans la plupart des universités que dans les incubateurs.
Et pour cause, la recherche scientifique marocaine est financée presque totalement par des ressources étatiques, qui sont de l'ordre de 0,8% du PIB. A titre de comparaison, pour 2012, elles sont en Algérie de 0,63% du PIB, et de 0,5% en Tunisie (mais, avant la révolution tunisienne, elles étaient de 1,25 % du PIB). Il importe de rappeler que la contribution du secteur privé marocain à la R&D nationale est assez faible (entre le un cinquième et le un dixième, alors que dans un pays émergent comme la Corée du Nord, cette participation du secteur privé dans les efforts de recherche et développement nationaux, y est pour moitié).

Le capital scientifique marocain se caractérise par l'éparpillement de ses ressources et leurs objectifs. Roland WAAST parle d'ailleurs, d'émiettement dans l'oeuvre[165] collective intitulée « Le Maroc scientifique », coéditée avec Mina KLEICHE DRAY (2008) et ayant bénéficié de la collaboration de divers experts et chercheurs de l'IRD, préfacée par l'ex Secrétaire d'État chargé de la recherche scientifique au Maroc, et Secrétaire perpétuel (actuel) de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Pr. Omar FASSI-FEHRI. Ce dernier avait demandé à l'aube de l'an 2000, une évaluation du système de la recherche scientifique marocaine auprès de la direction en charge de la recherche scientifique au sein de l'Union européenne. L'ouvrage précité, publié voici quatre ans, reste relativement récent et rend compte de l'expertise réalisée cinq ans plutôt (de 2002 à mi-2003) au terme d'un état des lieux et une évaluation sur place, puis une restitution dans le cadre d'un atelier national d'envergure par la vingtaine d'experts contributeurs à ce document de référence, et dont les conclusions essentielles traduisent encore certaines réalités actuelles, surtout pour ce qui est du déphasage ou plutôt, ce que nous qualifions de "désynchronisation" entre le monde de la recherche universitaire au Maroc et celui de l'entreprise et ses contraintes (les délais et coûts de production certes, mais aussi les qualités qui peuvent faire la différence sur un marché), par le manque d'échanges et de collaboration associant ses chercheurs et scientifiques aux entrepreneurs ou les amenant à se concerter avec les principaux acteurs et dirigeants de certains départements au seins des sociétés (en particulier, ceux portés sur l'innovation tel le

[164] Fonds de la promotion des investissements des marocains résidant à l'étranger. Présentation du dispositif « MDM INVEST » en ligne sur : http://www.finances.gov.ma/esp_doc/util/file.jsp?iddoc=7191
[165] KLEICHE DRAY M., WAAST R.(eds) et al., préface par FASSI-FEHRI, O., (2008), « Le Maroc scientifique », *Publisud*, Paris, p.: 291. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/doc34-08/010043553.pdf

marketing, et ceux en charge de la conception et du développement de nouveaux produits tel la R&D).

Les conclusions du compte rendu de l'évaluation précitée, soulignent effectivement deux contraintes explicatives de ce déphasage à savoir un manque de repère et une culture de la gratuité.

La première difficulté se situe aussi bien au niveau des ressources humaines, où il est question de manque de visibilité (pour ne pas dire de reconnaissance de la valeur) des chercheurs (émiettés), que sur le plan des ressources matérielles. A ce niveau, les équipements en possession des chercheurs marocains, ne remplissent pas les critères professionnels exigés par les entreprises, lesquelles doutent par ailleurs, de la capacité de ces chercheurs à saisir leurs priorités économiques ou entrepreneuriales.

La seconde difficulté découle d'une certaine culture de la gratuité au Maroc, qui fait que la mise à contribution des chercheurs, si elle survient, ne donne pas lieu nécessairement à rétribution d'une part, et d'autre part la recherche n'est généralement pas guidée par un objectif utilitaire. Au point où l'on peut parfois se demander si la production de ces chercheurs n'est pas orientée uniquement par leur curiosité scientifique, en lieu et place de la recherche de solutions pratiques à des problèmes prioritaires concrets et qui soit commercialisable pour rentabiliser leurs efforts et améliorer par-là leurs conditions de travail et moyens de production (ou leurs infrastructures).

En l'absence d'une stratégie nationale coordonnée, concertée et créatrice de synergies (par des conventions et partenariats,…) entre les équipes de recherche du secteur privé et les laboratoires universitaires qui doivent bénéficier d'une politique de motivation matérielle adéquate et proportionnelle en fonction de leurs résultats (sur la base de priorités scientifiques nationales structurées et d'objectifs alloués qui soient claires) et une approche de valorisation systématique de la recherche et de sa production. Mais aussi, sans une revitalisation du réseau national des chercheurs marocains, basée sur l'encouragement des jeunes chercheurs sur place (dont ceux migrants de retours) et ceux MRE, la situation des fondements tangibles, intangibles et culturels constitutifs de l'infrastructure d'accueil des projets tant de R&D que de création et de développement des jeunes entreprises innovantes au Maroc, ne connaîtra pas le changement notable et nécessaire à l'attraction de ces investissements recelant un fort potentiel économique et scientifique pour l'émergence du pays.

Le cadre juridique : l'innovation peut constituer un actif durable pour l'entreprise, synonyme d'un avantage concurrentiel capital qu'il convient de protéger et pérenniser (jusqu'à 20 ans dans le cas d'un brevet, alors que dans le cas du droit d'auteur, la période peut excéder la durée de vie de ce dernier, jusqu'à 70 ans après sa mort -avant 2006, cette durée post mortem n'était que de 50 ans au Maroc- en matière de droits patrimoniaux).
Comme le rappelle l'institut national français de la propriété industrielle (l'INPI), seule la matérialisation d'une idée ou d'un concept peut être protégée et cela passe généralement –à l'exception d'une protection via le secret (dans de très rares cas)– par quatre options, dont trois types de dépôt : le brevet, si la matérialisation de l'idée est une innovation technique ; les

dessins et modèles, si cette matérialisation est esthétique ; la marque, pour tout signe distinctif du produit ou service qui sera proposé aux clients (y compris sonore ou olfactive) ; ou encore par le droit d'auteur, si le concept se matérialise par une oeuvre artistique ou littéraire.
Les brevets et publications scientifiques servent d'ailleurs, d'indicateur pour juger du niveau de développement de la recherche et de l'innovation dans un pays donné.

Or, la question de la protection de l'innovation s'impose à tout porteur de projet de création d'entreprise (innovante) avant même qu'il n'ait pris contact avec ses futurs partenaires (financiers, commerciaux, industriels,...). Autrement dit, avant la concrétisation du projet. Aussi, la négociation d'un accord de confidentialité ou de non-divulgation en vue de l'échange d'informations avec les futures partenaires ou collaborateurs est indispensable. Mais dans la pratique, cela peut s'avérer moins évident, et notamment dans le contexte marocain.

Par ailleurs, même si les types de protections précitées tendent à être les mêmes, quasiment partout dans le monde, elles ne sont cependant pas appliquées avec la même rigueur selon les pays. Et delà, la perception de leur valeur et de leur coût n'est pas la même.

Il s'agit pour nous de signaler ici, la contrainte liée surtout à la mise en pratique efficiente du cadre juridique marocain qui laisse à désirer (bien qu'il s'inspire souvent de la législation d'autres pays dont celle notamment de la France, et se conforme à bon nombre de lois internationales, parmi lesquelles, celles relevant des accords de l'OMC, autrement dit : l'Organisation mondiale du commerce).
Le cadre juridique marocain en général (qui inclut bien sûr celui des affaires) doit absolument gagner en rigueur, justice et égalité des traitements –quel que soit le statut social de celui qui recourt à ce système judiciaire–, transparence, et qualité/rapidité de l'exécution.

Les compétences : évoquer les compétences en tant qu'obstacle au décollage de l'innovation au Maroc, nous renvoie forcément à la qualité de la formation et à la question de l'adéquation des valeurs véhiculées par l'enseignement marocain vis-à-vis des qualités (ou du profil, dressé(es) par Schumpeter) qui font l'entrepreneur. L'audace par exemple ou la capacité de remettre en cause l'évidence (entre autres), et en particulier la créativité (dénominateur commun entre innovation et entrepreneuriat, comme souligné dans la seconde partie de ce chapitre), demeurent le parent pauvre du système éducatif marocain, lequel outre l'amélioration de la pertinence de son contenu (à mettre en phase avec les besoins changeants du marché du travail et celui de l'entreprise moderne) nécessite la revue de ses soubassements pédagogiques (qui devraient bénéficier de nouvelles approches, comme celles de la PNL ou Programmation Neuro-Linguistique) pour encourager et inculquer un mode de penser inductif (de découverte –enrichissante de faits nouveaux– à la base de la recherche expérimentale, et développant un esprit de synthèse et de valeur ajoutée) au détriment du mode déductif prépondérant (qui ne produit aucune nouvelle connaissance, puisque la déduction logique ne donne lieu qu'à des tautologies à partir des définitions données, lesquelles sont "simplement" restituées autrement). Il importe donc de consolider l'esprit analytique des jeunes apprenants marocains par le développement de celui synthétique bien plus créatif. Delà, il s'agit

évidemment de privilégier une méthode d'enseignement interactive auprès d'un effectif de taille acceptable pour favoriser la qualité de l'apprentissage et non pas maximiser une capacité d'accueil inadaptée (due à une infrastructure et logistique insuffisantes et à un effectif pléthorique) qui ne se prête qu'à une approche magistrale peu propice à l'échange et à la participation des auditeurs (lesquels relèvent de l'approche expérientielle). Ces derniers par leur participation, développeraient aussi des qualités communicationnelles, d'argumentation et de prise de parole en public, favorables aux futures entrepreneurs ou leaders d'entreprises qu'ils pourraient être.

Il importe de signaler que nos réflexions ci-haut, sont en concordance avec les recommandations qui prévalent depuis près de deux décennies dans les pays les plus avancés et dont l'indice de développement humain (IDH) les place, souvent au « top ten » mondial, comme le Canada. En effet, Albert BOULET, Lorraine SAVOIE-ZAJC et Jacques CHEVRIER (1996) dans leur ouvrage[166]« Les stratégies d'apprentissage à l'Université » dressent, sur la base de leurs études de terrain, un portrait global de l'étudiant à succès, ainsi que des portraits différenciés par champs disciplinaires, qui sont présentés sous forme de profils de conduites et d'attitudes. Et bien sûr, des préconisations tout aussi fondées à l'intention aussi bien des responsables chargés des stratégies d'enseignement (universitaire) que des enseignants, et dont nous venons de résumer les points fondamentaux.

Au Maroc, la diffusion de la culture entrepreneuriale dans les espaces universitaires, n'en est qu'à ses prémices et les valeurs sociétales, qui règnent encore, ne plaident pas (ou pas assez) en faveur de la prise de risques comme base à de grandes réussites potentielles. Ainsi, comme nous l'avons souligné, l'innovation se heurte à l'inadéquation d'une offre de formation et d'éducation qui ne favorise pas -du moins pour l'instant- l'émergence de profils entrepreneurs d'une part, et de porteurs de projets décidés, qui croient en eux et aux opportunités qui s'offrent à eux pour relever le chalenge d'entreprendre et affronter ses risques, d'autre part.

Nous avons souligné également (en abordant la contrainte liée à l'infrastructure) la difficulté des laboratoires et centres de recherche marocains à se mesurer aux laboratoires étrangers qui attirent l'essentiel des jeunes chercheurs marocains par des offres alliant un ensemble de conditions propices à l'aboutissement de "leur" recherche (bourses, locaux équipés, matériels scientifiques…). Face à cette fuite de bon nombre de talents scientifiques, les décideurs nationaux, à défaut d'avoir les moyens et arguments pouvant retenir ces (cette sélection de) compétences, comptent sur « des retours » liés à « leur retour » et associés à l'encouragement de leur investissement au Maroc. Encore, faudrait-il savoir si les conditions préalables à ce retour, seront à la hauteur des attentes des retournés pour qu'ils puissent remplir leur rôle et être à la hauteur des attentes du pays.

La diaspora marocaine hautement qualifiée, qui bénéficie d'une offre étrangère encourageante, fait profiter en contrepartie les pays d'accueil de son "génie" créateur qui, au demeurant, présente un manque à gagner pour l'économie marocaine. Du moins, tant que cette tranche particulière de la diaspora, n'entretiendra pas de liens scientifico-économiques

[166] BOULET A., SAVOIE-ZAJC L. et CHEVRIER J. (1996), « Les stratégies d'apprentissage à l'Université », Sainte-Foy, *Presses de l'Université du Québec*, 216 p, p.: 33. Référence : http://www.puq.ca/catalogue/collections/les-strategies-apprentissage-universite-1505.html

avec son pays d'origine au travers de partenariats (entrepreneuriaux) mutuellement bénéfiques.

L'élévation du niveau général des compétences nationales est essentielle pour permettre ce type de partenariat fructueux avec celles expatriées. Lesquelles pour réussir, leur entrepreneuriat au Maroc nécessite des ressources humaines capables d'accompagner et assurer les efforts de recherche et de développement, visant à innover et à appuyer le lancement du produit potentiellement innovant de ce type de démarche entrepreneuriale. Dans ce sens, pour Hoffman et al. (1998), le prérequis du « succès du lancement industriel des produits innovants est la présence d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés au sein de l'entreprise et le leadership apporté par un dirigeant ayant un niveau élevé de formation académique »[167]. En effet, selon la Commission européenne (1996), « le manque de ressources humaines est particulièrement pénalisant dans la mesure où c'est un facteur essentiel d'innovation »[168].

D'aucuns sont d'avis que pour surmonter cette insuffisance de scientifiques et d'ingénieurs compétents sur place, l'on peut soit externaliser et sous-traiter, soit intégrer/recruter des compétences à l'étranger (dont celles expatriées par exemple) et/ou former le personnel.
Cette seconde option est la plus avantageuse et viable dans le cas marocain. En recourant aux compétences marocaines les plus qualifiées, ayant émigré (et les personnes-ressources parmi elles) dont celles rentrées au pays, et mettant à profit tant leur expertise que leurs formations étrangères de haut niveau et leurs réseaux, il est possible d'améliorer le niveau du capital humain national.

Le Maroc peut investir dans le recrutement de sommités internationales, des enseignants-chercheurs MRE et/ou étrangers qualifiés dans les domaines stratégiques non maîtrisées localement, pour créer un effet de levier profitable aux porteurs de projets nationaux et MRE qui souhaitent une assistance et un accompagnement, non seulement pour le démarrage de leur entreprise, mais aussi pour le développement des ressources humaines sur lesquelles, leur réussite s'appuie.

Nous n'en sommes pas encore à l'essaimage au Maroc et qui selon l'Agence française pour la Création d'Entreprises (APCE), est une pratique qui constitue un puissant levier de la création d'entreprises, d'emplois et de richesses en France (l'essaimage consiste pour une entreprise à apporter son soutien à ses salariés pour la création ou la reprise d'une entreprise. Ce soutien peut notamment prendre la forme : d'informations ; d'un accompagnement méthodologique et technique ; de formations ; d'appuis logistiques ; d'un soutien financier au porteur de projet ou à l'entreprise nouvellement créée ; etc.). Mais, la stratégie qui consiste à développer des pôles d'excellence au Maroc, –proche du concept de grappes technologiques, que nous avons suggéré et qui, dans sa version canadienne[169]par exemple, permettrait de mutualiser les efforts et ressources d'organisations compatibles et de groupes technologiques (des institutions publiques, des industries et filières universitaires marocaines au service d'une collaboration

[167] Cité par HADDAD S., (2010), « Création des entreprises innovantes en Tunisie. Résultats d'une étude exploratoire », article en ligne sur : http://uk.eurolio.eu/content/download/504/3042/file/haddad_papier.pdf
[168] Commission Européenne, (1996), « Livre vert sur l'innovation », Décembre 1995, Luxembourg, http://goo.gl/FOLO2
[169] Les grappes technologiques au Canada, selon son « Conseil national de recherches », http://archive.nrc-cnrc.gc.ca/fra/grappes/canada.html

étroite profitable à la R&D– est capable de remédier tant aux problèmes signalés de la recherche scientifique marocaine (éparpillement des ressources et des énergies, manque de visibilité des chercheurs, et ce que nous avons désigné par "désynchronisation" entre recherche universitaire et contraintes entreprise) que de permettre par ses rapprochements, un climat favorable au développement de l'innovation et de la création d'entreprise (innovante) au Maroc. Par ailleurs, cette stratégie offre aussi un gain de visibilité pour le pays, eu égard à ces compétences expatriées et potentiels investisseurs.

Dans ce sens, et outre la création des technopôles dans les principales régions marocaines (notamment à Rabat, Casablanca et Kénitra), d'autres mesures ont été initiées, comme la mise en place de fonds dédiés au financement de l'innovation et à l'amorçage des entreprises innovantes, dont "Intilak" et "Tatwir"[170], deux nouveaux instruments relevant du fonds de soutien à l'innovation et s'inscrivant dans le cadre de la politique "Maroc Innovation" lancée depuis juin 2009.

La formule "Intilak" est destinée au soutien de startups (entreprises en phase de lancement) innovantes, ayant moins de deux ans d'existence. L'appui leur sera fourni via des lignes de crédits dans la limite d'un million de dhs. Ces fonds couvriront notamment les salaires du personnel engagé pour la recherche, l'équipement, l'acquisition de locaux et les coûts des différentes autres prestations (études de faisabilité, plan d'affaires). En revanche, "Tatwir", vise le soutien des projets de recherche et développement portés par des entreprises en phase de développement, mais avec plus de deux ans d'existence.

Le Centre marocain de l'innovation (CMI), filiale du Moroccan Information Technopark Company (MITC) société de service assurant la gestion du Technopark de Casablanca, a été mis en place pour devenir le guichet unique pour le financement de l'innovation au Maroc. Il a d'ailleurs été transformé en société anonyme dans le but de renforcer sa gouvernance. Depuis sa création en juillet 2011, il a reçu plus de 160 demandes de financement de projets. Seuls 25 avaient été concrètement retenus, bénéficiant ainsi d'un soutien financier de l'ordre de 20 millions de dirhams alloués au programme Intilak et 10 millions de dirhams à Tatwir.
Au titre de l'année 2012, douze projets innovants ont été sélectionnés sur un total de 52 demandes de financement déposées et le plus souvent en faveur des zones économiquement développées.

Ainsi, et pour clore ce chapitre, l'on peut dire que l'innovation (dont celle via le soutien de l'entrepreneuriat des migrants retournés et expatriés) représente un des principaux facteurs clés du succès, de la différenciation et de la valeur ajoutée pour le Maroc, et qu'il convient d'aider et d'accompagner afin de consolider l'économie nationale aussi bien face à la concurrence internationale (dont celle des nouveaux pays émergents) et aux défis globaux qu'à l'égard des crises économiques. Innover en vue de gagner de nouveaux marchés à l'échelle africaine et mondiale, est l'un des chalenges capitaux que l'économie marocaine doit

[170] Source : Article « le Maroc s'engage à définir une véritable stratégie pour l'innovation» sur le site de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements: www.invest.gov.ma/?Id=39&lang=fr&RefCat=5&Ref=180

se donner les moyens de relever pour garantir sa croissance économique, son développement et son émergence.

Le pays doit élaborer une offre stratégique performante pour assurer aux entreprises nationales des débouchés à l'international (et appuyer les plus innovantes pour devenir des références de succès, des modèles de réussite à suivre et pouvant prendre à leur tour, sous leur aile les futures "success stories").

Les acteurs primordiaux à même de convertir des idées en marchés, sont bien les entrepreneurs, et l'aide à la création et au développement de sociétés novatrices, est un des dispositifs les plus efficaces pour valoriser un essor de la recherche scientifique marocaine et les techniques et technologies qui en découleraient.

La clé de voute de cet objectif tient néanmoins à la performance du système éducatif marocain et à la force de la « matière grise » des compétences marocaines qu'il faut valoriser, développer et canaliser par une meilleure gestion de cette ressource (économique) essentielle qu'est le capital humain. La clairvoyance de Jean BODIN sur ce point, selon qui « Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes.»[171], résumée en « Il n'est de richesse que d'homme.» est une citation qui doit être érigée en maxime par les décideurs nationaux, auprès de leur personnel (fonctionnaires et enseignants, entre autres) dans les institutions, administrations, établissements et ministères qui doivent saisir l'aspect crucial que revêtit leur mission et obligation d'offrir le meilleur des services à tout un chacun de leurs usagers, furent-ils des étudiants, des entrepreneurs (MRE ou pas, étranger ou non), etc.

D'autant plus que la plupart de ceux qui vivent dans des pays plus avancés, sont habitués à une certaine qualité sur laquelle, ils peuvent être intransigeants. C'est là, un des nombreux changements que les marocains qui ont eu l'occasion de vivre et étudier à l'étranger peuvent aider à instaurer en retournant au pays, du fait de leurs expériences et formations dans les pays d'accueil.

Dans cette perspective de conduite du changement par l'entrepreneuriat, nous avons mené une enquête d'assez grande envergure, en dépit de moyens limités, et qui s'est penchée sur un profil particulier : celui des marocains lauréats des grandes écoles françaises et/ou professionnels (d'origine marocaine) qui ont réussi leur intégration en France et/ou au Maroc et porteurs de projets au/pour le Maroc, retournés à ce pays ou envisageant de le faire, aux fins de contribuer au transfert de savoirs, de technologies et d'innover pour certains, via la création d'entreprise.

Cette enquête fera l'objet d'une analyse statistique détaillée qui débouche sur une modélisation tant de l'intention entrepreneuriale chez ces migrants de (ou candidats au) retour au Maroc que de la concrétisation de cette intention, de par le passage à l'acte de réaliser un projet économique (créateur d'emploi), potentiellement viable et fort rentable au pays.

[171] Cette citation est issue du livre de Jean BODIN, « Les six livres de la république », dont la première édition date de 1576 à Paris chez *Jacques du Puys*, libraire juré en l'université de Paris. Elle provient du livre V, chapitre II titré : "Les moyens de remédier aux changements des républiques, qui adviennent pour les richesses excessives des uns, et pauvreté extrême des autres".

Troisième partie :

Compétences Marocaines de France, Retour et Création de Projets Novateurs au Maroc:

Méthodologie empirique de l'Etude, Résultats de l'enquête de Terrain, et Perspectives issues de l'Analyse

Les caractéristiques de la migration de retour des qualifiés marocains de France, les éléments déterminants pour leur engagement économique au profit de leur pays et la nature de leur entrepreneuriat et son potentiel novateur au Maroc

Cette troisième partie, dédiée à l'analyse des résultats de notre enquête, est structurée en 3 chapitres : Un premier chapitre renseignant sur la méthodologie suivie, un second offrant une analyse descriptive univariée et bivariée, et un dernier explicatif offrant une analyse causale et deux modèles prédictifs.

Ainsi, dans un premier temps, nous présentons et justifions notre méthodologie empirique (Chapitre 5) et plus précisément, nous décrivons le déroulement de notre enquête qualitative. Puis, nous détaillons la construction du questionnaire, en mettant l'accent sur la méthode d'échantillonnage, la taille, la composition et la procédure de collecte des données.

Ensuite, la première étape de l'analyse est consacrée à l'explication et à l'interprétation des données (Chapitre 6). Ceci d'abord, par une analyse univariée, qui examine une seule variable à la fois, et repose sur la description de figures synthétiques. Et ensuite, une analyse bivariée, qui quant à elle, permet d'approfondir l'étude par l'examen des relations entre deux variables, ceci grâce aux tris croisés et aux principaux tests d'analyse, et notamment les tests d'association (de khi-deux).

*Enfin, et en vue de peaufiner davantage notre étude, le dernier chapitre (Chapitre7) procède à une analyse de second niveau, qui vérifie nos hypothèses (par la Classification TwoStep Cluster et la régression logistique) et qui évalue l'influence des variables explicatives sur la (ou les) variable(s) à expliquer : « **l'intention entrepreneuriale** (de création d'entreprise au Maroc au retour)» et puis celle de « **la réalisation de cette intention** entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)». Ce qui nous permet de valider, ou non, une partie ou la totalité de nos hypothèses et de construire un modèle solide à des fins prédictives, relatif à cette intention, puis à sa réalisation (ou concrétisation).*

> *L'objectif principal de notre recherche est de renseigner de sorte à permettre une gestion optimisée des ressources diasporiques, à savoir celles liées à la migration de retour des compétences marocaines qualifiées de France et leur entrepreneuriat, au potentiel novateur au Maroc, de par cette expérience migratoire et les variables contextuelles et personnelles qui y sont associées.*

Ceci, tout en permettant –in fine– une vision prospective, pour laquelle nous retenons, en termes de méthode scientifique, l'approche hypothético-déductive prédictive. La vision prévisionnelle susmentionnée se traduit par la construction d'un modèle économétrique, moyennant nos résultats d'enquête de terrain et les techniques statistiques et mathématiques adaptées à notre problème économique, en vue de répondre à la question : Quels sont les principaux déterminants et dans quelle mesure impactent-ils l'intention du retour d'une compétence marocaine, aux fins d'entreprendre au Maroc ?

Le premier modèle recourt aux éléments qui se sont avérés, au terme de notre enquête de terrain, comme critiques pour la manifestation de l'intention entrepreneuriale, et le second fait appel aux conditions qui ont été signalées par nos sondées comme décisives pour la concrétisation de cette intention.

Pour citer l'étude de cette thèse :

BENAISSA, Mohamed-Anouar, (2012), "Mieux connaître les compétences marocaines de France : une étude exploratoire", in: BENAISSA, M.-A., (2012), « Gestion de la migration de retour de la diaspora marocaine de France et création de projets novateurs au Maroc : enjeux et perspectives ». Thèse de doctorat ès sciences économiques, Pau, Université de Pau, 2012, 300 p. et annexes. Disponible sur le site de l'auteur [en ligne]: <www.diasporamarocaine.fr> (consultée le jj-mm-aaaa).

CHAPITRE 5.

Approche méthodologique

Méthodologie, questionnaire et outils d'analyse de l'échantillon de l'enquête de terrain

Cette partie analyse les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès des migrants marocains qualifiés de France (retournés ou non). Les caractéristiques démographiques et sociales de ces derniers y sont examinées en détail, du niveau d'instruction à leur situation professionnelle, en passant par leurs transferts et investissements ou projets au Maroc.

L'objectif de ce chapitre est de présenter la démarche que nous avons suivie tout au long de ce travail. Il porte sur la description de la méthodologie de collecte des données, sur la population cible, le cadre d'échantillonnage, la méthode d'administration retenue, le calcul de la taille de l'échantillon représentatif et les difficultés rencontrées.

5.1 Méthodologie de collecte des données et choix de l'échantillon

La méthode de collecte des données choisie est le questionnaire. Celle-ci entraîne une méthode d'administration particulière, dans notre cas, qui est l'administration en face-à-face. Mais avant la mise en oeuvre de toute enquête, il est nécessaire de définir la population cible d'une part, et la méthode d'analyse d'autre part.

5.1.1 Le questionnaire

Etant un outil par lequel nous sondons des individus en définissant au préalable –par une approche qualitative– les modalités de réponses au travers de questions dites fermées, cet outil passe par trois étapes: la construction du questionnaire, le choix des échelles de mesure et l'administration proprement dite (Thietart, 1999).

- **La construction du questionnaire**

La construction de notre questionnaire s'est basée sur une alternation des questions fermées, ouvertes et semi-ouvertes tout en modérant l'usage des questions ouvertes qui nécessitent un certain engagement de la personne sondée à formuler des réponses détaillées.

Cette enquête fournit des informations sur le migrant de retour marocain hautement qualifié de France et en particulier sur:

- l'existence de projets innovants ;
- les sources de financement ;
- les obstacles à l'innovation (notamment financiers).

Le questionnaire se présente sous forme de rubriques :

- La première aborde les caractéristiques sociodémographiques et la situation professionnelle (diplômes et qualifications) de l'enquêté.
- La deuxième porte sur la nature du projet migratoire et la décision –motivations– de retour.
- La troisième traite de la typologie des investissements entrepris et ou envisagés au Maroc.
- La quatrième rubrique porte sur le caractère novateur des projets entrepris ou prévus par l'enquêté.

- **Le choix des échelles de mesure**

Pour un certain nombre de questions, nous avons utilisé l'échelle de Likert. Cette échelle est fondée sur l'idée que l'attitude des gens se mesure à partir de leurs opinions. Elle passe par la rédaction d'items positifs et négatifs. Nous avons aussi fait recours, dans un certain nombre de cas, à l'échelle de Bogardus qui consiste à opérer un choix binaire : oui ; non.

5.1.2 La construction de l'échantillon

L'échantillon se définit comme un ensemble représentatif de la population étudiée.

Notre étude porte sur le retour (effectué ou envisagé) des marocains hautement qualifiés de France –par l'enseignement supérieur français et/ou leurs expériences professionnelles– ayant ou souhaitant mettre leur capital humain et/ou financier au service de leur pays d'origine via des projets de création d'entreprise (potentiellement novateurs au Maroc).

Du fait de l'impossibilité de mener cette enquête auprès de tous les migrants marocains qualifiés –de France–, nous avons été amenés à définir un sous ensemble ou "sous-population" représentative. La représentativité découle de la capacité d'extrapoler les résultats de l'échantillon sur l'ensemble de la population mère à partir d'un groupe restreint (en l'occurrence, l'échantillon). En effet, celle-ci n'est pas donnée de façon directe, il est nécessaire de l'extraire. Elle se fait par la mise en place d'un cadre d'extraction.

- **Les critères de formation de l'échantillon**

Il est d'abord à noter que –pour notre étude– nous avons approché de manière directe ou indirecte plusieurs institutions, dont :

- L'Ambassade du Maroc en France
- La Fondation Hassan II des MRE
- L'Agence Française de Développement (AFD)
- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
- Club des Investisseurs Marocains de l'étranger (CIME)
- Centres Régionaux d'Investissement CRI (Meknès, Rabat et Casablanca notamment)
- Club France-Maroc (Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc)

Notre enquête, ayant visé les migrants marocains de retour qualifiés de France, s'est intéressée tant à ceux retournés qui ont déjà réalisé des projets (générateurs d'emploi au Maroc) que ceux en France et porteurs de projets de création d'entreprise au Maroc.

Aussi, les critères de choix retenus pour l'échantillon représentant cette population sont :

- Etre marocain(e) ou d'origine marocaine séjournant ou ayant séjourné en France et être retourné(e) ou envisager un retour au Maroc (*notamment parmi les lauréat(e)s de grandes écoles ou étudiant(e)s ayant ou sur le point d'achever leur parcours d'études supérieures en France, ou alors les professionnels expérimentés disposant de qualifications ou formations professionnelles*);
- Avoir des qualifications professionnelles et/ou une formation supérieure ;
- Avoir éventuellement un projet de création d'entreprise réalisé ou envisagé au Maroc;
- Le retour effectué ou prévu peut ne pas être définitif.

Les critères ainsi définis, voyons maintenant comment calculer la taille de notre échantillon.

Le calcul de la taille de l'échantillon

L'échantillon respectant les considérations et conditions précitées, pour être représentatif de la population que nous ciblons, doit avoir une certaine taille.

Pour déterminer la taille de notre échantillon, nous avons fait appel à la loi de Bernoulli, laquelle fait intervenir trois paramètres : sa représentativité, son homogénéité et sa précision. Dans le cas présent, nous avons fixé le niveau d'incertitude à 0,05.

L'échantillon présentera ainsi les mêmes caractéristiques que celles de l'univers visé à 5% près, ce qui équivaut à un intervalle de confiance de 95%.

Selon Jean-François Thibaut, ambassadeur de la France au Maroc, dans son discours lors du congrès biannuel de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) organisée pour la première fois hors Europe, au Maroc, les 9 et 10 octobre 2008 au centre des conférences à Skhirate : « le nombre d'étudiants marocains dans l'Hexagone atteint 30.000 étudiants, formant ainsi le premier contingent étranger ». Aussi, notre échantillon se calculera comme suit :

La formule du calcul de la taille de l'échantillon est la suivante:

$$n = \frac{(1.96)^2 \quad x \quad N}{(1.96)^2 + I^2 \quad x \quad (N-1)}$$

n = taille de l'échantillon à interroger

Où N = taille de l'univers investigué

l = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur

Ainsi, après calcul numérique, on obtient :

$$n = 379{,}31$$

$$\mathbf{n \approx 380}$$

Il importe de préciser que la taille de l'échantillon se calcule en aval à partir du nombre de personnes ayant effectivement répondu au questionnaire et non du nombre de personnes à qui celui-ci, a été présenté. Delà, pour avoir un échantillon de 380 répondants (questionnaires exploitables), et sachant que le taux de réponses est habituellement de 40% pour notre type d'enquête, nous avons visé un millier de personnes (plus exactement 950 questionnaires).

Lieux de l'enquête :

La collecte des données n'a pas été une mince affaire. En termes de coût incluant à la fois budget et temps, l'enquête a dépassé toutes nos prévisions, en raison aussi bien de la répartition géographique des enquêtés sur le territoire marocain et français et vu l'indisponibilité de cette cible souvent prise et pressée.

Aussi, nous avons été amenés assez souvent à demander des autorisations en vue d'enquêter dans les espaces publics (en France et au Maroc) et à prendre des rendez-vous, qui bien souvent ont été reportés. La liste suivante reprend les lieux où s'est déroulée notre enquête :

France	Maroc
- Les Aéroports de Paris (Orly notamment) - La Cité internationale universitaire de Paris - Les Consulats du Maroc en région parisienne (Paris, Orly, ... etc.) - Agences bancaires marocaines à Paris : Attijariwafa Bank, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur ou BMCE, Banque Chaabi du Groupe Banque Populaire…). - Le Salon de l'Immobilier Marocain à Paris (SMAP Immo 2011), sur le stand et en collaboration avec l'équipe du ministère chargé des marocains résidant à l'étranger ou MCMRE, à la Porte de Versailles. - Le Forum pour les diplômés marocains : "Careers in Morocco", au Palais des Congrès, Porte Maillot, Paris. - Le "Salon des Entrepreneurs" au Palais des congrès à Paris, les 1 et 2 février 2012. - Les réseaux associatifs d'Île-de-France: Competencesmarocaines.org ou Organisation des compétences marocaines, AMGE-Caravane et Maroc-Entrepreneurs, Al Mouhajir (le migrant), Amitié Franco-marocaine (AFM-93) à Epinay sur Seine, Synergie Franco-marocaine (SFM) à Colombes, en Hauts-de-Seine, ... etc. - Mais aussi, à l'occasion de la Conférence-débat du Collectif des Marocains du Monde, le 7 mai 2011, à la Salle de Presse de l'Hôtel Pullman à Paris. - A l'occasion du Dîner-débat du Club des Investisseurs Marocains de l'Etranger (CIME), le 4 juin 2011, à Athis-Mons (Orly). - Nos réseaux personnels (Universités et d'écoles supérieures en Ile-de-France : Sciences-Po, Paris-Dauphine, Paris VIII-Vincennes Saint-Denis, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), ESIEE à Noisy-champs), Toulouse, Marseille, Montpelier,… - Campus France (via le Forum en ligne du Club France Maroc) - Mais aussi le Café Starbucks de la Place de Clichy à Paris, etc…	- La zone franche de Tanger - Casablanca Technopark - Casablanca NearshorePark - Rabat Technopolis - Les Universités de Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, Tanger, Oujda et Marrakech. - Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) de Meknès, de Rabat et de Casablanca. - La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de la Région Meknès-Tafilalet - En plus des manifestations organisées par le ministère chargé des Marocains Résidents à l'étranger et puis celles par les CRI, dont : la Journée nationale du migrant, puis Meknès-Moubadara (initiative), etc. - … etc.

- **Présentation du questionnaire**[172]

Cette enquête –qui a comme objectif de recueillir des données récentes relatives aux compétences marocaines de France– a ciblé les migrants marocains qualifiés de l'Hexagone dont le projet de retour au Maroc, s'accompagne éventuellement d'investissements (créateurs d'emploi) ou de création d'entreprises potentiellement novatrices au pays d'origine, et delà un transfert de savoir et savoir-faire améliorés au profit de ce dernier.

Notre étude de terrain porte donc sur la migration de retour vers le Maroc. Et l'objectif de ce projet de recherche est d'assurer une meilleure prise en compte des divers enjeux propres à la migration de retour et à mieux en valoriser l'impact à des fins de développement.

Il s'agit, en premier lieu, à partir des informations fournies par l'échantillon sondé, de produire des outils d'analyse et de compréhension du phénomène de la migration de retour au Maroc et, en second lieu, d'éclairer sur le potentiel de (et les opportunités offertes par) cette tranche particulière de marocains. Mais aussi, souligner ses attentes, ses craintes et les freins à son retour. Et donc, mettre en relief les leviers décisifs pour un retour programmé, ciblé et réussi, grâce à une organisation éclairée en amont par une approche bottom-up (de la base vers le sommet, à savoir une offre en fonction de la demande sondée ou des attentes recueillies et des expériences relatées).

L'élaboration du questionnaire

La défense réussie d'une thèse soutenue par un chercheur découle tant du cadre théorique qu'il a choisi que de la bonne formulation de sa problématique. Mais aussi, de la pertinence de sa thèse défendue, qui dépend aussi bien de la délimitation de son champ de recherche que des définitions et conceptions qu'il souhaite mesurer et/ou vérifier. Delà, et appuyant une démarche scientifique hypothético-déductive, le questionnaire s'avère un des principaux outils qui s'offrent au chercheur en sciences humaines et sociales, étudiant l'allocation des ressources rares (ou plutôt leur administration, selon le politicien et économiste français Raymond BARRE). Cet instrument a pour mérite de servir de passerelle et de vecteur pour la confrontation entre le(s) concept(s) théorique(s) et la réalité du terrain et permet de mesurer le ou les objectif(s) de la recherche. Aussi, l'élaboration de cet instrument, qu'est le questionnaire, nécessite une attention particulière.

Notre questionnaire construit sur la base de quatre axes cohérents, composé de 77 questions, s'appuie sur un plan respectant deux critères : progressivité et succession logique. Pour la première, il est question d'aller (du général et) du plus simple au (particulier et au) plus compliqué selon la chronologie migratoire de retour (avant le retour, au moment du retour et après le retour). Et pour la seconde, il s'agit d'assurer un ordre logique à la succession des questions.

En effet, la personne enquêtée –après avoir compris l'objectif général du questionnaire– doit pouvoir au fil des questions saisir la logique des questions, afin d'être amenée à réfléchir et se prononcer avec conviction sur les questions cruciales pour le chercheur. C'est pourquoi, nous avons volontairement placé les questions relatives au projet de création d'entreprise, et celles en mesure de renseigner sur son aspect novateur, à la fin du questionnaire.

[172] Un exemplaire du questionnaire papier utilisé pour l'enquête se trouve dans la partie Annexes de cette thèse.

Méthode d'administration du questionnaire:

Bien que sa méthode d'administration puisse s'avérer contraignante, le principal intérêt de l'entretien « en face-à-face » est de permettre l'adoption d'une démarche d'analyse compréhensive. Laquelle conduit progressivement à se placer du point de vue de l'enquêté et de comprendre ainsi, comment s'organise son parcours dans sa dimension singulière.

Les entretiens ont été menés de manière à ce que la personne interviewée, puisse relater outre son expérience et son vécu corolaires à la migration, sa propre réflexivité eu égard à cette expérience ou son projet migratoire : comment elle perçoit la pertinence de ses choix d'émigrer et analyse sa situation dans le pays d'accueil vis-à-vis de celle qu'elle a eue et/ou qu'elle pourrait avoir dans son pays d'origine, mais aussi ses actions et réactions qu'elle a eues ou qu'elle est en mesure d'avoir, liées à l'entrepreneuriat dans son pays natal ou d'origine, et ses projets futurs vis-à-vis des évolutions constatées ou attendues dans ce dernier.

5.2 La mise en oeuvre du questionnaire

5.2.1 Rappel des hypothèses de Recherche

L'enquête a permis d'identifier le profil des migrants de retour marocains qualifiés, à savoir ceux ayant fait tout ou partie de leurs études supérieures en France et/ou disposant d'un haut niveau de qualification professionnelle et qui se distinguent les uns des autres par leur degré de disposition ou d'aptitudes à mobiliser leurs ressources humaines et/ou matérielles au service de leur retour(s) au (ou en faveur de leur) pays d'origine.

Les principales hypothèses de recherche sont les suivantes :

- Le niveau d'instruction et de compétences des migrants affecte la manifestation de l'idée du retour d'une part, et celle de l'intention de création d'une entreprise au Maroc, d'autre part ;
- La filière de formation supérieure et le secteur d'activité professionnelle des migrants de retour impactent la probabilité que l'entreprise créée soit innovante ;
- La durée et la qualité de l'expérience migratoire vécue en France, influent la capacité de certains migrants qualifiés à mieux investir que d'autres, une fois de retour ;
- Le choix de retourner, à l'inverse d'un retour contraint, favorise davantage l'entrepreneuriat ;
- La "maturité" du processus ou projet de retour et son accomplissement –qui s'inscrivent dans le temps– dépendent de facteurs à la fois endogènes à l'expérience migratoire de l'individu, mais aussi exogènes à ce parcours socioprofessionnel du migrant (à savoir, les facteurs contextuels tant dans le pays d'origine que d'accueil) ;
- Les changements et réformes socioéconomiques et politiques intervenant au Maroc et surtout leur pertinence et efficience conditionnent la décision et l'apport du retour au pays ;
- La préparation du retour serait décelable par la fréquence et le montant des envois d'argent vers le pays d'origine ;
- Le "succès" de l'intégration au pays d'origine, au sens contribution à son développement, ne serait optimale que si les ressources financières de ces expatriés qualifiés sont ancrées à celles intangibles associées à leur retour effectif (même temporaire) et donc à la mobilisation de leurs qualifications acquises et réseaux formés ailleurs, pour la création d'entreprise au Maroc ;
- Les projets innovants des compétences marocaines qualifiées, auraient trait essentiellement aux NTIC (en raison d'un capital initial plus accessible dans ce secteur).

Ainsi, l'**objectif général de notre enquête de terrain** est –et comme nous l'annoncions au début de cette thèse– de fournir non seulement des données actualisées et détaillées, mais surtout des précisions nouvelles qui permettent de mieux connaître les compétences marocaines hautement qualifiées de France, sous cet angle d'étude peu commun qu'est leur entrepreneuriat combiné à leur transfert immatériel (qui rejoint, amplifie et pérennise celui matériel) à fort potentiel novateur (et apport en valeur ajoutée) au Maroc, dans le cadre de leur retour définitif ou provisoire. Delà, l'aide à la compréhension des déterminants de ce choix (particulier) du retour, les motivations et les freins à cette décision, compte tenu de ses enjeux et des nouvelles opportunités que présente désormais le Maroc, peuvent véritablement permettre d'ajuster et d'améliorer l'offre ou la politique d'attraction ciblant cette tranche de la population particulièrement prisée, dont le retour est plus souhaité que jamais par le Maroc.

Aussi, et dans l'ambition de favoriser une gestion éclairée de ces compétences marocaines, nous avons, par notre étude de terrain, essayé de faire ressortir les principales caractéristiques:

a. du profil démographique et socio-économique des migrants de retour hautement qualifiés.
b. de leur expérience migratoire : le choix et les motivations de retour, les conditions qui permettraient ce retour et les difficultés éventuelles de leur réintégration socioéconomique.
c. de l'entrepreneuriat de ces migrants de retour hautement qualifiés et des obstacles rencontrés : influant le choix de la voie entrepreneuriale, le caractère innovant de leurs projets d'investissement, et les conditions de leur réussite, ainsi que leurs entraves.

Au départ, nous avions opté pour une version numérique de notre questionnaire papier et nous en avons élaboré un en ligne, dans le but de toucher un maximum de compétences. En théorie, on peut être amené à penser qu'un questionnaire en ligne est un moyen fort pratique et efficace pour identifier les besoins et les opinions de la population ciblée, surtout que les technologies Internet permettent un certain nombre de possibilités, telle que l'association des questions et réponses à des filtres de sélection et des procédures de validation automatisées, l'adjonction d'instructions et d'aides en ligne, etc., ce qui le rendrait plus complet qu'un questionnaire papier. Sans oublier la possibilité d'avoir des messages de relance automatiques à l'intention des enquêtés, et pouvoir "en approcher" un nombre phénoménal par E-mail, etc.

Plusieurs chercheurs affirment d'ailleurs que les études en ligne sont plus efficaces, surtout qu'elles offrent la possibilité de contrôler le processus d'enquête et de le perfectionner, en mesurant par exemple la rapidité de la réponse. En effet, il est possible de savoir sur quelles questions les répondants passent le plus de temps, et même à partir de quel emplacement géographique, et puis l'endroit où ils se sont arrêtés, ou là où ils ont abandonné le questionnaire en ligne. Le professeur Neil Malhotra (2008) a montré dans ce sens, l'intérêt de comprendre la relation entre la qualité des données et le temps de réponse puis la nécessité, selon lui, d'inclure ce temps de réponse comme variable de contrôle dans les modèles statistiques[173]. Nous avions estimé que le degré de qualification et d'instruction de notre cible et leur accès à l'outil informatique et Internet, nous garantiraient un taux de retour satisfaisant. A priori plus "simple" à mettre en oeuvre, moins coûteuse, la mise en ligne de notre enquête a été confrontée cependant, à un inconvénient de « nombre de questions assez considérables ».

[173] MALHOTRA, N., 2008, "Completion time and response order effects in web surveys", *Public Opinion Quarterly*, vol. : 72, no.: 5, pp.: 914-934, accessible en ligne sur : http://poq.oxfordjournals.org/content/72/5/914.full

5.2.2 Le questionnaire en ligne (version numérique)

Le « E-questionnaire », auquel nous avons préféré des face-à-face, se présentait comme suit :

Figure 16 : Présentation du questionnaire en ligne

Accueil du questionnaire :

Site Internet développé par les soins de l'auteur pour servir de questionnaire en ligne, lien: **http://questionnaire.diasporamarocaine.fr** (site basé sur les outils "open sources" de LimeSurvey).

Page 1 : *Coordonnées et Choix de Contact du Participant à l'Enquête*

Possibilité d'indiquer (accessoirement) ses coordonnées, dont l'email par exemple, en vue notamment de pouvoir sauvegarder et reprendre ou terminer le questionnaire ultérieurement.

Page 2 : *Situation au Maroc Avant le Départ*

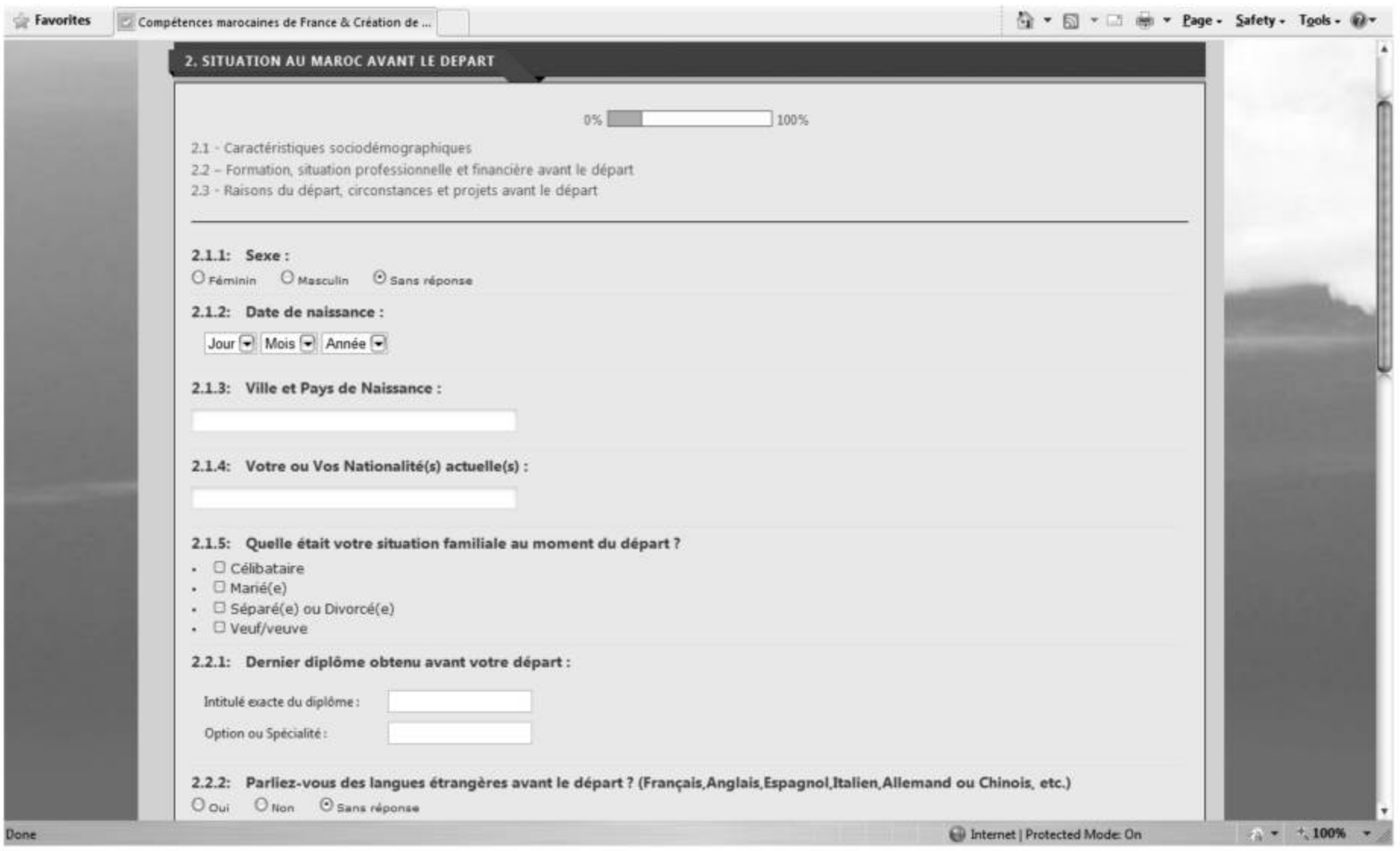

Possibilité de ne pas avoir à répondre à des questions secondaires, si la question principale ne correspond pas (par exemple : dans le cas d'une réponse du type « je n'envoie pas d'argent au Maroc », la question "pouvez-vous préciser le montant ?" ne s'affichera pas.

Page 3 : *Expérience Migratoire en France*

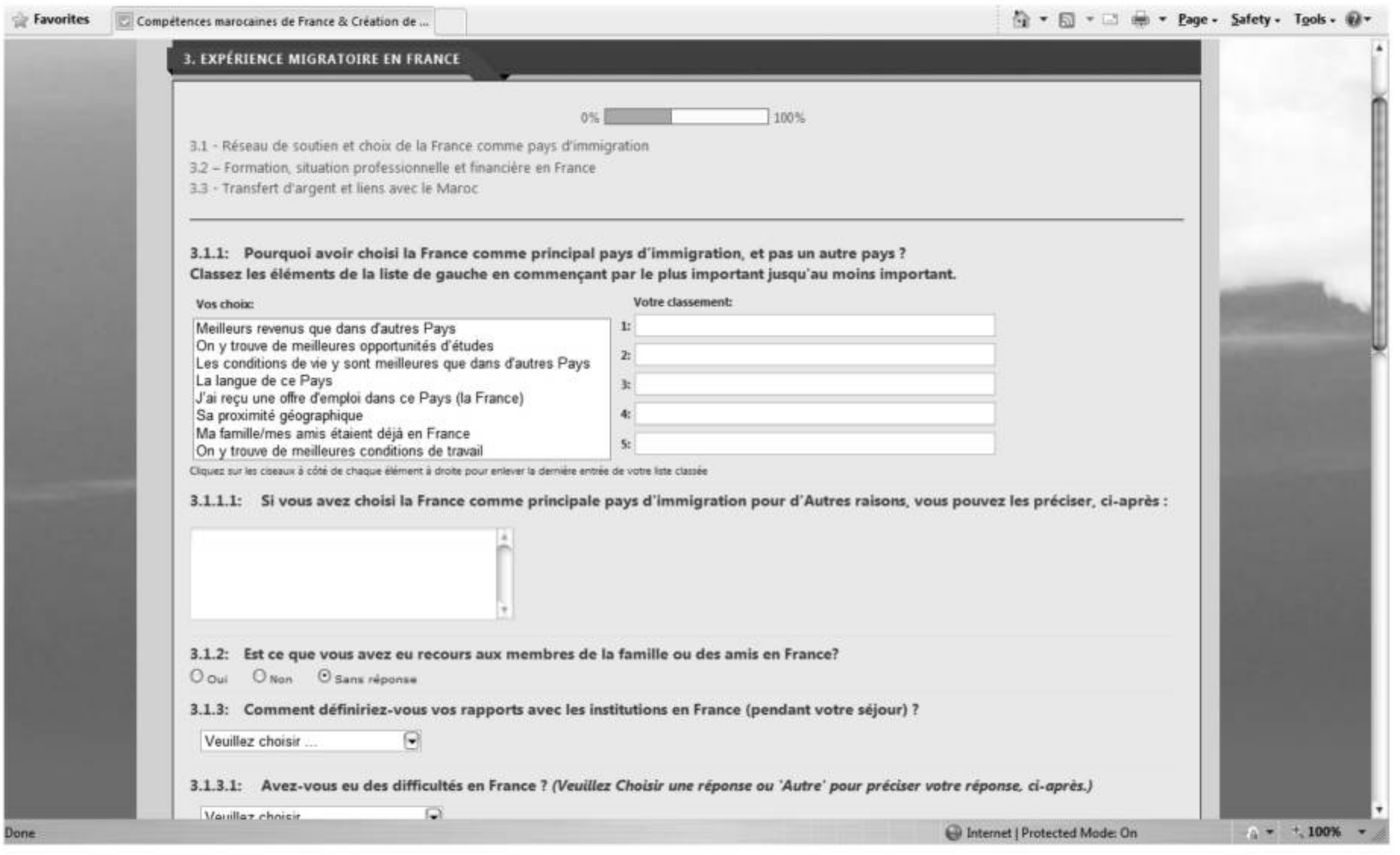

Possibilité pour l'enquêté de préciser l'ordre des réponses par simple glisser / déplacer (drag & drop).

Page 4 : *Retour au Maroc : Conditions et Motivation*

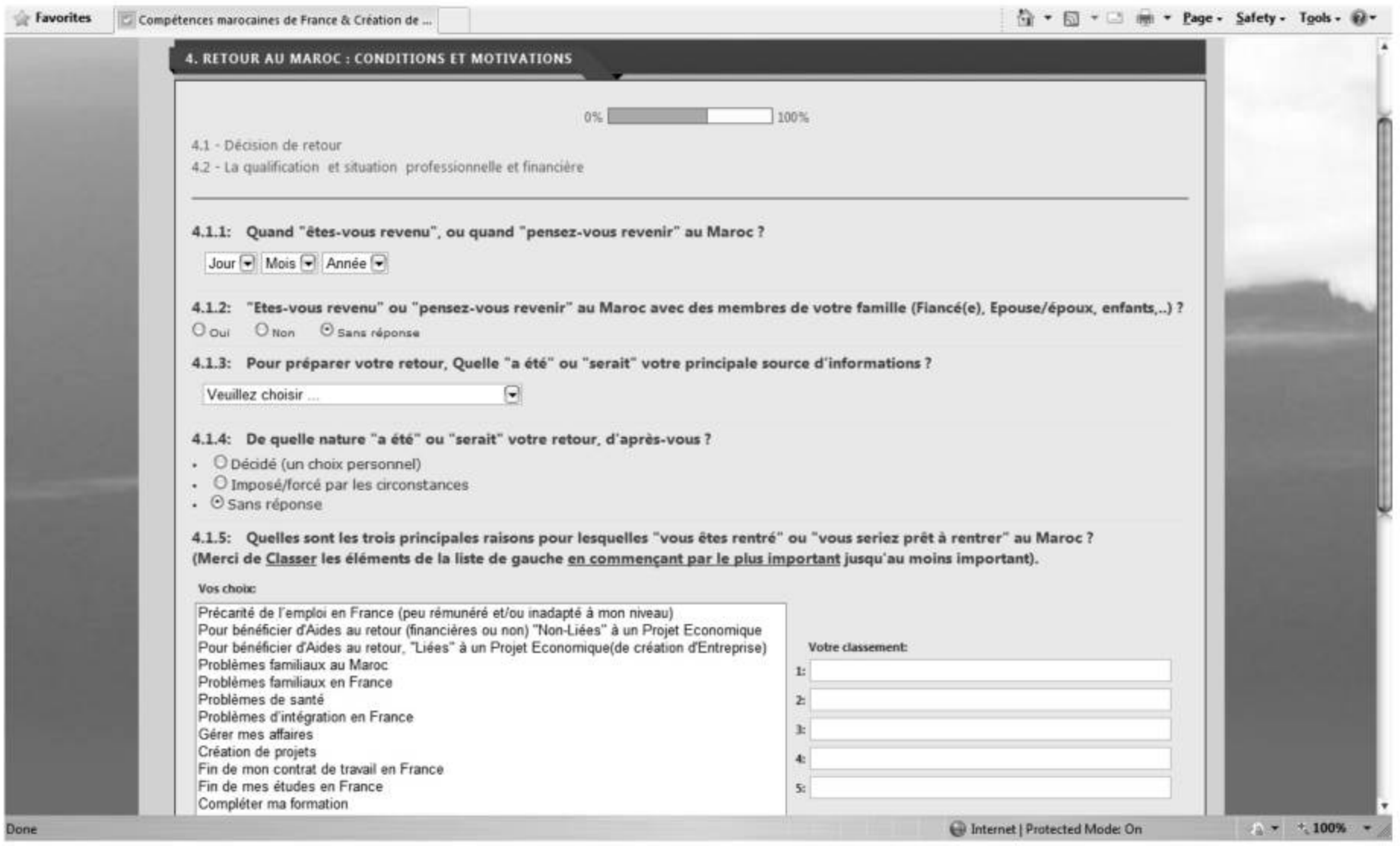

Possibilité de sélectionner une réponse parmi une liste de choix ou d'écrire une réponse.

Page 5 : *La Création de Projets Novateurs*

Par ailleurs, et outre le site pour le questionnaire en ligne que nous venons de voir, un second site fut développé par l'auteur, fin 2010, avec pour vocation cette fois-ci, d'être un annuaire interactif de référence : un point de rencontre ou réseau en ligne dédié aux compétences marocaines et leurs projets, dont ceux participant à l'enquête et qui auraient expressément choisi d'y figurer (de manière anonyme ou non, selon leur choix). Ceci, pour leur permettre une visibilité internationale et les aider à trouver les ressources (humaines et matérielles) et les partenariats internationaux nécessaires à l'aboutissement de leurs projets les plus innovants.

Cette idée de réseau fit son chemin depuis l'été 2010 est donna lieu fin 2011 à une Asso. Int. (**Association**[174] **Internationale**), loi[175] 1901, *–et à un projet associé à cette idée (Cf. la partie Annexes à cette thèse)–* www. **Competencesmarocaines.org** pour la promotion de l'Innovation Entrepreneuriale.

Version alpha : "Réseau des Compétences marocaines de France pour entreprendre et investir au Maroc"
Site du réseau Competencesmarocaines.fr (Janvier 2011)

Page de l'Asso. sur le Site de la Mairie de Paris

Version béta : Site Internet de l'Asso. Int. **Competencesmarocaines.org**
(Organisation des compétences marocaines), Juillet 2012

[174] Page de l'Asso. sur le site de la Mairie de Paris, http://w35-associations.apps.paris.fr/searchasso/jsp/site/Portal.jsp?page=searchasso&id=32758
[175] Asso. déclarée : www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?ACTION=Rechercher&HI_PAGE=1&JTY_WALDEC=W751212420

Selon le Centre de Ressources en Économie Gestion (CREG) de l'Académie de Versailles, le questionnaire en ligne présente d'importants gains de productivité, en permettant la mise en oeuvre de techniques existantes plus rapidement et à moindre coût. Par rapport à des enquêtes plus traditionnelles, sa particularité réside donc uniquement dans l'utilisation d'Internet comme nouveau support de mise en relation avec le répondant.

En effet, les études en ligne, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, présentent donc de nombreux atouts. Elles permettent tout d'abord de réduire considérablement les coûts (moins d'enquêteurs, pas de duplication de questionnaires, élimination des coûts téléphone ou affranchissement, pas de coûts liés à la saisie), les délais (délais des collectes sont réduits, délais de saisie supprimés) et les risques d'erreurs (suppression des biais liés à l'enquêteur, suppression des erreurs de saisies). Elles facilitent également le recueil de données dans des zones géographiquement étendues. Ce dernier point était d'ailleurs un des arguments motivant notre idée de départ.

Notre expérience avec le questionnaire en ligne (abandonné au profit du face-à-face)

Comme signalé plus haut, nous avons –dans un premier temps– pris en considération et testé la possibilité d'un mode d'administration du questionnaire à distance via le site en ligne que nous avons développé, et présenté plus haut. Mais, cette version numérique fut abandonnée au profit du support papier et des entretiens en face-à-face.

Ceci, en raison de la longueur de notre questionnaire qui dépasse la trentaine de questions (77 questions), et des éventuels soucis techniques qui pourraient survenir –liés par exemple à l'infrastructure technologique des répondants, ou bien à la plate-forme qui héberge le questionnaire, (lenteurs de l'exécution du questionnaire interactif) sous l'effet de la concomitance d'un nombre de répondants élevé à un même instant "t", etc.–, mais aussi, afin de donner plus de crédibilité à notre étude et surtout pouvoir prétendre à une « analyse compréhensive » comme expliqué plus haut.

D'autant plus que beaucoup d'enquêtés nous ont fait part oralement de certaines réalités qu'ils n'ont pas souhaité préciser par écrit en dépit de l'anonymat du questionnaire (comme dans les exemples que nous citons dans le chapitre suivant, concernant les envois de fonds et les entraves rencontrées au pays liées en particulier aux démarches entrepreneuriales par exemple).

En conséquence, le mode d'administration du questionnaire, via les entrevues, s'est avéré primordial et gratifiant, bien que prenant (en termes de temps et de coût) vu l'envergure et l'étendue géographique, etc.

Signalons enfin, comme inconvénients aux questionnaires en ligne (à distance) que l'absence de contact favorise la mauvaise compréhension des questions même quand elles sont vues par le chercheur comme "on ne peut plus simples et claires", mais aussi que le mode à distance gène le contrôle des retours et réponses (difficulté à contrôler les profils des enquêtés). Et cela peut biaiser le "recrutement" des enquêtés, autrement dit les critères définissant l'échantillon qui ont été fixés.

Enquête Pilote (Learning by doing : Perfectionnement par la pratique)

Dans notre démarche d'enquête, nous avons tenu à ce qu'une étude pilote précède le lancement du questionnaire final. Cette phase nous a permis de :

- ✓ Valider la méthode de conduite des entretiens en la mettant à l'épreuve du terrain ;
- ✓ Affiner les questions et améliorer leur formulation.

De plus, nous avons veillé à collecter des données "longitudinales", c'est-à-dire, qu'elles puissent couvrir une période suffisamment étendue pour éviter qu'une situation momentanée, ne soit prise comme référence. Ainsi, la nôtre (collecte) s'est étalée du 04 juin 2011 au 04 mars 2012.

Nous avons par ailleurs, cherché à ce que les informations recueillies soient représentatives, par des lieux et régions, occasions et événements variés, mais aussi à poser les questions les plus cruciales de diverses manières pour chaque enquêté(e), en utilisant la reformulation pour réunir au final les réponses les plus authentiques, claires et complètes qui soient. Chaque interview pouvait durer jusqu'à 45 min.

A noter que nous avons beaucoup appris en élaborant et en testant le questionnaire en ligne, puis au travers de l'enquête pilote et des premiers entretiens que nous avons eus dans ce cadre

5.2.3 Evaluation du Questionnaire (version papier)

Malgré toute l'attention portée à sa conception, sur plusieurs mois (dès l'hiver 2010 avec la version en ligne qui fût envisagée et développée puis abandonnée au profit d'une version papier), nous avons veillé à tester notre questionnaire de différentes manières et aussi en réel sur un petit échantillon, avant de passer à la phase d'administration –tel que susmentionné– car nous étions convaincus que rien ne pouvait remplacer la réalité du terrain, vu que la qualité du traitement des données et des résultats en dépend.

Ainsi, nous avons pu améliorer davantage notre questionnaire à la lumière des réactions observées et des remarques ou critiques reçues vis-à-vis des questions relevant des premières « moutures » du questionnaire. La version papier de ce dernier, a été rééditée 26 fois, et le nombre de total de pages du questionnaire a été divisé par 4 et le nombre de questions par 2.

Enfin, nous avons été curieux de voir ce que la reprise du questionnaire papier, sur un logiciel comme LE SPHINX Plus[2] (version 5) qui offre une évaluation automatique du questionnaire, pouvait apporter comme conseils ou consignes, ci-après le résultat de cette auto-évaluation :

- Nombre de répondant(e)s: 200 personnes.
- Nombre de questions : 77 questions.
  Trop élevé : un questionnaire plus court améliorera le taux de réponse.
- Longueur moyenne des libellés: une ligne.
  Plus les questions sont courtes, plus elles sont claires.
- Nombre moyen de modalités 5.
  Plutôt élevé : des regroupements seront probablement nécessaires lors de l'analyse.
- Pourcentage des questions textes 22 %. Plutôt élevé : l'analyse sera assez longue à réaliser.
- Le temps de saisie, pour un opérateur un peu expérimenté, sera de 240 - 250 sec. (5 min.).

Evaluation automatique du jeu de données (par Sphinx Plus²)

- Le *taux de remplissage* :

  Moyenne pour l'ensemble des répondants du % de questions effectivement remplies.
  - Le taux de remplissage global est de 95.7% [minimum 8%] OK

- Les quelques *questions insuffisamment remplies* :

  - Trois questions ont un taux de remplissage inférieur à 50% :
    - Date d'installation éventuelle au Maroc (6.0%)
    - Année d'intégration professionnelle en France (41.0%)
    - Durée d'intégration (41.0%)

  Si ces variables sont nécessaires à l'analyse multivariée, remplacez les non-réponses.

- *Valeurs extrêmes :*

  Une valeur est considérée extrême quand elle s'écarte de la moyenne de plus ou moins x écarts-types, et aberrante quand elle s'écarte de plus ou moins x écarts-types.

  - Les 7 individus suivants présentent des valeurs extrêmes voire aberrantes :
  Les numéros de questionnaires leur correspondant sont : 3, 4, 6, 7, 20, 96 et 144.
  Considérer la possibilité de les exclure de l'analyse ou de les isoler.

  Les variables concernées sont :
  Age_REC (la variable Age recodée), Dur_Dip_MA_REC, Durée_de_Séjour_REC, Dur_Dip_FR_REC, Durée_d_intégration, Montant_des_transferts_en_EUR_(FR_à_MA).

- *Variation des réponses : Concentration des questions fermées*

  Le coefficient de concentration est le calcul de la différence moyenne pour chaque question fermée entre la modalité la plus citée et la modalité la moins citée. Il est donc compris entre 0 et 100.
  - Pour les 56 variables fermées uniques, le coefficient de concentration est de 49.
  Les réponses aux questions fermées sont plutôt concentrées. Les individus formulent des réponses assez homogènes aux questions fermées.

- *Richesse des réponses :*

  - Longueur des réponses aux questions ouvertes textes : Pour les 17 questions textes, la longueur moyenne des réponses est d'une ligne et demi.

- *Respect des quotas :*

  Sur 200 répondants, et selon la théorie des sondages, l'erreur d'estimation maximum associée à l'enquête est de 6,93 points. Il s'agit d'un niveau d'erreur tout à fait acceptable. Une proportion de 50 % obtenue sur cet échantillon conduit à une estimation comprise dans la fourchette: $43,07\% < p < 56,93\%$ (intervalle de confiance). Ce résultat, établi au risque de 5%, est fondé sur la théorie des sondages aléatoires. Rappelons que le taux de réponse global a été de 95,7% ce qui est très satisfaisant.

5.2.4 Approche Méthodologique

Notre recherche –portée sur *« le retour des migrants marocains hautement qualifiés » de France et la création de projet novateurs au Maroc*– appelle, en amont, un cadre méthodologique permettant de construire et mettre en oeuvre, en aval, des modèles propres à l'objet de cette étude via la "batterie d'outils" et de tests statistiques et économétriques nécessaires à la vision prospective que nous aspirons à offrir.

Hypothèses de travail

En vue de traiter la problématique de la « migration de retour » vers le Maroc, de cette tranche de migrants de retour (particulièrement "porteuse" en termes de valeur ajoutée pour le pays), nous avons établi 4 hypothèses centrales, afin d'assurer une meilleure prise en compte des enjeux propres à leur retour, et de mieux en valoriser l'impact à des fins de développement :

H1 : Il est fort probable que la création d'entreprise au Maroc par un migrant marocain hautement qualifié dépende des facteurs contextuels liés à son pays d'origine.

H2 : Il est fort probable que cette dynamique dépende de l'expérience migratoire vécue en France.

H3 : Il est fort probable que cette dynamique dépende de l'interaction entre les mobiles et les freins d'une possibilité de retour au pays d'origine.

H4 : Il est fort probable que le niveau de qualification et d'expérience des migrants de retour ait une incidence sur l'idée du retour et du projet de création d'entreprise (novatrice) au Maroc.

Processus de collecte des données

Notre étude, en face-à-face par questionnaire papier, est évidemment passée par les phases :

- Dépouillement et traitement des questionnaires.
- Analyse des données collectées selon les objectifs de la problématique centrale de l'étude.

L'examen, l'étude et l'interprétation des données issues de l'enquête de terrain se sont inscrites dans le cadre des approches scientifiques quantitatives et qualitatives. Les outils et les connaissances statistiques quantitatives jouent certes un rôle primordial dans l'analyse des phénomènes sociaux. Toutefois, ces mesures chiffrées ont des limites dans la saisie des multiples dimensions et la diversité des scénarios de la migration et du processus d'intégration des migrants qualifiés en tant qu'acteurs du développement de leur pays d'origine.

Tenant compte des limites des outils quantitatifs, notre étude a été menée selon deux approches complémentaires : une démarche de quantification (visant un triple objectif : fournir quelques indications chiffrées sur la migration de retour ; constituer le point de départ d'analyses plus approfondies de type qualitatif sur le vécu des migrants et leurs compétences ; permettre une classification de l'échantillon étudié.) et une approche qualitative (avec comme finalité : répertorier les dimensions qui ne sont pas quantifiables comme les incitateurs majeurs pour le retour des migrants qualifiés qu'il soit associé ou non à une intention entrepreneuriale au Maroc, ainsi que les freins et motivations majeurs, …etc.).

CHAPITRE 6.

Analyses Préliminaires

6.1: Analyse descriptive (Univariée)

La statistique descriptive regroupe les méthodes dont l'objectif principal est la description des données étudiées. Cette description des données se fait à travers leur présentation synthétique, aussi bien via des représentations graphiques que par le calcul de résumés numériques.

De par cette analyse descriptive, nous dressons un portrait de la situation telle qu'elle nous apparaît, suite à la compilation et le classement des données qualitatives et quantitatives obtenues.

Ce chapitre a ainsi pour objectif de produire une première analyse des données collectées lors de notre enquête de terrain à travers leur description. Ensuite, après avoir abordé la nature des variables, nous étudierons les tris croisés et les principaux tests statistiques associés. Cette présentation se fera selon les quatre axes autour desquels, notre questionnaire a été organisé.

6.1.1 Situation au pays d'origine (le Maroc)

- **Caractéristiques sociodémographiques :**
  - **Structure par âge et sexe :**

La répartition par sexe basée sur les 200 questionnaires retenus pour notre étude (parmi ceux des migrants marocains qualifiés de France, retournés ou candidats au retour au Maroc, que nous avons questionnés, en face à face, en France et au Maroc) révèle que l'entrepreneuriat féminin est présent dans une proportion assez satisfaisante dans notre échantillon, puisque nous ne sommes pas loin d'une parité. Mais aussi, nous avons remarqué avec stupéfaction que la répartition par sexe de notre échantillon correspond exactement à celle repérée dans les derniers chiffres officiels du Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger, qui fûrent publiés sur son site (le 5 juin 2012), à savoir 43% des MRE de France sont des femmes.

Nous avons noté cet état de choses, par un simple hasard, en vérifiant la somme des effectifs féminins enregistrés auprès des 16 consulats marocains en France (qui totalisent 504.034 femmes, soit 43,95%), grâce aux chiffres du tableau listant cette répartition par sexe selon les villes où les consulats marocains sont présents de par le monde. Le tableau[176] en question figure dans la rubrique « MRE en chiffres » du site du ministère susmentionné.

Evidemment, il ne s'agit là que d'une coïncidence, mais qui mérite d'être signalée.

[176] Tableau de la Répartition des MRE par postes consulaires, 5/6/2012, selon le Ministère en charge des MRE, posté dans "MRE en chiffres": www.marocainsdumonde.gov.ma/media/67900/mre%20en%20chiffre_fr_2.pdf

Figure 17 : Répartition de notre échantillon de migrants marocains par sexe et âge

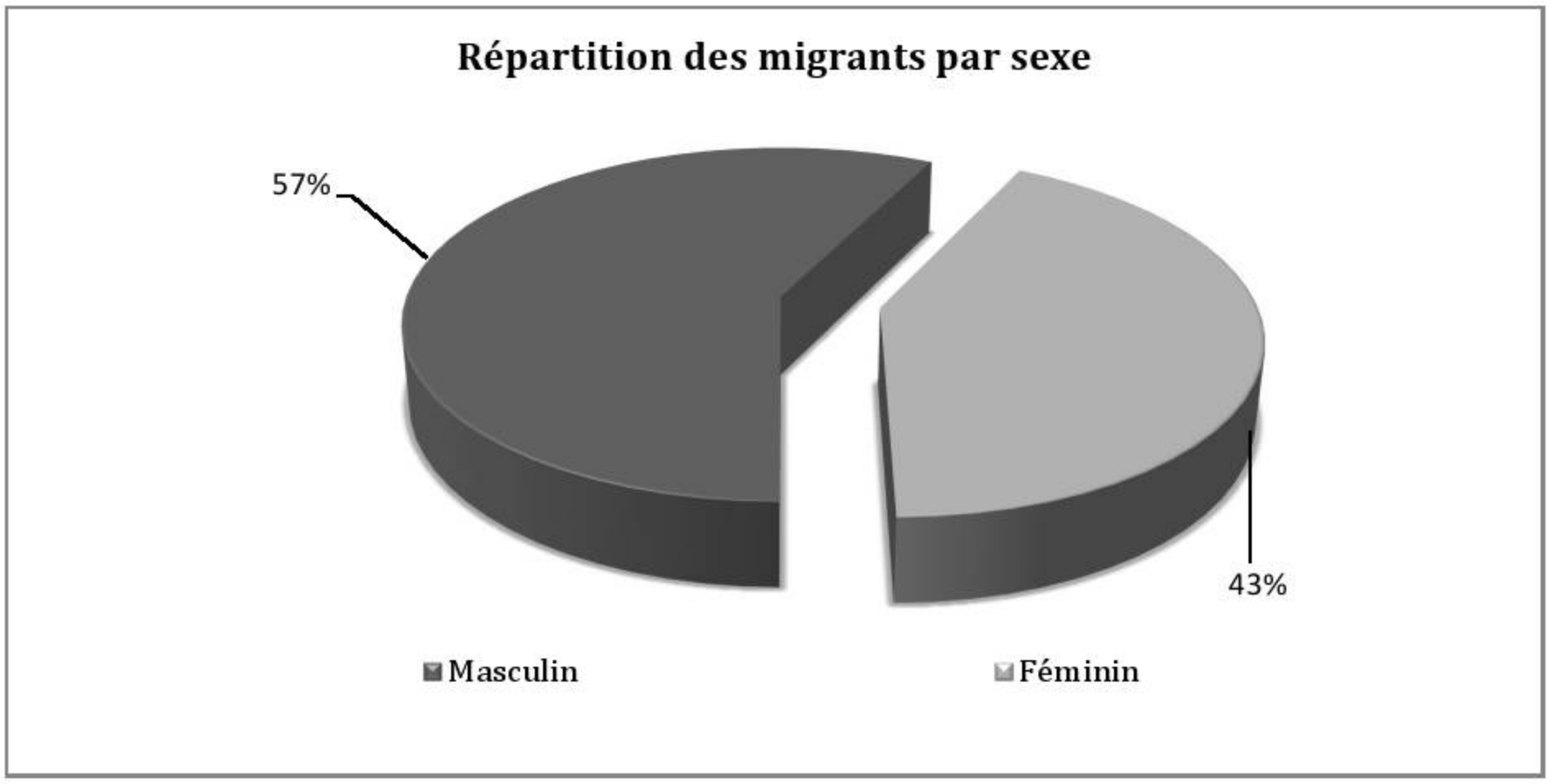

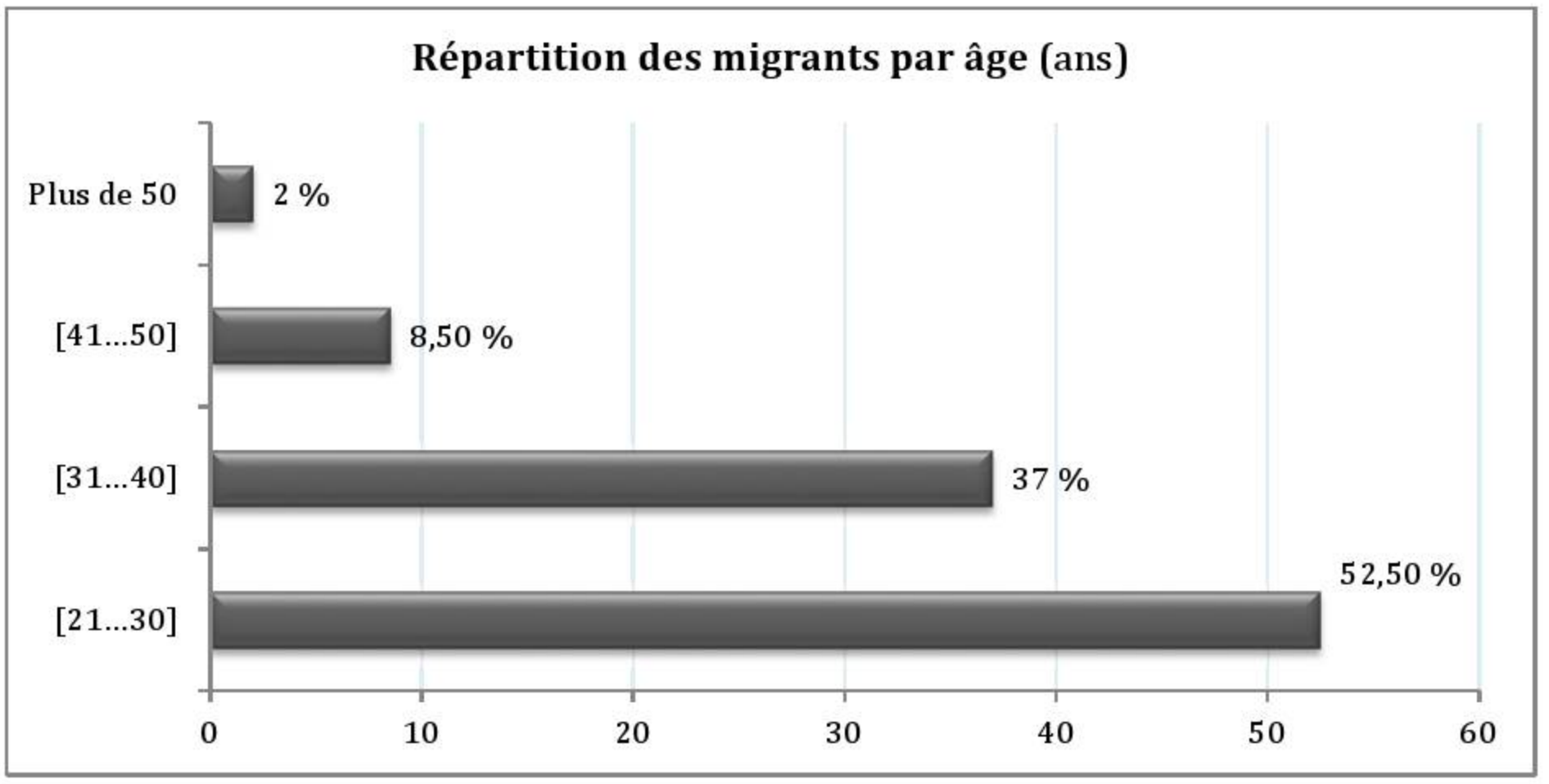

L'essentiel de notre échantillon est constitué de jeunes, ce qui est normal, eu égard à notre problématique. Dans leur grande majorité, nos migrants de retour enquêtés ont la trentaine comme en témoigne la répartition par âge.

En effet, sur les 200 personnes interrogées, 89.5 % ont un âge inférieur à 40 ans.

- **Répartition selon le lieu de provenance :**

Avec respectivement 23.71% et 22.68%, le Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër sont les deux premières régions économiques desquelles proviennent la majorité des personnes enquêtées. Quant aux autres régions : Fès-Boulemane, Taza-Taounate-Al Hoceima, Meknès-Tafilalet, Gharb-Cherarda-Beni Hsan et Tanger-Tétouan, elles se départagent des valeurs ne dépassant pas les 10%.

Figure 18 : Régions d'origine des deux cents personnes qui ont complété notre questionnaire

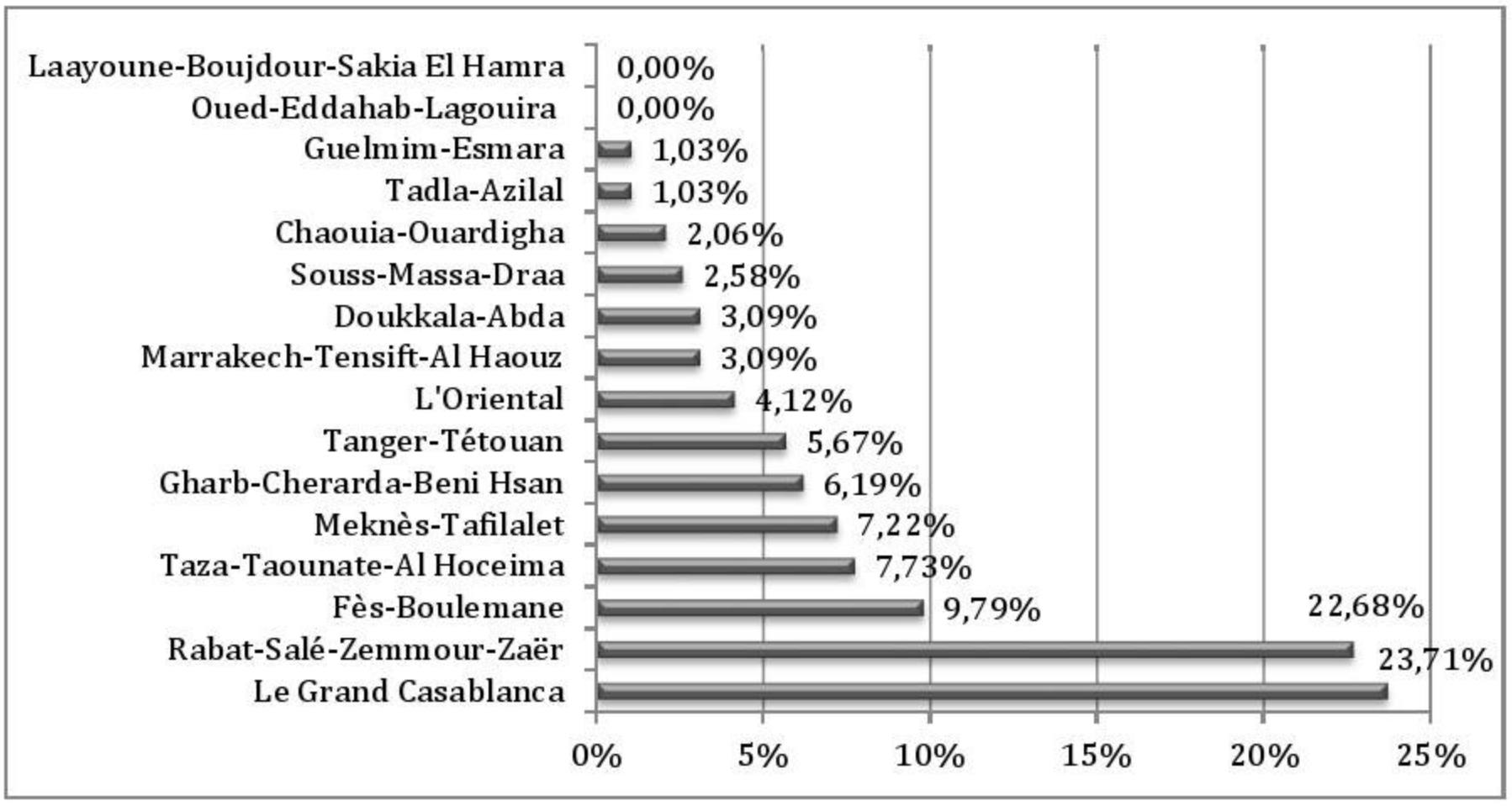

Pour illustrer nos propos, nous avons réalisé cette carte en numérotant par ordre décroissant, les régions économiques[177] d'origine les plus fréquentes dans notre échantillon.

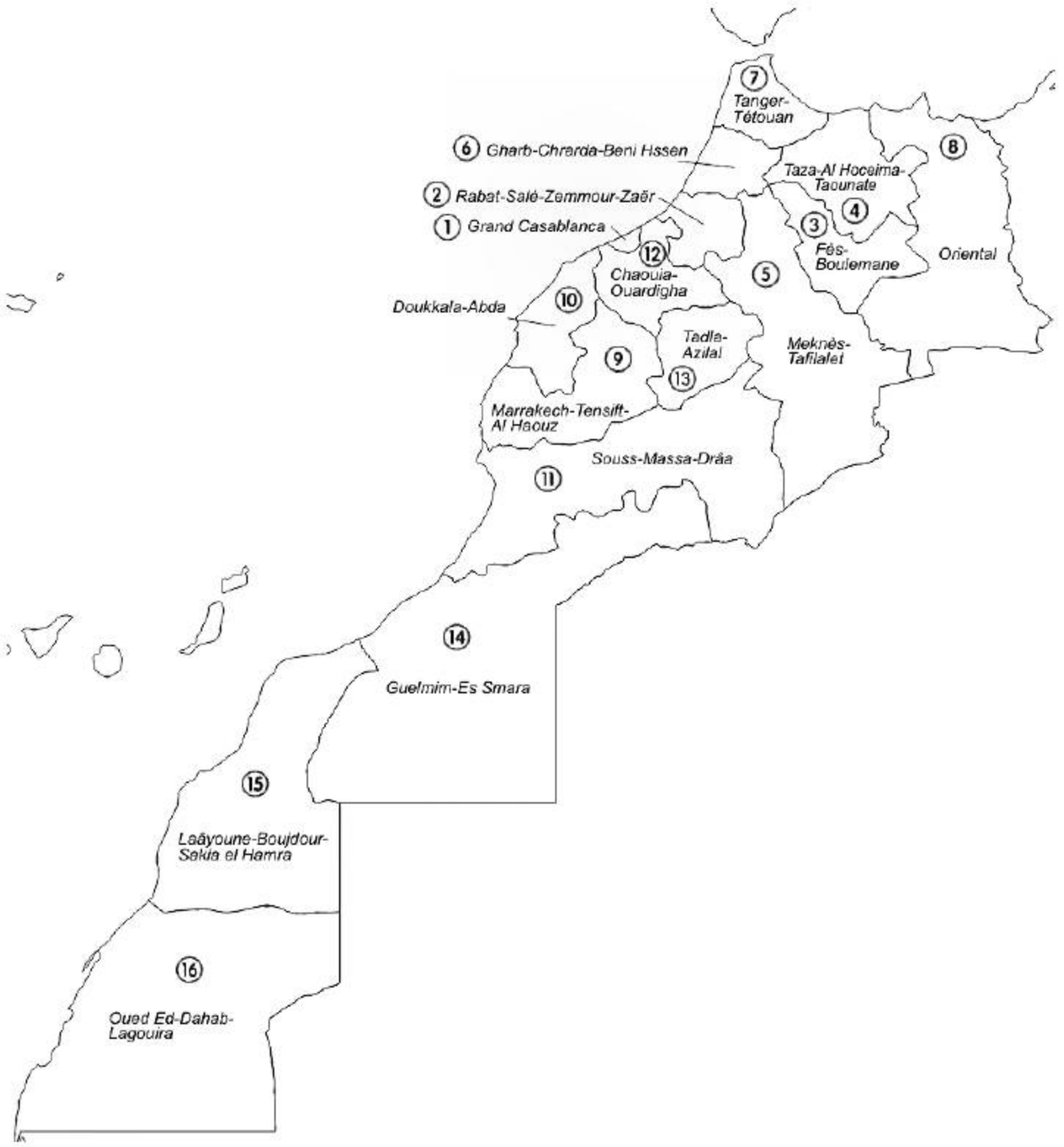

[177] Portail du Royaume du Maroc, précisions sur la répartition des villes par région économique, en ligne sur : http://goo.gl/lmzak

▪ Niveau de qualification & Filières d'étude au Maroc

• Niveau de qualification:

Avant leur départ en France, 47% des enquêtés ont atteint un niveau allant de Bac+2 (DEUG) à Bac+4 (Licence) au Maroc, alors que 40% ont obtenu leur Baccalauréat et 11% avaient un Diplôme Bac+6.

Figure 19 : Niveau d'étude atteint au Maroc par nos questionnés

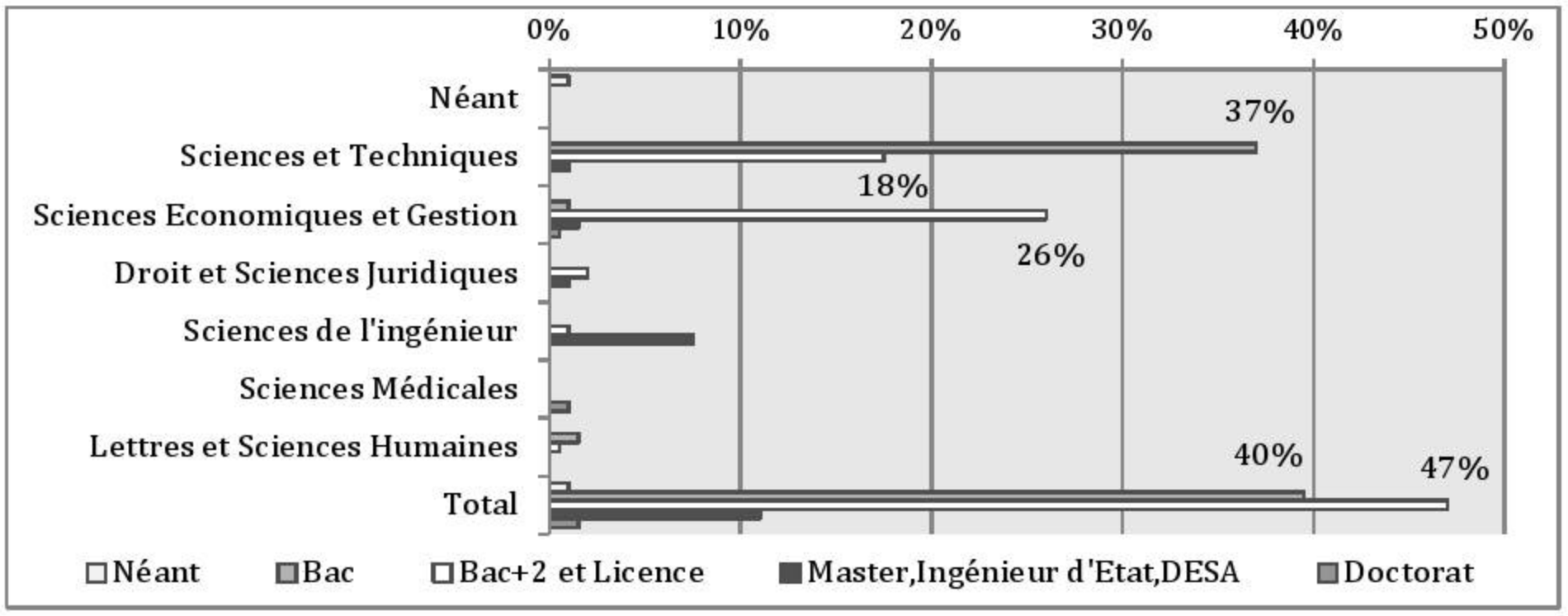

• Filières d'études poursuivies au Maroc (avant le départ):

Sur les 188 personnes ayant précisé l'option d'études poursuivies au Maroc avant leur départ en France, nous notons la prédominance des filières Sciences et Techniques (52.66%), suivies des filières Sciences Economiques et de Gestion.

Enfin, la catégorie Sciences de l'Ingénieur est relativement importante 10.64 % par rapport aux Sciences Juridiques et aux Sciences Humaines qui, une fois cumulées, ne font que 3.2 % de cet échantillon.

Figure 20 : Filières d'études poursuivies au Maroc

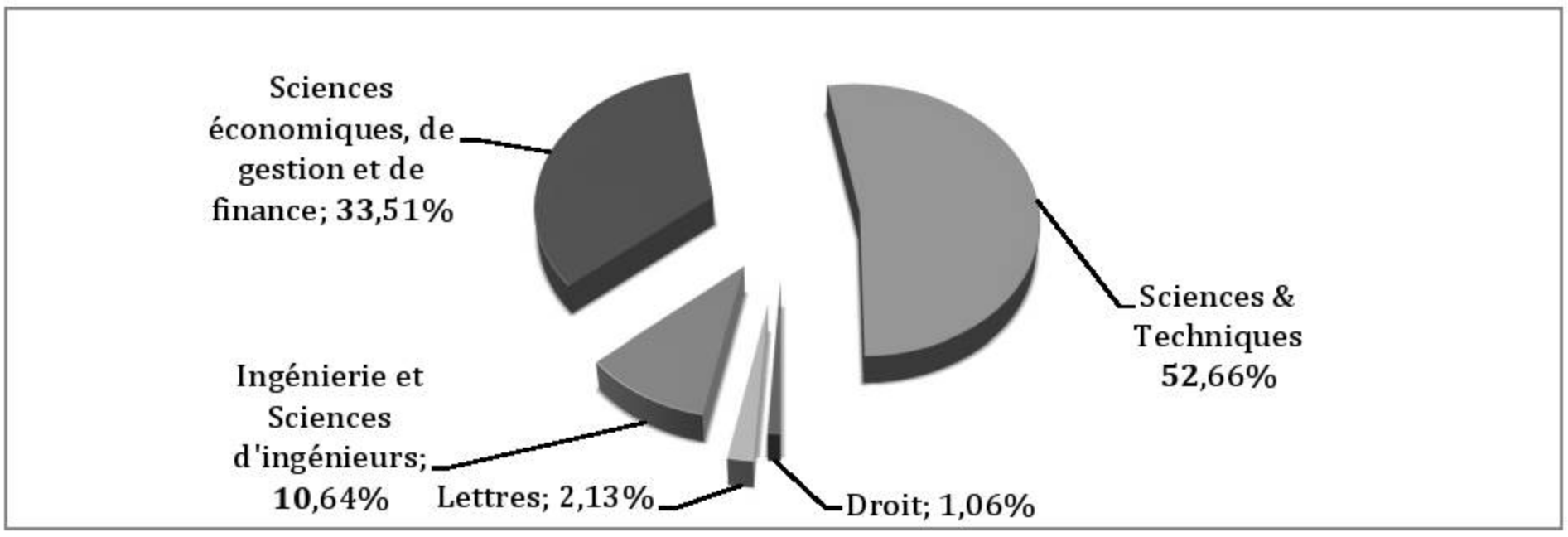

NB : Nous précisons que la quasi-totalité des personnes que nous avons interrogées, n'ont pas eu l'occasion d'avoir une activité professionnelle au Maroc avant leur départ pour la France.

Leurs projets migratoires visaient, en fait, à consolider leur parcours au Maroc par une qualification académique et/ou professionnelle en France. Il importe également de signaler que lors des entretiens que nous avons eus avec nos sondés, certains répondants ont précisé qu'ils avaient effectué des stages dans le cadre de leurs formations fondamentales au Maroc notamment de niveau DEUG à Licence.

- **Décision de quitter le Maroc et choix de la France comme destination :**

Pour notre population jeune et instruite, le facteur « pull » d'attraction vers les pays d'accueil est plus important que celui « push » d'expulsion depuis ces pays.

Parmi les facteurs à l'origine de cette mobilité vers la France, la qualité de l'offre de formation et d'études tient une large place (63%, cf. svp figure ci-après). Cet avis est partagé quasiment dans les même proportions par les femmes et les hommes de notre échantillon.

En deuxième position, 15% des compétences marocaines interrogées disent avoir quitté leur pays d'origine (incapable parfois de leur proposer un emploi à la hauteur de leurs ambitions et compétences ou à un niveau de salaire comparable à celui des pays d'accueil) pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

11% ont indiqué avoir quitté le Maroc pour la France en vue de rejoindre leur famille ou amis. Et seul 5% de notre échantillon soulignent qu'ils sont partis pour la France avec comme projet la création d'une entreprise une fois de retour au Maroc.

Sur ce dernier point, des théories comme celles des réseaux sociaux et des réseaux migratoires possèdent une grande valeur explicative.

Dans ce sens, Marie-Antoinette HILY et William BERTHOMIERE (2004), dans un dossier de la revue "Hommes et migration", intitulé : « La notion de "réseaux sociaux" en migration », précisent que le réseau est le moyen de réduire les risques liés aux incertitudes de l'avenir. Les réseaux sont considérés comme un capital social permettant aux migrants une mobilité importante dans l'espace.

En effet, les réseaux jouent un rôle important, du fait de l'influence mutuelle qu'ont les individus entre eux (la force des liens faibles, comme ceux de l'amitié est toute aussi déterminante que celle des liens forts, comme ceux de parenté, bien que ces derniers permettent de faire appel à certains dispositifs comme celui du regroupement familial, par exemple).

En somme, ceux qui sont déjà partis, vont inciter ceux qui sont encore au pays à les rejoindre. En outre, le fait de connaître quelqu'un sur place, rend évidemment le voyage plus facile ainsi que l'installation dans le pays d'accueil. D'ailleurs, les migrants qui ont seulement des « liens faibles » (de simples connaissances par rapport auxquelles, les liens de solidarité sont moins forts) prennent plus de risques que ceux disposant de « liens forts ». Delà, les premiers sont vus comme plus entreprenants et novateurs que les seconds.

Figure 21 : Raisons incitant à quitter le Maroc

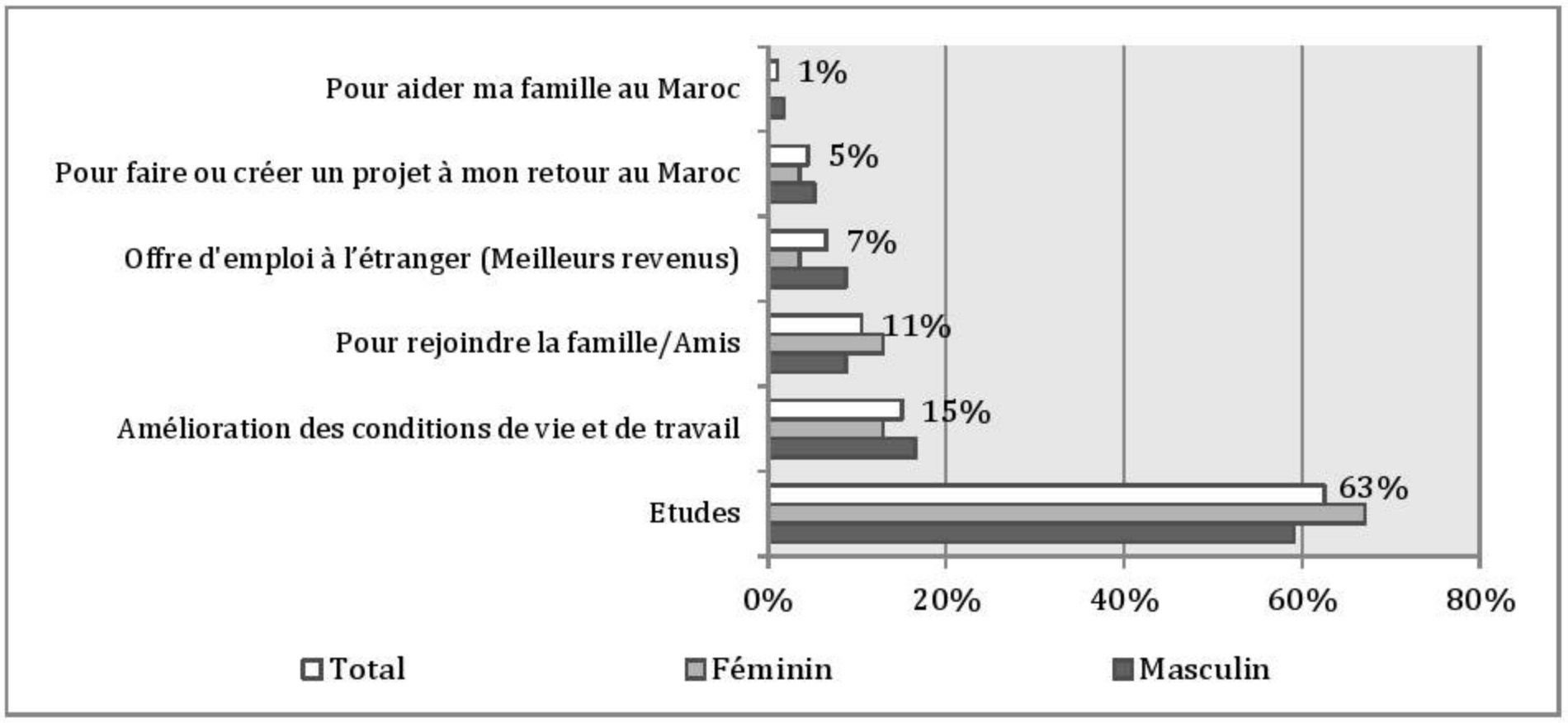

Tableau 7 : Raisons incitant à choisir la France comme principal pays d'immigration

	Masculin	Féminin	Total
On y trouve de meilleures opportunités d'études	51,30%	48,24%	**50%**
La langue de ce Pays	26,09%	29,41%	**27,50%**
Les conditions de vie et de travail y sont meilleures	5,22%	14,12%	**9%**
Présence de ma famille/amis en France	8,70%	4,71%	**7%**
Sa proximité géographique	4,35%	3,53%	**4%**
L'offre d'emploi/revenus y sont meilleurs qu'ailleurs	4,35%	0%	**2,50%**
	100%	100%	100%

Pour mieux comprendre le choix de la France par les étudiants marocains, il faut prendre en compte un ensemble d'éléments individuels et contextuels : le Maroc et ses relations historiques avec ce pays d'accueil, ses universités, et l'entourage ou le réseau personnel de ces candidats à l'émigration (leurs parents, amis et proches, etc.).

Les motivations poussant les étudiants marocains à choisir l'hexagone, permettent de mieux comprendre tant la préparation que les stratégies, attentes et les projets de ces candidats.

Pourquoi choisissent-ils la France et pas un autre pays pour effectuer leurs études ? Qu'est-ce qui oriente leur choix vers la France comme pays d'études? Quels sont les points forts de l'enseignement supérieur français qui répondraient aux attentes des étudiants marocains ? Ces questions trouvent toute leur importance dans la présente étude.

Pour le Maroc et les marocains, l'immigration en France est un phénomène qui remonte à de nombreuses années. Les raisons exactes, ayant incité les migrants de notre échantillon à choisir la France sont diverses et variées. Cependant, et comme le confirme le tableau ci-dessus, la plupart du temps, c'est la palette des formations offertes et la valeur internationale du diplôme français qui poussent ces étudiants à s'expatrier vers la France (50%).

Etant la première langue étrangère au Maroc, le Français a motivé 29.41% des femmes et 26% des hommes dans leur choix de la France comme pays d'accueil. Une bonne maîtrise de la langue Française est un facteur d'intégration de ces migrants dans la société française.

L'amélioration de la situation professionnelle et des conditions de vie est le troisième argument mis en avant par 9% de nos enquêtés. Par ailleurs, cette migration vers la France est également nourrie par les liens affectifs (rejoindre la famille ou les amis présents sur le sol français) comme c'est le cas pour 7% de l'échantillon.

Enfin 4% des personnes que nous avons interrogées sont incitées par la proximité géographique de ce pays et seulement 2.5% auraient été attirées par des considérations professionnelles et financières (offres d'emploi et meilleurs revenus).

Les réponses obtenues plaident en faveur de l'idée selon laquelle l'enseignement supérieur français demeure attractif grâce à la richesse et la pertinence de son offre de formation et de par l'efficience du savoir-faire pédagogique de ses acteurs. Ceci nous amène à nous arrêter sur une réalité sobre qui ne laisse place à aucune illusion : l'offre de l'enseignement supérieur marocain laisse véritablement à désirer, et à défaut d'avancer, il ne peut que reculer, quand dans d'autres contrées, la qualité, le niveau et les modes d'acquisition des connaissances se perfectionnent en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi qui, lui est en constante évolution.

6.1.2 Expériences et conditions de vie au pays d'accueil (la France)

Le migrant, ayant développé leur capital humain et social en valorisant leurs compétences, bénéficie d'une meilleure réintégration dans leur pays d'origine. La réussite de cette intégration reste cependant tributaire, outre l'expérience migratoire, de l'espace de réintégration, et puis des facteurs et circonstances motivants le retour au pays d'origine.

Mais, généralement l'expérience migratoire acquise en France permet au migrant d'améliorer son niveau de vie, ses capitaux humain et social et de valoriser ses compétences au Maroc.

- **Niveau d'études atteint en France :**
  - **Répartition par sexe :**

Le tableau ci-dessous, montre dans notre échantillon le niveau d'instruction est légèrement supérieur chez les hommes dont l'intervalle du niveau d'étude notable est celui compris entre licence et doctorat et qui concerne plus de la moitié alors que chez les femmes, il ne concerne que le tiers. Par ailleurs, 30.5 % des diplômés interrogés ont le niveau Bac+5 (Master, DESA, et Ingénieur d'Etat) et 20% celui de Bac+6 ce qui confirme que les départs vers la France sont bel et bien animé par l'envie d'acquérir un niveau de qualification supérieure et une expérience valorisant leur profil.

Tableau 8 : Répartition du Niveau d'étude atteint en France par sexe

	Au plus niveau Bac	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	Bac+6	Bac+8 (Doctorat)	Total
Masculin	1,50%	0,50%	2%	3,50%	30,50%	15%	4,50%	57,50%
Féminin	0%	0%	1%	0,50%	27%	13%	1%	42,50%
Total général	1,50%	0,50%	3%	4%	57,50%	28%	5,50%	**100%**

Les diplômes dont disposent les membres, de notre échantillon proviennent essentiellement d'établissements réputés : (HEC, ESSEC, ESCP Europe, EM Lyon, Polytechnique, Mines, ESTP, Telecom Paris Tech, etc.). Mais aussi, d'universités et en particulier des IAE (Institut d'Administration des Entreprises) ou des universités délivrant des Masters Professionnels.

- **Répartition par Filière:**

Le tableau ci-après, renseigne sur les filières poursuivies en France par notre échantillon de migrants marocains hautement qualifiés.

On note que l'orientation vers les sciences économiques et de gestion, domine avec 59.5%, les sciences et techniques viennent en seconde position avec 27.5% et en troisième place se trouvent les filières juridiques (8%). Et seulement 2.5 % des personnes enquêtées, avaient opté pour les sciences de l'ingénieur.

Il semble que les choix des filières répondent à un souci d'employabilité et témoignent de la volonté de s'assurer une insertion professionnelle réussie.

Tableau 9 : Niveau d'étude atteint en France

Niveau Etude atteint FR (Pourcentage)	Néant	Sciences et Techniques	Sciences Economiques et Gestion	Droit et Sciences Juridiques	Sciences de l'ingénieur	Sciences Médicales	Lettres et Sciences Humaines	Total
Néant	0,50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0,50%
Bac	0%	1%	0,50%	0%	0%	0%	0%	1,50%
Bac+2 et Licence	0%	1,50%	4,50%	0%	0%	0%	0%	6%
Master, Ingénieur d'Etat, DESA	0 %	21,50 %	53 %	8 %	2 %	1,50 %	0,50 %	86,50 %
Doctorat	0%	3,50%	1,50%	0%	0,50%	0%	0%	5,50%
Total	**0,50%**	**27,50%**	**59,50%**	**8%**	**2,50%**	**1,50%**	**0,50%**	100%

- **Niveau de qualification professionnelle atteint en France**

Figure 22 : Secteurs de formation professionnelle suivie en France

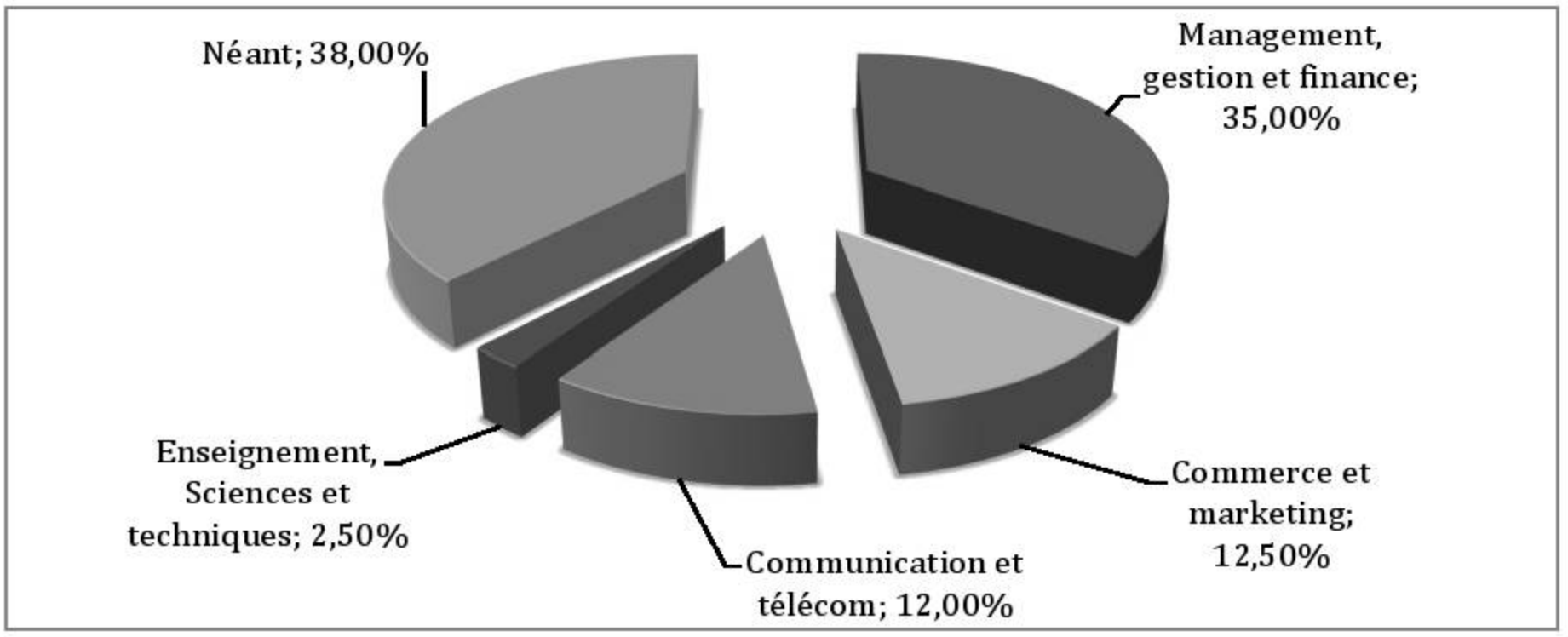

Etant d'une importance stratégique pour les entreprises, la qualification professionnelle constitue un des moyens les plus efficaces pour développer les compétences de ses ressources humaines. Ceci, aux fins de permettre à l'entreprise de gagner en compétitivité et en performance. Elle contribue, en outre, à l'accroissement des chances d'employabilité et favorise la mobilité interne puisque son contenu est adapté aux situations concrètes et exigences spécifiques propres à l'entreprise qui assure cette formation professionnelle en vue de résoudre ses problèmes liés à un contexte donné.

62% de notre échantillon a bénéficié d'une formation professionnelle en France, notamment en management, gestion et finance (35%), puis en commerce et marketing (12.5%) et enfin en communication et les télécommunications, le cas de 12% de note échantillon.

- **Niveau de qualification professionnelle atteint en France**

Figure 23 : Situation professionnelle et de stabilité en France

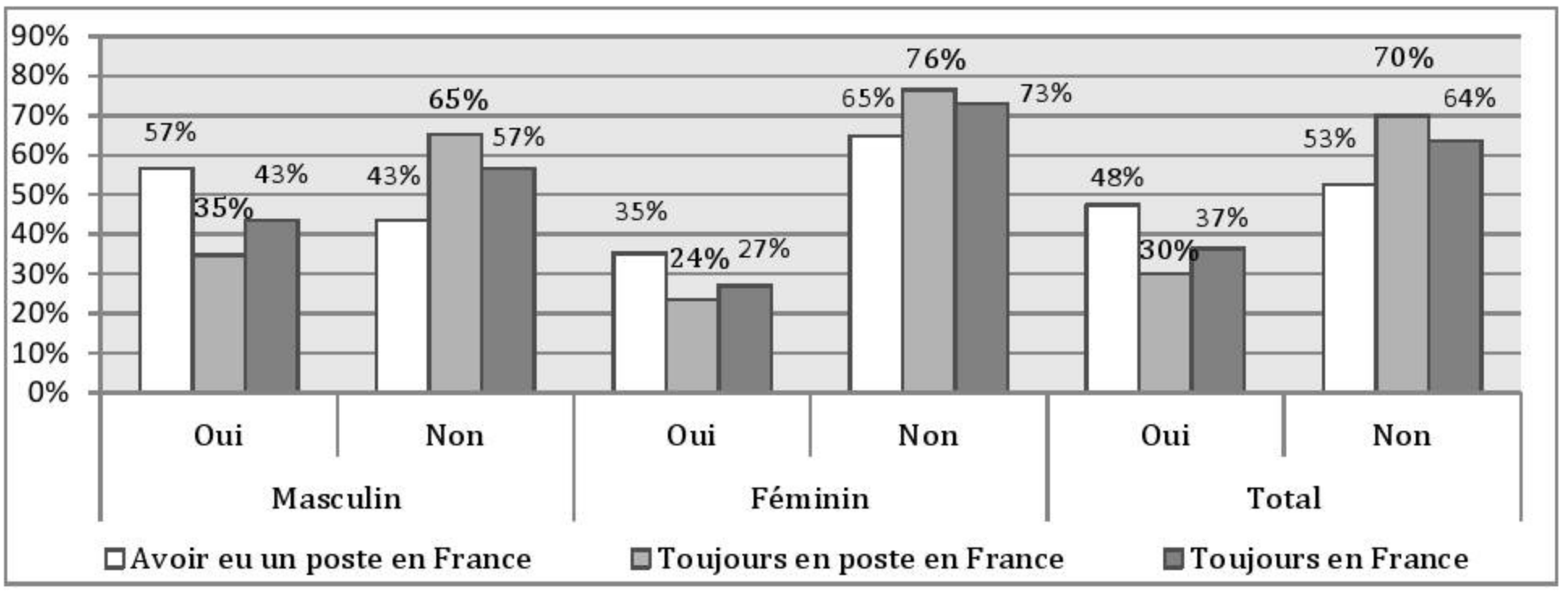

D'après la figure ci-dessus, la gent masculine (57%) se démarque par rapport à celle féminine (35%) quant à son intégration professionnelle plus fréquente. De plus, les hommes ont plus de chance de pouvoir garder leur poste en France 35% contre 24% des femmes.

Allier études de haut niveau et expérience professionnelle confirmée dans des établissements réputés de l'Hexagone, est un des objectifs visés par bon nombre de migrants marocains qui se sont expatriés en quête de succès. L'élaboration et la réussite d'un projet migratoire visant à favoriser l'intégration socioprofessionnelle, passe nécessairement par des efforts et des épreuves qui forgent certaines qualités et attitudes relevant du profil de l'entrepreneur.

Notre analyse compréhensive et lecture statistique montre que le séjour en France a globalement bien profité aux migrants de retour marocains qualifiés, déjà au niveau de la formation et de la qualification professionnelle, lesquels sont fort valorisables au Maroc.

6.1.3 La possibilité d'un retour au pays (retour au Maroc)

Au cours de l'administration de notre questionnaire et de la collecte des données, nous avons eu des questions sur la notion du « retour » et sur les réalités multiples que ce mot recouvre.

Il est évident que la durée des absences et la nature des pratiques migratoires (saisonnières, périodiques, pluriannuelles) affectent en profondeur le sens et la manière de vivre le retour. De même, nous pouvons nous interroger sur le sens du retour lorsqu'il n'y a pas eu de départ (par exemple, dans le cas des migrants de «deuxième génération» revenant au pays d'origine de leurs parents).

- **L'idée du Retour au Maroc**

Selon les données recueillies, 82% de l'échantillon est déjà rentré ou l'envisage (60% parmi eux) contre 19% qui l'exclue à l'issue de leurs études et/ou leur contrat de travail en France.

La grande majorité (69%) a signalé un retour décidé, alors que 15% ont été contraints ou forcés par les circonstances à rentrer au pays. Ceux, qui ont eu le choix ou le désir de rentrer, avancent comme mobile : la volonté et l'envie de contribuer au développement de leur pays d'origine par la concrétisation de leur projet migratoire, associant un objectif d'intégration à la fois économique et sociale.

Figure 24 :

Pensez-vous ou êtes-vous rentré(e) au Maroc ? De quelle nature serait votre retour ?

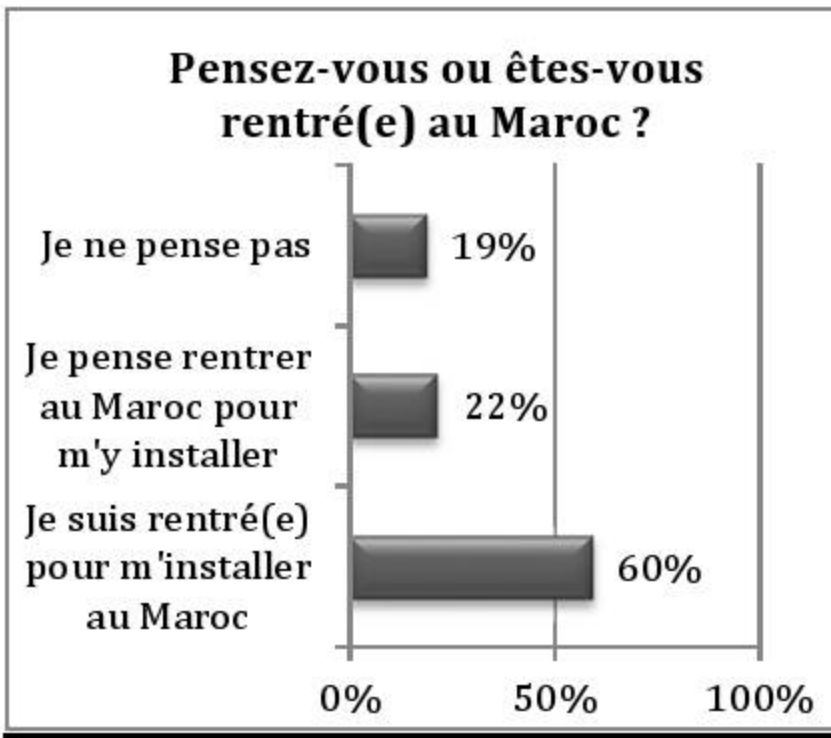

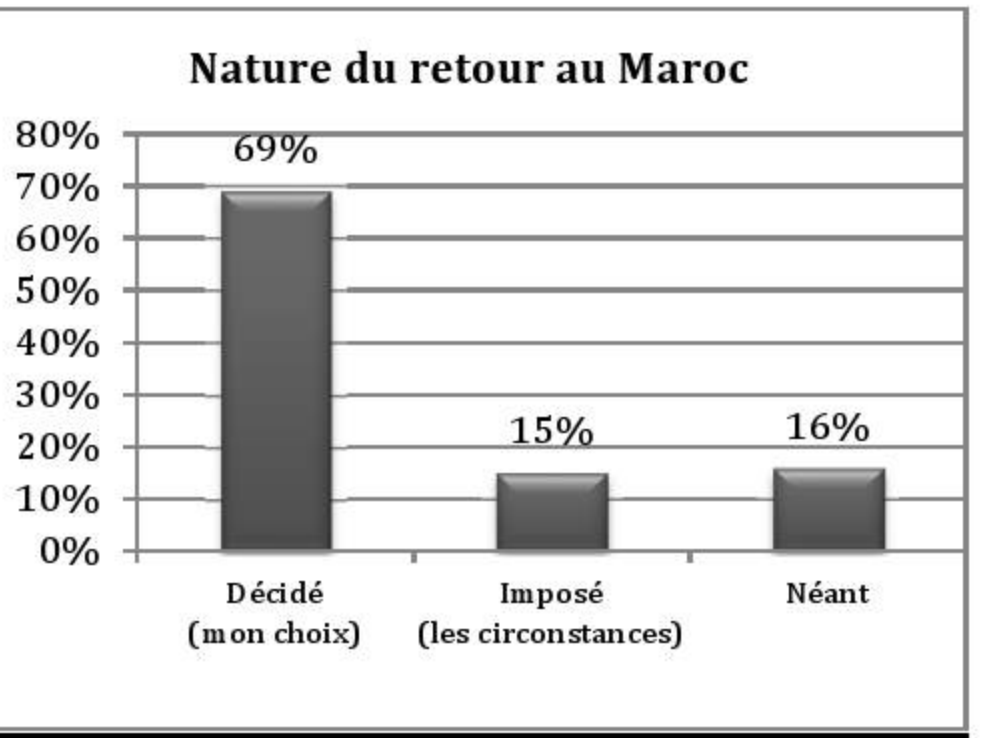

- **La préparation du retour**

Rappelons que la décision de "rentrer au pays"(d'origine), constitue une des principales variables explicatives des modes de réintégration des migrants. Toutefois, "la préparation au retour" est une autre variable qui a émergé au cours de l'analyse de nos données. Ce concept renvoie à une dynamique qui s'inscrit dans le temps, et par le biais de laquelle, le migrant arrive à « recueillir les ressources et informations nécessaires à son retour ».

Différents niveaux de préparation existent et varient selon le degré de préparation du migrant à retourner à son pays d'origine et en fonction des ressources matérielles et immatérielles (capital relationnel, humain et social) qu'il pourra réunir et organiser au moment du retour et une fois retourné à son pays d'origine. Selon Cassarino (2007), la disposition au retour n'inclut pas seulement le choix de retour du migrant, mais aussi, sa capacité à le faire. Autrement dit, il ne suffit pas qu'il le veuille pour qu'il le puisse, mais cela dépend de sa volonté et de sa capacité à assurer les ressources requises et à avoir des données relatives à la situation à laquelle, il sera confronté dans son pays d'origine, et donc les informations et moyens à même de garantir sa réintégration optimale dans ce pays.

En considérant ce concept, le retour ne se confine plus à la décision du migrant, mais s'assimile à une dynamique par laquelle le migrant apprécie les ressources en sa possession, selon la situation propre aux pays d'origine et d'accueil, en vue d'assurer sa réintégration réussie. La nature de l'expérience de migration vécue dans le pays d'accueil et la force des liens avec le pays d'origine déterminent les différents moyens permettant la mobilisation de ces ressources informationnelles et financières.

- **Source d'information pour préparer le retour**

Figure 25 : Sources d'information favorisant le retour au Maroc

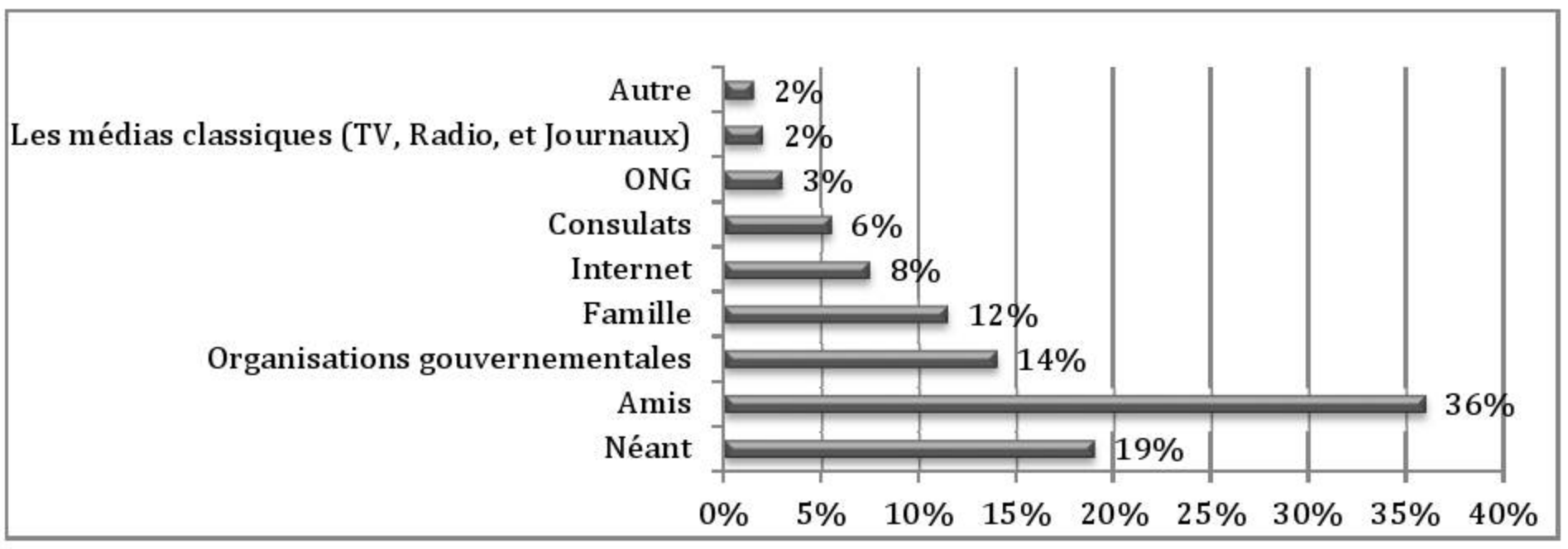

La figure ci-dessus, montre que 36% des sondés se renseignent sur la situation au Maroc par leurs amis installées au pays, dans le cadre de la préparation de leur projet de retour, 14% recourent aux organisations gouvernementales, et 12% trouvent réponses à leurs questions par le biais de la famille.

Ici aussi, et comme dans notre commentaire du tableau renseignant sur « les raisons incitant à choisir la France comme principal pays d'immigration », la théorie des réseaux migratoires apporte des éclairages intéressants.

En effet, selon Hily, M. A. et al. (2004), la principale fonction du réseau est d'aider et simplifier le processus de migration, en diminuant les incertitudes et coûts qui lui sont liés, et à ce que cet auteur qualifie d'"hostilité" des pays d'accueil. Ainsi, le réseau apporte les informations, assure une aide financière, facilite la recherche d'un travail et d'un logis, socialise les nouveaux arrivants aux conditions du nouveau contexte.

Par ailleurs, selon nos résultats d'enquête, ceux qui font appel à Internet comme moyen d'information sur la situation au pays d'origine, ne seraient que 8%. Et seulement 6% recourent aux services consulaires. Il convient de signaler toutefois, que près de 19% des enquêtés n'ont pas précisé leurs sources d'information sur le Maroc en vue d'un retour.

Figure 26 : Raisons incitant au retour au Maroc

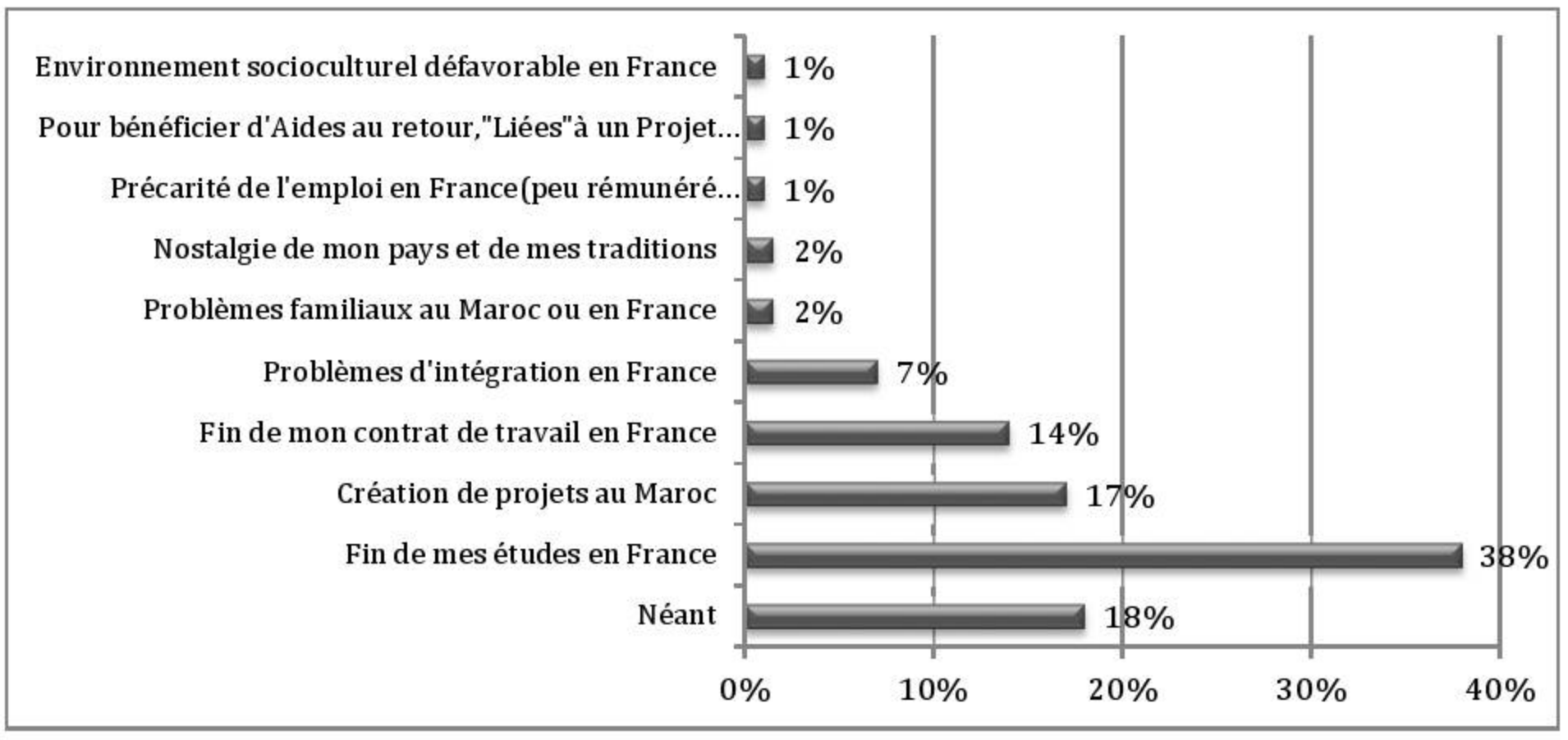

Pour la question relative aux motifs ayant poussé notre échantillon de compétences marocaines hautement qualifiées à un retour au Maroc, nous avons distingué quatre raisons principales selon que le retour ait été réalisé ou qu'il soit envisagé. Ainsi :

- 38% expliquent la raison de leur retour par une fin des études en France, contre 17% qui affirment que leur retour est (ou serait) lié à l'intention d'entreprendre au Maroc.
- 14% retournent suite à la fin de leur contrat de travail en France et 7% parce qu'ils n'ont pas réussi leur intégration professionnelle dans ce pays d'accueil.

Quant à ceux qui ne souhaitent pas rentrer, ils avancent comme freins au retour les éléments suivants :

- La stabilité financière et professionnelle en France qui empêcherait 16% des enquêtés de rentrer ;
- 8% seraient contrariés par l'environnement socioculturel marocain (jugé défavorable) ;

- 3% disent ne pas supporter les lenteurs administratives (et la corruption) au Maroc.

Notons que la tranche de la population visée par notre questionnaire, de par ses liens étroits tissés avec la société française (via les milieux universitaires et professionnels), s'est imprégnée des valeurs et du mode de vie français, et qui impactent désormais leurs (exigences) motivations, freins ou attentes vis-à-vis du pays d'origine, et donc les conditions préalables à l'étude de toute possibilité de retour vers leur société d'origine.

Figure 27 : Raisons incitant à ne pas rentrer au Maroc

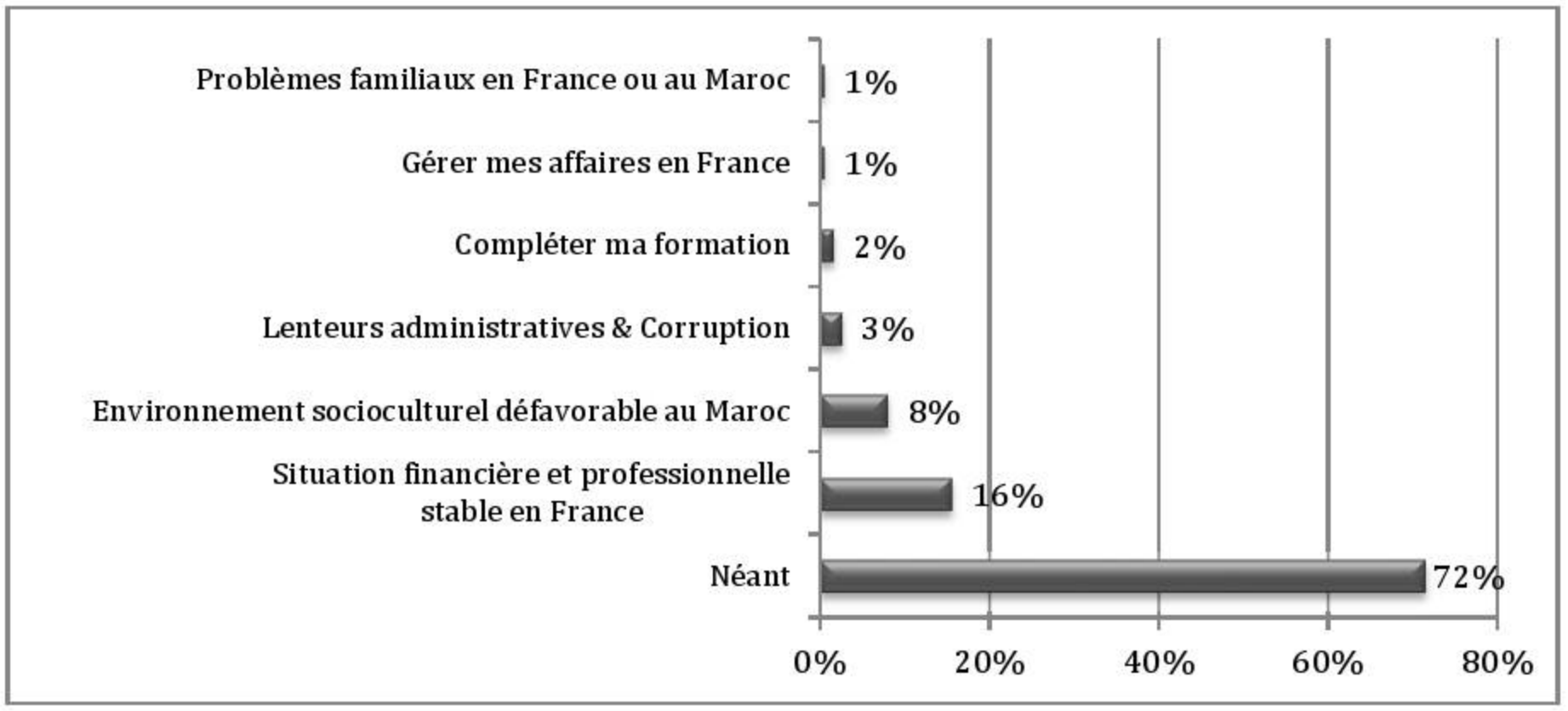

Il convient de souligner que si 72% n'ont pas répondu à cette question (Quelles sont les raisons vous incitant à ne pas rentrer au Maroc ?), c'est aussi parce qu'une grande majorité de nos enquêtés disent être disposés à rentrer au Maroc dès qu'ils auront atteint leurs objectifs de réussite académique, économique et financière, assurant ainsi, les moyens leur permettant de garantir une situation relativement plus avantageuse qu'en France, une fois de retour au Maroc, mais à condition que le climat "socio-juridique" marocain soit nettement amélioré.
Par ailleurs, sur les questions relatives à l'« intention entrepreneuriale » –assez présente dans notre échantillon–, des références aux « lourdeurs administratives souvent exagérées pour inciter à la corruption » sont presque systématiquement mises en avant (oralement) mais, ce qui est noté au final, comme réponse, sur le questionnaire papier, c'est « environnement socioculturel défavorable au Maroc » au lieu de « lenteur administrative et corruption ».

Cela s'explique par une certaine gêne "à pointer du doigt, là où ça fait mal", surtout quand on parle de son pays d'origine dans un pays d'accueil. Un comportement, hélas loin d'être constructif, puisqu'on ne peut remédier à un mal en l'occultant. A noter que nous avons largement insisté sur l'anonymat et les objectifs académiques du questionnaire (et le traitement non spécifique –mais par agrégats– des résultats) qui ont été clairement soulignés. Mais, cela n'a pas empêché quelques rétentions d'informations (ou sous-estimations) par un bon nombre d'enquêtés sur quelques questions bien précises comme « le montant des transferts ».

- **Les Transferts et leurs affectations :**

En considérant l'importance que revêt la mobilisation des ressources financières pour la décision et la préparation du retour, il apparaît –d'après le tableau suivant– que les fréquences d'envois d'argent par ces expatriés, traduisent un soutien financier non négligeable à leurs proches restés au pays, et ceci malgré des montants qui peuvent paraître moyens ou faibles, du fait de la fréquence et de l'apparente stabilité des remises. En effet, les transferts monétaires sont assez réguliers pour deux tiers des migrants ayant effectué des transferts. Près de 35% d'entre eux, réalisent des envois à une fréquence trimestrielle ; 23% mensuellement et 21% envoient de l'argent de façon occasionnelle.

Pour la question des montants transférés par an, sur les 157 personnes ayant renseigné cette question (parmi nos deux cents questionnés), ils seraient 66% à envoyer moins de 1000 euros au Maroc ; 11,5% à envoyer entre 1000 et 2000 euros ; une personne à envoyer entre 2000 et 3000 euros. Et une personne à envoyer plus de 6000 euros par an au pays. Le montant annuel total envoyé par les répondants, serait de 88 750 Euros. Avec un minimum de 100 euros, s'il y a transfert, et une moyenne pour ces répondants d'un peu plus de 500 euros/an et un écart-type du même ordre.

Il est à rappeler que ces montants sont le plus souvent volontairement sous-évalués par les répondants, comme signalé plus haut. Il est probable que les montants transférés sont plus importants que ceux indiqués, surtout au vu de l'usage auquel sont destinés ces transferts.

La question de l'utilisation des transferts est importante, quant à la réflexion sur les conséquences de la migration sur le développement du pays d'origine. Le tableau suivant montre que 32% de l'argent envoyé est affecté aux besoins de la famille au Maroc et que 26% est destiné pour l'acquisition et/ou la construction d'un logement au pays.

Investir dans un projet économique (créateur d'emploi) est cité en troisième position, avec 24% des fonds envoyés destinés à cet objectif entrepreneurial au pays.

Tableau 10 : Fréquence des transferts ; Affectation réservée aux transferts

Transferts	Pourcentage
Une fois par 3 mois	34%
Une fois par mois	23%
Rarement	21%
Jamais	15%
Une fois par 6 mois	5%
Une fois par an	4%
	100%

Affectation des transferts	Pourcentage
Subvenir aux besoins de la famille	32%
Construire/acquérir un logement	26%
Investir dans un projet économique	24%
Autre	13%
Achat de terrains ou équipements agricoles	6%
	100%

Nous signalons, par ailleurs, qu'à l'issue des échanges que nous avons eus avec les enquêtés, et malgré tout "l'arsenal" déployé aussi bien, par les pays d'accueil que ceux d'origine pour contrecarrer les montants envoyés par des circuits non-officiels, il apparait qu'un bon nombre

des sondés, pourtant au courant des nouveaux dispositifs supposés simplifier ces transferts, préfèrent ne pas avoir à justifier les montants envoyés, surtout quand certains d'entre eux sont paradoxalement supposés recevoir des fonds depuis leur pays d'origine, à savoir le cas des étudiants étrangers en France avec un titre de séjour temporaire portant la mention "étudiant", les autorisant à travailler mais « à titre accessoire » (à raison de 964h –850h auparavant– au maximum, sous peine de se voir retirer leur carte de séjour. Ce qui implique des rémunérations le plus souvent plafonnées au SMIC puisqu'il est question d'une limite de 20h par semaine et donc de "petits boulots" ou "jobs étudiants"). Delà, que certains parmi eux arrivent à vivre et étudier sans les fonds supposés arriver du pays d'origine, et qu'ils puissent éventuellement trouver –en plus– le moyen d'envoyer des fonds à leurs pays, relève de l'"exploit". Un exploit qu'ils se gardent de mentionner, vu les risques encourus.

Ainsi, il nous apparait -plus que jamais- que le problème de la quantification fiable des montants transférés vers les pays d'origines, par les diasporas en général et ceux par la communauté marocaine de France en particulier, ne peut véritablement être solutionné.

6.1.4 Compétences, emploi et/ou projet entrepreneurial au Maroc

Il est clair que l'expérience professionnelle et les diplômes de haut niveau acquis en France par le migrant de retour marocain, valorisent ses qualifications sur les plans économique et capital humain. Tout comme cela ressort de nos résultats d'enquête, eu égard à leurs statuts professionnel ou du poste occupé une fois de retour au Maroc.

- **L'insertion professionnelle des migrants de retour**

  - **Les postes occupés**

Nos statistiques indiquent la prédominance des métiers attachés à la direction générale qui totalisent 45% (managers, responsables ou directeurs).

La répartition des autres statuts professionnels se résume comme suit : 21,5% sont des dirigeants d'entreprises, 15% occupent des postes d'ingénieurs et 13% exercent des métiers associés au Consulting. Et enfin, près de 6% ont intégré l'enseignement supérieur.

Figure 28 : Type de poste occupé au retour au Maroc

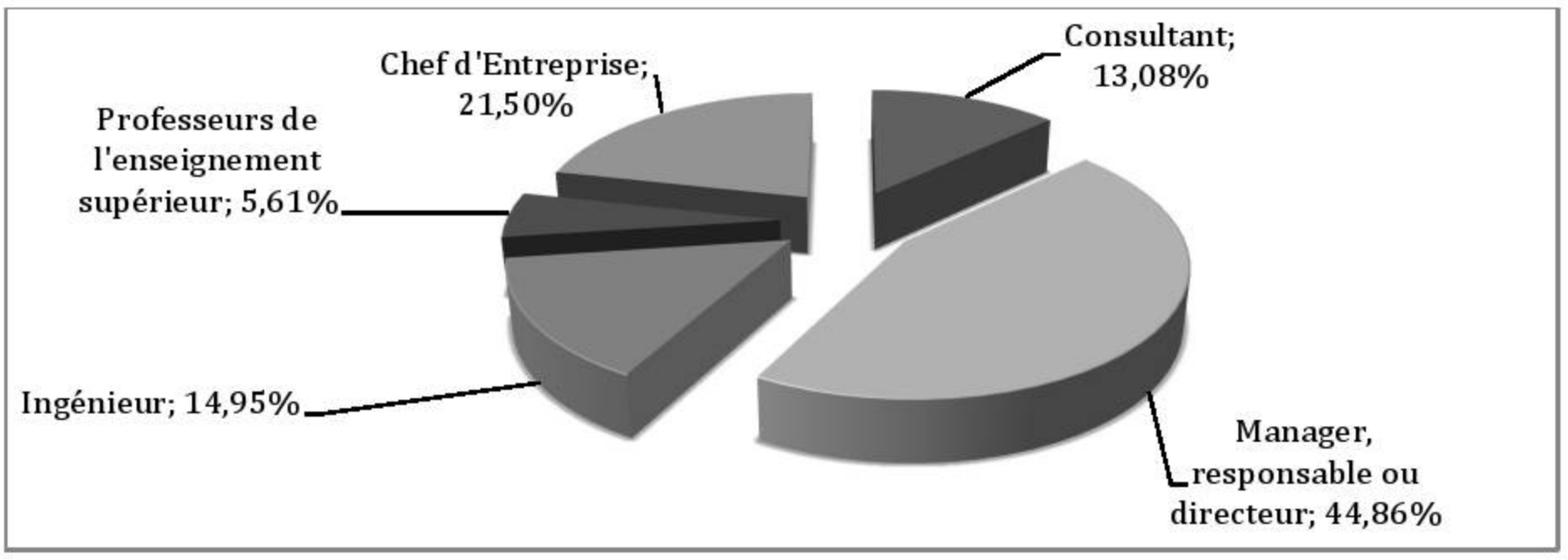

Ces données nous permettent de souligner l'importance de la propension entrepreneuriale de cette population sondée, puisque plus de 20% sont déjà à la tête de sociétés qu'ils ont souvent créées, concrétisant ainsi, leur(s) idée(s) de projet d'entreprise au Maroc au retour.

- **Les domaines d'activités professionnelles**

Les principaux domaines d'activités professionnelles ayant attiré nos sondés sont : En 1ère place le secteur de l'information et de la communication (15.5%), en 2ème celui financier et d'assurance et en 3ème les activités de services administratifs et de soutien. En outre, 4.5% des interrogés ont préféré le secteur commercial et le marketing. Alors qu'une partie des enquêtés, dans des proportions égales (3%), se sont répartis sur les quatre domaines suivants : enseignement, activités techniques et scientifiques, santé humaine et action sociale, et puis les autres activités de services, entre autres.

Figure 29 : Domaines d'activités professionnelles des migrants de retour au Maroc

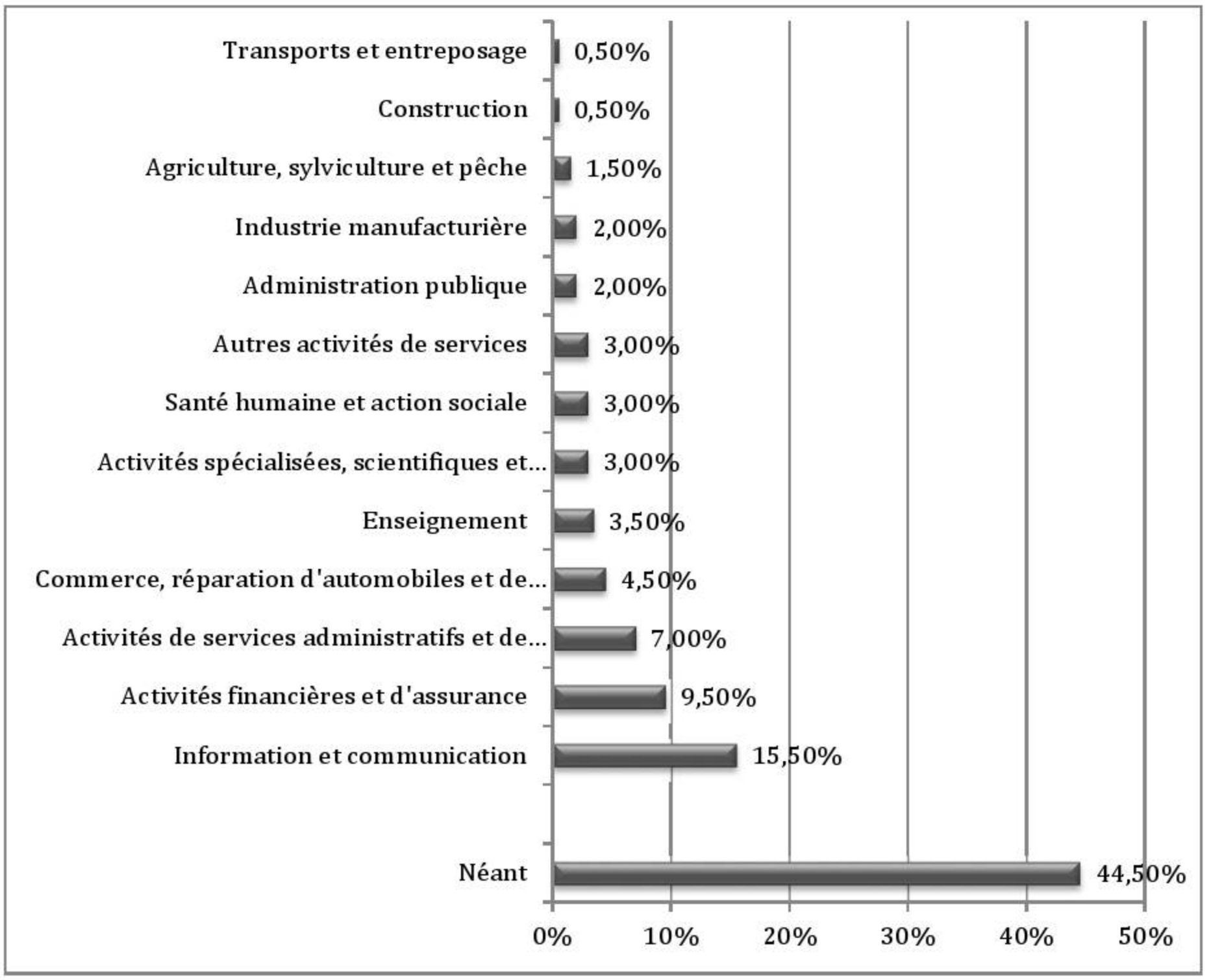

L'adéquation de l'activité professionnelle dans le pays d'origine aux compétences acquises et/ou mises en pratique dans le pays d'accueil, s'avère cruciale quant à la décision du retour. D'autant plus que le retour au Maroc paraît s'inscrire dans une logique de progression ou d'évolution de carrière, comme le montre la figure précédente, puisque 45% de l'échantillon occupe des postes d'encadrement et de direction.

▪ L'Entrepreneuriat

Outre les entrepreneurs nationaux, les migrants qualifiés de retour sont également une source de création d'entreprises. Et cela commence bien sûr par l'idée ou l'intention d'entreprendre au pays.

• L'idée de création d'entreprise au Maroc

45.5% des personnes enquêtées disent avoir eu l'idée de créer une entreprise au Maroc contre 54.5% qui préfère, à cette voie entrepreneuriale, une carrière professionnelle dans un organisme renommé au Maroc. Et, puis de toutes les façons, être entrepreneur est une vocation et ne se décrète pas.

Figure 30 : Intention de création de projets au Maroc au retour

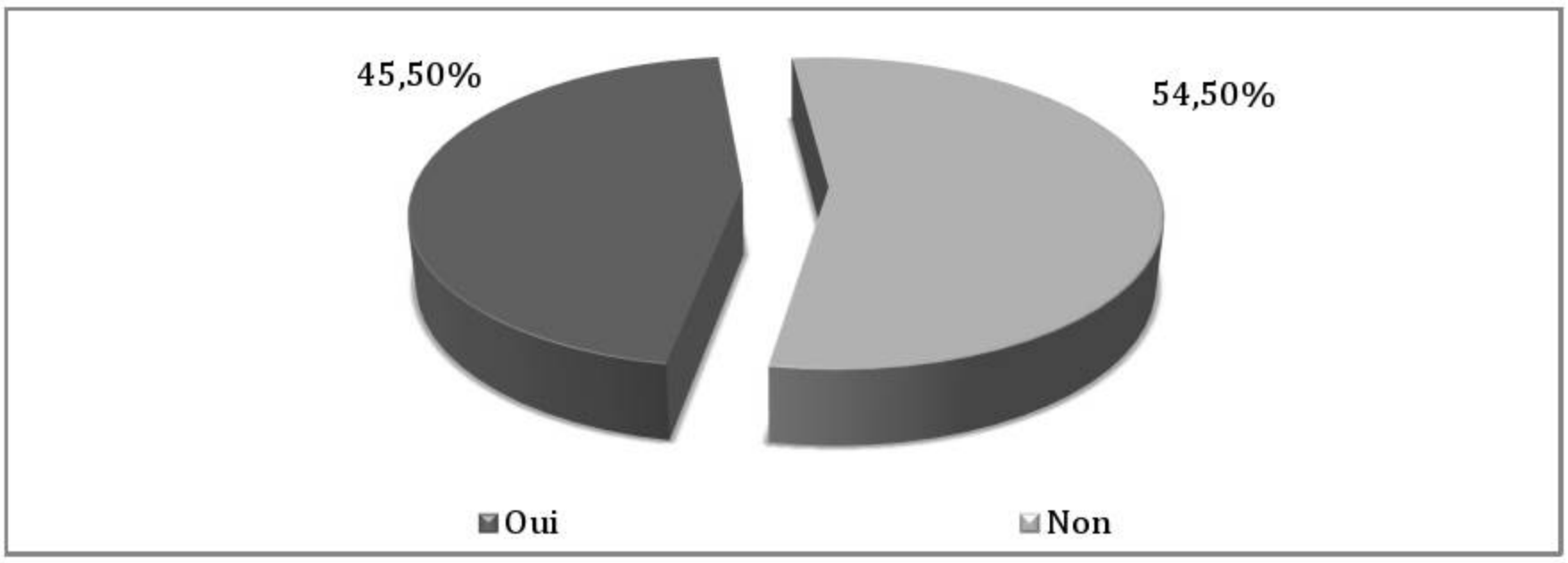

La figure ci-dessous montre que la part des femmes entrepreneures est significative (37% de notre échantillon) malgré la prédominance des hommes (63%).

Figure 31 : Répartition des porteurs de projet par sexe

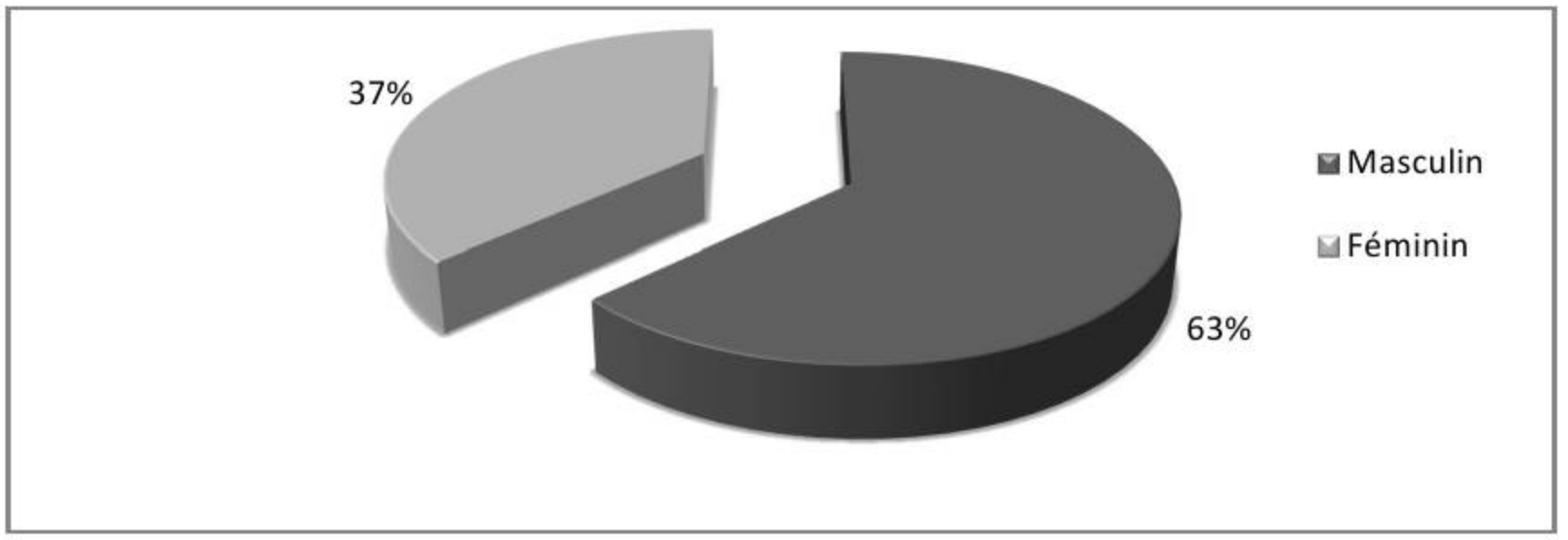

• Freins et Motivations pour la création de projets au Maroc

Les statistiques de notre enquête révèlent ci-après, que près de la moitié de notre échantillon (47.3%) avait prévu un retour au Maroc aux fins d'entreprendre dès le départ. Ensuite, des considérations économiques et financières sont avancées par 25.3% de nos sondés. Et en tierce position, figure la motivation liée aux nouvelles opportunités économiques offertes par le marché marocain et perçues par 18.7% de nos enquêtés comme prometteuses.

Figure 32 : Freins et Motivations pour la création de projets au Maroc

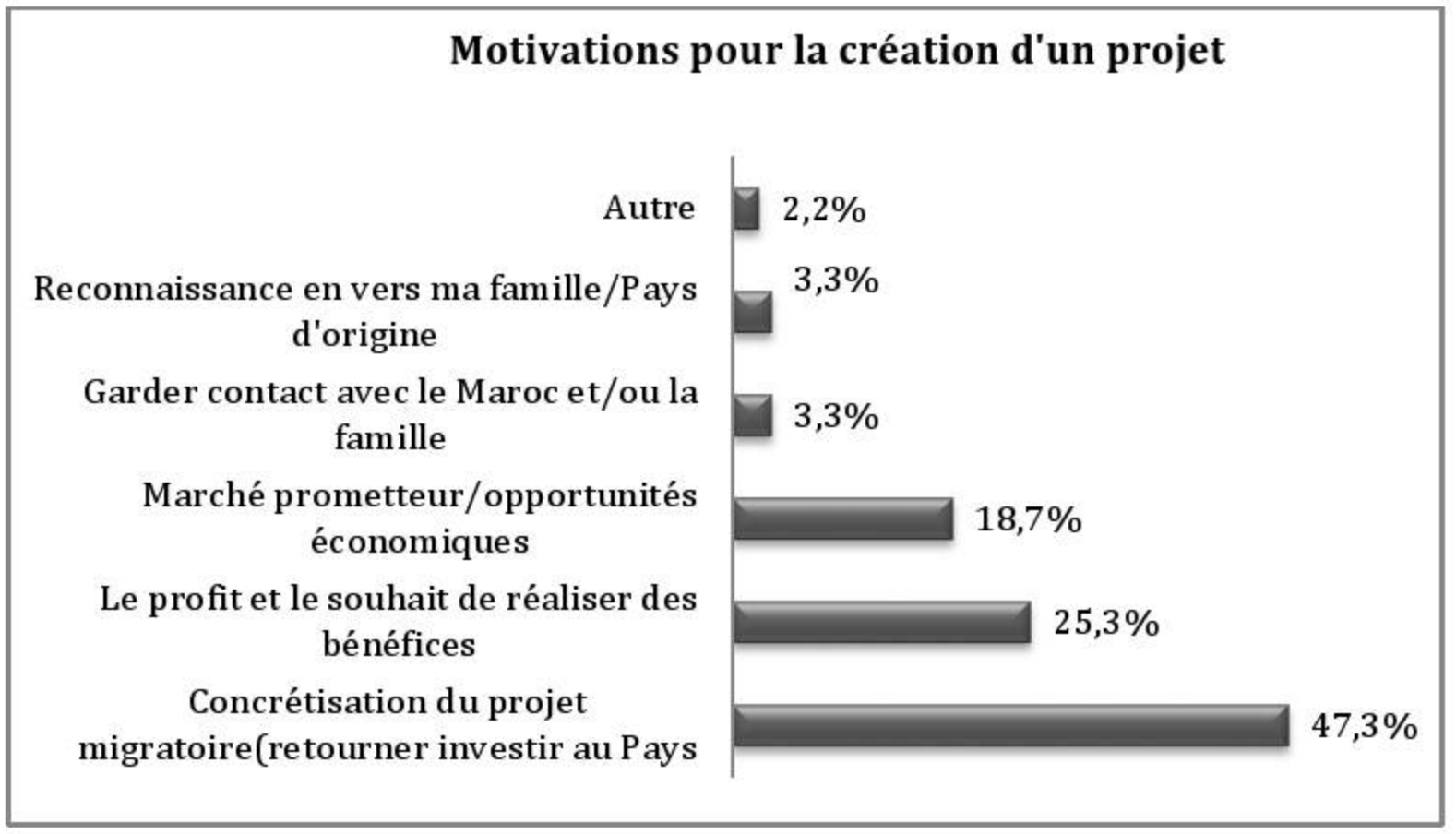

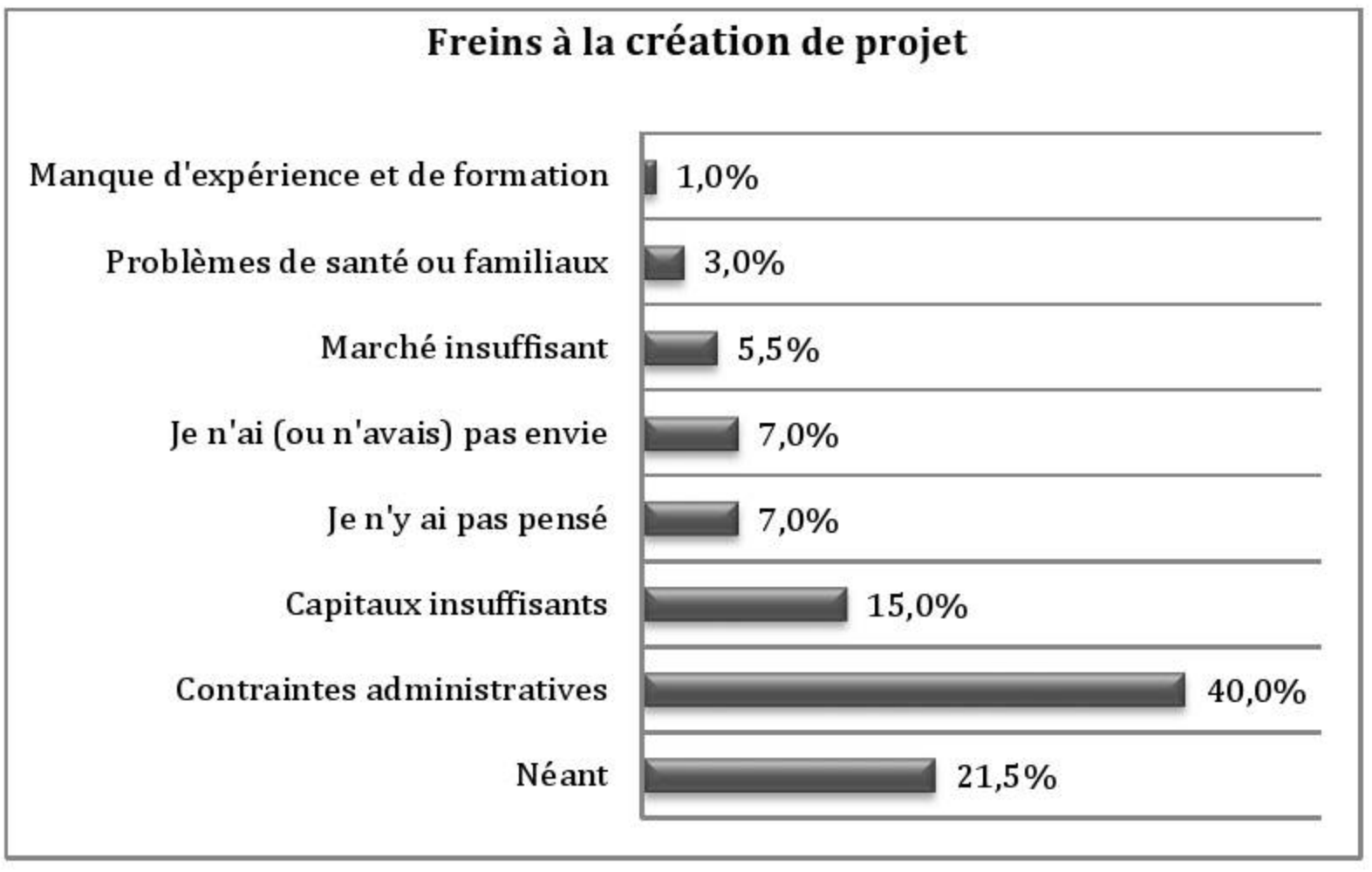

Les facteurs inhibiteurs de l'intention entrepreneuriale découlent de différentes contraintes, rencontrées actuellement et par le passé, comme le relatent aussi bien les migrants de retour ayant déjà réalisé des projets au Maroc que ceux qui s'y essayent pour la première fois.

Les contraintes administratives sont citées par 40% de nos interviewés, comme étant le principal obstacle à la création d'entreprise au Maroc, suivies du manque de capitaux nécessaires et qui concerne 15% de notre échantillon (soit 30 porteurs de projet).

Par ailleurs, sur nos 200 enquêtés, 14% ont signalé des freins personnels liés entre autres, à leur manque de détermination compte tenu de l'énergie que nécessite l'action entrepreneuriale. Quant au frein éventuel que constituerait l'insuffisance du marché local, il concerne 5.5% des sondés.

- **Création de projets au Maroc : Nombre et Nature de projet**

Expérience en création de projets au Maroc

A leur retour au Maroc, selon nos résultats, un tiers des porteurs de projets (29.67%) ont concrétisé un seul projet, contre 68.13% des personnes qui souhaitent en réaliser un.

Notre enquête révèle que la réalisation (souhaitée et/ou effective) de projet, se limite le plus souvent à un seul projet par personne. Passer au second stade et concrétiser un deuxième ou troisième projet s'avère assez rare (une à deux personnes dans notre échantillon).

L'Entrepreneuriat innovant

- **L'impact des compétences acquises en France sur l'entrepreneuriat innovant**

A travers notre étude, nous cherchons à mieux comprendre la diaspora marocaine de France (celle hautement qualifiée) dans l'optique d'une éventuelle mobilisation pour le pays d'origine, ce qui se traduirait par l'investissement de leurs ressources et capacités techniques et professionnelles de haut niveau dans/pour le développement socioéconomique du Maroc.

Ceci compte tenu du fait que l'essentiel des personnes interrogées ont acquis un certain savoir et savoir-faire amélioré suite à leurs années d'expérience et/ou d'études poussées en France.

Sur le tableau ci-après, 45% de nos répondants confirment l'incidence positive des formations et expériences acquises dans l'Hexagone sur leurs intentions entrepreneuriales au Maroc.

En outre, 39.5% des porteurs de projet soulignent que leur projet bénéficie d'avantages concurrentiels et 43.5% affirment disposer du potentiel nécessaire pour innover. Leurs projets (à réaliser ou déjà réalisés) montrent quant à eux un aspect novateur pour 38.5%.

Tableau 11 : Questions relatives au potentiel innovant

Vos formations et expériences acquises en France "Seraient-elles" (ou ont-elles été) d'une aide à la réalisation de vos Projets ?	Effectifs	Pourcentage
Néant	109	54,5%
Oui	90	**45,0%**
Non	1	0,5%
Total	200	100,0%
Vos compétences vous permettent-elles d'innover (de vous distinguer de la concurrence par la nouveauté) ?	**Effectifs**	**Pourcentage**
Néant	111	55,5
Oui	87	**43,5**
Non	2	1,0
Total	200	100,0

Votre projet a-t-il un aspect "original" nouveau ou moderne par rapport à ce qui se fait d'habitude ?	Effectifs	Pourcentage
Néant	114	57,0
Oui	77	**38,5**
Non	9	4,5
Total	200	100,0

Votre projet est-il viable et résistant à la concurrence ?	Effectifs	Pourcentage
Néant	120	60,0
Oui	79	**39,5**
Non	1	,5
Total	200	100,0

- **Types d'innovation**

Figure 33 : Type d'innovation dans les projets des migrants de retour marocains

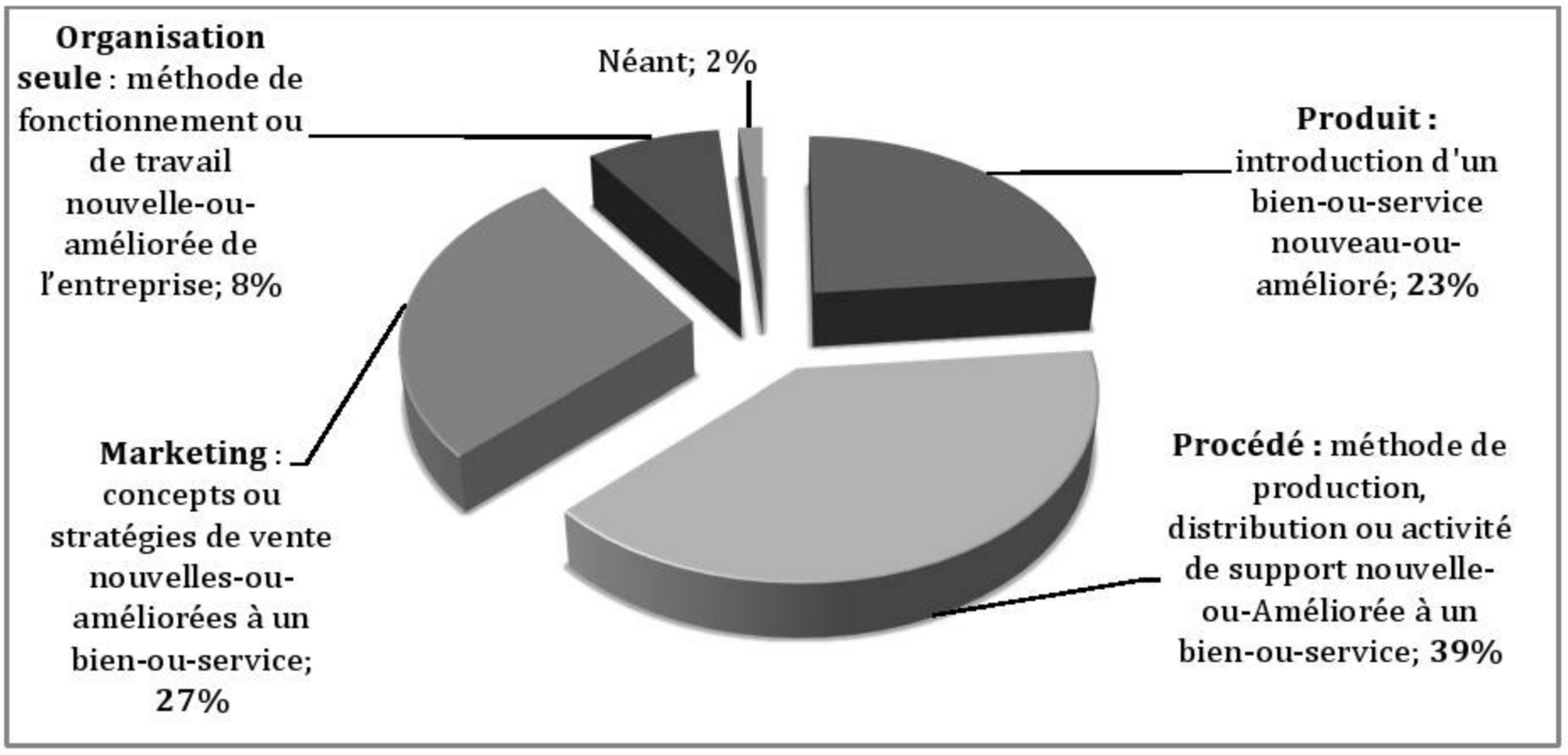

L'innovation est le principal levier de croissance des entreprises, leur vecteur majeur pour gagner en compétitivité. Que l'innovation en question soit une amélioration de la production, de son processus ou ses services, elle crée un avantage et une valeur pérenne pour l'entreprise.

Les projets des migrants de retour hautement qualifiés sondés, dénotent une diversité en termes de types d'innovation : 39% des projets sont axés innovation par procédés, 27% misent sur la valorisation par le marketing, 23% des projets introduisent un bien ou service nouveau ou amélioré et pour 8% d'entre eux l'innovation concerne une amélioration de l'organisation du travail. Nous signalons également que 2% des projets sont des projets classiques.

- **Domaines de l'innovation**

Les projets mentionnés par nos répondants lors de l'enquête, confirment une prédominance du secteur information et communication (31%) mais, ce qui est mis en avant par les enquêtés c'est sa transversalité, non pas son accessibilité en termes de capital initial. En second, figurent les activités de services et de conseil (10.5%), puis celles de l'enseignement (8%).

Les activités commerciales et marketing ainsi que celles financières et d'assurance se rejoignent au niveau des pourcentages (6% chacune).

Figure 34 : Domaines de l'innovation

Secteurs d'activité dont relève l'aspect novateur chez les porteurs de projet

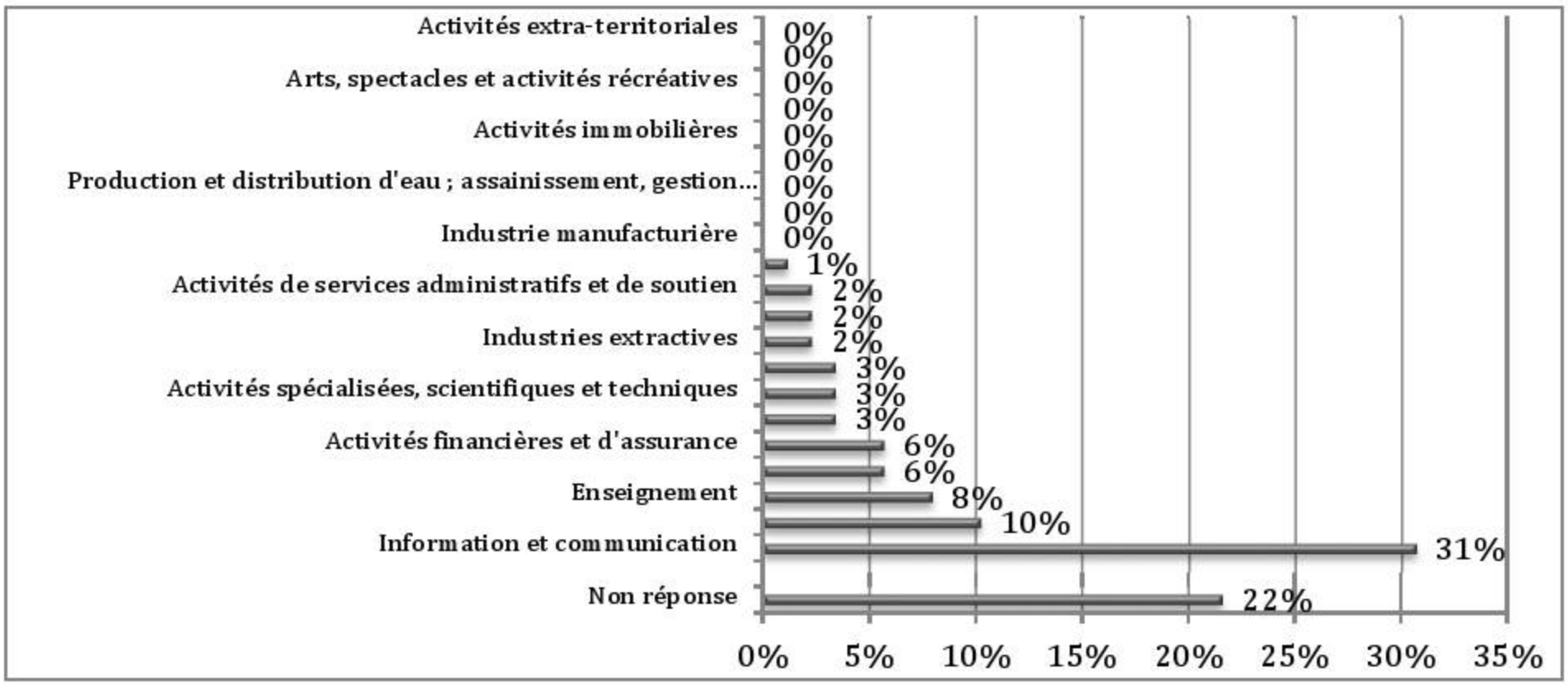

- **Contraintes liées à l'introduction d'une innovation**

Malgré le vif intérêt qu'elles suscitent, les entreprises innovantes rencontrent des problèmes (spécifiques), par exemple lors de la recherche d'un financement (capital d'amorçage surtout, mais aussi de développement), car le risque est plus élevé que pour le reste des entreprises.

Delà, le crédit bancaire traditionnel leur est inadapté. Aussi, dans notre échantillon, 36% des porteurs de ce type de projets signalent leurs difficultés de financement. Alors que 29% mettent en cause le manque d'information et de collaborateurs nationaux compétents.

Contre 24% qui soulignent une gêne dans la conduite de leurs projets innovants (axés technologie) liées à la lenteur de l'évolution du marché et des changements technologiques au Maroc. Enfin, 11% imputent ces difficultés au Système national d'innovation (et Universités).

Figure 35 : Contraintes liées à l'introduction d'une innovation

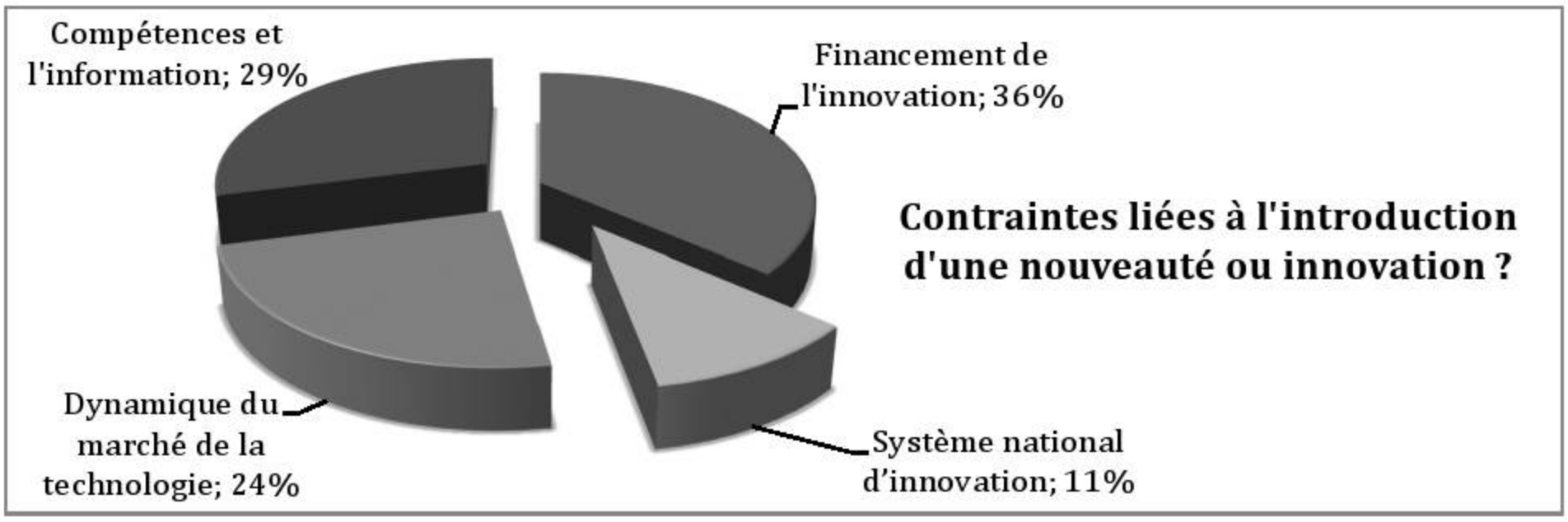

Il est à rappeler que le cadre accompagnant la dynamique induite par les systèmes innovants, est un enjeu national considérable. Pour illustrer cet état de choses, il suffit de préciser que 21% du PIB américain est réalisé par des entreprises ayant été financées par le capital-risque. En outre, la qualité du système universitaire et des laboratoires, du savoir et des détenteurs du savoir, sont des acteurs majeurs dans un contexte de compétition économique et scientifique internationale où le maître mot est *innovation*.

- **Financement de l'innovation**

Figure 36 : Montant de l'investissement initial

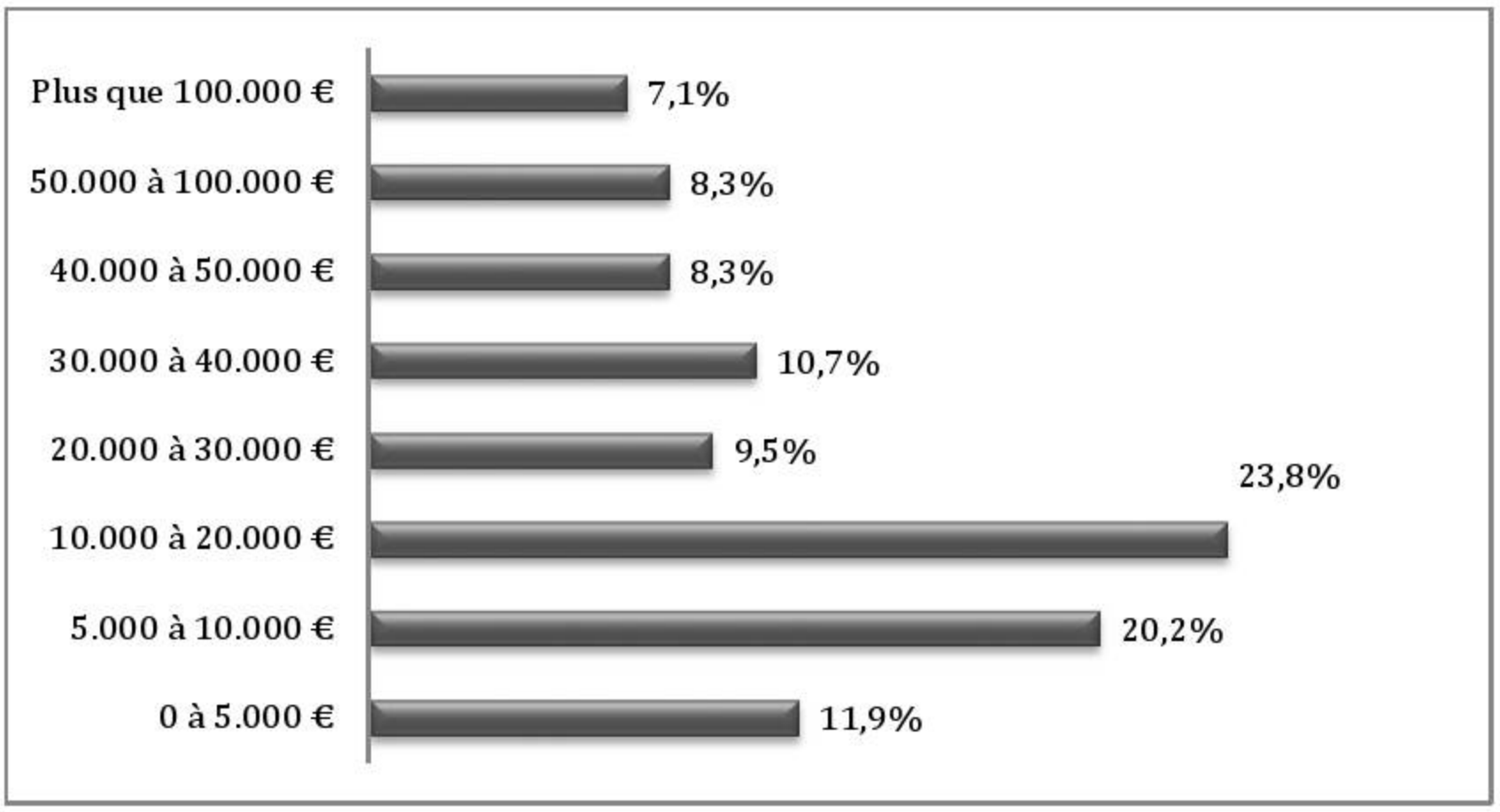

24% du capital initial des investissements des enquêtés est compris entre 10.000 et 20.000 euro, 20% se situe dans une fourchette moindre (5000 à 10.000 €) et 12% ne dépassent pas les 5000 euros. Enfin, seulement 7.1% exigent un investissement initial dépassant les 100.000 €.

Ceci, du fait que la plupart des projets sont liés au secteur IT (informatique et télécommunications) qui requièrent moins de ressources financières que les autres domaines.

Les sources de financement

L'origine des moyens financiers pour les projets susmentionnés de nos enquêtés, est d'abord bancaire pour 60.2%, puis personnelle (autofinancés) pour 32.5% des entrepreneurs, et enfin "relationnelle" (famille, amis..) dans 5% des cas.

Figure 37: Source de financement

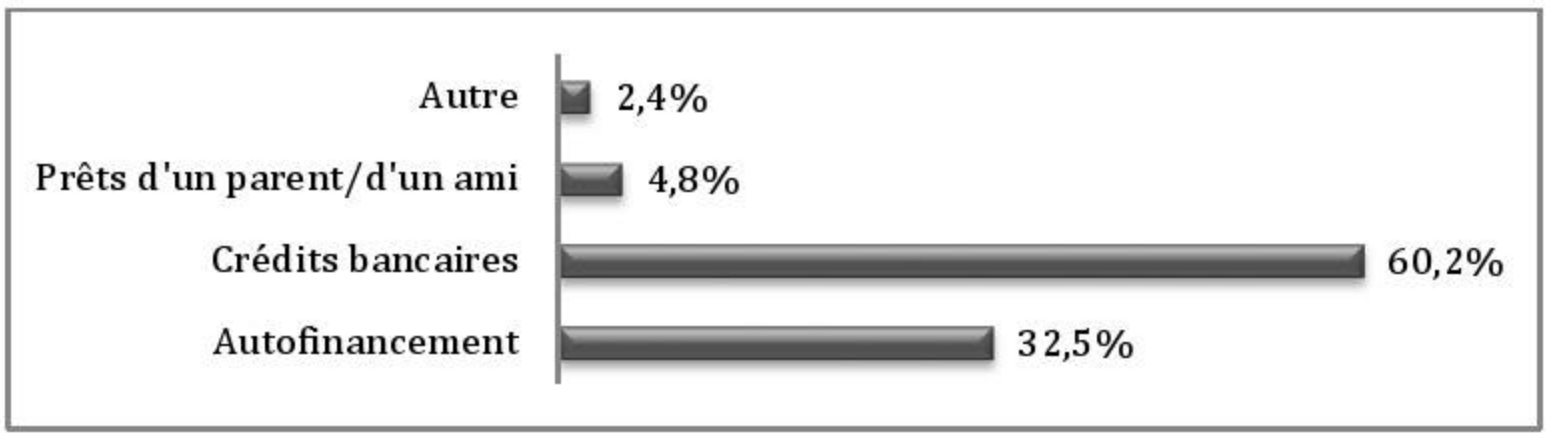

- **Le nombre d'emplois créés**

Figure 38 : Nombre de personnes employées

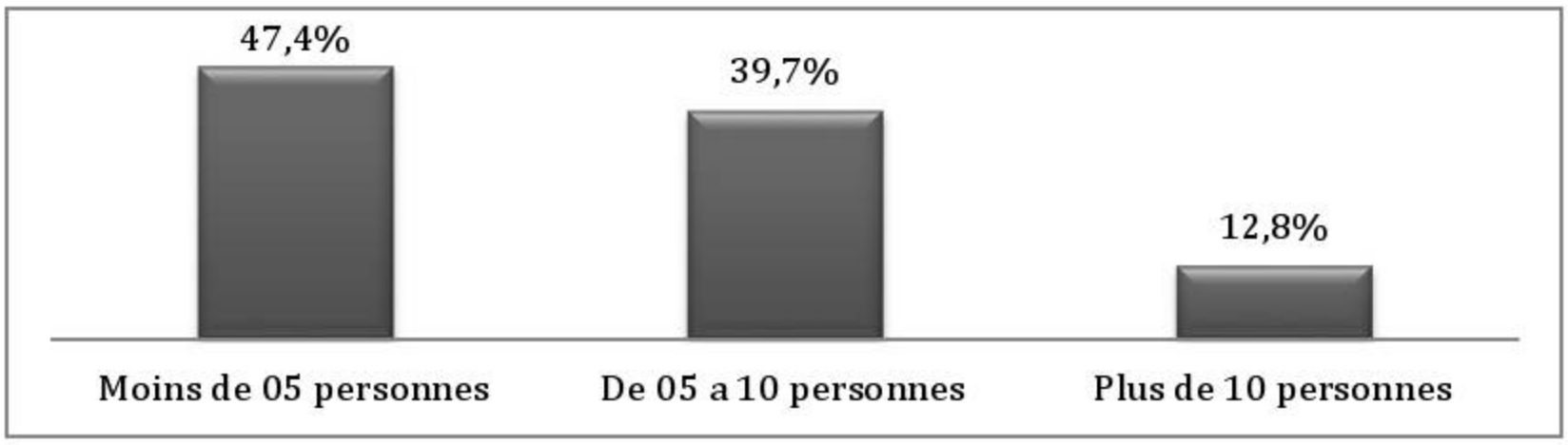

Globalement, les investissements réalisés sont de petits projets, qui dans près de 48% des cas, emploient moins de cinq personnes, 40% embauchent moins de 10 salariés. Et seuls 12,8% des porteurs de projets, dans notre échantillon, proposeraient plus de 10 postes.

- **Soutien et Accompagnement**

Figure 39 : Aide/Soutien apportés par les institutions marocaines aux investisseurs

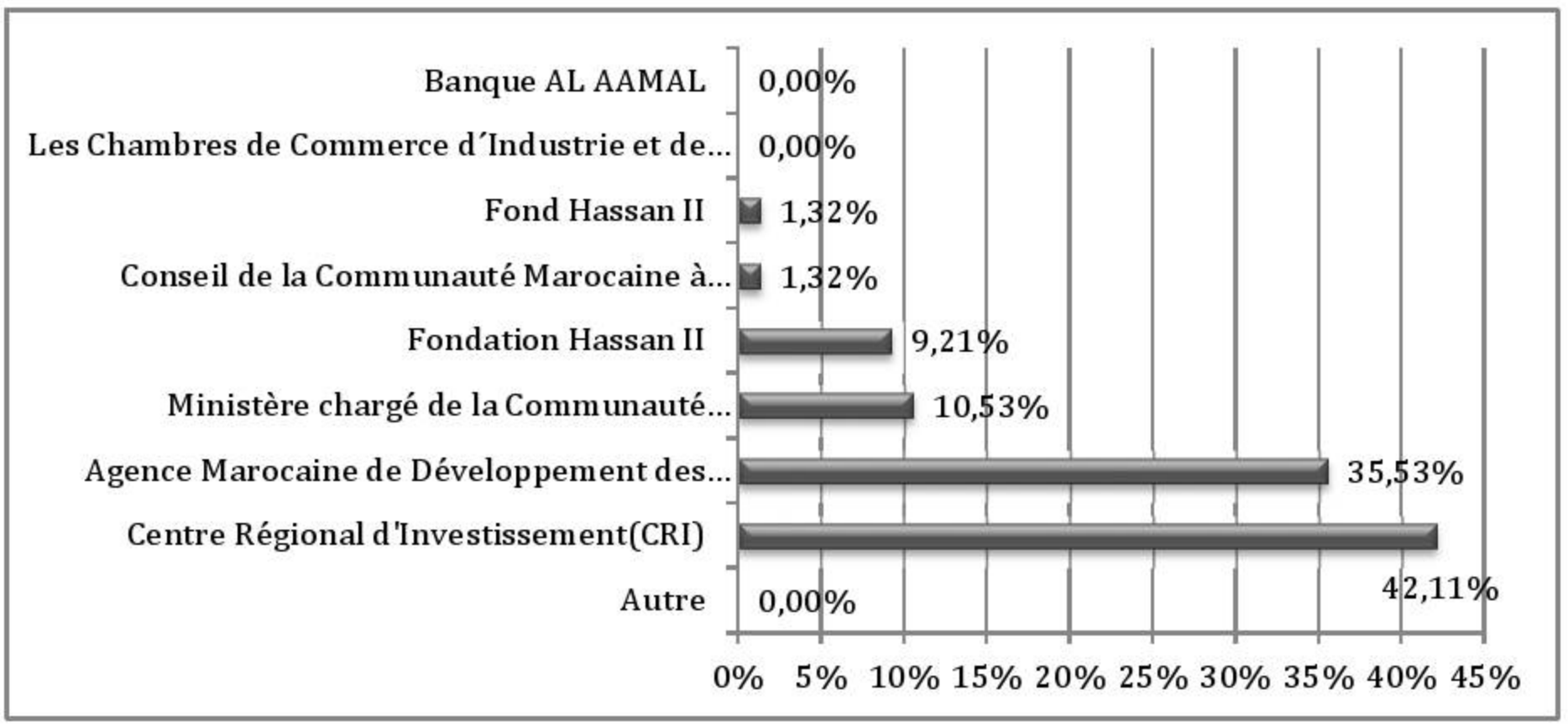

La figure ci-dessus, indique que 42.11% de nos porteurs de projets ont eu recours au soutien des centres régionaux d'investissement (CRI) du royaume du Maroc, 35.53% ont fait appel à l'agence marocaine de développement des investissements (AMDI), 11% ont bénéficié des services du ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger (MCMRE) et 9.21% ont été conseillés par la fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger.

Quant à la nature des aides apportées par ces institutions (d'après les porteurs de projet interrogés), et comme sur le tableau de la page suivante, près de 47% des sondés, qui ont eu recours à ces institutions publiques, ont bénéficié d'une assistance technique et de conseils, 43% ce sont vus faciliter leurs procédures administratives, et dans des proportions égales (4%) les entrepreneurs de retour parmi nos questionnés, ont bénéficié d'un crédit bonifié ou d'avantages fiscaux.

Tableau 12 : Principales aides apportées par ces institutions selon les porteurs de projet

Principaux types d'aides apportées par ces institutions d'après les porteurs de projet	Effectif	(%)
Autre	2	2,67
Assistance technique/conseil	35	**46,67**
Facilitation des procédures administratives	32	**42,67**
Crédit bonifié	3	4
Avantages fiscaux	3	4
Banque de projets	0	0
Avantages douaniers	0	0
Mise à disposition de terrains	0	0
Subvention	0	0
	75	100%

- **Evaluation de l'état d'avancement des projets portés**

Pour l'état d'avancement des projets engagés par nos compétences qualifiées, environ 43% des projets sont au stade [25%] (entreprises néo-crées), 20% des réalisations ont atteint [50% à 75% du projet] et seulement 3.28% de nos porteurs de projets voient leur objectifs atteints et leurs sociétés (quasiment ou) pleinement opérationnelles [au stade 75% à 100% des objectifs].

Figure 40 : Etat d'avancement des projets engagés par les entrepreneurs de retour

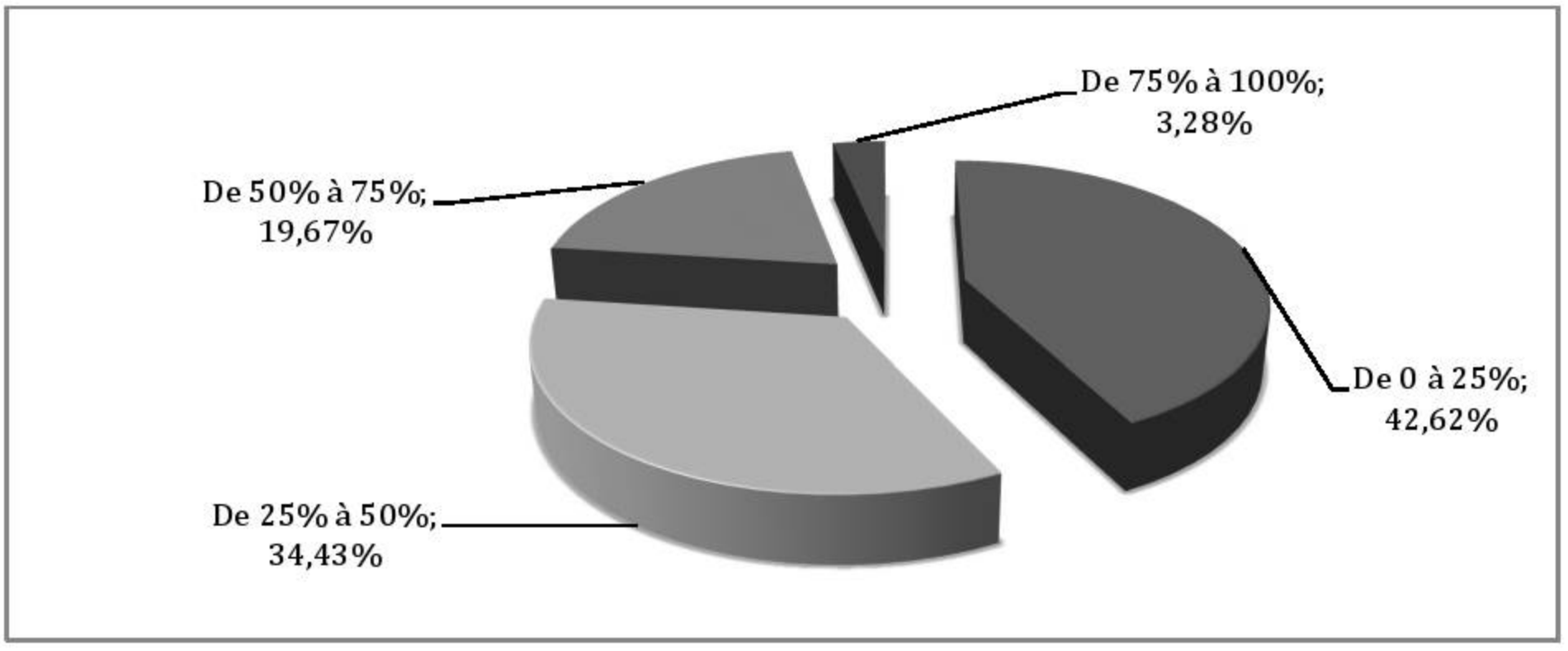

Pour ce qui est de la question « Quels sont, selon vous, les dispositifs d'incitations majeures capables d'encourager l'investissement au Maroc ? », 17.5% des participants à notre enquête, privilégient les "dégrèvements et avantages fiscaux", 12% trouvent qu'un "meilleur environnement institutionnel au pays d'origine" encouragera le retour et l'investissement.
11% de l'échantillon suggère le crédit bonifié et enfin à parts presque égales (environ 7.5%) réclament "une facilitation des procédures administratives" et "des avantages douaniers" pour être encouragés davantage à franchir le pas vers un retour motivé par l'argument économique.
Nous signalons que 34% des interviewés ne se sont pas prononcés sur cette question, comme sur la figure ci-après.

Figure 41 : Incitations majeures à l'investissement au Maroc

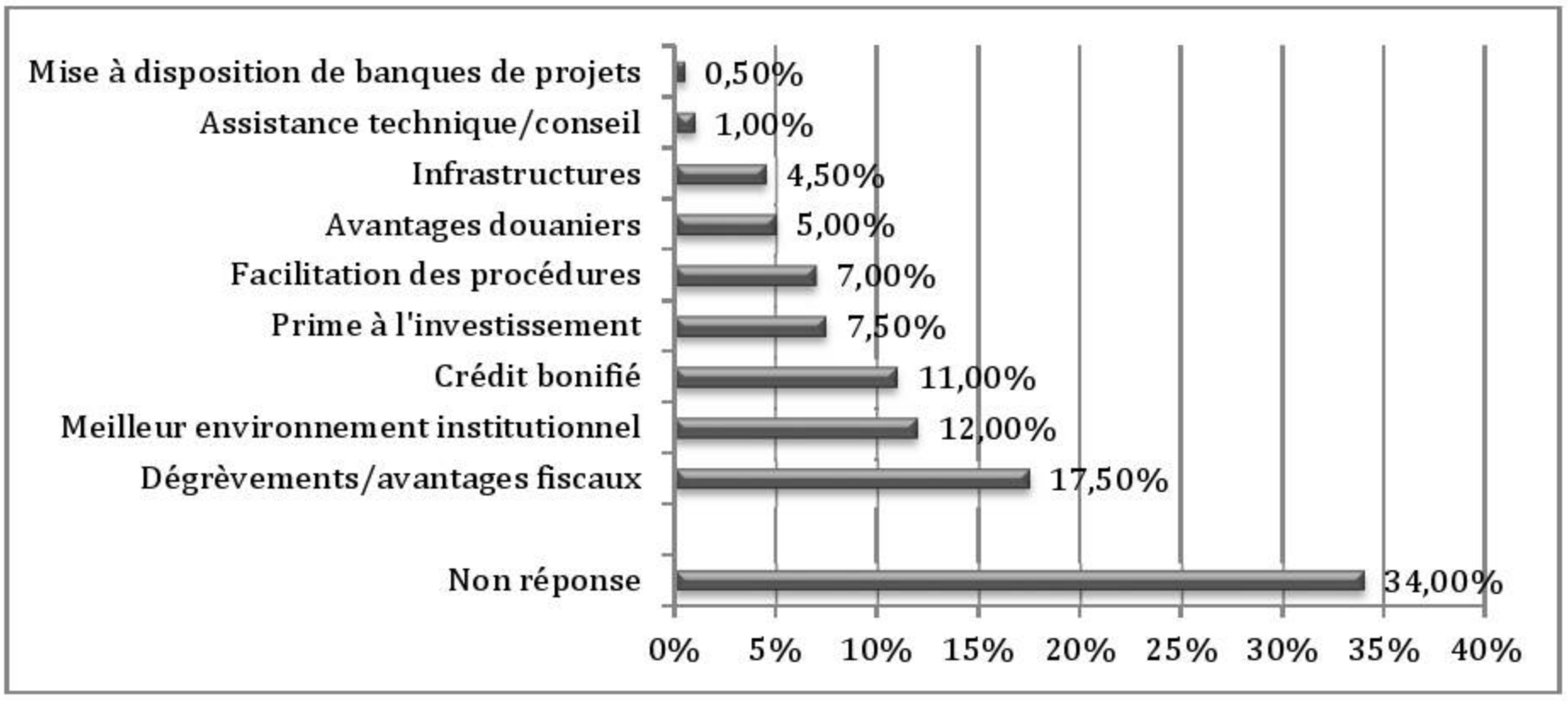

Le graphique ci-dessous nous renseigne sur le degré d'efforts (dont celui de communication) que les instances marocaines doivent fournir en vue de mieux répondre à leurs objectifs respectifs et aux expectatives de la diaspora marocaine et celles des investisseurs (parmi eux).

Sur 200 interviewés, 45% pensent que les mesures engagées par l'Etat Marocain pour faciliter le retour des migrants résidents à l'étranger, ne sont pas adaptées à leurs réels besoins et attentes et devraient être améliorées, 22% (des insatisfaits) considèrent même que les mesures en leur faveur « n'existent pas » et 17.5% disent ignorer leur présence, contre seulement 8% des répondants qui considèrent que les moyens mis en oeuvre sont convenables.

Figure 42 : Avis des porteurs de projet** (dont ceux MRE) **sur les mesures marocaines en leur faveur

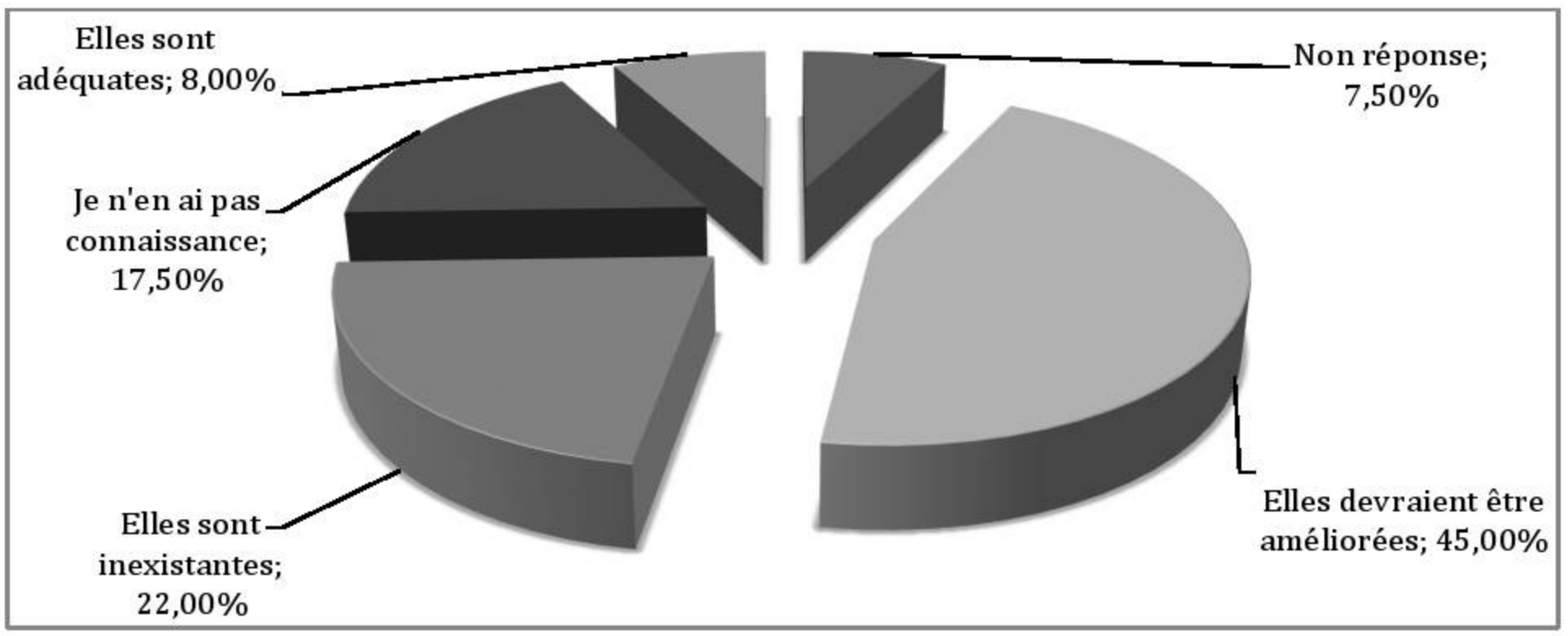

Nous avons essayé au terme de cette première partie, du présent chapitre, à renseigner sur les acquis liés au séjour des compétences marocaines en France qui impactent leur statut professionnel et propension entrepreneuriale eu égard au pays d'origine. L'évolution des projets (migratoires et de création d'entreprise) –potentiellement novateurs au Maroc– portés par nos enquêtés, quant à elle, fut intéressante à plus d'un titre. Et notamment, vis-à-vis des principaux traits de la migration de retour marocaine des hautement qualifiés qui, nous l'espérons, commence déjà à se profiler à ce niveau de la thèse. Nous avons vu que la

souveraineté du choix individuel se dilue ou se conjugue avec le contexte tant du pays d'origine que d'accueil, et détermine dans une large mesure, l'aboutissement (ou non) du processus ou projet conduisant et/ou mené par notre migrant vers le retour. Ceci, selon que sa capacité à mobiliser les ressources (dont celles intangibles) nécessaires à la réussite de sa réintégration au pays d'origine corresponde à ses exigences et prévisions ou pas.

Outre leur intérêt analytique, les résultats présentés jusqu'ici, permettent déjà de repérer les principales variables explicatives des modes de réintégration possibles aux migrants de retour que nous avons ciblés par notre enquête, tout en tenant compte de leur diversité intrinsèque. Mais aussi, de déterminer les préalables nécessaires à une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour et à la réintégration temporaire ou permanente de ces migrants convoités dans l'économie nationale (marocaine).

6.2: Analyse croisée (bivariée)

La présente section s'intéresse maintenant à un autre aspect de l'analyse statistique, à savoir l'étude et la description de « la relation pouvant exister entre deux variables ». En effet, il est fréquent, lors de l'examen et l'analyse de processus socioéconomiques complexes -telle que la probabilité qu'un migrant marocain qualifié ait une "*intention entrepreneuriale*" à l'occasion de son *retour au Maroc*- que plusieurs variables ou facteurs entrent en ligne de compte pour ce qui est de la compréhension et l'estimation des chances que ce phénomène se produise.

La démarche d'analyse entamée, sera donc poursuivie ici et appuyée par l'utilisation du concept de "*variable d'intérêt*", qu'est la réalité ou le phénomène dont on veut rendre compte. La démarche consistera à faire ressortir dans un premier temps les questions de l'enquête qui sont [les plus liées] à notre variable d'intérêt.

La méthode du tri croisé nous permettra de confronter ces dernières à cette variable (à expliquer), et les résultats en découlant nous permettront de mettre au point un outil qui renseigne sur [la force de la liaison] entre les modalités (que peuvent prendre les variables explicatives). Nous allons donc croiser systématiquement cette variable d'intérêt *« l'intention entrepreneuriale* ou intention de créer une entreprise lors du retour *»* avec toutes les autres questions -de notre enquête de terrain- qui seront identifiées comme les variables explicatives [les plus significatives].

Pour réussir cette démarche, nous recourons aux méthodes évoquées et aux outils statistiques introduits ci-après,et appropriées au type de variables de notre questionnaire, lesquelles –outre quelques-unes quantitatives, chiffrées– sont majoritairement des variables qualitatives, porteuses de sens et permettant une meilleure interprétation de nos résultats d'enquête :

- *Le tri croisé* : il résulte du croisement des résultats obtenus (ou variables) sur deux questions d'un questionnaire. Cette procédure garantit la mise en évidence des disparités de comportement entre les sous-populations étudiées, puis l'existence de corrélations entre deux variables et delà, celle de variables explicatives. Le tableau croisé quant à lui, examine la relation entre deux variables qualitatives (catégorielles). Il décrit donc la distribution ou ventilation de chacune des catégories d'une variable en fonction d'une autre variable catégorielle.

- *Test de l'indépendance Chi-deux* (χ^2): il est utilisé pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre deux variables catégorielles. Autrement dit, ce test vérifie l'hypothèse d'indépendance de ces variables. En effet, si deux variables dépendent l'une de l'autre, elles ont donc quelque chose en commun et la variation de l'une influencera la variation de l'autre.

- *L'hypothèse nulle* est l'inexistence d'une relation entre deux variables catégorielles. Les deux variables sont donc dites variables indépendantes. Par indépendance, il faut entendre que la valeur de l'une des deux variables ne nous renseigne nullement sur la valeur que peut prendre l'autre variable. Les variables sont dites indépendantes l'une de l'autre, lorsqu'il y a absence de relation entre deux variables qualitatives (ou continues).

  L'hypothèse alternative est que les deux variables sont dépendantes. Autrement dit, il y aurait une relation entre les variables.

Nos calculs statistiques seront réalisés dans le cadre d'un intervalle de confiance de 95%. Et, nous les effectuons, dans ce qui suit, selon trois étapes :

- Croisement entre la variable d'intérêt et les variables qualitatives ;
- Croisement entre la variable d'intérêt et les variables quantitatives ;
- Et enfin, croisement entre les variables les plus significatives.

6.2.1 Croisement de la variable d'intérêt avec des variables explicatives qualitatives

- **L'intention de créer un projet (de création d'entreprise) après le retour au Maroc * Sexe**

Figure 43 : Intention de créer un projet selon le sexe

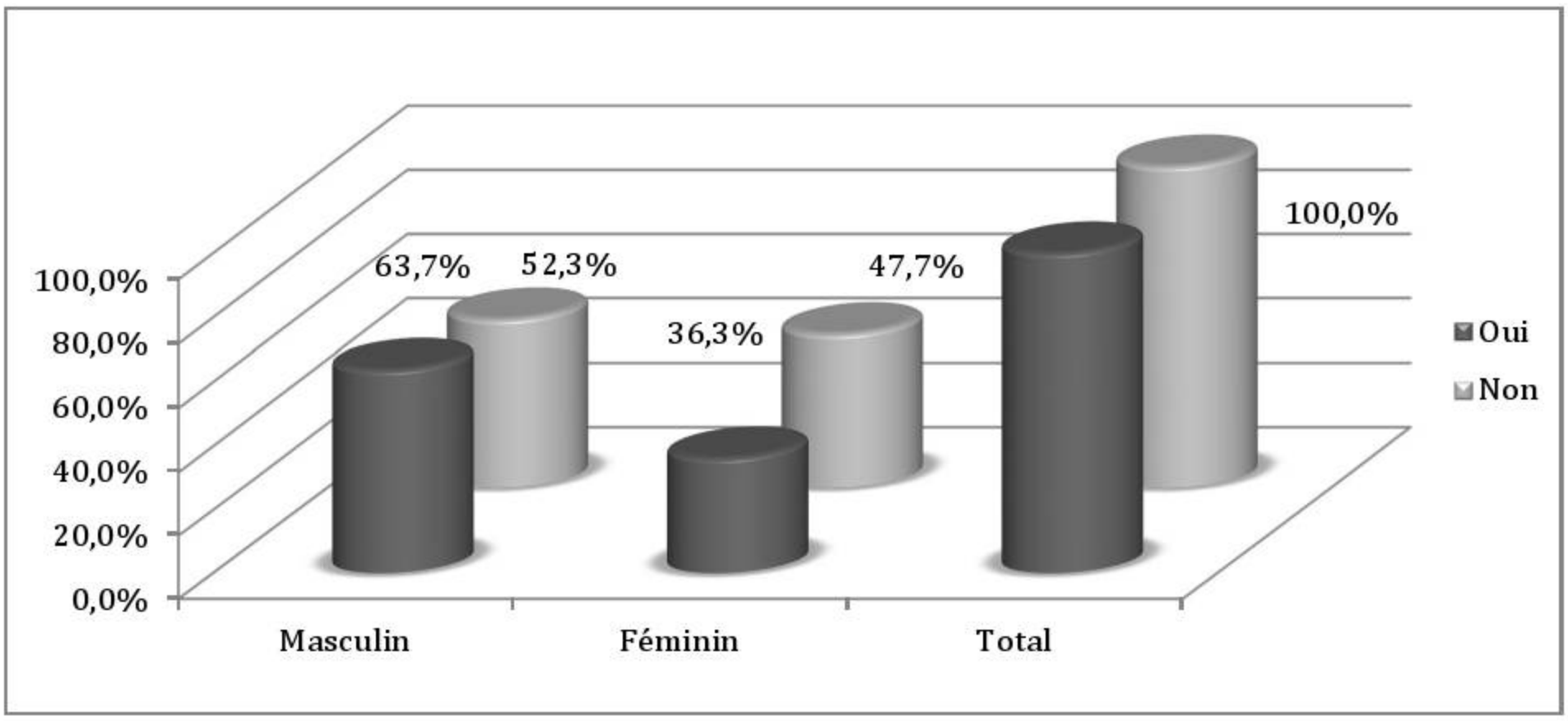

D'après le graphique ci-dessus, les 45,5% d'enquêtés ayant l'intention de créer un projet, se répartissent comme suit : 63,7% d'entre eux, sont des hommes et 36,3% sont des femmes.

Tests du Khi-deux (χ^2)	Valeur	ddl	Signification
Khi-deux de Pearson	2,657[a]	1	**0,103**

Le résultat du test Khi-deux (χ^2) effectué, montre que la dépendance entre la variable expliquée qu'est l'« intention de mener un projet de création d'entreprise au retour au Maroc » et celle du « sexe » est peu significative, par un seuil de signification > à 5%.

Nous avons appliqué le test χ^2 à toutes nos variables. Et les plus significatives ont été retenues (on a accepté la relation à 10% pour le reste de l'analyse) et nous les retrouverons listées -plus loin- dans le Tableau 26, par contre celles non-significatives *en ont été exclues, et c'est pourquoi,* ce n'est que pour ces dernières que nous citerons, dans tout ce qui suit, ce test et son interprétation.

- **L'intention de créer un projet après le retour au Maroc * Nationalité**

Figure 44 : Intention de créer un projet selon la nationalité

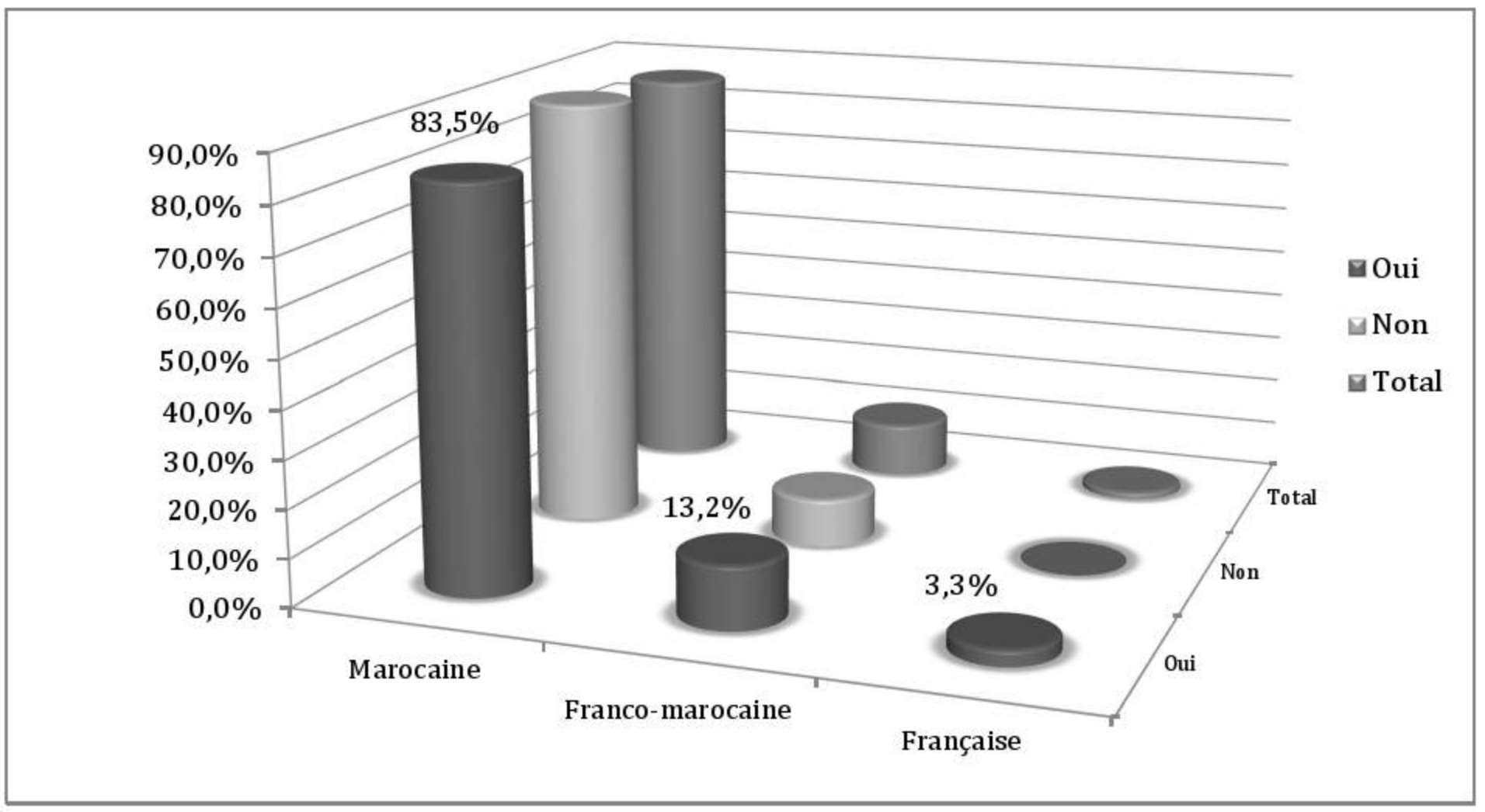

Parmi les migrants de retour hautement qualifiés que nous avons questionnés [et] qui ont l'intention de créer un projet, 83,5% sont de nationalité marocaine, alors que 13,2% et 3,3% sont respectivement de nationalité franco-marocaine et de nationalité française.

On peut considérer que ceux nés au Maroc, sont plus disposés à créer des entreprises lors d'un retour à leur pays d'origine. Chose qui peut s'expliquer par des considérations certes matériels mais aussi par une certaine fibre nationaliste et une reconnaissance en vers les siens (selon nos interviewés) motivant et accompagnant, entre autres, l'action d'entreprendre au pays.

Tests du Khi-deux	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	4,239[a]	2	**0,120**

Néanmoins, et d'après le test de khi-deux, l'intention entrepreneuriale ne dépend pas nécessairement de la nationalité du porteur de projet. La dépendance ici, est peu significative.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Option de diplôme Maroc**

Figure 45: Intention de créer un projet selon l'option du diplôme obtenu au Maroc

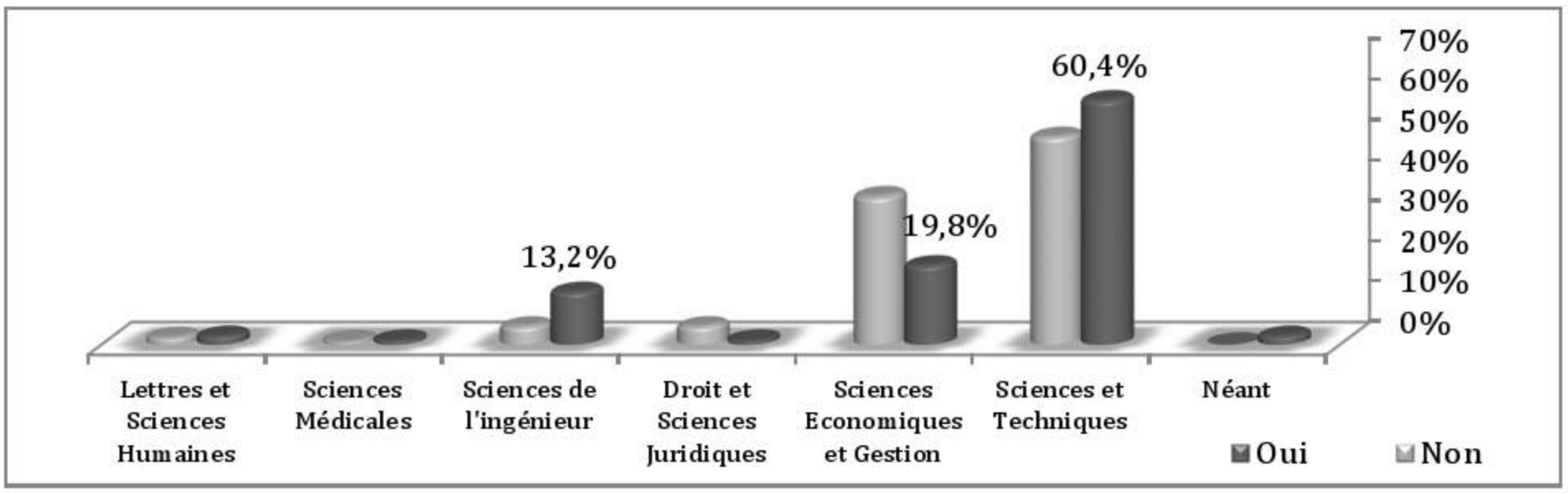

La figure ci-haut révèle que 60.4% des personnes ayant l'intention de créer un projet, sont de formation sciences & techniques. Puis, 19.8% et 13.2% sont respectivement des lauréats de formations économiques & de gestion, et puis en sciences de l'ingénieur, préparées au Maroc.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Poste FR REC**

***Tableau 13: Intention de créer un projet selon le poste en France** (FR REC)*

Poste FR REC Intention entrepreneurial	Néant	Chef de projet	Gérant	Responsable	Cadre	Consultant	Enseignant	Autres	Total
	45	2	4	9	13	6	8	4	91
Oui	49,5%	2,2%	4,4%	**9,9%**	**14,3%**	**6,6%**	**8,8%**	4,4%	100,0%
	60	4	0	10	24	8	2	1	109
Non	55,0%	3,7%	0,0%	9,2%	22,0%	7,3%	1,8%	,9%	100,0%
	105	6	4	19	37	14	10	5	200
Total	52,5%	3,0%	2,0%	9,5%	18,5%	7,0%	5,0%	2,5%	100,0%

Le croisement entre la variable d'intérêt et le type de postes occupés en France montre que « l'intention de créer un projet au Maroc après un retour » est présente chez des personnes ayant occupé des postes d'encadrement en France. Ainsi, 14,3% sont des cadres, 9,9% des responsables métiers, 8,8% des enseignants et 6,6% des consultants.

- **Intention de créer un projet au Maroc au retour * Investissement en France**

Figure 46: Intention de créer un projet selon l'investissement en France

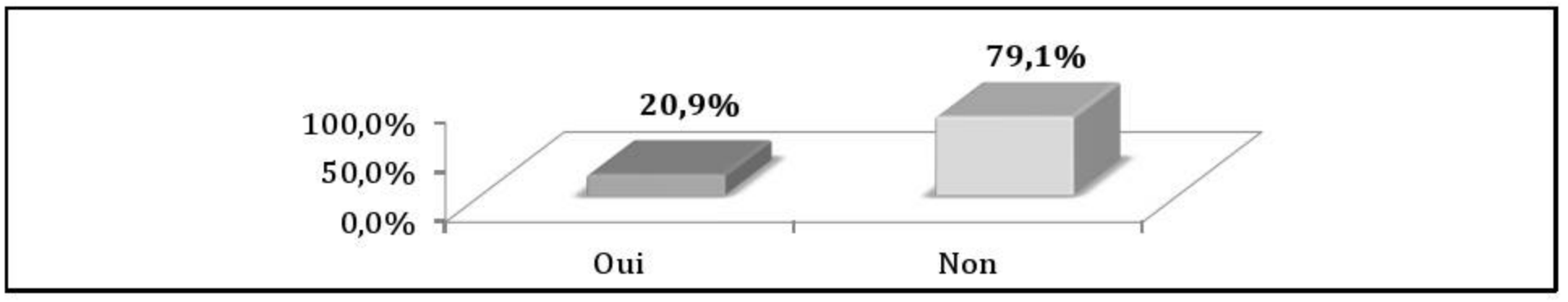

Parmi les personnes enquêtés et ayant « l'intention de mener un projet de création d'entreprises au Maroc », près de 80% n'ont pas d'investissement (créateur d'emploi) en France.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Fréquence des Transferts d'argent au Maroc**

Figure 47: Intention de créer un projet selon la fréquence des transferts

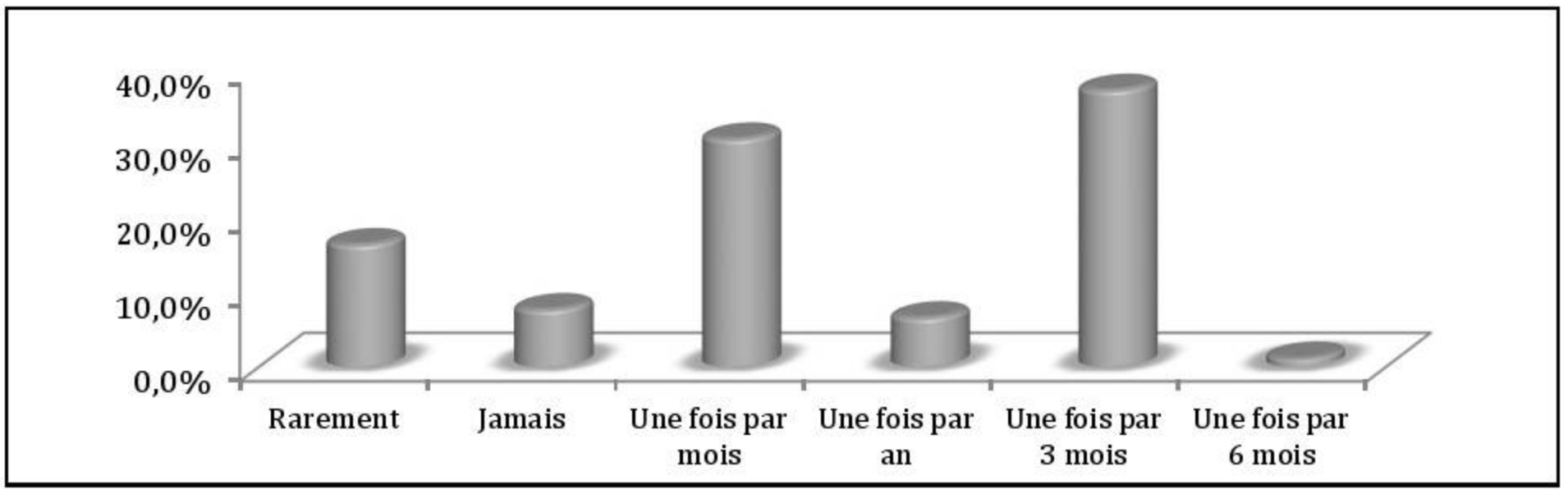

La fréquence des transferts est caractérisée par une périodicité assez variée. 37% des envois effectués se feraient une fois par trimestre, 30% une fois par mois et 16% occasionnellement.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Utilité des transferts**

Figure 48: Intention de créer un projet selon l'utilité des transferts

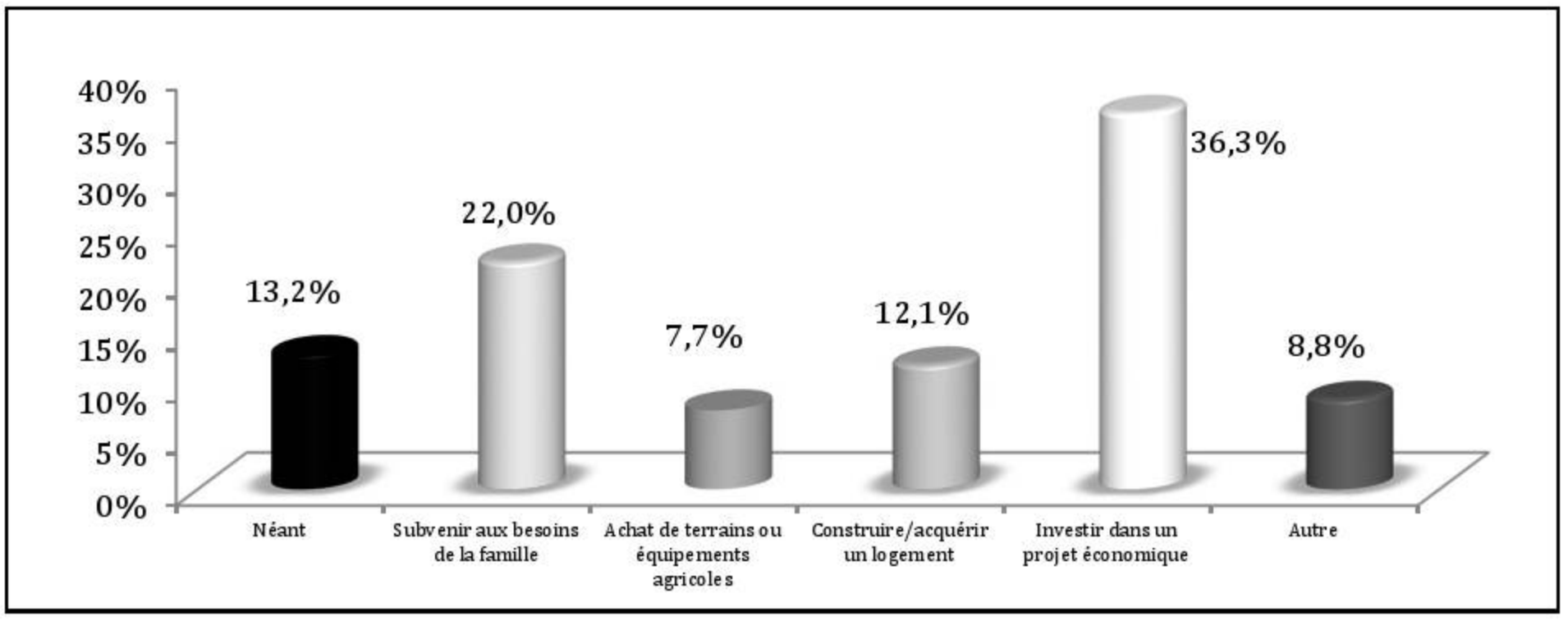

Nos résultats statistiques montrent que 36,3 % des envois sont destinés à être investis dans un projet économique (créateur d'emploi), 22% des transferts pourvoiraient aux besoins des ménages au Maroc et 12% seraient destinés à la construction d'un logement.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Rentrer au Maroc**

Figure 49: Intention de créer un projet selon le retour au Maroc

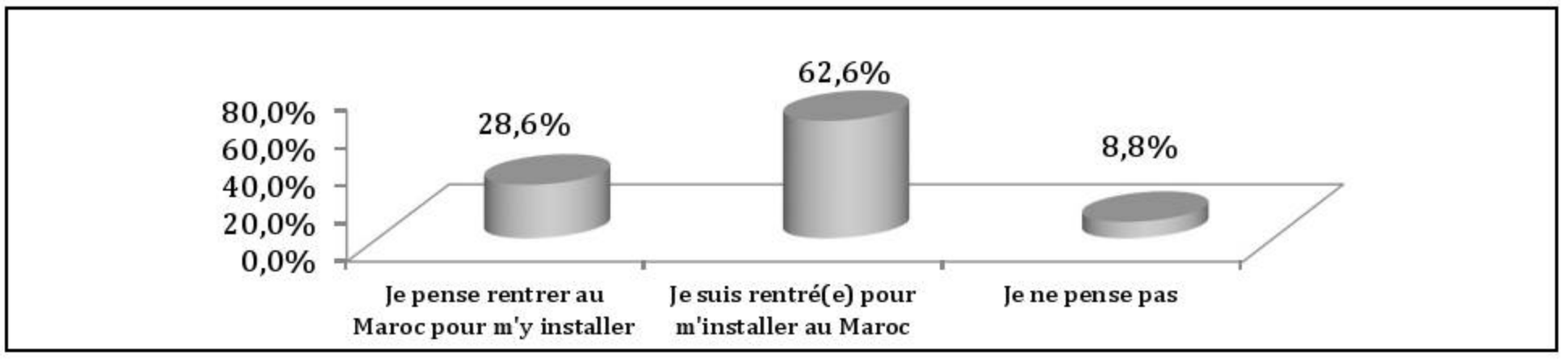

Parmi les personnes ayant l'intention de créer un projet, 62,2% sont déjà rentrées et installées au pays et 28,6% envisagent un retour au Maroc dans un futur proche.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Nature du retour**

Figure 50: Intention de créer un projet selon la nature du retour

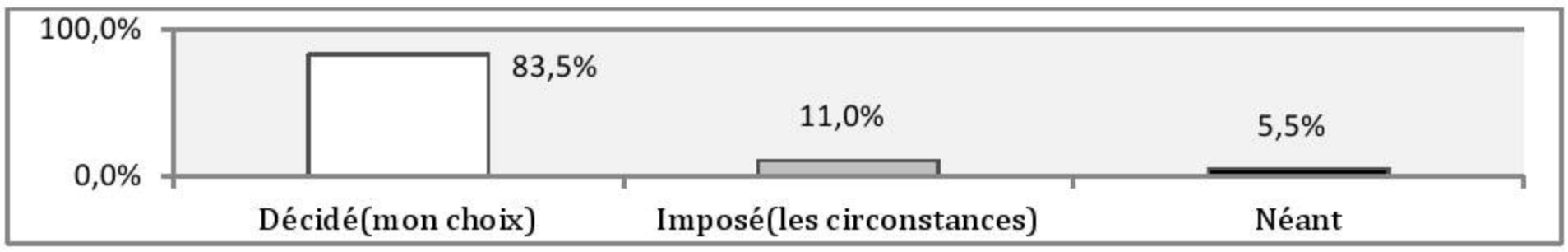

83,5% des personnes ayant une intention entrepreneuriale ont décidé de leur retour au Maroc. En revanche, 11% y ont été contraints par leurs circonstances et 5,5% ne se prononcent pas.

- **Intention de créer un projet après le retour * Incitateur majeur au retour**

Tableau 14: Intention de créer un projet selon l'incitateur majeur du retour

Incitateur majeur au retour au Maroc L'intention entrepreneuriale	Néant	Précarité de l'emploi en France (peu rémunéré et/ou inadapté	Pour bénéficier d'Aides au retour,"Liées"à un Projet Economique	Problèmes familiaux au Maroc ou en France	Nostalgie de mon pays et de mes traditions	Fin de mes études en France	Environnement socioculturel défavorable en France	Fin de mon contrat de travail en France	Problèmes d'intégration en France	Création de projets au Maroc	Total
	7	1	2	1	1	30	2	9	7	31	**91**
Oui	7,7%	1,1%	2,2%	1,1%	1,1%	**33,0%**	2,2%	9,9%	7,7%	**34,1%**	100,0%
	29	1	0	2	2	46	0	19	7	3	109
Non	26,6%	,9%	0,0%	1,8%	1,8%	42,2%	0,0%	17,4%	6,4%	2,8%	100,0%
	36	2	2	3	3	76	2	28	14	34	200
Total	18,0%	1,0%	1,0%	1,5%	1,5%	38,0%	1,0%	14,0%	7,0%	17,0%	100,0%

- **Intention de mener un projet de création d'entreprise au Maroc au retour * Frein majeur au retour au Maroc**

Figure 51 : Intention de créer un projet selon Frein majeur au retour

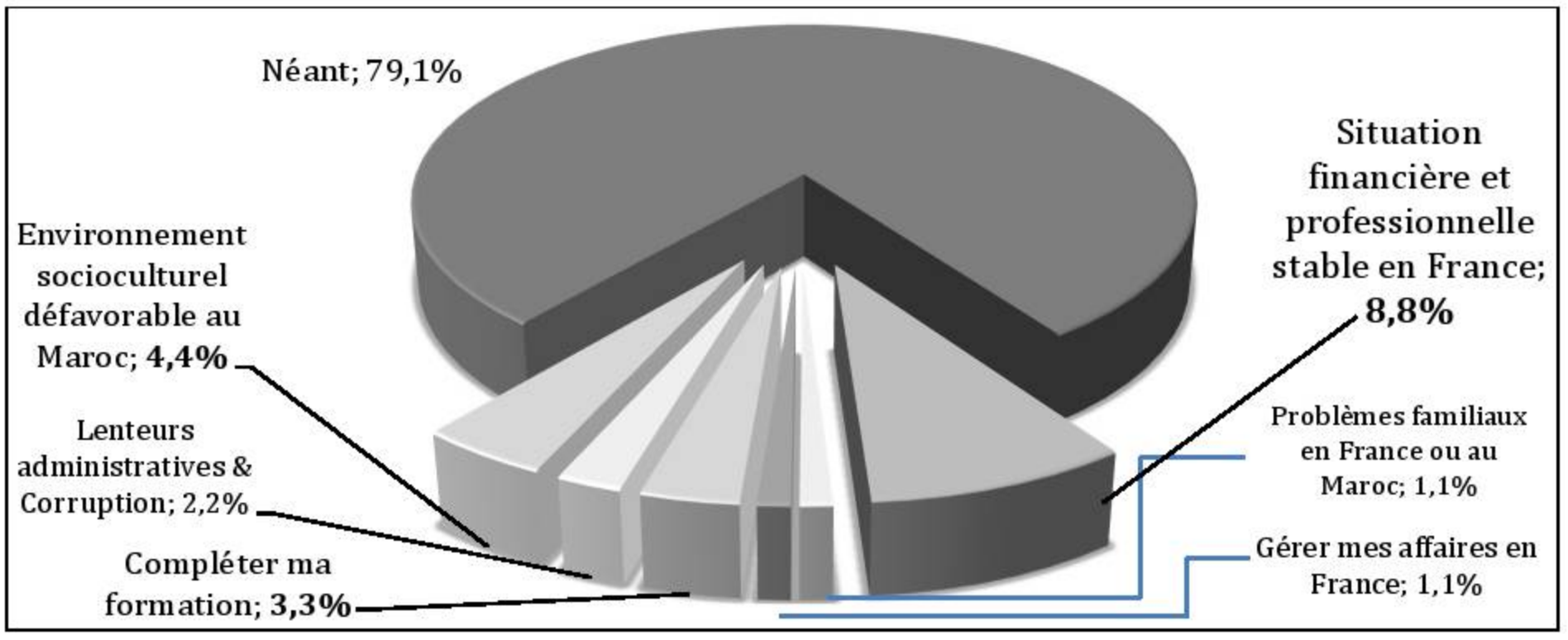

Tests du Khi-deux	Valeur	ddl	Signification
Khi-deux de Pearson	14,966[a]	6	**0,021**

Dans de modestes proportions, ceux qui ont une intention entrepreneuriale pensent que le principal frein à leur retour tient à leur stabilité financière et professionnelle en France (8.8%) alors que 4.4% des interviewés seraient découragés par un environnement socioculturel marocain qu'ils jugent défavorable. Ceci dit, et selon le test de Khi-2, l'intention entrepreneuriale ne dépendrait pas du type de freins précités.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Principale motivation de création**

Figure 52: Intention de créer un projet selon la principale motivation de création

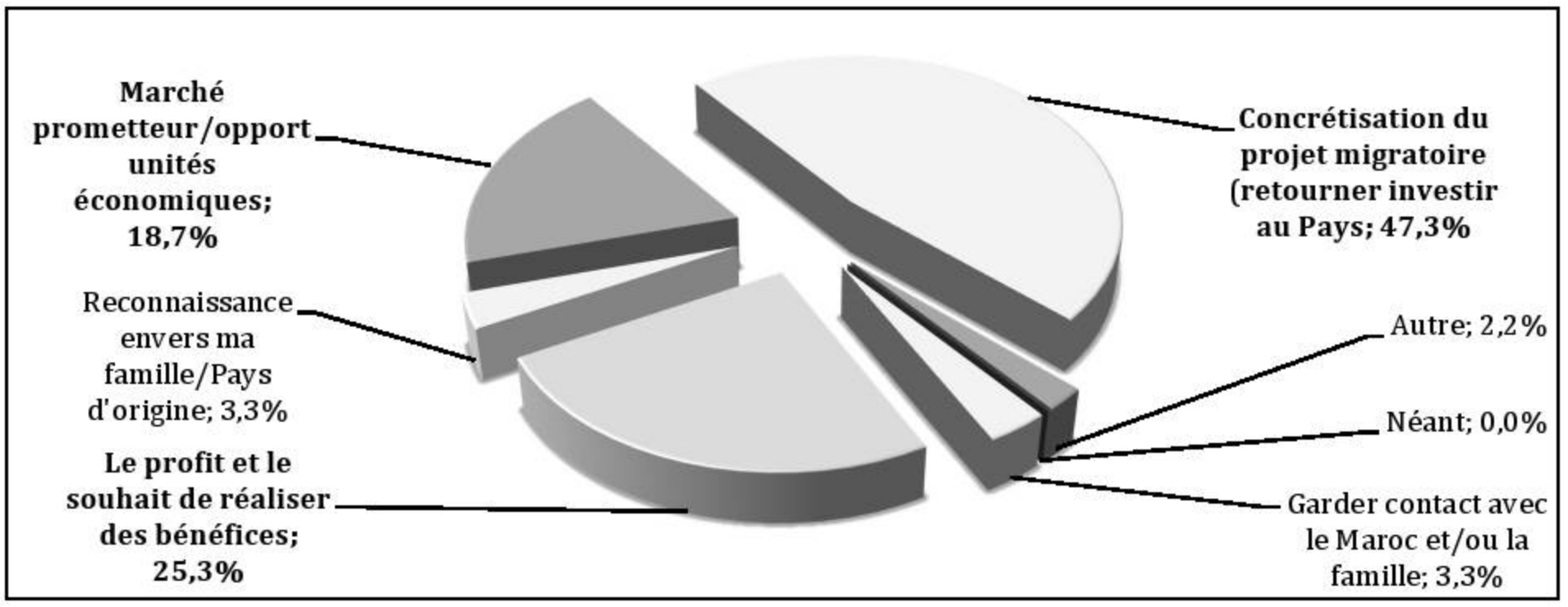

Ce graphique indique que la volonté de concrétiser un projet d'entreprise au pays est présente à hauteur de 47.3% chez les personnes interrogées et ayant une intention entrepreneuriale.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Freins à la création d'un projet**

Figure 53: Intention de créer un projet selon Freins à la création

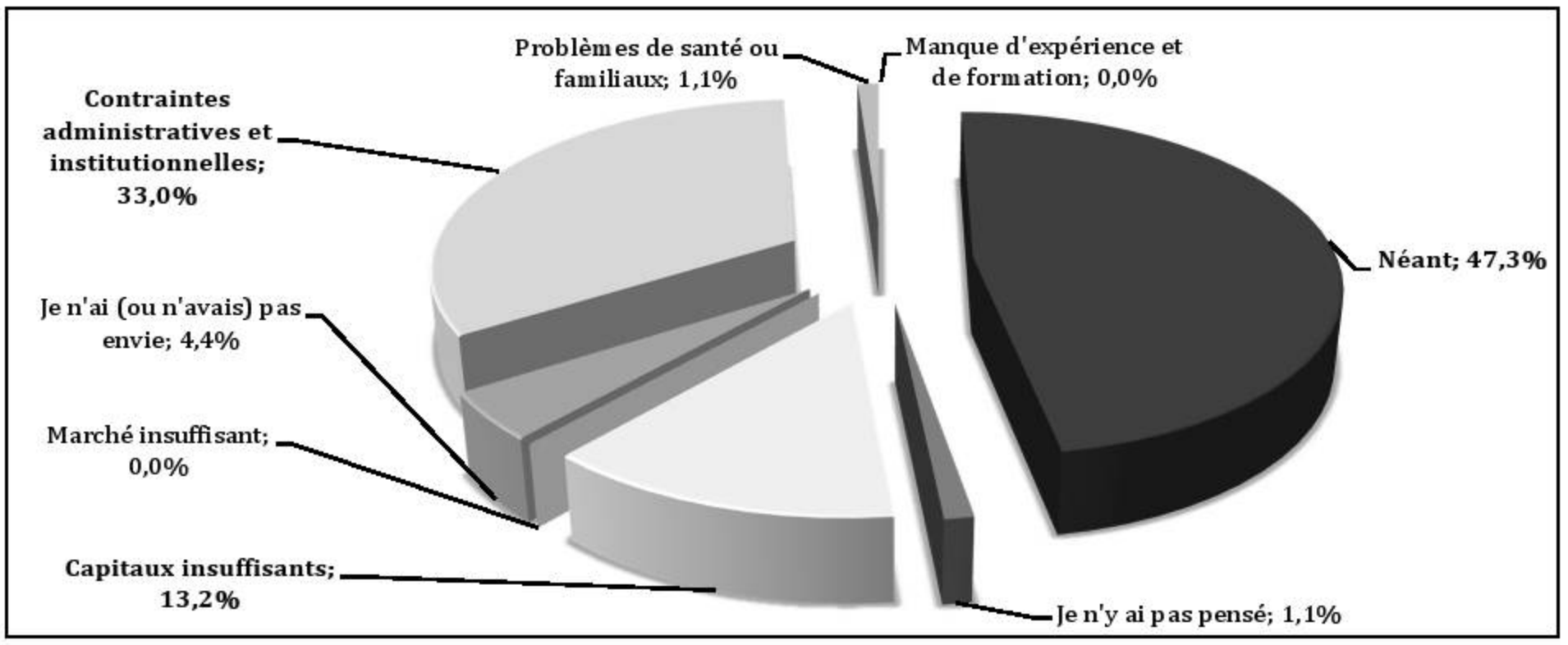

En croisant l'intention entrepreneuriale et freins à l'entrepreneuriat, nous remarquons que les contraintes administratives et institutionnelles, citées par (33%), inhibent l'essentiel des intentions de création d'entreprise au Maroc par les marocains qualifiés de France interrogés, puis viennent en second les difficultés liées au manque de capitaux (13.2%) pour leurs projets.

Ceci nous pousse à souligner d'une part, le devoir de soutenir ces entrepreneurs, mais aussi, et surtout la nécessité d'autre part, d'une rigueur exemplaire et efficace pour que le respect des "supposées" mesures de facilitation (si "elles existent vraiment") à l'intention des porteurs de projet (dont ceux MRE), soit la règle et non pas l'exception.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Réalisation d'un projet au Maroc**

Figure 54: Intention de créer un projet selon la réalisation d'un projet au Maroc

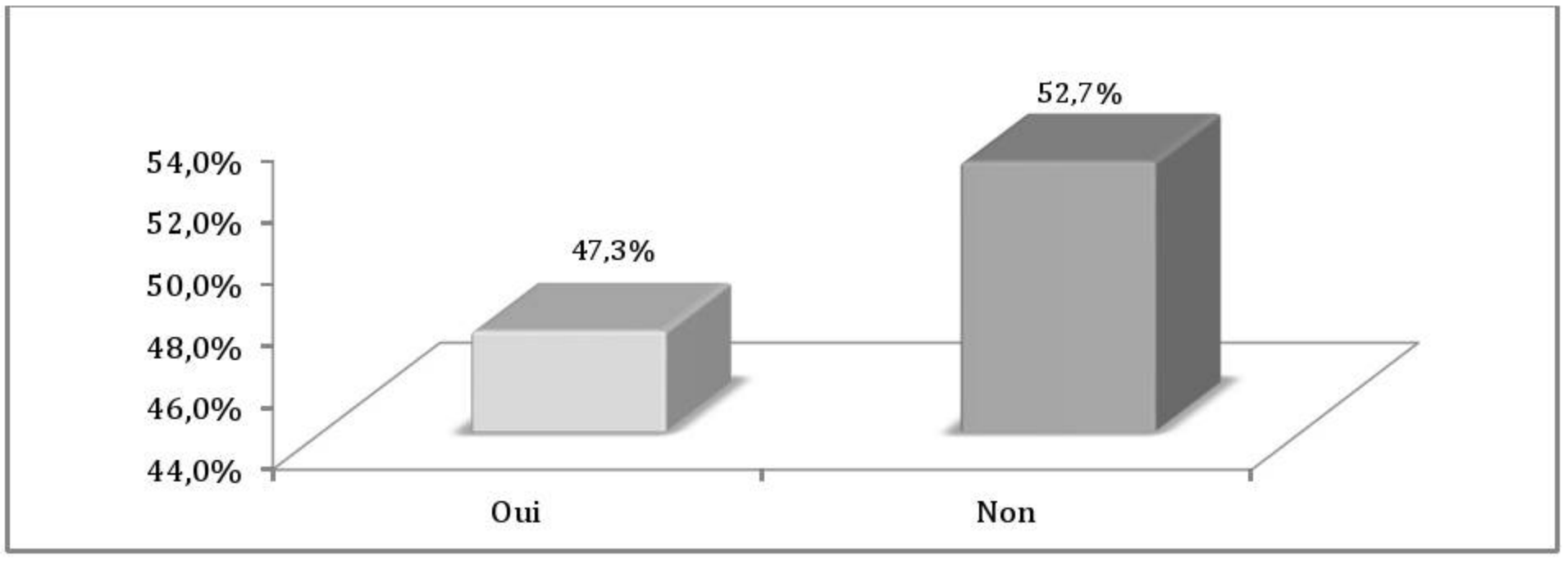

Selon les résultats obtenus lors du croisement entre « l'intention entrepreneuriale » et « la concrétisation de cette intention », il s'avère que 47% de ceux qui envisageaient la création de projet, ont déjà "franchi le pas" et entamé la réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc, alors que 52% n'ont pas encore concrétisé cette intention (peut-être, cela est-il dû aussi, au fait qu'une bonne partie d'entre eux se trouve toujours en France).

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets**

Tableau 15: Intention entrepreneuriale selon les compétences acquises en France

Formations et expériences acquises en France comme aide à la création d'entreprise / L'intention entrepreneuriale	Néant	Oui	Non	Total
	0	90	1	91
Oui	0,0%	**98,9%**	1,1%	100,0%
	109	0	0	109
Non	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	109	90	1	200
Total	54,5%	45,0%	,5%	100,0%

Ici, notre croisement confirme l'impact que jouent les formations et les expériences acquises en France sur l'intention de mener un projet de création d'entreprise au Maroc (98.9%).

- **Intention entrepreneuriale au retour au Maroc * Compétences pour innover**

Tableau 16: Intention de créer un projet selon les compétences permettant d'innover

Compétences permettant d'innover / L'intention de créer un projet après le retour au Maroc	Néant	Oui	Non	Total
	2	87	2	91
Oui	2,2%	**95,6 %**	2,2%	100,0%
	109	0	0	109
Non	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	111	87	2	200
Total	55,5%	43,5%	1,0%	100,0%

Le tableau ci-haut, montre que 95.6% des enquêtés pensent avoir les compétences leur permettant de porter des projets novateurs au Maroc.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Votre projet a-t-il un aspect "original" ou nouveau par rapport à ce qui se fait d'habitude ?**

Figure 55: Intention de créer un projet selon l'existence ou pas d'un aspect original

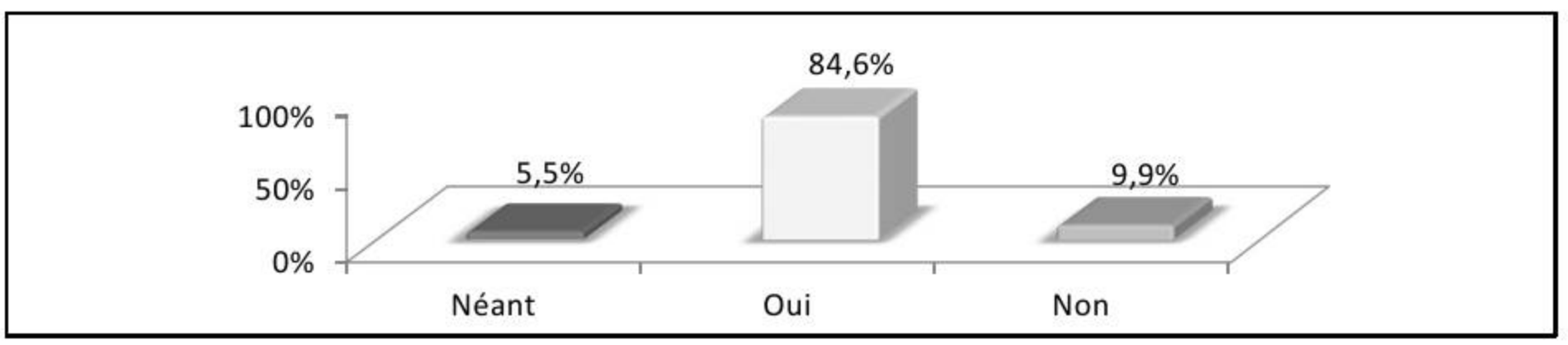

Concernant la question de l'originalité des projets et leur aspect "innovant" éventuel au Maroc, 84.4 % des enquêtés porteurs de projet pensent que leur projet envisagé ou réalisé a un caractère innovant au Maroc.

- **L'intention de créer un projet après le retour au Maroc * Le secteur de l'aspect novateur dans les projets portés**

Figure 56: Intention de créer un projet selon le secteur de l'aspect novateur dans le projet porté

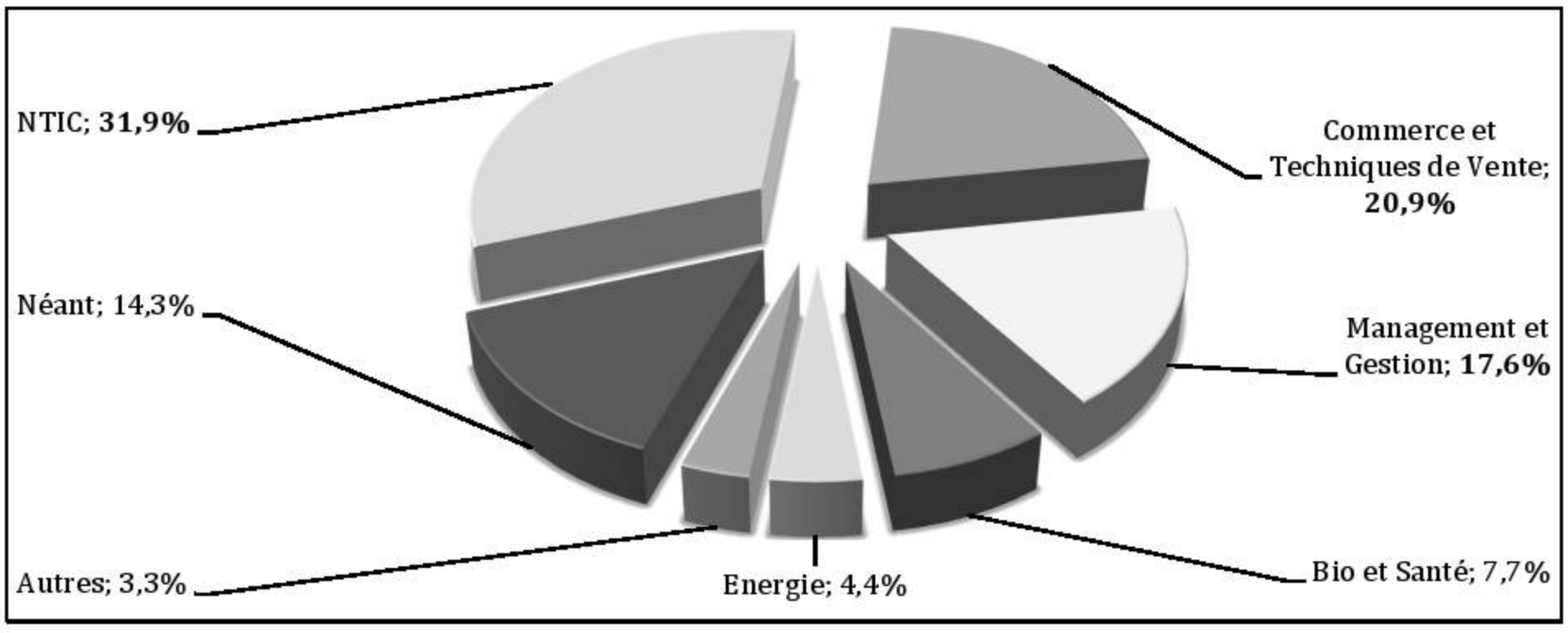

Près du tiers de nos interviewés (31.9%) sont convaincus que le projet qu'ils portent comporte un aspect novateur. Et nos intuitions de départ se vérifient puisque l'essentiel de ce type de projet appartient au secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Ceci dit, 20.9% relèvent du secteur Commerce et surtout Marketing, puis 17.6% ont trait à celui du management et de la gestion.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Type d'innovation**

Figure 57: Intention de créer un projet selon le type d'innovation dans les projets

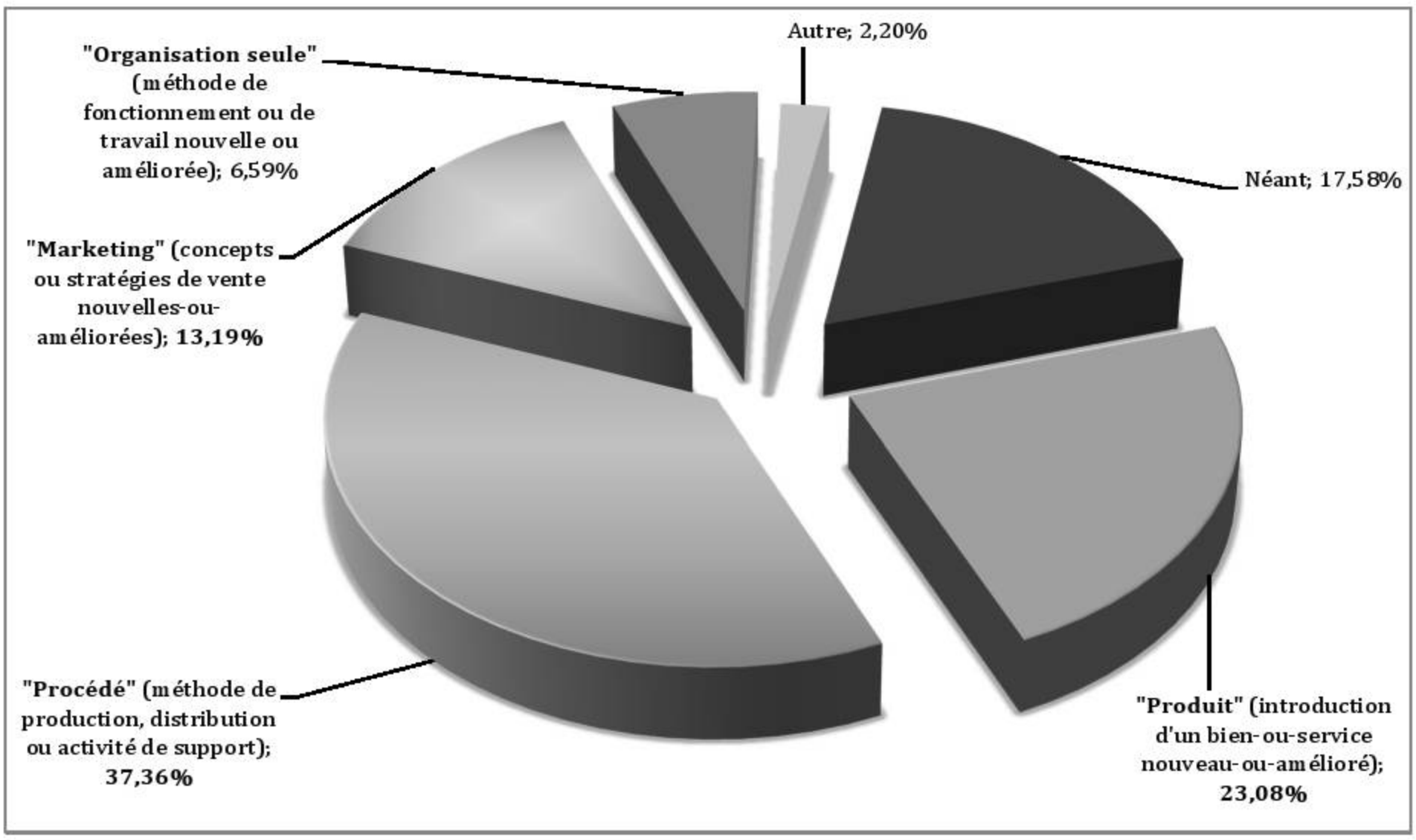

Nous constatons ici (sur ce graphique) que le type d'innovation, qui caractérise les projets d'entreprise rencontrés chez nos enquêtes, est particulièrement axé sur le « procédé » (ou la façon de faire) dans 37% des cas, puis sur le « produit » à hauteur de 23%, ensuite sur le « marketing » pour 13% et enfin, sur « l'organisation seule » dans moins de 7% des cas.

A noter que près de 20% des projets portés par ces compétences, peuvent être qualifiés de classique, et n'ont aucune originalité, ce qui veut tout simplement dire que la chance qu'ils puissent permettre une forte valeur ajoutée, est minime.

Il est utile de souligner également que pour l'essentiel –comme on vient de le voir dans le point précédent– l'intention de création d'entreprise "innovante" concerne le secteur des « services » dont ceux liées aux nouvelles technologies (IT) du fait qu'ils ne mobilisent pas de lourds investissements.

D'ailleurs, les montants investis par projet, sont généralement de l'ordre de 5.000 à 10.000 et de 10.000 à 20.000 euros dans respectivement 18 et 22% des cas, comme le montrent le tableau et le graphique sur la page suivante.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Secteur d'activité bénéficiant de l'innovation** (secteur destinataire)

Tableau 17: Intention entrepreneuriale selon le secteur d'activité de l'innovation

Secteur d'activité Innovatrice L'intention de créer un projet après le retour au Maroc	Néant	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries extractives	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	Transports et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités de services administratifs et de soutien	Enseignement	Santé humaine et action sociale	Autres activités de services	TOTAL
	20	3	2	5	1	2	29	5	3	2	7	3	9	**91**
Oui	22%	3,3	2,2%	**5,5%**	1,1%	2,2%	**31,9%**	**5,5%**	3,3%	2,2%	**7,7%**	3,3	**9,9**	100%
	109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109
Non	100	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0	0,0	100
	129	3	2	5	1	2	29	5	3	2	7	3	9	200
Total	64,5	1,5	1,0%	2,5%	,5%	1,0%	14,5%	2,5%	1,5%	1,0%	3,5%	1,5	4,5	100%

Comme précisé dans les deux points précédents, les aspects novateurs et les types d'innovation rencontrés dans les projets portés concernent davantage la production de "services" que celle de "biens". Et les principaux secteurs d'activité bénéficiant de ces nouveautés ou innovations, sont respectivement : « information et communication », « autres activités de services », puis « enseignement » et ceci, pour les raisons déjà mentionnées, liées à l'apport initial pour l'investissement visé (comme l'explicite le point suivant).

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Montant de l'Investissement initial**

Figure 58 : Intention de créer un projet selon montant d'investissement initial

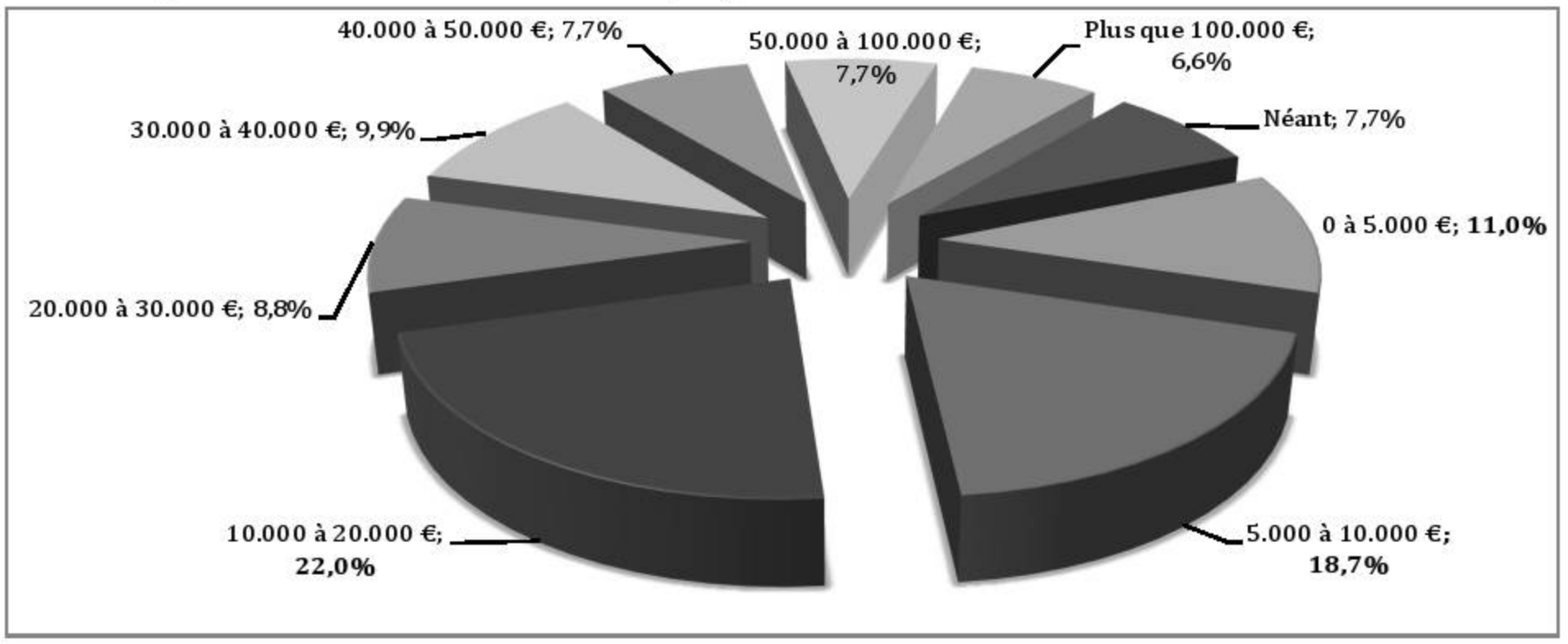

D'après l'échantillon enquêté, et comme le souligne le graphique ci-dessous, 22% des projets auraient comme capital initial de 10.000 à 20.000 €, 18.7% ont besoin d'un montant moindre et allant de 5.000 à 10.000 €, et enfin, 11% se contentent d'un montant qui ne dépasse pas les 5.000 € (notamment ceux relatifs aux NTIC). Ainsi, seuls 6.6% des projets se démarquent de tous les autres et exigent des montants à partir de 100.000€, et concernent le secteur de l'énergie, l'agro-industrie et les biotechnologies (la production de protéines recombinantes, par exemple).

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Source principale de financement de cet investissement**

Figure 59: Intention de créer un projet selon la source de financement

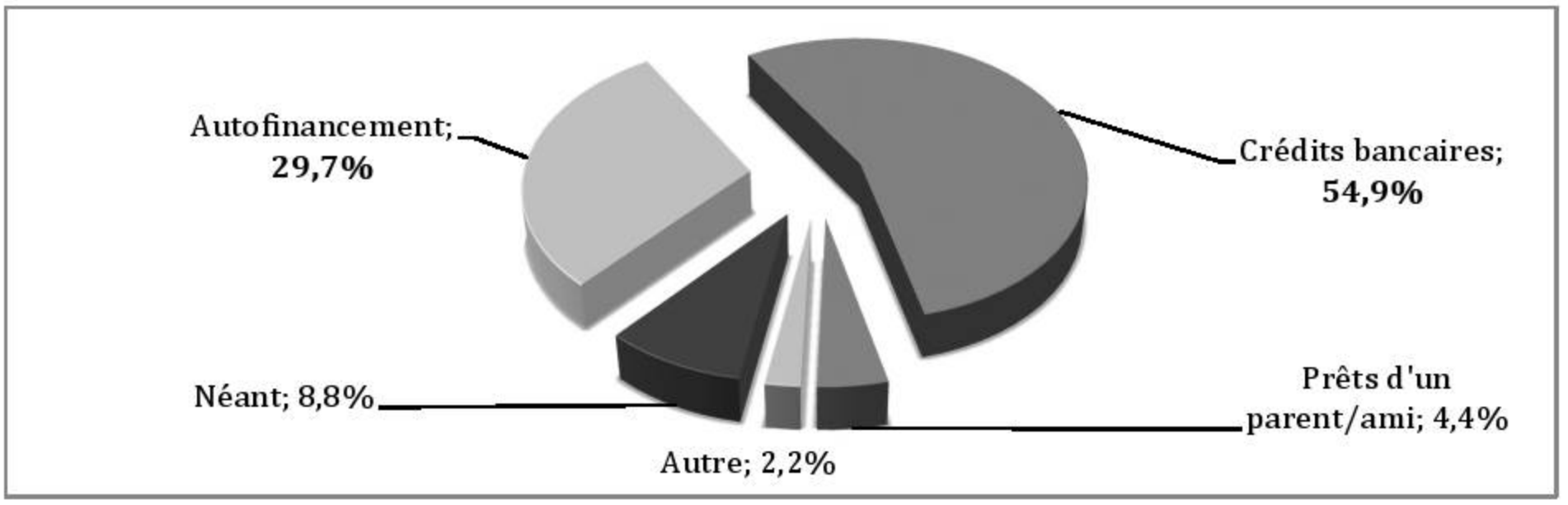

Selon nos données, la 1ère source du financement de 54.9% des projets rencontrés est le crédit bancaire, suivie de l'autofinancement (29.7%). Ces sources sont bien sûr complémentaires.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Combien de personnes employées**

Tableau 18: Intention de créer un projet selon le nombre d'employés

Combien de personnes employées L'intention entrepreneuriale pour le retour au Maroc	Néant	Moins de 05 personnes	De 05 a 10 personnes	Plus de 10 personnes	TOTAL
	13	37	31	10	91
Oui	14,3%	**40,7%**	**34,1%**	11,0%	100,0%
	109	0	0	0	109
Non	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	122	37	31	10	200
Total	61,0%	18,5%	15,5%	5,0%	100,0%

Les projets précités offrent dans 40.7% des cas moins de 5 emplois, ensuite 34.1% des projets recruteraient de 5 à 10 salariés. Et enfin, seuls 11% offriraient plus de 10 postes.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Difficultés dans la réalisation**

Figure 60: Intention de créer un projet selon les difficultés dans la réalisation

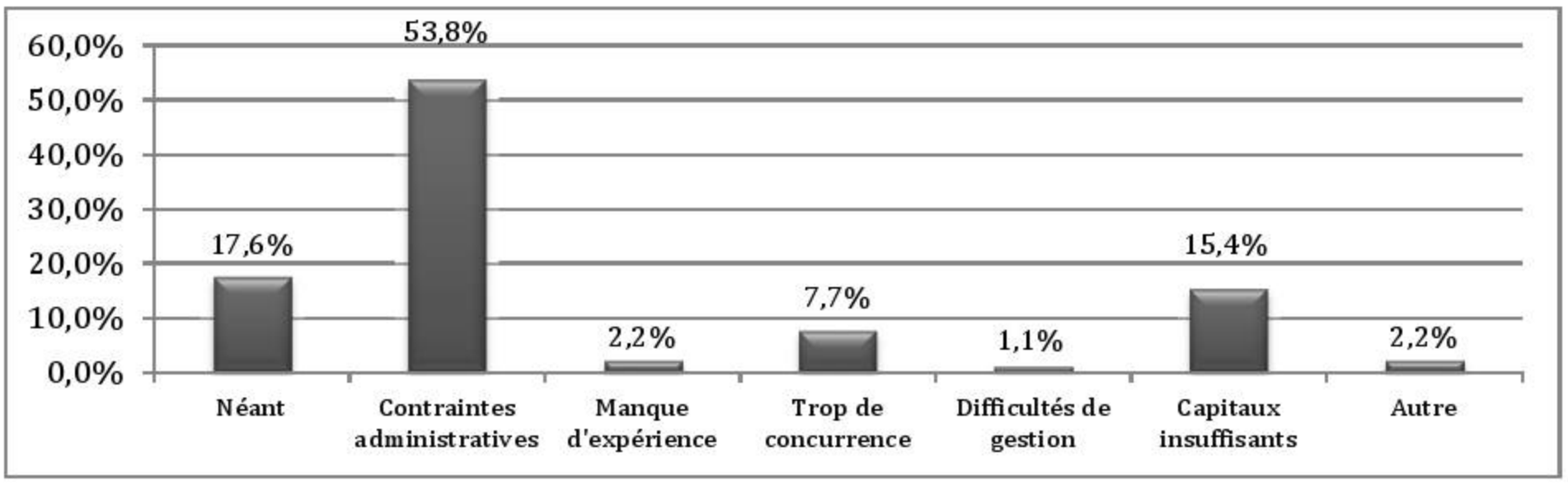

Le passage de l'intention entrepreneuriale à sa concrétisation est loin d'être évident et se heurte à diverses contraintes notamment celles liées à la bureaucratie dans 53.8% des cas, suivies de l'insuffisance des capitaux pour 15,4% des porteurs de projets questionnés, mais aussi, à des problèmes relatifs à la concurrence (7,7%), notamment quand le projet est "classique" ou peu novateur.

- **Intention de créer un projet après le retour au Maroc * Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation**

Tableau 19: Intention de créer un projet selon les contraintes liées à l'introduction d'une innovation

Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation L'intention de créer un projet après le retour au Maroc	Néant	Oui	Non	TOTAL
	23	54	14	91
Oui	25,3%	**59,3%**	**15,4%**	100,0%
	108	1	0	109
Non	99,1%	0,9%	0,0%	100,0%
	131	55	14	200
Total	65,5%	27,5%	7,0%	100,0%

Alors que près de 60% des porteurs de projets dans notre échantillon indiquent que la nouveauté caractérisant leur projet, peut entrainer des contraintes spécifiques à cet aspect nouveau, 15% disent ne pas être concernés et 25% ne se prononcent pas sur la question.

- **Intention de créer un projet au Maroc au retour * Types de contraintes liées à l'innovation**

Figure 61: Intention de créer un projet selon les types de contraintes liées à l'introduction d'une innovation

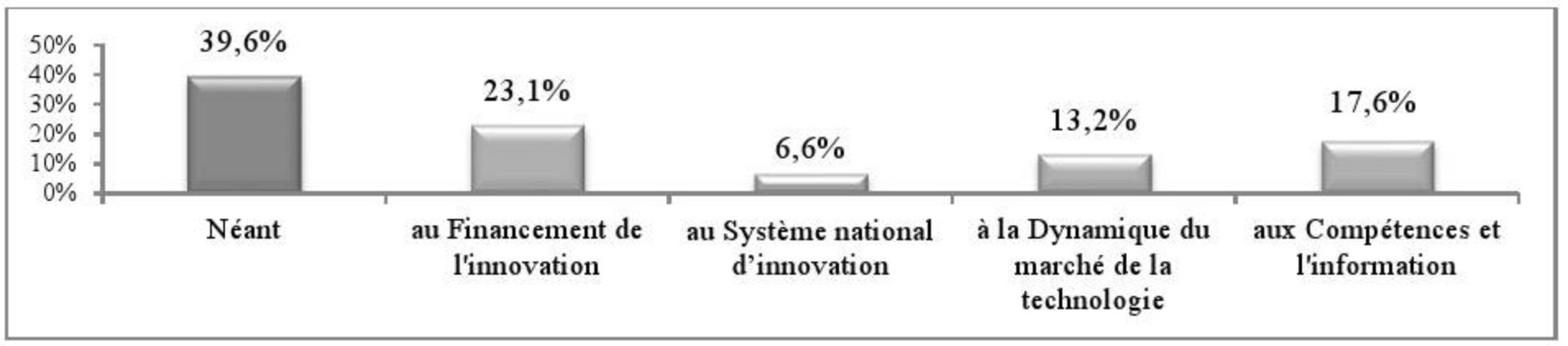

Les quelques 60% des porteurs de projet ayant indiqué l'existence de difficultés liées à l'introduction d'une nouveauté (ou innovation) à travers leurs projets portés, répartissent ces contraintes comme suit : 23,1% seraient des problèmes relatifs au financement de ce type de projet (innovant), 17,6% seraient imputables à une insuffisance tant de l'information que de la qualité des compétences ou collaborateurs, et 13,2% les associent à la dynamique du marché de la technologie, puis 6,6% mettent en cause la faiblesse du système national d'innovation.

- **Intention entrepreneuriale au retour au Maroc * Principal avantage pour inciter les personnes souhaitant revenir au Maroc et y investir**

Figure 62: Intention entrepreneuriale selon le principal avantage incitant à investir au Maroc

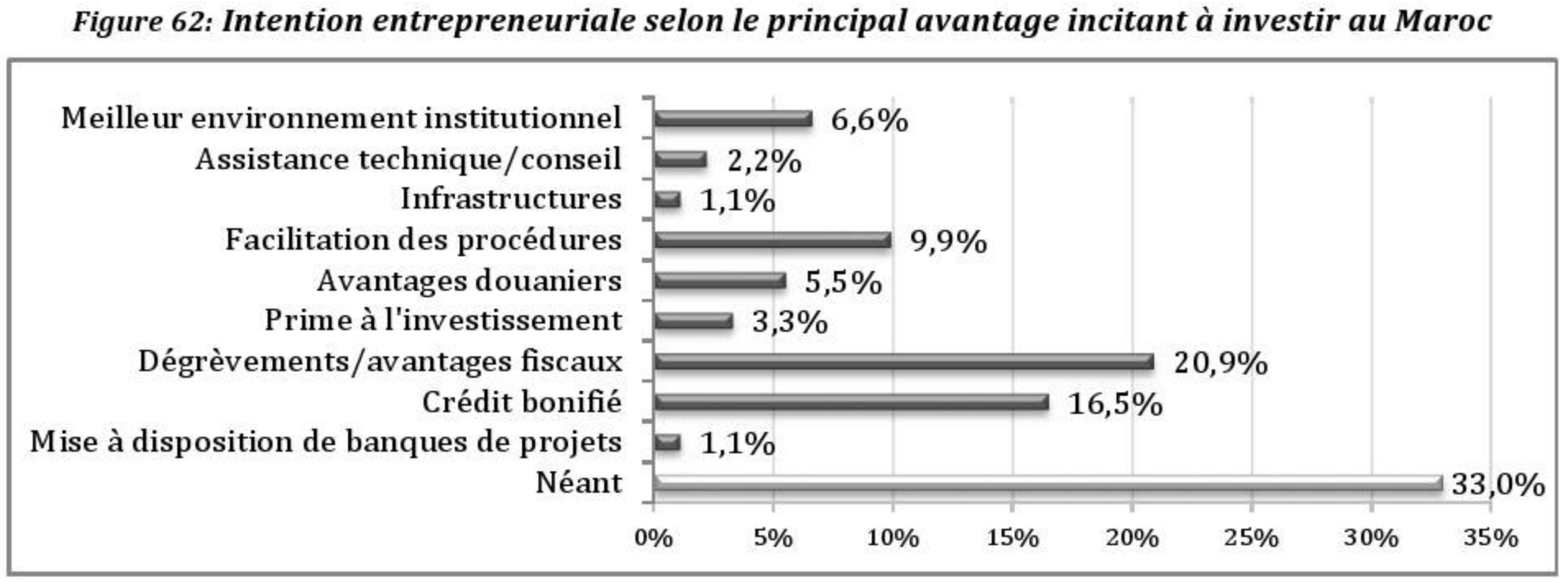

Selon la figure précédente, plus de 20% (le un cinquième) pensent que les dégrèvements et avantages fiscaux sont les principales mesures capables d'encourager l'investissement au Maroc, vient en second (selon 16.5%) le crédit bonifié, et en troisième la facilitation des procédures (9.9%) et enfin un meilleur environnement institutionnel (6.6%).

6.2.2 Croisement de la variable d'intérêt avec des variables explicatives quantitatives.

Nous rappelons que la majorité des variables de notre enquête est de nature qualitative, et que le test du Khi-2 est l'outil le plus adapté pour étudier les relations entre variables qualitatives. Pour une variable quantitative (tel que l'âge),les modalités ne sont pas classées (contrairement à celles qualitative comme le sexe). Néanmoins, une variable quantitative peut parfaitement être transformée en variable qualitative, par des regroupements. En effet, nous pouvons classer les individus par tranche d'âge. Et ainsi, nous pouvons appliquer le test du Khi-2.

- **L'intention de créer un projet après le retour au Maroc * Age**

Figure 63: Intention de créer un projet selon l'âge

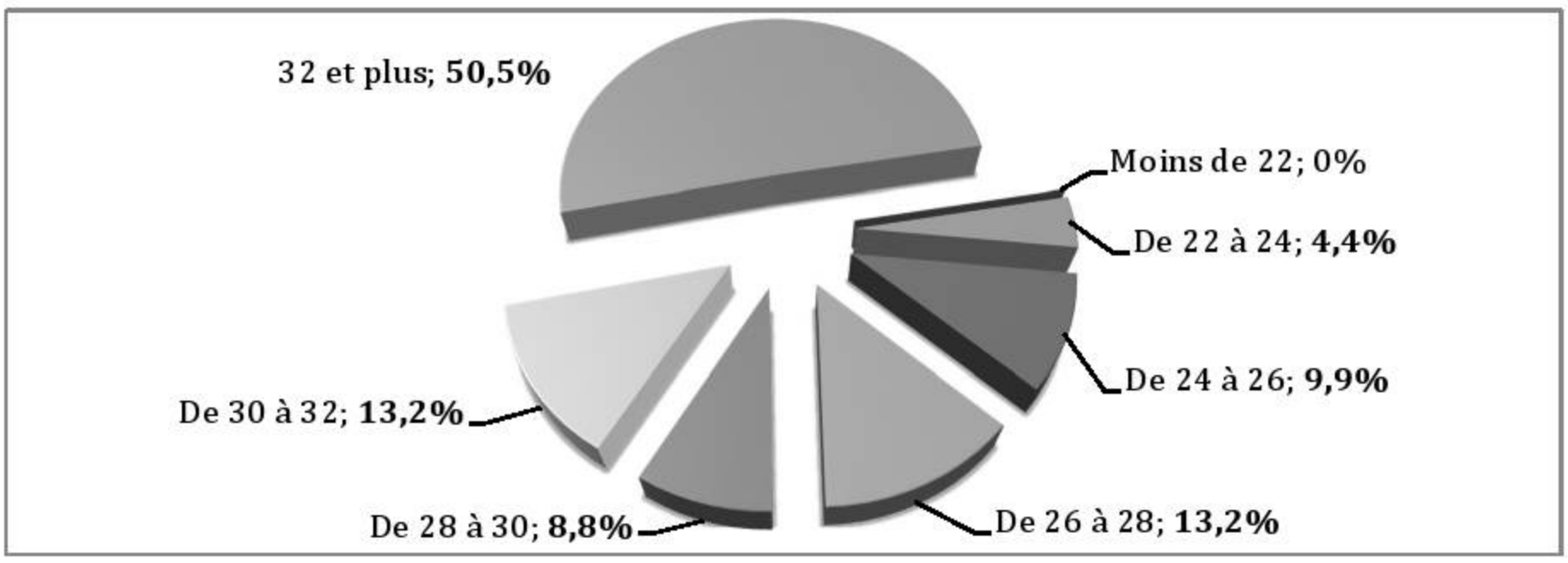

Tests du Khi-deux	Valeur	ddl	Signification
Khi-deux de Pearson	5,28[a]	6	**0,508**

50,5% des personnes ayant l'intention de créer un projet ont un âge supérieur à 32ans. Ceci dit, selon le test d'indépendance (intention de créer un projet*âge), il n'existe aucune association.

- **L'intention de créer un projet après le retour au Maroc * SEJOUR**

Figure 64: Intention de mener un projet de création d'entreprise après le retour au Maroc selon la durée du séjour en France

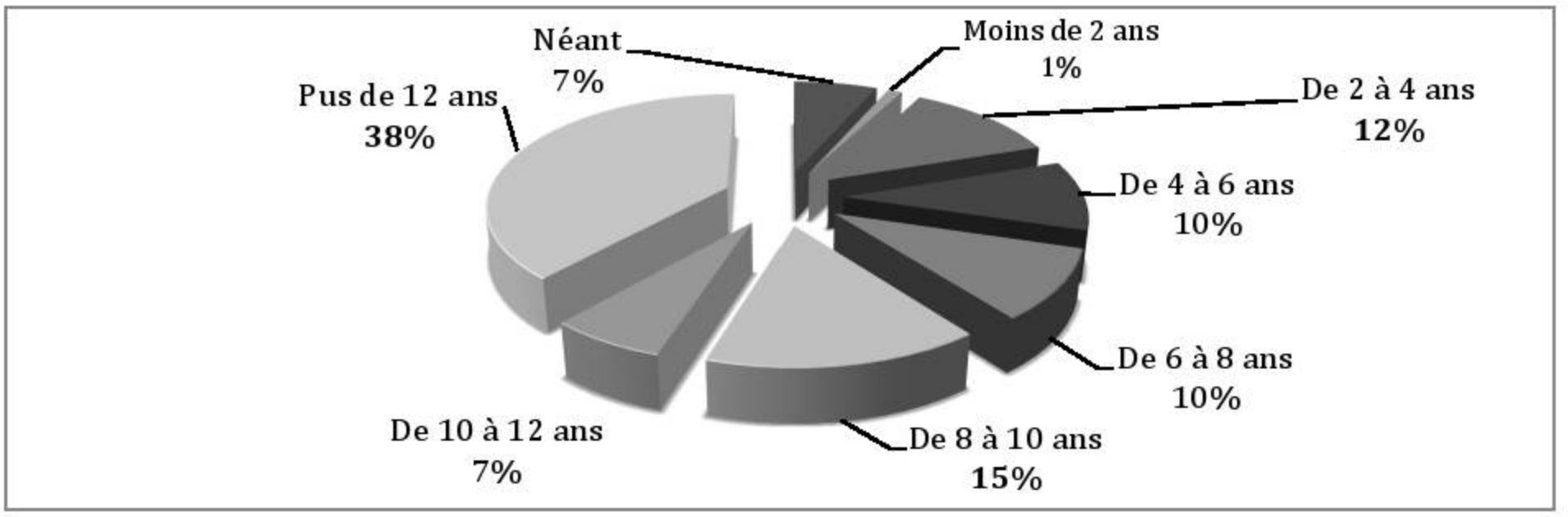

Tests du Khi-deux	Valeur	ddl	Signification
Khi-deux de Pearson	10,19[a]	7	**0,177**

Ici, les deux variables « intention de créer un projet » et « durée du séjour » sont corrélées.

- **Intention de créer un projet au Maroc au retour* Montant envoyé au Maroc**

Figure 65: Intention de créer un projet selon le montant envoyé au Maroc

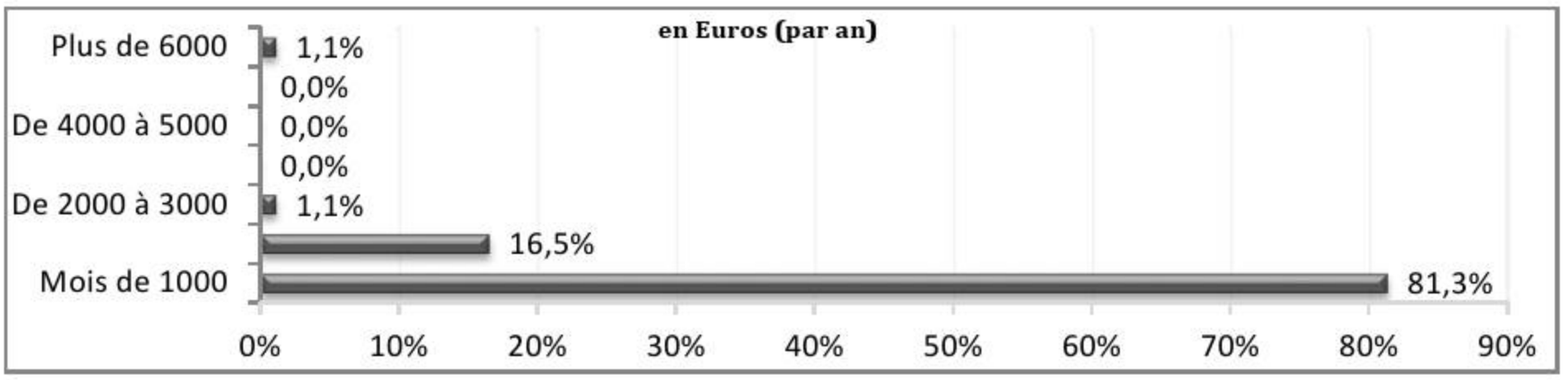

Tests du Khi-deux	Valeur	ddl	Signification
Khi-deux de Pearson	27,832[a]	20	**0,113**

Pour ce qui est des transferts d'argent, 81.3% de ceux qui envisagent d'entreprendre au Maroc, y envoient moins de 1000 € par an. En outre, selon la statistique de Khi-2, il n'existe aucune association entre notre variable d'intérêt (l'intention entrepreneuriale) et cette variable « montant envoyé au pays ». *Ceci du fait que et comme nous l'annoncions, plus haut, nous avons accepté la relation à 10%. Si nous avions repoussé cette limite à 11%, il y aurait eu association.*

Par ailleurs, et suite à notre croisement exhaustif qui a mis en exergue l'existence de relation de dépendance (ou non) liant nos variables explicatives à notre variable d'intérêt «l'intention entrepreneuriale après un retour au Maroc ». Maintenant, et dans ce qui suit, nous affinerons notre analyse davantage, tout en cherchant désormais des associations potentielles liant les principales variables explicatives (entre elles) toujours à l'aide du Test de Khi-deux.

6.2.3 Croisement des variables explicatives les plus pertinentes

- **Rentrer au Maroc*Frein majeur au retour au Maroc**

Figure 66: Rentrer au Maroc selon le frein majeur au retour au Maroc

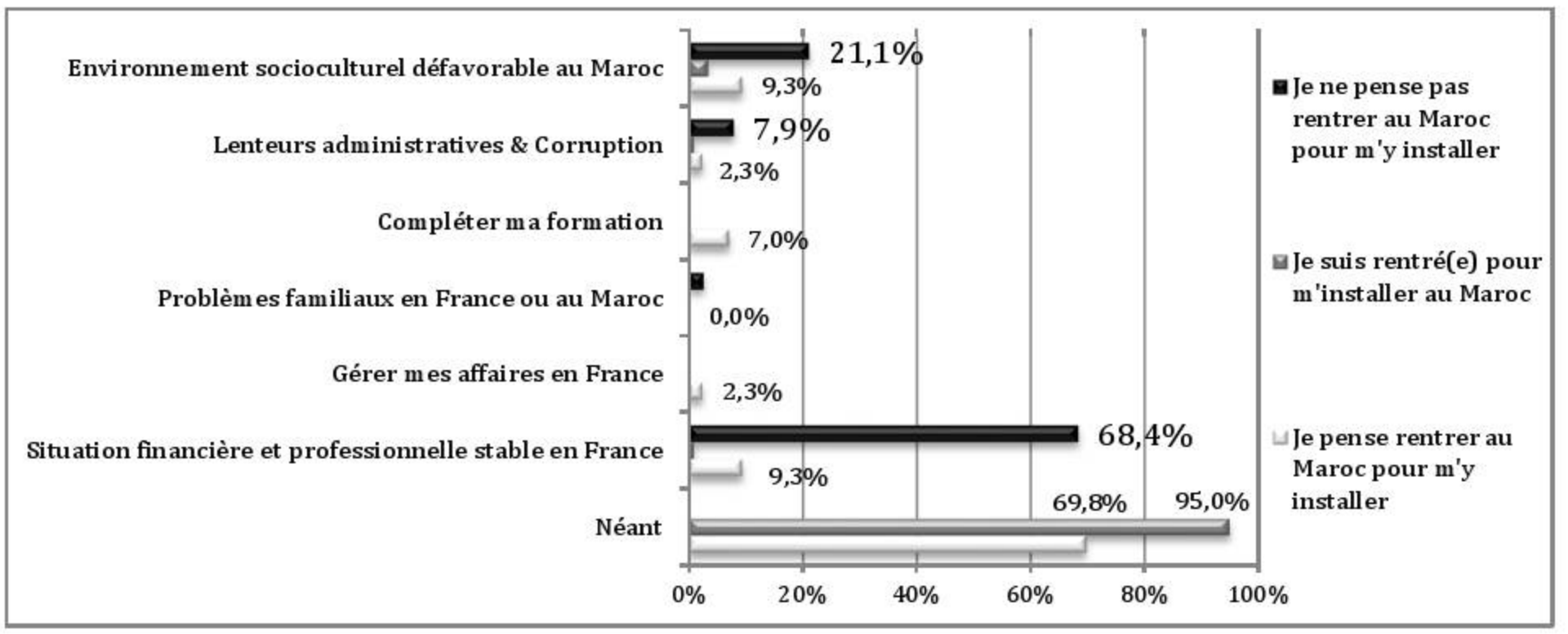

Une situation professionnelle et financière stable en France est le principal frein au retour au Maroc (pour 68,4%), le second est celui de l'environnement socioculturel défavorable, quand ce n'est pas la lenteur administrative et la corruption (respectivement 21% et 8 %).

- **Fréquence des Transferts d'argent au Maroc*Utilité du transfert**

Figure 67 : Fréquence des transferts selon l'utilité

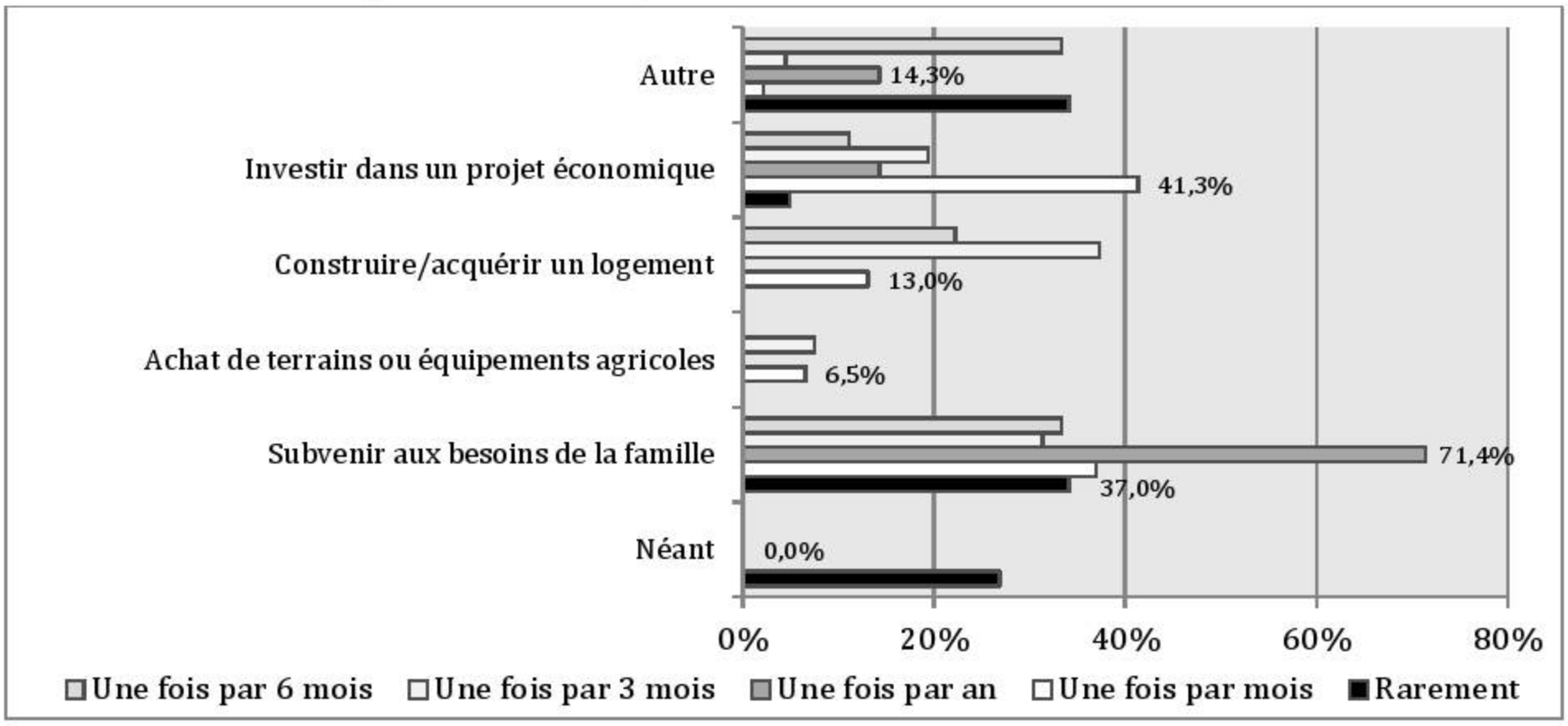

Le Transfert d'argent à fréquence annuelle, vers le Maroc depuis la France, aux fins de subvenir aux besoins de la famille (et donc pour la consommation) sont ceux qui sont le plus présent dans notre échantillon à hauteur de 71,4%, suivis par les transferts trimestriels pour des raisons entrepreneuriales (et donc l'investissement ou la création de richesses) à 41,3%.

- **Réalisation d'un projet au Maroc*Principale motivation de création**

Figure 68 : Réalisation d'un projet au Maroc selon la principale motivation de création

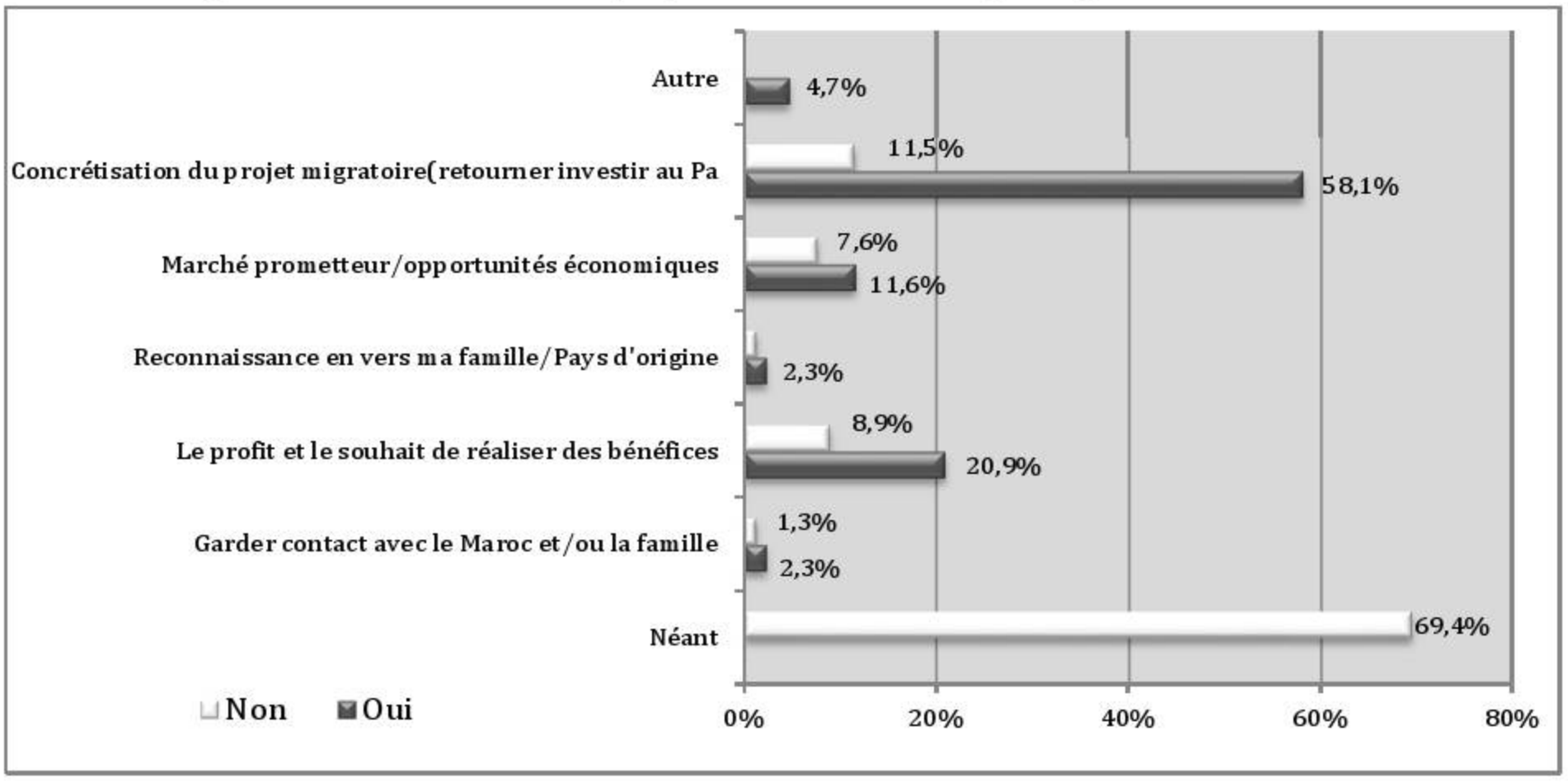

Parmi ceux osant la voie entrepreneuriale au Maroc, 58.1% ont pour motivation principale le désir de concrétiser leur projet migratoire. Autrement dit, investir au pays au retour, était déjà dans leur plan (de départ) en quittant le Maroc et s'expatriant vers la France.

- **Réalisation d'un projet au Maroc*Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets**

Tableau 20 : Réalisation d'un projet au Maroc selon l'utilité des compétences acquises

Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets Réalisation d'un projet au Maroc	Néant	Oui	Non	Total
	0	43	0	43
Oui	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
	109	**47**	**1**	157
Non	69,4%	29,9%	0,6%	100,0%
	109	**90**	**1**	200
Total	54,5%	45,0%	0,5%	100,0%

A noter que seule une personne sur les 91 porteurs de projet –ayant donc une intention entrepreneuriale– et qui se trouve comprise dans les 48 personnes ayant réalisé (concrétisé) cette intention, a signalé que ses compétences acquises en France, ne lui ont été d'aucune aide pour la réalisation de son projet.

- **Réalisation d'un projet au Maroc*Difficultés dans la réalisation**

Figure 69 : Réalisation d'un projet au Maroc selon les difficultés dans la réalisation

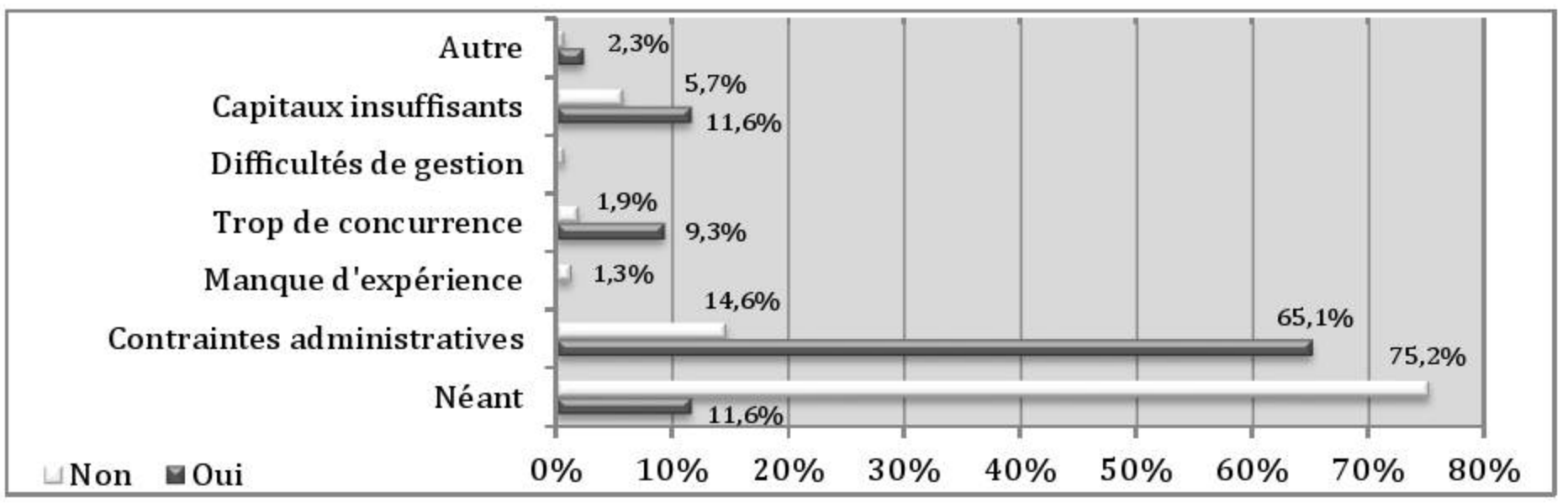

Les contraintes administratives sont, pour les deux tiers de notre échantillon, le principal obstacle à la réalisation de projets au Maroc.

- **Réalisation d'un projet au Maroc*Principal avantage nécessaire pour inciter les personnes souhaitant revenir au Maroc et y investir**

Tableau 21 : Réalisation d'un projet au Maroc selon le principal avantage incitant à investir

Principal incitateur pour l'investissement au retour * Réalisation d'un projet au Maroc	Néant	Mise à disposition de banques de projets	Crédit bonifié	Dégrèvements/avantages fiscaux	Prime à l'investissement	Avantages douaniers	Facilitation des procédures	Infrastructures	Assistance technique/ conseil	Meilleur environnement institutionnel	Total
	8	0	11	12	1	3	2	0	0	6	43
Oui	18,6 %	0,0%	**25,6%**	**27,9%**	2,3%	7,0%	4,7%	0,0%	0,0%	**14,0%**	100,0 %

	60	1	11	23	14	7	12	9	2	18	157
Non	38,2 %	,6%	7,0%	14,6%	8,9%	4,5%	7,6%	5,7%	1,3%	11,5%	100,0 %
	68	1	22	35	15	10	14	9	2	24	200
Total	34,0 %	,5%	11,0%	17,5%	7,5%	5,0%	7,0%	4,5%	1,0%	12,0%	100,0 %

Le principal incitateur pour l'investissement au retour et à la réalisation d'un projet au Maroc, serait, selon les porteurs de projets dans notre échantillon, les dégrèvements et autres avantages fiscaux, suivi du crédit bonifié et d'un meilleur environnement institutionnel, respectivement à hauteur de 28% ; 25 % et 14%.

- **Type d'innovation*Montant de l'Investissement initial**

Tableau 22 : Type d'innovation et Montant de l'investissement initial

Montant de l'Investissement initial Type d'innovation	Néant	0 à 5.000 €	5.000 à 10.000 €	10.000 à 20.000 €	20.000 à 30.000 €	30.000 à 40.000 €	40.000 à 50.000 €	50.000 à 100.000 €	Plus que 100.000 €	Total
	115	1	0	2	0	1	1	3	2	125
Néant	92,0%	,8%	0,0%	1,6%	0,0%	,8%	,8%	2,4%	1,6%	100,0%
	0	3	3	7	2	3	2	1	0	21
"Produit"	0,0%	14,3%	14,3%	**33,3%**	9,5%	14,3%	9,5%	4,8%	0,0%	100,0%
	1	2	6	8	5	5	3	2	2	34
"Procédé"	2,9%	5,9%	17,6%	**23,5%**	14,7%	14,7%	8,8%	5,9%	5,9%	100,0%
	0	3	5	2	1	0	0	0	1	12
"Marketing"	0,0%	25,0%	**41,7%**	16,7%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	8,3%	100,0%
	0	1	3	1	0	0	0	1	0	6
"Organisation seule"	0,0%	16,7%	**50,0%**	16,7%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	100,0%
	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	50,0%	100,0%
	116	10	17	20	8	9	7	7	6	200
Total	58,0%	5,0%	8,5%	10,0%	4,0%	4,5%	3,5%	3,5%	3,0%	100,0%

Le type d'innovation majeur a été l'organisation seule (dans 50% des cas) pour des projets d'un montant moyen de 5.000 à 10.000 euros, suivi d'innovations de type marketing pour 42% des projets avec des montants du même ordre.

- **Montant de l'Investissement initial*Source principale de financement**

Figure 70 : Type d'innovation et source de financement de cet investissement

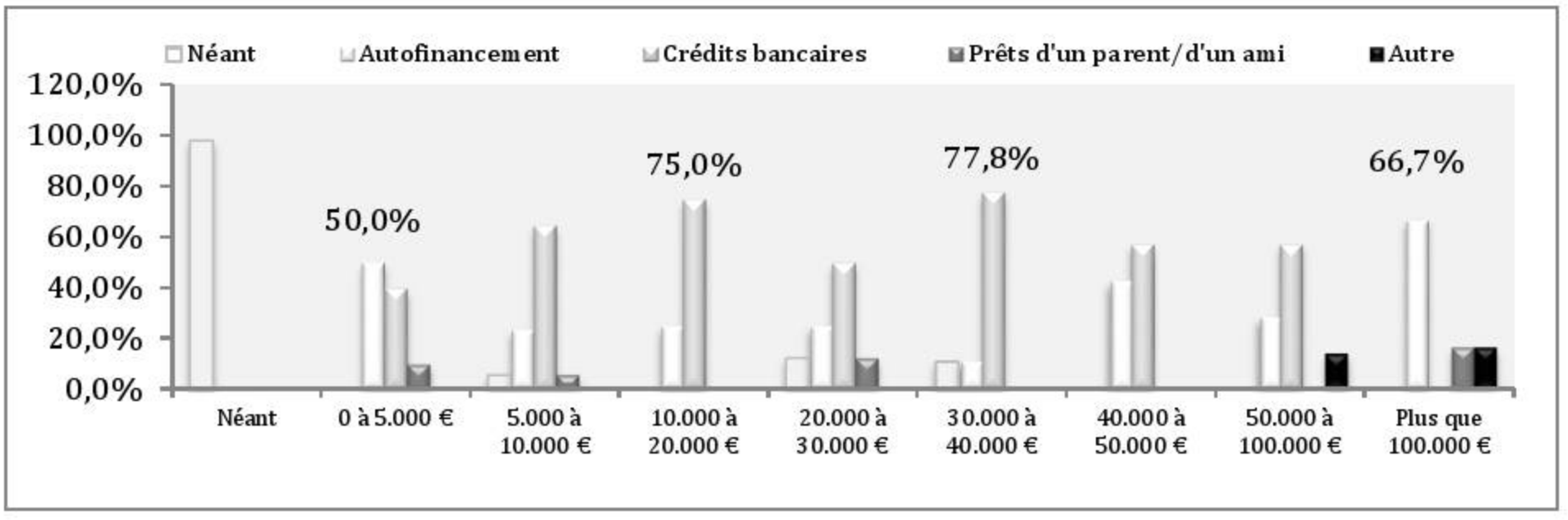

Dans 78% des cas, le montant initial des projets portés par nos sondés fait appel en premier lieu au crédit bancaire pour des sommes allant de 30.000 à 40.000 euros.

- **Type d'innovation*Compétences permettant d'innover**

Tableau 23 : Type d'innovation et compétences permettant d'innover

Compétences permettant d'innover Type d'innovation	Néant	Oui	Non	Total
	111	12	2	125
Néant	88,8%	9,6%	1,6%	100,0%
	0	21	0	21
"Produit" (introduction d'un bien-ou-service nouveau-ou-amélioré)	0,0%	**100,0%**	0,0%	100,0%
	0	34	0	34
"Procédé" (méthode de production, distribution ou activité de support)	0,0%	**100,0%**	0,0%	100,0%
	0	12	0	12
"Marketing" (concepts ou stratégies de vente nouvelles-ou-améliorés)	0,0%	**100,0%**	0,0%	100,0%
	0	6	0	6
"Organisation seule" (méthode de fonctionnement ou de travail nouvelle ou améliorée)	0,0%	**100,0%**	0,0%	100,0%
	0	2	0	2
Autre	0,0%	**100,0%**	0,0%	100,0%
	111	87	2	200
Total	55,5%	43,5%	1,0%	100,0%

En croisant les types d'innovation dans les projets avec la disponibilité de compétences personnelles permettant d'innover, il apparait que sur un total de 43,5% des porteurs de projets vus comme novateurs au Maroc, ils sont 100% à penser que leurs compétences acquises en France leur permettent de réussir ces projets considérés innovants.

- **Type d'innovation*Les contraintes**

Figure 71: Croisement des types d'innovation avec les contraintes à l'innovation

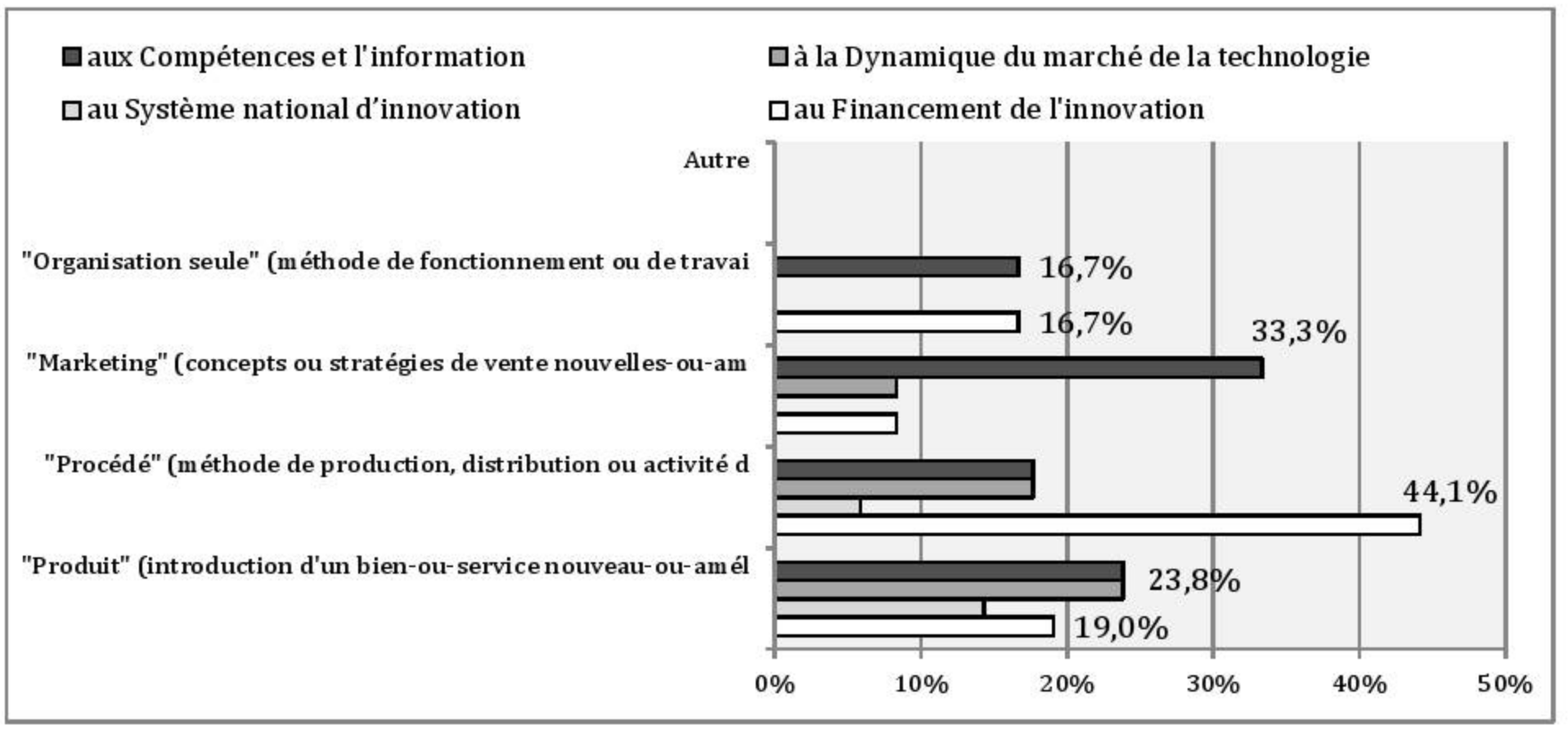

La figure ci-dessus, montre que le croisement des types d'innovation et des contraintes à l'innovation, fait ressortir comme contrainte principale à l'innovation, son financement, pour 44% des porteurs de projets, dont l'aspect innovant a trait au « procédé ».

Suite à l'ensemble des croisements effectués, nous avons pu identifier des liaisons entre les variables et en tirer les plus pertinentes en vue d'étudier l'hypothèse qui suppose que *l'expérience migratoire en France des migrants de retour marocains qualifiés (voir hautement qualifiés) a une incidence sur la décision de retour au Maroc aux fins d'y investir* notamment.

Par ailleurs, il s'agit là d'un effet supposé qui est brut. Autrement dit, qui n'est pas appréhendé en fonction de l'effet que d'autres variables pourraient exercer sur cette intention ou décision de mener un projet de création d'entreprise au retour (et puis la réaliser, c'est-à-dire concrétiser l'intention entrepreneuriale).

Les variables explicatives les plus significatives (ou pertinentes, que nous avons fait ressortir) identifiées comme exerçant un effet sur la variable à expliquer (ou les deux variables à expliquer –l'intention d'une part, puis sa réalisation d'autre part–), verront leur effet « testé », dans le chapitre suivant, par une analyse dite approfondie des données.

CHAPITRE 7.

Analyse approfondie (explicative ou causale) :

résultats, projections et recommandations

L'étape de la description des données a été d'un apport essentiel à notre démarche d'analyse, elle a permis un premier niveau de lecture des résultats de notre enquête et l'identification des principales relations entre les variables de la problématique.

Le présent chapitre constitue, dans ce cadre, un niveau d'analyse supérieur et s'appuie donc sur le premier qui lui sert de fondement pour permettre un traitement plus poussé de nos données. Traitement dont l'objectif est de révéler d'une part, un petit nombre de facteurs rendant compte d'un ensemble de variables liées entre elles (en les condensant, par une réduction de la redondance, moyennant des analyses factorielles) et d'autre part, l'existence de classes (via des procédures typologiques) par des méthodes plus sophistiquées de nature explicative (telle que la régression).

A la lumière des ventilations présentées dans le chapitre précédent, et sur leur base, la typologie que nous allons réaliser, prendra en compte les différentes variables que nous avons distinguées, et leurs significations les unes par rapport aux autres.

Afin de vérifier le nombre de groupes ou de "clusters" présents dans notre population, nous avons décidé d'utiliser la classification Two Step Cluster (TSC) qui permet de définir un nombre optimal de clusters (section 1). Ici aussi, nous gardons l'indice de confiance à 95% (autrement dit, une marge d'erreur n'excédant pas les 5%).

Puis, en vue de prédire la probabilité d'existence d'un côté, d'une intention de création d'entreprise au Maroc au retour, et puis celle de sa réalisation de l'autre, nous proposons une modélisation particulière en recourant à la régression logistique.

La régression logistique ou modèle logit est un modèle de régression binomiale qui nous permet de déceler des relations causales. Il s'agit pour nous de modéliser l'effet d'un vecteur de variables aléatoires (x_1, … x_k) sur une variable aléatoire binomiale génériquement notée: y Ceci, donc en vue d'examiner l'association de variables explicatives à la variable expliquée.

Dans notre recherche, la variable expliquée est « l'intention (entrepreneuriale) » de création d'entreprise au Maroc, en tant que projet porté par le migrant marocain qualifié -voire hautement qualifié- (candidat au, ou) de retour à son pays d'origine. Nous avons, par ailleurs, pris le soin de ne pas nous limiter au seul traitement, analyse et modélisation de cette « intention entrepreneuriale (de création d'entreprise) » (section 2), mais aussi, de faire en outre ceux de « sa concrétisation » (section 3) pour les confronter et permettre une vision globale.

7.1: Classification TwoStep

7.1.1 Le concept de l'analyse Two-Step Cluster (TSC)

Nous avons opté pour une "analyse non discriminante"[178] par une des techniques qualitatives de "classification non supervisée", à savoir la procédure de classification Two-Step Cluster particulièrement adaptée pour l'analyse de données composées de variables qualitatives et/ou continues (quantitatives). Avant d'aborder l'analyse des résultats de notre enquête par cette méthode, un bref rappel sur la classification en analyse de données, nous paraît utile pour justifier ce choix.

La classification en analyse de données

En matière de recherche scientifique (et de traitement économétrique), favoriser l'exploitation des données par leur classement relève de la tradition, d'autant plus que la littérature contemporaine fait davantage appel aux données découlant des expériences de terrain en vue de vérifier et d'évaluer des typologies ou instaurer des taxonomies.

En effet, les algorithmes usuels de classification ont pour finalité de ranger une série de données en catégories cohérentes et distinctes, et d'aboutir à des "clusters", à savoir des familles ou des « classes ». Ces procédures sont utilisées en particulier pour aider à l'analyse de ces données.

Il y a *deux sortes de méthodes de classification* :

- *Non hiérarchique* (tel que l'algorithme des k-moyennes ou K-means) : les groupes de départ sont améliorés de façon itérative, de manière à parvenir à une catégorisation optimale. (La méthode d'analyse typologique des k-moyennes est présentée sur la page suivante) ;
- *Hiérarchique* : elle produit une hiérarchie de catégories. Une classe ou famille de données découlera donc de l'association de deux catégories de rang inférieur. Cela s'effectue par deux procédures :

  - Les procédures descendantes (de partitionnement) qui cherchent à avoir des classes de moindre taille à partir de celle comprenant l'ensemble des données. À chaque étape, l'ensemble le moins cohérent est partitionné en sous-ensemble. L'opération prend fin, quand il ne reste plus que des ensembles à un élément.
  - Les procédures ascendantes (d'agrégation) qui visent à élaborer des familles de taille supérieure à partir d'un ensemble de catégories contenant chacune un élément. À chaque étape de la procédure, les deux catégories d'éléments les moins distinctes sont réunies pour donner lieu à une nouvelle catégorie.

[178] L'"Analyse non discriminante" est une expression synonyme de "Classification non supervisée". La Classification (non supervisée) est aussi appelée "segmentation", "regroupement", ou encore de "clustering" selon le Glossaire de la modélisation, en ligne: http://goo.gl/bLBTQ

L'algorithme s'arrête, quand toutes les catégories ont été agrégées dans une catégorie constituant la racine de la hiérarchie.

Les algorithmes de classification s'appuient le plus souvent sur le calcul de la distance (ou de la vraisemblance : le "likelihood") entre les éléments à classifier. Ils ont pour finalité de garantir une distance maximale entre les classes et d'assurer une distance minimale en leur sein. Delà, les méthodes d'analyse typologiques paraissent toutes indiquées pour vérifier la présence de taxonomies dans notre échantillon.

Notons qu'au-delà des quelques rappels ou précisions que nous venons de souligner, il importe de signaler qu'il existe dans la littérature sur la classification diverses approches et outils d'analyse taxonomique parmi elles, trois se démarquent: la classification hiérarchique, l'algorithme des k-moyennes, et enfin la procédure de classification two-step cluster.

La méthode d'analyse typologique des k-moyennes est une méthode ordinaire où le chercheur précise au départ le nombre de classes. Ici, un cluster est représenté par son centre, qui est une moyenne (pondérée) des éléments relevant de cette classe. Il s'agit de prendre de manière aléatoire « n » éléments correspondant aux centres initiaux. Ensuite, « n » clusters initiaux sont identifiés par l'association de chaque élément avec celui dont le centre est le plus proche donnant lieu à un nouveau centre, et ainsi de suite. Donc, en partant d'un partitionnement initial, on l'améliore itérativement en optimisant l'écart entre les clusters et en réduisant la variance comme décrit sur la page précédente. Ceci dit, et vu la nécessité de fixer le nombre de clusters préalablement, l'apport de la procédure des k-moyennes reste tributaire du choix du nombre de clusters souhaité, in fine. Ceci mène nécessairement selon Savaresi[179]& Boley (2004) à une classification biaisée sans liens avec la réalité du terrain.

En revanche, la démarche de classification hiérarchique que nous avons abordée plus-haut, ne sépare pas les éléments en un nombre de clusters précisé en amont par le chercheur, mais, suit plutôt un processus d'agrégation en agglomérant de façon consécutive des éléments jusqu'à ce que ne subsiste qu'un seul cluster formé des « n » éléments initiaux, même si, et comme le font remarquer Steinbach[180] and al. (2000), le chercheur a tout de même la possibilité de mettre terme à la procédure à n'importe quelle étape de cette opération de classement.

Et enfin, compte tenu des limites des deux précédentes procédures, celle de la classification Two-Step Cluster (TSC) s'avère la plus adaptée dans notre cas, vu que cette méthode est la plus récente des trois et surtout qu'elle a été élaborée comme alternative, voire comme solution ultime pour produire des rassemblements naturels d'éléments dans une matrice de données. Cette méthode d'analyse a d'ailleurs pour mérite de s'appuyer sur un algorithme capable de traiter aussi bien les variables qualitatives que quantitatives, mais aussi de déterminer automatiquement le nombre de clusters (ou classes) optimal en confrontant les valeurs d'un critère de modèle-choix dans différentes solutions de classifications. C'est pourquoi, nous avons donc retenu cette méthode qui comme le souligne Murat KAYRI[181](2007) est certainement la plus valide et résout la question du biais lié au chercheur.

[179] SAVARESI, S.M. et BOLEY, D.L. (2004). "A Comparative Analysis on the Bisecting k-Means and the Pddp Clustering Algorithms", *Intelligent Data Analysis,* vol. 8, no. 4, pp. 345-362.
[180] STEINBACH, M., KARYPIS, G. & KUMAR, V.(2000), "A Comparison of Document Clustering Techniques", Technical report 00-034, Department of Computer Science and Engineering, Minnesota University
[181] KAYRI, M. (2007),"TwoStep clustering analysis in researches: a case study", *Eurasian Journal of Educational Researches*, no.28, p. 89.

7.1.2 Comparaison générale des classes

Cette classification a donné lieu à deux classes optimisant l'homogénéité au sein des clusters et l'hétérogénéité entre les clusters. D'après la représentation ci-après, nous remarquons que la qualité des classes, autrement dit celle des clusters, est acceptable.

- *Qualité des classes* :

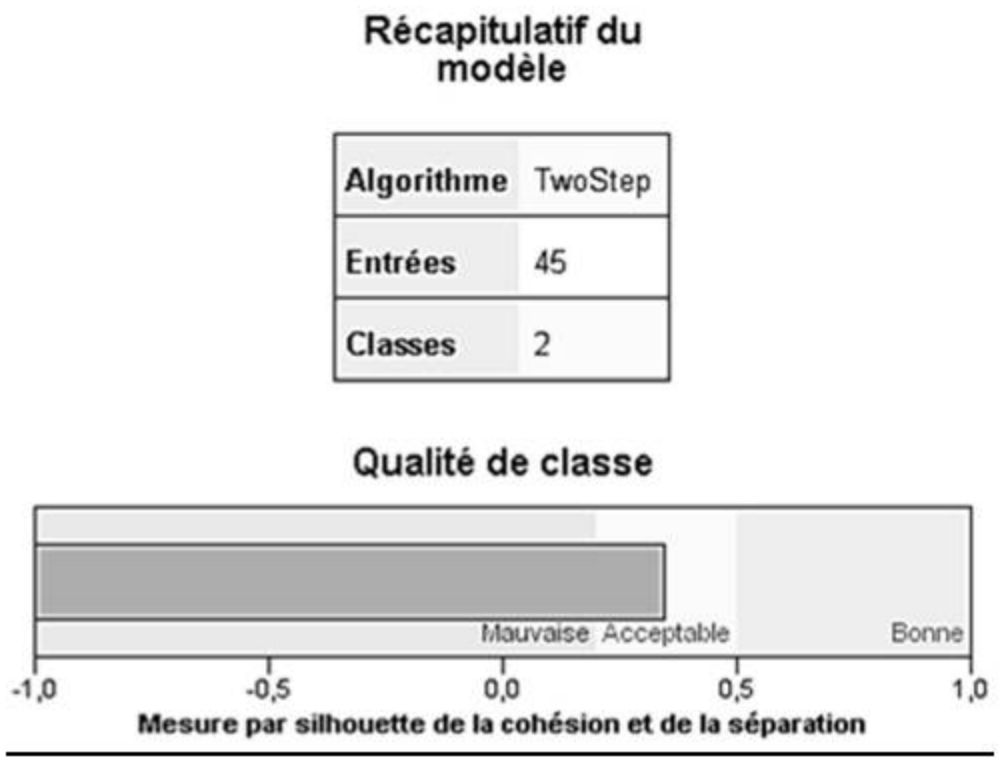

- *Distribution des classes : Critère Bayésien de Schwartz (BIC)*

Le tableau ci-après, présente le nombre de classes que la méthode Two-Step génère à travers le critère Bayésien de Schwartz (BIC).

Tableau 24: Classification automatique

Nombre de classes	Critère bayésien de Schwartz (BIC)	Modification BIC(a)	Proportion des modifications BIC(b)	Proportion des mesures de distance(c)
1	18 505,225			
2	16 071,343	-2 433,883	1,000	3,063
3	15 939,496	-131,847	0,054	1,097
4	15 906,227	-33,269	0,014	2,227
5	16 433,405	527,179	-0,217	1,108
6	17 005,022	571,617	-0,235	1,133
7	17 625,096	620,074	-0,255	1,208
8	18 307,872	682,775	-0,281	1,071
9	19 010,509	702,637	-0,289	1,003
10	19 714,035	703,526	-0,289	1,226
11	20 469,213	755,178	-0,310	1,057
12	21 236,811	767,599	-0,315	1,021
13	22 008,764	771,953	-0,317	1,007
14	22 782,240	773,476	-0,318	1,127
15	23 579,389	797,148	-0,328	1,108

a. Les changements correspondent au nombre précédent de classes dans le tableau.

b. Les proportions des modifications sont relatives à la modification de la solution à deux classes.

c. Les taux de mesure de distance sont basés sur le nombre actuel de classes, comparé au nombre précédent de classes.

Concernant le tableau précédent, le Critère Bayésien de Schwartz (BIC) donne d'abord une estimation du nombre maximal de classes possibles, puis cherche les classes les plus éloignées les unes des autres. Ceci, en se basant sur le Log likelihood tant qu'il s'agit de variables qualitatives[182]. Ce critère BIC aboutit au final à deux classes homogènes.

Quant au tableau ci-après, il nous donne une idée sur l'effectif affecté à chaque classe et son pourcentage par rapport à la population étudiée :

Tableau 25: Distribution des classes

		N	% des combinés	% de Total
Classe	1	84	43,5%	42,0%
	2	109	56,5%	54,5%
	Combiné	193	100,0%	96,5%
Observations exclues		7		3,5%
Total		200		100,0%

- *Taille des classes*

La première classe contient 84 personnes, soit 43,5% de la population étudiée, alors que la seconde classe couvre 56,5% de la population sondée, soit 109 individus.

Figure 72 : Taille des classes

Taille de la plus petite classe	84 (43.5%)
Taille de la plus grande classe	109 (56.5%)
Rapport des tailles : La plus grande classe sur la plus petite classe	1.30

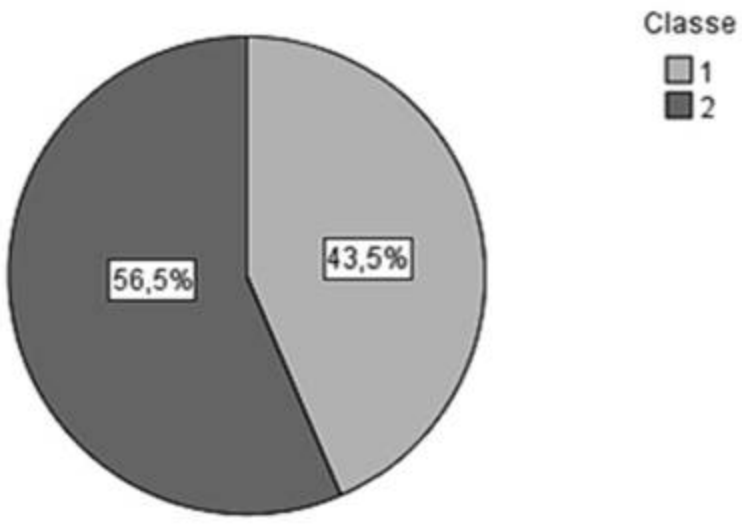

Le profil des deux classes peut être illustré à partir des tableaux présentant les effectifs et les pourcentages de chaque modalité dans cette nouvelle classification, mais ce qui est primordiale c'est de mesurer l'importance attribuée à chaque modalité.

- *L'importance de la signification des variables par rapport aux classes :*

En ce qui concerne la significativité des variables par rapport aux classes, il s'avère (d'après le test de Khi-deux, représenté graphiquement sur la page suivante) que les neuf premières variables sont significatives, alors que les douze dernières ne le sont pas, du fait que leur importance dans la classification n'est pas assez élevée dans les deux classes.

[182] Pour les variables qualitatives on garde les classes qui ont un Log likelihood le plus faible. Comme préconisé par ZHANG T., RAMAKRISHNON R., LIVNY M. (1996), dans "BIRCH: An Efficient Data Clustering Method for Very Large Database", pp. 103-114.

Figure 73 : Ajustement de Bonferroni appliqué à la classe 1

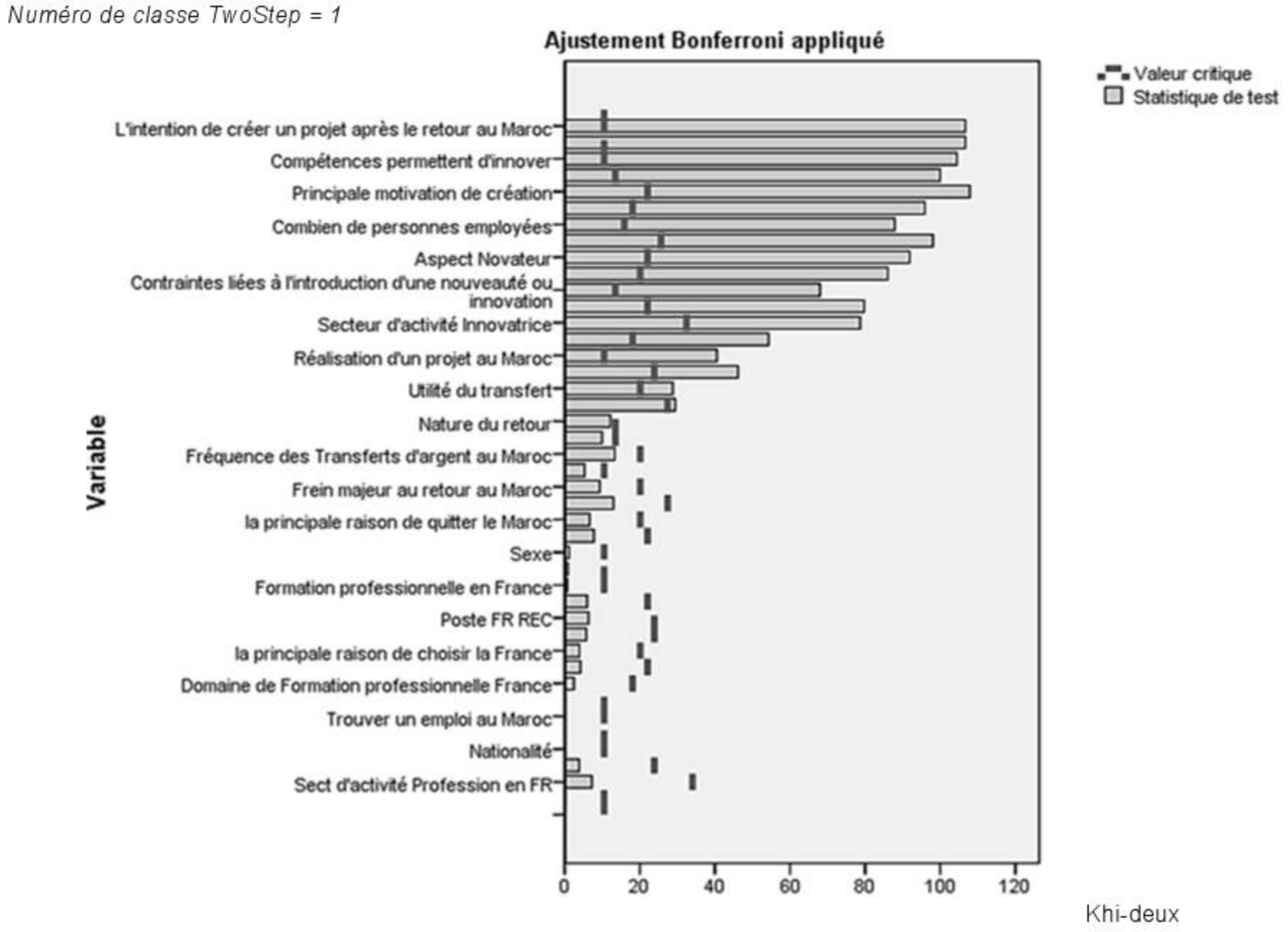

Figure 74 : Ajustement de Bonferroni appliqué à la classe 2

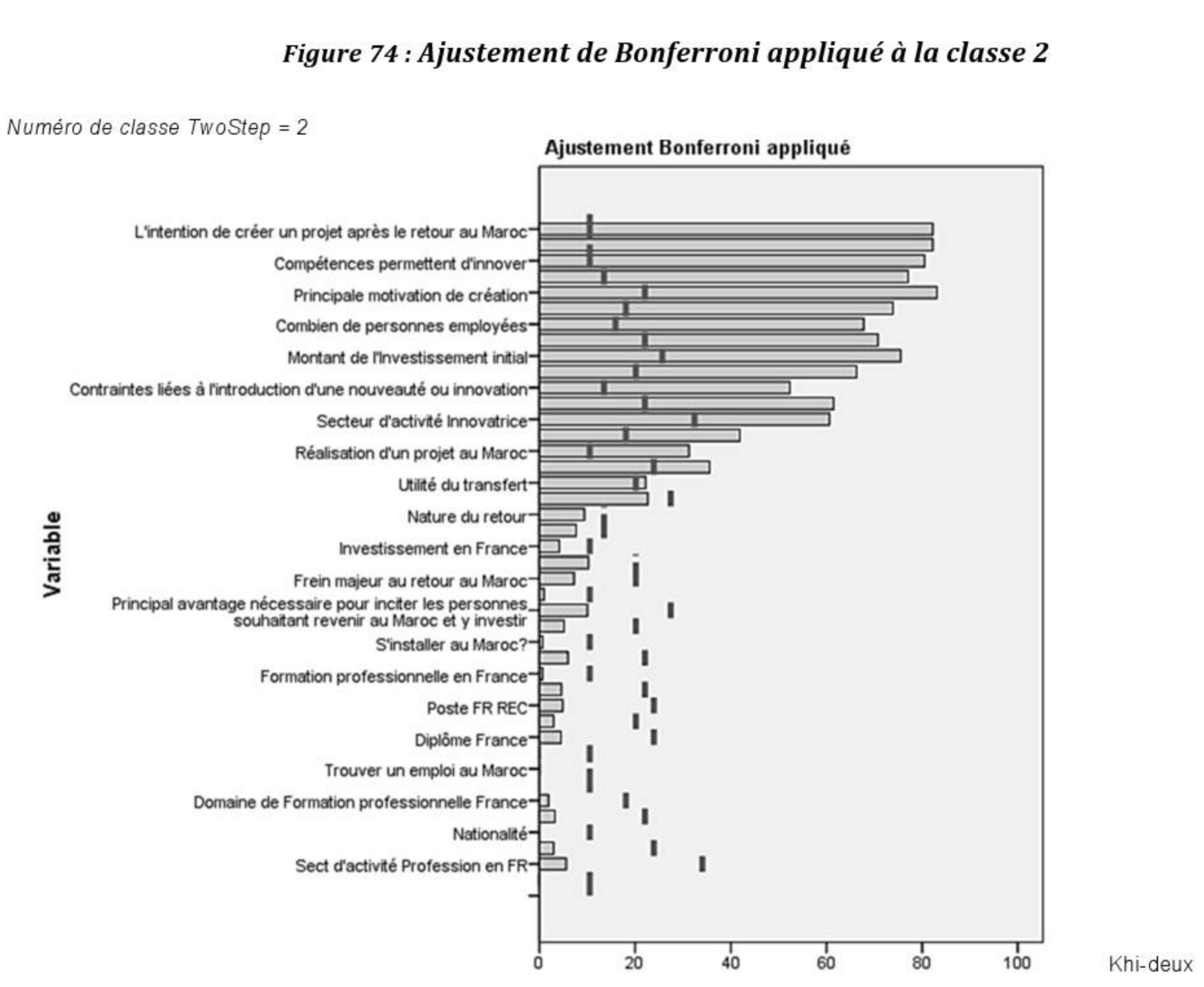

La figure, ci-après, illustre les variables les plus contributives dans la classification.

Figure 75 : Les variables les plus contributives

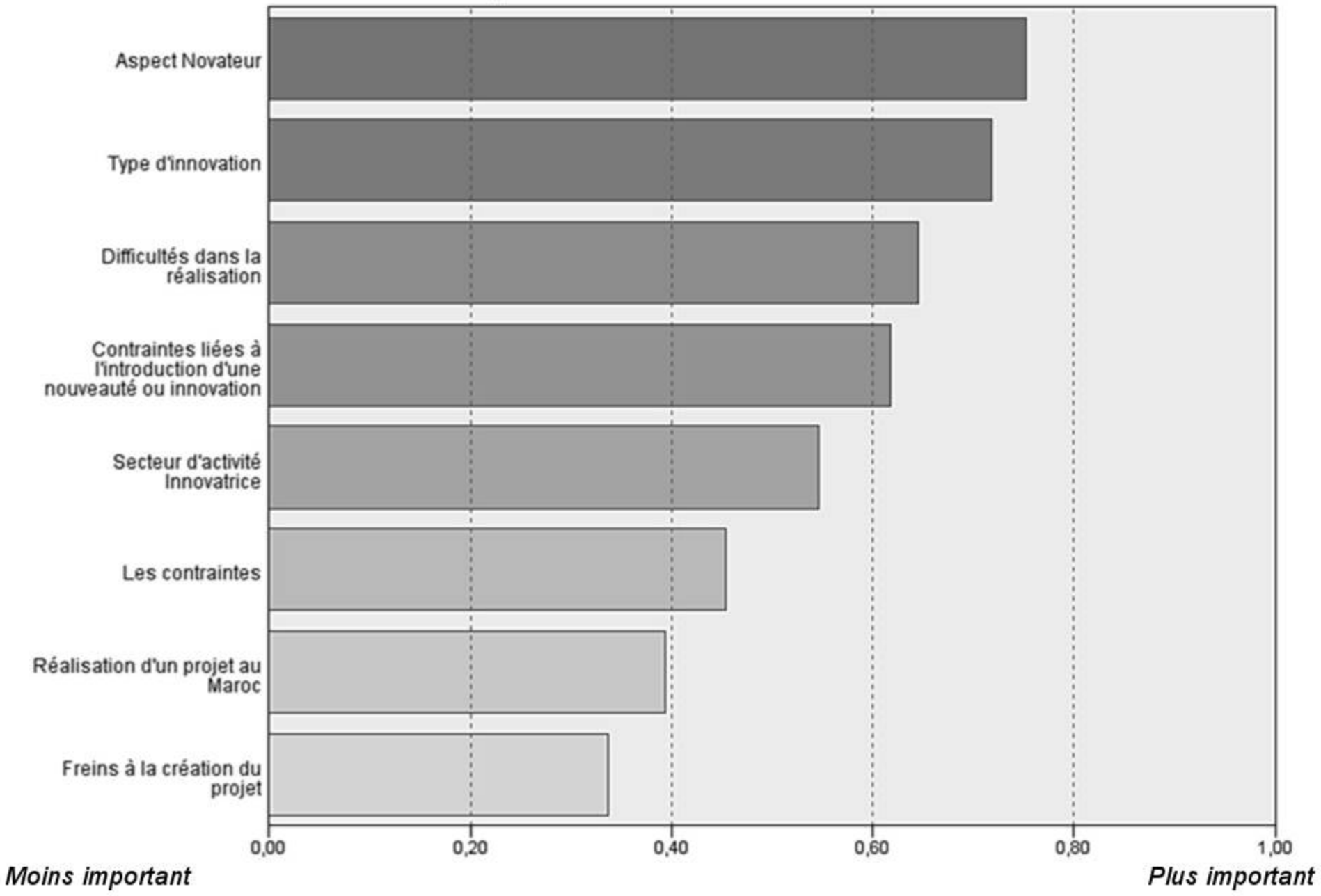

La figure, ci-après, illustre les variables les moins contributives dans la classification.

Figure 76 : Les variables les moins contributives

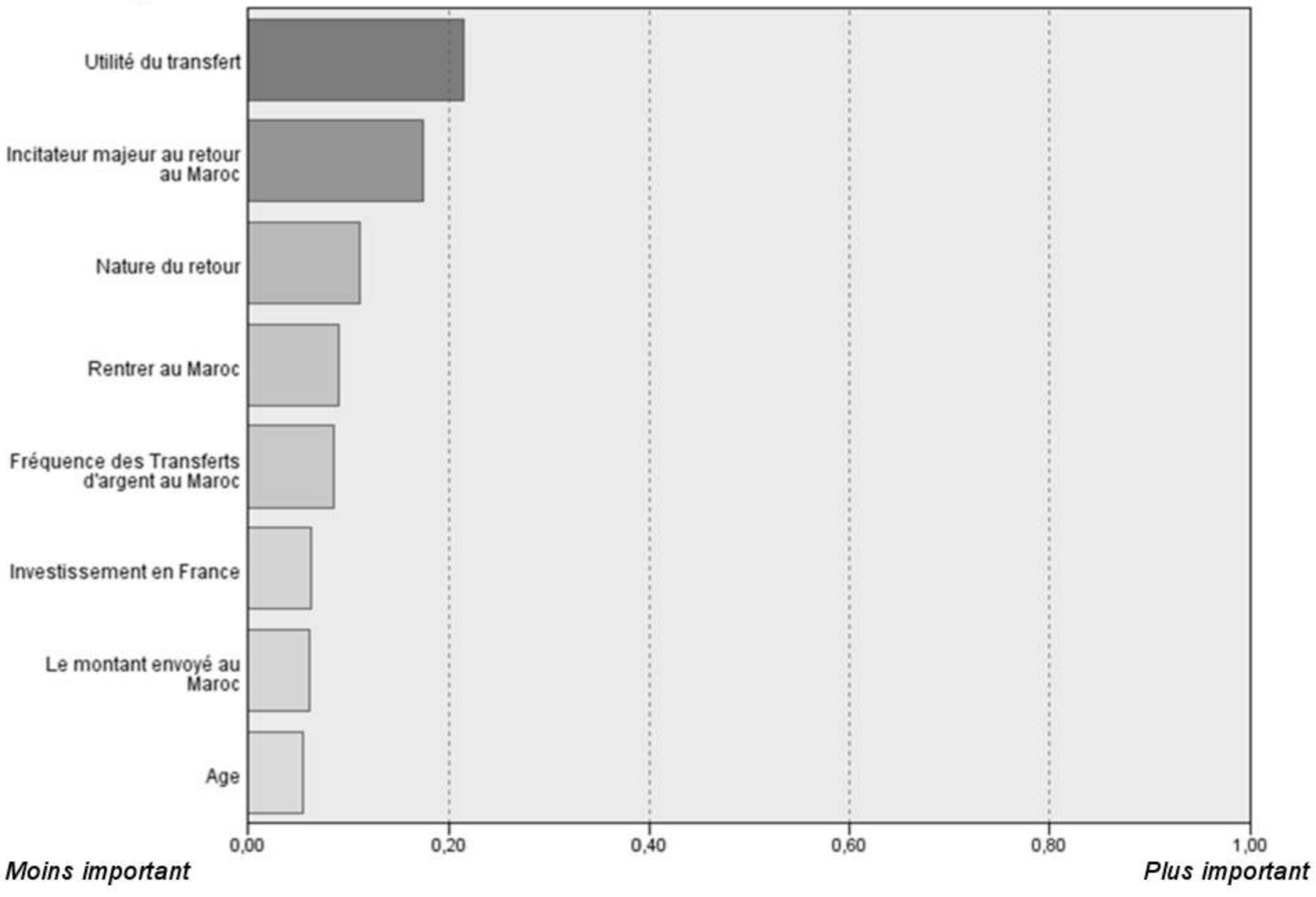

7.1.3 Profil de chaque classe

Classe 1 :

La première classe comporte 43,5% de la population étudiée. Majoritairement composée d'hommes, la moyenne d'âge des individus qui en sont constitutifs, se rapproche de 33 ans (32,8 ans). Quant à la moyenne de la durée du séjour en France, elle est de quasiment 12 ans (11,6 ans).

Les individus de cette classe sont de nationalité marocaine et se distinguent de ceux de la seconde classe où les franco-marocains sont plus présents.

Le diplôme préparé au Maroc (avant le départ en France) est dans la plupart des cas –de notre échantillon– un baccalauréat orienté sciences et techniques.

77,8% quittent le Maroc dans la perspective de mener un projet économique au retour et 66,7% de cette classe atteignent le niveau licence en France, dont 56,6% qui poursuivent leurs études ou se spécialisent dans le domaine des sciences et technologies.

46,7% de la première classe ont bénéficié d'une formation professionnelle en France, notamment dans le secteur du management et de la gestion, alors que 41,9 % n'ont pas réussi à intégrer le marché français du travail.

49,3% des transferts d'argent, dans cette première classe, se font trimestriellement aux fins d'un investissement dans un projet économique au pays (au Maroc). Cette modalité est beaucoup plus présente dans la première classe que dans la seconde.

47,1% des individus appartenant à la présente classe sont déjà retournés au Maroc et leur retour relevait d'un choix personnel. C'est aussi la classe dont les individus sont les plus réactifs sur les questions liées à la création de projets, et elle se démarque notamment par la prédisposition de ses éléments à une contribution au développement du pays d'origine. L'intention de création d'entreprise au Maroc concerne 98,8% de cette classe, avec comme motif récurant la correspondance de cet objectif à une concrétisation du projet migratoire.

De plus, l'essentiel de ceux qui se sont engagés dans la concrétisation de cette intention entrepreneuriale, appartiennent également à cette classe, et perçoivent dans leur quasi-totalité leurs expériences et formations capitalisées en France comme étant d'un apport certain quant au succès et à la qualité de leur action entrepreneuriale au Maroc.

Pour le volet « innovation », cette classe regroupe des personnes dotées de compétences permettant d'innover et de projets témoignant d'une certaine originalité. Par ailleurs, les modalités relatant des contraintes liées à l'introduction d'une innovation au Maroc sont beaucoup plus significatives dans cette classe que dans la seconde.

Les individus de cette classe préconisent comme mesures d'incitation pour encourager retour et investissement au Maroc, l'accord d'un certain nombre d'avantages, et notamment des dégrèvements et avantages fiscaux, ainsi que des crédits bonifiés.

Classe 2 :

La deuxième classe représente 56,5% de l'échantillon.

La moyenne d'âge des individus composant cette seconde classe est de 30 ans (30,2 ans) et la durée moyenne de leur séjour dans l'Hexagone est de neuf ans (9,1 ans).

La nationalité franco-marocaine est plus notable dans cette classe que dans la première.

Le diplôme au départ du Maroc est de niveau licence, quant aux filières : ici aussi, il y a une prédominance de celles scientifiques et techniques. Lesquelles sont d'ailleurs assez présentes dans notre échantillon.

Le mobile de l'expatriation en France est en premier lieu celui de la poursuite des études, quant aux raisons poussant au choix de ce pays d'accueil comme principal pays d'immigration. La raison de ce choix la plus fréquemment avancée est celle de la présence de meilleures opportunités de formation et d'études dans ce pays (pour 57,6% de cette classe).

Les individus de ce second regroupement qui ont atteint un niveau MASTER, DEA ou DESS, sont de 47 parmi 109 individus. La filière des sciences économiques et de gestion est la plus répandue. Pour ce qui est de l'effectif des bénéficiaires d'une formation professionnelle en France, il est nul dans cette classe.

Les envois de fonds sont réalisés, ici, à raison d'une fois par trimestre, notamment aux fins de subvenir aux besoins des familles au pays d'origine (dans 67,2% des cas).

Dans cette deuxième classe, le retour au Maroc découle d'une décision relevant d'un processus organisé, à savoir un projet migratoire. Retour qui survient en conséquence à la cessation des motifs ayant poussé à la migration, en l'occurrence la fin des études.

Dans ce groupement, ceux qui ne sont pas retournés, ont généralement eu des offres d'emploi intéressantes en France (et delà, une situation financière et professionnelle stable), ou bien ils se sont assez imprégnés par le mode de vie et de l'environnement socioculturel français (ce qui les poussent à souligner davantage la situation socioculturelle défavorable au Maroc comme argument explicatif de leur non-retour).

D'autre part, ceux qui sont retournés, disent avoir réussi leur intégration professionnelle au Maroc, et cela se traduit par l'occupation de postes de cadres et de responsables, dans la plupart des cas. Et cela distingue aussi cette classe.

Enfin, toujours au niveau de cette seconde classe, l'intention entrepreneuriale est absente. De ce fait, toutes les modalités qui lui sont inhérentes, affichent la mention « Néant ».

Et, ceci s'explique par la présence de freins à la création d'entreprises et/ou à l'intention entrepreneuriale, majoritairement liés à des contraintes administratives et institutionnelles, selon nos résultats relevant de cette deuxième classe.

7.1.4 Comparaison des deux classes

En confrontant les classes 1 et 2, nous constatons que les migrants marocains de retour qualifiés qui ont l'intention d'entreprendre au Maroc, se trouvent –d'après les résultats de la classification TSC– dans la première classe. Cette dernière comprend l'essentiel des variables liées à l'intention entrepreneuriale recueillies auprès des représentants de notre population cible. Lesquels lient ce souhait –de mener un projet de création d'entreprise au pays une fois de retour– à leur projet migratoire en tant qu'objectif majeur parmi ceux les ayant poussés à s'expatrier vers l'Hexagone.

Par ailleurs, les migrants de retour qui ont prévu de s'installer au Maroc, se trouvent aussi bien dans la première classe que dans la seconde. Tandis que ceux qui affirment que le potentiel innovant et concurrentiel de leur projet est consolidé par leurs acquis académiques et professionnels en France, se situent dans la première classe. Laquelle inclus aussi bien ceux dont l'aspect "original" du projet est une innovation de type « procédé » que ceux dont la volonté d'innover se heurte à un ensemble de difficultés, dont celles liées à l'introduction d'une innovation. Les projets innovants visés, entraînent la création d'un certain nombre d'emplois, le plus souvent inférieur à cinq recrus par projet.

Pour ce travail de recherche, nous avons suivi et appliqué plusieurs méthodes statistiques dans le but d'approfondir notre analyse et d'arriver en outre à un modèle économétrique renseignant sur les chances ou la probabilité d'avoir une intention entrepreneuriale et (puis, sa réalisation à l'occasion du retour d'un migrant marocain hautement qualifié à son pays d'origine) permettant d'obtenir des prédictions cohérentes, sur la base de données autres que celles de notre étude.

Au terme de la classification TwoStep Cluster (TCS), nous avons réussi à faire émerger des variables explicatives (que nous emploierons pour offrir la vision prospective susmentionnée) de l'intention entrepreneuriale chez notre population cible. L'étape qui va suivre, consiste à tester l'incidence de chacune de nos variables explicatives par rapport à la probabilité qu'un projet d'entreprise soit créé au Maroc, à l'aide d'un modèle économétrique que nous essayons de construire.

La démarche de modélisation que nous entamons ci-après, mettra en évidence les facteurs susceptibles d'agir sur l'intention entrepreneuriale, sur la base des résultats de notre enquête.

Nous avons, comme signalé au début de cette troisième partie, pris le soin de ne pas nous limiter au seul traitement, analyse et modélisation de « l'intention entrepreneuriale » qui sont présentés dans la seconde section de ce chapitre, mais aussi en faisant également ceux de « sa concrétisation », pour les confronter. A cette fin, nous avons bien évidemment refait toute la démarche menant à une modélisation, avec donc comme variable expliquée, cette fois-ci, « la concrétisation de la création d'entreprise (au Maroc)», donnant lieu -par ses variables propres- à un nouveau modèle à part entière et qui fera l'objet de la troisième section.

7.2 Régression logistique binaire :

Premier Modèle : Intention entrepreneuriale au Maroc au retour

7.2.1 Présentation de la méthode d'analyse suivie

La méthode de l'analyse explicative, par régression logistique, vise à identifier les relations causales entre la variable expliquée et celles explicatives. Il s'agit d'une méthode multivariée qui permet d'affiner notre analyse, au-delà de ce que permet une analyse descriptive, puisqu'elle nous offre la possibilité d'étudier les associations entre variables, ainsi que de parvenir à des prévisions, via la formule du modèle économétrique (à développer).

Selon l'étude ou plutôt la nature de ses variables, on peut employer une régression logistique ou linéaire. Quand la variable dépendante (y) est catégorielle (qualitative), comme dans notre cas, on utilise la régression logistique. Cette dernière se décline elle-même en deux catégories, en fonction du nombre d'attributs pris par la variable d'intérêt. Lorsque cette variable expliquée prend deux modalités (telle que oui ou non), elle est dite dichotomique et on recourt au modèle binomial. Ainsi, le choix de ce modèle de régression logistique se justifie par la nature catégorielle de nos variables, et dont nous examinerons les relations. Mais aussi, de par notre variable à expliquer qui est binaire (présence [1] ou absence [0] de l'intention –ou de la concrétisation– d'un projet de création d'entreprise au Maroc, dans le cadre du retour au pays d'un migrant marocain qualifié de France).

Propriétés et principes mathématiques :

La modélisation d'une variable dont la réponse est binaire, implique une fonction de type logistique (non-linéaire), comme souligné.

Le principe de cette régression logistique binaire est donc d'examiner la variable expliquée (que l'on souhaite prédire) : Y = {0,1} d'une part, et les p variables explicatives X = (X1, X2, ..., Xj, … Xp), qualitatives, binaires ou continues, d'autre part.

L'objectif de cette régression logistique étant de modéliser l'espérance conditionnelle E(Y/X=x), en estimant une valeur moyenne de Y pour toute valeur de X.

Pour une valeur Y prenant 0 ou 1 (distribution de Bernoulli), cette valeur moyenne est la probabilité que Y=1.

Nous avons ainsi :

$$E(Y/X=x) = Prob(Y=1/X=x)$$

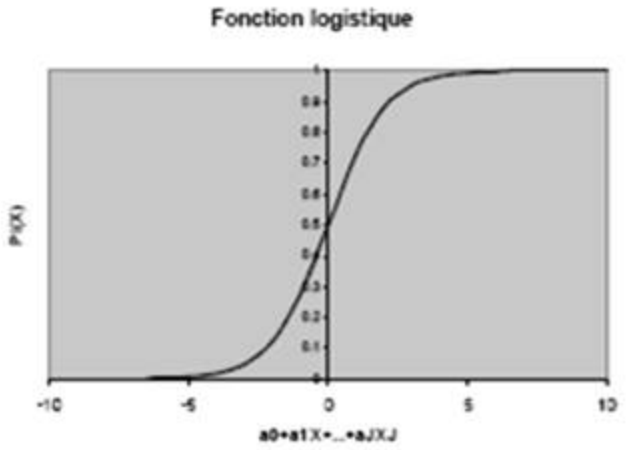

Ce qui permet donc d'écrire la probabilité (qu'un migrant ait une intention de créer un projet) qui peut s'exprimer comme suit:

$$P(Y_i = 1) = \frac{1}{1 + e^{-(\widehat{\beta}_0 + \widehat{\beta}_i X_i)}}$$

Sélection des variables :

Notions de robustesse et de précision d'un modèle

Il s'agira pour nous de déterminer un sous-ensemble de l'ensemble des variables explicatives réalisant un compromis entre le souhait d'une part, que notre modèle contienne peu de paramètres et que ce dernier puisse bénéficier d'un pouvoir explicatif et prédictif suffisant, d'autre part.

Il est à noter que : plus un modèle prédictif contient de variables explicatives et plus il gagne en précision (vis-à-vis des biais possibles) mais perd en robustesse (variance), et inversement. Les statisticiens parlent d'ailleurs –en modélisation de données– du dilemme biais-variance.

Ainsi, si l'ajout d'une nouvelle variable explicative apporte évidemment des informations supplémentaires sur la variable à expliquer, il impose cependant une contrainte supplémentaire au modèle (en effet, quand le nombre de variables explicatives augmente, le degré de liberté baisse). Il s'agira donc, pour nous, de déterminer la combinaison de variables explicatives qui permettra d'obtenir le meilleur compromis entre précision et robustesse. Autrement dit, il s'agira de trouver la complexité optimale du modèle.

Les variables explicatives retenues pour notre objectif de modélisation ont été choisies conformément à la problématique de l'étude et en fonction de la dépendance avec la variable à expliquer (y).

En effet, le test de de khi-deux nous a permis de retenir les variables dont la probabilité de dépendance avec celle à expliquer est supérieure ou égale à 95%, c'est à dire fortement dépendante.

Nous soulignons par ailleurs, que les méthodes proposées par l'outil[183] informatique (ascendante et descendante) ont la même performance[184].

Dans le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée, où seules les variables significatives ont été mentionnées.

<u>Elaboration du Premier Modèle (1) :</u> Y : L'intention entrepreneuriale (intention de création d'entreprise au Maroc au retour*)

(*) Un retour n'est pas forcément un retour définitif.

[183] Pour ce qui est de l'outil informatique utilisé pour l'estimation, notre choix s'est tout naturellement porté sur un logiciel qui fait référence, à savoir le logiciel SPSS, qui nous a permis de dégager les principaux résultats et tests appropriés à notre étude. Nous avons utilisé trois méthodes tout au long du processus de modélisation : la méthode «descendante pas à pas (Wald) », « ascendante pas à pas (Wald) » ainsi que la méthode Entrée d'SPSS. Cf. en ligne : http://pages.usherbrooke.ca/spss/pages/stat-inferentielles/regression-multiple/procedure-spss.php

[184] Cela, au vu des critères de la ROC curve, R deux de Nagelkerke, et du log-vraisemblance.

Ce ***Tableau 26*** synthétise l'ensemble des variables retenues pour le 1er modèle (l'intention entrepreneuriale)

Variables	Etiquettes
Age	Age
Sejour	Durée de Séjour
Invest_fr	Investissement en France
Montant_des_transferts_en_eur__fr_a_ma	Le montant envoyé au Maroc
Possibilite_retour	Rentrer au Maroc
Intentions_creation	L'intention de créer un projet après le retour au Maroc
Concretisation_creation	Réalisation d'un projet au Maroc
Creaproj_competences_fr	Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets
Creaproj_comp_innov	Compétences permettent d'innover
Creaproj___aspect_novateur	Aspect "original" du projet
Creaproj_contrainte_innov	Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation
Option_dip_maroc	Option de diplôme obtenu au Maroc
Poste_FR	Poste Occupé en France
Freq_tr	Fréquence du Transfert
Usage_tr	Usage du Transfert
Nature_retour	Nature du Retour
Incitateur_re	Incitateur de Retour
Freins_re	Freins au Retour
Motivation_création	Motivations pour la création du projet
Frein_création	Freins à la Création
Aspect_nov	Aspect Novateur
Montant_invt	Montant de l'Investissement initial
Source_fin	Source principale de financement
Pers_emp	Nombre de personnes employées

Ces variables sont soumises à un traitement pour pouvoir être utilisées au niveau de la modélisation. En effet, pour celles qui ont deux modalités, elles sont codées par 1 et 0. Par exemple, la possibilité de retour (au Maroc) à deux réponses possibles : Oui = 1 et Non = 0.

Quant aux autres variables qualitatives multinomiales, elles ont été soumises à des regroupements entre leurs modalités proches, et puis, une dichotomisation qui sert à générer une variable indicatrice pour chaque modalité, en laissant une modalité comme référence.

Pour illustrer cela, on peut citer l'exemple de la variable « Poste occupé en France » :

Variable	Modalités	Variables Dichotomiques	Modalités	Codes
Poste Occupé en France	Chef de Projet	Poste_Chef_Prjt	Oui	1
			Autre	0

	Gérant	Poste_Gérant	Oui	1
			Autre	0
	Responsable	Poste_Resp	Oui	1
			Autre	0
	Cadre	Poste_Cadre	Oui	1
			Autre	0
	Consultant	Poste_Cons	Oui	1
			Autre	0
	Enseignant	Poste_Enseignant	Oui	1
			Autre	0
	Autre	Modalité de référence		

Pour ce qui est de l'étape qui correspond au choix des variables, nous avons fait ressortir les variables exogènes les plus susceptibles d'expliquer l'intention (ou projet) de création d'entreprise au Maroc par l'échantillon représentant la tranche de la diaspora marocaine de France que nous avons sondée par notre questionnaire.

Pour étudier à la fois de manière spécifique et globale les relations supposées existantes entres les variables indépendantes retenues et la variable endogène de notre modèle, nous utilisons la technique d'estimation dite de régression « pas à pas » (ou StepWise) qui est une combinaison de l'approche Forward & Backward (ascendante et descendante) de manière à ce que si une variable indépendante n'est plus significative suite à l'ajout d'une autre, on la retire.

Ainsi, la double approche choisie unit les avantages de chacune des deux approches précitées (et explicitées ci-après) sans leurs inconvénients.

- Une approche de sélection descendante (ou Backward) est celle qui injecte dans le modèle toutes les variables potentiellement explicatives fournies et qui supprime ensuite, à chaque étape du processus, la variable qui y contribue le moins.

  La démarche décrite est poursuivie jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des variables significatives à un niveau de significativité spécifié dans le modèle (nous travaillons avec un niveau de confiance de 90%).

- Dans la sélection ascendante (ou Forward), le travail se fait inversement.

  En effet, nous commençons par un modèle sans aucune variable, puis nous introduisons les variables une par une, jusqu'à obtenir le meilleur modèle.

  Le principal défaut de cette méthode (si elle est utilisée seule) est le fait qu'une fois, une variable entrée dans le modèle, elle y reste même si elle devient par la suite non-significative.

7.2.2 Proposition de modèles économétriques de prévision selon les quatre axes de notre analyse :

Il est à rappeler que les études empiriques, les plus pertinentes sur le retour des migrants, prennent nécessairement en considération plusieurs variables explicatives de cette décision du retour des expatriés (c'est le cas d'ailleurs de celles du MIREM, datant de 2007 et portant sur les migrants de retour au Maghreb, et que nous avons déjà citées).

En effet, le choix et/ou la décision du retour du migrant marocain est déterminé(e) par l'impact des éléments de nature à la fois économique tels que sa situation professionnelle, le montant de son épargne et les conditions économiques au Maroc mais aussi, personnelle qui peuvent conforter l'envie du retour de cet expatrié, tel par exemple son attachement affectif à la société d'origine et son niveau d'intégration en France. Il convient de souligner ici, que l'environnement et le contexte du pays d'origine sont bien sûr des plus décisifs.

Le modèle, que nous allons proposer, suivra la trame de notre questionnaire composé de quatre axes fondamentaux, et qui se présentent comme suit :

- ✓ Situation au pays d'origine (au Maroc) ;
- ✓ Expérience au pays d'accueil (en France) ;
- ✓ Possibilité d'un retour au pays (le Maroc) ;
- ✓ L'intention entrepreneuriale (*dans un premier temps, puis la réalisation / concrétisation d'un projet de création d'entreprise éventuellement innovant au pays, dans un second temps*).

1) Premier axe : situation au pays d'origine (le Maroc)

Les résultats de l'estimation du modèle :

Dans le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée et seules les variables significatives y sont mentionnées.

Tableau 27**: **Variables significatives (relatives à la situation au pays d'origine)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Age	,062	7,548	,006	1,064
Option_ING	1,474	6,079	,014	4,366
Option_ST	,581	3,258	,071	1,789
Constante	-2,592	12,254	,000	,075

Les variables Option_ECO, Option_JUR, Option_MED, Option_LSH et Sejour ont été retirées du modèle parce que la valeur associée à leur test de Wald est inférieure à 4, et donc elles sont non significatives et n'exercent aucun impact sur notre variable endogène.

Au niveau de ce premier axe, à savoir la situation du migrant marocain dans son pays d'origine avant son départ pour la France, il apparaît que l'âge et les filières « Sciences & Techniques » et « Sciences de l'ingénieur » suivies au Maroc, ont un impact positif sur la probabilité d'avoir une « Intention entrepreneuriale (ou un projet de création d'entreprise), une fois de retour au Maroc », suite à une expérience migratoire en France, marquée par une réussite des études supérieures et/ou une expérience professionnelle.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
Troisième spécification	258,077	,084	,112

D'après la statistique du log-vraisemblance obtenue, nous pouvons dire -pour ce qui est de ce premier essai- que le modèle n'est pas très significatif. En effet, la modélisation de ce premier axe s'accompagne d'une valeur égale à 0,112 pour le R-deux de Nagelkerke, lequel renseigne sur le pouvoir explicatif du modèle.

Et, en ramenant cette valeur en pourcentage, il est possible d'interpréter le coefficient de détermination comme suit : 11,2% de la variance, ou de la variabilité de notre variable d'intérêt *–l'Intention entrepreneuriale de création d'entreprise au Maroc au retour, par la tranche de la diaspora marocaine de France que nous avons ciblée–* est expliquée par une liaison, ou association, avec les deux variables explicatives que sont l'« âge » et l'« obtention d'un diplôme au Maroc relevant de la filière sciences et techniques, ou sciences de l'ingénieur ».

Ce modèle peut expliquer à lui seul 11,2% de la variabilité observée. Les 88,8% restant représentent les erreurs de mesure et toutes les imprécisions engendrées lors de l'expérience.

Par ailleurs, selon la matrice de confusion, ci-après, ce modèle prévoit correctement 60% des cas. Autrement dit, les prévisions opérées seront 6 fois sur 10 justes.

La matrice de confusion :

Etape	Observations		Prévisions		
			Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 3	Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	77	32	70,6
		Oui	48	43	47,3
	Pourcentage global				**60,0**

2) Deuxième axe : Expérience au pays d'accueil (la France)

Sur la page qui suit, nous listons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée, et seules les variables significatives ont été mentionnées dans le tableau ci-après.

Tableau 28 : Variables significatives (relatives à l'expérience au pays d'accueil)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Invest_fr	2,357	11,859	0,001	10,561
Montant_des_transferts_en_eur__fr_a_ma	0,001	4,648	0,031	1,001
Freq_Tr_Trimestre	-3,453	7,333	0,007	0,032
Usage_Tr_Investissement	3,169	20,933	0,000	23,790
Constante	-1,265	19,337	0,000	0,282

Toutes les variables, ayant une valeur associée au test de Wald inférieure à 4, sont retirées du modèle, car elles sont non significatives et delà, elles n'exercent aucun impact sur notre valeur endogène.

L'investissement en France a un effet positif sur l'« intention entrepreneuriale, de création d'entreprise au Maroc au retour ». En effet, les migrants qui ont déjà investi en France ont jusqu'à 10 fois plus de chance d'envisager une création d'entreprise au Maroc à leur retour.

Par ailleurs, plus le montant des transferts augmente, plus la probabilité de création d'entreprises augmente également. Et bien évidemment, quand une partie ou la totalité de l'usage réservé aux transferts est destinée à des investissements, cela a un impact positif sur cette probabilité.

A noter que si « les transferts » peuvent renforcer « l'intention entrepreneuriale », une "causalité inverse" via un exercice tautologique (*où la valeur substantielle du retour n'est plus à démontrer*) où l'intention entrepreneuriale au retour (*provisoire ou pas*) pourrait renforcer les transferts, est tout à fait possible.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
4ème spécification	202,423	0,307	0,410

D'après la statistique du log-vraisemblance obtenue, nous pouvons dire que le modèle est significatif. Ainsi, dans le cas de notre modélisation, la valeur du R-deux de Nagelkerke est égale à 0,41. Et en ramenant cette valeur en pourcentage, il est possible d'interpréter le coefficient de détermination comme suit : 41% de la variance de la variable à prédire –qu'est *l'Intention entrepreneuriale de création d'entreprise au Maroc au retour, par un migrant marocain qualifié de France*–, est expliquée par les variables retenues dans la modélisation opérée.

Notons que ce modèle dispose d'un bon pouvoir prédictif, puisqu'il prédit correctement 75,5%, ce qui est plus qu'acceptable. Tout comme le montre la matrice de confusion, ci-après.

Matrice de confusion :

Observé		Prévu		
		Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
		Non	Oui	
Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	103	6	94,5
	Oui	43	48	52,7
Pourcentage global				**75,5**

3) Troisième axe : Possibilité d'un retour au pays (le Maroc)

Sur le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation, toujours, selon la même méthode utilisée et seules les variables significatives sont mentionnées.

Tableau 29 : Variables significatives (possibilité d'un retour au Maroc)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Retour_Décidé	1,142	9,160	,002	3,133
Incitateur_Re_Prob_Integ_Fr	1,034	2,945	,086	2,813
Incitateur_Re_Création_Pjt_MA	2,730	18,500	,000	15,330
Constante	-1,434	18,315	,000	,238

Toutes les variables, ayant une valeur associée au test de Wald inférieure au seuil de signification, sont retirées du modèle, ici aussi, puisqu'elles sont non significatives. Autrement dit, elles n'exercent aucun impact sur la variable à expliquer.

Au niveau de ce troisième axe, à savoir la possibilité d'un retour au Maroc, il apparaît que les « problèmes d'intégration en France » et bien sûr le fait d'avoir un « projet de création d'entreprise au Maroc », ainsi que la possibilité de décider de son retour au pays (sans y être contraint), ont tous un impact positif sur la variable expliquée, qu'est la probabilité d'avoir une *–Intention entrepreneuriale de création d'entreprise au Maroc, à l'occasion du retour d'un individu parmi la tranche de la diaspora marocaine de France que nous avons ciblée–* via notre échantillon.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
3	226,234	,219	,293

Le résultat de cette tierce modélisation est globalement significatif et dispose d'un pouvoir prédictif suffisant. Il prédit correctement 68% des cas, ce qui en fait un modèle acceptable.

La matrice de confusion, ci-après, nous le montre clairement.

Matrice de confusion :

Etape	Observations		Prévisions		
			Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 3	Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	103	6	94,5
		Oui	58	33	36,3
	Pourcentage global				**68,0**

4) Quatrième axe : Intention de réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc

Le tableau ci-après, présente la meilleure spécification obtenue après l'ensemble des itérations réalisées.

Tableau 30 : Variables significatives (intention entrepreneuriale au retour au Maroc)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Frein_Création_Administratifs	-2,349	25,207	0,000	0,095
Frein_Création_Financiers	-2,721	26,119	0,000	0,066
Frein_Création_Manque_d_intérêt	-3,364	27,670	0,000	0,035
Constante	1,838	20,408	0,000	6,286

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
3ème Etape	222,493	0,233	0,312

Les trois variables freins à la création d'entreprise ont été insérées dans le modèle et elles sont sans surprise toutes significatives à un seuil de 99%, (Prob < 0,01). Nous constatons bien évidemment leur fort effet négatif sur l'intention entrepreneuriale.

Il faut noter qu'au niveau de ce quatrième axe (qu'est l'intention entrepreneuriale), le processus de modélisation s'est confronté à plusieurs difficultés vu la dépendance « totale » de l'essentiel des variables de cet axe vis-à-vis de la variable d'intérêt.

Cette dépendance ne résulte que du fait que la réponse aux questions (les modalités des variables) ne survient que si le migrant a déjà l'intention de créer une entreprise au Maroc (une fois de retour).

Ce qui donne des R^2 *de Nagelkerke* égaux à 1 signifiant que les variations des trois variables identifiées expliqueraient toute les variations réellement observées pour notre variable d'intérêt, et bien sûr, un pouvoir prédictif de 100%.

Ceci dit, la question « Freins à la création de projet » a fait l'exception, puisque « les migrants qui n'ont pas l'intention de créer un projet » ont également répondu à cette question (en indiquant les obstacles qui les auraient empêchés, s'ils avaient eu l'intention), au même titre que ceux souhaitant (disposant donc de l'intention) ou ayant créé une entreprise au Maroc.

La valeur du *-2log-vraisemblance* n'indique rien en soi, mais sa diminution au niveau de la 3ème étape signale que le modèle s'améliore d'une étape à l'autre avec l'insertion progressive de nouvelles variables.

Les *pseudos R2* nous permettent d'expliquer le pourcentage de la variable dépendante « Intention entrepreneuriale de création d'entreprise au Maroc au retour » expliqué par les trois variables retenues (du tableau 30). En effet, selon le *Nagelkerke* qui est (la version ajustée du *Cox & Snell*) plus près de la réalité, 31,2% de la variation de l'intention entrepreneuriale pourrait être expliquée par les trois variables freins à la création d'entreprise.

Matrice de confusion :

Observé		Prévu		
		Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
		Non	Oui	
Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	102	7	93,6
	Oui	47	44	48,4
Pourcentage global				**73,0**

Le modèle, découlant de la modélisation de l'axe quatre, dispose d'un bon pouvoir prédictif et prédit correctement 73% des cas. Tout comme le montre la matrice de confusion, ci-dessus.

7.2.3 Modèle global 1 : l'Intention de création d'entreprise au Maroc

Nous essaierons, maintenant, de réaliser un modèle de régression global (dans l'optique de prédire le degré de chances qu'un migrant marocain qualifié de France puisse avoir une intention entrepreneuriale associée à son retour au Maroc) qui découle de la démarche de modélisation appliquée à chacun des quatre axes examinés jusqu'ici.

Autrement dit, les variables explicatives utilisées pour ce modèle global, ne sont autres que celles retenues pour chacun des axes de notre étude. Aussi, et pour rappel, ces variables sont :

Variable	Abréviation	Modalités	Codage
Age	Age	Continue	
Le montant envoyé au Maroc	Montant_des_transferts_en_eur__fr_a_ma	Continue	
Diplôme en Sciences et Techniques	Option_ST	Oui	1
		Autre	0
Diplôme en Sciences de l'Ingénieur	Option_ING	Oui	1
		Autre	0

Transfert : Une fois par 3 mois	Freq_Tr_Trimestre	Oui	1
		Autre	0
Usage : Investir dans un projet économique	Usage_tr_investissement	Oui	1
		Autre	0
Retour décidé (choix)	Retour_décidé	Oui	1
		Autre	0
Incitateur de Retour : Problèmes d'intégration en France	Incitateur_re_prob_ienteg_fr	Oui	1
		Autre	0
Incitateur de Retour : Création de Projet au Maroc	Incitateur_re_création_pjt_ma	Oui	1
		Autre	0
Contraintes administratives et institutionnelles	Frein_création_administratifs	Oui	1
		Autre	0
Insuffisance Financière	Frein_création_financiers	Oui	1
		Autre	0
L'idée de créer un projet n'est pas intéressante	Frein_Création_Manque_d_intérêt	Oui	1
		Autre	0

L'équation à estimer, du modèle global de l'intention entrepreneuriale, se formule donc ainsi :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 AGE + \beta_2 \text{MONTANT_DES_TRANSFERTS_EN_EUR_FR_A_MA} + \beta_3 \text{POSSIBILITE_RETOUR} + \beta_4 \text{Option_ST} + \beta_5 \text{Option_ING} + \beta_6 \text{Freq_Tr_Trimestre} + \beta_7 \text{Usage_Tr_Investissement} + \beta_8 \text{Retour_Décidé} + \beta_9 \text{Incitateur_Re_Prob_Ienteg_Fr} + \beta_{10} \text{Incitateur_Re_Création_Pjt_MA} + \beta_{11} \text{Frein_Création_Administratifs} + \beta_{12} \text{Frein_Création_Financiers} + \beta_{13} \text{Frein_Création_Manque_d_intérêt} + \varepsilon_i$$

Où :

Y_i : représente la variable dépendante ;

β_i : représentent les coefficients à estimer ;

ε_i : représente le terme d'erreur.

Nous listons, ci-après, les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée.
La totalité des variables entrées et leurs résultats ont été mentionnés dans le tableau sur la page suivante.

Variables	B	Wald	Signif	Exp(B)
Age	0,042	1,391	0,238	1,043

Option_ST	0,931	3,645	0,056	2,536
Option_ING	1,488	3,268	0,071	4,429
Invest_fr	2,881	9,406	0,002	17,840
Montant_des_transferts_en_eur__fr_a_ma	0,001	1,271	0,260	1,001
Freq_tr_trimestre	-2,722	3,498	0,061	0,066
Usage_tr_investissement	2,635	9,143	0,002	13,943
Retour_décidé	1,439	7,311	0,007	4,214
Incitateur_re_prob_ienteg_fr	1,419	3,523	0,061	4,132
Incitateur_re_création_pjt_ma	1,659	3,621	0,057	5,256
Frein_création_administratifs	-1,930	10,588	0,001	0,145
Frein_création_financiers	-2,757	15,845	0,000	0,064
Frein_Création_Manque_d_intérêt	-3,105	14,188	0,000	0,045
Constante	-2,578	3,519	0,061	0,076

Nous constatons que l'ensemble des variables sont significatives, à l'exception des deux variables « Age » et « Montant transféré » qui ne peuvent être retenues vu leur non significativité (Prob > 0,1).

-2log-vraisemblance	142,29
R-deux de Cox & Snell	0,48
R-deux de Nagelkerke	0,65
Pourcentage global des prédictions correctes.	85%

Sur la base de la statistique du log-vraisemblance, nous pouvons dire que le modèle est globalement significatif. De plus, le R-deux de Nagelkerke, montre que les variables explicatives contribuent à l'explication de 65% de notre variable dépendante.

Ainsi, le modèle dispose d'un bon pouvoir prédictif. Il prédit correctement 85% des cas.

Le tableau de confusion ci-après, nous le ressort clairement.

Tableau de classification(a)

Observé			Prévu		
			Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 1	Intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	99	10	90,8
		Oui	20	71	78,0
	Pourcentage global				**85,0**

a. La valeur de césure est ,500

7.2.4 Interprétation des résultats :

Nous rappelons –tout comme le note Pr Christophe Hurlin dans le premier chapitre de son polycopié de cours sur l'économétrie des variables qualitatives, pour la promotion 2003 du Master économétrie et statistique appliquée à l'université d'Orléans– que le modèle logit dispose d'une propriété particulièrement intéressante qui lui est propre et qui facilite notamment l'interprétation des paramètres β associées aux variables explicatives Xi. Pr Hurlin souligne que du fait de la normalisation de la variance résiduelle, les valeurs numériques des estimations n'ont pas d'interprétation économique directe. Aussi, précise-t-il que la seule information directe véritablement exploitable est le signe des paramètres, lequel dénote l'incidence positive ou négative de la variable associée, sur la probabilité de l'événement examiné, et qui est –ici– celui d'avoir des individus ayant « l'intention de mener un projet de création d'entreprise au Maroc au retour » parmi les migrants marocains qualifiés de France. Il signale, surtout, qu'il est possible de calculer les effets marginaux, lesquels permettent de *mesurer la sensibilité* de la probabilité de l'événement Yi = 1 (qui correspond donc pour nous à la présence de l'intention entrepreneuriale) *aux variations* dans les variables explicatives Xi. Et c'est justement dans ce contexte, que l'utilisation d'un modèle logit peut faciliter l'analyse de ces effets marginaux.

Delà, on retient que les variables, dont le coefficient estimé est positif, influent à la hausse notre variable d'intérêt (Y), alors que celles dont le coefficient est négatif, l'affectent à la baisse.

Nous allons donc porter notre attention sur l'Odd Ratio (OR), noté Exp(B) comme sur le tableau (de la page suivante), vu qu'il mesure l'association des variables à notre probabilité Y. En effet, l'exponentielle du coefficient d'une variable explicative, s'interprète comme son OR.

Exemple : *La variable "Option_ING" qui a un Odd Ratio de 4,429 (cf. le tableau sur la page suivante) dénote que le fait qu'un migrant marocain qualifié soit titulaire d'un diplôme d'ingénieur, augmente la chance qu'il puisse créer une entreprise au retour (au Maroc) de quatre fois.*

Aussi, et pour mesurer l'effet marginal de manière plus concrète et connaître l'impact d'une variation dans les variables sur la probabilité du phénomène étudié (à savoir, les chances qu'une intention entrepreneuriale puisse exister), nous utilisons la formule suivante :

$$\Delta \text{ probabilité } (Y=1) = \widehat{\beta}_i \times p\,(1-p)$$

Avec : $\widehat{\beta}_i$: *Coefficient estimé de la variable i*

p : la moyenne de la variable binaire à expliquer Y

Or :

L'intention de créer un projet après le retour au Maroc

N	Valide	200
	Manquante	0
Moyenne		,46

La moyenne indique ici, la probabilité. Et donc, la chance qu'un individu de notre échantillon ait une intention de mener un projet de création d'entreprise au Maroc au retour est de 46%.

Interprétation des résultats obtenus grâce aux variables déterminantes pour le modèle 1 : L'intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc au retour)

Variables		B	Exp(B)	Δ prob
	Option_ST	0,931	2,536	23,98%
	Option_ING	1,488	4,429	38,34%
	INVEST_FR	2,881	17,840	74,23%
	Freq_Tr_Trimestre	-2,722	0,066	-70,12%
	Usage_Tr_Investissement	2,635	13,943	67,88%
	Retour_Décidé	1,439	4,214	37,06%
	Incitateur_Re_Prob_Ienteg_Fr	1,419	4,132	36,55%
	Incitateur_Re_Création_Pjt_MA	1,659	5,256	42,74%
	Frein_Création_Administratifs	-1,930	0,145	-49,72%
	Frein_Création_Financiers	-2,757	0,064	-71,01%
	Frein_Création_Manque_d_intérêt	-3,105	0,045	-79,99%

Interprétation des variables du tableau :

- **Option du diplôme obtenu au Maroc :**

  Sciences et technique et *Sciences de l'ingénieur*, sont les deux modalités significatives de la variable *diplôme obtenu au Maroc*. Elles ont un effet positif sur la probabilité d'avoir, au retour après une expérience migratoire en France, une intention de créer une entreprise au Maroc. En effet, les individus titulaires d'un diplôme dans ces filières ont respectivement 2 et 4 fois plus de chance d'avoir cette intention. La probabilité augmente ainsi de 24% (0,931*0,46*0,54) et de 38% (1,488*0,46*0,54).

- **Investissement en France :**

  D'après notre échantillon, le migrant marocain, ayant déjà investi en France, a 17 fois plus de chance que les autres d'avoir une intention de créer une entreprise au Maroc. Cette intention (qui est notre variable d'intérêt expliquée) bénéficie de l'effet positif de la présente variable explicative (INVEST_FR) qui en augmente la chance de 74%.

- **Fréquence trimestrielle des envois d'argent vers le Maroc depuis la France :**

  Pour cette (autre) variable explicative que sont les transferts financiers trimestriels vers le pays d'origine, elle a quant à elle, un effet négatif sur la probabilité de cet événement que nous étudions ici, et elle en abaisse les chances de 70%.

- **L'Investissement comme finalité des transferts de fonds :**

  Le migrant marocain qualifié de France qui envoie des fonds vers son pays d'origine aux fins d'investir dans un projet économique a 13 fois plus de chance d'envisager de mener un projet de création d'entreprise (générateur d'emploi). L'affectation de son transfert d'argent à la finalité susmentionnée, en augmente la probabilité de 68%.

- **Retour décidé :**

  Quand le migrant marocain hautement qualifié décide volontairement de retourner à son pays d'origine, ses chances d'avoir une intention d'y créer une entreprise, sont quadruplées. Cette nature (non contrainte) du retour augmente la probabilité d'avoir cette intention de 37%.

- **Incitateurs du retour au Maroc :**

  Les migrants –parmi notre échantillon– qui ont été incités à retourner à leur pays d'origine en raison de problèmes d'intégration en France, ont quatre fois plus de chance d'avoir l'intention de créer une entreprise au Maroc, une fois de retour. La raison indiquée augmente la probabilité de cette intention de 36,5%.

- **Freins à la création de projet :**

  Les freins ou difficultés auxquelles peuvent être confrontés les entrepreneurs au Maroc, ont bien évidemment un effet négatif sur la probabilité qu'un individu de notre population visée puisse avoir une intention entrepreneuriale associée à son retour au Maroc. Aussi, les difficultés de financement -par exemple- abaissent la probabilité de cette intention de 71%.

  Quant aux freins administratifs (bureaucratie et entraves liées parfois à la corruption), ils réduisent de moitié (49,7%) les chances que le migrant de retour marocain qualifié puisse envisager une création d'entreprise dans son pays d'origine.

  Par ailleurs, il est clair que ceux parmi notre échantillon qui n'ont que peu d'intérêt pour la voie entrepreneuriale (ayant indiqué cet état de chose comme réponse) ont bien moins de chance d'avoir –in fine– cette intention dont nous étudions la probabilité, et qui baisse de 80% dans ce cas.

7.2.5 Simulation des projections :

Après avoir détecté les relations et les effets associant notre variable d'intérêt (*l'intention d'entreprendre au Maroc liée au retour d'un migrant marocain qualifié de France*) à ses principaux facteurs explicatifs, en mesurant leurs effets sur sa probabilité de survenance, nous pouvons maintenant nous baser sur l'équation estimée du modèle global (de l'intention) pour avoir une vision prospective. Ceci compte tenu de la significativité de ce *modèle 1* et de ses pouvoirs prédictifs et explicatifs qui font de lui un modèle assez fiable et robuste.

A travers l'équation estimée du modèle que nous avons construit, nous calculerons la probabilité associée à chaque nouveau cas. Le seuil de détermination est de 0,5. Si le *nouveau* migrant de retour marocain qualifié de France aura une probabilité supérieure à 50%, il sera classé comme ayant une intention entrepreneuriale (de création d'entreprise au Maroc à son retour).

Nous avons pris le soin de réaliser le tableau 31, figurant sur la page suivante, sous le tableur Microsoft Excel. Ce tableau dynamique a le mérite de renseigner sur la probabilité d'avoir l'« intention de créer une entreprise au Maroc au retour par un membre de la diaspora marocaine de France, ayant séjourné dans l'hexagone aux fins de poursuivre ses études supérieures et/ou d'y acquérir une expérience professionnelle.

L'estimation des chances ou de la probabilité, grâce à notre modèle se fait donc au travers du tableau dynamique susmentionné, au moyen de l'équation que nous avons élaborée.

Ci-après, deux exemples et les résultats de la simulation faite via notre formulaire dynamique.

Cas 1 :

Considérons une jeune femme de 28 ans, titulaire d'un Baccalauréat S, obtenu au Maroc, et ayant continué son parcours de formation en s'installant en France aux fins donc de poursuivre ses études supérieures, et envoyant au Maroc l'équivalent d'un SMIC (1500 euros) tous les six mois pour constituer une épargne personnelle à des fins d'investissement au pays d'origine.

Après un bac+5 en gestion d'entreprise effectué dans ce pays d'accueil, et n'arrivant pas à intégrer le marché français du travail, elle décide de retourner à son pays.

Une fois les caractéristiques de ce cas entrées dans le tableau 31, basé sur le modèle global 1, élaboré donc pour estimer la probabilité d'avoir une intention de création d'entreprise au Maroc lié au retour, nous obtenons un résultat indiquant qu'il y a une chance de 97,5% pour qu'elle envisage la voie entrepreneuriale au Maroc.

Cas 2 :

Considérons un jeune homme de 34 ans, ayant eu un bac+2 (classes préparatoires) en sciences de l'ingénieur au Maroc, et séjournant en France en tant qu'étudiant, envoyant mensuellement une somme de 500 euros pour aider sa famille restée au Maroc, tout en souhaitant ne pas rentrer au Maroc aussi longtemps qu'il considérera que les difficultés administratives et les problèmes (telle la corruption) entravant la voie entrepreneuriale au Maroc, et qui s'ajoute aux difficultés inhérentes au financement d'un projet de création d'entreprise, sont flagrantes.

Une fois le niveau bac+6 atteint en France, il intègre une SSII (société de services en ingénierie informatique) et y occupe le poste de consultant.

Les caractéristiques de ce cas une fois renseignées dans le formulaire dynamique qui est illustré sur la page suivante –basé comme signalé sur le modèle global 1 d'estimation de l'intention entrepreneuriale accompagnant l'éventualité d'un retour au Maroc– font apparaître un résultat indiquant que ce jeune homme à moins de 4% de chance d'envisager l'entrepreneuriat au Maroc en songeant au retour.

Nous pouvons même aller jusqu'à dire, avec un risque d'erreur de seulement 9,2%, que même après son retour éventuel au Maroc, il n'y envisagera pas *ceteris paribus* (toutes choses égales par ailleurs) la création d'une entreprise.

Tableau 31 : Tableau dynamique – Simulateur 1 (l'Intention entrepreneuriale)

Caractéristiques	Réponses	Consignes	Variables	B	
Age		En années	AGE		0
Durée de Séjour		En années	SEJOUR		0
Investissement en France		**Mettez 1 si "Oui"**	**INVEST_FR**	**2,881434196**	**2,881**
Le montant envoyé annuellement au Maroc		En €	MONTANT_DES_TRANSFERTS_EN_EUR__FR_A_MA		0
Rentrer au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	POSSIBILITE_RETOUR		0
L'intention de créer un projet après le retour au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	INTENTIONS_CREATION		0
Expérience en réalisation de projet au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	CONCRETISATION_CREATION		0
Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_COMPETENCES_FR		0
Compétences permettent d'innover		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_COMP_INNOV		0
Votre projet a-t-il un aspect "original" nouveau ou moderne par rapport à ce qui se fait d'habitude ?		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ___ASPECT_NOVATEUR		0
Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_CONTRAINTE_INNOV		0
Diplôme en Sciences et Techniques		**Mettez 1 pour la modalité choisie**	**Option_ST**	**0,930750859**	**0,930**
Diplôme en Sciences Economiques			Option_ECO		0
Diplôme en Droit et Sciences Juridiques			Option_JUR		0
Diplôme en Sciences de l'Ingénieur			**Option_ING**	**1,488203344**	**1,488**
Diplôme en Sciences Médicales			Option_MED		0
Diplôme en Lettres et Sciences Humaines			Option_LSH		0
Poste Occupé en France : Chef de Projet		Mettez 1 pour la modalité choisie	Poste_Chef_Prjt		0
Poste Occupé en France : Gérant			Poste_Gérant		0
Poste Occupé en France : Responsable			Poste_Resp		0
Poste Occupé en France : Cadre			Poste_Cadre		0
Poste Occupé en France : Consultant			Poste_Cons		0
Poste Occupé en France : Enseignant			Poste_Enseignant		0
Transfert : Rarement		**Mettez 1 pour la modalité choisie**	Freq_Tr_Rar		0
Transfert : Une fois par mois			Freq_Tr_mois		0
Transfert : Une fois par 3 mois			**Freq_Tr_Trimestre**	**-2,72190564**	-2,721
Transfert : Une fois par 6 mois			Freq_Tr_Semestre		**0**
Transfert : Une fois par an			Freq_Tr_an		0
Usage : Subvenir aux besoins de la famille		**Mettez 1 pour la modalité choisie**	Usage_Tr_Famille		0
Usage : Achat de terrain et/ou Construction de logement			Usage_Tr_Terrain_Immobilier		0
Usage : Investir dans un projet économique			**Usage_Tr_Investissement**	**2,635001376**	**2,635**
Retour décidé (choix)		**Mettez 1 si "Oui"**	**Retour_Décidé**	**1,438506772**	**1,438**
Retour imposé (circonstances)		Mettez 1 si "Oui"	Retour_Imposé		0
Incitateur de Retour : Fin des études en France		**Mettez 1 pour la modalité choisie**	Incitateur_Re_Fin_Etud_FR		0
Incitateur de Retour : Fin du contrat du travail en France			Incitateur_Re_Fin_Contrat_Travail_FR		0
Incitateur de Retour : Problèmes d'intégration en France			**Incitateur_Re_Prob_Integ_Fr**	**1,418841686**	**1,418**
Incitateur de Retour : Création de Projet au Maroc			**Incitateur_Re_Création_Pjt_Ma**	**1,659341174**	**1,659**

Freins au Retour : Situation financière et professionnelle stable en France		Mettez 1 pour la modalité choisie	Freins_Financiers		0
Freins au Retour : Environnement socioculturel défavorable au Maroc			Freins_Sociaux		0
Freins au Retour : Lenteurs administratives & Corruption			Freins_Administratifs		0
Le profit et le souhait de réaliser des bénéfices		Mettez 1 pour la modalité choisie	Motivation_Création_Bénéfices		0
Marché prometteur/opportunités économiques			Motivation_Création_Opportunité		0
Concrétisation du projet migratoire (retourner investir au Maroc)			Motivation_Projet_Migratoire		0
Contraintes administratives et institutionnelles à l'investissement		**Mettez 1 pour la modalité choisie**	**Frein_Création_Administratifs**	**-1,930049089**	**-1,9300**
Insuffisance de moyens financiers pour mener un projet			**Frein_Création_Financiers**	**-2,756571598**	**-2,756**
L'idée de créer un projet n'est pas intéressante			**Frein_Création_Manque_d_intérêt**	**-3,105250631**	**-3,105**
Aspect Novateur : NTIC		Mettez 1 pour la modalité choisie	Aspect_Nov_NTIC		0
Aspect Novateur : Commerce et Techniques de Vente			Aspect_Nov_Commerce		0
Aspect Novateur : Management et Gestion			Aspect_Nov_Gestion		0
Montant de l'Investissement initial		En €	Montant_Invt		0
Source principale de financement : Autofinancement		Mettez 1 pour la modalité choisie	Source_Fin_Autofinancement		0
Source principale de financement : Crédit bancaire			Source_Fin_Crédit		0
Emploi de moins de 5 personnes		Mettez 1 pour la modalité choisie	Pers_Emp_Moins5		0
Emploi de 5 à 10 personnes			Pers_Emp_5à10		0
Emploi de plus de 10 personnes			Pers_Emp_Plus10		0
Probabilité	**50,00 %**				1,938302449
Classe d'affectation	**0**	**1 : Intention de réalisation d'un projet de création d'entreprise ; 0 : Non**			-1,938302449
					0,143948102

7.3 Régression logistique binaire :

Second Modèle : Réalisation de l'Intention entrepreneuriale au Maroc au retour

7.3.1 Elaboration du Second Modèle (2) : Y : Réalisation de l'intention (réalisation du projet de création d'entreprise au Maroc au retour)

Ce ***Tableau 32*** liste les variables retenues pour le 2ème modèle (la réalisation de l'intention entrepreneuriale)

Variables	Etiquettes
Age	Age
Sejour	Durée de Séjour
Montant_des_transferts_en_eur__fr_a_ma	Le montant envoyé au Maroc
Possibilite_retour	Rentrer au Maroc
Intentions_creation	L'intention de créer un projet après le retour au Maroc
Creaproj_competences_fr	Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation
Creaproj_comp_innov	Compétences permettent d'innover
Creaproj___aspect_novateur	Aspect "original" du projet
Creaproj_contrainte_innov	Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation
Freq_tr	Fréquence du Transfert
Usage_tr	Usage du Transfert
Nature_retour	Nature du Retour
Incitateur_re	Incitateur de Retour
Freins_re	Freins au Retour
Motivation_création	Motivations pour la création du projet
Frein_création	Freins à la Création
Aspect_nov	Aspect Novateur
Montant_invt	Montant de l'Investissement initial
Source_fin	Source principale de financement
Pers_emp	Emploi de combien de personnes
Toujours_en_poste_fr	Toujours en poste en France
Toujours_installe_en_france	Toujours en France
S_installer_MA	Quitter la France pour rentrer au Maroc
Ntegration_prof_ma	Trouver un emploi après le retour au Maroc
Creaproj_viabilite_concurence	Projet viable et résistant à la concurrence
Migration_circulaire	Migration Circulaire
Raison_dep	Raison Principale de Départ
Poste_MA	Poste Occupé au Maroc après le retour
Type_innov	Type d'innovation
Sect_prof_ma	Secteur d'activité professionnelle au Maroc
Soutien_institution	Soutien auprès des institutions marocaines
Aide	Avoir des aides
Avancement	Etat d'avancement de la réalisation du projet
Niveau	Niveau de vie actuel au Maroc par rapport en France

Après avoir étudié la probabilité qu'un migrant marocain qualifié de France puisse avoir une intention entrepreneuriale associée à celle d'un retour au Maroc, nous examinons maintenant la probabilité qu'il y ait une création d'entreprise (à savoir la réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour).

Les variables du tableau 32 ont été soumises à un traitement statistique dans le cadre de cette nouvelle (ou seconde) modélisation (de la réalisation ou de la concrétisation de l'intention entrepreneuriale).

Ici aussi, les variables qui ont deux modalités, ont été codées par : 1 et 0, comme pour l'exemple du tableau ci-après.

Quant aux variables qualitatives multinomiales, elles ont bénéficié du regroupement de leurs modalités proches, ainsi que d'une dichotomisation, laquelle sert à générer une variable indicatrice pour chaque modalité, tout en laissant une comme référence, telle que l'illustre l'exemple de la variable suivante :

Variable	Modalités	Variables Dichotomiques	Modalités	Codes
Poste Occupé au Maroc suite au Retour	Chef de Projet	Poste_Chef_Prjt	Oui	1
			Autre	0
	Responsable	Poste_Resp	Oui	1
			Autre	0
	Cadre	Poste_Cadre	Oui	1
			Autre	0
	Consultant	Poste_Cons	Oui	1
			Autre	0
	Enseignant	Poste_Enseignant	Oui	1
			Non	0
	Autre	Modalité de référence		

Dans l'étape qui correspond au choix des variables, nous avons fait ressortir plusieurs variables exogènes susceptibles d'expliquer la « réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour » par un migrant marocain qualifié de France.

Et pour étudier à la fois de manière spécifique et globale les relations supposées existantes entre les variables indépendantes retenues et celle endogène de notre modèle, nous avons gardé la même structure que pour la modélisation précédente, laquelle visait donc à permettre une vision prospective par l'estimation de l'*intention*, et non de la *réalisation* (*d'un projet de création d'entreprise*) comme dans le cas présent.

7.3.2 Proposition de modèles économétriques de prévision selon les quatre axes de notre analyse :

Rappel : nos quatre axes d'analyse sont :

- ✓ Situation au pays d'origine (au Maroc) ;
- ✓ Expérience au pays d'accueil (en France) ;
- ✓ Possibilité d'un retour au pays (le Maroc) ;
- ✓ Concrétisation d'un projet de création d'entreprise innovante au pays (au Maroc).

1) Premier axe : Situation au pays d'origine (le Maroc)

Les résultats de l'estimation du modèle :

Sur le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée et seules les variables significatives y ont été mentionnées.

*Tableau 33: **Tableau des variables significatives (relatives à la situation au pays d'origine)***

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Sejour	0,067	8,486	0,004	1,069
Raison_Dep_Emploi	-1,408	6,039	0,014	0,245
Raison_Dep_Rejoindre_Fam	-2,046	3,814	0,051	0,129
Constante	-1,655	26,404	0,000	0,191

Pour ce nouveau modèle, il apparaît –au niveau du premier axe, à savoir celui de la situation du migrant dans son pays d'origine qu'est le Maroc– que la durée du séjour impacte positivement la réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour.

En effet, il semble que plus « la durée du séjour » (ou de l'expérience migratoire en France) augmente et plus la probabilité que le migrant soit amené à réaliser un projet de création d'entreprise à son retour au pays (au Maroc) augmente.

En revanche, le fait d'avoir comme raison principale motivant le départ « la recherche d'un emploi en France », ou encore l'objectif de « rejoindre la famille et/ou les amis (dans l'Hexagone) » a un effet négatif sur la probabilité de la « réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour ».

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
Quatrième spécification	187,139	0,100	0,155

D'après la statistique du log-vraisemblance obtenue, nous pouvons dire que, le modèle n'est pas fortement significatif. Aussi, pour la présente modélisation, la valeur du R-deux de Nagelkerke est égale à 0,155. Autrement dit, 15,5% de la variance de notre variable d'intérêt qu'est *la réalisation d'une création d'entreprise au Maroc par un individu de notre population cible,* est expliquée par les trois variables retenues dans le cadre de ce premier axe.

La matrice de confusion :

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 4	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	155	2	98,7
		Oui	37	6	14,0
	Pourcentage global				**80,5**

Au vu de la matrice de confusion, l'on peut dire que le modèle dispose d'un bon pouvoir prédictif qui s'élève à 80,5%.

2) Deuxième axe : Expérience au pays d'accueil (la France)

Dans le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée et seules les variables significatives y ont été mentionnées.

Tableau 34 : Variables significatives (relatives à l'expérience au pays d'accueil)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Freq_Tr_mois	1,387	6,335	0,012	4,002
Freq_Tr_Trimestre	0,837	2,965	0,085	2,310
Usage_Tr_Famille	-1,413	5,448	0,020	0,243
Usage_Tr_Investissement	1,355	8,177	0,004	3,877
Constante	-2,044	30,547	0,000	0,129

Toutes les variables ayant une probabilité associée au test de Wald (Signif) inférieure à 10% sont retirées du modèle, car elles sont non significatives, et n'exercent donc aucun impact sur notre valeur endogène. On note ici, que les individus qui destinent leurs transferts d'argent à des investissements aux pays (le Maroc), influencent positivement leur probabilité de « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* ». En revanche, le fait d'affecter les « fonds envoyés aux besoins de la famille » baissera cette probabilité.
Par ailleurs, ceux qui font des transferts mensuels ont jusqu'à 4 fois plus de chances de réaliser un projet. Cette chance baisse de moitié pour ceux qui le font une fois par trimestre.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
6ème spécification	167,442	0,184	0,285

D'après la statistique du log-vraisemblance obtenue, nous pouvons dire que le modèle est significatif. Ainsi, selon la modélisation effectuée dans le cadre de ce second axe, 28,6% de la variance de la présente variable expliquée, à savoir la « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » *par notre population cible*, est expliquée par les relations la liant aux variables « fréquences des transferts » et « usage affecté aux transferts ».

A noter que le modèle dispose d'un bon pouvoir prédictif, il prédit correctement 83,5%.
La matrice de confusion suivante nous le montre clairement :

La matrice de confusion :

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 6	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	146	11	93,0
		Oui	22	21	48,8
	Pourcentage global				**83,5**

3)Troisième axe : Possibilité d'un retour au pays (le Maroc)

Le tableau ci-après, présente les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée. Suivant la même démarche, seules les variables significatives sont mentionnées.

***Tableau 35** : Tableau des variables significatives (possibilité d'un retour au Maroc)*

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
S_installer_MA	1,939	16,657	0,000	6,953
Secteur_Prof_MA_Finance	-2,289	4,623	0,032	0,101
Incitateur_Re_Création_Pjt_MA	1,484	10,367	0,001	4,411
Constante	-2,818	38,956	0,000	0,060

Toutes les variables ayant une valeur associée au test de Wald inférieure au seuil de signification sont retirées du modèle, puisqu'elles sont non significatives et n'exercent donc aucun impact sur la variable à expliquer.

On voit clairement l'impact positif de la variable « rentrer pour s'installer au Maroc » sur la probabilité d'y « *réaliser un projet de création d'entreprise* ». En effet, ceux –parmi notre population étudiée– qui ont opté pour un retour définitif au Maroc (leur pays d'origine), ont jusqu'à 7 fois plus de chance d'y réaliser un projet de création d'entreprise.

Par ailleurs, il apparaît selon nos résultats que le fait de décrocher un poste dans le secteur de la finance, une fois de retour au Maroc, est une variable qui influe négativement la probabilité que le retourné réalise un projet de création d'entreprise.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
3	174,517	0,155	0,240

Le modèle au titre de ce troisième axe dispose d'un pouvoir explicatif à hauteur de 24% et d'un bon pouvoir prédictif puisqu'il prédit correctement 82,5% des cas.

La matrice de confusion, ci-après, le montre clairement :

Matrice de confusion

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 3	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	153	4	97,5
		Oui	31	12	27,9
	Pourcentage global				**82,5**

4) Quatrième axe : réalisation ou concrétisation d'un projet de création au Maroc

Au niveau de cet axe, nous examinons d'une part, l'incidence des facteurs incitant à la « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* », puis celle des éléments décourageant cette concrétisation d'autre part. Ceci, en analysant l'impact de leurs variables respectives sur notre variable d'intérêt qu'est donc la réalisation (ou la concrétisation) de l'intention entrepreneuriale.

Dans le tableau suivant, nous présentons la meilleure spécification obtenue après l'ensemble des itérations réalisées.

Tableau 36**: **Variables significatives (concrétisation de l'intention entrepreneuriale)

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Frein_Création_Administratifs	-500,682	0,000	0,000	0,000
Soutien_Institution_AMDI	3,591	29,050	0,000	36,267
Soutien_Institution_CRI	4,086	34,855	0,000	59,500
Constante	-2,428	32,496	0,000	0,088

Les trois variables freins à la réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc ont été insérées dans le modèle relevant de cet axe et elles sont toutes significatives à un seuil de 99% (leurs probabilités sont < 0,01). Il est clair que les migrants de notre échantillon ayant reçu un « soutien de la part d'institutions marocaines » ont de ce fait davantage de chances quant à la « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* ». Tandis que l'existence de « freins administratifs » influence bien sûr négativement cette probabilité.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
3ème Etape	86,684	0,455	0,704

Le modèle est très significatif avec un pouvoir explicatif couvrant 70,4% de la variable dépendante (*réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc, à la suite du retour*) et qui est expliquée par les trois variables retenues.

Matrice de confusion

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 3	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	148	9	94,3
		Oui	6	37	86,0
	Pourcentage global				**92,5**

Ce premier essai de modélisation, au titre du quatrième axe, dispose d'un bon pouvoir prédictif et prédit correctement 92,3% de notre variable expliquée. La matrice de confusion ci-dessus, le montre clairement.

Nous essayons, dans la modélisation qui suit, de mesurer le poids de l'innovation dans la « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » par la tranche de la diaspora marocaine de France que nous avons sondée.

Nous listons, dans le tableau qui suit, la meilleure spécification obtenue après l'ensemble des itérations réalisées.

Variables	B	Wald	Signif	Exp (B)
Creaproj_comp_innov	21,453	20,982	0,000	551,597
Creaproj___aspect_novateur	1,747	2,056	0,152	5,735
Creaproj_viabilite_concurence	-2,418	6,189	0,013	0,089
Type_innov_marketing	1,671	3,218	0,073	5,316
Niveau_mieux_au_Maroc	3,009	18,587	0,000	20,267
Constante	-22,891	30,259	0,000	0,000

Ici aussi, seules les variables explicatives significatives sont mentionnées ci-dessus.
Nous remarquons que la variable « Creation_viabilite_concurrence », laquelle correspond à la viabilité et à l'aspect concurrentiel (des projets portés), est une variable qui a un effet négatif sur la probabilité de « *Réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* ». Les migrants marocains qualifiés de France, parmi nos sondés, qui redoutent la concurrence, du fait du faible degré d'originalité ou d'innovation dans leurs projets portés, ont effectivement moins de chance d'atteindre le stade de la réalisation de leur intention ou projet de création d'entreprise au Maroc.

D'autre part, le fait de répondre par « Je vis mieux au Maroc » à la question : *Si vous êtes rentré(e) au Maroc, que pensez-vous de votre niveau de vie actuel par rapport à celui en France ?* A évidemment un effet positif sur notre variable d'intérêt. Ainsi, la probabilité que ces répondants réalisent un projet de création d'entreprise et jusqu'à 20 fois plus élevée que chez ceux qui sont d'un autre avis.

Enfin, quand le type d'innovation –caractérisant le projet considéré– porte sur le Marketing, cela s'avère également d'une incidence positive sur la probabilité de réaliser un projet.
De même, pour ceux (et celles) qui répondent par l'affirmative aux deux questions :

Vos formations et expériences acquises en France sont-elles d'une aide à la réalisation de vos Projets ? ; Vos compétences vous permettent-elles d'innover ?

En effet, ceux parmi les sondés qui voient leurs compétences acquises en France comme un atout sur le plan entrepreneurial, ont bien sûr plus de chance quant à la concrétisation de leur projet ou intention de création d'entreprise au Maroc, suite au retour.

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox &Snell	R-deux de Nagelkerke
11ème Etape	82,199	0,467	0,723

Le modèle au niveau de ce quatrième axe est très significatif avec un pouvoir explicatif de 72,3% de la variable dépendante « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » qui est expliquée par les variables retenues précitées.

Matrice de confusion

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 11	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	144	13	91,7
		Oui	4	39	90,7
	Pourcentage global				**91,5**

Le modèle dispose ainsi, d'un bon pouvoir prédictif. Il prédit correctement 91,5%, tout comme l'illustre la matrice de confusion ci-dessus.

7.3.3 Modèle global 2 : Réalisation d'une création d'entreprise au Maroc au retour

A cette étape, nous optons pour un modèle de régression global, en prenant en considération les quatre axes examinés ci-haut. En effet, les variables retenues pour ce modèle global (de la réalisation de l'intention entrepreneuriale) ne sont autres que celles employées pour les modèles spécifiés pour les axes précédents. Pour rappel, ces variables sont :

Variable	Abréviation	Modalités	Codage
Durée de Séjour	Sejour	Continue	
Raison principale de départ : Emploi	Raison_dep_emploi	Oui	1
		Non	0
Raison principale de départ : Rejoindre la famille/amis	Raison_dep_rejoindre_fam	Oui	1
		Autre	0
Transfert : Une fois par 1 mois	Freq_Tr_mois	Oui	1
		Autre	0
Transfert : Une fois par 3 mois	Freq_Tr_trimestre	Oui	1
		Autre	0
Usage : Investir dans un projet économique	Usage_tr_investissement	Oui	1
		Autre	0

Usage : Aides à la famille	Usage_tr_famiile	Oui	1
		Autre	0
Rentrer au Maroc pour s'y'installer	S_installer_MA	Oui	1
		Autre	0
Incitateur de Retour : Création de Projet au Maroc	Incitateur_re_création_pjt_ma	Oui	1
		Autre	0
Secteur d'activité professionnelle : activités financières	Secteur_prof_ma_finance	Oui	1
		Autre	0
Freins Administratifs à la création	Frein_création_administratif	Oui	1
		Autre	0
Soutien de l'agence marocaine de développement des investissements	Soutien_institution_amdi	Oui	1
		Autre	0
Soutien du centre régional d'investissement	Soutien_institution_cri	Oui	1
		Autre	0
Aspect novateur	Creaproj___aspect_novateur	Oui	1
		Autre	0
Type d'innovation : Marketing	Type_innov_marketing	Oui	1
		Autre	0
Niveau actuel au Maroc : Mieux	Niveau_Mieux_au_Maroc	Oui	1
		Autre	0
Viabilité contre la concurrence	Creaproj_viabilite_concurence	Oui	1
		Autre	0
Compétences permettant d'innover	Creaproj_comp_innov	Oui	1
		Autre	0

Ci-après, la formulation de l'équation à estimer du modèle global 2 (création d'une entreprise) :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 SEJOUR + \beta_2 \text{Raison_Dep_Emploi} + \beta_3 \text{Raison_Dep_Rejoindre_Fam} + \beta_4 \text{Freq_Tr_Mois} + \beta_5 \text{Freq_Tr_Trimestre} + \beta_6 \text{Usage_Tr_Investissement} + \beta_7 \text{Usage_Tr_Famiile} + \beta_8 \text{S_installer_MA} + \beta_9 \text{Incitateur_Re_Création_Pjt_MA} + \beta_{10} \text{Secteur_Prof_MA_Finance} + \beta_{11} \text{Frein_Création_Administratif} + \beta_{12} \text{Soutien_Institution_AMDI} + \beta_{13} \text{Soutien_Institution_CRI} + \beta_{14} \text{CREAPROJ__ASPECT_NOVATEUR} + \beta_{15} \text{Type_Innov_Marketing} + \beta_{16} \text{Niveau_Mieux_au_Maroc} + \beta_{17} \text{CREAPROJ_VIABILITE_CONCURENCE} + \beta_{18} \text{CREAPROJ_COMP_INNOV} + \varepsilon_i$$

Où :

Y_i : représente la variable dépendante ;

β_i : représentent les coefficients à estimer ;

ε_i : représente le terme d'erreur.

Sur le tableau suivant, nous avons les résultats de l'estimation conformément à la méthode utilisée. La totalité des variables entrées y sont mentionnées.

Variables	B	Wald	Signif.	Exp(B)
Sejour	0,066	3,196	0,074*	1,069
Raison_dep_rejoindre_fam	-5,819	8,324	0,004***	0,003
Usage_tr_famille	-1,965	3,522	0,061*	0,140
Secteur_prof_ma_finance	-5,178	9,139	0,003***	0,006
Soutien_institution_amdi	3,538	6,843	0,009***	34,399
Soutien_institution_cri	3,208	6,663	0,010***	24,739
Creaproj___aspect_novateur	3,512	4,659	0,031**	33,511
Type_innov_marketing	4,518	5,349	0,021**	91,643
Niveau_mieux_au_maroc	4,006	15,543	0,000***	54,919
Creaproj_viabilite_concurence	-7,169	13,880	0,000***	0,001
Creaproj_comp_innov	8,234	7,512	0,006***	18,682
Constante	-7,584	23,299	0,000***	0,001

* Signification au seuil de 90% ; ** Signification au seuil de 95% ; *** Signification au seuil de 99%

Nous constatons que l'ensemble des variables retenues dans cette étape sont significatives.

-2log-vraisemblance	45,879
R-deux de Cox & Snell	0,556
R-deux de Nagelkerke	**0,859**
Pourcentage global des prédictions correctes.	95%

D'après le log-vraisemblance, le modèle est globalement significatif.

Et selon le R-deux de Nagelkerke, les variables explicatives contribuent à 86% dans l'explication de la variable dépendante, à savoir la *« réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour »*. Par ailleurs, le modèle dispose d'un bon pouvoir prédictif, puisqu'il prédit correctement 95%. Le tableau de confusion suivant, nous le ressort clairement.

Matrice de confusion

Etape	Observé		Prévu		
			Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)		Pourcentage correct
			Non	Oui	
Etape 10	Réalisation d'un projet (de création d'entreprise au Maroc au retour)	Non	152	5	96,8
		Oui	5	38	88,4
	Pourcentage global				**95,0**

a. La valeur de césure est ,500

7.3.4 Interprétation des résultats :

Comme déjà signalé (dans le titre 7.2.4), le modèle logit a une propriété fort utile qui simplifie l'interprétation des paramètres β liés aux variables explicatives Xi. Bien que les valeurs chiffrées des estimations ne puissent être interprétées directement, compte tenu du problème de la normalisation de la variance résiduelle, il est néanmoins possible d'opérer des interprétations directes moyennant le signe (négatif ou positif) de ces paramètres, lequel renseigne sur l'influence (à la baisse ou à la hausse) qu'ont les variables sur la probabilité d'avoir des individus qui « *réalisent un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* ». De plus, nous pouvons -par ailleurs- calculer les effets marginaux qui permettent de mesurer la sensibilité de cette probabilité vis-à-vis des variations dans les variables explicatives. Et c'est précisément dans ce sens, que l'usage d'un modèle logit peut aider l'analyse de ces effets marginaux.

Autrement dit, les variables dont le coefficient estimé est négatif, réduisent la probabilité d'obtenir une « *réalisation de projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » par notre public cible, alors que celui positif augmente cette chance.

Aussi, nous porterons notre attention sur l'Odd Ratio (OR) vu qu'il mesure l'association des variables à la probabilité en question (l'exponentielle du coefficient d'une variable explicative s'interprétant comme son OR). Ceci rejoint notre démarche pour le premier volet (qui fût donc *l'intention* de création d'entreprise, en lieu et place des chances de *réalisation* de cette intention, et que nous étudions ici).

Ainsi, pour mesurer l'effet marginal d'une manière plus concrète et connaître l'impact de la variation d'une variable explicative (par une unité) sur la probabilité de la variable expliquée, en l'occurrence, *la création d'une entreprise*, l'interprétation des coefficients s'effectuera suivant la formule ci-après :

$$\Delta \text{ probabilité } (Y=1) = \widehat{\beta\iota} \times p\,(1\text{-}p)$$

Avec : $\widehat{\beta\iota}$ *: Coefficient estimé de la variable i*
p : la moyenne de la variable binaire à expliquer Y

Or :

Réalisation d'un projet au Maroc

N	Valide	200
	Manquante	0
Moyenne		,22

Aussi, la probabilité (indiquée par la moyenne) qu'un individu de notre échantillon crée une entreprise à son retour au Maroc est de 22%.

Sur la page qui suit, figure l'interprétation des résultats obtenus grâce aux variables déterminantes du modèle 2 (réalisation du projet de création d'entreprise au Maroc au retour)

Variables		B	Exp(B)	Δ prob
Etape 10(b)	Sejour	0,066	1,069	1,14%

	Raison_dep_rejoindre_fam	-5,819	0,003	-99,86%
	Usage_tr_famiile	-1,965	0,140	-33,72%
	Secteur_prof_ma_finance	-5,178	0,006	-88,85%
	Soutien_institution_amdi	3,538	34,399	60,71%
	Soutien_institution_cri	3,208	24,739	55,06%
	Creaproj___aspect_novateur	3,512	33,511	60,26%
	Type_innov_marketing	4,518	91,643	77,53%
	Niveau_Mieux_au_Maroc	4,006	54,919	68,74%
	Creaproj_viabilite_concurence	-7,169	0,001	-123,03%
	Creaproj_comp_innov	8,234	18,682	141,30%

Interprétation des variables du tableau :

- **Séjour :**

La durée du séjour en France a un effet positif sur la probabilité qu'un projet de création d'entreprise au Maroc, au retour, soit réalisé par le migrant marocain qualifié. En fait, chaque année supplémentaire passée dans l'hexagone en améliore les chances de 1,14%.

- **Raison de départ :**

Quand le migrant marocain quitte son pays d'origine avec comme raison principale la variable « rejoindre la famille en France », celle-ci abaisserait les chances de « réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc au retour » de 100%.

- **Usage des transferts : Aides à la famille :**

L'affectation des fonds envoyés au Maroc au fait de « subvenir aux besoins de la famille » a un effet négatif, d'après les résultats de notre échantillon, sur la probabilité de « réalisation de l'intention entrepreneuriale au Maroc, une fois de retour ». L'allocation de ces ressources financières à cet usage (la consommation) abaisse la probabilité en question de 33,72%.

- **Secteur professionnel d'activité au Maroc : Activités financières :**

Comme nous l'avons vu au niveau du troisième axe, le fait que le migrant marocain qualifié de France obtienne à son retour au Maroc un poste dans le secteur de la finance, s'avère d'une influence négative sur la probabilité qu'il crée une entreprise au Maroc. En effet, nous constatons que cette orientation en fait décroître les chances de 88,85%.

- **Soutien institutionnel :**

Inversement, le fait de bénéficier du soutien des institutions marocaines vouées à l'investissement et à son accompagnement influent positivement la probabilité étudiée.
En effet, à l'examen des OR –renseignant sur le rapport des chances (ou rapport des cotes[185], dit aussi, risque relatif rapproché[186])– de notre échantillon, (OR_{AMDI} = 34,4 et lOR_{CRI} =24,7), il apparaît que le soutien de l'AMDI augmente la probabilité (de création d'entreprise) de 60,7%, alors que celui du CRI l'augmente de 55%.

- **Aspect novateur :**

Les individus parmi notre échantillon qui intègrent dans le projet de création d'entreprise dont ils sont porteurs, une dimension novatrice, ont plus de chance de concrétiser leurs projets. L'effet positif de cette variable, contribue à une augmentation de 60,2% des chances de réalisation de notre variable d'intérêt.

- **Type d'innovation : Marketing**

Selon nos résultat d'enquête, si le type d'innovation au niveau du projet porté a trait au Marketing, cela impacte positivement notre variable d'intérêt en augmentant ses chances de réalisation de 77,53%.

- **Niveau de vie actuel au Maroc par rapport à celui en France :**

Rejoignant notre interprétation au niveau du quatrième axe, nous pouvons dire que le fait d'être satisfait -au retour- de son niveau de vie au Maroc, eu égard à celui en France, augmente de près de 69% la probabilité que le migrant concerné y crée une entreprise.

- **Viabilité du projet vis-à-vis de la concurrence :**

La probabilité de réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc au retour est impactée négativement par la variable « viabilité du projet vis-à-vis de la concurrence » et la diminue de 123% (en raison du faible degré d'innovation notamment).

- **Compétences permettant d'innover :**

La confiance du migrant marocain qualifié en l'adéquation de ses compétences acquises en France vis-à-vis de l'originalité, pouvant marquer son projet de créer une entreprise au Maroc par ses aptitudes, impacte positivement la probabilité qu'il réalise ce projet, laquelle voit ses chances augmenter de 141%.

7.3.5 Simulation des projections

Après avoir repéré les relations et effets liant notre variable d'intérêt qui est la « *réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » aux variables explicatives, en mesurant leurs effets sur sa probabilité de survenance, nous pouvons nous baser sur l'équation estimée de notre modèle global 2 –vu sa significativité et ses pouvoirs prédictif et explicatif qui en font un modèle fiable et robuste– pour avoir une vision prospective de cas futurs.

[185] BERNARD P.M et LAPOINTE C., (1995), « Mesures statistiques en épidémiologie », *UQAM*, Québec, p. 89.
[186] JAMMAL A., ALLARD R., LOSLIER G. (1988), « Dictionnaire d'épidémiologie », *EDISEM*, Paris, p. 124.

En recourant à l'équation de ce modèle global 2, nous pouvons calculer la probabilité associée à chaque nouveau cas. Le seuil de détermination est 0,5. Delà, si le migrant aura à travers l'équation estimée une probabilité supérieure à 50%, il sera classé non pas comme porteur de projet (au sens : disposant de l'intention entrepreneuriale), mais comme futur créateur d'entreprise au Maroc après son retour (définitif ou temporaire) de France.

Nous avons pris le soin de réaliser un second tableau / formulaire sous le tableur MS Excel –figurant sur la page suivante– qui a pour mérite aussi de renseigner sur la probabilité de « *réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc au retour* » par un membre qualifié de la diaspora marocaine de France ayant séjourné dans l'hexagone aux fins d'études supérieures et/ou d'expérience professionnelle.

L'estimation des chances (ou de la probabilité), grâce à notre modèle 2, se fait donc par le tableau dynamique illustré sur la page qui suit –moyennant bien sûr l'équation que nous avons élaborée– pour l'étude de nouveaux cas, tels que les deux que nous proposons, ci-après, pour tester le formulaire dynamique en question.

Exemple / cas 1 :

Considérons une jeune femme de 32 ans qui aurait réussi un Master spécialisé en Marketing International en France et intégré une société informatique en tant que chef de projet.

Après un séjour dans l'hexagone, d'une durée de neuf ans au cours duquel, elle a enrichi son parcours professionnel et académique et développé ses potentialités, dont celles en faveur de ses capacités d'innovation. Et à supposer qu'elle soit porteuse d'un projet éventuellement original, puis qu'à son étude il s'avère innovant et compétitif, de par ses apports nouveaux en termes de techniques ou approches Marketing, par exemple ; et si de plus, en faisant appel aux services de l'agence marocaine de développement d'investissement (AMDI), elle trouve de bons interlocuteurs capables de la renseigner et que d'autre part, elle serait au final assez satisfaite de son niveau de vie au Maroc, eu égard à celui qu'elle avait en France.

Cette jeune femme, une fois ses caractéristiques entrées dans le tableau dynamique susmentionné, basé sur le modèle élaboré (pour estimer les chances de réalisation d'un projet de création d'entreprise au retour) aura une probabilité de 99,82% de concrétiser son entreprise au Maroc.

Nous pouvons tester notre simulateur à l'aide d'autres cas, comme ce second exemple :

Exemple / cas 2 :

Considérons maintenant un jeune homme de 29 ans, parti en France en vue de rejoindre ses amis (de classe) et qui suite à la réussite d'un Master en finance, intègre une grande société opérant dans ce secteur. Et le long de son séjour en France, il a envoyé des fonds au Maroc en vue de subvenir aux besoins de sa famille.

A son retour au pays, souhaitant réaliser un projet de création d'entreprise novateur dans le secteur des services liés à l'image, la communication et le marketing, il s'adresse à l'agence marocaine de développement des investissements (AMDI), mais n'y trouve pas d'interlocuteur à la hauteur de ses attentes, et n'obtient delà, aucune aide ou soutien.

Ce jeune homme, une fois ses caractéristiques entrées dans ce tableau dynamique, basé sur le modèle élaboré (pour estimer les chances de réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc) s'avère n'avoir que très peu de chances (de 3,89%) quant à la réalisation de sa société.

Tableau 37: Tableur Simulateur (Réalisation d'une création d'entreprise)

Caractéristiques	Réponses	Consignes	Variables	B	
Age		En années	AGE		0
Durée de Séjour		**En années**	**SEJOUR**	**0,066**	**0**
Le montant envoyé annuellement au Maroc		En €	MONTANT_DES_TRANSFERTS_EN_EUR__FR_A_MA		0
Rentrer au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	POSSIBILITE_RETOUR		0
L'intention de créer un projet au retour au Maroc		idem	INTENTIONS_CREATION		0
Expérience en réalisation de projet au Maroc		idem	CONCRETISATION_CREATION		0
Formations et expériences acquises en France sont d'une aide à la réalisation de Projets		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_COMPETENCES_FR		0
Compétences permettent d'innover		Mettez 1 si "Oui"	**CREAPROJ_COMP_INNOV**	**8,230**	**0**
Votre projet a-t-il un aspect "original" nouveau ou moderne par rapport à ce qui se fait d'habitude ?		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_ASPECT_NOVATEUR	**3,511**	**0**
Contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation		Mettez 1 si "Oui"	CREAPROJ_CONTRAINTE_INNOV		0
Transfert : Rarement		Mettez 1 pour la modalité choisie	Freq_Tr_Rar		0
Transfert : Une fois par mois			Freq_Tr_mois		0
Transfert : Une fois par 3 mois			Freq_Tr_Trimestre		0
Transfert : Une fois par 6 mois			Freq_Tr_Semestre		0
Transfert : Une fois par an			Freq_Tr_an		0
Usage : Subvenir aux besoins de la famille		Mettez 1 pour la modalité choisie	**Usage_Tr_Famiile**	**-1,965**	**0**
Usage : Achat de terrain et/ou Construction de logement			Usage_Tr_Terrain_Immobilier		0
Usage : Investir dans un projet économique			Usage_Tr_Investissement		0
Retour décidé (choix)		1 si "Oui" 0 si "Non"	Retour_Décidé		0
Retour imposé (circonstances)		idem	Retour_Imposé		0
Incitateur de Retour : Fin des études en France		Mettez 1 pour la modalité choisie	Incitateur_Re_Fin_Etud_FR		0
Incitateur de Retour : Fin du contrat du travail en France			Incitateur_Re_Fin_Contrat_Travail_FR		0
Incitateur de Retour : Problèmes d'intégration en France			Incitateur_Re_Prob_Ienteg_Fr		0
Incitateur de Retour : Création de Projet au Maroc			Incitateur_Re_Création_Pjt_MA		0
Situation financière et professionnelle stable en France		idem	Freins_Financiers		0
Environnement socioculturel défavorable au Maroc			Freins_Sociaux		0
Lenteurs administratives & Corruption			Freins_Administratifs		0
Le profit et le souhait de réaliser des bénéfices		Mettez 1 pour la modalité choisie	Motivation_Création_Bénéfices		0
Marché prometteur/opportunités économiques			Motivation_Création_Opportunité		0
Concrétisation du projet migratoire (retourner investir au Maroc)			Motivation_Projet_Migratoire		0
Contraintes administratives et institutionnelles		idem	Frein_Création_Administratifs		0
Insuffisance de moyens financiers			Frein_Création_Financiers		0
L'idée de créer un projet n'est pas intéressante			Frein_Création_Manque_d_intérêt		0
Aspect Novateur : NTIC		idem	Aspect_Nov_NTIC		0
Aspect Novateur : Commerce et Techniques de Vente			Aspect_Nov_Commerce		0
Aspect Novateur : Management et Gestion			Aspect_Nov_Gestion		0
Montant de l'Investissement initial		En €	Montant_Invt		0
Source principale de financement : Autofinancement		Mettez 1 pour la modalité choisie	Source_Fin_Autofinancement		0
Source principale de financement : Crédit bancaire			Source_Fin_Crédit		0
Emploi de moins de 5 personnes		idem	Pers_Emp_Moins5		0
Emploi de 5 à 10 personnes			Pers_Emp_5à10		0
Emploi de plus de 10 personnes			Pers_Emp_Plus10		0
Etes-vous toujours en poste en France		Mettez 1 si "Oui"	TOUJOURS_EN_POSTE_FR		0

Etes-vous toujours en France		Mettez 1 si "Oui"	TOUJOURS_INSTALLE_EN_FRANCE		0
Vous avez définitivement quitté la France pour rentrer au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	S_installer_MA		0
Vous avez trouvé un emploi après votre retour au Maroc		Mettez 1 si "Oui"	NTEGRATION_PROF_MA		0
Votre projet est viable et résistant à la concurrence		Mettez 1 si "Oui"	**CREAPROJ_VIABILITE_CONCURRENCE**	**-7,169**	**0**
Possibilité de Migration Circulaire ? (aller/retour entre la Maroc et la France)		Mettez 1 si "Oui"	Migration_Circulaire		0
Raison Principale de Départ : Faire des Etudes		Mettez 1 pour la modalité choisie	Raison_Dep_Etudes		0
Raison Principale de Départ : Chercher un emploi & améliorer conditions de vie			Raison_Dep_Emploi		0
Raison Principale de Départ : Rejoindre la famille/Amis			**Raison_Dep_Rejoindre_Fam**	**-5,819**	**0**
Raison principale de départ : Créer un projet au retour			Raison_Dep_CréaPro_retour		0
Poste Occupé au Maroc : Chef de Projet		Mettez 1 pour la modalité choisie	Poste_Chef_Prjt		0
Poste Occupé au Maroc : Responsable			Poste_Resp		0
Poste Occupé au Maroc : Cadre			Poste_Cadre		0
Poste Occupé au Maroc : Consultant			Poste_Cons		0
Poste Occupé au Maroc : Enseignant			Poste_Enseignant		0
Type d'innovation : Produit		Mettez 1 pour la modalité choisie	Type_Innov_Produit		0
Type d'innovation : Procédé			Type_Innov_Procédé		0
Type d'innovation : Marketing			**Type_Innov_Marketing**	**4,517**	**0**
Type d'innovation : Organisation			Type_Innov_Organisation		0
Secteur d'activité professionnelle au Maroc : Agriculture		Mettez 1 pour la modalité choisie	Secteur_Prof_MA_Agriculture		0
Secteur d'activité professionnelle au Maroc : Industrie manufacturière			Secteur_Prof_MA_Industrie		0
Secteur d'activité professionnelle au Maroc : Commerce			Secteur_Prof_MA_Commerce		0
Secteur d'activité professionnelle au Maroc : Information et Communication			Secteur_Prof_MA_Information_Communication		0
Secteur d'activité professionnelle au Maroc : **Activités financières**			**Secteur_Prof_MA_Finance**	**-5,177**	**0**
Activités spécialisées scientifiques et techniques			Secteur_Prof_MA_Sciences_Techniques		0
Activités des services			Secteur_Prof_MA_Services		0
Administration Publique			Secteur_Prof_MA_Administration		0
Santé humaine et Action sociale			Secteur_Prof_MA_Santé_Social		0
Soutien auprès de l'agence marocaine de développement des investissements (AMDI)		Mettez 1 pour la modalité choisie	**Soutien_Institution_AMDI**	**3,538**	**0**
Soutien auprès du Centre Régional d'investissement (CRI)			**Soutien_Institution_CRI**	**3,208**	**0**
Aide obtenue de cette institution: Facilitation des procédures		Mettez 1 pour la modalité choisie	Aide_Facilitaion_Procédures		0
Aide obtenue de cette institution : Assistance technique et Conseils			Aide_Conseil		0
Etat d'avancement sur votre projet : de 0 à 25%		Mettez 1 pour la modalité choisie	Avancement_0à25		0
Etat d'avancement sur votre projet: de 25 à 50%			Avancement_25à50		0
Etat d'avancement sur votre projet: plus de 50%			Avancement_plus_de50		0
Diriez-vous que votre niveau de vie actuel est meilleur que celui en France		Mettez 1 pour la modalité choisie	**Niveau_Mieux_au_Maroc**	**4,005**	**0**
Est resté inchangé par rapport en France			Niveau_inchangé		0
Est moins bon que celui en France			Niveau_Moins_au_Maroc		0
Probabilité	**50,00%**				**0**
Classe d'affectation	**0**	1 = Oui : Réalisation du projet de création d'entreprise au Maroc; 0 = Non			**0**
					1

Ainsi, du fait que nous avons pris le soin de nous pencher aussi bien sur *l'intention* de création que sur *la réalisation* ou concrétisation de l'intention de création d'entreprise au Maroc au retour, par un membre de la diaspora marocaine qualifié de France, cette double

étude a le mérite de permettre d'une part, un regard assez complet sur le potentiel entrepreneurial de l'échantillon des membres de cette diaspora, et d'autre part, une vision contrastée (les intentions d'entreprendre au Maroc et leurs chances de concrétisation).

Les limites de la modélisation économétrique

Comme le souligne M. Kasse[187] (2010) dans son livre « La science économique et sa méthodologie », il importe de rappeler que les modèles économétriques sont des instruments certes, indispensables pour l'analyse et la prévision économique toutefois, ils comportent des limites qu'il convient de souligner même brièvement. Les premières sont dues aux imperfections des méthodes statistiques et les secondes découlent de critiques fondamentales formulées par certains auteurs comme R.E Lucas (Prix Nobel d'économie, en 1995).

Concernant les imperfections des méthodes statistiques, nous soulignons les comportements non toujours justifiés par une théorie unifiée et rigoureuse, la complexité des méthodes, les estimations de comportements moyens qui peuvent être fort différents du comportement le plus vraisemblable à chaque instant, les incertitudes et divergences, quant aux poids relatifs d'effets contradictoires.

Pour ce qui est des critiques, citons celle de Lucas qui estime que la non-prise en compte des "fonctions de réactions" fait que les modèles économétriques usuels ne peuvent pas servir à l'examen des politiques. Autrement dit, il faudrait éviter de se baser naïvement sur des statistiques passées pour prédire le comportement futur des agents, mais prendre en compte leur réaction aux changements que les autorités vont décider.

Ainsi, suite à ces précisions qui rappellent de manière générale que la prudence est de rigueur quand il s'agit de rapprocher les sciences humaines des sciences exactes et que les comportements humains ne peuvent être réellement prévus ou anticipés et resteront en partie imprévisibles.

Et, après avoir proposé deux modèles –aux fins d'estimations, sur la base des tendances majeures repérées à travers l'échantillon de notre enquête– l'un pour « l'Intention entrepreneuriale », puis l'autre pour sa concrétisation ou plus exactement la « Réalisation d'un projet de création d'entreprise au Maroc au retour » et qui découlent donc d'une modélisation économétrique dite "simple" à l'aide de modèles classiques (comme la régression logistique, que nous avons utilisée).

Partant du fait que ces modèles classiques ont des limites, voire des inconvénients bien connus liés notamment au biais d'estimation dû à la modélisation séparée de chaque équation, on parle d'ailleurs de biais d'endogénéité. Il nous est apparu utile de voir dans quelle mesure il est possible de pallier à cet inconvénient éventuel, par une des solutions proposées par la littérature économétrique.

[187] KASSE, M., (2010), « La science économique et sa méthodologie », *L'Harmattan*, Paris, p.: 234.

D'éventuelles solutions

Delà, nous avons trouvé que la méthode de Hausman[188] (1978) est celle qui se prête le mieux à cet objectif, puisqu'elle prend en compte l'endogénéité d'une variable explicative, en explicitant, puis en estimant, un système d'équations simultanées, en vue justement d'éviter à ce que l'estimation de l'une des équations sans tenir compte de l'autre ne conduit –comme c'est le cas assez souvent– à des résultats biaisés. Ceci dit, il en va sans dire que l'estimation du modèle à équations simultanées, est évidemment beaucoup plus délicate qu'une estimation par un modèle classique[189].

Le but de notre présente démarche, est juste d'explorer quelques possibilités supplémentaires offertes par la littérature économétrique pouvant améliorer la pertinence du traitement de nos résultats qui n'ont pas la prétention de traduire une réalité "parfaite", loin de là. Il s'agit surtout de relativiser ou favoriser la compréhension de certaines variables explicatives du phénomène que nous étudions à savoir le retour (provisoire ou définitif, lié ou non à la création d'entreprise au Maroc par la tranche de la diaspora sondée).

A noter que le caractère endogène de certaines variables explicatives, résulte de la corrélation entre celles-ci et le terme d'erreur d'une régression.

Ainsi, tester l'endogénéité de la variable « retour », par exemple, consiste à introduire une deuxième équation qui exprime cette variable en fonction d'un vecteur X de variables dont on pense qu'elles peuvent avoir un impact sur la distribution interindividuelle de la « décision du retour ».

Nous exposons, sur la page suivante, le modèle logistique binaire en tant que cas particulier des systèmes d'équations simultanées à variables qualitatives. Il est effectivement intéressant de pouvoir évaluer ou plutôt estimer la chance de deux événements simultanés.

Aussi, afin d'envisager des modèles à équations simultanées, le modèle peut se généraliser au cas de deux équations, offrant ainsi la possibilité d'examiner l'existence d'une corrélation entre les termes d'erreurs des deux équations en question. Il s'agit pour nous de savoir si « des caractéristiques du retour du migrant » marocain qualifié de France peuvent influencer « son intention entrepreneuriale » de mener un projet de création d'entreprise, une fois de retour dans son pays d'origine.

Nous avons, comme illustré, ci-après, deux "variables d'intérêt" dichotomiques et nous étudions le modèle où Y est la variable « intention entrepreneuriale » à expliquer, et où la seconde variable à expliquer est Z correspondant au « retour », que ce dernier soit provisoire ou définitif.

[188] HAUSMAN, J.A., 1978, «Specification Tests in Econometrics», *Econometrica*, vol.46, no.6. pp: 1251-1271.
[189] HECKMAN (1974), a présenté une formalisation générale permettant de traiter la question d'endogénéité lorsque la variable explicative est endogène binaire et la variable à expliquer est continue.

$$Yi = \begin{cases} 1 \text{ si le migrant (i) a une intention de créer un projet} \\ 0 \text{ si non} \end{cases}$$

Et,

$$Zi = \begin{cases} 1 \text{ si le migrant (i) décide de retourner à son pays d'origine} \\ 0 \text{ si non} \end{cases}$$

Le modèle bivarié, s'écrit donc :

$$\begin{cases} Z^* = \alpha_1 X_1 + \varepsilon \\ Y^* = \alpha_2 X_2 + \beta Z + e \end{cases}$$

Où : X_1 et X_2 correspondent aux caractéristiques du migrant[190].

Pour s'assurer de l'identification du modèle, la première équation (intention entrepreneuriale) doit inclure au moins une variable distincte de celle de la seconde équation (décision de retour), qui correspond à ce que l'on appelle « une variable instrumentale ». Dans notre étude, nous avons choisi « le montant des transferts » comme variable instrumentale.

Cette variable impacte de manière directe la variable explicative endogène (décision de retour) et son effet sur la variable à expliquer (intention entrepreneuriale), passe par son effet sur la variable décision de retour. Cette variable instrumentale n'est pas corrélée avec les résidus des deux équations.

Pour mener à bien les tests d'endogénéité et l'estimation des modèles, nous avons conservé dans les ajustements les seules variables explicatives significatives.

Le tableau ci-dessous, présente les estimations des paramètres du modèle bivarié :

Variables	**B**	**Wald**	**Signif**	**Exp(B)**
Equation 1 : Décision de retour				
Montant_Transferts	**0,001**	3,230	0,072	1,001
Usage_Tr_Famiile	-0,757	5,179	0,023	0,469
Constante	0,602	4,432	0,035	1,826
Equation 2 : Intention entrepreneuriale				
Option_ST	0,931	3,645	0,056	2,536
Option_ING	1,488	3,268	0,071	4,429
Invest_fr	2,881	9,406	0,002	17,840

[190] Nous avons distingué entre X_1 et X_2 car les variables ou modalités significatives ne sont pas forcément les mêmes entre les deux équations.

Freq_tr_trimestre	-2,722	3,498	0,061	0,066
Usage_tr_investissement	2,635	9,143	0,002	13,943
Retour_décidé	1,439	7,311	0,007	4,214
Incitateur_re_prob_integ_fr	1,419	3,523	0,061	4,132
Incitateur_re_création_pjt_ma	1,659	3,621	0,057	5,256
Frein_création_administratifs	-1,930	10,588	0,001	0,145
Frein_création_financiers	-2,757	15,845	0,000	0,064
Frein_Création_Manque_d_intérêt	-3,105	14,188	0,000	0,045
Constante	-2,578	3,519	0,061	0,076

Les résultats de cette modélisation montrent que la « décision de retour » baisse si l'affectation principale des montants transférés vise à subvenir aux besoins de la famille (autrement dit, si ces transferts sont voués essentiellement à la consommation).
La variable « montant des transferts » a un effet significatif et elle est positivement liée à la décision de retour. Ceci confirme la validité de cette variable instrumentale.

En ce qui concerne l'intention entrepreneuriale, nous avons déjà interprété les résultats obtenus. Ainsi, par exemple la variable « Retour_décidé » de la décision de retour (endogène dans la première équation et exogène dans la seconde) a un effet positif sur « *l'intention de créer un projet* » ou plutôt de mener un projet de création d'entreprise, au Maroc, au retour.

La conclusion apportée par les résultats économétriques de ce tableau est que le coefficient de corrélation des erreurs est significativement différent de zéro (Rho = 0,404) entre la décision de retour et l'intention entrepreneuriale. Nous pouvons par conséquent, conclure que les caractéristiques qui expliquent la probabilité de cette intention et celle de la décision du retour sont liées. Le coefficient de corrélation étant positif, les variables explicatives de la probabilité d'avoir un retour décidé expliquent aussi à la hausse (positivement également) les chances (la probabilité) de l'intention entrepreneuriale.

Pour l'effet marginal de la variable instrumentale, une augmentation d'un euro (1 €) du montant des transferts engendrera une augmentation de 0,02% (0,001*0,69*0,31) de la probabilité de retour.

Apport général de l'analyse des résultats de notre étude de terrain :

Au final, et grâce aux diverses analyses empiriques, nous avons pu identifier et faire ressortir un certain nombre de facteurs qui sont susceptibles d'influencer la probabilité de survenance de l'intention entrepreneuriale, à l'occasion de celle du retour au Maroc.

Nous exposons sur les pages suivantes :

Les déterminants favorisant l'intention d'entreprendre dans le cadre d'un retour au Maroc ; et
Les déterminants favorisant la réalisation de projet d'entreprise lors du retour au Maroc.

Les déterminants favorisant l'intention d'entreprendre lors du retour au Maroc

❖ *Situation avant le départ en France :*

Les deux options de diplôme (obtenu au Maroc) significatives sont « sciences et techniques » et « sciences de l'ingénieur », lesquelles ont un effet positif sur la probabilité d'avoir l'intention de créer une entreprise au Maroc, associée à un retour au pays d'origine, suite à une expérience migratoire en France.

❖ *Le séjour et l'expérience migratoire en France*

Le migrant marocain qualifié ayant déjà investi dans un projet économique (une affaire) en France, a plus de chance de disposer d'une intention entrepreneuriale, tout comme celui qui envoie des fonds à son pays d'origine (le Maroc) aux mêmes fins. Le premier a jusqu'à 13 fois plus de chance d'avoir cette intention de créer une entreprise au Maroc, et le second augmente sa probabilité d'avoir cette intention de 67,88%.

❖ *Le retour au Maroc*

Quand notre migrant qualifié décide volontairement de retourner au Maroc (notamment du fait de difficultés d'intégration professionnelle en France, il voit ses chances d'emprunter la voie entrepreneuriale –une fois de retour au Maroc– augmenter.

❖ *La création de projet :*

Les freins ou difficultés auxquelles peuvent être confrontés les entrepreneurs au Maroc, ont évidemment un effet négatif sur la probabilité que le migrant marocain qualifié ait une intention de mener un projet de création d'entreprise dans son pays d'origine, auxquelles s'ajoutent les difficultés liées au financement qui abaissent quant à elles, les chances de cette intention de 71%.

Pour ce qui est des freins administratifs ou bureaucratiques et les entraves (parfois prémédités par les interlocuteurs locaux pour inciter le migrant marocain qualifié, ou le MRE, à la corruption), ils réduisent de moitié (49,7%) les chances d'avoir, à l'occasion de son retour au Maroc, une intention entrepreneuriale.

Il est à noter que Barbara J. BIRD[191] (1988) définit l'intention entrepreneuriale comme étant un état d'esprit dirigeant l'attention d'une personne (et delà son expérience et action) vers un objet spécifique (un but), ou un chemin, en vue d'atteindre quelque chose (un moyen).

La phase d'intention du processus entrepreneurial est donc une étape qui revêt une grande importance dans la voie qui mène à l'acte d'entreprendre, c'est une étape où l'entrepreneur-potentiel sans avoir repéré l'opportunité, a déjà l'ambition de créer une société.

Le passage à l'acte ou à la concrétisation de l'intention ne dépend alors que de la réunion d'un certain nombre de déterminants et de la présence de conditions favorables et/ou incitatives.

[191] BIRD, B (1988), "Implementing entrepreneurial ideas: the case for intention". Academy of Management Review, vol.:13, no.: 3. pp.: 442-453. En ligne sur : http://www.jstor.org/stable/258091

Les déterminants favorisant la réalisation de l'intention d'entreprendre au Maroc :

Suivant le canevas de notre analyse, nous essayons de reprendre ou relater les éléments les plus déterminants pour la concrétisation de l'intention entrepreneuriale à l'occasion du retour.

❖ *Situation au Maroc avant le départ en France :*

Le fait de quitter le Maroc avec comme principale raison le souhait d'y « réaliser un projet de création d'entreprise au retour » consolide la volonté de concrétiser ce projet migratoire.

❖ *Le retour*

Les migrants marocains qualifiés ayant déjà réalisé un projet de création d'entreprise au Maroc, sont essentiellement ceux qui y sont retournés (et qui ont de plus opté pour ce retour).

❖ *Le séjour et l'expérience migratoire en France*

La durée du séjour a un effet positif sur les chances de réaliser un projet de création d'entreprise au Maroc au retour. Surtout, si cet allongement de la durée de séjour dans l'hexagone se conjugue à un rythme soutenu ou régulier des transferts de fonds effectués vers le Maroc. Cette conjugaison maximise les chances de survenance –in fine– du retour et de la création d'entreprise, d'après nos résultats d'enquête.

❖ *La création de projet :*

Ceux qui réalisent leurs projets ou créent une entreprise au Maroc, parmi notre échantillon, ont souvent :

- bénéficié de l'aide ou du conseil d'institutions publiques marocaines, notamment de la part de l'agence marocaine de développement des investissements et puis des centres régionaux d'investissement ;
- un projet qui innove en améliorant notamment le côté marketing d'un produit ou service ;
- les compétences nécessaires (pour entreprendre et innover), acquises en France ;
- une certaine satisfaction du niveau de vie qu'ils ont dans leur pays d'origine.

Apports spécifiques à notre étude de terrain :

A l'issue de ce travail de recherche, nous souhaitons faire ressortir les apports qui nous paraissent les plus significatifs :

Les résultats confirment la diversité des représentations de l'entrepreneur de retour et celles du retour des migrants hautement qualifiés.

Le désir ou la décision de retour et d'investir chez le migrant hautement qualifié évolue au rythme et selon la nature de son projet migratoire qui s'inscrit dans un processus longitudinal et dépend de la cadence des éléments contextuels à la fois liés au pays d'accueil et du retour.

Vu que plusieurs facteurs contribuent à la prise de décision d'entreprendre ou non, lors du retour, et dans l'objectif d'en cerner les principaux, nous avons examiné –par notre enquête– le parcours des diplômés marocains qualifiés de France et des entrepreneurs de retour parmi eux, qui ont, soit envisagé ou entamé, le processus de création d'entreprise au Maroc, pour essayer de comprendre ce qui fait que leur démarche a abouti –in fine– ou non.

Pour ce faire, et à travers la régression logistique binaire notamment, nous avons pu vérifier que les variables de nos quatre axes déterminants sont révélatrices et disposent d'un bon pouvoir prédictif. Parmi ces dernières, les variables les plus déterminantes ont trait à l'expérience migratoire, particulièrement celle relative à la formation et à la qualification professionnelle (autrement dit, au capital humain) et celle entrepreneuriale en France, mais aussi aux différentes formes d'attachement au pays d'origine –et son degré– et aux mobiles incitant à la création d'entreprise.

Les résultats que nous avons obtenus soutiennent les hypothèses concernant la création des projets visés (projets entrepreneuriaux au Maroc) par les migrants de retour et sa dépendance de facteurs contextuels liés au pays d'origine, mais aussi à l'expérience migratoire vécue en France.

Les principaux freins entravant le retour et la création d'entreprise se récapitulent comme suit:

- ***Bureaucratie et contraintes administratives ; Manque de capitaux ;***
- ***Environnement institutionnel ; Conditions de "concurrence pure et parfaite" laissant à désirer***.

Le niveau national de la recherche et les gènes liées à l'introduction de l'innovation, de même que celles à la dynamique du marché technologique, sont considérés –par nos enquêtés– comme des obstacles de moindre importance par rapport aux contraintes précitées ci- dessus.

Les contraintes administratives

La bureaucratie et les procédures administratives constituent pour les porteurs de projet sondés –de retour à leur pays d'origine– l'obstacle majeur à l'activité entrepreneuriale au Maroc.

Le Financement

Les difficultés inhibitrices spécifiques au financement de l'entreprise, sont clairement vécues comme des obstacles de premier ordre. Et cela pousse ces migrants à privilégier un recours à l'épargne personnelle et à l'emprunt auprès des proches (leurs familles et amis).

Le financement de projet innovant, quant à lui, pose assez souvent problème, du fait de son caractère généralement intangible (des idées de projet, pourtant parfois originales) qui ne présente dans la majorité des cas que peu de garanties financières pour le bailleur de fond.

Accompagnement et Soutien

Nous avons cherché à savoir comment et auprès de qui, les entrepreneurs marocains qualifiés obtiennent conseil, aide et/ou accompagnement, et dans quelle mesure ils en seraient satisfaits ou non. Il s'avère que dans la plupart des cas, ils ne reçoivent, au mieux, des institutions publiques, que des conseils, une certaine facilitation des procédures administratives, rarement des aides et quasiment pas d'accompagnement ou de suivi.

Compétences et potentialités humaines nationales

Les ressources humaines locales sont considérées, par l'essentiel de nos sondés, comme un frein à la création d'entreprise, notamment quand il s'agit d'entreprises spécialisées dans des domaines exigeant un certain niveau de formation.

A la lumière de ces résultats, le gouvernement marocain et les principaux décideurs sont vivement invités à poursuivre la politique de changement et de réformes (en veillant à ce qu'elle soit effective) aux niveaux réglementaire et institutionnel visant plus de transparence et la simplification des formalités administratives pour tous porteurs de projet, au niveau des structures d'accompagnement et de soutien à la création d'entreprise au Maroc. Des structures qui devraient solliciter de l'ensemble de leurs employés, plus de professionnalisme eu égard aux enjeux (pour l'économie nationale) que la bonne exécution de leurs tâches, avec une certaine courtoisie de rigueur, permettrait d'atteindre. En effet, et malgré toutes les réformes et initiatives engagées par l'Etat, de nombreux défis restent à relever par les décideurs nationaux et les entités qu'ils dirigent :

- **Poursuivre la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel.**

Le cadre institutionnel est un élément déterminant tant pour le processus de décision lié au retour que celui associé à l'intention d'investir et entreprendre au Maroc. La concrétisation de ces intentions en dépend grandement. Plusieurs composantes du cadre institutionnel marocain pourraient gagner en efficacité et faciliteraient le parcours entrepreneurial de l'investisseur ou de l'entrepreneur au Maroc. Les migrants de retour marocains qualifiés y endurent des lenteurs, incertitudes, manque de visibilité et de transparence sur des points, démarches ou étapes dont la procédure est pourtant supposée être maîtrisée et régie de telles sorte à permettre un aboutissement accéléré, une certaine qualité de service et des délais théoriquement réduis et pensés en tant que mesures incitatives.

- **Mettre en place une stratégie d'investissement proactive**

Le Maroc devrait mettre en place une stratégie proactive de promotion de l'investissement répondant à ses objectifs de développement et intégrant des outils de veille permettant d'anticiper les changements (évolutions technologiques, et mesures nécessaires en découlant, pour l'infrastructure offerte par le pays devant respecter les standards internationaux, par exemple) mais aussi, les exigences et attentes des expatriés en matière d'investissement.

- **Renforcer le système national d'innovation**

Il est d'une importance capitale (et stratégique) pour ce pays d'origine, qu'est le Maroc, d'attirer des projets d'investissements technologiques et d'inciter, appuyer et aider la création d'entreprises plus innovantes pour une plus forte valeur ajoutée au pays. Mais, cela renvoie à et requiert l'adéquation du système national d'innovation et d'enseignement qui doivent être améliorés pour accompagner le développement du secteur privé et l'activité entrepreneuriale, en instaurant les mécanismes ou protocoles (partenariats, conventions et accords, etc.) permettant l'accroissement de la participation active et la synergie entre les parties prenantes, impliquant en particulier le secteur privé.

Pour toutes les recommandations proposées ci-dessus, il est essentiel de noter qu'elles ne produiront d'effets que si le gouvernement en assure efficacement la coordination avec toutes les instances concernées ainsi qu'avec les représentants d'associations de migrants qualifiés, les plus performantes, et celles de ceux retournés au Maroc, en valorisant et capitalisant sur leur force de proposition, apports et ressources (notamment intangibles, dont leurs réseaux de contacts à l'étranger).

CONCLUSION GENERALE

« Dans les pays d'origine, la migration a pour effet d'augmenter les revenus et de stimuler la consommation, ainsi que d'améliorer l'éducation et la santé. Son impact se fait également sentir plus largement au niveau culturel et social. [...] ***La nature et l'ampleur de ces effets dépendent du profil des migrants, de la manière dont ils s'en sortent dans leur pays de destination et des contacts qu'ils conservent avec leurs racines par le biais des transferts de fonds, de connaissances et d'idées*** ».

Rapport mondial sur le développement humain 2009 [192]

1. CADRE DE LA RECHERCHE

Etant un concept faisant référence à l'action de retourner –de manière temporaire ou permanente– vers son pays d'origine, *la migration de retour* est un sujet particulièrement important et qui se situe à la croisée des intérêts des pays d'origine et d'accueil.

Diverses approches scientifiques, issues de différentes écoles de pensée, ont traité ce phénomène qui, malgré son actualité, remonte assez loin jusqu'aux années soixante.

La littérature des migrations internationales a intégré la migration de retour en tant que sous-composante de son approche analytique. Bien que certaines de ses idées soient le résultat d'études empiriques, d'autres découlent d'une collection de fragments de données quantitatives officielles, basées sur des critères définissant le « *migrant de retour* ».

Les cinq approches théoriques, passées en revue critique, s'intéressent essentiellement aux aspects économiques de la migration de retour, au niveau de l'individu ou des ménages (l'économie néo-classique et la NELM) ou aux dimensions micro et macro de la migration de retour (le structuralisme, le transnationalisme et la théorie du réseau social), les diverses manières –dont le retour a été analysé et les migrants de retour décrits– diffèrent les unes des autres, en termes de niveaux d'analyse et de cadre de recherche.

Malgré ces différences, elles illustrent toutes les diverses étapes de développement et de maturation qui caractérisent les flux de migrations internationales et mettent en évidence les motivations économiques et non-économiques du retour, et la nécessité de conceptualiser le retour de manière ad hoc.

Etant un concept clé dans notre étude, et de par les différentes définitions sémantiques et autres que peut revêtir ce concept, *la diaspora* incorpore plusieurs dimensions et intègre à la fois un capital humain, financier et social utile au développement du pays d'origine.

[192] PNUD, (2009), « Rapport mondial sur le développement humain, Lever les barrières: mobilité et développement humains, *PNUD,* accessible en ligne sur : www.dj.undp.org/pages/Off_Doc_Agr/HDR_2009_FR_Complete.pdf

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer tant pour canaliser les initiatives, l'énergie et les ressources de la diaspora vers l'économie et la société d'origine, que pour créer des liens institutionnels entre la diaspora et les activités socio-économiques du pays d'accueil.

En vue de mieux appréhender la capacité de cette force créatrice de richesses dont dispose la catégorie de migrants faisant l'objet de notre étude, il nous incombe de repérer les principaux facteurs qui motivent le retour et mènent à sa concrétisation. Et, c'est dans ce sens que nous nous sommes intéressés au retour des migrants marocains.

L'enquête du MIREM (2007), visant trois pays du Maghreb dont le Maroc, nous a partiellement éclairés sur le profil socio-économique des (travailleurs/ouvriers) migrants de retour marocains, leurs tendances migratoires ainsi que sur l'alternative du retour au pays, engagée par ces expatriés peu –voire pas forcément– qualifiés. Et, c'est là possiblement l'explication du fait que ni ces enquêtés, ni l'enquête susmentionnée ne furent portés sur l'entrepreneuriat diasporique et sa capacité à induire changement et innovation au pays d'origine (ce dernier type de retours, étant synonyme d'avantage concurrentiel et de forte valeur ajoutée, généralement associés à une élévation du niveau des connaissances, par l'arrivée de nouvelles compétences ou de professionnels qualifiés).

Aussi, pour vérifier cette possibilité et contribuer à combler le manque informationnel existant sur le profil, les intentions et les projets de ce dernier type de migrants, plus convoités mais paradoxalement bien moins connus sous cet angle d'entrepreneurs(/innovateurs), notre étude s'est centrée exclusivement sur le cas marocain –pour une compréhension approfondie et spécifique– et s'est axée aussi bien sur le retour des migrants marocains qualifiés (voir hautement qualifiés) que sur leurs aptitudes et potentialités entrepreneuriales –éventuellement novatrices– au Maroc. Notre démarche d'investigation a été structurée (sur la base de la littérature de la migration de retour) autour de trois axes qui déterminent la nature du retour et de la réintégration au pays d'origine, à savoir :

- Le contexte du pays de retour ;
- Le projet migratoire mené à l'étranger ;
- Le contexte et les raisons motivant le retour au pays d'origine.

L'impact des trois éléments précités est crucial tant pour les migrants ciblés que pour la réflexion sur des solutions ou politiques visant le renforcement du lien entre migration de retour, diaspora qualifiée et développement dans le pays d'origine.

Par ailleurs, et face à la rareté des profils hautement qualifiés, notamment scientifiques, les pays d'accueil (comme la France) optent pour des politiques migratoires d'attraction de ces talents et compétences notamment celles des pays du sud (dont le Maroc) et en tirent avantages. Et suivant un rythme différent, les pays d'origine, à leur tour, continuent de bénéficier de transferts de fonds et de technologies qui gagneraient en importance, et surtout en pérennité, s'ils étaient ancrés aux investissements (créateurs d'emploi et/ou générateurs d'une plus forte valeur ajoutée) de ces expatriés hautement qualifiés dans leur pays d'origine, ou encore si ces derniers y rentraient –in fine–

définitivement pour se consacrer entièrement à ces investissements, ou même temporairement par une migration circulaire.

La typologie des retours proposée par Cerase[193] (1974) se vérifie au niveau de notre échantillon et nous constatons en effet, tant: a) ceux motivés par un échec du projet migratoire et la non-atteinte des objectifs de départ ; que b) ceux marqués par un conservatisme qui s'explique par le souhait de retrouver les siens, son pays, sa culture et donc de simplifier sa réintégration en perpétuant le cadre et les pratiques sociétales et en se désintéressant de toute évolution ou changement ; ainsi que c) des retours intervenant en fin de vie professionnelle (liés à la retraite) ; mais aussi, d) les retours innovateurs ("Return of innovation") de Cerase, et qui sont aptes à promouvoir évolutions sociales et développement économique à moyen et long terme, après le retour effectif de ces migrants qualifiés de France, surtout quand ce type de migrant marocain avait depuis toujours planifié son retour, comme c'est le cas de 21,5% (43 personnes) parmi l'échantillon de notre enquête.

Nos données montrent justement que le poids des facteurs économiques est bien mêlé avec d'autres éléments qui ne relèvent pas de la rationalité économique « maximisante » ou « optimisatrice », tels que la reconnaissance ou l'altruisme et qui sont présents dans notre échantillon à hauteur de 2,5%.

Ainsi pour résumer, la typologie susmentionnée fournie par Cerase indique clairement, eu égard à notre enquête et aux données collectées dans ce cadre, que la plupart des migrants, parmi nos enquêtés, décident de rentrer au pays sur la base d'une combinaison de motivations d'ordre économique et non-économique.

Forte des éléments que nous venons de rappeler, notre approche théorique s'est inscrite, dans un premier temps, dans le cadre d'une démarche exploratoire, visant à identifier les concepts et facteurs liés au parcours des migrants marocains hautement qualifiés retournant ou retournés à leur pays d'origine, depuis les motivations de retour, en passant par les modalités de leur réintégration, jusqu'à leur capacité contributive au développement du Maroc, avec ou sans intention entrepreneuriale.

Cette première étape nous a aidés à formuler des hypothèses de recherche. Puis, dans un second temps, nous avons poursuivi –dans le cadre de notre démarche hypothético-déductive[194] prédictive– par l'approche empirique que traduit notre étude de terrain (réalisée en face à face avec nos enquêtés, en France et au Maroc).

2. APPORT DE LA THESE

Nous avons abordé la question de la migration de retour, sous l'angle peu commun du transfert de connaissances, au travers de la création d'entreprises susceptibles d'être novatrices au Maroc, dans l'hypothèse où l'expatriation du migrant qualifié marocain, aux fins de formation dans un pays comparativement plus développé, comme la France, peut-être

[193] CERASE, F.P., (1974) « Expectations and Reality: a case study of return migration from the United States to Southern Italy » in *International Migration Review*, vol. 8, no 2, NY, Center for Migration Studies, pp. 250-254.

[194] Questionnements à partir d'un cadrage théorique provisoire, enquête empirique sur le terrain et construction d'enseignements en proposant des concepts, pratiques ou recommandations, associés à une modélisation économétrique aux fins prédictives par des simulations.

l'occasion pour lui de maîtriser un savoir ou savoir-faire amélioré, profitable à l'implémentation d'affaires à plus forte valeur ajoutée dans son pays d'origine. Et dans une moindre mesure, notre ambition a été de renseigner sur les approches opportunes pour la mobilisation des compétences expatriées en faveur d'investissements accompagnant les plans d'émergence industrielle de l'économie marocaine, ceci par des recommandations et des outils de projections économiques fondés sur des modèles économétriques que nous avons construits moyennant nos résultats empiriques.

En nous intéressant à la problématique de la migration de retour, les principaux objectifs de cette thèse étaient de tenter de répondre aux questions suivantes :

Quel est l'impact économique des retours –même limités– et des actions de la diaspora (marocaine de France) en faveur du développement du Maroc ? Que représente l'argent de ce migrant de retour hautement qualifié au pays ? Quel est son poids dans l'économie nationale et dans quel secteur est-il investi ? Que représentent les différentes formations supérieures – tant académiques que professionnelles– capitalisées par cette diaspora dans son pays d'accueil qu'est la France ? Comment encourager le "rapatriement" du capital financier et humain (savoir, savoir-faire, et savoir-être) par l'entrepreneuriat (comme état d'esprit renouvelé avec goût du risque et du changement, pour un accroissement des richesses ou de valeurs ajoutées) au pays d'origine (dont l'économie est en reconstruction) ? Comment faire-face à la réticence de ces potentiels investisseurs et transformer leur transfert de fonds en transfert de connaissances et de compétences (sur des technologies et techniques acquises ailleurs –en France– vers le Maroc) via des investissements novateurs dans le pays d'origine ?

Nous avons essayé de combler les vides informationnels –sur le sujet– par ce travail de recherche via notre « enquête de terrain » orientée "prospection" ou « étude de marché » pour repérer les compétences diasporiques candidates au retour et/ou pour investir au pays sous certaines conditions. Les exigences en question, dégagées aux termes de nos échanges avec nos enquêtés, nous ont permis de faire ressortir les points influent leur passage à l'acte (d'entreprendre), d'esquisser le cadre de ce passage et de produire une estimation acceptable des retours sur investissement possibles, si un tel cadre était concrétisé à travers une stratégie d'élaboration (de type ascendante ou "bottom-up") d'offres mieux ciblées qui soient à l'écoute de la demande et des attentes des candidats visés. Lesquels sont donc représentés par les sondé(e)s dans le cadre de notre étude empirique. Des attentes qui sont formulées à l'attention des responsables de l'impulsion politique de cette dynamique socio-économique (et scientifique).

L'enquête a donc été menée auprès des migrants marocains qualifiés, par l'enseignement supérieur français ou par une expérience professionnelle en France et qui, près d'une fois sur deux, se trouvent porteurs de projets ou au moins d'une intention entrepreneuriale à concrétiser au Maroc. Nos enquêtés furent ceux encore en France, mais aussi ceux retournés au pays (de façon définitive ou provisoire). Quant à nos objectifs d'étude, ils ont visé, comme nous l'avons vus, à faire ressortir les principaux traits caractérisant, en premier lieu, les motivations derrière le choix du retour, ainsi que la disposition de la tranche étudiée à

accompagner, ou non le refaçonnement du paysage économique enclenché par l'Etat marocain, en tant que créateurs d'entreprises, lesquelles sont susceptibles d'être innovantes au Maroc (accroissant ainsi, leur valeur ajoutée, en investissant dans la nouveauté par exemple, et) en mettant donc à contribution leurs nouvelles compétences ou expériences migratoires à l'étranger.

La migration de retour : quels enjeux pour le Maroc en tant que pays d'origine ?

L'un des effets remarquables de la migration de retour est ce potentiel qu'elle a de rehausser le niveau de développement du pays d'origine. Cela nécessite l'existence d'un environnement propice au retour et à la réintégration. Environnement caractérisé par une reconnaissance de la valeur de l'apport de cette tranche particulière de la population du pays d'origine, par une offre qui leur soit clairement dédiée, mais surtout savamment appliquée (*que les avantages ou l'attention qui leur est destinée, relève dans la pratique du normal et non de l'exception. Par exemple : le principe du traitement accéléré des dossiers déposés au Maroc, en personne, par les investisseurs non-résidents est supposé être effectif et efficace dans toutes les villes et pour tous les investisseurs non-résidents, puisque c'est un droit logique et non une faveur nécessitant une complaisance ou exigeant un soudoiement, comme signalé par nos enquêtés*), et étayant les opportunités spécifiques permettant aux migrants rentrés au pays de contribuer efficacement à son développement, par leurs atouts et moyens tout en envoyant un signal fort à ceux qui hésitent ou n'osent pas franchir le pas du retour.

L'aide au développement des ressources humaines locales et à la maîtrise des savoirs, savoir-faire et être, l'esprit d'entreprise, le transfert de technologies et de compétences nouvelles, l'entrepreneuriat novateur, l'investissement, l'attraction d'IDE, les réseaux socioprofessionnels et scientifiques, sont quelques-uns des moyens par lesquels les migrants marocains hautement qualifiés, surtout ceux rentrés au Maroc, favoriseraient son développement et renforceraient son interconnexion et ses échanges avec sa diaspora et ses pays d'accueil, puis avec le reste du monde. L'importance de ces enjeux justifie les offres avantageuses, facilités ou droits qui devraient être consédés en retour à ces citoyens méritants, expatriés ou rentrés, formés dans des pays plus développés. D'autant plus que le pays d'origine n'a eu à charge ni le coût de cette formation qualitativement supérieure, ni celui de l'expérience migratoire l'accompagnant.

L'appréciation d'une réinsertion, dans le cas du migrant marocain qualifié retourné à son pays d'origine, se fait au moyen de deux composantes :

- La première porte sur les aspects socioéconomiques ou matériels caractérisant la condition de ce retourné au Maroc. Elle couvre aussi, bien les indicateurs concernant sa situation professionnelle, son niveau de qualification et la nature de son activité économique que ceux relatifs à son patrimoine ou capital financier, depuis son retour.
- La deuxième a trait à son intégration dans la société marocaine et à son degré d'implication dans des activités au profit de sa communauté, comme les actions en faveur des populations les plus fragilisées parmi celle-ci, du développement durable, et des initiatives créatrices d'emploi via des projets à caractère économique (et qui ont bénéficié d'une large attention au niveau de la troisième partie de cette thèse).

Le Maroc, en vue de parvenir à un équilibre macroéconomique, a entrepris diverses démarches dont la modification de bon nombre de procédures (fiscales, juridiques, etc.) pour permettre tant aux investissements étrangers (ou IDE) –dont ceux des marocains résidant à l'étranger (les MRE)– qu'au secteur privé de se développer. Ce qui a conduit effectivement à un certain développement de ces derniers et traduit une relative attractivité du pays qui reste par ces biais, une destination intéressante pour les investisseurs.

Ce regain d'intérêt découle des efforts consentis pour assainir et dynamiser l'environnement administratif et juridique (dont celui de l'investissement) qui commence à gagner en visibilité [bien que beaucoup reste à faire, notamment par une rigueur "palpable", déjà en matière de répression (systématique de toute manifestation avérée) du danger montant de la corruption] et que d'autre part, des initiatives visant l'amélioration du Système National d'Innovation marocain sont en train de prendre forme, même si elles restent bien timides (en raison de la faible, voire la non contribution du privé, et du fait de ce budget de recherche scientifique dérisoire d'à peine 0,8% [195] du PIB). Ceci, en dépit des efforts déployés par l'Etat en matière d'éducation (qui restent à 25%[196] du budget général et 5% du PIB) et des réformes en cours.
Les carences en termes de qualité du savoir et d'adéquation aux besoins du marché du travail, subsistent et font l'actualité qui relate une qualification professionnelle peu convaincante pour les offreurs d'emploi qui priorisent de ce fait, les candidats titulaires de diplômes étrangers.

En faisant une lecture critique des performances socioéconomiques et juridiques du Maroc, nous notons des déficiences alors même que les équilibres macroéconomiques paraissent se rétablir au fur et à mesure, que l'inflation semble maîtrisée et que le pays s'est doté aussi bien de programmes sectoriels que d'une politique d'émergence industrielle. L'économie marocaine n'arrive pas à garantir un degré de croissance en mesure de promouvoir un développement viable marqué par une stabilité économique qui s'inscrirait dans la durée. En effet, elle reste tributaire des aléas climatiques en raison du poids[197] socio-économique du secteur agricole (46% de la population active, et 14% du PIB). De ce fait, la croissance économique au Maroc (qui reste un pays agricole) demeure essentiellement "tirée par le ciel".

Une situation fragilisée davantage par un taux de chômage en évolution (10% en 2012 contre 9% en 2011) et une pauvreté endémique s'ajoutant à d'autres faiblesses qui se traduisent par un système de santé précaire et une administration handicapée par des pratiques de bureaucratie et de lenteurs administratives et juridiques souvent motivées par la corruption.

Face à ce bilan assez alarmiste, le Maroc (en tant que pays d'origine) doit véritablement s'engager dans une sérieuse démarche de retour programmé, lié à des avantages matériels et/ou en nature au profit de ses compétences expatriés les plus précieuses où qu'elles soient, dans le monde, et veiller à mettre ainsi, sa diaspora à contribution de manière pérenne à travers l'encouragement de son entrepreneuriat pour soutenir et accélérer sa croissance économique, et l'aider à assurer une transition vers la société du savoir, axée plus sur le développement de services et technologies novateurs dans tous les secteurs.

---

[195] Article du journal "Le Matin", intitulé : « Plaidoyer pour l'augmentation du budget », du 08/03/2012, *MAP*. En ligne : http://goo.gl/PhhdT
[196] Tel que rapporté par l'économiste Seddik Mouaffak dans un article daté du 7 juin 2011, par Hayin Fadi, intitulé « Ce que le Maroc doit faire selon l'OCDE », article en ligne sur : http://www.aufaitmaroc.com/actualites/economie/2011/6/7/ce-que-le-maroc-doit-faire-selon-locde
[197] Tel qu'évalué par le ministère marocains de l'agriculture et de la pêche maritime, dans son dernier rapport « L'agriculture marocaine en chiffre » publié en 2012, mentionnant les chiffres de 2010. Accessible sur : http://www.agriculture.gov.ma/pages/lagriculture-en-chiffre

La prise de conscience du rôle des diasporas dans la croissance et le développement de leurs pays moins avancés, s'est largement amplifiée ces dernières années, tout comme l'attestent l'émergence et le renforcement de divers modèles étrangers (devenus des références incontestables, en matière) d'émergence économique appuyée par leur diaspora. Des pays qui ont savamment su mettre à profit les caractéristiques (propres), relations et réalisations de leurs expatriés pour créer de nouvelles opportunités locales et conquérir de nouveaux marchés.

A l'instar du gouvernement chinois, et de sa diaspora qui participe avec détermination au développement et au rayonnement de l'économie de son pays d'origine, le gouvernement marocain tente de s'inspirer à son tour de ce modèle pour trouver de nouvelles pistes visant à encourager et à orienter sa diaspora vers cette même finalité. Ceci, déjà en la valorisant (louant les mérites de ses contributions et initiatives) d'une part, puis par de timides gratifications à ses apports économiques d'autre part, dans l'optique d'attirer son attention et multiplier ses retours (tangibles notamment). Toutefois, le Maroc empruntant la voie du développement et visant l'émergence économico-industrielle –s'étant engagé dans de grands et ambitieux chantiers–, il est appelé plus que jamais à capitaliser sur cette ressource aux diverses facettes et atouts en créant en particulier un environnement viable et adapté à son retour (et aux externalités possibles par ses retours) et à son profil spécifique, de même que pour ses attentes ou exigences, et en instaurant notamment des relations ou une logique de partenariats mutuellement bénéfiques, et surtout clairement avantageuse(s) et incitative(s) au retour, pour accompagner aussi bien ses projets et plans d'émergences que ce flux de migration inverse qu'est le retour des (cerveaux ou des) compétences, à l'image de ce qui s'est passé et de ce qui se passe non seulement en Chine, mais aussi en Colombie et dans d'autres pays du monde.

Il importe de rappeler que les expériences internationales précitées de développement réussies via la diaspora (et celles passées en revue dans cette thèse) qui traduisent des visions différentes, fruit d'un contexte historique singulier et socioéconomique spécifique, liées à la fois à chacun de ces pays qu'à ceux –plus développés– qui les ont respectivement accueillis, ne peuvent donc être transposées ou reproduites dans le cas marocain. Mais, la confrontation de leurs diverses approches en matière de gestion et de mobilisation de leurs compétences diasporiques révèle –malgré tout– des points communs (à savoir l'approche gagnant-gagnant-gagnant, incluant donc le pays d'accueil dans l'équation), des traits distinctifs (business, technologie, pôles ou "noeuds" de compétences) et une stratégie de négociation convaincante, logique et proportionnelle à la hauteur du gain escompté de la "compétence" visée ou convoitée par le pays d'origine.

Dans ce sens, les représentants du gouvernement marocain devraient considérer, comme mesure de gratification ou d'encouragement à la migration de retour, la désignation et l'affectation des plus qualifiés (dont ceux rentrés) à des postes de responsabilité adaptés, sur la base par exemple d'un système d'appels d'offres en-ligne transparent et juste, et par des accords avec les différents pays d'accueil, s'inspirant des principes de base du titre de séjour français « compétences et talents », qui sont à améliorer par plus de flexibilité, en faveur notamment d'une migration circulaire. Une flexibilité qui pourrait s'apparenter à une aide au développement ou à la coopération entre le pays d'accueil et celui d'origine.

Il s'agit –in fine– d'impulsion et d'incitation certes, mais surtout d'un réel appui politique et une collaboration internationale enrichissante pour toutes les parties prenantes.

Avec près de quatre millions de marocains disséminés de par le monde –dont le tiers (plus d'un million) rien qu'en France (et la moitié répartie sur cinq autres pays européens)–, le Maroc a "un stock" de capital humain expatrié de plus en plus qualifié, pouvant "tirer" celui resté au pays "vers le haut". La diaspora marocaine pourrait en effet, contribuer à l'insertion du Maroc dans la société du savoir (transferts de technologies ; réseaux de recherche et développement, ... ; exportations à plus forte valeur ajoutée, de produits plus soignés ou de produits et services dématérialisés, etc.).

Le rôle des compétences marocaines de France dans la création de projets novateurs au Maroc, vers une gestion managériale du projet de retour

Le concept de mobilité des compétences, à l'international, a connu une évolution notable et les expériences étrangères majeures de communautés d'expatriés qualifiés, que nous avons vues, nous ont montré que la juste valorisation de ces dernières, par le biais de réformes ou politiques de migration et de développement adéquates, menées par leurs pays d'origine, et appropriées aux attentes spécifiques de cette tranche particulière de leur population, donne ses fruits et aide à la construction des économies de ces pays, à un point tel que le concept en question se voit progressivement associé à la notion de "brain gain" ou gain de compétences via la migration de retour, inversant ainsi, les réflexions qui prévalaient et soulignant plutôt le "brain drain" ou la fuite des cerveaux, au sens perte de compétences, tout comme nous l'annoncions en introduction à cette thèse.

La sollicitation de cette population installée hors du pays d'origine (notamment dans des pays comparativement plus développés) est considérée comme une source potentielle de valeur ajoutée au capital humain et à même de permettre un réel avantage comparatif pour son pays d'origine, d'autant plus que ce dernier se voit dispensé des efforts matériels et immatériels qui auraient été nécessaires à la formation de cette élite, amenée à bénéficier en outre d'une expérience et d'un enseignement alternatif à celui disponible en local.

Ceci dit, et pour pouvoir mettre à contribution ses compétences « de l'extérieur », encore faut-il que le pays d'origine concerné, puisse avoir de sérieux arguments pour convaincre ces dernières de l'intérêt qu'elles auraient –à quitter un certain niveau de vie et retourner ou– à collaborer pour son développement. Bien que, et dans une moindre mesure, il soit en principe possible au pays d'origine de faire appel à des retours programmés au niveau institutionnel et planifiés ou gérés techniquement par celles-ci (ses institutions veilleraient ainsi, à assurer le suivi des projets de retour en aval, mais aussi des projets migratoires en amont, et donc de bout en bout, chose qui pourrait se faire dans le cadre d'une coordination ou de contrats avec institutions du pays d'accueil et le migrant. Sur ce dernier point, la carte ou titre de séjour portant la mention « compétences et talents », en France, présente une véritable piste de réflexion, bien que ses conditions d'attributions, au demeurant, restent assez contraignantes d'où la relative désaffection des ressortissants des pays en voie de développement pour la carte en question).

Enfin, en suivant une des voies empruntées par certains pays asiatiques en matière de structuration de leur tissu industriel, à savoir par exemple celle de « grappes technologiques » (concept déjà explicité dans la seconde partie de la thèse), il serait possible de réunir ainsi, les membres de la diaspora scientifique (marocaine) autour de pôles ou clusters industriels, de compétences, et centres d'affaires ou de recherche, lesquels concentreraient en particulier la catégorie d'expatriés qui nous intéresse, en vue de créer des synergies entre paires. Ceci pourrait progressivement stimuler plus de retours sur la base de la réussite de cette approche originale de l'intégration sélective de cette "élite" dans un tissu technico-industriel organisé de manière plus efficiente et offrant à la fois un signal fort et plus de lisibilité aux compétences candidates au retour. L'expérience chinoise est certes, prépondérante sur ce type d'approche, mais celles Coréenne et Singapourienne ont aussi leurs particularités. Autrement dit, le Maroc aura à faire jouer ses spécificités propres et celles de sa diaspora pour aboutir vers son propre modèle de réussite.

Les grands chantiers et les défis que s'est lancé le Maroc pour se hisser au rang des nouveaux pays industrialisés, pour consolider son économie et assurer son émergence industrielle, ont mis en évidence quelques difficultés non négligeables, quant à l'atteinte de ces objectifs et à l'accompagnement de ces ambitions ou challenges, à savoir les difficultés liées en premier lieu, au degré de qualification de son capital humain national et aux moyens ou à l'infrastructure qu'il est primordiale de mettre en oeuvre à ces fins.

Ces défaillances font que le pays a besoin, plus que jamais, de ses compétences expatriées qui constituent donc, avec les autres potentialités de la nation, le levier majeur de sa croissance économique et représente une des principales sources –indispensables– de différents types d'investissement, des "pourvoyeurs" de diverses ressources, appelés à s'impliquer davantage dans le tissu économique national marocain pour le moderniser en y insufflant nouveauté et originalité, via des idées alternatives, possibles par la combinaison de leurs acquis de parcours académiques et expériences professionnelles diversifiées et capitalisées dans les pays d'accueil (en France).

Le contexte précité souligne bien l'apport crucial d'une gestion réussie de la mobilisation de la diaspora marocaine, de ses qualités et atouts, que ce soit en orientant son épargne vers des investissements stratégiques et productifs, ou en canalisant son savoir-faire scientifique de manière structurée de telle sorte qu'il puisse bénéficier tant au pays qu'aux différentes potentialités de sa population locale. L'activité entrepreneuriale au Maroc offre un terrain propice et fertile pour ces deux finalités, surtout au vu de sa nature peu marquée par l'importance d'innover (alors même que cela permettrait plus de valeur ajoutée, en recourant entre autres, à ce "plus" en matière de technicité, de savoir et de goût du risque, dont disposerait le migrant marocain plus qualifié).

L'aspect novateur de cette recherche

Notre recherche s'est penchée sur l'étude du retour –pas forcément définitif– des migrants marocains qualifiés, formés en France. Toutefois, leur expérience migratoire et intentions de retour ont été examinées sous l'angle original de l'entrepreneuriat (potentiellement innovant), à même de permettre l'émergence d'une économie marocaine basée sur le savoir et l'innovation.

En effet, nous avons cherché à déceler l'existence de projets migratoires de retour, liés éventuellement à l'intention (et/ou la concrétisation) de projets de création d'entreprises au Maroc. Et suivant une démarche qualitative, notre questionnement ne s'est pas arrêté à ceux qui sont retournés au Maroc mais, il a couvert également ceux dont l'expérience migratoire est en cours en France. Ceci, dans l'optique de comprendre dans quelle mesure les formations académiques et professionnelles (acquises en France) et les facteurs personnels et contextuels, mènent à l'intention entrepreneuriale chez ces compétences marocaines de l'Hexagone.

Le volet empirique de notre thèse se démarque, des quelques études existantes sur la diaspora marocaine ou sur le retour des migrants marocains qualifiés de France, notamment par sa profondeur et son approche qui s'intéresse explicitement à l'entrepreneuriat diasporique et son potentiel innovant au Maroc. Mais aussi, par l'intégration de données majoritairement qualitatives souvent esquivées, dans d'autres études, en raison de leur complexité [198] et les difficultés liées à leur traitement et interprétation, eu égard à celles quantitatives. Ce qui ne nous a pas empêchés d'avoir des résultats significatifs.

Un autre aspect original de notre étude est celui de valoriser et prioriser la contribution du transfert de connaissances acquises par la diaspora, lequel s'opère via la création d'entreprises au Maroc, du fait de son double apport à la fois matériel et immatériel au pays et à son capital humain local, et surtout en raison de l'étendue (transgénérationnelle) de ses externalités positives (effets d'entraînement, ou spillover effects), contrairement aux seuls transferts de fonds des MRE qui semblent (peut-être à tort) aux yeux de bon nombre de responsables plus tangibles et prioritaires, alors même que ce second type de transferts diasporiques ou MRE, est moins pérenne et peu, voire pas, productif (destiné essentiellement à la consommation et rarement à l'investissement créateur de richesses significatives et d'emploi).

En outre, parmi les aspirations de notre thèse, figurent la description, l'aide à la compréhension et à l'extraction d'enseignements, mais aussi la formulation de recommandations, puis –dans une certaine mesure– la tentative de prédire, grâce aux leviers repérés, la probabilité d'avoir une intention de création d'entreprise, puis de sa réalisation au Maroc, par les individus ciblés par notre enquête. Ceci, dans un contexte de réflexion portée sur la possibilité d'un entrepreneuriat innovant au Maroc par la mise à contribution de ces compétences diasporiques et leurs connaissances, contacts, moyens et atouts.

[198] "Une donnée qualitative est par essence une donnée complexe et ouverte" d'après PAILLE P. et MUCCHIELLI A. (2005). "L'être essentiel de l'analyse qualitative" 7-36. In: « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* ». Ed. Armand Colin, p. 20.

L'originalité de notre démarche réside aussi dans notre volonté, non seulement de comprendre et d'essayer de prédire (en tentant de réaliser le premier -ou l'un des premiers- modèle économétrique spécifique à notre problématique et à l'angle original propre à notre étude, qu'est) l'intention entrepreneuriale des migrants qualifiés marocains de France, liée au retour, mais aussi d'essayer de prévoir –par un second modèle– dans quelle mesure ou circonstance, une telle intention serait susceptible de se concrétiser en tant que réalisation (d'une création d'entreprise au Maroc), à partir d'un cas ou selon un profil d'expérience migratoire donné (ceci, par le biais des deux formulaires dynamiques –les tableaux 31 et 37, pages 247 et 263– que nous avons esquissés, et dont les modèles d'estimation peuvent être perfectionnés –par une nouvelle enquête et des ressources assurant un échantillon aussi large et représentatif que le permettraient ces moyens– pour aboutir à des outils d'aide à la décision permettant de jauger les conséquences possibles d'actions ou programmes ciblés).

Enfin, "*last but not least*", un dernier aspect novateur de cette recherche et qui n'est pas des moindres, est le fait que nos recherches théoriques et pratiques, mais aussi et surtout notre enquête conduite un peu partout en Ile-de-France –dont les Aéroports de Paris– et sur plusieurs villes marocaines, couvrant 14 des 16 régions économiques du Maroc, en face-à-face (appuyée par notre questionnaire papier), ont débouché sur la création, fin 2011, d'un premier "noyau associatif" structuré en tant que cadre pour l'incubation d'entreprises. Noyau qui, au commencement, fût un essai de capitalisation sur : les rencontres opportunes, ces années de thèse ou de recherche et une enquête aussi vaste et coûteuse (au vu de nos ressources personnelles limitées, dont l'absence d'effectifs pour mener l'enquête. Une étude de terrain que nous souhaitions bien plus large), et qui est devenu –outre notre envie de voir au Maroc des entreprises novatrices à plus forte valeur ajoutée, idéalement issues de la symbiose entre la recherche universitaire et le soutien du privé– un véritable projet innovant adapté à notre profil atypique et pouvant accompagner notre future carrière d'enseignant-chercheur. Projet que nous souhaitons, d'ailleurs, mener aussi loin que possible, donnant lieu à des créations d'entreprises, du type susmentionné (comme indiqué et illustré en annexes six et sept).

La structure associative (aux spécificités particulières), cf. svp les annexes cinq et huit, a pour nom : « **Competencesmarocaines.org** » et qui est également l'adresse de son site Internet.

L'organisation des compétences marocaines a pour vocation la promotion de "*l'innovation entrepreneuriale*" au profit du pays d'origine, par la mise à contribution de compétences originaires ou amies du Maroc (toutes nationalités confondues). Sa diversité et sa pluridisciplinarité –orientée incubateur– étant les catalyseurs de sa créativité entrepreneuriale, soutenue par une plateforme de communication en ligne innovante et organisée, permettant canalisation et synchronisation des efforts, mais aussi leur visibilité internationale pour en accélérer l'aboutissement et favoriser l'ouverture à la contribution d'experts et investisseurs aux connaissances et moyens complémentaires. Tout ceci, est basé sur deux concepts en particulier, celui de « l'innovation ouverte » ("open innovation") et donc mutualisant des idées, connaissances et expertises. Et, une logique « gagant-gagant » ("win win") où chaque membre de l'association se préoccupe aussi de l'intérêt de l'autre, pour

permettre la continuité de la collaboration. Le type de dynamique possible par le système informatique en-ligne, que nous visons à mettre en place, devrait permettre et faciliter l'éclosion de synergies créatrices de plus de richesses scientifiques et économiques par la qualité des membres et parties prenantes qui collaboreraient aux projets de création d'entreprises sélectionnées selon leur degré de rentabilité (et d'innovation), de chance de réussite et d'effets d'entraînements socioéconomiques, idéalement au et/ou pour le Maroc.

Il est ainsi question d'un projet innovant (par ses spécificités particulières) quant à son objectif, potentiel et la qualité qui sera réservée à sa mise en place, son évolution et suivi. Projet qui ambitionne de créer un « réseau international socioprofessionnel collaboratif en-ligne pour l'entrepreneuriat innovant (au Maroc) », dédié aux compétences diasporiques.

Les contributions pratiques

La construction de nos modèles prédictifs a suivi un cheminement hypothético-déductif et s'est intéressée à la probabilité d'avoir une intention de création d'entreprise (puis sa concrétisation) en tant que composante du (projet de) retour au Maroc, étant donné que l'entrepreneuriat est un processus intentionnel[199] tout comme le soulignent Krueger & Carsrud (1993).

La tentative de modélisation de ce processus a requis l'identification et l'utilisation de procédures valides et distinctes pour prendre en compte d'une part, les individus ayant réalisé leurs projets et d'autre part, ceux qui sont en devenir, sur la base de l'évaluation des impacts respectifs des expériences migratoires –(les variables contextuelles et personnelles) de ces diplômés et professionnels marocains migrants de retour au Maroc, ou qui y sont candidats– sur la nature de ces projets de création d'entreprise au Maroc (susceptibles d'être innovants), et fort bénéfique tant au pays qu'au développement de ses potentialités nationales humaines et économiques.

La démarche de vérification de nos hypothèses –issues des enseignements théoriques internationaux examinés– sur le terrain par la pratique d'entretiens (non-directifs) en France et au Maroc appuyée par notre questionnaire papier, et visant un échantillon de pas moins de 200 personnes parmi notre population cible, a fait l'objet d'une sélection de traitements statistiques et économétriques, pour aboutir à une analyse formalisée de nos résultats et permettre des projections aussi proches que possible de la réalité observée et sur laquelle, elle s'appuie. Pour ce faire, nous avons fait appel à des tests de vérification d'hypothèses, une classification Two-Step et une régression logistique, adaptés aux variables quantitatives et qualitatives notamment, qui ont permis de vérifier si les variables explicatives (celles qui interviennent dans la décision de création d'entreprise au retour, que nous avons fait ressortir grâce aux tests Khi-deux) avaient une influence sur la variable à expliquer (à savoir, l'intention entrepreneuriale, puis sa réalisation). Ce qui nous a permis donc de valider, tout ou partie de nos hypothèses, et de pouvoir construire au final un modèle (aux fins prédictives

[199] KRUEGER, N.F. & CARSRUD, A. L. (1993), "Entrepreneurial intentions: Applying the theory of planned behavior", *Entrepreneurship & Regional Development*, no.5, pp.: 315-330.

précitées), que nous avons d'ailleurs présenté non seulement sous forme d'équation, mais aussi par le biais d'un simulateur, au format feuille de calcul Microsoft Excel, et qui se présente comme un simple formulaire ou plus exactement un questionnaire fermé. Et qui, une fois renseigné, indique le degré de chances, ou la probabilité (en pourcentage) que l'événement « intention » ou « réalisation » d'une création d'entreprise survienne au Maroc par un membre, n'appartenant évidemment pas à notre échantillon, mais à la population cible qu'il représente. Autrement dit, la tranche de la diaspora marocaine que nous avons approchée et étudiée.

De l'intention à l'action d'entreprendre au retour au Maroc

Notre étude a corroboré l'incidence des facteurs encourageant la migration de retour qui ont été soulignés dans le rapport d'étude dirigé par Cassarino (2007), « la migration de retour au Maghreb : réintégration et enjeux de développement », quant à la prise de décision du retour (des diplômés de France). A travers les contributions de cette étude, le retour est considéré en effet comme un processus qui s'inscrit dans le temps et dont le degré de préparation varie en fonction d'éléments liés à la fois, à l'expérience migratoire du migrant et extérieurs à celle-ci, à savoir, les facteurs contextuels dans le pays d'accueil et d'origine.

Dans le cas de notre enquête, nos résultats empiriques montrent que le migrant de retour qualifié qui envisage de rentrer au pays avec « l'intention » d'y investir, a de forte chance d'être titulaire à l'origine d'un diplôme marocain en "sciences économiques et de management" et/ou "sciences de l'ingénieur" ou "sciences et techniques", mais aussi quand il dispose d'un certain attachement particulier au pays qui motive une régularité de transferts à finalité économique ou d'investissement. Ce migrant de retour, animé par la volonté de retourner et d'investir, se trouve cependant, assez souvent confronté, suite à son retour au pays, à des contraintes (administratives, matérielles et immatérielles) liées au financement, mais aussi, à l'insuffisance des compétences des collaborateurs locaux et aux pratiques des interlocuteurs (dont la corruption). Voilà en somme, pour ce qui est du premier scénario (l'intention entrepreneuriale).

Dans le second scénario (la concrétisation de cette intention) –toujours selon nos résultats– pour que le migrant de retour et/ou l'entrepreneur puisse franchir le pas (atteindre l'étape de la réalisation de son projet de création d'entreprise au Maroc), cela exige qu'un nombre d'éléments soient réunis. Ces derniers sont comme suit :

- La raison de son départ devrait être la poursuite des études supérieures, lesquelles lui permettraient généralement de capitaliser sur son expérience migratoire à l'étranger, par une formation académique et/ou professionnelle de qualité ;
- Il aurait idéalement déjà investi en France ou enverrait au Maroc avec une certaine régularité des transferts de fonds à des fins économiques ;
- Il aurait idéalement bénéficié d'un premier contact positif avec les institutions publiques marocaines, obtenant d'elles une aide ou des conseils, en particulier via l'agence marocaine de développement des investissements (AMDI) et/ou par le biais des centres régionaux d'investissement (CRI);

- Il aurait un projet intégrant une dimension novatrice (ayant souvent trait au Marketing) ;
- Il disposerait fréquemment de compétences tant académiques que professionnelles acquises à l'étranger (en France) qui le rendraient apte à faire preuve d'innovation (au Maroc) ;
- Et enfin, il serait globalement satisfait du niveau de vie dans son pays d'origine, eu égard à celui d'accueil.

C'est ainsi que se profile le migrant qualifié marocain de France qui entreprendrait dans son pays, d'après notre étude de terrain.

3. LIMITES & PERSPECTIVES

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de mieux comprendre l'expérience du retour des migrants marocains hautement qualifiés de France, dans une perspective de création d'entreprise (idéalement innovante) au Maroc.

Cette recherche, ayant été menée sur la base d'une enquête de terrain (réalisée en France et au Maroc, par questionnaire papier administré dans le cadre de plusieurs centaines d'entretiens en face-à-face), a permis de prendre en considération au final 200 questionnaires exploitables. Or, pour être représentatif, la taille de l'échantillon aurait idéalement dû être double pour dépasser le seuil de 380[200] enquêtés. Et bien que dans les faits, nous avons largement dépassé ce chiffre en termes de personnes approchées. Il n'en demeure pas moins, que nous ne pouvons prétendre que notre étude est représentative, puisque nous n'avons pas sous la main le total de 380 questionnaires papier (exploitables). De plus, et comme nous l'avons précisé, en absence totale d'effectifs pour mener cette enquête d'envergure, et celle que nous aurions aimée encore bien plus large, mais aussi vu nos ressources matérielles limitées (100% personnelles), nous n'avons pu ni couvrir toute la France, ni toutes les régions du Maroc.

Il en découle que les conclusions de notre étude ne peuvent donc s'appliquer qu'aux situations étudiées. D'autant plus qu'une étude qualitative, comme la nôtre, et impliquant des individus et leurs comportements, reste quoi qu'il en soit plutôt limitée dans sa capacité d'extrapolation et de prédiction, bien qu'elle fasse ressortir des tendances tout à fait intéressantes et pleines d'enseignements.

Par ailleurs, un suivi –sur plusieurs années– de ces migrants retournés au Maroc ou installés en France permettrait de voir comment leurs perceptions de l'expérience migratoire, leur engagement dans le processus entrepreneurial (en amont et en aval) évoluent puisque le projet migratoire du migrant s'inscrit dans une dynamique qui change au rythme des circonstances. Ces changements vont dépendre de l'évolution des conditions sociales, économiques, culturelles et politiques dans les pays d'accueil et d'origine.

Concernant la dynamique susmentionnée, certains de nos interviewés (parmi les enquêtés) nous ont confié qu'au départ, ils étaient partis pour la France dans le seul but de réunir les

[200] Sur une base de 30.000 étudiants marocains en France, selon les chiffres 2010 du Ministère français des affaires étrangères et européennes, Direction générale de la mondialisation, du développement, et des partenariats.

conditions suffisantes au démarrage d'un projet économique (une affaire) une fois de retour au Maroc. Mais, "en cours de route", cette conviction a perdu ses repères. Ce type de situation (changeante) prend d'autant plus d'importance, quand il est question non plus d'une décision supposée ferme, où entreprendre au retour relève de l'aboutissement du projet migratoire, mais d'une intention non liée à ce projet de retour. Une importance due au fait que le passage d'une logique d'intention à une logique d'action (l'acte de création d'entreprise) est loin d'être automatique, tout comme l'est son appréhension qui ne peut être que partielle.

Un autre type de limite est celui possiblement lié aux questions de cette étude. En effet, notre recherche –rendant compte du processus entrepreneurial et du retour des expatriés marocains qualifiés de France, à un moment donné et dans un contexte singulier– a été appuyée par un questionnaire dont les questions –bien que nombreuses et longuement cogitées– n'ont pu couvrir "la foule" de questions pouvant s'avérer pertinentes selon les axes. De plus, et aux limites précitées, peut s'ajouter une liée à nos hypothèses, à savoir la non-inclusion de certaines variables ayant probablement un potentiel explicatif, via des questions susceptibles de mieux renseigner le comportement entrepreneurial, telles que celles explorant « la notion de risque » chez "l'entrepreneur" migrant marocain qualifié, par exemple.

Enfin, pour ce qui est de nos perspectives de recherche, certaines pistes nous semblent particulièrement intéressantes et concernent le prolongement de la présente étude, non seulement par un élargissement de la taille de l'échantillon actuel, ou la couverture de plus de régions et de villes, mais aussi le souhait de comparer la France aux trois autres principaux pays d'accueil (de cette même tranche –qualifiée– de notre diaspora étudiée) que sont l'Espagne, l'Italie et la Belgique. De plus, notre approche s'enrichirait également, si nous pouvions perfectionner davantage notre modèle économétrique.

Par ailleurs, nous avons l'ambition de capitaliser sur notre parcours et travail de recherche & de terrain puis leurs apports, dont la structure associative émanant de ce cadre –et l'idée de projet d'entreprise visant entre autres, à l'appuyer–, via un secteur d'investissement en particulier, relevant de notre champ de compétences, à savoir celui des "nouvelles Technologies" de l'Information et de la Communication (TIC), comme signalé et illustré dans les annexes de cette thèse. Laquelle constitue ainsi, le socle de départ de nos futurs projets et axes de recherche, qui sont : **l'enseignement de la culture entrepreneuriale, du management des ressources et de la gestion de projet d'innovation technologique**, et la mise à contribution de toutes les compétences marocaines (dont celles diasporiques) et étrangères, puis la facilitation de leur collaboration internationale, par les TIC, à ces fins.

Bibliographie

- **ADAM**, A., (1968), « Casablanca : essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident », CNRS, Paris. In BOUSLIKHANE, A., MAJDOULINE, I. (2006), op. cit.
- **AL-ALI**, N. & KOSER, K., (2002), "New Approaches to migration: Transnational Communities & the Transformation of Home", *Routledge*. http://www.routledge.com/books/details/9780415254328
- **ALBERT**, Ph. et MOUGENOT, Ph., (1988), « La création d'entreprises high-tech », *Revue Française de Gestion*, Mars-Mai 88, vol.: 24, pp.: 106-119.
- **ALBERT** P., (2000), « L'essence des nouvelles entreprises technologiques », in Bernasconi M. et Monsted M., (Edts), (2000), op. cit.
- **ALCOUFFE** A, KEPHALIACOS C, (1997), "Regional Innovation Systems and Global Markets: the Midi-Pyrénées Benchmark" (en collaboration avec C. Képhaliacos) in Braczyk, Hans-Joachim; Cooke, Philip and Heidenreich, Martin (eds.): Regional Innovation Systems. The Role of Governances in a Globalized World. London, UCL-Press. 1997, pp. 345-80.
- **AMDI**, Agence Marocaine de Développement des Investissements, (2011, 2010), « Rapports d'activités 2011 » (et 2010), en ligne sur : http://www.invest.gov.ma/index.php?lang=fr&Id=51
- **ARMSTRONG**, J.-A., (1976), "Mobilized and Proletarian Diasporas", *American Political Science Review*, 70, pp. 393-408.
- **AYERBE**, C., (2009), « Création et croissance des jeunes entreprises innovantes », en collaboration avec BERNASCONI, M., in Stratégies de Croissance, O. Meier (coord.), *Dunod*, pp. : 10-18
- **BAOCHENG**, H. (1994), *Beijing Information*, vol. 52, no. : 26, p.: 17. In Franchineau, H., mai 2005, essai de recherche, « De la régionalisation au régionalisme : la diaspora chinoise et l'intégration de la Chine en Asie du Sud-est », page : 12, visible en ligne à l'adresse internet : www.lam.sciencespobordeaux.fr/pageperso/franschineau.pdf
- **BANQUE MONDIALE**, (2007), « Note conceptuelle : Mobiliser la diaspora africaine pour le développement ». *Banque mondiale*, Washington DC. Accessible en ligne sur son site officiel : http://siteresources.worldbank.org/INTDIASPORA/General/21686696/conceptnote.pdf ; Page 20.
- **BARBIER, J.-P.**, (2006), « L'Intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb : Étude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie », *Bureau international du travail*, Genève. http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09_7_fren.pdf
- **BARRE, R**. MEYER, J-B, HERNANDEZ, V. VINCK, D., (2003), « Diasporas Scientifiques », les éditions de l'IRD.
- **BATISTA** C. et al., (2007) "Brain drain or brain gain? Micro evidence from an african success story", *IZA Discussion Paper*, n° 3035, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA).
- **BAUER**, T.K, ZIMMERMANN K.F (1999), "Assessment of possible migration pressure and its labour market impact following EU Enlargement to central and eastern Europe". *IZA Research Report* No. 3. Bonn: Institute for the Study of Labor (IZA).
- **BAUMOL**, W. J. (2002), "The Free-Market Innovation Machine: Analyzing the Growth Miracle of Capitalism". *Princeton University Press*, New Jersey, p.:30.
- **BEAUDOIN**, R et ST-PIERRE, J (1999). « Financement de l'innovation dans les PME : Une recension récente de la littérature», Rapport de veille présenté à l'observatoire de développement économique Canada, Institut de recherche sur les PME, Université du Québec.
- **BEDIN** F. et MISCHLER C., (2010), « Rapport du groupe de travail Innovation et Entrepreneuriat » pour les Etats Généraux de l'Industrie, (devenus Conférence nationale de

l'industrie), à l'intention du Ministère français de l'Economie des finances et de l'industrie, http://www.donnerenviedentreprendre.com/documentation/spip.php?article347

- **BEINE,** M., DOCQUIER, F. & RAPOPORT, H., (2001) « Brain Drain and Economic Growth: Theory and Evidence », *Journal of Development Economics*, vol.: 64, no.: 1, pp. 275-289. http://www.econ.ucdavis.edu/faculty/gperi/Teaching/migration/papers/bein_et_al.pdf
- **BENAVENT** C, VERSTRAETE T., (2000), « Entrepreneuriat et NTIC: construction et régénération des Business-model », in Verstraete, T. (ed.), « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », *EMS* (Editions Management et Société), Caen, pp. 89-104.
- **BERNARD** P.M & LAPOINTE C., (1995), « Mesures statistiques en épidémiologie », *UQAM*, Québec, p. 89.
- **BERNASCONI**, M., et MONSTED, M., (2000), « Les Start-ups High-tech : Création et développement des entreprises technologiques », *Dunod*, Paris, pp.: 59-75.
- **BERNASCONI**, M., (2000), « Les modèles de développement des entreprises high-tech », in : BERNASCONI, M. et MONSTED, M., (2000), op. cit.
- **BHAGWATI**, J.N. and HAMADA, K., (1974), "The Brain Drain International Integration of Market Professionals and Unemployment: A Theoretical Analysis," *Journal of Development Economics*, vol.: 1, pp.: 19-24.
- **BIRD, B** (1988), "Implementing Entrepreneurial Ideas: The Case for Intention". *Academy of Management Review*, Vol. 13, No. 3. pp. 442-453. http://www.jstor.org/stable/258091
- BOULET A., SAVOIE-ZAJC L. et CHEVRIER J. (1996), « Les stratégies d'apprentissage à l'Université », Sainte-Foy, *Presses de l'Université du Québec*, 216 p, p.: 33. Référence : http://www.puq.ca/catalogue/collections/les-strategies-apprentissage-universite-1505.html
- **BOUOIYOUR** J, (2012). « Les transferts de fonds. Quelles politiques, quels enjeux ? », *Rapport pour le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger* (CCME).
- **BOUOIYOUR** J., Hanchane H., Mouhoud E.M., (2009), « Investissement directs étrangers et productivité : quelles interactions dans le cas des pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord?», *Revue économique*, vol. 60, n° 1, janvier, 109-132.
- **BOUOIYOUR** J., (2008), « Diaspora et développement : quelles interactions dans le cas marocain ». In *Migrations et Société*, Novembre-décembre no.: 120.
- **BOUOIYOUR** J, (2006), rapport sur le développement humain, « Migration, Diaspora et développement humain », in *Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc*, pages: 457-483.
- **BOUOIYOUR** J, (2003), « Le système national d'innovation au Maroc », *Critique économique*, no 9, Rabat, Maroc, p. 6.
- **BOUOIYOUR** J., (2002), « Réseaux scientifiques et techniques et transfert technologiques : quelques éléments d'analyse à travers l'expérience marocaines », in *AMERM*, La migration Sud-Nord : la problématique de l'exode des compétences, Imprimerie Al Karama, Rabat.
- **BOUOIYOUR, J.**, (2001), "Migrations des personnels scientifiques qualifiés et réseaux de transfert de technologie: Quelques enseignements de l'expérience marocaine". Colloque international Migration Sud-Nord, La problématique de l'exode des compétences, Rabat, le 27 et 28 Avril 01, in Bouoiyour, J., 2003, « National Innovation System In Morocco », MPRA Paper 29303, University Library of Munich, Germany.
- **BOUOIYOUR, J.** et BENNAGHMOUCH, S., (1998), « Qualification de la main-d'oeuvre, productivité et croissance économique : le cas du Maroc », Papers 280, *LIRHE* - Universite des sciences sociales Toulouse.
- **BOUOIYOUR**, J & REY, S, (1995). « Chocs externes et ajustements des taux de change réels européens [External shocks and adjustment of European real exchange rates]» *MPRA Paper* 30241, University Library of Munich, Germany.
- **BOUSLIKHANE** A., MAJDOULINE I. (2006), « Regards sur l'enseignement de l'entrepreneuriat au Maroc », Recueil de travaux, Workshops "*Pratiques entrepreneuriales*". http://www.p-entrepreneuriat.com.

- **BOVENKERK** F, (1974) "The Sociology of return migration", *Nijhoff*, La Haye. In: CHEREDNICHENKO M., 2012, "Employment outcomes of Mexican return migrants in 1997", Thesis, Lund University, p.: 11. http://lup.lub.lu.se/student-papers/record/2760019/file/2760020.pdf
- **BRAND**, L.A., (2002), "States and their expatriates: explaining the development of Tunisian and Moroccan emigration-related institutions". Working paper 52, Center for Comparative Immigration Studies, *University of California*, San Diego, May 02, www.escholarship.org/uc/item/0np2r2b3
- **BRUNEAU**, M, (1995), « Espaces et territoires de diasporas », *Diasporas*, Montpellier, p. : 6.
- **BROWN M**., (2002), "Intellectual diaspora network: their viability as a response to highly skilled emigration", *Autrepart*, no.: 22, pp.: 167-178. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart1/010028955.pdf
- **BROWN, M**. (2000), "Using the intellectual diaspora to reverse the brain drain", paper for the *Regional conference on brain drain and capacity building in Africa*, Addis Ababa. http://www.uneca.org/eca_resources/Conference_Reports_and_Other_Documents/brain_drain/word_documents/brown.doc
- **BYGRAVE**, W. D. and HOFER, C. W. (1991) "Theorizing about Entrepreneurship", *Entrepreneurship Theory and Practice* 16, no.: 2, pp.: 13-22.
- **BYRON, M**. and CONDON S., (1996), "A comparative study of Caribbean return migration from Britain and France: towards a context-dependent explanation", *Transactions of the Institute of British Geographers*, 21, 91-104.
- **CALOZ-TSCHOPP**, M.C. (2009), « Diasporas scientifiques, migration, développement à la lumière de la philosophie et de la théorie politique », Ecole Polytechnique Fédéral, Lausanne. http://cooperation.epfl.ch/files/content/sites/cooperation/files/shared/diaspora/CALOZ-TSCHOPP,%20Diasporas%20scientifiques,%20migration,%20developpement.pdf
- **CANTILLON**, R., (1755), « Essai sur la nature du commerce en général ». In COSTER, M., (2003), op. cit.
- **CARRINGTON**, W.J. et DETRAGIACHE E., (1998), « Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux ? », *Finances et développement*, p. 46-49.
- **CASSARINO** J.P., (2004) "Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited", *International Journal of Multicultural Societies*, vol. 6, no. 2, pp.: 253 -279. www.unesco.org/shs/ijms/vol6/issue2/art4
- **CASSARINO** J.P. (dir.), (2007), rapport général, MIREM, « Migrants de retour au Maghreb: réintégration et enjeux de développement », Florence, *RSCAS/European University Institute*, http://rsc.eui.eu/RDP/files/2011/12/R%C3%A9sum%C3%A9-g%C3%A9n%C3%A9ral-Fr.pdf
- **CASTORIADIS C**., (1975), « L'institution imaginaire de la société », Ed. Seuil, Paris. in : CALOZ-TSCHOPP, M.C. (2009), op. cit.
- **CEFAÏ**, D, (2007), « Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective », *la Découverte*, Paris
- **CERASE**, F.P., (1974), "Expectations and reality: A case study of return migration from the United States to Southern Italy", *lnternational Migration Review*, vol. 8, no. 2, pp.: 245-262. http://www.jstor.org/stable/3002783.
- **CERVANTES** M. et GUELLEC D., (2002), « Fuite des cerveaux : Mythes anciens, réalités nouvelles », article pour le bimensuel : *L'Observateur de l'OCDE*, no. : 230, de Janvier 2002. http://www.observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/357/Fuite_des_cerveaux_:_Mythes_anciens,_r_E9alit_E9s_nouvelles_.html
- **CHANG**, H.F., (1997), "Liberalized Migration as Free Trade: Economic Welfare and the Optimal Immigration Policy", *University of Pennsylvania Law Review*, vol.: 145, no.: 5, May, pp.: 1147-244. http://law-journals-books.vlex.com/vid/liberalized-immigration-welfare-optimal-53723282
- **CHAOUITE**, A., (2001), « L'immigration marocaine, une esquisse », *Ecarts d'identité*, no 95-96, p. 47, http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/6_95_10.pdf

- **CHARAUDEAU, P.,** (2009), « Identité sociale et identité discursive : un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau P. (dir.), "Identités sociales et discursives du sujet parlant", L'Harmattan. www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html
- **CHRISTOU**, A., and KING, R., (2008), "Cultural geographies of counter diasporic migration: The second generation returns 'Home'", *Sussex Migration Working Paper*, no 45, January, p.: 16, Sussex Univ. : http://www.sussex.ac.uk/migration/publications/workingpapers
- **CHURCH**, M et al. (2002), "Participation, relationships and dynamic change: new thinking on evaluating the work of international networks". Working paper no.: 121, London Univ., http://networkedlearning.ncsl.org.uk/knowledge-base/research-papers/participation-relationships-and-dynamic-change-madeline-church-2002.pdf
- **CIA**, (Jully 2012), "The World Factbook", Morocco: www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mo.html.
- **CNUCED**, (2012), World investment report 2012 & « Rapport sur l'investissement dans le monde 2012 », publication de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement, *UNCTAD*, p. : 14, http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Overview-fr.pdf & http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Full-en.pdf
- **CNUCED**, (2009), "Trade and Development Report". Report by the secretariat of the UNCTAD. *UN press*. New York and Geneva. http://unctad.org/en/Docs/tdr2009_en.pdf
- **CNUCED**, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, **(2007)**, « Examen de la Politique de l'Investissement du Maroc », Rapport, *Investment Policy Review*, UNCTAD/ITE/IPC/2006/16, p. : 24.
- **COHEN**, R (1997), "Global Diasporas: An Introduction", *UCL Press*, London.
- **COLEMAN**, J. 1988. "Social capital in the creation of human capital". *American Journal of Sociology* suppl. no 94, pp.: 95-120.
- **COLTON**, N. A. (1993)," Homeward Bound: Yemeni Return Migration", *International Migration Review*. Vol. 27, No. 4, pp. 870-882.
- **COMMISSION EUROPÉENNE**, (2011), « Communication de la commission au parlement européen, a u conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions », COM(2011) 248 final, datée du 4 mai 2011, Bruxelles, p. : 13.
- **COMMISSION EUROPÉENNE**, (2010), "Labour market performance and migration flows in Arab Mediterranean countries: Determinants and effects, European Economy", Occasional Papers no: 60, vol. 2 titled "National Background Papers Maghreb (Morocco, Algeria, Tunisia)". http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/occasional_paper/2010/pdf/ocp60_2_en.pdf
- **COMMISSION EUROPEENNE**, (2003), « Livre vert sur L'esprit d'entreprendre en Europe » COM/2003/0027 final. En ligne sur : http://europa.eu/legislation_summaries/other/n26023_fr.htm
- **COMMISSION EUROPEENNE**, (1996), « Livre vert sur l'innovation », Luxembourg, *Office des publications officielles des Communautés européennes*.
- **CONSTANT**, Amelie F. & MASSEY, Douglas S., (2002). "Self-Selection, Earnings, and Out-Migration: A Longitudinal Study of Immigrants to Germany", *IZA Discussion Papers* 672, Institute for the Study of Labor (IZA).
- **COOPER**, R.G. (2001),"Winning at new products: accelerating the process from idea to launch", 3rd edition, *Perseus publishing*, Cambridge, Massachusetts.
- **COSTER**, M., (2003), « Cadres et Entrepreneuriat : Mythes et réalités », *Les cahiers du GDR Cadres*, no.: 3, Lyon, Acte de la Journée du 6 juin 2002. http://gdr-cadres.cnrs.fr/cahier/Cahier3.pdf
- **DE HAAS** H., (2009), "International Migration and Regional Development in Morocco: A Review", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, no.:35, pp.:1571-1593.
- **DE HAAS**, H., (2005), "International migration, remittances and development: myths and facts", Third World Quarterly, vol. 26, no. 8, pp.1269-1284. http://www.jstor.org/stable/4017714
- **DOCQUIER,** F., RAPPAPORT, H, (2003), "Ethnic discrimination and the migration of skilled labor", *Journal of Development Economics*, Elsevier, vol. 70, no.: 1, pp.: 159-172, February.

- **DOCQUIER,** F., RAPPAPORT, H., (1997), « Fuite des Cerveaux et Formation du Capital Humain », *Economie Internationale*, Numéro 79, troisième trimestre, pp. : 63-71.
- **DRECHSLER**, D et GAGNON, J (2008), « Les migrations, une source de développement à exploiter », *Annuaire suisse de politique de développement*, décembre, vol. 27, no 2, p. 73-89. http://aspd.revues.org/172
- **DUBEY**, A., (2012), "Indian Diaspora as a Heritage Resource", intervention dans le cadre du colloque international "Engagisme, diaspora et culture indienne dans les anciennes colonies", organisé par l'ODI (Organisation pour les initiatives de la diaspora indienne), à l'Université de la Réunion, du 5 au 7 avril 12. Cf. page 8 du résumé d'interventions, sur: http://ufr-lsh.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/LSH/BTCR/Manifestations/Colloques/ResumesColloqueODI.pdf
- **DUMON**, W. (1986). "Problems faced by migrations and their family members, particularly second generation migrants, in returning to and reintegrating into their countries of origin". *International Migration*, no 24, pp.: 113-28.
- **DUMONT**, G.-F., (2008), « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *Géostratégiques*, no. : 19, p.: 39-53.
- **DUMONT**, G.-F., (2010), « Les dix lois de la géopolitique de la démographie », *Diplomatie*, no. : 44, mai-juin 10.
- **DUSTMANN**, C. (2001). "Return migration, wage differentials, and the optimal migration duration" (Discussion Paper No. 264). *IZA Discussion Papers* 264, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn.
- **DUTTA**, S. (ed.), (2012),"The global innovation index 2012: stronger innovation linkages for global growth", INSEAD & the World Intellectual Property Organization (WIPO), Geneva, p.: 22. http://www.wipo.int/export/sites/www/freepublications/en/economics/gii/gii_2012.pdf
- **DZVIMBO**, K. P. (2003). « La Migration Internationale du Capital Humain Qualifie des Pays en Développement », Une étude de cas préparée pour une Conférence Régionale de Formation sur "L'Amélioration de l'Enseignement Supérieur en Afrique subsaharienne: Ce qui marche !" Accra, du 23 au 25 Septembre, *Banque Mondiale*, Washington, DC.
- **EISENHARDT**, K.M. (1997), "Strategic decisions and all that Jazz", *Business Strategy Review*, vol.8, no 3, pp.:1-3. http://bsr.london.edu/lbs-article/523/index.html
- **FAINI**, R., (2002), « Développement, commerce international et migrations », *Revue d'économie du développement*, 2002/1, vol. 16, pp. 85-116. Ver. PDF : http://dx.doi.org/10.3917/edd.161.0085
- **FAINI**, R., DE MELO J. and ZIMMERMANN, K.F., (1999), "Migration: the controversies and the evidence". *Cambridge University Press*, Cambridge, UK. www.dagliano.unimi.it/media/46.pdf
- **FOUCAULT**, M., CHOMSKY, N. et ELDERS, F. (Interviewer), (1971), "Human Nature: Justice versus Power", *online transcript* of Michel Foucault & Noam Chomsky TV debate: http://www.chomsky.info/debates/1971xxxx.htm
- **FMI**, (2012), Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale », (bulletin du 24/01/2012 pour : Mise à jour des principales projections), *IMF Press Release*. http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2012/update/01/pdf/0112f.pdf
- **GAILLARD** J. et A-M GAILLARD, (2006), « Les laboratoires de recherche marocains : caractéristiques, fonctionnement et production », in H. Khelfaoui (ed.), L'intégration de la science au développement : Expériences Maghrébines, *Publisud*, Paris. pp. : 124-166.
- **GAILLARD**, A-M et GAILLARD, J., (2002), « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement : un enjeu politique », *Mots Pluriels*, 2002, no.: 20, 12p.
- **GAILLARD**, J et GAILLARD, A-M (1998), « Fuite des cerveaux, retours et diasporas » *Futuribles*, N° 228, pp. 25-49.
- **GAILLARD** J. et MEYER J. B., (1996), « Le brain drain revisité : de l'exode au réseau », in: "Les sciences hors d'occident au XXe siècle, vol.:7, « Coopérations scientifiques internationales », Paris, *Orstom Éditions*, pp.: 331-347.
- **GMELCH**, G., (1980), "Return Migration", Annual Review of Anthropology, vol.: 9, no.: 1, p.: 136. http://www.annualreviews.org/toc/anthro/9/1

- **GODFRAIN** J., CAZENAVE R. (2007), « Rapport sur le codéveloppement », *Ministère des Affaires étrangères*, France.
- **GROGGER**, J. and HANSON G.H., (2008), "Income Maximization and the Selection and Sorting of International Migrants", *NBER* Working Papers, no.: 13821, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, pp.: 73-89.
- **GUERASSIMOFF**, E. et C. P., 2003, « Emmanuel Ma Mung, La Diaspora chinoise, géographie d'une migration », *Perspectives chinoises*, no. : 79, septembre-octobre 2003 ; en ligne sur : http://perspectiveschinoises.revues.org/195 ; p.: 3, paragraphe : 6
- **GUERRAOUI** D et AFFAYA N (2009), « L'élite économique marocaine, Etude sur la nouvelle génération d'entrepreneur », *L'harmattan,* Paris.
- **GUILLAUMIN, C**. (1992), « Sexe, Race et Pratique du pouvoir : l'idée de Nature », Paris, *Côté-femmes*, 239 p.
- **HADDAD**, S., (2010), Article: "Création des entreprises innovantes en Tunisie. Résultats d'une étude exploratoire, http://uk.eurolio.eu/content/download/504/3042/file/haddad_papier.pdf
- **HAMDOUCH** B. (2000) : « Les Marocains résidant à l'étranger, une enquête socioéconomique », Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée, *INSEA*, Rabat.
- **HAUSMAN**, J.A. (1978), «Specification Tests in Econometrics», *Econometrica*, vol. no 46, no.6. pp.: 1251-1271.
- **HECKMAN** J. (1974), "Shadow Prices, Market Prices and Labor Supply", *Econometrica*, no.42, pp. 679-693.
- **HEDLUND**, G (1994), "A model of knowledge management and the N-form corporation". *Strategic management journal*, vol.: 15 (Special Issue), pp. : 73-90.
- **HELLY, D**., (2006), « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ?», Revue *Espace Populations Sociétés*, no. : 1, Janvier 06, pp.: 17-31.
- **HILLMAN**, A. and WEISS, A., (1999), "Beyond International Factor Movements: Cultural Preferences Endogenous Policy and the Migration of People: An overview." In FAINI et al., op.cit.
- **HILY,** M.-A. et BERTHOMIERE, W. (2004), Dossier « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Hommes et migrations*, no.: 1250, juillet-août. Accessible sur: http://www.hommes-et-migrations.fr/docannexe/file/1357/dossier_1250_dossier_1250_6_12.pdf
- **HOFFMAN**, K., Parejo, M., Besant J. and Perren L., (1998), "Small firms, R&D, technology and innovation in the UK: A literature review", *Technovation*, vol.: 18, no.: 1, pp.: 39-55. In: Haddad, S., (2010), op. cit.
- **ISKANDER, N.** (2005), "Innovating Government: Migration, Development, and the State in Morocco and Mexico, 1963-2005", *Sloan School of Management*, Massachusetts Institute of Technology: http://dspace.mit.edu/handle/1721.1/34146
- **JAMMAL** A., ALLARD R., LOSLIER G. (1988), « Dictionnaire d'épidémiologie », *EDISEM*, Paris, p. 124.
- **JOHANNISSON**, B., (1998), "Personal networks in emerging knowledge-based firms: spatial and functional patterns", *Entrepreneurship and Regional Development*, no.: 10, pp.: 297-312.
- **KASSE**, M., (2010), « La science économique et sa méthodologie », *L'Harmattan*, p.: 234.
- **KAYRI**, M. (2007), "Two-Step Clustering Analysis in Researches: A Case Study". *Eurasian Journal of Educational Researches*, vol.: 28, pp. 89-99.
- **KHACHANI**, M., (2010), « la migration des personnes hautement qualifiées : le cas du Maroc », Notes d'analyse et de synthèse, CARIM-AS no. : 2010/37, EUI-RSCAS, p.: 12.
- **KHACHANI**, M, (2008), « la migration circulaire: cas du Maroc », CARIM publications *Analytic and Synthetic Notes* 2008/07, European University Institute, Florence, p : 4.
- **KHACHANI**, M. (2004), « Le Marocains d'ailleurs : la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro-marocain ». *AMERM*, Rabat.
- **KHACHANI**, M, (1996), « L'entrepreneuriat immigré face aux contraintes de l'environnement socio-économique marocain». In "L'émigration maghrébine vers l'Europe : Espace et investissement". *Cahiers du CEMMM*. N°5-1997

- **KING**, R., (1986), "Return Migration and Regional Economic Problems",*Croom Helm*, London.
- **KING**, R., (2000), "Generalizations from the History of Return Migration," in Gosh, B., "Return migration: Journey of hope or despair?", *International Organization for Migration*, Geneva, pp.: 7-55. http://business.highbeam.com/2165/article-1G1-100807858/bimal-ghosh
- **KLEICHE DRAY**, M. et WAAST, R. (éd.) et al., FASSI-FEHRI O. (préf.), (2008), « Le Maroc scientifique », *Publisud*, Paris, p.: 270. Disponible enligne : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/doc34-08/010043553.pdf
- **KNOKE**, D. & KUKLINSKI, J. H., (1982). "Network Analysis". *Sage* publications, London.
- **KRITZ**, M. (1987). "International migration policies: conceptual problems". *International Migration Review* 21, no 4, pp.: 947-64.
- **KRUEGER**, N.F. & CARSRUD, A. L. (1993), "Entrepreneurial intentions: Applying the theory of planned behavior", *Entrepreneurship & Regional Development*, no.5, pp.: 315-330.
- **KUBAT**, D., ed. (1984). "The Politics of Return: International Return Migration in Europe" (Proceedings of the First European Conference on International Return Migration", Rome, 11-14 November 1981). *Center for Migration Studies*, New York.
- **LAUMANN**, E. O., MARSDEN, P. V. and PRENSKY, D. (1983), "The Boundary Specification Problem in Network Analysis", in: Ronald S. Burt and Michael J. Minor (eds.), "Applied Network Analysis: A Methodological Introduction", Beverly Hills: *Sage*, pp. 18-34.
- **LAUMANN**, E. O., GALASKIEWICZ, J., and MARSDEN, P. V. (1978): "Community structure as inter organizational linkages," Annual Review of Sociology, 4, 455-84.
- **LAWRENCE**, P. LORSCH, J. (1967), "Organization and Environment: Managing Differentiation and Integration", *Harvard Business School Press*, Boston.
- **LECLERC**, E, (2004) « L'invention d'une diaspora indienne : enjeux politiques et sociaux » in "Espaces et sociétés aujourd'hui (la géographie sociale dans l'espace et dans l'action)", 21-22 octobre 2004, Rennes, UMR 6590, Université de Rennes 2. http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/le.pdf
- **LEICHTMAN**, M. A. (2002). "Transforming brain drain into capital gain: Morocco's changing relationship with migration and remittances". *The Journal of North African Studies* 7, no 1, pp.: 109–137.
- **LENOIR-ACHDJIAN** A. (2001), « Appréhender la nation, vivre la diaspora : regards arméniens », doctorat, anthropologie, *Université de Montréal*.
- **LEWIS,** J.R. & WILLIAMS A.M., (1986), "The economic impact of return migration in Central Portugal", Chapter Five of KING Russell's (ed.), "Return migration and regional economic problems", *Croom Helm,* London, pp. 100-128.
- **MA MUNG**, E, (2000), « La Diaspora chinoise, géographie d'une migration » Ophrys, Paris.
- **MALHOTRA**, N., (2008), "Completion time and response order effects in web surveys", *Public Opinion Quarterly*,vol.: 72,no.: 5, pp.: 914-934, http://poq.oxfordjournals.org/content/72/5/914.full
- **MARCHESNAY**, M., (2002), « Pour une approche entrepreneuriale de la dynamique ressources compétences », *ADREG*, http://web.hec.ca/airepme/images/File/Livres/adreg_MM.pdf
- **MARTIN,** P, STRAUBHAAR, T, (2002), "Best Practices to Reduce Migration Pressures". *International Migration*, Vol.: 40, no.: 3, pp.: 5-23.
- **METCALFE**, S., (1995), "The Economic Foundations of Technology Policy: Equilibrium and Evolutionary Perspectives", *Cambridge Journal of Economics*, vol.:19, no.:1, p.:38. http://folk.uio.no/ivai/Camb.%20J.%20Econ.-1995-Metcalfe-25-46.pdf
- **MEYER**, J-B. (2003), « Diasporas : concepts et pratiques », in BARRE, R., HERNANDEZ, V., MEYER, J-B., VINCK, D., 2003, « Diasporas scientifiques : Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ? », Coll. Expertise collégiale, *IRD* Éditions, Paris, p. :17.
- **MEYER**, J.-B. & BROWN M., (1999), "Scientific diasporas, a new approach to the brain drain", World Science Conference, Budapest. Disponible aussi sous la référence: MOST (Management of Social Transformation), Discussion Paper no. 41, June 99, UNESCO, Paris. http://www.unesco.org/most/meyer.htm

- **MEYER** J.-B., Charum J., Bernal D., Gaillard J., Granes J., Leon J., Montenegro A., Morales A., Murcia C., Narvaez-Berthelemot N., Parrado L.S., Schlemmer B., (1**997**), "Turning brain drain into brain gain: the Colombian experience of the diaspora option", *Science, Technology and Society*, vol.: 2, no.: 2, pp.: 285-315, http://web.uct.ac.za/org/sansa/stsjbm.pdf
- **MEYER,** J.-B., (1996), « Fuite des cerveaux: comment mobiliser les compétences expatriées?», Fiche d'actualité scientifique no. 27, DIC-IRD, décembre 96, réalisée avec M.-L. SABRIE. www.ird.fr/la-mediatheque/fiches-d-actualite-scientifique/27-fuite-des-cerveaux-comment-mobiliser-les-competences-expatriees
- **MEYER**, J.-B., GAILLARD J., SCHLEMMER B., (1995), « Nouvelles approches des migrations scientifiques internationales ». *Chroniques du Sud* 15, pp.: 59-72.
- **MEF,** Ministère de l'Économie et des Finances (2012), « Rapport économique et financier 2012 », Direction des études et prévisions, www.finances.gov.ma/depf/publications/rapport/ref.html
- **MOREAU**, R., (2005), « Les raisons de l'entrepreneuriat collectif : le cas des équipes créatrices d'entreprises de nouvelle technologie », Gestion 2000, no.: 3, pp.: 123-142.
- **MOREAU**, F. et BERNASCONI, M., (2004), « La temporalité et l'intégration dans les processus de développement des jeunes entreprises technologiques à fort potentiel », *Gestion 2000*, mars-avril, pp.: 107-124
- **MOUNTFORD** A, (1997), "Can a Brain Drain Be Good for Growth in the Source Economy?" *Journal of Development Economics*, vol. 53, no 2, pp. 287-303.
- **MURPHY**, R. (2002), "How Migrant Labor is Changing Rural China". *Cambridge University Press*, Cambridge.
- **NEDELCU,** M. (2009), « Le migrant online : nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique », *L'Harmattan*, Coll. « Questions sociologiques », Paris. (Thèse de doctorat).
- **NEWLAND**, K., AGUNIAS, D.R. and TERRAZAS, A., 2008, "Learning by doing: Experiences of circular migration". MPI Insight. Washington, DC, Migration Policy Institute, p.: 2. http://www.migrationpolicy.org/pubs/Insight-IGC-Sept08.pdf
- **OCDE** (2012a), « Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants », Éditions *OECD*, page 271. http://10.1787/9789264178069-fr
- **OCDE**, (2012b), « Perspectives des migrations internationales 2012 », *OECD Publishing*, p.: 197. En ligne : http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2012_migr_outlook-2012-fr
- **OCDE**, AFDP, UNDP et ECA, (2012), « Emploi des jeunes : cinq défis pour l'Afrique du Nord », document pour la conférence: "Promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique du Nord", Tunis, le 16/07/12, *OECD*. http://intranet.youthforum.org/newsletters/node/36202
- **OCDE**, (2011), rapport « Compétitivité et développement du secteur privé: Maroc 2010 : Stratégie de développement du climat des affaires », *OECD*.
- **OCDE**, (2010), rapport « Perspectives économiques de l'Amérique latine 2010 », *OECD*.
- **OCDE**, (2004), « Encourager l'entreprenariat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée », colloque, "2ème conférence de l'OCDE des ministres en charge des petites et moyennes entreprises sur le thème : "Promouvoir l'entreprenariat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée", *OCDE*, Istanbul, du 3 au 5 juin 04. http://www.oecd.org/fr/industrie/pme/31946162.pdf
- **OIM**, International Organization for Migration, (2005), "Mainstreaming migration into development policy agendas", *International Migration Dialogue Series*, IDM no.8, incluant les résultats de l'étude "Engaging Diasporas for Development".
- **PAILLE** P. et MUCCHIELLI A. (2005). "L'être essentiel de l'analyse qualitative" pp. : 7-36, In: "L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales". Ed. *Armand Colin*, p. 20.
- **PAUL,** A., (1981), « Le Monde des Juifs à l'heure de Jésus. Histoire politique », *Desclée de Brouwer*, Paris.
- **PEETERS**, A et STOKKINK, D, (2002), « Mondialisation: comprendre pour agir », *Complexe*, Bruxelles, pp.: 141-152.

- **PESQUEUX**, Y, (2001), « Des histoires à l'Histoire dans la formation de la Stratégie », in "Le Management Stratégique en Représentations", *Drisse* (ed.), Coll. Ellipses, Paris.
- **PETERS**, L., RICE, M.., SUNDARAJAN, M., (2004), «The role of incubators in the entrepreneurial process », *Journal of Technology Transfer*, vol.: 29, pp.: 83-91.
- **PIRNAY**, F., AMEDODJI P., LAMBRECHT J. et AOUNI, Z., (2003), « L'entrepreneuriat féminin en Région wallonne », Rapport pour le Ministre Wallon de l'Economie, dans le cadre du Plan «4x4 pour Entreprendre», Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat de l'Université de Liège, Septembre 03. http://asso.nordnet.fr/adreg/EF2.pdf
- **PLANES** B., BARDOS M., AVOUYI-DOVI S. & SEVESTRE P., (février 2002), « Financement des entreprises industrielles innovantes : contraintes financières et risque », *Bulletin de la Banque de France*, no. 98, p.: 68. En ligne sur le site de la banque de France : http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_98_etu_3.pdf
- **PNUD**, (2012), « Rapport OMD 2012 : Rapport OMD 2012 : évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : perspectives émergentes en Afrique relativement à l'agenda de développement post-2015 », http://www.undp.org/content/dam/undp/library/MDG/english/MDG%20Regional%20Reports/Africa/MDG%20Report%202012_FRE.pdf
- **PNUD**, (2011), « Rapport mondial sur le développement humain, Durabilité et équité : Un meilleur avenir pour tous », http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf
- **PNUD**, (2009), « Rapport mondial sur le développement humain, lever les barrières: mobilité et développement humains ». www.dj.undp.org/pages/Off_Doc_Agr/HDR_2009_FR_Complete.pdf
- **PORTER**, M. E., (1980), "Competitive Strategy", *Free Press*, New York, In GARTNER, W. B., 1985, "Competitive Strategy ; Competitive Advantage" (Michael's E. PORTER. Books "Competitive Strategy" and "Competitive Advantage" reviews), *Academy of Management Review*, Octobre 85, vol.: 10, no.: 4, p.: 873. http://www.jstor.org/stable/258056
- **PORTES**, A., (2009), "Migration and Development: Reconciling Opposite Views", *Ethnic & Racial Studies*, vol. 32, no. 1, January, pp. 5-22.
- **PORTES**, A., (2001), "Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism", *Global Networks*, Vol.: 1, no.: 3, pp.: 181-93.
- **PORTES** A., (1999), "Conclusion: Towards a new world: the origin and effects of transnational activities", *Ethnic and Racial Studies*, vol.: 22, no.: 2, pp.: 463-477.
- **RAI,** R. and REEVES, P. (dir.), (2008), Introduction, in: "The South Asian diaspora: transnational networks and changing identities", *Routledge*, July 08, London and New York.
- **RAZUM**, O. and al. (2005), "Health, Wealth or Family Ties? Why Turkish Work Migrants Return from Germany", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.: 31, no. 4, pp.: 719-739.
- **RICHMOND**, A. H. (1984). "Explaining return migration" in: KUBAT, D., op. cit., 269-275.
- **ROSENZWEIG**, M, (2008), "The Global Migration of Skill", presentation made at the Migration & Development Conference in Lille, France, June 08. In GROGGER, J. & HANSON G.H., op. cit.
- **SAVARESI**, S.M. & BOLEY, D.L., (2004), "A Comparative Analysis on the Bisecting K-means & the PDDP Clustering Algorithms", *Intelligent Data Analysis,* vol.8,no.4, pp.345-362.
- **SAFRAN**, W., (1991), "Diasporas in Modern Societies: Myth of Homelands and Return", *Diasporas: A Journal of Transnational Studies*, vol.1, no.1, p.83-99.
- **SAXENIAN** A, (2000), "Silicon Valley to Taiwan Xinzhu connection – Gijutsu Community to Sangyou no Koudoka" in Wang Jin "Chinese engineers and information technology in Japan" : http://chinaperspectives.revues.org/524
- **SAY**, J.B., (1803), « Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent ou se consomment les richesses. ». In COSTER, M., (2003), op. cit.
- **SCHLEMMER** B., GAILLARD J., BERNAL D., NARVAEZ N., (1996), « La dialectique du virtuel et du concret dans le réseau Caldas », Communication présentée au symposium, "les migrations scientifiques internationales aujourd'hui", 24-26 juin 96, Santafe de Bogota, Colombie.

In Charum J. & Meyer J-B. (ed.), "International scientific migrations today: new perspectives", *IRD*, Paris.

- **SCHNAPPER**, D., (2001). « De l'Etat-nation au monde transnational : Du sens et de l'utilité du concept de diaspora ».*Revue Européenne des Migrations Internationales* 17, no 2, pp: 9-36
- **SCHUMPETER**, J., (1942), « Capitalisme, socialisme et démocratie » (Capitalism, Socialism, and Democracy), http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/Schumpeter_joseph.html
- **SCHUMPETER**, J., (1939), "Business cycles: a Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process", consultable en ligne sur le site de l'Université du Québec à Montréal, http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/Schumpeter_joseph.html
- **SCHUMPETER**, J., (1928), « Théorie de l'évolution économique : Recherche sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture », Deuxième édition. http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution.html
- **SHEFFER**, G (2003): "Diaspora Politics: At Home Abroad", *Cambridge University Press*, New York.
- **SHEFFER**, G., 1986, "A new field of study: modern diasporas in international politics", in Sheffer G., (ed), "Modern diasporas in international politics", *Croom Helm*, London, pp. 1-15'". http://books.google.fr/books?id=Ac8OAAAAQAAJ
- **STARK**, O. (1996). "On the microeconomics of return migration", Occasional Papers no.1/1996, *University of Vienna*, Center for International and Interdisciplinary Studies.
- **STARK**, O. (1991), "The migration of labor", *Basil Blackwell*, Oxford.
- **STARK**, O and GALOR, O, (1991). The probability of return migration, migrants' work effort, and migrants' performance. *Journal of Development Economics*, vol.: 35, no.: 2, pp.: 399-405.
- **STEINBACH**, M., KARYPIS, G. & KUMAR, V. (2000), "A Comparison of Document Clustering Techniques", *Technical report* 00-034, Department of Computer Science & Engineering, Minnesota University.
- **STEPHEN**, R.T., (1998)."Risk Factors in Technology Projects", version française « Facteurs de risques dans les projets technologiques », sur : www.systemsplanning.com/6factors.asp
- **TANGEAOUI**, S., (1993), « Les entrepreneurs marocains : pouvoir, société et modernité », Paris, *Karthala*, p.: 9.
- **TASSE,** L., (2010), en première page d'un résumé de la présentation de sa conférence du 26 janvier 2010, sous le thème « La Chine de la prochaine décennie », disponible en ligne sur : http://www.cfaquebec.org/Linked%20Files/Resume_Presentation_L_Tasse_Janv2010.pdf
- **TAYLOR** J. E. and al., (1996), "International Migration and Community Development". *Population Index*, vol.: 62, no.: 3, pp.: 397-418. http://www.jstor.org/stable/3645924
- **THIETART**, R.A., (1999), "Méthodes de recherche en Management", *Dunod*, Paris.
- **TIDD** J., BESSANT J. & PAVITT K., (2005), third edition, "Paths: Exploiting Technological Trajectories" (Chapter 5), in "Managing Innovation Integrating Technological, Market and Organizational Change", *John Wiley & Sons*, Chichester, p.: 180.
- **TOUNES**, A., (2002), « L'entrepreneur: l'odyssée d'un concept », IAE de Rouen, CREGO, *Cahier de recherche* no 03-73, sur : http://www.entrepreneuriat.auf.org/IMG/pdf/03-73.pdf
- **UNESCO**, (2010), « Rapport sur la science 2010 », p.: 10 du rapport en ligne sur le site officiel : http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001899/189958e.pdf
- **VELIKONJA**, J. (1984). "Geography of return migration". In KUBAT, D., op. cit., 247-250.
- **VERTOVEC**, S. (2007),"Circular migration: the way forward in global policy?", International Migration Institute Working Paper, no. 4, University of Oxford.
- **VIDAL**, J-P., (1998), "The Effect of Emigration on Human Capital Formation", *Journal of Population Economics*, vol.: 11, no.: 4, pp.: 589-600.
- **VON HIPPEL**, E. (1988), "The Sources of Innovation", *Oxford University Press*, accessible sur le site du Massachusetts Institute of Technology (MIT) : http://mit.edu/evhippel/www/sources.htm
- **WIHTOL DE WENDEN**, C. (2004), « Les frontières de la mobilité », *Migration Without Borders Series*, http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139147f.pdf

- **XIANG**, B, (2007), "A new mobility regime in the making: What does a mobile China mean to the world?", texte présenté lors d'une session du séminaire « Pays émergents et aide publique au développement », du 13 février 2007 au 29 mai 2007, à Paris, organisé par l'Iddri, avec le soutien du ministère des affaires étrangères (DgCID), p.: 16. http://www.iddri.org/Evenements/Seminaires-reguliers/061017_seminaireAPD_BiaoX_workingpaper.pdf
- **YOUNG**, N. & SHIH, J., (2003), "The Chinese Diaspora and Philanthropy", Harvard University Press, www.kictanet.or.ke/wp-content/uploads/2012/01/Phil_Chinese_Diaspora.pdf), in: Banque mondiale, 2007, « Note conceptuelle: Mobiliser la diaspora africaine pour le développement ». http://siteresources.worldbank.org/INTDIASPORA/General/21686696/conceptnote.pdf
- **ZHANG** T., RAMAKRISHNON R., LIVNY M. (1996), "BIRCH: An Efficient Data Clustering Method for Very Large Database", Proceedings of the *ACM SIGMOID* Conference on Management of Data, pp. 103-114.
- **ZIMMERMANN**, K.F., (1996), "European migration: Push and pull", *International Regional Science Review*, vol.: 19, no.: 1-2, pp.: 95-128.

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 : La version papier du Questionnaire utilisé pour l'Enquête de terrain menée en face-à-face.

Annexe 2 : Tableau élaboré de la Répartition Mondiale de la Diaspora Marocaine en 2012.

Annexe 3 : Recommandation du Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger.

Annexe 4 : Autorisation Exceptionnelle d'activité (pour enquêter) aux Aéroports de Paris (ADP).

Annexe 5 : Certificat INSEE (inscription/situation Sirène) de l'Asso. Int. Competencesmarocaines.org

Annexe 6 : Aperçu de la "béta" du Projet de Société « Competencesmarocaines.com » (version mobile)

Annexe 7 : Attestations de participation[201] (communications avec actes, sur l'idée de ce Projet, lors de) Conférences Internationales portées sur la recherche & l'innovation (les événements internationaux de réseautage du programme européen www.Join-Med.eu à l'initiative de la Commission Européenne, visant le partenariat entre les chercheurs et ingénieurs méditerranées et leurs homologues européens).

Annexe 8 : Quelques photos associées au projet porté par l'auteur et à l'action de l'association internationale, de droit français (loi 1901), qu'il a fondée à Paris.

[201] Lors de ces événements, l'auteur a représenté la France (où il mène ses activités de recherche), comme sur les pages Internet (deux liens web vers la rubrique France du site du programme susmentionné « www.join-med.eu »): http://goo.gl/1vNkE mais aussi http://goo.gl/D93oA ainsi que http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/fnc4/person.cfm?personid=37585

Page introductive aux Annexes (quelques illustrations liées à l'enquête)

Enquête & Questionnaire(s)

Saisie des deux cents (200) questionnaires papier de cinq (5) pages chacun sur Sphinx, pour traitement informatique

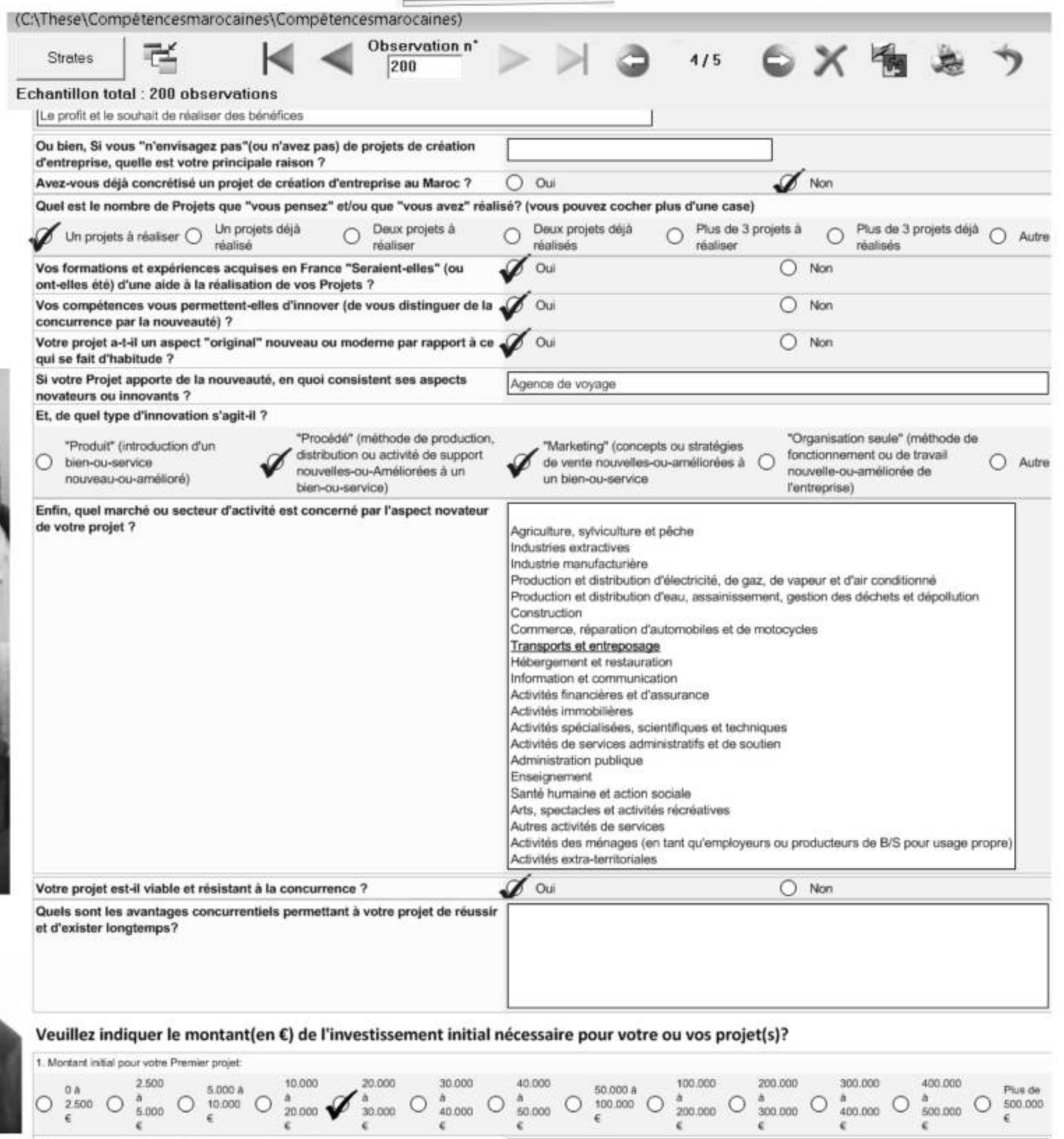

Avec MM. les ex-ministres (Marocain et Français) et M. le Consul général du Maroc à Paris

Annexe 1 : Questionnaire (version papier) de l'enquête menée en face-à-face en France & au Maroc

Situation au Pays d'origine le Maroc | **Expérience** et Conditions en France | **Possibilités** d'un Retour au Pays ? | **Compétences / Projets** Emploi ou Entrepreneuriat au Maroc/en France ?

▶ **Votre E-mail :** .....

▶ **Sexe :** ☐ F ☐ M **Né(e) le :** ☐☐/☐☐/☐☐☐☐ **à :** .....

▶ **Votre nationalité (ou double-nationalité) actuelle :** .....

▶ **Dernier diplôme obtenu au Maroc :** Année d'obtention ☐☐☐☐

- Intitulé exacte du diplôme : .....

.....

- Option ou Spécialité : .....
- L'établissement qui a délivré le diplôme : .....

.....

▶ **Merci de préciser vos connaissances linguistiques et niveau approximatif :** (*si* "Autres langues" *préciser*)

	(04/20)	(07/20)	(10/20)	(13/20)	(16/20)	(19/20)
Anglais	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Français	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Espagnol	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Allemand	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Italien	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Chinois	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres langues :						
...Arabe/Marocain...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐

▶ **La 1ère fois que vous avez quitté le Maroc pour partir vivre en France ?** Le : ☐☐/☐☐/☐☐

▶ **Au moment du départ, comment était votre situation financière ?**

☐ Très bonne ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Pas bonne ☐ Très mauvaise

▶ **Quelles sont les principales raisons qui vous ont incité à quitter le Maroc ?** (*si* "Autres" *merci de préciser*)

Parmi ces propositions, numérotez-en trois, dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème et 3ème.

..... Pour rejoindre le conjoint (époux/épouse)
..... Pour rejoindre la famille/Amis
..... Offre d'emploi à l'étranger (Meilleurs revenus)
..... Etudes
..... Amélioration des conditions de vie et de travail
..... Santé/Couverture sociale
..... Pour faire ou créer un projet à mon retour au Maroc
..... Pour aider ma famille au Maroc
..... Autres : .....

.....

Situation au Pays d'origine le Maroc | **Expérience** et Conditions en France | Possibilités d'un Retour au Pays ? | Compétences / Projets Emploi ou Entrepreneuriat au Maroc/en France ?

▶ **Pourquoi avoir choisi la France comme principal pays d'immigration, et pas un autre pays ?**

Parmi ces propositions, numérotez-en trois, dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème et 3ème.

..... L'offre d'emploi/revenus y sont meilleurs qu'ailleurs ..... La langue de ce Pays

..... On y trouve de meilleures opportunités d'études ..... Présence de ma famille/amis en France

..... Les conditions de vie et de travail y sont meilleures ..... Sa proximité géographique

..... Autres : .....

▶ **Votre diplôme obtenu au Maroc a-t-il été reconnu en France ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Quel niveau d'instruction avez-vous atteint en France?**

☐ Bac ☐ Bac+2 ☐ Bac+3 ☐ Bac+4 ☐ Bac+5 ☐ Bac+6 ☐ Bac+8 (Doctorat)

▶ **Merci de préciser le dernier diplôme obtenu en France :** Année d'obtention ☐☐☐☐

- Intitulé exacte du Diplôme : .....

.....

- Option ou Spécialité : .....

- L'établissement qui a délivré le diplôme : .....

.....

▶ **Est-ce que vous avez suivi une formation professionnelle en France ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Si Oui, laquelle ?** .....

▶ **"Avez-vous" ou "Aviez-vous" une profession ou un métier en France ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **"Quelle est" ou "Quelle était" votre profession en France ?** Année d'intégration ☐☐☐☐

- Intitulé du Poste : .....

Secteur d'activité : .....

- Nom de la Société (et ville) : .....

Etes-vous toujours en poste ? ☐ Oui ☐ Non ; Etes-vous toujours en France ? ☐ Oui ☐ Non

▶ **Avez-vous effectué des investissements en France ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Quel type d'investissement?** .....

▶ **Dans quelle branche ou secteur ?** .....

▶ **Selon vous, votre situation financière en France s'est-elle...**

☐ Très améliorée ☐ Améliorée ☐ Maintenue(inchangée) ☐ Diminuée

▶ **"Depuis que vous êtes" ou "lorsque vous étiez" en France, au cours de la dernière année, vos envois ou Transferts d'argent, aux membres de votre famille, au Maroc avaient lieu...**

Rarement ☐ Jamais ☐ Une fois : ☐ par mois ☐ par 3 mois ☐ par 6 mois ☐ par an

▶ **Quel était approximativement le montant envoyé au Maroc par an ?** *(en Euro)* ..... €

▶ **Et, pour quelle utilité ?** (*Généralement, j'envoie de l'argent au Pays pour…*)

☐ Subvenir aux besoins de la famille
☐ Achat de terrains ou équipements agricoles
☐ Construire/acquérir un logement
☐ Construction d'établissements publics (mosquée, hôpital, …)
☐ Investir dans un projet économique
☐ Autre : .....

.....

▶ **"Depuis que vous êtes" Ou "lorsque vous étiez" en France, avez-vous eu des contacts avec l'Ambassade ou bien le Consulat général du royaume du Maroc en France ?** ☐ Oui ☐ Non

▶ **Et, à quelle occasion ?** (*plusieurs réponses possibles, Autre pour préciser*)

☐ Pour des raisons administratives (papiers, documents)
☐ Pour obtenir des informations sur le Maroc
☐ Enseignement de la langue arabe et encadrement culturel
☐ Pour les fêtes nationales
☐ Pour des raisons électorales (vote)
☐ Autre : .....

Situation au Pays d'origine le Maroc | **Expérience** et Conditions en France | **Possibilités** d'un Retour au Pays ? | **Compétences / Projets** Emploi ou Entrepreneuriat au Maroc/en France ?

▶ **Quand "pensez-vous" (ou quand êtes-vous) rentré(e) au Maroc ?**

- Je pense rentrer au Maroc pour m'y installer à peu près vers le ☐☐/☐☐/☐☐☐☐

Ou bien: - Je suis rentré(e) pour m'installer au Maroc, j'ai quitté la France le ☐☐/☐☐/☐☐☐☐

▶ **Pour préparer ce retour au Pays, "quelle serait" (ou quelle a été) votre principale source d'informations ?**

☐ Famille ☐ Amis
☐ Consulats ☐ Organisations gouvernementales
☐ Les médias classiques (TV, Radio, et Journaux)
☐ Organisations non gouvernementales (ONG)
☐ Internet
☐ Autre : .....

▶ **De quelle nature "serait" (ou a été) votre retour ?** ☐ Décidé (mon choix) ☐ Imposé (les circonstances)

▶ **Si vous "seriez prêt(e) à rentrer" (ou êtes rentré(e)) au Maroc, quelles seraient (ou ont été) les principales raisons ?**
(Parmi ces propositions, numérotez au moins trois dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème, 3ème)

..... Précarité de l'emploi en France (*peu rémunéré et/ou inadapté à mon niveau*)
..... Pour bénéficier d'Aides au retour (*financières ou non*) "Non-Liées" à un Projet Economique
..... Pour bénéficier d'Aides au retour, "Liées" à un Projet Economique (*de création d'Entreprise*)
..... Problèmes familiaux au Maroc ou en France
..... Problèmes de santé
..... Nostalgie de mon pays et de mes traditions
..... Fin de mes études en France
..... Environnement socioculturel défavorable en France
..... Fin de mon contrat de travail en France
..... Problèmes d'intégration en France
..... Création de projets au Maroc
..... Autres : .....

▶ **Ou bien, si vous ne souhaitez pas rentrer au Maroc, quelles sont vos principales raisons ?** (*par ordre : 1er, 2e, 3e*)

..... Situation financière et professionnelle stable en France
..... Gérer mes affaires en France
..... Problèmes familiaux en France ou au Maroc
..... Compléter ma formation
..... Lenteurs administratives & Corruption
..... Création de projets en France
..... Environnement socioculturel défavorable au Maroc
..... Problèmes de santé
.....Autres raisons : .....

▶ **Avez-vous quitté la France pour rentrer au Maroc ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Si Oui, avez-vous trouvé un emploi après votre retour au Maroc ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Et, quel est votre emploi principal actuellement au Maroc ?** Année d'intégration ☐☐☐☐

- Intitulé du Poste : .....

Secteur d'activité : .....

- Nom de la Société (et ville) : .....

▶ **Enfin, diriez-vous aujourd'hui que votre situation financière actuelle au Maroc par rapport à celle passée en France s'est...** ☐ **Très améliorée** ☐ **Améliorée** ☐ **Maintenue(inchangée)** ☐ **Diminuée**

Situation au Pays d'origine le Maroc → **Expérience** et Conditions en France → **Possibilités** d'un Retour au Pays ? → **Compétences / Projets** Emploi ou Entrepreneuriat au Maroc/en France ?

▶ **Avez-vous "pensé" (ou prévu) la réalisation d'un projet au Maroc ?** ☐ Oui ☐ Non

▶ **Et, "quelles seraient" ou (quelles sont) vos motivations ?** (*Plusieurs choix possibles, Autre pour préciser*)

☐ Garder contact avec le Maroc et/ou la famille
☐ Le profit et le souhait de réaliser des bénéfices
☐ Reconnaissance en vers ma famille/Pays d'origine
☐ Marché prometteur/opportunités économiques
☐ Concrétisation du projet migratoire (*retourner investir au Pays a toujours été le but de mon séjour en France*)
☐ Autre : .....

▶ **Si vous "n'envisagez pas" (ou n'avez pas) de projets de création d'entreprise, quelles sont vos raisons ?**
Parmi ces propositions, numérotez-en trois, dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème et 3ème.

..... Je n'y ai pas pensé. ..... Capitaux insuffisants ..... Marché insuffisant
..... Je n'ai (ou n'avais) pas envie ..... Contraintes administratives et institutionnelles
..... Problèmes de santé ou familiaux ..... Manque d'expérience et de formation

▶ **Y-a-t'il d' "Autres raisons" ?** .....

▶ **Avez-vous déjà concrétisé un projet de création d'entreprise au Maroc ?** ☐ Oui ☐ Non

▶ **Quel est le nombre de Projets que "vous pensez" et/ou que "vous avez" réalisé ?** (*Autre pour préciser*)

Nombre de Projets **à réaliser :** ☐1 ☐2 ☐3 Nombre de Projets **déjà réalisés :** ☐1 ☐2 ☐3

☐ Autre : .....

▶ **Vos formations et expériences acquises en France "Seraient-elles" (ou ont-elles été) d'une aide à la réalisation de vos Projets ?**

☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Vos compétences vous permettent-elles d'innover** (de vous distinguer de la concurrence par la nouveauté) **?**

☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Votre projet a-t-il un aspect "original"** nouveau **ou moderne par rapport à ce qui se fait d'habitude ?**

☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Si votre Projet apporte de la nouveauté, en quoi consistent ses aspects novateurs ou innovants ?**

.....

.....

.....

.....

▶ **Et, de quel type d'innovation s'agit-il ?** (*Vous pouvez préciser dans Autre*)

☐ "Produit" (introduction d'un bien-ou-service nouveau-ou-amélioré)
☐ "Procédé" (méthode de production, distribution ou activité de support nouvelles-ou-Améliorées à un bien-ou-service)
☐ "Marketing" (concepts ou stratégies de vente nouvelles-ou-améliorées à un bien-ou-service
☐ "Organisation seule" (méthode de fonctionnement ou de travail nouvelle-ou-améliorée de l'entreprise)

☐ Autre :.....

▶ **Enfin, quel marché, branche ou secteur d'activité est concerné par l'aspect novateur de votre projet ?**

.....

▶ **Pensez-vous que votre projet est viable et résistera à la concurrence ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Quels sont les avantages concurrentiels permettant à votre projet de réussir et d'exister longtemps ?**

.....

.....

.....

▶ **Veuillez indiquer le montant(en €) de l'investissement initial nécessaire pour votre ou vos projet(s)?**

Montant initial en euro / Objet ou nom du projet et usage réservé à cet argent

- Projet 1 : .....€.....

.....

- Projet 2 : .....€.....

▶ **Quelle serait (ou a été) la source principale de financement de cet investissement ?** (*'Autre' pour préciser*)

☐ Autofinancement ☐ Crédits bancaires ☐ Prêts d'un parent/ami

☐ Autre :.....

▶ **Combien de personnes "pensez-vous employer" (ou employez-vous) dans votre entreprise ?**

☐ Moins de 05 personnes ☐ De 05 a 10 personnes ☐ Plus de 10 personnes

☐ Le nombre exacte est :.....

▶ **Si vous avez déjà commencé (ou réalisé) un projet, avez-vous eu des difficultés dans sa réalisation ?**

☐ Contraintes administratives ☐ Manque d'expérience ☐ Trop de concurrence
☐ Difficultés de gestion ☐ Capitaux insuffisants ☐ Autre :.....

.....

▶ **Avez-vous rencontré des difficultés ou contraintes liées à l'introduction d'une nouveauté ou innovation ?**

☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Quel type de contraintes ?**.....

.....

▶ **Si oui, d'après vous, ces contraintes sont liées :** (*vous pouvez choisir 'Autre' pour préciser votre réponse*)

☐ au Financement de l'innovation ☐ au Système national d'innovation
☐ à la Dynamique du marché de la technologie ☐ aux Compétences et l'information
☐ Autre :.....

▶ **Parmi les institutions marocaines ci-après, lesquelles connaissez-vous le plus ?**
Numérotez-en au moins trois, dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème et 3ème.

..... Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)

..... Les Chambres de Commerce d'Industrie et de Services (CCIS)

..... Ministère chargé de la Communauté Marocaine à l'Étranger

..... Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME)

..... Centre Régional d'Investissement (CRI) ..... Fondation Hassan II ..... Fond Hassan II

..... Banque AL AAMAL ..... Autres :.....

▶ **Est-ce que l'une de ces institutions (ou d'autres) vous a aidé dans vos projets ?** ☐ **Oui** ☐ **Non**

▶ **Si oui, merci de préciser quelle(s) institution(s) vous a (ou ont) aidé dans vos projets ?**

.....

.....

▶ **Et, avec quels types d'avantages ces institutions vous ont-elles aidé ?** (*et/ou choisir 'Autre' pour préciser*)

☐ Mise à disposition de terrains
☐ Facilitation des procédures
☐ Banque de projets
☐ Assistance technique/conseil
☐ Crédit bonifié
☐ Avantages fiscaux
☐ Avantages douaniers

☐ Autre :.....

▶ **Si, " vous êtes entrain de" (ou si vous avez déjà) réalisé un projet, pensez-vous en avoir atteint les objectifs à hauteur de...**

☐ 0 à 25% ☐ 25% à 50% ☐ 50% à 75% ☐ 75% à 100%

☐ Autre :.....

▶ **Selon vous, quels sont les trois principaux avantages nécessaires pour inciter les personnes souhaitant revenir au Maroc et y investir ? (*Par ordre de priorité*)**
Parmi ces propositions, numérotez-en au moins trois, dans l'ordre de vos préférences, par exemple : 1er, 2ème et 3ème.

..... Mise à disposition de terrains
..... Crédit bonifié
..... Prime à l'investissement
..... Facilitation des procédures
..... Assistance technique/conseil
..... Mise à disposition de banques de projets
..... Dégrèvements/avantages fiscaux
..... Avantages douaniers
..... Infrastructures
..... Meilleur environnement institutionnel

▶ **Y'a-t-il d'"Autres" avantages ou critères nécessaires pour inciter les personnes souhaitant revenir au Maroc et y investir?** (*Vous pouvez les préciser ou les proposer*)

.....

.....

▶ **Si vous êtes rentré(e) au Maroc,que pensez-vous de votre niveau de vie actuel par rapport à celui en France ?**

☐ "Je vis mieux au Maroc" ☐ "Rien n'a vraiment changé" ☐ "Je vis un peu moins bien" ☐ "Je vis très mal"
☐ Ne sait pas ☐ Autre : .....

▶ **Que pensez-vous des mesures pour faciliter le retour des Marocains Résidant à l'Etranger ?**

☐ Elles sont adéquates ☐ Elles devraient être améliorées ☐ Elles sont inexistantes ☐ Je n'en ai pas connaissance

▶ **Si vous êtes rentré(e) au Maroc, vos papiers pour séjourner/retourner en France sont-ils toujours valides ?**

☐ **Oui** ☐ **Non**

Veuillez accepter mes plus sincères remerciements !

Annexe 2 : Tableau de la répartition mondiale de la diaspora marocaine en 2012
selon les effectifs enregistrés par les consulats marocains (dans les pays d'accueil)

Pays	Poste consulaire de	Enregistrés auprès du consulat	Femmes	Hommes	Total Pays	% Total Pays
Afrique du Sud	Pretoria	834	247	587	834	0,0247
Algérie	Oran	19105	10729	8376	45451	1,3481
	Sidi Bel Abbes	16373	10283	6090		
	Alger	9973	4977	4996		
Allemagne	Düsseldorf	62552	26970	35582	**125954**	**3,7358**
	Francfort	55523	22987	32536		
	Berlin	7879	2784	5095		
Angola	Luanda	25	6	19	25	0,0007
Arabie Saoudite	Djeddah	19786	8576	11210	35724	1,0596
	Riyad	15938	6577	9361		
Argentine	Buenos Aires	65	22	43	65	0,0019
Australie	Canberra	195	79	116	195	0,0058
Autriche	Vienne	1349	500	849	1349	0,0400
Azerbaïdjan	Bakou	7	2	5	7	0,0002
Bahreïn	Manama	1064	768	296	1064	0,0316
Bangladesh	Dhaka	9	3	6	9	0,0003
Belgique	Bruxelles	166742	76944	89798	**297919**	**8,8363**
	Anvers	84289	38157	46132		
	Liège	46888	20731	26157		
Brésil	Brasilia	354	78	276	354	0,0105
Bulgarie	Sofia	72	29	43	72	0,0021
Burkina Faso	Ouagadougou	87	35	52	87	0,0026
Cameroun	Yaoundé	78	42	36	78	0,0023
Canada	Montréal	53707	23471	30236	**53707**	1,5930
Chine	Pékin	76	21	55	76	0,0023
Colombie	Bogota	24	10	14	24	0,0007
Congo	Kinshasa	258	93	165	258	0,0077
Corée du Sud	Séoul	209	53	156	209	0,0062
Côte D'ivoire	Abidjan	2361	1201	1160	2361	0,0700
Danemark	Copenhague	6369	2952	3417	6369	0,1889
Egypte	Caire	2376	1756	620	2376	0,0705
Emirats arabes unis	Abu Dhabi	8057	4579	3478	15935	0,4726
	Dubaï	7878	5024	2854		
Espagne	Barcelone	171643	60789	110854	**671669**	**19,9218**
	Valence	118403	37692	80711		
	Madrid	110909	39269	71640		
	Almeria	61774	18803	42971		
	Tarragone	60872	24872	36000		
	Bilbao	43818	15389	28429		
	Algésiras	43439	18202	25237		
	Séville	34753	13083	21670		
	Las Palmas	26017	7347	18670		
	Santiago	41	8	33		
États-Unis	New York	26209	9990	16219	**33047**	0,9802
	Washington	6838	2678	4160		
Ethiopie	Addis-Abeba	36	11	25	36	0,0011
Finlande	Helsinki	1537	380	1157	1537	0,0456
France **34% (1 146 652)** dont 19,57% (224 387) en IDF ou RP	**Villemomble**	121257	54444	**66813**	**1 146 652**	**34,0099**
	Pontoise	116 189	52412	**63777**		
	Marseille	116145	49313	66832		
	Lyon	104241	40954	63287		
	Montpellier	97456	42989	54467		
	Colombes	89595	38756	**50839**		
	Lille	83309	35957	47352		
	Bordeaux	67863	30432	37431		
	Strasbourg	66128	30118	36010		
	Paris	55798	26648	**29150**		
	Dijon	50599	23438	27161		
	Toulouse	49026	22807	26219		
	Orléans	42404	19095	23309		
	Rennes	38627	16728	21899		
	Orly	25723	11915	**13808**		
	Bastia	22292	8028	14264		
Gabon	Libreville	1123	459	664	1123	0,0333

Grèce	Athènes	2961	793	2168	2961	0,0878
Guinée	Conakry	157	70	87	157	0,0047
Guinée équatoriale	Malabo	1924	130	1794	1924	0,0571
Hongrie	Budapest	138	37	101	138	0,0041
Inde	New Delhi	6	3	3	6	0,0002
Indonésie	Jakarta	196	71	125	196	0,0058
Irak	Bagdad	26	13	10	26	0,0008
Iran	Téhéran	40	17	23	40	0,0012
Irlande	Dublin	906	285	621	906	0,0269
Italie	Bologne Milano Turin Rome Vérone Palerme	137857 117702 85696 66949 58204 20150	51647 41660 33325 21220 24178 7187	86210 76042 52371 45729 34026 12963	**486558**	**14,4314**
Japon	Tokyo	46	13	33	46	0,0014
Jordanie	Amman	1774	1488	286	1774	0,0526
Kenya	Nairobi	10	4	6	10	0,0003
Koweït	Kuwait City	2109	1269	840	2109	0,0626
Liban	Beyrouth	1066	805	261	1066	0,0316
Libye	Tripoli Benghazi	67185 2091	22526 1198	44659 893	69276	2,0547
Malaisie	Kuala Lumpur	349	130	219	349	0,0104
Mali	Bamako	271	140	131	271	0,0080
Mauritanie	Nouakchott Nouadhibou	1614 1048	394 328	1220 720	2662	0,0790
Mexique	Mexico	89	22	67	89	0,0026
Niger	Niamey	212	73	139	212	0,0063
Nigeria	Abuja	4	1	3	4	0,0001
Norvège	Oslo	2139	1045	1094	2139	0,0634
Oman	Muscat	2504	1642	862	2504	0,0743
Pakistan	Islamabad	59	41	18	59	0,0017
Palestine	Ramallah	329	188	141	329	0,0098
Pays-Bas	Amsterdam Rotterdam den Bosch Utrecht	82329 79886 55243 47451	36044 36975 25960 22011	46285 42911 29283 25440	**264909**	**7,8572**
Pérou	Lima	43	10	33	43	0,0013
Pologne	Varsovie	272	34	238	272	0,0081
Portugal	Lisbonne	2267	774	1493	2267	0,0672
Qatar	Doha	2432	1068	1364	2432	0,0721
République Dominicaine	Saint-Domingue	63	21	42	63	0,0019
Roumanie	Bucarest	425	143	282	425	0,0126
Royaume-Uni	Londres	26191	11228	14963	26191	0,7768
Russie	Moscou	2233	550	1683	2233	0,0662
Sénégal	Dakar	1986	903	1083	1986	0,0589
Serbie	Belgrade	37	22	15	37	0,0011
Soudan	Khartoum	30	24	6	30	0,0009
Suède	Stockholm	7542	2806	4736	7542	0,2237
Suisse	Berne	8590	4864	3726	8590	0,2548
Syrie	Damas	689	428	261	689	0,0204
Tchèque	Prague	277	42	235	277	0,0082
Thaïlande	Bangkok	65	7	58	65	0,0019
Tunisie	Tunis	30635	8662	21973	30635	0,9086
Turquie	Ankara Istanbul	185 159	143 126	42 33	344	0,0102
Ukraine	Kiev	1109	261	848	1109	0,0329
Venezuela	Caracas	632	265	367	632	0,0187
Viêt-Nam	Hanoï	22	8	14	22	0,0007
Yémen	Sanaa	359	240	119	359	0,0106
L'ensemble	des	**Enregistrés**	dont **Femmes**	et **Hommes**		
(auprès des Consulats Marocains)	M.R.E.	**3371529**	1379542	1958818	3 371 529	100 (%)
Pourcentage	Total	**100%**	**41,20%**	**58,80%**		

Sources : Tableau élaboré par les soins de l'auteur, sur la base des Chiffres officiels du Ministère Marocain des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales, au 21/03/2012.

Annexe 3 : Lettre de recommandation accordée à l'auteur
par Monsieur le Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger (MCMRE)

Royaume du Maroc
Premier Ministre
Ministère Chargé de la Communauté
Marocaine Résidant à L'étranger
Le Ministre

المملكة المغربية
الوزير الأول
الوزارة المكلفة بالجالية المغربية
المقيمة بالخارج
الوزير

000352

21 JAN 2011

Lettre de recommandation

Je soussigné Mohamed AMEUR, Ministre Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger, vous prie de bien vouloir mettre à la disposition de Monsieur Mohamed Anouar BENAISSA, Doctorant Chercheur en Sciences Economiques et de Gestion à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, les informations susceptibles de l'aider dans la réalisation de sa thèse de doctorat, ainsi qu'à la diffusion d'invitations à participer à l'étude liée à son travail de recherche universitaire auprès de votre fichier contacts.

En effet, son travail vise à identifier les Compétences de la Diaspora Marocaine en France et surtout leurs Projets d'investissement ou d'Entrepreneuriat, il sera clôturé par un volet pratique sous forme d'une enquête par questionnaire ciblant les étudiants et lauréats marocains des grandes écoles, mais aussi les professionnels. L'un des objectifs est la constitution d'une base de données, répertoriant les compétences de manière thématique ou par secteurs, ainsi que leurs projets ou idées de projet de création d'entreprise au Maroc ou en France.

Ce travail est d'un grand intérêt pour ce Ministère et s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie mise en place pour la mobilisation des compétences marocaines résidant à l'étranger en faveur du développement du Maroc. Les résultats qui en découleront contribueront considérablement à l'accompagnement de cette stratégie.

Meilleures salutations.

Ministre Délégué auprès du Premier Ministre
Chargé de la Communauté Marocaine
Résidant à l'Etranger
Mohammed AMEUR

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
الوزارة المكلفة بالجالية
المغربية المقيمة بالخارج
Ministère Chargé de la Communauté
Marocaine Résidant à l'Etranger

Mr Mohammed AMEUR
Ministre Délégué Chargé
de la Communauté Marocaine
Résidant à l'Etranger

59, Rue Moulouya Agdal - Rabat - Tél: 0537 77 72 04 / 0537 77 71 94
Fax: 0537 77 00 27 - GSM: 0661 47 01 94
E-mail: mre_ministre@yahoo.fr

, Rue Moulouya Agdal Rabat
2 04 / 037 77 71 94 • Fax : 037 77 00 27
: www.marocainsdumonde.gov.ma

<u>Annexe 4</u> : Autorisation exceptionnelle
d'activité (pour enquêter) aux Aéroports de Paris (ADP) accordée à l'auteur

AÉROPORTS DE PARIS

AUTORISATION D'ACTIVITE

N°AUTORISATION	11/00940/DMCC - DIRECTION COMMERCIALE-COMMERCES		
VALIDITE	Du: 19/04/2011	Au:	31/07/2011

Identification de l'entreprise, de l'organisme ou de l'entité

RAISON SOCIALE	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE LADOUR
NOM COMMERCIAL	UPPA
ENTITE	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE LADOUR
N°SIRET ou EQUIVALENT	14526354789754 2
ADRESSE	AVENUE DU DOYEN POPLAWSKI BP 1633 6401 PAU CEDEX / FRANCE

Aéroport concerné

PLATE-FORME	ORLY
ZONE GEOGRAPHIQUE	ORLY AEROGARES
TYPE DE ZONE	ZONE PUBLIQUE
Nombre de personnes autorisées dans ces zones	**1**
Nombre de véhicules déclarés	**0**

Objet du marché

POUR DMCC / DANS LE CADRE D UNE THESE DE DOCTORAT D ECONOMIE SUR LA QUESTION DES COMPETENCES MAROCAINES ET LA CREATION DE PROJETS NOVATEURS AU MAROC

Nature(s) de l'activité

Nature	Détail	Commentaire
PRESTATIONS DE SERVICE	ENQUETES ET SONDAGES	SONDAGE OK DMCC

SIGNATURE / DATE

CAUMARTIN FRANCOIS

ATTENTION
1) ARRETE PREFECTORAL N°2004/2280 MODIFIANT L'ARRETE 2003/4217 relatif à la police sur l'aéroport d'Orly
2) ARRETE PREFECTORAL 05 49.79 DU 07 NOV 2005 RELATIF A LA POLICE SUR L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE
3) Tout changement dans les éléments de la présente autorisation doit faire l'objet d'une nouvelle fiche de demande d'autorisation d'activité à adresser à Aéroports de Paris. La présente autorisation d'activité peut être retirée en cas de non-respect des conditions de l'autorisation ou des lois et règlement en vigueur, ou en cas de changement des conditions ayant présidé à sa délivrance.

Page 1/1

Correspondance : Orly Sud 103 - 94396 Orly Aérogare cedex
T +33 (0)1 49 75 52 52 - F +33 (0)1 49 75 79 42

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros - SIREN 552 016 628 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628
Siège social : 291 boulevard Raspail - 75675 Paris cedex 14 - Tél. +33 (0)1 43 35 70 00 - www.aeroportsdeparis.fr

Annexe 5 : Certificat INSEE (d'inscription/Avis de situation Sirène) de l'**Association Internationale** (loi 1901) fondée par l'auteur, *www.* **Competencesmarocaines.org**

INSEE
ILE-DE-FRANCE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)

002279 / 004557

COMPETENCESMAROCAINES.ORG
7 RUE DE LA PLANCHE
75007 PARIS

Tél : 01 30 96 90 00
Fax : 01 30 96 92 42

A la date du 30 Janvier 2012

Description de l'entreprise ou de l'organisme	
Identifiant SIREN	538 710 724
Identifiant SIRET du siège	538 710 724 00013
Désignation	COMPETENCESMAROCAINES.ORG
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	17/12/2011

Description de l'établissement concerné		
Identifiant SIRET	538 710 724 00013	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	7 RUE DE LA PLANCHE 75007 PARIS 7	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	17/12/2011	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

Mise à jour effectuée	
Evénement	Création d'une entreprise
Date de l'événement	17/12/2011
Référence : déclaration n°	D75217727473 Transmise par INSEE ILE DE FRANCE

***IMPORTANT** : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).*

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale d' ILE DE FRANCE 7 RUE STEPHENSON 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

<u>Annexe 6</u> : Aperçu de la *version* béta *mobile* du Site / **Projet de Start-up porté par l'auteur**
www. Competencesmarocaines.com [beta] (*développé par les soins de l'auteur*)

Quelques captures d'écran de la *béta* au 26/8/12, version *mobile* de **Competencesmarocaines.com**
(Le projet : Création d'une société IT, partenaire de l'action de Competencesmarocaines.org)

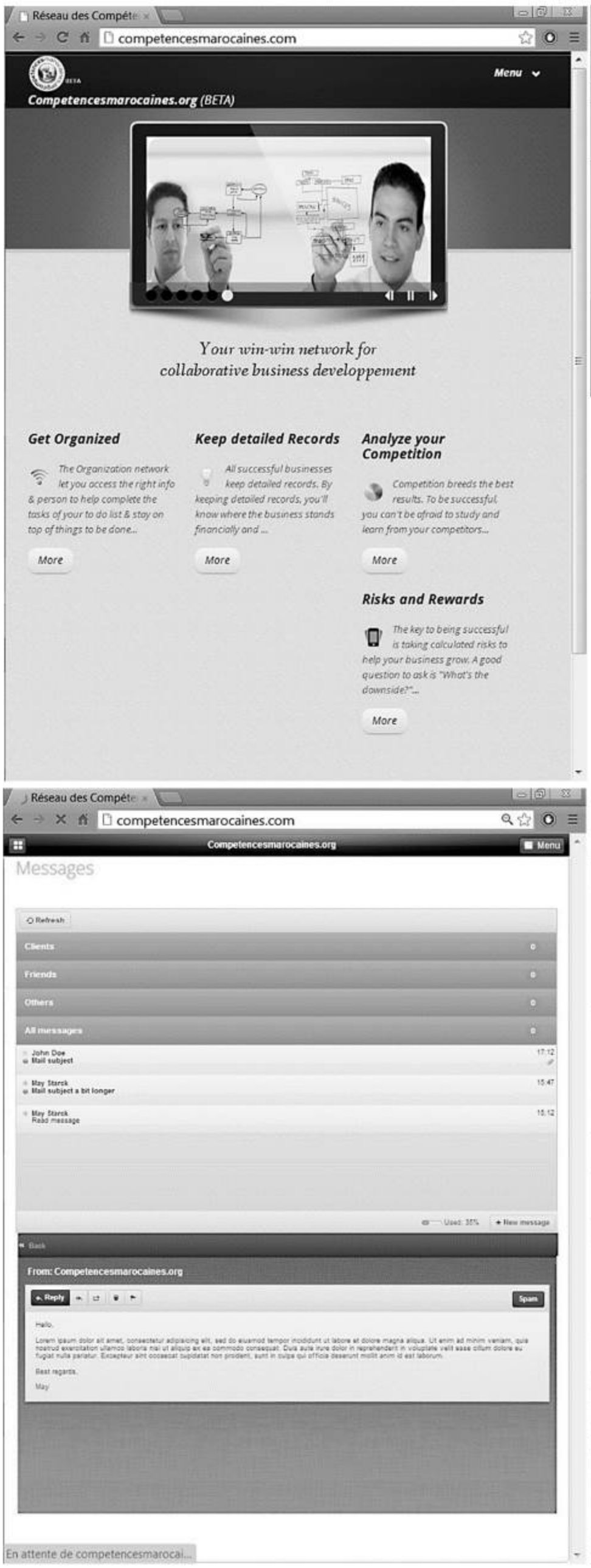

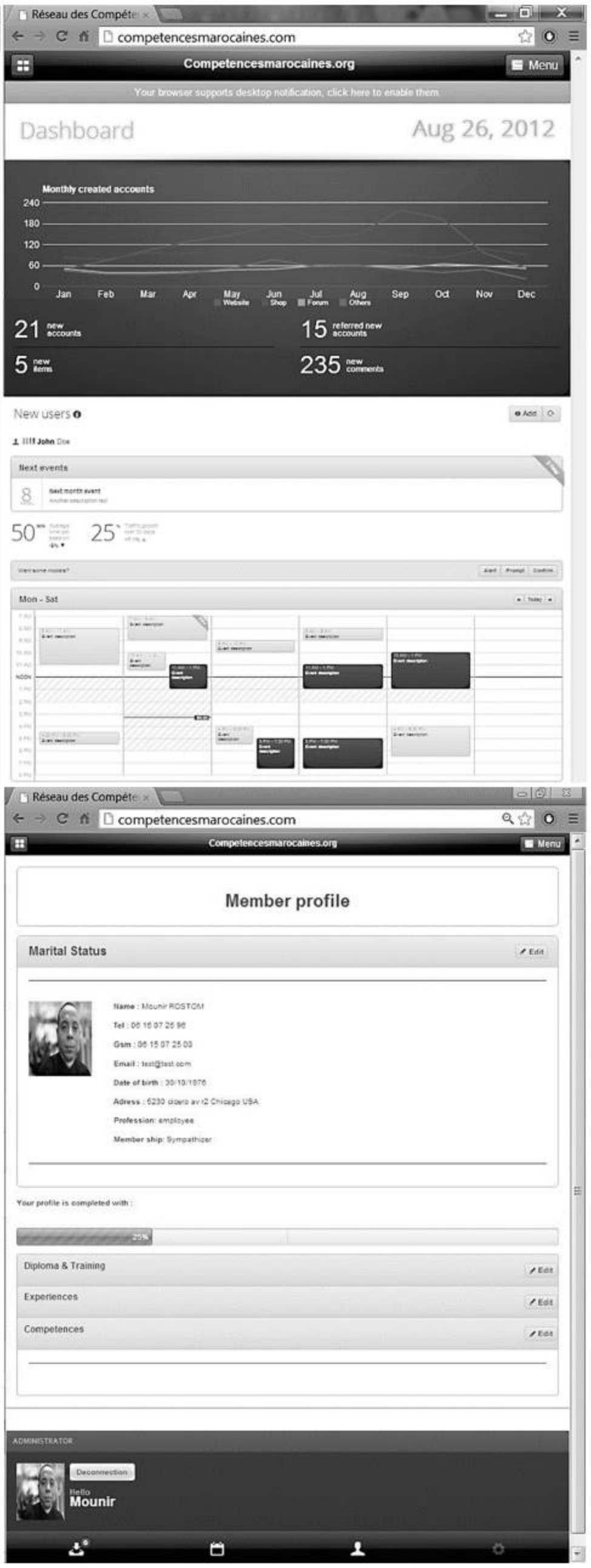

Annexe 7 : Attestations de participation à des Conférences Internationales

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

SECRETARIAT D'ÉTAT DE LA TECHNOLOGIE

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATIQUE

N° .....D.G/.2476..... Tunis le, 22 DEC 2011

Attestation de participation
à la
Conference Finale du projet JOIN-MED

Tunis, 12 - 13 Décembre 2011

Je soussigné, **Abdelhak Kharraz,** Directeur Général du Centre National de l'informatique, atteste que :

Monsieur **Mohamed Anouar Benaissa**, président-fondateur de l'association internationale "Organisation des compétences marocaines" Paris, France, oeuvrant pour la création d'entreprises à forte valeur ajoutée au Maroc, a assisté à la **Conférence Finale du projet JOIN-MED** tenue à Tunis, Tunisie les 12 et 13 décembre 2011 et présenté l'idée de plateforme web de réseau social-professionnel-collaboratif win-win des compétences diasporiques, dédiée à l'entrepreunariat-innovant au Maroc: "Entrepreneurial innovation & business incubation dedicated web-platform for MPC's Diaspora".

Cette attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Général

Abdelhak KHARRAZ

Adresse : 17, rue Belhassen Ben Chaâbane – 1005 El Omrane Tunis – Tél :71 783 055 – Fax : 71 781 862
Comptes Courants : Attijeri Bank Mohamed V Tunis : 034 700 192/2 – BIAT Siège : 51 30 19728/2

28 NOV 2011

Republic of Tunisia

Ministry of Industry and Technology

National Informatics Center

JOIN-MED: Establishing the EU-Mediterranean ICT Research Network

DG/2268

Final Conference
Organised by CNI, Tunisia
Tunis, 12 - 13 December 2011

Date: 29/11/2011

To Whom It May Concern:

CNI is pleased to invite **Mr Mohamed Anouar Benaissa from Organisation des compétences marocaines, France** to attend the Final Conference JOIN-MED Project held in Tunis, Tunisia from 12-13 December 2011.

The Final Conference is a cross-regional co-operation workshop in which Information and Communication Technologies (ICT) researchers from the Europe and Mediterranean Partner Countries will gather to discuss ideas and define core consortia to respond to future EU Framework Program 8 and 9 ICT calls.

The event will also be an opportunity to presenting and discussing the ICT related policies to support a co-ordinated MPC policy.

Your travel and accommodation expenses related to this travel are covered by the project budget .

Sincerely yours,

Director General

Abdelhak KHA

CNI, 17 Rue Belhassen Ben Chaabane El Omrane 1005 – Tunis
Phone : +216 71 783 055 – Fax : +216 71 781 862
E-mail : dgeneral@cni.tn

جامعة محمد الخامس السويسي
Université Mohammed V - Souissi

ENSIAS

JOIN-MED

Attestation de Participation

Prof. Karim Baïna, ENSIAS

Co-responsable du projet Join-Med

et Président du comité d'organisation de l'événement :

Join-Med

4th International Networking Event on Med-EU ICT Co-operation

(*the first speed dating event for ICT R&D networking, partnering & innovation in Morocco*)

6-7- 8 Octobre 2011, ENSIAS, Université Mohammed V Souissi, Rabat, Maroc.

1er évènement de Rencontre et de Partenariat pour la Recherche et l'Innovation en Technologies de l'Information et de la Communication au Maroc et 4ème d'une série d'événements internationaux de réseautage du projet européen Join-Med (www.join-med.eu) organisés en Jordanie, en Tunisie et en Egypte.

Atteste que :

Monsieur Mohamed Anouar Benaïssa, président-fondateur de l'association internationale "l'Organisation des compétences marocaines", Paris, France oeuvrant pour la création d'entreprises à forte valeur ajoutée au Maroc, **a assisté à cet évenement,**

et a présenté : competencesmarocaines.org, l'idée de plateforme web de réseau social-professionnel-collaboratif win-win des compétences diasporiques, dédiée à « l'entrepreneuriat-innovant au Maroc ».

Prof. Karim Baïna, ENSIAS

Annexe 8 : Photos associées au projet porté par l'auteur et à l'action de l'Asso. Int. fondée

Documents de création de l'association ; Et photos, lors de Conférences internationales, à Rabat et Tunis, sous l'égide de l'UE

Photo prise avec une équipe d'étudiants et leur professeur, après l'animation d'un Atelier « Brainstorming & Benchmarking » pour échanger (recueil d'avis) autour de l'idée d'Association Internationale ouverte aux (jeunes) compétences scientifiques d'origine marocaine et étrangère, et suite à l' étude prospective de sites Internet institutionnels de structures portées sur la R&D et la collaboration en ligne.